

Éditorial

Georges Bensoussan, **Laura Fontana**

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 7 à 17
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0007

ÉDITORIAL

L'exacerbation de la crise économique, sociale et culturelle de la fin des années 1930 a aggravé l'antisémitisme européen, en particulier en Europe centrale et orientale où plusieurs États promulguent une législation antisémite. C'est le cas de la Roumanie en décembre 1937-janvier 1938, de la Hongrie entre mars et mai 1938, de la Pologne entre mars et octobre 1938, puis de la Slovaquie à la fin de l'année 1938 également. Est-ce forcément le cas aussi de l'Italie en 1938 ? Le débat entre historiens est loin d'être clos.

L'historien italien Michele Sarfatti souligne ici que les études comparatives demeurent rares dans l'historiographie de la Shoah. Or, c'est seulement en relation avec le cas particulier de l'Allemagne nazie d'une part, avec le contexte européen des années 1930 d'autre part que l'on peut comprendre la spécificité des lois antijuives adoptées par l'Italie fasciste. Comment interpréter le tournant antisémite de Mussolini ? L'explication qui invoque le rapprochement de l'État fasciste avec son allié allemand est aujourd'hui encore mise en avant par quelques historiens, de plus en plus minoritaires.
Dans un pays à la tradition catholique aussi prégnante, il importe de savoir comment l'Église a réagi vis-à-vis de ce que l'on nommait jadis la « question juive ». En mars 1928, rapporte Daniel Menozzi, le Vatican avait ordonné la dissolution de la Société des amis d'Israël fondée à Rome deux ans plus tôt. Toutefois, dans le texte du décret, le pape Pie XI condamnait explicitement l'antisémitisme : « La haine contre un peuple déjà élu par Dieu, une haine vulgairement désignée aujourd'hui sous le nom d'antisémitisme. » En 1938, pourtant, l'Église catholique réagit mollement à l'antisémitisme de l'État fasciste (à l'exception notable du cardinal Schuster de Milan, ainsi que le souligne Fanny Levin). Même si l'adoption du principe racial (biologique) allait entraîner de violentes tensions. Le Vatican se préoccupera en priorité de protéger les Juifs baptisés et les mariages mixtes, c'est-à-dire de sauver des chrétiens et non de protéger les Juifs en tant que tels.

Au début des années 1930, la judaïcité d'Italie est de dimension modeste. Il s'agit de petites communautés dispersées sur le territoire, généralement très anciennes et émancipées avec le Risorgimento. Cette judaïcité est l'une des plus vieilles d'Europe. C'est aussi l'une des mieux intégrées à la culture nationale, comme en témoigne le pourcentage élevé de mariages « mixtes » (30 %, le taux le plus élevé d'Europe[1]). Le processus d'assimilation coexiste

1 11 % en Allemagne en 1934, 14 % en Hongrie en 1932. Voir Renzo De Felice, *Storia degli ebrei sotto il fascismo* (Histoire des Juifs sous le fascisme), Turin, Einaudi, 1961.

avec un mouvement sioniste au sein de ces micros sociétés juives (voir la contribution d'Anna Foa). Bien que minoritaire, ce mouvement n'eut jamais, à la différence des pays de l'Europe orientale, un caractère antitraditionaliste pour la simple raison que dans la Péninsule, la tradition organisée n'existait pas. Mais ici encore, le clivage véritable est celui qui sépare le Nord du Midi : les communautés juives du Nord sont plus riches et occidentalisées que celles du reste du pays.
Selon le recensement des Juifs vivant en Italie (ordonné par le régime le 22 août 1938), cinquante-huit mille quatre cent douze personnes étaient incluses dans cette catégorie car ayant au moins un ascendant juif. Parmi elles, quarante-six mille six cent cinquante-six déclaraient se considérer comme juives (dont 80 % de sujets italiens), soit un millième de la population, concentrés dans quelques villes comme Rome, Trieste, Livourne, Milan, Venise, Turin, Florence, Gêne et Ferrare. En réalité, les données fluctuaient en fonction de plusieurs variantes ; par exemple, le bilan changeait si les personnes se déclaraient juives par naissance ou à la date du recensement ; ou bien si les personnes ne se déclaraient pas juives et que le régime les incluait malgré tout dans le bilan final en fonction de leur nom de famille ou de leurs fréquentations communautaires. De surcroît, le régime écartait de la liste ceux qui étaient nés de parents « aryens » mais qui pratiquaient le judaïsme, comme il excluait les enfants nés de « mariages mixtes ». Bref, le recensement fut un échec qui mit en lumière l'incapacité du régime à définir qui était juif sur une base « scientifique ». C'est pourquoi les résultats ne furent jamais publiés *in extenso*. Néanmoins, ce fichier prépara la mise au point de la persécution légale, la restriction des droits : cinquante et un mille personnes environ furent frappées par ces mesures discriminatoires promulguées en 1938[2].

***

Dès le début des années 1920, une partie conséquente de la communauté juive italienne est engagée dans les rangs du fascisme. Michele Sarfatti, l'un des meilleurs connaisseurs du sujet, rappelle que de nombreux Juifs étaient inscrits au Parti national fasciste dès les premiers temps, une

2 Nous renvoyons ici à l'étude d'Eugenio Sonnino, « La conta degli ebrei, dalle anagrafi comunitarie al problematico censimento del 1938 » (La comptine des Juifs, de l'état-civil communautaire à la problématique du recensement de 1938), Università La Sapienza de Rome, accessible en ligne à l'adresse suivante : http://www.demographics.it/public/file_23_1_2011.pdf, et à Michele Sarfatti, *Mussolini contro gli ebrei. Cronaca dell'elaborazione delle leggi del 1938* (Mussolini contre les Juifs. Cronique de l'élaboration des lois de 1938), Milan, Zamorani, 1994.

réalité parfois masquée par la persécution initiée en 1938[3]. En août 1938, six mille neuf cents Juifs étaient inscrits au Parti (2,6 % des membres de l'organisation[4]). L'explication qui fait toujours débat met en avant, comme le rappelle ici Michele Sarfatti, le degré élevé de politisation des Juifs italiens, et, partant, leur forte participation à la vie politique. C'est aussi pourquoi le pourcentage de Juifs dans le camp antifasciste est également élevé. À l'explication de Sarfatti, peut-être faut-il ajouter un réflexe légitimiste particulièrement puissant dans une communauté attachée à l'intégration et attirée par l'adhésion à un modèle identitaire national-patriotique. L'historienne Ilaria Pavan fait remarquer ici que, même en juin 1940, dix-neuf mois après les lois raciales de 1938, les dirigeants des communautés juives continuaient de soutenir un gouvernement qui les persécutait[5]. Elle évoque le témoignage de l'écrivain Giorgio Bassani (l'auteur du *Jardin des Finzi Contini*). C'est en reconstruisant le contexte du conformisme banal et petit-bourgeois de la société italienne pendant le régime qu'on peut aussi comprendre les réactions de nombreux Juifs face au fascisme.
En 1919, cinq Juifs comptaient parmi les fondateurs du Mouvement[6]. Trois d'entre eux, qui figurent dans le « martyrologe » officiel du fascisme, avaient été tués lors d'affrontements de rue entre 1919 et 1921. Le 28 octobre 1922, lors de la « Marche sur Rome », deux cent vingt-huit Juifs étaient présents. Au total, selon Ilaria Pavan, entre 1922 et 1938, neuf mille trois cents Juifs se seraient inscrits au Parti[7]. Enfin, à tous ces facteurs d'explication, il faut ajouter qu'à partir de 1932, il était obligatoire de posséder la carte du Parti pour accéder aux emplois publics.

Comment entendre le tournant de 1938 en matière d'antisémitisme ? Il n'y a pas de réponse univoque. Le fascisme, explique Ilaria Pavan, ne s'en est jamais pris aux Juifs en tant que sujets religieux. Il a tenté de contrer la religion en général (tout en établissant un lien explicite entre l'« italianité » et le catholicisme, défini dès 1929 comme seule religion de l'État italien) et surtout de limiter progressivement les libertés de culte de toutes les minorités. Mais on ne peut réduire la persécution antijuive au combat

3 À partir du 19 novembre 1938, les Juifs ne peuvent plus adhérer au PNF et toutes les inscriptions sont révoquées sans exception.
4 Soit 27 % des Juifs italiens âgés de plus de 21 ans.
5 Ce soutien faiblit et n'existe plus après 1940-1941 lorsque les premiers Juifs étrangers sont internés et déclarés ennemis de l'État italien.
6 Dont Cesare Goldman, qui avait cédé la salle du congrès fondateur à Mussolini le 23 mars 1919.
7 Une autre source indique qu'à l'été 1938, dix mille trois cent soixante-dix Juifs avaient leur carte du Parti national fasciste, soit un Juif adulte sur trois.

séculier du Duce. L'Italie fasciste fut en effet le seul pays européen, avec l'Allemagne nazie, à adopter une politique antisémite basée sur le principe du sang, non sans multiplier à cet égard contradictions et hésitations dès qu'il s'agit d'appliquer concrètement ces lois. On sait aujourd'hui que tout au long de la période qui précéda la promulgation des lois raciales, les stratégies ambivalentes de Mussolini coexistaient avec sa pensée et sa politique antijuive (voir le texte de Michele Sarfatti)[8].

Par ailleurs, et en dépit des sympathies idéologiques vis-à-vis du sionisme en tant que mouvement national (Zeev Jabotinsky, le père du « sionisme révisionniste », admirait l'Italie où il avait fait une partie de ses études), le fascisme se montrait critique sur la question de la fidélité des Juifs italiens. Italiens d'abord ou de « nationalité juive » ? Sionistes ou Italiens ?
Les lois antisémites de l'automne 1938 activent-elles un mythe mobilisateur au bénéfice d'un régime qui s'essouffle ? Cherchent-elles à créer cet ennemi imaginaire autour duquel se construira la nation ? Cette thèse, classique, est désormais bien connue. Encore s'agit-il de ne pas la reproduire mécaniquement d'un pays à l'autre.
Qu'en était-il de l'antisémitisme de Mussolini lui-même (voir Fanny Levin) ? En contemporain accompli, le Duce croit depuis longtemps à l'existence d'une « question juive » (comme question raciale et non question religieuse) et d'une « internationale juive ». Mais Mussolini n'a, semble-t-il, prononcé qu'un seul discours sur le sujet, le 18 septembre 1938, à Trieste. En d'autres termes, la question ne l'obsède pas. Rien à voir donc avec la rhétorique nazie dont l'antisémitisme constitue la colonne vertébrale. Le thème antijuif est absent de la propagande fasciste des années 1920 et d'une partie des années 1930[9]. En ce temps-là, les préjugés antisémites sont surtout alimentés par une bonne partie de la presse catholique. C'est

8 Bien que les lois antijuives fussent appliquées dans l'ensemble avec une grande sévérité – et dans certains secteurs comme l'école de façon encore plus radicale qu'en Allemagne –, il faut rappeler que le régime fasciste élabora deux catégories de Juifs « privilégiés » qui, pendant une courte période, furent partiellement dispensés des mesures discriminatoires : ceux qui étaient nés de parents de « race mixte » et les Juifs décorés pendant la Grande Guerre ou qui s'étaient distingués dans de hautes fonctions politiques.

9 Pourtant, d'autres spécialistes, à l'instar de Giorgio Fabre et d'Annalisa Capristo, ont démontré que le Duce se lança dans une politique d'éloignement progressif des Juifs des hautes fonctions de l'État à partir de la fin des années 1920 (Sarfatti).
La thèse d'une supposée continuité entre la vision politique de Mussolini envers les Juifs des années 1920 et sa décision de mettre en place en 1937-1938 un antisémitisme d'État et un système juridique de persécution, et aussi entre le racisme colonial et l'antisémitisme, continue à faire débat ainsi que les questions liées aux motivations et à la chronologie de la décision de persécuter les Juifs italiens. Finalement, que Mussolini ait agi, au « tournant » des lois raciales, en tant qu'antisémite convaincu qui avait attendu et préparé le moment propice pour prendre cette décision ou en tant qu'opportuniste capable de jouer la carte de l'antisémitisme de manière instrumentale à un moment où le régime voyait le consentement de la population s'affaiblir, ne semble pas contredire le fait que pendant plus de la moitié de la vie du régime il n'y eut aucune politique de persécution contre les citoyens italiens d'origine juive.

essentiellement à partir de 1937, après la publication de *Gli ebrei in Italia* de Paolo Orano, que les pamphlets antisémites se multiplient jusqu'à la mobilisation générale du pouvoir en 1938. La campagne antijuive est montée de toutes pièces, elle consiste à créer un « ennemi intérieur » capable de mobiliser la nation. Le terrain semble pourtant peu fertile dans l'Italie de 1938. Si le pays compte aussi ses racistes et ses antisémites, il fait plutôt pâle figure en comparaison du terreau français par exemple. Rien dans leur formation professionnelle n'avait ainsi préparé la majorité des journalistes dévoués au régime à présenter les Juifs italiens comme les « nouveaux ennemis » de la nation. Le régime dut donc les transformer en peu de temps en agents de diffusion de la haine, en leur apprenant un vocabulaire raciste, violent et caricatural.
L'antisémitisme d'État aurait-il été, plus tard encore, en 1941, un facteur de remobilisation au moment des défaites italiennes ? Le régime aurait-il cherché à détourner l'énergie (et la colère) populaires vers « le Juif » ? Stigmatisé comme « fauteur de guerre » et ennemi intérieur ?
Au-delà de ces questions, il demeure que l'un des vecteurs les plus classiques de l'antisémitisme, ici comme ailleurs, fut la « concurrence pour les places ». La propagande comme la délation, spontanée ou encouragée par le régime par le biais de récompenses importantes, rencontre un certain succès dans l'administration. L'éviction des Juifs libère de nombreuses places. Il en ira de même dans les milieux universitaires et les écoles, où le départ des Juifs accélérera des promotions au bénéfice de la classe moyenne, un facteur, capital qui se retrouve dans toutes les grandes crises antisémites, en Italie et ailleurs.
La majorité des historiens italiens considère aujourd'hui qu'il y a continuité entre l'antisémitisme de 1938 et celui de la période antérieure. Comme ils estiment aussi qu'on ne doit pas dissocier les deux phases de la persécution (1938-1943 et 1943-1945). Parce que, même s'il est banal de le rappeler, la seconde n'aurait pu être mise en place avec une telle rapidité par l'occupant allemand si le terrain de la discrimination n'avait été préparé par les autorités italiennes. C'est pourquoi, cliver radicalement ces deux étapes induit en erreur et conduit à occulter les responsabilités de l'Italie dans la déportation de ses citoyens juifs.
Nombre d'historiens récusent la thèse selon laquelle l'antisémitisme de 1938 participerait de la volonté de créer un « homme nouveau ». Ou de relancer le régime après la conquête de l'Éthiopie (1935). Cela reviendrait selon eux à plaquer artificiellement un schéma connu sur une situation spécifique,

même s'il est vrai que l'antisémitisme du parti national fasciste est peut-être lié au soutien affiché par Berlin à Rome lors de la conquête de l'Éthiopie. Antisémitisme endogène ou transfert culturel de l'Allemagne nazie (admirée et détestée à la fois) vers l'Italie fasciste ?
En 1940, près de six mille Juifs étrangers apatrides sont internés par le régime auxquels s'ajoutent environ quatre cents Juifs italiens. Carlo Spartaco Capogreco a contribué à reconstruire la géographie des camps du Duce. La privation des droits et l'emprisonnement des Juifs expliquent que la Shoah en Italie n'ait pas commencé avec les rafles de l'automne 1943. Les liens entre les organes de répression du fascisme et ceux du régime nazi étaient anciens. Des dirigeants de la police italienne avaient visité le camp de Dachau en avril 1936, puis en décembre 1938 celui de Sachsenhausen. Reste que l'internement des Juifs en Italie ne s'est pas accompagné de violences physiques et encore moins d'extermination. C'est pourquoi le parallèle s'arrête ici. Toute assimilation de cet antisémitisme à celui du nazisme est une vue superficielle. De même qu'il est artificiel de déconnecter la politique antisémite de la politique répressive et préventive générale du régime.

Les autorités officielles connaissaient-elles le sort réservé par l'Allemagne aux Juifs déportés ? En mars 1943, des diplomates italiens avaient informé Mussolini de l'existence des chambres à gaz et des autres horreurs commises par l'Allemagne nazie. Certains sont même allés jusqu'à lui demander de ne pas associer l'Italie à ces crimes. Dès 1941, la presse italienne avait laissé filtrer de nombreuses informations sur le sort des Juifs dans les ghettos polonais, en Union soviétique envahie, en Croatie, en Lituanie et en Roumanie (voir le texte d'Annalisa Capristo). Pour légitimer sa politique antisémite, Berlin organisait en effet des visites sur le front oriental, auxquelles étaient conviés de nombreux journalistes italiens… L'écrivain Curzio Malaparte, membre du parti fasciste dès 1920, fut l'un des plus célèbres correspondants de guerre italiens et il s'inspira de son expérience pour rédiger son roman *Kaputt* (1943).

L'extermination des Juifs en Italie est directement liée à l'occupation allemande. Les rafles, les premières tueries de masse et les déportations ne commencent qu'en septembre 1943[10].
Néanmoins, la mise en place de la « Solution finale » ne peut s'effectuer qu'en

10 La première rafle fut organisée à Merano le 12 septembre. Trente-cinq Juifs furent arrêtés et déportés le 16 septembre pour Auschwitz.

coordination avec les autorités fascistes qui connaissent le territoire national mieux que l'occupant et qui possèdent les fichiers des Juifs. Le ratissage de la population juive s'effectue depuis Rome en remontant vers le nord. Les captifs sont rassemblés dans des lieux clés comme le camp de Fossoli, situé à une vingtaine de kilomètres au nord de Modène, dernière étape pour près d'un tiers des victimes (parmi lesquelles Primo Levi) avant leur déportation à Auschwitz. Fossoli est fermé le 1er août 1944, à l'arrivée des Alliés. Un nouveau camp est ouvert plus au nord, à Bolzano-Gries. Theodor Dannecker, qui avait déjà supervisé avec les Français la rafle du Vél' d'Hiv (16 et 17 juillet 1942), organise la grande rafle de Rome le 16 octobre 1943. Une rafle qui, rappelle ici Liliana Picciotto, vit l'arrestation par surprise – et pratiquement sous les yeux du Vatican – de plus de mille victimes en à peine une demi-journée. Le 24 octobre 1944, un dernier convoi quitte Bolzano-Gries pour Auschwitz. En février 1945, l'ultime convoi parti d'Italie quitte Griès pour Mauthausen.
Le bilan de la Shoah dans la Péninsule fait état de huit mille neuf cent quarante-huit victimes identifiées, auxquelles s'ajoutent plus d'une centaine de personnes non identifiées[11]. Sur ce chiffre, huit mille six cent vingt-six ont été déportées et trois cent vingt-deux sont mortes en Italie même. La collaboration des autorités italiennes dans la déportation des Juifs est avérée, comme l'explique ici Liliana Picciotto, qui récuse elle aussi, comme nombre d'historiens qui ont contribué à ce numéro, le mythe d'une population de *brava gente*. Pour autant, nombre d'Italiens ont sauvé des réfugiés juifs (la majeure partie de la communauté fut sauvée par la population locale)[12], même s'il est vrai qu'en France, comme en Grèce, la protection des Juifs vivant dans les territoires militairement occupés par les Italiens qui refusèrent de les livrer aux autorités nazies fut souvent motivée par la volonté du régime de Mussolini d'affirmer leur souveraineté vis-à-vis de son allié allemand.
En outre, comme le souligne l'historien Davide Rodogno qui s'est penché sur la politique d'occupation italienne en France métropolitaine et dans les Balkans, bien qu'il ne faille pas minimiser les actes de sauvetage individuels des soldats italiens, il faut les replacer dans le contexte militaire de l'automne 1943, au moment de la désintégration du régime de

11 C'est surtout grâce aux recherches sans cesse mises à jour par le CDEC (Centre de documentation juive contemporaine de Milan) et en particulier de Liliana Picciotto, auteur, entre autres, de *Il libro della Memoria : gli ebrei deportati dall'Italia (1943-1945)* (Le livre de la mémoire : les Juifs déportés d'Italie, 1943-1945 – Milan, Mursia, 1991 et 2002) que l'historiographie italienne est parvenue à constituer la liste de la plupart des victimes de la Shoah.

12 Ce sujet reste un tabou en Italie, mais nous savons que la plupart sauvèrent les Juifs en demandant de l'argent ou le transfert de leurs propriétés et de leurs biens.

Mussolini. Á ce moment-là, lorsqu'on pressent un bouleversement militaire de la situation, aider les persécutés ne répond alors plus seulement à un sursaut moral, mais aussi à une logique opportuniste.

Dans la Péninsule, la pire violence antijuive demeure allemande. À la fin de l'Aktion Reinhard, le 23 septembre 1943, le général SS Odilo Globocnik (natif de Trieste) est envoyé avec quatre cent trente de ses hommes dans sa région natale. Berlin veut envoyer un homme violent, et en ce domaine, Globocnik (comme son adjoint Christian Wirth qui l'accompagne et sera tué au combat le 26 mai 1944) a fait ses preuves. Les objectifs et les méthodes du personnel de l'OZAK (acronyme de ce bataillon d'Adriatique) sont semblables à ceux de l'Aktion Reinhard.
Comment expliquer un tel déchaînement de violence dans cette région d'Europe occidentale ? La réponse tient en priorité au souci austro-allemand de germaniser des terres riches et qui donnent accès à la Méditerranée. La Risiera de San Sabba est à l'épicentre de cette violence. Cette ancienne usine de décorticage du riz (désaffectée depuis 1929, voir la contribution de Carlo Spartaco Capogreco) va devenir le quartier général de l'OZAK, dirigée à la fin par Josef Oberhauser. Comme Fossoli puis Bolzano-Gries, la Risiera est un camp de transit pour les Juifs raflés dans les provinces de Fiume et Trieste et destinés à être déportés à Auschwitz. Mais à la différence des autres camps créés en Italie pendant la guerre, la Risiera fonctionne à la fois comme un lieu de répression locale et partiellement d'extermination des « éléments indésirables » (les partisans slovènes et les opposants politiques), et comme un centre pour la planification d'actions militaires et de terreur sur la population civile (voir la contribution de Tristano Matta).
Plusieurs aspects de cette histoire restent à analyser. Qui furent les bourreaux italiens (fascistes ou non) qui participèrent à la chasse aux Juifs ? L'étude des différentes catégories sociales impliquées dans la persécution (police italienne, administration publique, entreprises et milieux culturels) reste encore un chantier de recherche. Si l'Italie a fait un travail remarquable pour redonner un nom aux victimes de la Shoah, comme pour retrouver les Justes qui sauvèrent des persécutés, un travail sur les persécuteurs reste encore en grande partie à accomplir. Le livre récemment publié par l'historien Simon Levis Sullam, *I carnefici italiani. Scene dal genocidio degli ebrei. 1943-1945*[13], semble ouvrir la voie à ces études qui permettraient d'approfondir la connaissance du monde des « perpétrateurs ».

13 Les bourreaux italiens. Scènes du génocide des Juifs, 1943-1945, Milan, Feltrinelli, 2014.

Quel fut l'impact des lois raciales et de la politique de persécution des Juifs sur la population italienne ? La délation ne fut-elle le fait que d'une minorité ? Quelle fut l'importance des actions de sauvetage ? Peut-on parler d'une « indifférence » de la majorité ? Là où l'assimilation était la plus accomplie, comment se déroula l'expulsion de familles intégrées et connues de tous ? Fabio Levi brosse ici un tableau complexe et nuancé de la société italienne face à la montée de l'antisémitisme.
Quant au rôle effectivement joué par les autorités occupantes italiennes pour protéger « leurs » Juifs, quel fut-il – action humanitaire ou stratégie d'affirmation de pouvoir face à l'allié allemand qui, à partir de 1942-1943, exigeait la déportation immédiate de tous les Juifs européens ? Carlo Spartaco Capogreco, par le biais de ses recherches pionnières sur les Juifs d'Albanie, souligne qu'il s'agit d'un chapitre de la Shoah encore largement inexploré[14].
En Italie, comme ailleurs, la Shoah a laissé une même désolation psychique pour les Juifs comme pour ceux des contemporains qui acceptaient de voir. C'est autour de l'enfance que cette désolation s'est manifestée avec le plus de violence (voir le texte de Bruno Maida). Comment les enfants ont-ils vécu l'exclusion ? Puis remodelé leurs souvenirs ? Comment durent-ils abandonner leurs objets les plus chers quand les adultes, eux, disposèrent malgré tout d'une (très) maigre liberté de choix ? Comment durent-ils apprendre la méfiance ? S'accoutumer à diviser le monde entre amis et ennemis et faire très tôt l'expérience de la méchanceté absolue et de la peur, comme celle qui conduisit des religieuses à livrer des captifs aux Allemands ?
Une mince partie des enfants rescapés fréquentera encore les écoles juives après 1945 et participera à la vie religieuse de la communauté. Mais en Italie, comme partout ailleurs en Europe, l'immédiat après-guerre est marqué par une baisse radicale de la pratique religieuse et de la vie juive en général. Et la mémoire que l'on célèbre aujourd'hui sur tous les tons fut aussi ce qui brisa parfois la survie des rescapés, empoisonnant le présent d'un grand nombre et donnant toute sa force au mot d'Aharon Appelfeld : « Ceux qui étaient doués d'une grande mémoire moururent tous. »

Georges Bensoussan
Laura Fontana

14 Nous renvoyons aussi à Michele Sarfatti, « La condizione degli ebrei in Albania fra il 1938 e il 1943. Un quadro generale », in Laura Brazzo et Michele Sarfatti (dir.), *Gli ebrei in Albania sotto il fascismo. Una storia da ricostruire* (Les Juifs en Albanie sous le fascisme. Une histoire à reconstruire), Florence, Giuntina, 2010.



Les Juifs italiens entre le Risorgimento et le fascisme : un regard d'ensemble

Anna Foa, Traduit de l'italien par Lanfranco Di Genio

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 19 à 34
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0019

PARTIE I

Les Juifs d'Italie face au fascisme

LES JUIFS ITALIENS ENTRE LE RISORGIMENTO ET LE FASCISME : UN REGARD D'ENSEMBLE

par Anna Foa[1]

Traduit de l'italien par Lanfranco di Genio

Pour comprendre l'histoire du monde juif italien au début du XXe siècle, avant la montée du fascisme et des lois racistes de 1938, il faut jeter un regard sur la période de l'indépendance italienne, le *Risorgimento*, et l'accès à l'émancipation. En fait, les Juifs italiens, entre le XIXe et XXe siècle, tout en participant à la construction de la nation italienne, ont modifié et adapté leur identité juive de façon différente de celle des autres Juifs d'Europe occidentale. Si l'on veut représenter le parcours des Juifs italiens vers la modernité, il faut partir de l'année 1870, celle de la chute de la papauté, de l'achèvement de l'unité italienne et de la pleine émancipation de tous les Juifs dans l'ensemble de la Péninsule italienne. Cette période s'achève avec le fascisme et la révocation de l'émancipation, qui conduit à la destruction du projet de l'unité italienne fondée sur l'égalité religieuse et civile pour tous. Au cours de cette période, d'autres ruptures surviennent, comme la diffusion du sionisme, la montée du nationalisme, et surtout la Première Guerre mondiale, nouvelle « phase dans l'histoire de la condition juive en Italie, entre les espoirs de l'unité italienne et les traumatismes de l'antisémitisme fasciste[2] ». Le tournant le plus net reste néanmoins celui de l'Émancipation.

Une autre caractéristique très ancienne de l'histoire des Juifs italiens est le nombre réduit des Juifs des communautés italiennes, qui reste presque inchangé entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, alors que les autres communautés européennes sont touchées par de fortes vagues migratoires en provenance de l'Europe de l'Est. Privé du renouvellement qu'apportent ces migrations de l'Est, le monde juif italien tend à s'embourgeoiser[3], ce qui

1 Historienne, professeur d'histoire moderne à l'université La Sapienza de Rome.

2 Mario Toscano, « Les Juifs italiens et la Première Guerre mondiale (1915-1918) : entre crise religieuse et sursauts patriotiques », in Actes du colloque international sur l'Italie juive, *Italia Judaica. Gli ebrei nell'Italia unita 1870-1945* (Les Juifs dans l'Italie unie, 1870-1945), Rome, Ministero per i beni culturali e ambientali, Ufficio centrale per i beni archivistici, 1993, p. 286.

3 Voir les essais de Barbara Armani, Mirella Scardozzi, Luisa Levi d'Ancona et Ilaria Pavan dans le dossier paru dans

entraîne l'absence d'un prolétariat juif, comme en Europe ou aux États-Unis. Même au sein de la communauté romaine, la plus pauvre et la moins bien intégrée, formée de petits bourgeois travaillant dans le menu commerce, on note l'absence d'ouvriers.

En 1800, on comptait 34 300 Juifs italiens sur une population d'environ 18 millions d'habitants ; en 1900, ils étaient 43 100 sur 34 millions ; en 1938, 45 700 sur 43 millions, soit un sur mille. La croissance démographique était beaucoup plus faible que dans les autres communautés juives de la diaspora. Par rapport au total de la population mondiale juive, la proportion était, en 1800, de 13,7 pour mille ; en 1900 de 4,1 pour mille ; entre 1938 et 2000 de 2 pour mille. En 1948, après la Shoah, les Juifs italiens inscrits à une communauté étaient 27 861, alors qu'en 2010, ils étaient 24 460[4].

Le monde juif italien a anticipé la tendance à la baisse de la natalité, un phénomène qui s'affirme en Europe au cours de la seconde moitié du XXe siècle. Au début de 1900, la croissance démographique des Juifs italiens était presque inexistante, à l'exception de la communauté romaine où, dans les années 1940 encore, les familles les plus pauvres avaient de six à dix enfants. Dans le modèle familial traditionnel, le marqueur de la richesse était le nombre d'enfants.

Les mariages mixtes, en revanche, étaient le signe le plus évident de l'assimilation. C'est pourquoi ils suscitèrent des polémiques entre le rabbinat et les institutions dès l'introduction du mariage civil. Mais à cet égard, les données ne sont pas homogènes. À Trieste, par exemple, on passe de 4 % en 1870 à 59 % au cours des années vingt ; à Milan, on passe de 56 % dans les années trente, à 70 % dans les années soixante-dix ; à Rome on passe de 8 % dans les années trente, à 40 % dans les années quatre-vingt[5]. Les différences entre la communauté romaine et les autres sont fortes aussi dans ce domaine.

Après l'Émancipation – un processus qui a suivi les étapes de la construction de la nation italienne, du Piémont, en 1848, jusqu'à la prise de Rome, en 1870 –, le nombre de communautés juives a progressivement baissé avec l'émigration des Juifs vers les grandes villes, phénomène en cours depuis le début du XIXe siècle.

Quaderni Storici, XXXVIII : *Ebrei borghesi* (Juifs bourgeois), dirigé par de Barbara Armani et Guri Schwarz, 2003.

4 Sergio Della Pergola, « La via italiana all'ebraismo : una prospettiva globale » (La voie italienne au judaïsme, une perspective globale), in *Rassegna Mensile di Israel*, n° *LXXVI, 1-2: Un'identità in bilico : l'ebraismo italiano tra liberalismo, fascismo e democrazia (1861-2011)* (Une identité en sursis : le judaïsme italien entre libéralisme, fascisme et démocratie, 1861-2011), sous la direction de M. Toscano, numéro dédié au 150e anniversaire de l'Unité d'Italie, 2010, p. 19-54.

5 Sergio Della Pergola, « La popolazione ebraica in Italia nel contesto globale » (La population juive en Italie dans le contexte juif global), in Corrado Vivanti (dir.), *Gli ebrei in Italia* (Les Juifs en Italie), t. II : *Dall'emancipazione a oggi* (De l'émancipation à aujourd'hui), *Storia d'Italia, Annali 11*, Turin, Einaudi, 1997, p. 897-936.

Entre 1840 et 1931, le nombre de communautés est passé de 87 à 23. Cette migration ne concerne pas l'ancien État pontifical, où le transfert des Juifs dans les ghettos des grandes villes de Rome et Ancône avait déjà eu lieu à la fin du XVIe siècle. Il est en revanche assez important dans la région du Piémont où les nombreuses petites communautés juives étaient presque toutes devenues des ghettos. L'émigration des Juifs vers la capitale, Turin, commence à la fin du XIXe siècle : on assiste alors à leur intégration et à leur progressive ascension sociale. La communauté de Milan, qui dépend de celle de Mantoue, augmente considérablement à partir de la seconde moitié du XIXe siècle jusqu'à devenir la deuxième communauté italienne. La communauté romaine, qui comptait cinq mille personnes après l'ouverture du ghetto en 1870, voit son effectif augmenter progressivement suite à l'arrivée d'une centaine de familles des autres régions italiennes, attirées par le rôle de la nouvelle capitale. Rome, suivie de Milan, devient le noyau central du judaïsme italien, alors que la population des autres communautés connaît une baisse constante[6].
Grâce à l'émancipation qui annule les interdits visant les Juifs, le niveau de vie s'accroît fortement[7], une prospérité économique s'installe, inséparable d'une ascension sociale. À la fin du XIXe siècle, le monde juif italien évolue, passant du commerce aux professions libérales, en particulier grâce à son niveau de scolarisation : 94 % des Juifs (hommes et femmes) étaient scolarisés, contre 50 % pour le reste de la population. Les différences étaient encore plus élevées parmi les garçons en âge scolaire[8]. Au début du XXe siècle, la proportion de Juifs dans les universités (dans le domaine des lettres comme dans le domaine scientifique), est très supérieure au reste de la population : 3,8 % en 1901 et 8,7 % en 1938. Il en va de même dans les facultés de droit, de médecine et dans la carrière militaire. Cette ascension professionnelle entraîne leur intégration dans l'administration de l'État, dans l'industrie et dans le monde politique. Cette progression est moins accentuée à Rome, où l'expérience du ghetto s'est prolongée. Au début du XXe siècle, la majorité des Juifs (près de 57 % de la population juive active) y travaille encore dans le commerce. Dans la plupart des cas, il ne s'agit que de petits marchands colporteurs, assez pauvres. En 1928, à Rome, ces petits marchands représentent encore 14 % des hommes juifs en activité[9].

6 Sergio Della Pergola, « La via italiana all'ebraismo », *art. cit.*, p. 27 *sq*.
7 Fabio Levi, « Gli ebrei nella vita economica italiana dell'Ottocento » (Les Juifs dans la vie économique italienne au XIXe siècle), in Corrado Vivanti (dir.), *Gli ebrei in Italia*, *op. cit.*, p. 1176-1180.
8 Franco Sabatello, « Trasformazioni economiche sociali degli Ebrei in Italia nel periodo dell'Emancipazione » (Transformations économiques et sociales des Juifs en Italie dans la période de l'émancipation), in *Italia Judaica*, *op. cit.*, p. 114-124.
9 Stefano Caviglia, *L'Identità salvata. Gli Ebrei di Roma tra fede e nazione, 1870-1938* [L'identité sauvée. Les Juifs de Rome entre foi et nation (1870-1938)], Rome et Bari, Laterza, 1996, p. 9-10.

En 1911, selon le recensement général, la distribution professionnelle des Juifs est différente du reste de la population. Le secteur agricole occupe 8,15 % des Juifs, contre 55,51 % des Italiens en général. Dans l'industrie, on trouve 27,19 % de Juifs contre 30,19 % (la plupart sont des cadres et rarement des ouvriers). Dans le commerce, il y a 41,57 % de Juifs contre 5,63 % pour le reste des Italiens, et dans l'administration et les professions libérales, ils sont 23,09 % contre 8,67 %.

On peut donc affirmer qu'à la fin du xixe siècle, selon les régions et les villes, les communautés juives italiennes vivent des expériences fort différentes. Il faut rappeler qu'au sud et dans les îles, du fait de leur expulsion (à la fin du xve siècle) de Sicile et de Sardaigne, alors sous domination espagnole, puis du royaume de Naples, il n'y a pas de présence juive organisée. En Toscane, l'expérience historique des ghettos de Florence et de Pise est différente de celle de Livourne, où l'on avait accueilli, à la fin du xvie siècle les Juifs portugais en régime de liberté. Il existe un fort lien de continuité entre les communautés juives et les ghettos : dans les années 1960 encore, sur vingt-deux communautés juives, dix-huit se trouvaient là où avait existé jadis, même temporairement, un ghetto[10].

Sur ces diversités se greffent les effets du nouvel État unitaire qui octroie la parité et la liberté à tous les Juifs, sans toutefois unifier la législation sur le statut juridique des communautés et sur leurs rapports avec l'État italien. La loi Rattazzi, de 1857, avait reconnu aux communautés du Piémont, de la Ligurie, de l'Émilie et des Marches le droit de s'organiser en tant qu'institution morale. En outre, elle obligeait tous ces Juifs à s'inscrire au sein de leur communauté à qui l'on octroyait le droit de lever un impôt. À Rome, Sienne et Florence, il y avait des associations volontaires où l'inscription était libre. Les communautés de Lombardie et de Vénétie rendaient l'inscription obligatoire. En 1865, un projet de loi prévoyait d'appliquer la loi Rattazzi à toutes les communautés. Mais il ne fut pas ratifié, et ce n'est qu'en 1930, sous le fascisme, qu'on unifia la législation et que l'inscription devint obligatoire pour toutes les communautés. Elle ne fut abolie qu'en 1987. Aucune organisation juive nationale intercommunautaire ne vit le jour de tout le xixe siècle, à l'exception des comités régionaux qui avaient adhéré à l'Alliance israélite universelle, dont le son siège central se trouvait à Paris. En 1909 se réunit à Milan le premier congrès de l'Union des communautés israélites italiennes, qui ne fut toutefois officiellement fondée qu'en 1920[11].

10 Anna Foa, *Ebrei in Europa dalla peste nera all'emancipazione XIV-XIX secolo* (Les Juifs en Europe de la Peste Noire à l'Émancipation), nouvelle édition revue et augmentée, Rome et Bari, Laterza, 2008.

11 Tullia Catalan, « L'organizzazione delle Comunità ebraiche italiane dall'Unità alla prima guerra mondiale »

Entre la seconde moitié du XIXe siècle et le début des années 1900, les plus importantes communautés italiennes, celles de Rome, de Trieste, de Bologne, de Florence, de Vercelli, de Carpi, de Reggio, de Parme, de Modène et de Vérone, construisirent de nouvelles synagogues adaptées aux exigences du monde juif émancipé. Celles-ci furent érigées de façon à être très visibles au sein du tissu urbain, après des siècles de discriminations liées aux lois de l'Église et des États. À Rome, après la démolition du ghetto à la fin du XIXe siècle, on abattit l'ancien édifice de la synagogue des Cinque Scole. Le nouveau bâtiment du temple, haut et majestueux, fut inauguré en 1904 en présence des autorités de l'État : « Leur nouveau lieu de prière devait être avant tout un monument, il devait s'élever avec fierté au milieu des autres constructions de la nouvelle ville et représenter de façon concrète et visible leur gratitude et leur orgueil de citoyens à la nation qui les avait émancipés[12]. » L'emploi du terme « temple », typique de l'âge de l'émancipation, remplace celui de *scola* et de synagogue, et il fait allusion explicitement au Temple de Salomon et à la dignité reconquise des Juifs. L'une des caractéristiques fondamentales des synagogues de l'Émancipation est le plan en forme de basilique, dont les bancs se tournent vers la *teva* (le pupitre) et l'*aron* (l'arche qui abrite les rouleaux de la Torah). L'architecture est un mélange de style moresque, espagnol, byzantin, roman, typique de l'éclectisme architectural de cette période. « En nous inspirant du style grec, nous développâmes assez librement notre système architectural, qu'on voulut directement influencé par des motifs asiatiques et notamment assyriens, subordonnés aux exigences modernes. » C'est en ces termes que les deux architectes non juifs du temple de Rome, Vincenzo Costa et Osvaldo Armanni, décrivent leur projet[13]. Pour la communauté, ce mélange de styles est destiné à être un élément de distinction identitaire, difficile à dessiner au niveau architectural, alors que le plan à basilique exprime les nouvelles exigences d'intégration dans le monde environnant, mais aussi les suggestions de la culture religieuse catholique.

Parmi les caractéristiques des synagogues de l'émancipation, on note l'orgue qui, malgré les résistances qui lui sont opposées au cours du XIXe siècle, se retrouve dans toutes les synagogues de cette époque, du

(L'organisation des communautés juives italiennes de l'Unité à la Première Guerre mondiale), in Corrado Vivanti (dir.), *Gli ebrei in Italia*, *op. cit.*, p. 1245-1290.

12 Stefano Caviglia, *L'Identità salvata*, *op. cit*., p. 82.

13 Giani Ascarelli et Sergio Terracina, « Un' architettura fra rappresentazione e tradizione » (Une architecture entre représentation et tradition), in Giani Ascarelli *et alii* (dir.), *Il Tempio Maggiore di Roma nel centenario dell'inaugurazione della Sinagoga 1904-2004* (Le Temple Majeur de Rome, centenaire de l'inauguration, 1904-2004), Turin, Allemandi, 2004, p. 48.

Temple Majeur de Rome à ceux de Trieste, de Turin, de Florence, etc. En ce qui concerne le rituel, dans l'Italie des ghettos, on avait longtemps gardé les différences entre les rites italien, espagnol et français selon les traditions apportées par les vagues migratoires des XIVe-XVIe siècles (comme on pouvait le remarquer à Rome dans l'édifice des Cinque Scole). À la fin du XIXe siècle, une réorganisation du rituel et la disparition des rituels minoritaires, comme le rituel français d'Asti, Fossano et Moncalvo dit APaM dans le Piémont, s'imposa[14].

Le débat sur l'emploi de l'orgue, perçu par le milieu traditionnel juif italien comme un produit de l'influence chrétienne et comme un pas vers l'assimilation, nous permet d'aborder la question de la religion pour les Juifs émancipés et leur façon de se confronter à la tradition afin de l'adapter à la modernité. Dans cette démarche, l'adhésion à la tradition religieuse l'emporte. En fait, malgré l'adoption de styles de vie, d'éducation et de professions différents, la sphère religieuse reste liée à la tradition. En dépit des débats qui avaient lieu alors en Europe et qui poussaient les Juifs à se remettre en question face à la modernité, la discussion, en Italie, fut modérée et ne déboucha pas sur une réforme religieuse du monde juif italien (comme ce fut le cas dans le monde juif allemand). Entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, on entendit des voix, très minoritaires, qui proposaient de reporter le samedi au dimanche, demandaient l'abolition du deuxième jour des fêtes ainsi que des réformes de la liturgie. Le rabbinat refusa tout changement au nom du respect de la forme orthodoxe « moderne ».
Un long processus culturel et religieux commença au début du XIXe siècle et accompagna la voie vers l'Émancipation et la construction de l'État italien. Au XIXe siècle, la culture juive italienne avait trois centres culturels qui eurent des rapports intenses avec le monde juif non italien : celui d'inspiration allemande représenté par Samuel Luzzatto (Shadal), celui livournais dont le représentant est le célèbre mystique et cabaliste Elia Benamozegh, et celui piémontais inspiré par la France dont le représentant le plus notable est Lelio Della Torre. Malgré leurs formations différentes – française et liée à la tradition pour Della Torre, pleinement allemande pour Luzzato qui puisait dans la culture de la Haskalah, introduite en Italie à la fin du

14 Gadi Luzzatto Voghera, « La religione degli ebrei in Italia » (La religion des Juifs en Italie), in Mario Toscano (dir.), *Un'identità in bilico : l'ebraismo italiano tra liberalismo, fascismo e democrazia (1861-2011)* [Une identité en sursis: le judaïsme italien entre libéralisme, fascisme et démocratie (1861-2011)], numéro spécial de *La Rassegna Mensile di Israel* dédié au 150e anniversaire de l'unification de l'Italie, n° LXXVI, 1-2, 2010.

XVIIIe siècle par des rabbins comme Elia Morpurgo, Isacco Samuele Reggio et Benedetto Frizzi –, les deux rabbins, Luzzatto et Della Torre fondèrent, en 1838, le Collège rabbinique de Padoue, qui allait durer jusqu'en 1871. Ce collège forma deux générations de rabbins et fut un modèle pour les écoles rabbiniques européennes. Au milieu du XIXe siècle, Elia Benamozegh fonde l'École rabbinique de Livourne, assez lointaine du modèle allemand de celle de Padoue, mais qui joua tout de même un rôle important dans le contexte juif européen et italien[15]. Le modèle italien d'orthodoxie, différent, plus ouvert et modéré que celui de l'Europe occidentale, est ainsi né dans le contexte d'un long parcours d'acceptation de la modernité : dans son rapport étroit avec la culture séculaire, dans sa langue depuis des siècles, l'italien, dans son rapport avec le monde extérieur, dans sa connaissance et dans sa capacité de l'influencer et de s'en nourrir.

Après ces années de créativité, avec l'Émancipation, la culture religieuse italienne entre dans une crise profonde que seul le mouvement sioniste au début du XXe siècle va ralentir. Quelques grands rabbins, comme Zvi Perez Chajes et Shmuel Margulies, se sont distingués, dans le contexte général, en travaillant surtout sur l'éducation religieuse, par leurs efforts pour tenter de résister aux attraits de l'assimilation, qui concernait non seulement les intellectuels et les classes sociales aisées – ils se sentaient proches des « Juifs sans Dieu » du reste de l'Europe occidentale[16] –, mais également les couches populaires, de plus en plus indifférentes et qui aspiraient aussi à l'intégration. À cette époque, il ne reste que quelques expressions de religiosité populaire, ainsi qu'une pratique perçue comme une tradition familiale, répandue dans le monde bourgeois et liée aux fêtes et à des réminiscences de cacherout. Cependant, « l'attachement religieux au judaïsme persistait sur le fond, même s'il s'éclipsait vers des positions plus modernes. La religion juive, à l'instar des autres formes de croyance, était considérée comme un héritage du passé, une vieille tradition de famille devenue obsolète dans l'époque présente[17] ».
En Italie, faute d'une Réforme semblable à celle de l'Allemagne, et à cause de la faible diffusion des débats sur la Haskalah, on a longtemps cru que le monde juif italien avait obtenu l'émancipation grâce aux changements

15 Gadi Luzzatto Voghera, « Aspetti della cultura ebraica in Italia nel secolo XIX » (Aspects de la culture juive en Italie au XIXe siècle), in Corrado Vivanti (dir.), *Gli ebrei in Italia*, *op. cit.*, p. 1215-1241.
16 Anna Foa, *Diaspora. Storia degli ebrei nel Novecento* (Diaspora. Histoire des Juifs au XXe siècle), Rome et Bari, Laterza, 2009.
17 Gadi Luzzatto Voghera, « La religione degli ebrei in Italia », *art. cit.*, p. 268.

politiques et culturels du monde non juif. Au cours des dernières années, cette image a été complètement remise en question : on a, par exemple, souligné l'existence en Italie d'un processus juif d'élaboration du changement. Les Juifs se sont engagés à fond dans la construction de la nouvelle nation italienne tant sur le plan de la lutte armée que dans la formation de la culture, et aussi au niveau politique, dans la création d'un État libéral fondé sur l'égalité des citoyens et la liberté de culte. Le monde juif a participé activement au *Risorgimento* en s'identifiant au nouvel État italien, un État où les Juifs italiens pouvaient vivre sans renoncer à leurs principes et à leurs idéaux, en s'assimilant, comme l'a écrit Francesca Sofia, « à un système de valeurs, plutôt qu'à un peuple, à une nation constituée physiquement, à une langue[18] ».

Dans l'évolution du judaïsme italien à ce moment-là, on peut mettre en lumière un élément de nouveauté : sa participation à la vie politique nationale, mais surtout son adhésion à la conception de la politique comme une valeur en soi – idée totalement étrangère au monde juif italien traditionnel, mais qui deviendra un idéal accepté et profondément intégré, comme s'il avait toujours fait partie du *modus vivendi* de la communauté. « La politique, et sa vision culturelle, devint le noyau central d'une émancipation qui n'avait pas été simplement octroyée, mais atteinte grâce à l'engagement des Juifs dans l'unité de l'Italie », écrit Bruno Di Porto[19]. À partir de la seconde moitié du XIXe siècle, la participation des Juifs à la construction de l'État ne concerne pas seulement les personnalités célèbres qui ont occupé des postes importants au niveau politique et de l'administration publique, mais une large partie de la communauté juive qui montrait, à travers son engagement quotidien et responsable, son sens d'appartenance à la nation italienne. Cette participation enthousiaste aux destins de la nation, on la retrouvera lors de la Première Guerre mondiale.

Un autre élément spécifique de la condition des Juifs italiens est l'absence d'un véritable antisémitisme politique, grâce aux caractéristiques du nouvel État italien, anticlérical et en conflit avec l'Église. L'Église s'accroche à sa tradition antijuive et refuse l'émancipation des Juifs accusés d'avoir inventé cette modernité tant détestée. Tout commence en 1870, après la chute du pouvoir temporel du pape. Suite à leur émancipation, les Juifs, pour Pie IX,

18 Francesca Sofia, « Su assimilazione e autocoscienza ebraica nell'Italia liberale » (Sur l'assimilation et l'autoconscience juive dans l'Italie libérale), in *Italia Judaica*, *op. cit.*, p. 45.

19 Bruno Di Porto, « Ebrei italiani dell'Ottocento, tra politica e cultura, tra italianità ed ebraismo » (Les Juifs italiens au XIXe siècle entre politique et culture, entre italianité et judaïsme), in Marina Beer et Anna Foa (dir.), *Ebrei, minoranze e Risorgimento, Storia, cultura, letteratura* (Juifs, minorités, *Risorgimento*. Histoire, culture, littérature), Rome, Viella, 2013, p. 40.

deviennent « des chiens qui aboient dans les rues[20] ». L'axe principal de cette opposition antijuive, mêlée à l'antisémitisme européen fin de siècle jusqu'à récupérer les anciennes accusations du sang, est celui de la polémique relative à l'émancipation. Les voix libérales qui y étaient opposées sont faibles, même si, *a posteriori*, on les a surestimées, à la lumière des lois de 1938 et de la Shoah[21]. On a parlé alors d'une émancipation « échouée ». En réalité, personne ne pouvait prévoir ces issues dramatiques. À cette époque, toute la société s'ouvrait politiquement et économiquement aux Juifs, et, malgré quelques épisodes d'antisémitisme libéral, on était très loin de la formation de partis et de mouvements politiques antisémites comme en Autriche, en Allemagne ou en France, lors de l'affaire Dreyfus, qui a vu s'opposer antisémites et dreyfusards. L'hostilité de l'Église envers les Juifs s'atténue avec le pontificat de Pie X et l'amélioration de des rapports du pape avec l'État italien. Dès lors, l'attitude de l'Église oscille entre son antijudaïsme traditionnel hostile à l'émancipation, les nouveaux germes d'un « philosémitisme », qui s'épanouiront bien plus tard, et les tendances d'une petite minorité catholique prête à adopter les nouvelles idéologies racistes et la mythologie du sang.

En 1908, seule l'Église s'oppose à l'élection en tant que maire de Rome, ville qui accueille le Vatican, d'Ernesto Nathan, deux fois « étranger » puisqu'il est juif et anglais, au moins jusqu'à son entrée en politique. Personne ne s'oppose à Alessandro Fortis, premier président juif du Conseil en 1905, ni à Sidney Sonnino, protestant, mais dont le père est juif, deuxième président en 1906, ni à Luigi Luzzati, troisième président en 1910. À partir de 1911 cependant, la guerre de Libye, contestée par la presse internationale, suscite au sein du nouveau mouvement nationaliste italien des sentiments antijuifs. Les polémiques s'élèvent contre les socialistes et contre les Juifs, accusés d'avoir une double appartenance nationale et d'être plus favorables à l'empire ottoman qu'à la patrie italienne. La fin du conflit apaise ces accusations, qui disparaissent lors de la Première Guerre mondiale, mais la montée du parti nationaliste commence à semer les premiers germes antisémites.

20 Anna Foa, « "Non più figli ma cani latranti". La fine del ghetto di Roma » (« Ce ne sont plus des enfants, mais des chiens qui aboient ». La fin du ghetto de Rome), in *Lo spazio della storia. Studi per Vittorio Vidotto* (L'espace de l'histoire. Études pour Vittorio Vidotto), Rome et Bari, Laterza, 2013, p. 53-63.

21 Andrew Canepa, « Emancipazione, integrazione et antisemitismo liberale : il caso Pasqualigo » (Émancipation, intégration et antisémitisme libéral en Italie. L'affaire Pasqualigo), *Comunità*, XXIX, 1975, 174, p. 166-203 ; Stefano Caviglia, *L'Identità salvata*, *op. cit*.



La famille juive italienne Momigliano-Luzzati, vers 1900, Italie.
Archive CDEC, fonds photographique « Simonetta Luzzatti », photo n° 038-090.

Le nouveau mouvement sioniste avait alimenté les accusations de double appartenance. Il prônait l'idée d'une émigration vers Eretz Israël, en particulier pour les Juifs européens encore victimes de l'oppression antisémite et privés de l'émancipation. Après la Première Guerre mondiale, le mouvement sioniste italien devient encore plus élitiste. À côté de l'idée d'une patrie juive, il développe celle d'une renaissance du monde juif affaibli par l'assimilation. Ses personnalités les plus importantes sont Alfonso Pacifici, Dante Lattes et Carlo Alberto Viterbo. Voici la description qu'en fait, en 1920, lors de sa visite en Italie, le chef du mouvement sioniste, Chaïm Weizmann : « Très minoritaires, ils représentent néanmoins une grande force morale, si bien que nombre d'antisionistes convaincus les considèrent comme des “apôtres” de la renaissance juive et, tout en étant incapables de les comprendre, ils les respectent[22]. » À Rome, au début des années 1920, se forme le groupe *Avodà* . Un de ses membres, Enzo Sereni, gagne la Palestine en 1927. Ce groupe reliait l'idée d'un judaïsme intégral (Pacifici et Lattes) à celle de la transformation de la bourgeoisie juive en un prolétariat ouvrier et paysan. Dans une lettre de 1928, adressée à Pacifici, qui représente cette conception religieuse, Enzo Sereni souligne ce caractère du sionisme italien :

22 Simonetta Della Seta Torrefranca, « Identita religiosa e identita nazionale nell'ebraismo italiano del novecento » (Identité religieuse et identité nationale dans le judaïsme italien du XXe siècle), in *Italia Judaica*, *op. cit.*, p. 263. Voir aussi Mario Toscano, *Judaïsme, sionisme, société: le cas italien,* in Francesca Sofia et Mario Toscano (dir.), *Stato nazionale ed emancipazione ebraica* (État-nation et émancipation juive), Rome, Bonacci, 1992, p. 393-420.

> En Italie […], le mouvement sioniste n'était pas violemment anti-traditionaliste. Pourquoi ? La raison est simple. Dans les pays de l'Est, la tradition organisée était vraiment un obstacle au renouveau du judaïsme, alors que chez nous elle n'existait presque pas. Par conséquent, le mouvement de « réactivation » du judaïsme, au lieu de la percevoir comme un empêchement, considéra la tradition comme un objet qu'il fallait rénover, quelque chose à reconstruire. Le guide spirituel de cette renaissance fut le rabbin traditionaliste Margulies. Se forma ainsi son idéologie de l'intégrisme juif, de la nécessité de la renaissance de tout le judaïsme, d'un retour, et non pas d'un mouvement de progression[23].

Cette récupération du sionisme dans un sens identitaire et religieux dominera jusque dans les années 1930. Tout cela sans qu'intervienne de changement d'attitude des Juifs italiens envers le sionisme, puisque la majorité d'entre eux y reste soit indifférents, soit même hostiles. Avant la Seconde Guerre mondiale, près de cinq cents Juifs italiens ont émigré en Palestine, dont 90 % après les lois de 1938. Seuls cinquante-trois s'y sont rendus dans les années 1920 et 1930. La plupart des migrants sont partis de Florence et Trieste (20 % seulement de Rome)[24].

Au cours du XIXe siècle, l'un des phénomènes les plus intéressants est la naissance de la presse juive. C'est au Piémont que commence cette nouvelle expérience, là où débute le processus d'émancipation des Juifs et leur participation à la vie politique et culturelle de la nation. Grâce à l'égalité juridique la presse peut naître : « Au milieu de cette nouvelle vie émancipée, ou sur la voie de l'émancipation, les Juifs italiens ont besoin d'un magazine capable d'illustrer la pensée et la vie d'Israël », écrit ainsi Attilio Milano[25]. Dans un monde juif en mutation, dans le contexte du processus d'émancipation, l'objectif de la presse juive, au milieu du XIXe siècle, est de transmettre au monde juif la connaissance du judaïsme, sa pensée et son essence.

Les premiers magazines, comme la *Rivista Israelitica*, publiée entre 1845 et 1848 par Cesare Rovighi à Parme, et *L'Educatore israelitico*, publiée à Vercelli

23 Simonetta Della Seta Torrefranca, « Identita religiosa e identita nazionale… », *op. cit.*, p. 271.

24 Arturo Marzano, *Una terra per rinascere : gli ebrei italiani in Palestina prima della guerra, 1920-1940* (Une terre pour renaître. Les Juifs italiens et l'émigration en Palestine avant la guerre, 1920-1940), préface d'A. Cavaglion, Gênes, Marietti, 2003.

25 Attilio Milano, « Un secolo di stampa periodica ebraica in Italia » (Un siècle de presse juive en Italie), *La Rassegna Mensile di Israel*, XII, 1938, 7-8-9, p. 97. Voir aussi Anna Foa, « Gli ottanta della Rassegna » (Les quatre-vingts ans de La *Rassegna*), *La Rassegna Mensile di Israel*, LXXV, 1-2, p. 11-26.

(1853-1873) et devenu ensuite *Il Vessillo Israelitico* (Cuneo, 1874-1922), diffusent des valeurs d'intégration dans cette période d'émancipation, et en même temps les craintes de « l'assimilation » et d'une perte d'identité. Après 1915, à la suite du développement du mouvement sioniste, la diffusion de la presse connaît une forte croissance. L'hebdomadaire *Israël*, fondé à Florence par Dante Lattes et Alfonso Pacifici, né de la fusion du *Corriere Israelitico* de Trieste et de *La Settimana israelitica* de Florence, joue dans ce processus un rôle important : « Le journal offrit pendant longtemps aux lecteurs le panorama le plus complet et le plus juif, en se présentant souvent, par la variété des sujets traités, comme le porte-parole du judaïsme italien. En outre, il fut le journal des sionistes dans leur lutte contre l'assimilation[26]. » Lattes et Pacifici sont deux personnages clés du judaïsme italien : tous les deux sont originaires de Toscane, l'un fut l'élève d'Elia Benamozegh à Livourne, et l'autre de Samuel Margulies à Florence. Tous deux furent les représentants de ce sionisme religieux qui caractérise l'expérience italienne, et pour eux, le journalisme était une mission destinée à réveiller l'esprit du judaïsme italien jugé assimilé. En 1925, Lattes et Pacifici fondent *La Rassegna Mensile di Israël*. À partir de 1930, lorsque le premier en assume seul la direction, il devient mensuel. Alors que l'hebdomadaire *Israël* s'adressait à l'ensemble du monde juif italien, *La Rassegna* se veut un magazine destiné à un public juif cultivé, « un moyen moderne et efficace de diffusion culturelle pour les Juifs cultivés et incultes en matière de judaïsme[27] ».

La participation des Juifs italiens à la Première Guerre mondiale, en 1915, fut enthousiaste, bien que le pays soit allié à l'Entente aux côtés de la Russie antisémite et autocrate. Pour les Juifs, le conflit marquait l'accomplissement du processus de l'unité nationale : « Pour la première fois, depuis que les Israélites ont obtenu la liberté et le droit d'être des citoyens italiens, il leur est donné la possibilité d'affirmer, à travers leur valeur et leur sang, l'affection et la dévotion pour l'Italie », comme le déclarait le rabbin Sacerdoti, lors de la bénédiction donnée aux Juifs qui partaient pour le front[28]. Tous les articles, les discours et les sermons sont imprégnés de patriotisme italien, mêlé à des images de l'histoire juive. On cite alors les Macchabées, on

26 Francesco Del Canuto, « La soppressione della stampa ebraica in Italia e la sua ripresa (1938-1944) » (La suppression de la presse juive en Italie et sa reprise, 1938-1944), *Italia Judaica*, *op. cit.*, p. 467.
27 Giorgio Calabresi, « Nel ventesimo compleanno della *Rassegna* » (Le vingtième anniversaire de *La Rassegna*), *La Rassegna Mensile di Israel*, XX, 12, 1954, p. 495.
28 Stefano Caviglia, *L'Identità salvata*, *op. cit.*, p. 169.

parle de martyrs, de héros, et l'on reprend même le *Kiddoush Hashem* afin d'exalter le sacrifice du sang des Juifs[29]. La bataille pour la pleine liberté des Juifs qui ne sont pas encore émancipés donne à cette participation à la guerre une valeur juive universelle. L'enthousiasme patriotique est plus fort encore dans les régions soumises à l'Empire austro-hongrois. À Trieste, à Gorizia et à Fiume, les Juifs, bien que sujets autrichiens, se sentent italiens. Comme partout en Europe, ils se battent contre d'autres Juifs et les rabbins militaires, une toute nouvelle institution qui suscite des débats au sein du monde juif, célèbrent les fêtes juives au front et réconfortent les blessés. Face aux rumeurs qui, en Italie comme ailleurs, accusent les Juifs de ne pas participer à la guerre, on vérifie le nombre de soldats et de tués juifs : ils sont 250 à être tombés au front, un chiffre proportionnellement assez élevé. En 1921, le roi inaugure à la synagogue de Rome un monument dédié aux Juifs romains morts au cours des guerres d'indépendance et de la Première Guerre mondiale[30].
La guerre accroît des tensions jusqu'alors peu visibles, notamment le conflit entre les sionistes et les assimilationnistes. La révolution russe de 1917 et la déclaration Balfour, cette même année, modifient le débat culturel et religieux en Italie. Sous le fascisme, au cours des années 1930, juste avant les lois de 1938, un conflit majeur oppose les Juifs fascistes et antisionistes aux Juifs antifascistes et non-sionistes, aux Juifs sionistes enfin. En 1938, le groupe fasciste juif « La nostra Bandiera » agresse le journal *Israël* de Florence. Peu après, les Juifs sont exclus de la vie de la nation.

On peut affirmer qu'il y eut deux parcours d'émancipation et d'intégration des Juifs en Italie : d'un côté, les communautés du Nord, et de l'autre la Communauté de Rome, plus nombreuse et historiquement plus significative du fait de sa longue existence aux côtés de la papauté et de la permanence séculière du ghetto. En 1870, la sortie du ghetto ne fut pas aisée, elle fut plus difficile que dans le Piémont ou en Toscane, en partie à cause de la crise culturelle et sociale traversée par la Communauté dans les dernières années de vie du ghetto. Dans une situation de grande pauvreté, après la démolition du ghetto, la voie de l'intégration fut difficile. L'adhésion à la communauté devint volontaire, et nombreux furent ceux qui s'éloignèrent à ce moment-là. Seuls quelques notables et des Juifs originaires d'autres communautés italiennes participèrent à la nouvelle vie politique.

29 Carlotta Ferrara degli Uberti, *Fare gli ebrei italiani. Autorappresentazioni di una minoranza (1861-1918)* (Fabriquer les Juifs italiens. Autoreprésentations d'une minorité, 1861-1918), Bologne, Il Mulino, 2011, p. 200.
30 Stefano Caviglia, *L'Identità salvata*, *op. cit*., p. 168.

La vieille structure économique fondée sur le petit commerce se maintint jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Entre la fin du ghetto et les lois de 1938, il y eut peu de progrès au niveau de l'instruction, de la répartition professionnelle et de la richesse.
Comparé aux petites communautés du Nord, formées de Juifs bourgeois, les différences étaient tranchées. Dans les couches les plus pauvres du monde juif romain, on vivait encore selon les modèles traditionnels, dans des familles aux nombreux enfants, bien loin du style de vie des communautés juives du Nord. La communauté juive de Rome connut une transformation démographique lente et fort semblable à celle de l'ensemble de la population italienne. Le démographe Sergio Della Pergola souligne justement ce paradoxe : « L'Église, qui avait voulu écarter les Juifs romains de la majorité de la population […], avait, d'un point de vue démographique, fini par créer un groupe semblable à la majorité catholique du pays[31]. » Alors qu'au Nord, les Juifs étaient les précurseurs de la tendance démographique et du développement social du reste de la population italienne, la communauté romaine ressemblait davantage au monde non juif, tant que le plan social que culturel. De ce point de vue aussi, pour comprendre la nature des communautés juives italiennes, il faut remonter à l'histoire fragmentée des différentes régions de la Péninsule avant qu'elle devienne une nation au XIXe siècle.

31 Sergio Della Pergola, « La popolazione ebraica in Italia nel contesto globale », *art. cit.*, p. 928-929.



Les juifs italiens et le fascisme (1922-1938)

Ilaria Pavan, Traduit de l'italien par Patricia Amardeil

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 35 à 61
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0035

LES JUIFS ITALIENS ET LE FASCISME (1922-1938)

par Ilaria Pavan[1]

Traduit de l'italien par Patricia Amardeil

> Vis-à-vis du fascisme [...], les Juifs italiens se sont comportés comme l'ensemble des Italiens. Leur aversion tout comme leur adhésion à ce régime ont été dictées par des motifs qui n'ont aucun rapport avec leur judéité. Comme tous les Italiens, ils furent fascistes ou antifascistes (parfois fascistes dans un premier temps, puis antifascistes) parce qu'ils appréhendaient la réalité italienne de diverses manières en fonction de leur formation familiale et culturelle, de leurs convictions morales ou de leurs intérêts personnels[2].

En 1961, Renzo De Felice, dans *Storia degli ebrei italiani sotto il fascismo*, synthétisait sa lecture des rapports entre Juifs et fascisme de cette manière : une profonde intégration de la minorité des Juifs italiens à la vie de la nation, son caractère nettement bourgeois et l'absence dans le fascisme initial de positions antisémites explicites et codifiées. C'est donc bien pour des raisons analogues à celles des autres Italiens que les Juifs de la péninsule ont adhéré au mouvement mussolinien.

À plus de cinquante ans de la parution du travail de De Felice, ces considérations constituent encore un point de départ valable qui permet d'introduire le thème sensible des rapports entre Juifs et fascisme. Cette question est encore inexplorée à bien des égards et ce n'est que depuis quelques années qu'elle fait l'objet d'une attention nouvelle[3]. Si les études sur certains Juifs italiens antifascistes, connus et reconnus, ne

1 Chercheur en histoire contemporaine auprès de la Scuola Normale Superiore de Pise.

2 Renzo De Felice, *Storia degli ebrei italiani sotto il fascismo* (Histoire des Juifs italiens sous le fascisme), Turin, Einaudi, 1993, p. 434.

3 Luca Ventura, *Ebrei con il Duce. « La nostra bandiera » (1934-1938)* (Les Juifs et le Duce. « Notre drapeau »), Turin, Zamorani, 2002 ; Ilaria Pavan, *Il Comandante. La vita di Federico Jarach e la memoria di un'epoca (1874-1951)* (Le Commandant. La vie de Federico Jarach et la mémoire d'une époque, 1974-1951), Milan, Proedi, 2001 ; Ilaria Pavan et Alberto Cavaglion, *Il podestà ebreo. La storia di Renzo Ravenna tra fascismo e leggi razziali* (Le podestat juif. Histoire de Renzo Ravenna entre fascisme et lois raciales), Rome, Laterza, 2006 ; Roberta Raspagliesi, *Guido Jung. Imprenditore ebreo e ministro fascista* (Guido Jung, entrepreneur juif et ministre fasciste) Milan, Franco Angeli, 2012.

manquent pas, il faut maintenant entamer des recherches exhaustives, sans préjugés, sur le degré d'adhésion et d'interpénétration entre la minorité juive et le régime fasciste, dit *fascisme juif*[4].

Pendant des années, la lecture du rapport entre les Juifs et le régime mussolinien s'est réduite, peut-être de manière inévitable et même légitime, sous certains aspects, à une dichotomie victime/bourreau. La persécution antisémite et la Shoah ont constitué, aussi bien dans la mémoire des protagonistes que dans les travaux des historiens qui les ont interprétées, un prisme pour regarder le XXe siècle rétrospectivement, en y appliquant des attitudes, des réactions et des grilles d'interprétation qui, du côté des Juifs, ont évolué seulement après le tournant raciste de 1938. Cela a donné naissance à une espèce de vulgate qui a décrit les Juifs italiens comme « organiquement » antifascistes.

Ces pages ne prétendent absolument pas prouver le contraire, c'est-à-dire que le fascisme était un trait constitutif des Juifs italiens, mais seulement souligner la nécessité d'historiciser et de contextualiser le comportement de la minorité, en faisant du rapport avec le régime un des instruments possibles pour évaluer le degré et les caractéristiques de ce processus d'intégration dans la nation – mais plus généralement d'acculturation[5] – qui a mûri au sein du groupe juif italien après l'émancipation. La réaction de cette minorité vis-à-vis du fascisme doit être mise en relation avec le climat politico-culturel des décennies qui ont précédé l'arrivée au pouvoir de Mussolini. C'est dans ce climat, auquel les Juifs italiens ont pleinement participé, que se trouvent certaines des racines de cette réaction.

Entre le XIXe et le XXe siècle, on assista, même en Italie, à la diffusion d'une pensée, d'un langage et d'un véritable mouvement nationaliste (même dans sa déclinaison sioniste) qui a contribué à une redéfinition de l'identité juive en fonction de données différentes de celles du passé. Alors que, même pour les membres de la minorité, le processus de sécularisation progressait et affaiblissait les liens religieux et communautaires – ou reléguait ces liens au second plan –, de nouvelles références culturelles et identitaires voyaient le jour : socialisme, nationalisme et sionisme devenaient ainsi des parcours

4 Alexander Stille est allé jusqu'à définir « le fascisme juif comme un vrai mouvement idéologique, un phénomène de masse tout autant que le permettait le nombre restreint des membres de la communauté juive italienne » ; Alexander Stille, *Uno su mille. Cinque famiglie ebraiche durante il fascismo* (Un sur mille. Cinq familles juives sous le fascisme), Milan, Mondadori, 1991, p. 16.

5 Sur le concept d'acculturation, Phyllis Cohen Albert, « Ethnicity and Jewish Solidarity in 19th-century France », (ethnicité et solidarité juive dans la france du XIXe siècle), in Jehuda Reinharz, Daniel Swetschinski (dir.), *Mystics, Philosophers and Politicians: Essays in Jewish Intellectual History in Honour of Alexander Altman* (Mystiques, philosophes et politiciens. Contributions à l'histoire intellectuelle juive en hommage à Alexander Altman), Durham, Duke University Press, 1982, p. 249-274.

possibles à travers lesquels les Juifs reformulaient à la fois leur appartenance à leur groupe d'origine et leur rapport à la nation dans laquelle ils vivaient.
Quant aux thèmes qui nous intéressent, ils apparaîtront surtout à travers l'adhésion à un modèle identitaire national-patriotique qui, se greffant sur un solide patriotisme (le patrimoine du monde juif italien depuis les décennies qui ont suivi le *Risorgimento*), conduira de nombreux israélites à insister toujours plus sur les aspects de dévotion envers une nation qu'ils ressentaient sincèrement comme la leur et pour laquelle ils ont combattu en première ligne pendant la Grande Guerre, en s'enrôlant souvent comme volontaires[6].
Le premier conflit mondial joua en fait un rôle essentiel en renforçant ultérieurement un paradigme identitaire déjà marqué en termes national-patriotiques et en représentant un moment décisif de ce processus de *dénationalisation* juive et de *nationalisation* italienne[7].
Dans un tel contexte, pour comprendre le rapprochement de la minorité israélite du régime mussolinien, il convient de se demander dans quelle mesure le dévouement à la nation de nombreux Juifs italiens, déjà mûri au cours des années précédentes, a pu se maintenir fermement au moment du passage de l'État libéral au fascisme, et si, dans certains cas, il a même pu finir par s'incarner encore plus fortement dans la figure du dictateur.

Note chronologique : nous arrêterons notre analyse à 1938, excluant, hormis quelques digressions, les années de la persécution. La période qui commence en 1938 est un chapitre différent, qui aura sur le judaïsme italien des conséquences identitaires et politico-culturelles de longue durée, conséquences qui continueront à se vérifier après la conclusion de la Seconde Guerre mondiale et qui dépassent les limites de ces pages. Sans aucun doute, la persécution antisémite a obligé les Juifs italiens à se réinterroger sur ce qu'avait été jusqu'alors leur rapport avec l'État fasciste et avec la patrie, en modifiant des convictions et des attitudes antérieures.
Note méthodologique : rendre compte du rapport entre les Juifs italiens et le fascisme dans la totalité et dans la pluralité de ses articulations est actuellement impossible, non seulement pour des raisons liées aux sources,

6 Sur les Juifs italiens et la Grande Guerre, Mario Toscano, « Gli ebrei italiani e la prima guerra mondiale 1915-1918 » (Les Juifs italiens et la Première Guerre mondiale, 1915-1918), in Mario Toscano, *Ebraismo e antisemitismo in Italia. Dal 1848 alla guerra dei sei giorni* (Judaïsme et antisémitisme en Italie, de 1948 à la guerre des Six Jours), Milan, Franco Angeli, 2003, p. 110-123 ; Ilaria Pavan, « "The Lord of Hosts is with us" : Italian Rabbis respond to the Great War » (« Le Dieu des armées est avec nous » : les rabbins italiens répondent à la Grande guerre), *Jewish History*, 2015, n° 2, p. 137-162.

7 Mario Toscano, « Dall'"antirisorgimento" al postfascismo : l'abrogazione delle leggi razziali e il reinserimento degli ebrei nella società italiana », (De l'« antirisorgimento » au postfascisme : l'abrogation des lois raciales et la réinsertion des Juifs dans la société italienne), in Mario Toscano, *Ebraismo e antisemitismo*, *op. cit*., p. 249.

dispersées et fragmentaires, mais aussi pour des questions de méthode. Qui sont, en réalité, les Juifs italiens pendant le fascisme ? La question n'est pas rhétorique. Dans une phase historique au cours de laquelle toute classification de la minorité, imposée de l'extérieur, a disparu comme résultat de l'émancipation politico-juridique définitive, définir et délimiter le groupe juif, savoir qui n'en fait pas partie, qui n'en fait plus partie, est une tâche complexe. Elle requiert en théorie une enquête au cas par cas sur la façon dont chaque Juif vivait sa propre appartenance : l'inscription à la communauté, le respect des coutumes et des principales fêtes, le partage de la tradition historico-culturelle du judaïsme, la décision de contracter un mariage endogamique ou exogamique ou de se convertir. Le choix qui a été fait dans les pages qui suivent est un compromis. On tiendra compte des attitudes adoptées envers le fascisme de la part des représentants officiels des institutions juives italiennes et des rabbins – ces deux catégories étant exemptes *a priori* de tout doute concernant leur appartenance. À cela s'ajoutera l'analyse de quelques cas particuliers de personnages d'origine juive avérée. Il s'agit pour la plupart de personnalités publiques qui jouèrent pendant les années du fascisme des rôles importants au niveau politico-institutionnel ou économique et dont le profil et le parcours biographique pendant le fascisme peuvent, avec toutes les précautions d'usage, être considérés comme paradigmatiques.
Ce qui est proposé est donc une analyse inévitablement partiale des rapports entre une partie des élites juives italiennes et le fascisme. Nous sommes conscients du fait que la grande majorité des Juifs italiens est exclue de cette analyse.

Les institutions juives face au régime

Au moment de la montée du fascisme, le judaïsme italien était représenté par la Société des communautés juives italiennes (*Consorzio delle Comunità Ebraiche Italiane*), organisation créée en 1911. Cette société, dont le siège se trouvait à Rome, était présidée par Angelo Sereni, personnalité en vue du judaïsme romain. Elle chapeautait les communautés afin de coordonner et de fédérer l'activité des différents groupes juifs de la Péninsule qui y adhéraient de manière volontaire. Elle était constituée d'un congrès, composé de membres de toutes les communautés affiliées, et d'un comité restreint avec des fonctions exécutives. La faiblesse juridique de cette institution, de nature essentiellement privée, reflétait la fragmentation institutionnelle du

judaïsme italien qui, pendant ces années, était encore organisé selon des législations et des statuts très différents d'une communauté à l'autre.
Le 2 janvier 1924, un peu plus d'un an après l'arrivée au pouvoir du PNF, le vice-président de la Société, Felice Ravenna, écrivait :

> Nous pensions qu'étant donné que notre guerre [le premier conflit mondial] s'était terminée victorieusement, la mission de la Société n'était plus nécessaire ; en revanche, la situation politique des deux dernières années a exigé et exige la plus grande vigilance. La protection des droits des Juifs à l'école et dans la vie publique a pris à certains moments le pas sur toute autre manifestation juive[8].

Les responsables de la Société étaient donc conscients que les mesures politiques adoptées par le nouveau gouvernement avaient introduit des nouveautés qui exigeaient de leur part « la plus grande vigilance ». En particulier, les préoccupations exprimées par Ravenna concernaient la réforme scolaire approuvée par le gouvernement fasciste en 1923. Cette réforme avait donné une orientation fortement confessionnelle à l'école italienne en introduisant l'enseignement de la seule religion catholique au cours élémentaire, causant d'évidentes difficultés à tous les élèves de culte non catholique[9]. Il a été mis en évidence que la nouvelle législation sur l'école unissait implicitement l'italianité et le catholicisme, mettant ainsi en place « le projet programmé de *l'Italien de demain* », un citoyen formé sur les bancs de l'école et qui recevait une formation fondée sur l'identité culturelle dans laquelle il devait se reconnaître. Être italien signifiait dès lors être catholique. Ne pas être catholique signifiait être italien « *sub judice*[10] ».
Au cours des années vingt, pendant la période définie comme celle « de la mise en cause de l'égalité du judaïsme avec le catholicisme[11] », le fascisme a attenté plusieurs fois au principe de l'égalité religieuse – et donc à celui de l'égalité juridique des citoyens face à l'État – en en restreignant toujours plus les limites et en mettant ainsi les membres des minorités (pas seulement

8 AUCII, AC 1924, b. 1. f. 1.
9 L'article 3 de la loi du 1er octobre 1923 sur le système scolaire stipulait que « l'enseignement de la doctrine chrétienne héritée de la tradition catholique est la base et la finalité de l'instruction élémentaire, à tous ses niveaux ». En 1930, l'enseignement de la religion catholique fut également introduit au lycée.
10 David Bidussa, « Radicalità e politica. Su Enzo Sereni » (Radicalité et politique. Sur Enzo Sereni), postfazione a Enzo Sereni, *Le origini del fascismo* (Les origines du fascisme), Yacob Viterbo (éd.), Florence, La Nuova Italia, 1998, p. 305.
11 Michele Sarfatti, *Gli ebrei nell'Italia fascista : vicende, identità, persecuzione* (Les Juifs dans l'Italie fasciste : vicissitudes, identité, persécution), Turin, Einaudi, 2000, p. 35-87.

la minorité juive) dans une condition inférieure, tant sur le plan civique que pénal. C'est en ce sens que les lois sur la liberté de la presse de décembre 1925[12] ont été mises en place : le concordat de février 1929, qui redéfinissait le catholicisme comme « seule religion de l'État », les normes dites des « cultes admis » de juin 1929[13], et aussi les articles consacrés aux « délits contre le sentiment religieux » insérés dans le nouveau code pénal fasciste d'octobre 1930[14].

Les politiques religieuses promues par le régime entre 1923 et 1930 inaugurèrent ainsi une phase au cours de laquelle commença organiquement à se dessiner pour les Juifs italiens la sortie du modèle libéral d'émancipation. Comme le rappellent justement les paroles de Felice Ravenna citées ci-dessus, les représentants de la Société ont toujours été soucieux de suivre l'évolution de ces mesures fascistes, bien qu'étant dans l'impossibilité d'en modifier le cours[15]. Cependant, les débats qui se déroulèrent au sein de l'organisation centrale du judaïsme italien à propos des politiques religieuses du gouvernement ou les rares réflexions au sujet de questions délicates qui parurent dans la presse juive de ces années ne semblent pas révéler une pleine prise de conscience de la part des élites israélites des implications profondément antilibérales inhérentes à ces politiques, pas plus que le dessein discriminatoire qu'elles sous-tendaient[16]. En ce sens, l'accueil que les responsables de la Société réservèrent à la loi sur « les cultes admis » de juin 1929 est significatif. Cette loi rappelait, en théorie, le principe de la liberté religieuse, mais, dans ses règlements concrets d'application, limitait

12 « Normes sur le contrôle des journaux et des publications périodiques », 31 décembre 1925, n° 2309. La loi prévoyait que pouvait être passible de sanctions « le journal ou la publication périodique qui, par le biais d'un article, de commentaires, de nouvelles, de titres, d'illustrations ou de dessins humoristiques offense la religion de l'État ». Les nouvelles normes ne faisaient pas référence à des délits analogues commis à l'égard des cultes non-catholiques, qui ne bénéficiaient d'aucune protection juridique.

13 « Normes pour la mise en place de la loi du 24 juin 1929, n° 1159, sur les cultes admis par l'État et pour sa coordination avec les autres lois de l'État ».

14 Les nouveaux « Délits contre le sentiment religieux » (articles 402-406) prévoyaient des sanctions seulement en cas d'offense commise contre la religion de l'État, mais pas contre les autres cultes. De même, pour le blasphème, le nouveau code considérait le délit seulement quand il concernait « la Divinité, les Symboles ou les Personnes vénérées par la religion d'État ». Au sujet du code pénal fasciste comme prémisse à l'évolution raciste du régime, voir Ilaria Pavan, « Una premessa dimenticata. Il codice penale del 1930 » (Un préambule oublié. Le code pénal de 1930), in Marina Caffiero (éd.), *Le radici storiche dell'antisemitismo. Nuove fonti e ricerche* (Les racines historiques de l'antisémitisme. Nouvelles sources et nouvelles voies de recherche), acte du colloque de recherche des 13-14 décembre 2007, Rome, Viella, 2009, p. 129-159.

15 À la fin des années vingt, il était évident qu'en matière scolaire, le régime n'était disposé à céder à aucune des requêtes de la Société, comme le montrent le refus d'exempter la fréquentation de l'école le samedi ou la question du contenu des livres scolaires. En 1930-1931, le régime introduisit un texte unique pour l'école élémentaire ; pour les responsables du monde juif se posait la question d'obtenir une version décatholicisée, en modifiant les passages qui se référaient, en termes élogieux, seulement à la doctrine catholique. Le gouvernement accepta d'opérer quelques suppressions, mais pas de réelles modifications.

16 Au sujet des réactions des élites institutionnelles et culturelles du judaïsme italien à l'égard des politiques religieuses des années vingt, voir Ilaria Pavan, « "Diritti di libertà" e politiche religiose. Sguardi ebraici durante il fascismo (1922-1930) » (« Droits de la liberté » et politiques religieuses. Regards juifs sous le fascisme, 1922-1930), *Annali della Scuola Normale-Classe di Lettere*, 4, 2013, n° 2, p. 129-160.

la liberté de l'exercice des cultes en introduisant des mesures sévères de contrôle préfectoral et policier et des éléments de discrimination aux dépens des minorités[17]. Le président de la Société Angelo Sereni écrivait ainsi au printemps 1929 à Mussolini :

> Les déclarations relatives aux cultes admis ne sont pas restées sans effet sur le cœur des Juifs italiens. Aux sentiments de profonde admiration qu'ils nourrissent pour ce qu'avec une foi géniale accomplit Votre Excellence pour la patrie et sa grandeur, s'ajoutent aujourd'hui ceux pour la reconnaissance de l'équitable compréhension de leurs besoins spirituels. La présidence de cette Société, interprète des aspirations de tous les Juifs d'Italie, m'a confié la tâche honorable et estimable d'exprimer à Votre Excellence l'expression de cette reconnaissance accompagnée de sa dévotion renouvelée à votre égard ainsi que de la volonté de servir avec dévouement et fidélité sa chère patrie[18].

Par la suite, dans leurs rapports avec le gouvernement fasciste, les représentants institutionnels du judaïsme durent tenir compte des ferments sionistes, minoritaires mais très vivaces, dont les principaux et les plus actifs représentants s'exprimaient dans les deux seuls journaux juifs de l'époque, l'hebdomadaire *Israel* et le mensuel *Rassegna mensile di Israel*. C'est précisément la position philosioniste du journal *Israel* qui suscita en janvier 1927 et en novembre 1928, la réaction de la presse fasciste. En particulier, au sujet des événements de l'automne 1928, ce fut dans le journal *Popolo di Roma* que parut un article intitulé « Religion ou nation », attribué à Mussolini lui-même. L'auteur demandait aux sionistes italiens, mais plus généralement aux responsables du judaïsme italien, de répondre à l'interrogation avancée dans le titre, du moment que les Italiens « ont toujours pensé que les Juifs étaient des Italiens qui croient en Moïse et attendent le Messie » ; au contraire, poursuivait l'auteur, « tous les sionistes parlent de peuple juif, de race juive, de nation juive ». La réponse à l'attaque parut dans le journal *Israel* sous la forme d'un communiqué

17 Une autorisation par décret était nécessaire pour ouvrir de nouveaux lieux de culte et seules les réunions à but religieux présidées par un ministre du culte nommé par le gouvernement pouvaient se dérouler sans autorisation préalable. L'État se réservait le droit d'inspecter et de dissoudre les administrations des organisations de culte non-catholique et de faire annuler la tenue de certaines de leurs délibérations. La nouvelle loi prévoyait aussi que, pour que la nomination des ministres du culte soit approuvée, ils aient la nationalité italienne et possèdent une bonne connaissance de la langue.

18 AUCII, AC 1934, b. 34, f. 127.

officiel. On y déclarait que le soutien des Juifs à la constitution d'un État en Palestine était en accord avec « l'obligation religieuse de diriger sa pensée vers la terre des ancêtres » et on réaffirmait la fidélité de la communauté juive nationale à la patrie italienne, en rappelant les preuves de loyauté offertes par les Juifs aussi bien en temps de guerre que de paix, en niant tout lien politique avec les Juifs de Palestine ou d'autres pays[19]. Les polémiques antisionistes de la fin des années vingt témoignent qu'à cette période, pour le régime, le problème central de la querelle était devenu celui du rapport entre sionisme et italianité, entre identité culturelle et appartenance nationale, entre nationalité et nationalisme, selon les critères imposés par le climat politico-culturel du fascisme. Dans ce cadre, les représentants institutionnels du judaïsme n'eurent pas beaucoup de marge de manœuvre et ne furent pas aidés par l'attitude ambiguë du gouvernement qui, entre la fin des années vingt et le début des années trente, chercha et trouva l'appui diplomatique du judaïsme national pour tenter, dans une approche antibritannique, une politique expansionniste en Méditerranée, en jouant la carte prosioniste pour tirer parti de la situation[20]. Dans un tel contexte, les représentants du judaïsme, en affichant leur confiance envers Mussolini et le fascisme, tentèrent de mettre en œuvre une stratégie qui sauvegarde à la fois le patrimoine culturel et religieux traditionnel et les nouvelles suggestions introduites par le sionisme, tout en cherchant à insérer les communautés juives et le mouvement sioniste au cœur des objectifs politico-stratégiques du régime. Il s'agissait cependant d'une stratégie incertaine et risquée dont les limites étaient très différentes de celles, plus souples et floues, de l'ère libérale.
Une fois dépassée la fracture liée aux polémiques antisionistes de 1927-1928, à la fin des années vingt, la question centrale pour le gouvernement et les représentants des institutions juives fut l'élaboration de la nouvelle loi au sujet du cadre juridique des communautés juives, loi ardemment désirée et soutenue par les responsables de la Société . Malgré le rôle fédérateur joué par celle-ci, les communautés juives de la Péninsule (diversement appelées communauté, université, union fraternelle, association) n'avaient pas de statut juridique homogène et accomplissaient leurs tâches (culte, instruction religieuse, bienfaisance) en se basant sur des statuts qui remontaient parfois

19 Michele Sarfatti, *Gli ebrei nell'Italia fascista*, *op. cit.*, p. 78-79 ; Mario Toscano, « La polemica tra l'*Israel* e *La Tribuna* dell'aprile 1927 : note sull'antisemitismo nell'Italia degli anni Venti » (La polémique d'avril 1927 entre *Israel* et *La Tribuna* : note sur l'antisémitisme dans l'Italie des années vingt), in Mario Toscano, *Ebraismo e antisemitismo in Italia*, *op. cit.*, p. 155-175.
20 Voir Renzo De Felice, *Storia degli ebrei d'Italia sotto il fascismo*, *op. cit.*, p. 162 *sq*.

à l'époque précédant l'unification de l'Italie et différaient les uns des autres. L'approbation du décret royal du 30 octobre 1930, n° 1731, « Normes sur les communautés israélites et sur l'union de ces mêmes communautés », transforma toutes les communautés en institutions publiques, harmonisant ainsi pour la première fois les législations et l'organisation interne. Du point de vue institutionnel, la Société fut remplacée par l'Union des communautés israélites italiennes (dorénavant UCII) dont faisaient partie obligatoirement toutes les communautés et dont l'un des objectifs était la représentation des Juifs et des communautés auprès du gouvernement[21]. Pendant les mois d'élaboration de la loi, les représentants officiels du judaïsme donnèrent une grande importance à la définition de l'appartenance à la communauté, pour freiner et repousser les poussées assimilationnistes qui, avec l'émancipation, avaient affaibli le rapport à la religion des ancêtres en le liant à la seule conscience individuelle. Cette circonstance ayant amené de nombreux Juifs à ne plus retenir comme nécessaire leur inscription à la communauté et à contester son pouvoir d'imposition au niveau fiscal, les représentants du judaïsme appelèrent à l'introduction dans la nouvelle loi d'un article qui liait automatiquement l'appartenance au judaïsme à l'appartenance à la communauté, et par conséquent tous ceux qui résidaient sur son territoire de compétence en étaient obligatoirement membres. Pour ne pas appartenir à la communauté, il fallait fournir une déclaration formelle d'abandon du judaïsme, un véritable acte d'abjuration. Toute personne qui refusait d'être inscrite cessait sur le champ d'être juive et était privée de toute assistance ou service que pouvait fournir la communauté, y compris la sépulture dans les cimetières israélites. À la radicalisation introduite par ces normes, ardemment désirées par les responsables de la communauté, la nouvelle loi ajoutait davantage d'ingérence et de contrôle de la part du gouvernement par rapport au passé. L'UCII et les diverses communautés assujetties à la vigilance du ministère de l'Intérieur étaient soumises aux contrôles patrimoniaux propres aux institutions publiques, aux pouvoirs ministériels d'approbation ou de révocation des charges de président ou de rabbin-chef, de dissolution de leurs conseils respectifs et de leur redressement judiciaire. Cependant, la loi fut accueillie favorablement par la grande majorité des Juifs italiens et les manifestations d'hommage à l'endroit du

21 Le premier président de l'UCII fut Felice Ravenna. Federico Jarach lui succéda en juin 1937. Les fonds nécessaires à l'exécution des tâches de la communauté (culte, instruction et bienfaisance) provenaient d'une part du patrimoine de la communauté, et d'autre part d'une contribution obligatoire imposée à tous ses membres. Cette contribution était calculée en fonction des revenus des membres inscrits qui votaient les charges communautaires à la majorité masculine absolue.

chef du gouvernement et du roi ne manquèrent pas de la part des plus hautes autorités du judaïsme italien. Une délégation officielle, composée du rabbin de Rome, Angelo Sacerdoti, et du président de la Société, Angelo Sereni, fut reçue en audience privée à Rome par le roi et Mussolini, les 5 et 6 mai 1931. Pendant la rencontre, une médaille commémorative au revers de laquelle figuraient la Menorah, la couronne de Savoie et le faisceau des licteurs, fut offerte à Victor-Emmanuel III. C'était la preuve que, de la part des représentants officiels du judaïsme italien, la voie ouverte par la loi de 1930 entraînait la résolution des principaux problèmes entre les Juifs et le fascisme. Et, en effet, jusqu'en 1934, on ne releva plus de frictions entre le gouvernement et les institutions juives.

Pendant les premières semaines de cette année, d'une manière analogue à ce qui était arrivé entre 1927 et 1928, ce fut encore une fois la polémique antisioniste, amorcée par certains journaux proches du parti fasciste, *Il Tevere* et *Il Regime Fascista* en particulier, qui mit le feu aux poudres. En réponse à certains articles parus dans *Israel*, principal hebdomadaire juif italien, depuis toujours clairement orienté en faveur du sionisme, la presse fasciste posait de nouveau aux Juifs de la Péninsule la sempiternelle question sur leur « vraie » nature : se considéraient-ils comme sionistes ou comme Italiens ? C'est un épisode ultérieur, début mars 1934, qui rendit le climat encore plus incandescent : la découverte d'un réseau antifasciste lié au groupe *Giustizia e Libertà*, dont au moins douze des quinze membres arrêtés étaient d'origine juive[22]. L'image qui, dans certains milieux fascistes, était en train de se dessiner, amplifiée par la presse du régime, était donc celle des Juifs ennemis de la patrie, soit parce que sionistes soit parce qu'antifascistes.

La crise suscitée par les événements de mars 1934 provoqua une grave tension au sein du judaïsme italien. Un sermon du rabbin de Turin, Gino Bolaffio, prononcé quelques semaines après les faits, le 20 mai 1934, donne une idée du sentiment de péril larvé. Les paroles du rabbin sont également significatives de son philo-fascisme convaincu : en essayant de souligner les liens entre judéité et régime, Bolaffio finissait même par intégrer Mussolini dans la théologie juive, en décrivant le dictateur comme une figure providentielle :

> Sur l'horizon italien est apparu un astre lumineux envoyé par Dieu pour illuminer le pays et le monde civilisé. Voilà un homme, un grand esprit, un héritier spirituel des prophètes d'Israël […]. Nous, Juifs, éduqués,

22 À propos de cet épisode, voir Michele Sarfatti, *Gli ebrei nell'Italia fascista*, *op. cit.*, p. 90-95.

> comme on le dit habituellement, depuis les temps les plus reculés, à l'école du devoir et de la discipline […], nous sommes en admiration devant la noble et puissante figure du Duce, doté de qualités suprêmes, je dirais presque célestes. Non, le vrai Juif ne suit pas le fascisme par devoir, par opportunisme […], le vrai Juif considère le fascisme comme un phénomène providentiel, en mesure de le guider vers le Dieu de ses ancêtres[23].

Désirant rejeter les accusations d'antifascisme, dont le danger était pressenti, plusieurs voix invitèrent les dirigeants de l'UCII à dénoncer encore plus explicitement le sionisme et à proclamer leur adhésion encore plus claire au fascisme. Ces personnes, qui n'étaient pas minoritaires au sein du judaïsme italien, dénonçaient de cette manière la faiblesse et l'attentisme démontré par l'organe représentatif du judaïsme national, dont la politique soumise au tir croisé des sionistes et des antisionistes était devenue incertaine. La fronde fasciste et antisioniste connut son épicentre à Turin, mais elle obtint rapidement un consensus auprès de nombreuses autres communautés de la Péninsule. Elle conduisit, au printemps 1934, à la naissance d'un nouveau journal, *La Nostra Bandiera*, largement diffusé, si l'on considère qu'environ un cinquième des familles juives italiennes recevaient la revue[24]. Par le biais de ce nouveau périodique, ceux que l'on appelait les *bandieristi* entendaient promouvoir leur propre vision et leur propre stratégie, celles d'un judaïsme manifestement antisioniste et fasciste, mais pas pour autant oublieux de ses traditions culturelles et religieuses. *La Nostra Bandiera*, en fait, ne fut jamais le porte-voix d'une vision purement assimilationniste. C'est grâce à l'intervention et à la médiation du ministère de l'Intérieur que la querelle fut dépassée, trois *bandieristi* ayant été cooptés au conseil de l'UCII[25].

Après la résolution de la crise de 1934, et peut-être en raison même de la gravité de cette crise, les institutions juives centrales et périphériques ainsi que le rabbinat se montrèrent particulièrement soudés pour appuyer la cause fasciste pendant la guerre en Éthiopie. Par exemple, l'UCII demanda à chaque communauté que lui soit envoyée la liste des noms de tous les Juifs partis au front, probablement en vue de faire au gouvernement une démonstration supplémentaire de la loyauté patriotique de la minorité. Tout comme dans le

23 Cité par Alexander Stille, *Uno su mille*, *op. cit.*, p. 52.

24 La revue eut un tirage de 2 800 exemplaires et comptait environ 1 200 abonnés. ACS, *Ministero della Cultura Popolare*, *busta* (enveloppe) 130, fascicule *La Nostra Bandiera* (Notre drapeau). (Ci-après b. et f.).

25 Renzo De Felice, *Storia degli ebrei italiani sotto il fascismo*, *op. cit.*, p. 157.

reste de la Péninsule, des collectes d'or et d'argent (le don des alliances est resté célèbre) furent organisées auprès des différentes communautés juives pour « soutenir » le pays frappé par les sanctions économiques votées par la Société des Nations suite à l'invasion de l'Éthiopie. À Modène, le 6 janvier 1936, dans un discours tenu au Temple, précisément à l'occasion du don des alliances, le rabbin s'adressait ainsi aux femmes de la communauté :

> À l'appel lancé par le chef du gouvernement, à qui Dieu a concédé de manière providentielle d'être le guide clairvoyant du destin de l'Italie, les Juifs de la Péninsule ont répondu avec enthousiasme et sollicitude et sont prêts à souffrir, à combattre, à mourir pour leur Patrie bien-aimée, la terre qu'ils aiment de tout leur cœur. […] Presque vingt ans ont passé depuis Vittorio Veneto, quatorze depuis la Révolution fasciste, et les Juifs qui se distinguèrent dans la guerre firent de même pour le mouvement de la renaissance spirituelle italienne. Ils unirent dans un même concept guerres et révolution, Italie et fascisme. Pour le salut et la prospérité du peuple italien et pour sa grandeur, ils firent leur le trinôme croire, obéir, combattre[26]. Le fascisme est ordre, discipline morale, il a redonné la digne place qui lui revient à la religion et à la foi en Dieu. Les Juifs conscients des qualités du régime souhaitent son triomphe et répondent à ses aspirations par le travail[27].

Nombreux sont les documents qui attestent d'initiatives de ce genre[28], ainsi que de manifestations de joie unanimes à la suite de la proclamation de l'Empire, en mai 1936. Dans le Temple espagnol de Venise se tint à cette occasion une célébration présidée par le rabbin. Elle fut introduite par la *Marche royale* et *Giovinezza*, l'hymne officiel du parti fasciste. Au même moment, les dirigeants de la communauté adressaient des éloges à Mussolini pour son entreprise coloniale :

> La communauté juive de Venise glorifie l'ascension triomphale de l'Italie fasciste, conçue, préparée et conduite grâce au génie de Mussolini et couronnée […] par la fondation de l'Empire. En unissant sa foi religieuse à un amour ardent de la Patrie, la communauté juive

26 C'est l'une des devises mussoliniennes par antonomase. [N.d.l.R.]
27 AUCII, AC 1934, b.74/A, sf. A/3.
28 Voir les sermons conservés dans AUCII, AC 1934, b.74/A. En outre à l'occasion de la guerre d'Éthiopie, comme précédemment au cours de la Grande Guerre, fut organisé le service du rabbinat militaire pour assister les soldats juifs engagés sur le front.

> de Venise fidèle à la longue et constante fraternité solidaire avec tous les Italiens, convoque les responsables de toutes les familles qui la constituent afin qu'ils adressent leurs pensées débordantes de joie et de dévotion à leur grande patrie fasciste toute puissante[29].

Les témoignages de patriotisme démontrés à l'occasion de la guerre d'Éthiopie ne servirent en rien à freiner l'avancée de la propagande et de la campagne antisémite du régime qui s'accéléra de manière évidente dès l'année suivante. Nous n'approfondirons pas ici la manière dont les institutions juives réagirent à la persécution[30], mais il faut noter que ce fut encore une fois avec des déclarations de patriotisme, de loyauté et de fidélité à la patrie italienne que les leaders du judaïsme italien crurent (ou firent semblant de croire) pouvoir affronter, dans l'immédiat, l'attaque antisémite fasciste. Les dirigeants de l'UCII, il faut le souligner, n'avaient en réalité pas d'autres instruments pour tenter d'influer sur une politique où ils n'avaient de toute façon pas voix au chapitre. C'est donc en rappelant que l'UCII fut, concrètement, « désarmée » que l'on peut lire certaines déclarations officielles de ses représentants durant les premières semaines qui suivirent le début de la persécution. À l'occasion des accords de Munich, à la fin du mois de septembre 1938, alors que certains décrets antijuifs avaient déjà été promulgués, le président de l'UCII, Federico Jarach, adressa aux différentes communautés et aux rabbins une lettre les chargeant de « dire des prières spéciales pendant Kippour pour la paix qui a été préservée en Europe, en élevant vers l'Éternel des prières pour le Duce qui en est l'artisan[31] ». Le 4 octobre, à deux jours de la *Déclaration de la Race* qui servit au gouvernement à définir les lignes et les critères des mesures antisémites suivantes, la présidence de l'UCII diffusa la déclaration suivante :

> Duce, […] qu'il vous plaise de recevoir la réaffirmation solennelle et unanime de la part du Conseil de l'Union des communautés israélites italiennes, que les Juifs italiens n'ont jamais rien eu en commun, et n'ont rien en commun avec aucune internationale juive ou maçonnique, bolchevique ou antifasciste. Nous vous avons juré une obéissance

29 Simon Levis Sullam, *Una comunità immaginata. Gli ebrei a Venezia (1900-1938)* (Une communauté imaginaire. Les Juifs à Venise, 1900-1938), Milan, Unicopli, 2001, p. 99.

30 Voir à ce sujet Iael Nidam Orvieto, « La leadership ebraica e la legislazione antiebraica (1938-1943). Una rivalutazione » (Le leadership juif et la législation antijuive, 1938-1943. Une réévaluation), *Storia e problemi contemporanei*, 50, 2009, p. 65-83.

31 Ilaria Pavan, *Il Comandante*, *op. cit.*, p. 177.

> dévouée, à vous, Duce du fascisme, qui nous avez rendus orgueilleux de la grandeur retrouvée de notre Patrie impériale. Les témoignages de notre foi envers vous ne manquent pas. Nous demandons de pouvoir travailler avec dignité en temps de paix et de mourir avec honneur à la guerre pour l'Italie fasciste[32].

Jusqu'en juin 1940, après l'entrée en guerre de l'Italie, les dirigeants des communautés juives adressèrent leur appui à un gouvernement qui les persécutait depuis presque deux ans :

> En cette heure solennelle pour la grandeur de l'Italie, le conseil de la communauté juive de Ferrare est certain que les coreligionnaires de Ferrare feront également aujourd'hui, comme ils l'ont toujours fait par le passé, leur devoir d'Italiens, spontanément, avec discipline et abnégation. Dans les circonstances actuelles, les Juifs ferrarais réaffirment leur patriotisme qui est une tradition dans les familles juives italiennes[33].

Patrie et foi

> Je provenais d'une famille parfaitement dans la norme de l'époque : […] juive et fasciste. Mais que ce soit bien clair : de nombreuses autres familles juives étaient à cette époque comme la nôtre, normales et banales. Nous étions des petits bourgeois, caractérisés, nous aussi, par les mêmes défauts, les mêmes erreurs, les mêmes insuffisances que la petite bourgeoisie modérée catholique de l'époque. Cela semblera étrange : et pourtant, avant 1938, les Juifs italiens qui n'étaient pas dévoués à la Maison de Savoie étaient très peu nombreux. Le Duce, qui avait conquis l'empire, représentait pour nombre de nos mères, tantes et sœurs une espèce d'idole. Après 1938, avec les tristement célèbres lois raciales, naturellement, presque tous comprirent la vraie nature du régime. Mais avant cette date fatidique, je le répète, parmi les Juifs italiens dominait le conformisme le plus total[34].

32 *Ibid.*, p. 178.
33 Ilaria Pavan, *Il podestà ebreo*, *op. cit.*, p. 156.
34 Alessandro Roveri, *Giorgio Bassani e l'antifascismo (1936-1943)* (Giorgio Bassani et l'antifascisme, 1936-1943), Ferrare, 2G Editrice, 2002, p. 75-76.

L'écrivain Giorgio Bassani rappelle, avec amertume et sans pitié, la banalité et le conformisme petit-bourgeois des liens qui unissaient sa famille, comme beaucoup d'autres, au fascisme. Ce jugement permet d'introduire le thème du rapport entre le régime mussolinien et les Juifs, même si la reconstruction des éléments et des motivations de ce rapport est, comme nous l'avons déjà précisé, une tâche ardue, aussi bien pour des raisons de méthode que de sources. En outre, l'état des études à ce jour est loin de fournir une photographie exhaustive de l'articulation des positions qui mûrirent au sein du microcosme juif italien vis-à-vis du régime.

Certaines données sont connues : le 23 mars 1919, parmi les participants à la création des Faisceaux de Combat, le mouvement fondé par Mussolini à Milan, qui a donné naissance en novembre 1921 au Parti national fasciste (PNF), il y eut au moins cinq Juifs ; l'un d'eux, Cesare Goldman, organisa la rencontre et céda au futur Duce la salle dans laquelle elle se déroula[35].

Trois Juifs figurent aussi dans ce qui fut appelé la « Martyrologie officielle de la révolution fasciste[36] » : il s'agit en fait de la liste des fascistes morts au cours des affrontements de rue qui caractérisent les années 1919-1921[37]. Le 28 octobre 1922, deux cent vingt-huit Juifs participèrent à la Marche sur Rome[38] et, à cette même date, sept cent quarante-six étaient inscrits au PNF ou au parti nationaliste qui allait se fondre dans le parti fasciste en mars 1923. Enfin, à la veille de la persécution, en été 1938, les Juifs qui avaient la carte du parti étaient au nombre de dix mille trois cent soixante-dix[39], chiffre non négligeable au vu de l'ensemble de la population juive de nationalité italienne (environ un adulte sur trois)[40].

Cependant, les données sur l'inscription des Juifs au PNF sont loin de fournir une image exhaustive de leur adhésion au régime, et surtout ces chiffres ne restituent en aucune manière les motivations les plus variées qui furent à l'origine de ce ralliement[41]. Une telle étude, pour être

35 Meir Michaelis, *Mussolini e la questione ebraica* (Mussolini et la question juive), Milan, Edizioni di Comunità, 1982, p. 403.

36 Il s'agissait de D. Sinigallia, G. Bolaffi e B. Mondolfo, tombés entre 1920 et 1921 à Modène, Florence et Fiume.

37 Un épisode survenu à Pise en avril 1921 est significatif : un groupe d'étudiantes fascistes, parmi lesquelles l'une, Mary Rosselli Nissim, était juive, attira, à l'extérieur de l'école, sous un faux prétexte, le maître d'école socialiste Carlo Cammeo, juif lui aussi. Il fut encerclé et tué. Deux Juifs, deux fronts opposés.

38 Plus précisément, 228 Juifs obtinrent le « brevet » de la Marche sur Rome, l'attestation officielle par laquelle, quelques années plus tard, le PNF reconnut la participation à cet événement.

39 Renzo De Felice, *Storia degli ebrei*, *op. cit*., p. 75. Les données se réfèrent aux personnes majeures de plus de 21 ans, hommes et femmes. L'évolution de l'inscription des Juifs au PNF est la suivante : de novembre 1922 à octobre 1928, 1 793 nouvelles affiliations furent enregistrées ; entre novembre 1928 et octobre 1933, 4 920, et de novembre 1933 à l'été 1938, 2 616.

40 D'après le recensement racial d'août 1938, le nombre des Juifs de nationalité italienne s'élevait à 37 241. Michele Sarfatti, *Gli ebrei nell'Italia fascista*, *op. cit*., p. 31.

41 À partir de 1932, il était obligatoire de posséder la carte du PNF pour pouvoir accéder aux emplois publics, par conséquent on en faisait la demande plus par nécessité que par conviction.

satisfaisante, exigerait une enquête au cas par cas, famille par famille. Dans les pages qui suivent, nous avons choisi de proposer une vue d'ensemble des positions prises par certaines personnalités du judaïsme italien vis-à-vis du régime. Ce sont le plus souvent des personnalités qui, au cours du XXe siècle, assumèrent des responsabilités importantes au niveau politico-institutionnel ou dans le monde de l'entreprise et qui, après 1938, furent considérées comme étant « de race juive » et sujettes à la persécution : Ettore Ovazza, Oscar Sinigaglia, Gustavo Del Vecchio, Guido Jung, Federico Jarach, Renzo Ravenna. Il s'agit là d'une tentative, très fragmentaire, de « portrait collectif » mais qui peut aussi fournir quelques éléments de réflexion utiles. Nous pouvons avancer que ce qui ressort, comme caractéristique essentielle de la plupart des expériences que nous passerons en revue, c'est le sentiment de forte appartenance et de dévouement à la nation (dans certains cas, on peut parler de véritable nationalisme) qui annonce de manière logique le passage à l'adhésion convaincue au fascisme considéré comme le vecteur de ce dévouement. Le glissement du patriotisme au nationalisme et donc au fascisme permettra à certains des personnages que nous présentons ici de vivre leur double identité de Juif et d'Italien-fasciste (pas nécessairement dans cet ordre) sans conflits apparents, au moins jusqu'en 1938. En revanche, d'autres préféreront estomper, voire même nier, leur judéité pour la remplacer par une adhésion totale au régime mussolinien qui primait à partir de ce moment sur toute autre référence identitaire.
« Patrie, Foi et Famille ». Voici les mots choisis en 1926, peu avant sa mort, par le banquier turinois Ernesto Ovazza, pour qu'ils soient gravés sur sa pierre tombale. Toute sa vie s'était évidemment déroulée sous le signe de cette triade de valeurs qu'il souhaitait rappeler une dernière fois. Ernesto Ovazza, descendant d'une des familles historiques du ghetto turinois, gérait dans la ville de la maison de Savoie la banque privée éponyme, fondée en 1866, qui comptait parmi ses clients bon nombre des familles les plus illustres de l'aristocratie turinoise. En soustrayant du temps à ses activités de banquier, il voulut obtenir le grade de colonel de l'armée et il envoya même son fils Vittorio dans trois académies militaires pour le préparer à une carrière dans la cavalerie. Ses enfants partageaient ses opinions, à tel point qu'en 1915, tout le clan Ovazza, Ernesto (déjà âgé de cinquante ans) et ses fils Alfredo, Ettore et Vittorio s'enrôlèrent comme volontaires pour combattre pendant la Première Guerre mondiale. Les liens entre la famille Ovazza, la nation italienne et le judaïsme ont été particulièrement forts, en particulier pour

Ettore, le fils cadet, qui allait devenir président de la Communauté juive de Turin dans les années trente, comme son père l'avait été avant lui.
Membre fasciste d'un groupe armé participant à la Marche sur Rome, inscrit aux Faisceaux de combat de Turin dès juin 1920, il finança l'un des premiers journaux fascistes de Turin, *L'Eco d'Italia*. Ettore transmit ensuite ces valeurs à la génération suivante ; à la naissance de son fils, en 1923, il mit un drapeau italien sur le berceau du nouveau-né ainsi qu'un souvenir de famille de caractère juif, recréant ainsi la même « trinité » symbolique évoquée par son père : patrie, foi, famille. Voici ce qu'il nota dans son journal :

> Sur le berceau dans lequel dort mon fils, j'ai mis un petit drapeau tricolore et aussi un médaillon juif ancien portant le nom de Dieu. Il semble que la note vive du drapeau tricolore illumine toute la pièce […]. À l'heure où Riccardo naissait, toute l'Italie célébrait le huitième anniversaire de notre déclaration de guerre. Mai 1915, ce furent vraiment des jours radieux[42].

Tenter de faire coexister religion et patrie, qui deviendront inconciliables à cause de l'antisémitisme fasciste, aura conditionné et dominé toute la vie d'Ettore, fondateur au milieu des années trente du journal cité plus haut, *La Nostra Bandiera*. Ettore fut parmi les promoteurs de ce courant interne du judaïsme italien, ceux que l'on appelait *bandieristi*, qui proposaient une adhésion sans réserve au fascisme, tout en ne rejetant ou ne désavouant pas le lien avec le judaïsme. L'éditorial d'Ettore, paru sur le premier numéro de *La Nostra Bandiera*, constituait le manifeste de la nouvelle revue et exprimait l'intime conviction de son auteur, à savoir que judaïsme et fascisme étaient des réalités parfaitement conciliables :

> Nous sommes des soldats, nous sommes des fascistes […]. Membres d'une même famille nous voulons, en temps de paix comme en temps de guerre, embrasser le drapeau national pour lequel nous sommes prêts à combattre et mourir, maintenant et toujours ; nous voulons prier le Dieu de nos ancêtres avec la conscience tranquille. L'unité spirituelle parfaite, entre amour de la religion et amour de la Patrie, constitue un sentiment qui a toujours été soigneusement cultivé par les Israélites italiens[43].

42 Ilaria Pavan, « Ebrei in affari tra realtà e pregiudizio. Paradigmi storiografici e percorsi di ricerca dall'Unità alle leggi razziali » (Les Juifs dans les affaires, entre réalité et préjudice. Paradigmes historiographiques et parcours de recherche depuis l'unité italienne jusqu'aux lois raciales), in *Quaderni Storici*, n° 114, 2003, p. 777-821.

43 Alexander Stille, *Uno su mille*, *op. cit.*, p. 50.

Ni devant la persécution, ni lors de la liquidation de la banque familiale imposée par les lois raciales, ni face à l'immigration de ses frères aux États-Unis, Ettore ne pourra se persuader de la « trahison » subie. Il décidera de rester en Italie jusqu'à sa tragique fin à l'automne 1943[44].

Comme pour Ovazza, la Première Guerre mondiale avait représenté pour Oscar Sinigaglia un moment fondateur dans son rapport avec la nation, prémisse de sa future adhésion au fascisme. Ardent nationaliste et interventionniste, Sinigaglia, qui avait déjà 41 ans au moment où le conflit éclata, s'enrôla comme volontaire. Afin de pouvoir rester sur le front en première ligne, il céda même la société sidérurgique dont il était propriétaire :

> Ne pouvant plus résister, écrivait-il à Mussolini en 1929, à la volonté du ministère des Armes et Munitions qui me demandait de reprendre la direction de mes usines, j'ai préféré céder mon entreprise, détruisant ainsi plus de 20 ans de travail […].
> Pendant la guerre, j'ai passé au moins 26 mois en première ligne, toujours à ma demande, allant au combat même lorsque ma division était de repos. J'ai obtenu une promotion pour actes de bravoure, un éloge militaire solennel et trois citations avec médaille d'argent de la valeur militaire[45].

Au lendemain de la guerre, Sinigaglia, proche des milieux du nationalisme, collaborateur de Gabriele d'Annunzio pendant l'occupation de Fiume, allait être l'un des premiers à adhérer et à financer le fascisme. Son inscription au Faisceau de combat de Rome remonte à mai 1919[46]. Comme il l'écrit dans ses Mémoires, son rapprochement précoce du mouvement mussolinien s'explique par le rôle déterminant joué par le fascisme en tant que rempart contre « la marée démocratico-socialiste dominante[47] ». Cette expression renvoie aux graves tensions politico-sociales qui déchiraient le pays dans l'après-guerre ; elle est aussi le signe de l'antisocialisme tranché qui motivait l'attitude et les positions de Sinigaglia. Au cours des

44 Ettore, sa femme et leurs deux enfants furent capturés par les SS en octobre 1943, près de la frontière suisse. Conduits auprès du commandement allemand d'Intra, sur le lac Majeur, ils furent tous assassinés et leurs corps brûlés dans le four de l'école du pays. Alexander Stille, *Uno su mille*, *op. cit*., p. 88-93.

45 Archivio Centrale dello Stato (ci-après ACS), Segreteria Particolare del Duce (ci-après SPD) Carteggio Ordinario (ci-après CO), f. 206 757 ; lettre du 28 décembre 1929.

46 Lucio Villari, *Le avventure di un capitano d'industria* (Les aventures d'un capitaine d'industrie), Turin, Einaudi, 1991, p. 52.

47 *Ibid*., p. 107.

années suivantes, grâce à ses capacités reconnues d'entrepreneur et une profonde connaissance du secteur sidérurgique, Sinigaglia allait être porté à la présidence de l'Ilva, entreprise stratégique de l'appareil industriel italien de ces années, fonction qu'il exerça jusqu'en février 1935. Au long de ce parcours, ses liens avec le judaïsme s'affaiblirent peu à peu jusqu'à disparaître, comme il ressort de la lettre adressée à Mussolini le 16 juillet 1938 :

> Mes parents, mes grands-parents étaient juifs, en revanche je ne me suis jamais senti juif, simplement et seulement italien. J'ai grandi dans la haine de l'étranger, j'ai toujours été contre les francs-maçons, antisioniste. Les idées fascistes, que ce soit en politique intérieure ou étrangère, ont toujours été miennes, toute ma vie, bien avant la guerre, quand elles n'étaient pas partagées par grand monde[48].

Le passage du nationalisme au fascisme apparaît à bien des égards linéaire et cohérent également en ce qui concerne Guido Jung, Juif d'origine austro-allemande, héritier d'une entreprise florissante d'exportation de produits agricoles en Sicile, propriétaire de vastes domaines de terrains agricoles en Libye, et ministre des Finances dans les gouvernements fascistes de 1932 à 1935. Jung fut parmi les fondateurs du premier groupe nationaliste en Sicile : volontaire et plusieurs fois décoré pendant le premier conflit mondial, il s'inscrivit au PNF en mai 1924, année au cours de laquelle il fut aussi élu député, fonction qu'il exerça pendant quinze ans. En mars 1926, à l'occasion du septième anniversaire de la naissance des Faisceaux de combat, Jung tint à Trapani un discours pétri de tous les topiques du discours nationaliste et fasciste :

> Qu'est-ce que le fascisme ? C'est une religion sévère qui ne promet pas le paradis ici bas, qui prêche le sacrifice et le devoir comme vertu première de l'homme en proposant comme objectif unique un projet de vie séculaire pour la Nation, et non pas le bien-être des individus. Cet objectif unique, objet de toutes les pensées et de tous les efforts, offrira aussi aux individus, dans leur brève vie personnelle, le suprême réconfort de sentir que leurs efforts, leurs espoirs, leurs douleurs ne sont pas vains mais constituent une

48 ACS, SPD CO.f.206 757.

> contribution modeste mais efficace à la seule vie qui compte parce qu'elle ne prend pas fin lorsqu'une génération s'éteint, la vie de la Patrie sacrée et éternelle[49].

Également volontaire de la guerre en Éthiopie, alors qu'il avait presque 60 ans, Jung conclut son parcours au sein du fascisme en se convertissant, au milieu des années trente, à la religion catholique. Cela n'empêchera pas que sa famille, demeurée juive, soit persécutée quelques années plus tard.

Un nationalisme sincère débouchant sur le fascisme et un culte personnel du Duce caractérisent l'expérience de l'universitaire Giorgio Del Vecchio, l'un des plus éminents philosophes du droit de son époque. Inscrit au Faisceau de combat de Bologne à l'été 1921, il figure aussi parmi les participants de la Marche sur Rome. Il exerça les fonctions de secrétaire du syndicat fasciste des professeurs universitaires de Rome et fut membre du directoire du Faisceau de combat romain. Il fut également le premier et, pendant un certain temps, le seul professeur de l'Université de Rome à posséder la carte du parti fasciste. Membre de la Milice volontaire pour la Sécurité nationale (corps paramilitaire créé par le parti fasciste en 1923 et dépendant de celui-ci), il obtint rapidement le grade de consul. De tels mérites favorisèrent sa nomination, sur ordre de Mussolini lui-même, au poste stratégique de recteur de l'Université de Rome, en novembre 1925. Sa judéité, qui était connue et qu'il ne cherchait pas à dissimuler, ne représenta pas un obstacle à ce moment-là. Il faut préciser que Del Vecchio, bien qu'inscrit à la communauté juive de la capitale et intégré dans un réseau de relations comptant de nombreux responsables du monde juif, pas seulement italien, ne donnait pas une importance particulière à ses origines. Il l'écrivit clairement, en 1929, à un ami juif de Tripoli, Vittorio Rakkah : « Pour ma part, le sentiment d'appartenance à l'Italie est si puissant qu'il ne laisse pas de place à tout autre sentiment ou préoccupation de caractère religieux[50]. » Cette phrase révèle, sans qu'il y ait le moindre doute, que la religion juive était passée au second plan, derrière l'appartenance aux institutions et au militantisme au sein du fascisme. Le dévouement au régime, dans son cas, a même pu donner lieu à des épisodes de véritable culte pour le Duce. En effet, dans la documentation le concernant, on trouve une photographie qui le représente

49 Roberta Raspagliesi, *Guido Jung*, *op. cit.*, p. 229-230.
50 O. De Napoli, « Roma val bene una messa: Giorgio Del Vecchio, identità ebraica e fascismo in una vicenda degli anni Venti » (Rome vaut bien une messe : Giorgio Del Vecchio, identité juive et fascisme à travers un événement des années vingt), in *Contemporanea*, 2013 (16), n° 4, p. 145.

dans son bureau à l'université de Rome, et sur laquelle on aperçoit, derrière lui, accroché au mur, un petit cadre contenant un mouchoir taché du sang de Mussolini suite à l'attentat commis contre lui par Violet Gibson, en avril 1926. Ce dévouement envers le Duce ne servit à rien lorsque, en 1938, Del Vecchio fut expulsé de l'université et persécuté .

Federico Jarach était un entrepreneur connu et influent du secteur métallurgique italien. Il fut président de la communauté juive de Milan dès 1931 et à la tête de l'UCII pendant les deux années délicates de 1937 à 1939. Il entretint très tôt une relation personnelle avec Mussolini. Même si son inscription officielle au PNF remonte à janvier 1926, au moment où la direction de la Confédération italienne des industriels devint fasciste, la banque de la famille Jarach fut, dès l'automne 1914, le biais par lequel Mussolini réussit à faire transférer à Milan les fonds nécessaires à la sortie des premiers numéros de son journal, *Il Popolo d'Italia*. En 1924, pendant la crise liée à l'assassinat du député socialiste Giacomo Matteotti par des sicaires fascistes, Jarach fut le seul dirigeant de la Confédération des industriels à s'opposer à l'appel unanime de l'assemblée pour que les industriels fassent au moins une démarche formelle de protestation auprès de Mussolini. En 1932, à l'occasion du dixième anniversaire de la marche sur Rome, Jarach se joignit aux manifestations d'adhésion que les industriels adressèrent au chef du gouvernement et il exprima son « admiration illimitée pour ce que le Duce a su voir, vouloir, obtenir, sa gratitude pour les résultats obtenus[51] ». Jarach poursuivait ainsi :

> Qui comme moi participe depuis plus de 25 ans aux négociations sur les pactes pour l'emploi est capable de mesurer les immenses résultats obtenus par le système corporatif. Il suffit de penser, non aux journées, mais aux mois de grève que les masses ouvrières s'imposaient annuellement et si l'on considère la façon dont se déroulent aujourd'hui les négociations, sans une seule minute d'interruption de travail, il serait facile de calculer les centaines de millions que le Régime a permis d'économiser[52].

51 Ilaria Pavan, *Il Comandante*, *op. cit.*, p. 155.
52 *Ibid*.

Jarach était intégré dans les cercles du pouvoir économique[53] et son adhésion au fascisme semble avoir découlé davantage de son rôle et de ses intérêts d'entrepreneur que du nationalisme fervent qui a animé le comportement des personnages que nous avons évoqués précédemment. Cela ne veut pas dire que l'on ne peut pas parler à son sujet d'un patriotisme profondément ancré qui renforça ses liens avec le régime. Son patriotisme, au-delà de ses prises de position officielles en qualité de président de l'UCII (voir citations *supra*) et l'un des principaux représentants institutionnels du judaïsme, apparaît aussi dans ses choix personnels. Après le début de la persécution, en automne 1938, et bien que sa famille n'ait certainement pas manqué de moyens pour quitter le pays et s'établir à l'étranger, Federico Jarach refusa de prendre cette possibilité en considération. « Je suis officier de la Marine italienne et je ne quitterai pas l'Italie », répétait-il à ses proches au cours des semaines qui suivirent la mise en place des premières mesures antisémites, en rappelant son passé de jeune officier de la Marine militaire. En revanche son fils aîné, déchu de sa nationalité italienne du fait des lois raciales, décida d'émigrer en Palestine[54]. Dans la posture adoptée par Federico Jarach, il y avait peut-être la conviction que son attitude méritante envers le régime pendant vingt ans, ses relations personnelles avec les hiérarques fascistes ainsi que sa solide position économique[55] auraient pu le protéger. Mais l'élément significatif qui ressort de son cheminement au sein du fascisme est son attachement profond et durable envers l'Italie. Cependant, il n'a pour autant jamais nié ses liens avec le judaïsme, liens qui l'ont conduit à assumer des fonctions officielles importantes, comme nous l'avons vu, en qualité de représentant de la communauté juive tant au niveau local que national.

C'est encore une fois la Première Guerre mondiale qui a rythmé les étapes permettant à Renzo Ravenna de se rapprocher du fascisme. Durant douze ans, de 1926 à 1938, il exerça la fonction de *podestà* de Ferrare, une ville symbole dans l'histoire des origines du fascisme. Encore étudiant à l'université, Ravenna partit comme volontaire pour le front en mai 1915. Sa trajectoire politique fut la même que celle d'une partie de sa génération, il éprouva d'abord une fascination dans sa jeunesse pour les positions du syndicalisme révolutionnaire

53 De 1919 à 1933, il fut président de la Fédération nationale de l'Industrie mécanique et métallurgique (FNIMM), syndicat patronal qui représentait plus de 11 000 entreprises du secteur et environ 500 000 travailleurs. En décembre 1937, en pleine campagne antisémite, Jarach fut à nouveau confirmé dans sa charge de vice-président de la FNIMM. Ilaria Pavan, *Il Comandante*, *op. cit*., p. 153.

54 Avant d'entamer sa carrière d'entrepreneur, Jarach, diplômé de l'Académie militaire de Livourne, avait embrassé la carrière militaire.

55 Pendant l'hiver 1939, avant que les normes antisémites lui imposent de donner son entreprise à l'État, Jarach décida de la vendre largement en dessous de sa valeur sur le marché. Ilaria Pavan, *Il Comandante*, *op. cit*.

proche des idées de Sorel, avant de devenir un interventionniste convaincu, puis, suite à l'expérience de la guerre, afficha une hostilité explicite et définitive envers les forces et les partis libéraux. C'est à partir de là qu'il se rapproche du fascisme ; il devient secrétaire de la section ferraraise de l'Association nationale des combattants en 1919 et est élu aux élections administratives dans la coalition de forces politiques qui, pour la première fois, comprenait aussi les fascistes. Ces derniers, ayant vaincu la résistance socialiste, conquirent la mairie de Ferrare. Aucun intérêt particulier, aucun désir d'instrumentalisation ne poussèrent Ravenna à se rapprocher du PNF, auquel il adhéra officiellement en janvier 1924. Dans les années qui suivirent sa nomination à la charge de *podestà* (nomination décrétée par le gouvernement et fondée sur une foi politique avérée), l'adhésion de Ravenna à l'idéologie fasciste était totale. Jusqu'à l'été 1938, outre ses fonctions officielles au sein du directoire du PNF ferrarais, Ravenna fit une demande explicite pour encadrer la Milice volontaire pour la Sécurité nationale. Au moment de la guerre d'Éthiopie, déjà âgé de quarante ans, il se porta volontaire pour partir combattre. Jusqu'au début de la persécution, ses deux facettes de fasciste convaincu et de Juif sincère étaient tout à fait conciliables. Ravenna fut l'expression d'un judaïsme vécu exclusivement dans l'intimité de la sphère familiale et qui se manifestait principalement par le respect des fêtes et des traditions religieuses, mais sans orthodoxie aucune. En fait, contrairement à Ovazza ou Jarach, il ne voulut jamais exercer de fonctions officielles au sein de la communauté juive ferraraise ou nationale. Farouchement antisioniste depuis toujours, devant l'évidente progression de la propagande antisémite du régime, qui s'engageait aussi sur le terrain de la polémique antisioniste, Ravenna adressa en juin 1937 une lettre à la direction d'*Il Popolo d'Italia*, le quotidien de Mussolini. Il y exprimait avec clarté sa position vis-à-vis du sionisme comme son sentiment patriotique profond :

> Je considère qu'un Juif peut le demeurer et professer sa religion sans même se poser le problème du sionisme. Je considère que, de toute façon, une fois que ce problème se pose, un Juif italien doit se positionner clairement contre le sionisme, comme contre tout autre mouvement ou idéologie susceptible, même de loin, d'être en contradiction avec son italianité, profondément ancrée et consacrée par des siècles de tradition[56].

56 Ilaria Pavan, *Il podestà ebreo*, *op. cit.*

Il n'est donc pas étonnant qu'après le début des persécutions, Ravenna n'ait jamais pris en considération le choix de l'émigration et de l'exil. Cependant, il est intéressant de noter la différence de l'impact des lois antisémites d'une génération à l'autre ; en effet, la fille de Ravenna, à peine âgée de 18 ans décida de partir pour la Palestine. Et il est significatif que Ravenna ait pris la décision de restituer la carte du PNF avant que les mesures raciales lui soient imposées par la loi. Il coupa ainsi formellement les liens avec un gouvernement dont il avait, des années durant, partagé les choix et la politique, mais dans lequel il ne pouvait plus désormais se reconnaître. Et l'insigne du parti fasciste, impeccablement épinglé pendant des années au revers de sa veste, fut remplacé par celui de ses décorations militaires de la Première Guerre mondiale – choix hautement symbolique.

L'application de la législation raciale représenta un traumatisme et une fracture qui contraignit la plupart des Juifs italiens à s'interroger et à redéfinir les données de leur identité. Même si notre analyse rapide s'arrête à cette période, il est important de rapporter, en guise de conclusion, les lettres que certains des protagonistes de ces pages adressèrent à Mussolini après le début de la campagne antisémite. Elles attestent du sincère désarroi de ceux qui avaient toujours démontré (parfois même affiché) une loyauté indiscutable envers le fascisme.
Le 6 juillet 1938, au lendemain de la publication du prétendu Manifeste des scientifiques racistes, Ettore Ovazza écrivait :

> C'est la fin d'une réalité : celle de ne faire qu'un avec le peuple italien. […] Combien, depuis 1919, vous ont suivi avec amour jusqu'à aujour-d'hui, à travers les Faisceaux, les luttes, les guerres, en vivant à travers vous ? Aujourd'hui, tout cela est fini ? C'est un rêve qui nous a bercés ? Je ne peux y croire […]. Nous avons combattu contre les Juifs d'autres pays de 1915 à 1918. Où est l'internationale juive ? […] Je m'incline devant les sacrifices nécessaires, mais je vous demande de nous laisser notre italianité, fière et intègre. Ne dites pas que nous ne nous sommes jamais assimilés. La nécessité de la Nation et la campagne antifasciste tenace et infâme des ploutocraties, où malheureusement se trouvent de nombreux Juifs, ont contraint notre politique à adopter cette posture si cruelle pour nous Juifs italiens. C'est évident. Je

> m'incline devant les sacrifices nécessaires, mais je vous demande de nous laisser notre italianité, fière et intègre[57].

Le même jour, Oscar Sinigaglia adressait lui aussi une lettre au Duce. En rappelant ses mérites envers le régime, l'entrepreneur s'indignait de devoir être considéré, en tant que Juif, à égalité avec les « Mongols et les négroïdes ».

> Pendant des années j'ai totalement négligé mes intérêts, j'ai sacrifié une grande partie de mon patrimoine uniquement pour servir ma Patrie [...]. J'ai toujours tout sacrifié pour mes idéaux patriotiques, en refusant constamment toute reconnaissance pour la tâche accomplie [...]. Je n'ai fait que mon devoir [...] de tout mon cœur et avec un enthousiasme sans limite. [...] Est-il possible que je doive aujourd'hui me sentir étranger dans ma Patrie, mis au même niveau que les Mongols et les négroïdes[58] ?

Mais il concluait ainsi :

> Votre Excellence est l'orgueil des Italiens : vous avez réalisé ce rêve qui pour nous tous, durant les années sombres, semblait hors de portée. Vous avez fait de l'Italie une grande Nation, forte, respectée. Ce n'est qu'avec vous et par vous que nous avons oublié l'amertume passée d'une Italie faible et méprisée.

À quelques semaines de la promulgation des premières mesures antijuives, le 8 octobre 1938, Guido Jung écrivait à Mussolini pour solliciter une audience en lui rappelant sa loyauté patriotique :

> J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance de bien vouloir m'accorder une audience afin de pouvoir m'entretenir avec Votre Excellence au sujet de ma famille [restée juive, N.d.l.R.]. En servant l'Italie et le fascisme, je n'ai fait que mon devoir et j'ai obéi à un impératif moral. Mon seul regret est de ne pas avoir pu faire plus et mieux, mais si mon dévouement, en temps de guerre ou de paix, a pu être d'une quelconque utilité au Pays et au Fascisme,

57 ACS, *SPD CO*, *f.* 211 398.
58 ACS, SPD CO, *f.* 206 757.

> alors je me permets, pour la première fois, de l'invoquer pour vous demander de bien vouloir me recevoir. Avec mes sentiments dévoués immuables[59].

Mussolini apposa personnellement un « non » sur la lettre de demande d'audience de son ex-ministre.
En juin 1940, au lendemain de l'entrée en guerre de l'Italie, Renzo Ravenna écrivit au préfet de Ferrare. Malgré toutes les difficultés liées à la perte de son travail et aux préoccupations pour l'avenir de ses enfants expulsés des écoles du royaume, il demandait (à l'instar de vingt autres concitoyens juifs) de pouvoir partir comme volontaire et de combattre pour la cause italienne et fasciste :

> Excellence,
> J'ai déjà eu, par le passé, l'occasion de vous demander de pouvoir encore servir mon pays, où et quand vous le jugerez opportun. Avec mes sentiments dévoués, Renzo Ravenna[60].

Les parcours biographiques esquissés ici ne peuvent certes pas refléter le large spectre de motivations qui furent à l'origine de l'adhésion de nombreux Juifs italiens au fascisme. Et l'échantillon partiel que nous avons proposé, entrepreneurs et banquiers, professeurs d'université, hauts fonctionnaires et autres, trahit une appartenance et une identité de classe qui pesa certainement dans le choix des personnages étudiés d'adhérer et de soutenir la cause fasciste pendant vingt ans. Cependant, l'emphase exprimée sur l'appartenance à la nation italienne et le rappel constant au sentiment et à la loyauté patriotiques semblent constituer le fil conducteur qui, malgré les différences des divers parcours biographiques, relie ces expériences. Certains Juifs adhérèrent au fascisme parce qu'ils y virent la réalisation d'un patriotisme (peut-être serait-il plus exact de parler d'un véritable nationalisme), dont ils partageaient pleinement les idéaux et qu'ils considéraient comme incarnés dans la figure du dictateur. Ensuite, devant le tournant antisémite pris par le régime en 1938, de nombreux Juifs italiens semblèrent se comporter vis-à-vis de la patrie, qui un temps avait reconnu leurs droits civiques et politiques, comme les Juifs français quelques décennies auparavant : « Loin de voir dans l'Affaire [Dreyfus] une rupture

59 R. Raspagliesi, *Guido Jung. Imprenditore ebreo e ministro fascista*, *op. cit.*, p. 225.
60 *Ibid.*, p. 225.

du contrat stipulé entre la France révolutionnaire et le judaïsme français, ils mettaient l'accent sur la pérennité de ce contrat et sur la continuité du processus historique initié en 1789[61]. »
Cependant, si, dans le cas français, le rappel constant à la nation et à la Révolution était un appel aux valeurs de liberté, de fraternité et d'égalité, les invocations des Juifs italiens à la patrie, qui, depuis des années, était la patrie fasciste, avaient un tout autre sens.

61 Simon Levis Sullam, *Una comunità immaginata*, *op. cit.*, p. 212.



Construire l'« homme nouveau » : le fascisme et l'eugénique « latine »

Francesco Cassata, Traduit de l'italien par Léa Drouet

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 63 à 83
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0063

CONSTRUIRE L'« HOMME NOUVEAU » : LE FASCISME ET L'EUGÉNIQUE « LATINE »

par Francesco Cassata[1]

Traduit de l'italien par Léa Drouet

L'historiographie internationale sur l'eugénique a aujourd'hui atteint une maturité et un niveau de projection comparative remarquables. La publication, en 2010, de l'*Oxford Handbook of the History of Eugenics*, dirigé par Alison Bashford et Philippa Levine[2] (près de six cents pages et trente et un essais) en est peut-être la démonstration la plus évidente.
Ces dernières années, le cas italien a fait lui aussi l'objet de recherches approfondies, contribuant à détacher la dimension idéologique, politique et culturelle complexe de l'eugénique du champ plus circonscrit du racisme scientifique auquel elle est traditionnellement associée[3].
Cette étude, limitée à la période chronologique comprise entre la fin des années vingt et le début de la Seconde Guerre mondiale, s'articule en deux parties et se propose de mettre en évidence les principales caractéristiques du mouvement eugéniste italien, à la fois sur le plan national et international. La première partie identifie dans le populationnisme démographique néo-lamarckien et dans la médecine biotypologique néo-hippocratique les deux voies théoriques et pratiques majeures de l'eugénique fasciste. Deux figures hégémoniques dans leur domaine respectif, Corrado Gini et Nicola Pende, sont prises comme références. Ce choix n'est nullement arbitraire. Entre les années vingt et les années soixante, Corrado Gini a dominé les champs scientifiques de la statistique, de la démographie et de la sociologie italiennes, avec quelques incursions notables du côté de l'économie, de la psychologie et de l'anthropologie physique. Il a été président de l'Institut

1 Département de Philosophie et d'Histoire, université de Gênes.
2 Alison Bashford, Philippa Levine (dir.), *The Oxford Handbook of the History of Eugenics* (Manuel d'histoire de l'eugénique), Oxford, Oxford University Press, 2010.
3 Claudia Mantovani, *Rigenerare la società. L'eugenetica in Italia dalle origini ottocentesche agli anni Trenta* (Régénérer la société. L'eugénique en Italie des origines du XVIIIe siècle aux années trente), Soveria Mannelli, Rubbettino, 2004 ; Francesco Cassata, *Molti, sani e forti. L'eugenetica in Italia* (Nombreux, sains et forts. L'eugénique en Italie), Turin, Bollati Boringhieri, 2006 (voir également l'édition anglaise augmentée *Building the New Man. Eugenics, Racial Science and Genetics in Twentieth-Century Italy*, Budapest et New York, CEU Press, 2011).

central de statistique (ISTAT) de 1926 à 1932, de la Société italienne de génétique et d'eugénique (SIGE) de 1924 à 1965 et du Comité italien pour l'étude des problèmes de la population (CISP) de 1928 à 1965. Nicola Pende, lui, a été le représentant le plus illustre de l'école médicale constitutionnaliste, qui a incarné en Italie – non seulement dans l'entre-deux-guerres, mais également à la fin de la Seconde Guerre mondiale et au moins jusqu'aux années soixante – un courant important de la médecine clinique, de la pathologie, de l'endocrinologie, de la médecine sociale et de la criminologie en Italie.

La seconde partie traite de façon synthétique du rôle de l'eugénique italienne dans le contexte international et s'intéresse plus particulièrement à la convergence qui s'est opérée, au début des années trente, entre l'approche scientifique néo-lamarckienne, écologiste et holistique de l'eugénique « latine »[4] et les stratégies de diplomatie culturelle mises en avant par le régime fasciste au nom de la « latinité » et de la « méditerranéité ».

À travers le monde entier, l'ascension politique de Benito Mussolini a été suivie avec enthousiasme et impatience dans les milieux de la biologie et des sciences sociales. En décembre 1927, Raymond Pearl, professeur de biométrie et de statistique biologique à l'université Johns Hopkins, écrit ainsi à Corrado Gini : « J'aimerais énormément rencontrer Mussolini. J'ai beaucoup d'admiration pour lui. Il est à mes yeux le seul personnage vraiment important de notre époque[5]. »

En 1928, grâce à l'intervention de Gini, Jon Alfred Mjøen, directeur du *Winderen Laboratorium* d'Oslo et l'un des eugénistes norvégiens les plus radicaux, obtient une entrevue avec le Duce, au cours de laquelle il se présente comme un fervent admirateur de sa politique démographique[6]. En 1929, à Rome, au cours de la réunion de l'International Federation of Eugenic Organizations (IFEO), l'anthropologue allemand Eugen Fischer (qui dirige à l'époque l'Institut Kaiser-Wilhelm pour l'anthropologie, l'hérédité humaine et l'eugénique) adresse un long memorandum à « ce grand homme d'État qui,

4 Sur l'eugénique « latine », voir en particulier : Marius Turda et Aaron Gillette, *Latin Eugenics in Comparative Perspective* (L'eugénisme latin dans une perspective comparative), Londres et New York, Bloomsbury Academic, 2014 ; Richard Cleminson, *Catholicism, Race and Empire. Eugenics in Portugal, 1900-1950* (Catholicisme, race et empire. L'eugénisme au Portugal, 1900-1950), Budapest et New York, CEU Press, 2014 ; Maria Sophia Quine, « The First-Wave Eugenic Revolution in Southern Europe : Science sans Frontières » (La première vague de révolution eugénique dans l'Europe du Sud : science sans frontières), in Alison Bashford, Philippa Levine (dir.), *The Oxford Handbook of the History of Eugenics*, *op. cit.*, p. 377-397.

5 American Philosophical Society (APS), Raymond Pearl Papers, Box 7 : R. Pearl à C. Gini, 28 décembre 1927.

6 ACS, SPD, CO, f. 210.802 « Mjoen, dott. Jon Alfred. Presidente del Comitato Norvegese per l'Eugenica ».

dans la Ville éternelle, montre plus que tout autre dirigeant aujourd'hui, à la fois dans ses actes et dans ses paroles, combien les problèmes eugéniques de son peuple lui tiennent à cœur ». Par la voix de Fischer, l'IFEO en appelle à Mussolini, lui demandant de s'intéresser non seulement à la quantité, mais également à la qualité de la population[7].

Ces espoirs seront vite déçus. Certes, nombre de composantes fondamentales de l'idéologie fasciste pouvaient justifier les affinités électives avec l'eugénique : le mythe de la régénération biologique et spirituelle de la nation ; la vision technocratique et interclasses de la politique sociale ; une philosophie politique empreinte de vitalisme et de darwinisme social[8]. Néanmoins, deux facteurs politico-idéologiques importants rendaient extrêmement improbable l'hypothèse selon laquelle le fascisme adopterait, sur l'exemple nordique, une eugénique essentiellement « qualitative ».

En premier lieu, le 26 mai 1927, le « discours de l'Ascension » consacre l'introduction officielle d'une politique démographique nataliste[9]. L'historiographie a parlé à ce propos d'un choix en grande partie autonome de la part de Mussolini. En réalité, un certain nombre de sources permettent de faire l'hypothèse d'un rôle décisif de Corrado Gini (qui est alors, on l'a vu, président de l'ISTAT et de la SIGE) dans le tournant mussolinien. En effet, non seulement le Duce a consulté Gini à plusieurs reprises pour la partie technique de ce discours, mais le moment même du lancement de la politique nataliste a été choisi en lien avec le statisticien. De fait, depuis 1919, Mussolini a explicitement abandonné les sympathies néo-malthusiennes de sa jeunesse pour embrasser la voie du natalisme nationaliste. Le tournant de 1927 est dicté par la perception d'un changement dans la réalité démographique italienne : l'Italie est alors elle aussi touchée par la diminution de la fécondité et le ralentissement de la croissance démographique. Cette nouvelle lecture de la situation démographique italienne a probablement

7 La première version du discours avec les commentaires de Fischer est conservée dans les MPG-Archives, Dept. I, Rep. 3, n° 23, p. 262-65. Voir aussi Hans Walter Schmuhl, *The Kaiser Wilhelm Institute for Anthropology, Human Heredity and Eugenics, 1927-1945. Crossing Boundaries* (Le Institut Kaiser Wilhelm pour l'anthropologie, l'hérédité humaine et l'eugénique, 1927-1945. Traverser les frontières), Dordrecht, Springer, 2008, p. 116 ; Allan Chase, *The Legacy of Malthus* (L'héritage de Mathus), New York, Knopf, 1977, p. 345-346.

8 Claudia Mantovani, *Rigenerare la società*, *op. cit.*, p. 261-270 ; Aristotle Kallis, « Racial Politics and Biomedical Totalitarianism in Interwar Europe » (Politique raciale et totalitarisme biomédical dans l'Europe de l'entre-deux-guerres), in Marius Turda, Paul J. Weindling (dir.), *Blood and Homeland Eugenics and Racial Nationalism in Central and Southeast Europe 1900-1940* (Eugenique du sang et du sol et nationalisme racial en Europe centrale et du Sud, 1900-1940), Budapest, Central European University Press, 2007, p. 389-416 ; Roger Griffin, « Tunnel Visions and Mysterious Trees : Modernist Projects of National and Racial Regeneration, 1880-1939 » (Visions étroites et arbres mystérieux : les projets modernistes de la régénération nationale et raciale, 1880-1939), *ibid.*, p. 417-456.

9 Voir Anna Treves, *Le nascite e la politica nell'Italia del Novecento* (Les naissances et la politique dans l'Italie du xxe siècle) Milan, LED, 2001, p. 126-139. Voir aussi Carl Ipsen, *Dictating Demography. The Problem of Population in Fascist Italy* (Dicter la démographie. Le problème de la population dans l'Italie fasciste), Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

été influencée par la relation personnelle de Mussolini avec Corrado Gini. Le 14 juillet 1926, à l'occasion de l'événement majeur que représentait son discours d'inauguration de l'ISTAT, Gini soulignait en effet l'extension du danger de « décadence de la race blanche » aux « nations latines »[10]. Cette vision découlait non seulement des convictions personnelles de Gini – et de sa « théorie cyclique des nations[11] » – mais aussi de la transposition de cette approche statistico-biologique aux problèmes de la population que l'on retrouve, dans la première moitié des années vingt, dans la courbe logistique de Raymond Pearl et dans la réflexion des statisticiens américains Alfred J. Lotka et Louis Dublin sur le véritable taux d'augmentation naturelle des populations humaines[12]. Ce n'est pas un hasard si aussi bien Pearl que Lotka et Dublin ont publié, respectivement en 1923 et 1930, d'importants essais dans les pages de *Metron*, la revue de statistique méthodologique fondée par Gini en 1920[13].

Dans son « discours de l'Ascension », Mussolini justifie par la « découverte » de cette situation démographique nouvelle la nécessité de lancer une politique démographique nataliste en Italie : « Cela fait cinq ans que nous disons que la population déborde. Ce n'est pas vrai ! Le fleuve ne déborde plus, il est en train de rentrer assez rapidement dans son lit. » Un an plus tard, en 1928, la publication de l'ouvrage *The Balance of Births and Deaths,* du statisticien juif allemand Robert R. Kuczynski, et la diffusion d'un nouvel instrument de mesure de la fécondité, le taux brut de reproduction (« the gross rate of reproduction »), vont contribuer à alimenter la « peur du déclin démographique » et à légitimer le tournant nataliste du fascisme. En septembre 1928, Gini, qui a reçu en avant-première de Kuczynski le manuscrit de *Balance*, veille à en envoyer une copie au Duce[14]. En octobre, dans les pages de *Critica fascista*, le statisticien se réfère à l'autorité de Kuczynski pour légitimer sur le plan scientifique le tournant nataliste consacré par le « discours de l'Ascension ». Deux ans plus tard, dans un article paru

10 Corrado Gini, « Discorso di inaugurazione dell'Istituto Centrale di Statistica (14 luglio 1926) » (Discours d'inauguration de l'Institut central de statistique), *Annali di Statistica*, série VI, 2, 1929, p. 18-19.

11 Sur la « théorie cyclique des nations », voir Francesco Cassata, *Il fascismo razionale. Corrado Gini fra scienza e politica* (Le fascisme rationnel. Corrado Gini, entre science et politique), Rome, Carocci, 2006, p. 17-54.

12 Louis Dublin, Alfred J. Lotka, « On the true rate of natural increase of a population » (Sur le véritable taux d'accroissement naturel d'une population), *The Journal of the American Statistical Association*, vol. 20, n° 150, septembre 1925, p. 305-39. Sur ce thème, voir Sharon E. Kingsland, *Modeling Natur: Episodes in the History of Population Ecology* (Modeler la nature : épisodes de l'histoire de l'écologie de la population), Chicago, University of Chicago Press, 1985.

13 Raymond Pearl, Lowell J. Reed, « On the Mathematical Theory of Population Growth » (Sur la théorie mathématique de la croissance démographique), in *Metron*, vol. 3, n° 1, 1923, p. 6-19 ; Louis Dublin, Alfred J. Lotka, « On the true rate of natural increase of the population of the United States. Revision on basis of recent data » (Sur le véritable taux d'accroissement naturel de la population des États-Unis, révisé sur la base de nouvelles données), *ibid.*, vol. 8, n° 4, 1930, p. 107-19. Pearl figurait aussi au comité scientifique de la revue.

14 ACS, SPD, CO, b. 683, f. 208.455 (« Kuczynski dr. Robert ») : lettera di C. Gini a Mussolini, 25 settembre 1928.

dans le *Journal of Political Economy*, véritable présentation scientifique internationale de la politique démographique fasciste publiée simultanément en italien, en allemand et en français, c'est dans la « recherche scientifique récente sur la statistique biologique et l'évolution des nations » que Gini situe les fondements scientifiques du natalisme fasciste, citant en particulier – outre sa propre « théorie cyclique des nations » – le *Balance* de Kuczynski et l'article « On the true rate of natural increase » de Lotka et Dublin. Selon lui, ces études statistiques démontrent que « la condition de la race blanche, du point de vue de la vitalité démographique, est bien loin d'être favorable[15] ». De nombreuses nations en Europe du Nord, en Europe centrale et en Europe de l'Ouest donnent des signes de décadence biologique, tandis que l'Italie se trouve « aux marges de la zone de dépression démographique », à un « stade qui précède cette évolution démographique ». Par conséquent, il est vital pour les intérêts nationaux italiens d'éviter d'être attirés dans la zone de décadence et d'« attendre l'avenir dans des conditions de potentiel démographique maximal[16] ». Évidemment, Gini n'a pas été la source d'inspiration unique du populationnisme de Mussolini, mais il n'y a que lui qui pouvait fournir au Duce une évaluation statistique de la croissance de la population en Europe et en Italie qui pût justifier le lancement, en 1927 précisément, de la campagne nataliste.

À la même période, une autre série d'événements contribue à préciser la position italienne en matière d'eugénique et de politique de la population. En décembre 1930, Pie XI, dans l'encyclique *Casti Connubii*, condamne radicalement le contrôle des naissances, le certificat prénuptial, l'avortement et la stérilisation. Au cours des mois qui suivent, Agostino Gemelli, fondateur et recteur de l'université catholique du Sacré-Cœur de Milan et vice-président de la SIGE, défend et promeut activement les arguments avancés dans l'encyclique papale[17]. Entre mars et octobre 1931, Gemelli, répondant dans les pages de la revue *Vita e Pensiero* aux accusations de « médiévalisme » lancées par la revue britannique *Eugenics Review*, exalte la « valeur eugénique incalculable » de la morale sexuelle catholique : la chasteté comme mode de contrôle des naissances ; la tempérance comme rempart contre les méfaits de l'alcoolisme ; le sacrement du mariage comme remède aux risques anti-eugéniques de la consanguinité et des naissances

15 Corrado Gini, « The Italian demographic problem and the fascist policy on Population » (Le problème démographique italien et la politique démographique fasciste), *The Journal of Political Economy*, vol. 38, n° 6, 1930, p. 683.
16 *Ibid*., p. 690.
17 Sur Agostino Gemelli et l'eugénique, voir en particulier Lucia Pozzi, « Agostino Gemelli : l'eugenetica fascista e l'enciclica *Casti Connubii* » (Agostino Gemelli : l'eugénique fasciste et l'encyclique *Casti Connubii*), in *Annali di Storia dell'Educazione e delle istituzioni scolastiche*, n° 19, 2012, p. 161-174.

illégitimes[18]. Un an plus tard, en octobre 1932, au congrès des Médecins catholiques de Florence, les principes de l'eugénique catholique sont à nouveau revendiqués non seulement par Gemelli, mais aussi par Francesco Leoncini, professeur de médecine légale à l'université de Florence, et par Giuseppina Pastori, professeur de biologie générale à l'université catholique de Milan[19]. À la fin de ses travaux, le congrès des Médecins catholiques de Florence approuve une résolution sur l'eugénique qui rejette durement la « propagation des normes eugéniques […] qui sont en contradiction avec les lois divines et contraires à la dignité humaine[20] ». Indubitablement, le compromis institutionnel, idéologique et politique entre le régime fasciste et l'Église catholique (consacré en 1929 par la signature des accords de Latran) sera décisif dans l'affirmation, en Italie comme sur la scène internationale, d'une eugénique « latine », nataliste et populationniste.

Dans le contexte national italien, le tournant vers une eugénique « quantitative » est annoncé avant tout par le processus de fascisation rapide qui, dans la seconde moitié des années vingt, va emporter les expériences précédentes d'eugénique « qualitative », en particulier la Société italienne pour l'étude des questions sexuelles (SISQS) d'Aldo Mieli et l'Institut de sécurité et d'assistance sociale (IPAS) d'Ettore Levi[21]. Sur les cendres de l'eugénique « qualitative » s'affirme alors une eugénique « quantitative », davantage liée aux utopies de Tommaso Campanella et Leon Battista Alberti qu'aux *pedigrees* et statistiques de Francis Galton, et fondée essentiellement sur deux paradigmes scientifiques et idéologiques hégémoniques sur le plan national et qui jouissent d'une grande visibilité internationale : le natalisme bio-démographique de Corrado Gini et le constitutionnalisme biotypologique de Nicola Pende.

Malgré des appartenances disciplinaires et des trajectoires scientifiques différentes, les positions théoriques et idéologiques de Gini et Pende présentent plusieurs points de convergence qui permettent de dégager des caractéristiques communes à l'eugénique fasciste. En premier lieu,

18 Agostino Gemelli, « Le dottrine eugenetiche sul matrimonio e la morale cattolica » (Les doctrines eugénistes sur le mariage et la morale catholique), *Vita e Pensiero*, vol. 17, n° 22, mars-avril 1931, p. 195-199 ; du même auteur, « Ancora della condanna della eugenetica. Echi e critiche alla enciclica *Casti Connubii* sul matrimonio cristiano » (Encore à propos de la condamnation de l'eugénique. Échos et critiques de l'encyclique *Casti Connubii* sur le mariage chrétien), *ibid.*, octobre 1931, p. 603-14.

19 Francesco Leoncini, « Relazione su la procurata sterilità di fronte alla morale e alla legge » (Rapport sur la stérilisation au regard de la morale et de la loi), *Studium-Quaderno dei Medici. Il II Convegno dei medici cattolici (Firenze, 16-18 ottobre 1932)*, supplément au n° 3, mars 1933, p. 38-64 ; Giuseppina Pastori, « La relazione su l'eugenica e la morale cattolica » (Rapport sur l'eugénique et la morale catholique), *ibid.*, p. 70.

20 « Le deliberazioni del Convegno » (Délibérations du congrès), *Studium-Quaderno dei Medici*, *op. cit.*, p. 100-01.

21 Sur le rôle de la SISQS et de l'IPAS dans l'histoire de l'eugénique en Italie, voir en particulier Claudia Mantovani, *Rigenerare la società*, *op. cit.*, p. 215-224, 233-246, et Francesco Cassata, *Molti, sani e forti*, *op. cit.*, p. 76-125.

une équation théorique hostile à l'héréditarisme « weismannien » de matrice anglo-saxonne, qui revêt les contours du néo-lamarckisme (dans le cas de Gini) ou de la conception néo-hippocratique des « prédispositions » héréditaires (pour Pende). En second lieu, une vision du rapport entre « quantité » et « qualité » de la population qui est favorable à des politiques démographiques natalistes et hostile à l'introduction de mesures d'eugénique « négative » telles que le contrôle des naissances et la stérilisation.

Théoricien, dès les années 1908-1912, d'une eugénique centrée sur l'attribution d'une valeur biologique positive à la reproduction différentielle élevée des classes sociales les plus basses, au croisement racial (avec, malgré tout, diverses exceptions et ambiguïtés) et aux phénomènes migratoires, Corrado Gini oriente dans les années vingt et trente l'activité d'une association scientifique, la SIGE, et de deux organismes institutionnels, l'ISTAT et le CISP, vers des projets et initiatives visant à fournir une validation empirique et une application pratique à la structure théorique de l'eugénique « latine » fasciste.

On doit à son influence hégémonique en tant que président de la SIGE l'organisation d'au moins trois congrès nationaux d'Eugénique (et de Génétique) en 1924, 1929 et 1938, qui vont structurer les positions de la communauté scientifique italienne (médecins, psychiatres, anthropologues, démographes et statisticiens pour la plupart) autour des lignes directrices d'une eugénique essentiellement néo-lamarckienne et nataliste[22]. L'ISTAT et le CISP seront, eux, les canaux institutionnels à travers lesquels l'eugénique de Gini exercera ses possibilités d'application pratique. L'étude anthropologique sur les familles nombreuses de l'ISTAT-CISP et les expéditions scientifiques du CISP en sont les exemples les plus éclairants.

À partir de 1928, à l'initiative de Gini et sous sa responsabilité directe, l'Institut central de statistique organise une enquête scientifique sur les familles ayant plus de sept enfants. À partir des données des registres et des déclarations des chefs de famille, avisés au préalable par le préfet, cette étude recense plus d'un million et demi de familles nombreuses. L'élaboration des données, à laquelle on procède par étapes successives, fait l'objet des interventions

22 Voir *Atti del Primo Congresso italiano di Eugenetica sociale (Milan, 20-23 settembre 1924)* (Actes du premier congrès italien d'eugénique sociale, Milan, 20-23 septembre 1924), Rome, Stabilimento Poligrafico dello Stato, 1927 ; *Atti del Secondo Congresso italiano di Genetica ed Eugenica (Roma, 30 settembre-2 ottobre 1929)*, (Actes du deuxième congrès italien de génétique et d'eugénique sociale, Rome, 30 septembre-2 octobre 1929), Rome, Failli, 1932 ; « Atti della Terza Riunione della Società Italiana di Genetica ed Eugenica (Bologna, 5-7 settembre 1938) » (Actes de la troisième réunion de la Société italienne de génétique et d'eugénique, Bologne, 5-7 septembre 1938), *Genus*, vol. 3, n° 3-4 (juin 1939), p. 1-371.

de Gini au second congrès de Génétique et d'Eugénique, qui se tient en septembre-octobre 1929[23], et au congrès international des Études sur la population, en septembre 1931 à Rome[24].

À partir de janvier 1931, une étude anthropométrico-constitutionnaliste coordonnée par le CISP s'ajoute à l'enquête démographique, avec pour objectif l'étude biotypologique des parents de familles nombreuses. L'équipe de physiologistes, d'anthropologues et de biologistes qui adhère à cette initiative est chargée d'une série de communes sous-divisées en régions homogènes « du point de vue ethnique et géographico-climatologique[25] ». Dans certains cas, l'examen du groupe sanguin s'ajoute à l'analyse de type « qualitatif », fondée sur la fiche anthropométrico-constitutionnaliste élaborée par le CISP[26], et aux données de caractère quantitatif (stature, périmètre thoracique, longueur des membres inférieurs, diamètre de l'abdomen, diamètre céphalique, etc.). Chacun des collaborateurs est tenu d'analyser de cinq cents à mille familles. Grâce à la mobilisation des communes, alertées au préalable par le CISP, les examens sont effectués dans les centres de santé municipaux ou dans des locaux spécifiques mis à disposition pour l'occasion, même si les visites à domicile ne manquent pas, surtout dans les grandes villes. En juin 1931, les premières fiches remplies parviennent au CISP et le mois suivant, la majorité des comptes-rendus des collaborateurs individuels sont remis. Au mois d'août, l'enquête peut déjà être considérée comme terminée et les différents rapports vont dominer la section d'Anthropologie et Géographie du congrès international des Études sur la population qui se tient en septembre.

Véritable machine de suivi statistique, démographique et anthropologique de la population italienne, capable de mobiliser les administrations

23 Corrado Gini, « Prime indagini sulle famiglie numerose » (Premières enquêtes sur les familles nombreuses), in *Atti del Secondo Congresso Italiano di Genetica ed Eugenica*, *op. cit.* (extrait).

24 Corrado Gini (en collaboration avec A. Ferrarelli), « Altri risultati delle indagini sulle famiglie numerose » (Autres résultats des enquêtes sur les familles nombreuses), *Metron*, vol. XI, n° 1, 30 juin 1933 ; puis dans Corrado Gini (dir.), *Atti del Congresso internazionale per gli Studi sulla Popolazione (Roma, 7-10 settembre 1931)* (Actes du congrès international des Études sur la population, Rome, 7-10 septembre 1931), Rome, Istituto Poligrafico dello Stato, 1934, vol. VIII, p. 355-398.

25 La liste est la suivante : Alberto Aggazzotti (Modène, Formiggine, Concordia sulla Secchia), Mario Barbàra (Gênes), Carmelo Cafiero (Nola, Bacoli), Angelo Caroli (Bari, Monopoli, Mola, Polignano), Luigi Castaldi (Cagliari, Ales, Aritzo), Cristoforo Cuscunà (Nicolosi, Paternò), Umberto D'Ancona (Sienne, Grosseto, Monteroni d'Arbia, Abbadia S. Salvatore), Filippo Dulzetto (Catane), Carlo Foà (Milan), Fabio Frassetto (Bologne, Imola, Riccione, Ferrare), Giuseppe Genna (Trapani), Carlo Jucci (Sassari, Tempio), Alberto Marassini (Parme), Aldobrandino Mochi (Florence), Osvaldo Polimanti (Perouge, Terni), Angelo Rabbeno (Camerino), Giuseppe Russo (Catane), Arturo Sabatini (Crotone, Catanzaro, Soverato, Chiaravalle, Cirò), Massimo Sella (Rovigno d'Istria, Pisino, Canfanaro, Dignano, Lussimpiccolo, Sanvincenti, Pirano, Gimino), Emilio Sereni (Naples, Vietri, Scafati), Sergio Sergi (Rome), Mario Tirelli (Olevano Romano, Bellegra), Gaetano Viale (Gênes, Imperia, Diano Marina), Velio Zanolli (Padoue).

26 Les aspects « qualitatifs » comprenaient des informations à caractère anamnestique (nom, âge, nombre d'enfants, nombre de frères et sœurs, niveau d'instruction, nombre de personnes par foyer, maladies passées, état de santé actuel, menstruations, etc.) et des informations de nature anatomico-descriptive.

publiques et d'impliquer une bonne partie de la classe médicale et du système universitaire national, l'enquête présente une double finalité. En premier lieu, comme le déclare explicitement Gini lors d'une conférence organisée le 16 mars 1928 à la faculté de droit de l'université de Bari, il faut trouver dans les « familles nombreuses » la ressource biologique de la politique démographique et eugénique du régime fasciste[27]. En second lieu, l'observation scientifique des « familles nombreuses » vise à favoriser la définition d'une sorte de « type anthropologique » de la fécondité, en vérifiant sur une large échelle le lien entre prolificité et biotype « bréviligne », soutenu sur le plan médical par l'école constitutionnaliste[28].

Après la démission de Gini de la présidence de l'ISTAT en 1931, le CISP organise de façon autonome dix expéditions scientifiques entre 1933 et 1940, dirigées par Gini lui-même[29]. Sept d'entre elles concernent des populations identifiées comme « primitives » : les populations de la Tripolitaine (1933), les Dauada du Fezzan (1935), les Samaritains de Palestine (18 mars-18 avril 1933), quelques ethnies mexicaines (7 septembre-28 novembre 1933), les Caraïtes de Pologne et de Lituanie (14 août-14 octobre 1934), les Bantous d'Afrique du Sud (1935) et les Berbères de Giado (septembre-octobre 1937). Chaque expédition comprend trois questionnaires – démographique (par famille), anthropologique (individuel) et médico-biologique (individuel) –, auxquels s'ajoutent des photographies de tous les individus examinés, les moulages faciaux en plâtre des « sujets typiques », la détermination des groupes sanguins et d'autres caractéristiques physiologiques ainsi qu'une série d'informations à caractère généalogique, économique et ethnographique. Dans les diverses présentations des activités du CISP à la communauté scientifique internationale, mais surtout en 1928 à l'Institut international de statistique de Bruxelles[30], en 1933 devant la Société mexicaine de géographie et de statistique[31] et en 1934 à Cleveland, à la Hanna Lecture Foundation[32], Gini fait explicitement le lien entre l'étude des populations « primitives » et l'approfondissement des articulations conceptuelles de ce qu'il définit comme

27 Corrado Gini, « Problemi della popolazione » (Problèmes démographiques), in *Annali Istituto di Statistica dell'Università di Bari*, Bari, Tip. Cressati, 1928 (extrait), p. 19-20.
28 *Ibid.*, p. 23.
29 Pour une synthèse globale, voir Corado Gini, Nora Federici, *Appunti sulle spedizioni scientifiche del Comitato italiano per lo studio dei problemi della popolazione (febbraio 1933-aprile 1940)* (Remarques sur les expéditions scientifiques du Comité italien pour l'étude des problèmes de la population, février 1933-avril 1940), Rome, CISP/Tipografia Operaia Roma, 1943.
30 Corrado Gini, « Le Comité italien pour l'étude des problèmes de la population », *Bulletin de l'Institut international de statistique*, tome XXIII, première livraison, 1928.
31 Corrado Gini, « Premiers résultats d'une expédition italo-mexicaine parmi les populations indigènes et métisses du Mexique », *Genus*, vol. I, n° 1-2, juin 1934, p. 147-176.
32 Corrado Gini, « Researches on Population » (Recherches sur la population), *Scientia*, vol. LV, n° 265, mai 1934, p. 357-373.

une eugénique « rénovatrice » : en particulier les effets « revivifiants » de certains croisements raciaux et, à l'inverse, les effets négatifs de l'isolement démographique. Dans l'organicisme évolutionniste de Gini, les populations « primitives » représentent en effet une source anthropologique irremplaçable pour l'analyse diachronique des stades d'évolution des populations, presque une sorte d'instantané permettant de restituer l'image précise des mécanismes et des causes de deux phases démographiques qui, autrement, seraient difficiles à étudier, à savoir la naissance et la mort des organismes-nations[33]. Les missions scientifiques du CISP semblent confirmer pleinement les théories de Gini : si l'isolement démographique et l'endogamie favorisent le vieillissement et la décadence des populations, le mélange est en revanche à l'origine du « renouveau » biologique et démographique des nations.

La deuxième série de missions, toujours coordonnée par Gini, concerne l'« assimilation physique des immigrés », à savoir l'impact d'un changement des conditions environnementales sur la variabilité génétique. Afin de vérifier l'incidence de la transmission héréditaire des caractères acquis, le CISP organise en 1938 de vastes enquêtes statistiques, démographiques et anthropologiques sur les « îlots ethniques » italiens : les colonies albanaises en Calabre (Carfizzi, San Nicola dell'Alto et Caraffa, août-octobre 1938) et les colonies liguro-piémontaises en Sardaigne (Carloforte, août 1939 ; Calasetta, mars-avril 1940). Quant à l'enquête sur les communautés italo-américaines originaires des communes de San Giovanni Incarico, Ceccano et Ricigliano, réalisée entre 1933 et 1956, elle restera inaboutie. Le noyau théorique de ces recherches se trouve dans une étude réalisée en 1911 par Franz Boas, pionnier de l'anthropologie culturelle à l'université Columbia, sur une proposition de la United States Immigration Commission. Avec l'aide de treize assistants, Boas a mesuré la taille et l'indice céphalique de près de dix-huit mille immigrés et fils d'immigrés à New York et en a conclu que les différents types européens n'étaient pas du tout stables, comme le soutenait le racisme héréditariste états-unien, mais tendaient au contraire à s'uniformiser, sous l'effet des influences environnementales, vers un type moyen « américain » .

Les études de Boas sont rapidement devenues un point de référence pour les eugénistes italiens, qui en ont utilisé les résultats pour réfuter les accusations portées par leurs collègues des États-Unis, unanimes à dénoncer les dangers de dégénération biologique liés aux flux imposants d'immigrés italiens qui débarquent à Ellis Island. De fait, les recherches

33 Corrado Gini, « Le Comité italien pour l'étude des problèmes de la population », *art. cit.*, p. 205.

menées par le CISP entendent confirmer la perspective anthropologique défendue par Boas. Ce n'est pas un hasard si Gini estime avoir démontré, à travers ces études, le caractère scientifique, à long terme, de l'« assimilation physique » des immigrés à leur milieu environnant[34]. Ce néolamarckisme anthropologique, qui suscite de nombreuses résistances, continuera à être défendu par Gini dans les congrès internationaux d'eugénique et de génétique jusqu'aux années cinquante[35].

Dans le cas du constitutionnalisme biotypologique de Nicola Pende, le lien entre élaboration théorique et application eugénique apparaît, là aussi, très étroit.

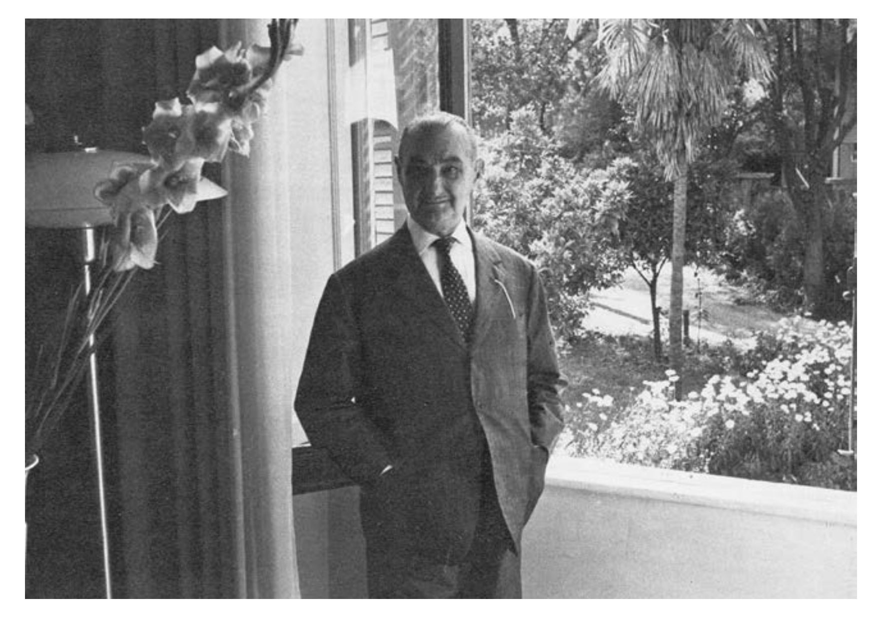
Fondée dans les dernières décennies du XIX[e] siècle par Achille De Giovanni et Giacinto Viola, l'école constitutionnaliste italienne constituait un courant médical holistique et néo-hippocratique qui considérait d'un œil critique le développement contemporain de la bactériologie et avait déplacé l'axe central de l'analyse de la pathologie des agents exogènes vers les ripostes endogènes du corps (le « terrain »). Les principes essentiels sur lesquels elle se fondait étaient au nombre de trois : primauté de la clinique ; conception individualisée de la maladie ; utilisation de thérapies naturelles visant à encourager une réaction autonome du corps face à la pathologie.

Nicola Pende, qui fut l'élève de Giacinto Viola, peut être considéré comme le principal représentant du constitutionnalisme italien durant la période fasciste. Né en 1880 à Noicattaro, petit village proche de Bari, Pende enseigne la pathologie et la clinique médicale à Bologne, Messine et Cagliari entre 1907 et 1924. D'octobre 1924 à octobre 1925, il est premier recteur de l'université Adriatica de Bari. En 1925, il assume la direction de l'Institut de clinique médicale de l'université de Gênes. En 1924, il a reçu la carte *honoris causa* du Parti national fasciste et, en 1933, il est nommé sénateur.

Pende introduit deux innovations importantes par rapport à la tradition constitutionnaliste de De Giovanni et Viola. En premier lieu, il greffe à la morphologie clinique, à laquelle Viola avait donné de nouvelles lois et de solides bases de classification statistico-typologique, l'hormonologie constitutionnelle, fondée sur l'étude des rapports entre le système endocrino-végétatif et les aspects « biotypiques » (morphologique, humoro-fonctionnel,

34 Corrado Gini, « L'assimilazione fisica degli immigrati » (L'assimilation physique des immigrés), conférence lue à la radio italienne le 31 décembre 1951, *Genus*, n° 1-4, 1950-1952, p. 19.

35 En particulier, au II[e] Congrès international des Sociétés latines d'eugénique (Bucarest, 1939 : le congrès n'aura finalement pas lieu en raison du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, mais plusieurs communications ont déjà été diffusées), aux VII[e], VIII[e] et IX[e] Congrès internationaux de génétique (Édimbourg, 1939, Stockholm, 1948 et Bellagio, 1953), au I[er] Congrès international de génétique humaine (Copenhague, 1956).



Le médecin endocrinologue Nicola Pende, dans sa maison de Rome, dans les années 1960.
Source G. Baldi, « I grandi medici italiani. Pende », *L'Europeo*, XX, 31, 2 août 1964, Bibliothèque du Sénat, Rome.

affectif-volitif, intellectuel). Les sécrétions hormonales deviennent les « véritables fibres de l'âme », le lien fondamental entre la morphologie des individus et leur psychologie. Entre les niveaux anamnestique et biométrique-descriptif, typiques de la morphologie clinique « classique », et les niveaux psychosociologique et psychométrique, auxquels sont ramenés les phénomènes de la sphère éthico-intellectuelle, la méthode « biotypologique » de Pende recherche les paramètres neuro-humoraux qui lui permettront de définir les liens entre le corporel et le psychique. Par le biais de l'endocrinologie, Pende en arrive à définir un « profil biotypologique intégral » du sujet, synthétisé de manière géométrique par une pyramide quadrangulaire dont la base regroupe le patrimoine héréditaire individuel, familial et racial et dont les quatre côtés indiquent les aspects phénoménaux de l'individualité vivante : morphologie ; physiologie ; sphère éthique et affective-volitive ; intellect.

Le second apport de Pende à la doctrine constitutionnaliste, représenté par la mise en évidence d'un lien étroit entre médecine, sociologie et politique, s'appuie sur cette explication scientifique *totale* des actions de l'individu. Puisque, selon Pende, les hormones des glandes endocrines « influent sur la constitution et sur la forme harmonieuse du corps » et « jouent également

un rôle essentiel dans la constitution et la forme de l'âme », le principe directeur de la politique – par déduction logiqueı– doit être identifié dans la biologie.

La « biologie visionnaire » de Pende trouve un instrument d'application concret dans l'Institut biotypologique orthogénétique, inauguré à Gênes en décembre 1926. En 1935, sur intervention directe de Mussolini, Pende est nommé directeur de l'Institut de pathologie médicale et de méthodologie clinique de l'université de Rome et en janvier 1936, l'Institut biotypologique est transféré dans la capitale. L'Institut a noué des liens organisationnels avec le ministère de l'Éducation nationale, l'ONB et l'ONMI[36] : de fait, il organise des visites régulières des *balilla* et des élèves, sert de filtre diagnostique pour la sélection des jeunes qui seront destinés aux « classes différentielles » et s'occupe de psychotechnique et d'orientation professionnelle.

La structure interne de l'Institut, à Gênes comme à Rome, s'articule autour d'une série de sections consacrées respectivement à l'étude anthropométrique, physiologique et psychotechnique du patient[37]. Toutes les informations sur l'hérédité, la morphologie, la psychologie et le comportement du sujet sont consignées dans le « cahier biotypologique »[38], document de classification extrêmement complexe et difficile à gérer à grande échelle, mais que Pende n'hésite pas à proposer au fascisme comme moyen de classification biologique de la population[39]. Conçu pour enregistrer et suivre l'état biopsychique de la population, le dossier identifie les symptômes individuels de déviance qui vont faire l'objet d'une intervention thérapeutique. Le processus de « correction » biotypologique, défini par le terme « orthogenèse », recourt principalement à l'opothérapie et à l'organothérapie ; à des stimulations et inhibitions des glandes à sécrétion interne par le biais des rayons X ; à la psychothérapie ; à la photothérapie et à des « climats et types d'alimentation spéciaux[40] ».

D'après les estimations fournies en 1944 par Pende, l'Institut biotypologique orthogénétique aura examiné en tout près de deux cent mille enfants en vingt

36 ONB : Opera nazionale Balilla, organisation de jeunesse fasciste pour les garçons âgés de 8 à 14 ans. ONMI : Opera nazionale maternità et infanzia, organisation d'assistance aux mères et enfants en difficulté, fondée en 1925. *(N.d.T.)*

37 Voir, pour les détails, Sellina Gualco, Antonio Nardi, *L'Istituto Biotipologico Ortogenetico di Roma* (L'Institut biotypologique orthogénétique de Rome), Rome, Stab. Tipografia Luigi Proja, 1941.

38 Nicola Pende, « La scheda biotipologica individuale nella medicina preventiva e nella politica sociale » (La fiche biotypologique individuelle en médecine préventive et en politique sociale), in *Atti della Società Italiana per il Progresso delle Scienze, XXVI riunione (Venezia, 12-18 settembre 1937)*, 1938, p. 284-285.

39 En 1934, une circulaire de l'ONB institue, pour ses six millions d'inscrits, un dossier biotypologique simplifié qui ne comporte que quatre pages. Mais dans l'espoir de Pende, le cahier devrait remplacer le « livret sanitaire » du citoyen et du soldat, rendu obligatoire dans les écoles en 1936.

40 Nicola Pende, *L'indirizzo costituzionalistico nella medicina sociale e nella politica biologica* (L'orientation constitutionnaliste en médecine sociale et en politique biologique), Gênes, Le Opere e i Giorni, 1926, p. 5.

ans, soignant et « corrigeant » les anomalies de développement de jeunes filles et d'adolescents[41]. En vue de l'Exposition universelle de Rome, l'E42, les travaux de construction du nouveau siège de l'Institut (désormais rebaptisé Institut central de bonification humaine, d'orthogenèse et de thérapie naturelle) débutent en 1939. Le projet architectural final, suggéré par Pende lui-même, prévoit une sorte de citadelle hexagonale dotée de quatre bastions correspondant aux différentes articulations de la « bonification humaine » conçue par l'endocrinologue en fonction du développement biopolitique de l'État fasciste : les enfants, les femmes, les travailleurs et la race[42].

Dans le contexte international, la position hétérodoxe de l'eugénique fasciste prend forme progressivement entre 1927 et 1932 avec le départ du CISP de l'International Union for the Scientific Investigation of Population Problems (IUSIPP) et la sortie de la SIGE de l'International Federation of Eugenic Organizations (IFEO).

En 1927, au premier Congrès mondial sur la population de Genève, la délégation italienne, conduite par Corrado Gini, manifeste clairement son hostilité au malthusianisme[43]. En 1928, cependant, au moment de la constitution de l'IUSIPP, dirigée par Raymond Pearl, Gini en devient vice-président, membre du comité exécutif et président de la troisième commission (Vital Statistics of Primitive Races)[44]. La participation italienne à l'IUSIPP est facilitée par la constitution du CISP, soutenue par Mussolini en personne qui prépare, sur les indications de Gini, une circulaire envoyée aux ministères et aux institutions publiques visant à mettre en place un vaste réseau de financement en faveur du comité[45]. En outre, Gini n'hésite pas à soumettre à Mussolini le projet de statut de l'Union pour d'éventuels corrections et ajouts[46].

Le déterminisme biologique de la théorie démographique de Gini et ses rapports directs avec le Duce seront assez vite critiqués par les *social demographers* américains, emmenés par le mathématicien de Harvard Edwin

41 ACS, MPI, Professori Universitari Epurati, b. 26, f. Pende : « I miei rapporti con il fascismo » (Mes rapports avec le fascisme), 14 giugno 1944.
42 Les travaux se terminèrent en 1957. Le bâtiment correspond aujourd'hui au Nuovo Ospedale S. Eugenio. Voir Tullio Gregory, Achille Tartaro, *E42. Utopia e scenario del regime* (E42. Utopie et scénario du régime) vol. 2, Venise, Marsilio, 1987, p. 506 *sq*.
43 Carl Ipsen, *Demografia totalitaria*, *op. cit.*, p. 287.
44 Le vice-président de la troisième commission est B. Malinowski. Parmi les autres membres, il y a W. Schmidt, R. Pinto, G. Pitt-Rivers, O. Schlaginhaufen, R. Goldschmidt, E. Fischer, F. Boas, R. B. Dixon, H. B. Lundborg. La liste complète est disponible dans les Raymond Pearl Papers, American Philosophical Society.
45 ACS, PCM 1940-43, b. 2674, f. 1.1.16.3.5.27.000-7, sf. 2. Pour plus de détails, voir Francesco Cassata, *Il fascismo razionale, op. cit.*, p. 130.
46 APS, Raymond Pearl Papers, Box 7 : Carl Gini à Raymond Pearl, 11 février 1928.

B. Wilson[47] et impliqués dans les politiques réformatrices du New Deal et dans la définition d'une « eugénique sociale » fondée sur le contrôle des naissances et la planification familiale[48]. En 1930, l'action hostile de Wilson à l'encontre de l'Union contribue à détériorer les relations entre Gini et Pearl, jusqu'à provoquer la rupture[49]. En 1931, l'International Population Conference aurait dû se tenir à Rome, mais Raymond Pearl organise une conférence séparée de l'Union à Londres. Le comité italien ne reconnaît pas la légalité de la décision de l'Union et va de l'avant avec l'organisation du congrès, qui se tiendra en septembre à Rome sous la présidence honoraire de Benito Mussolini. Au congrès de Rome participent l'IFEO et les comités IUSIPP d'Argentine, d'Espagne, de France et d'Allemagne. Le congrès comprend huit sections, illustrant l'approche « intégrale », multidisciplinaire, de Gini face aux problèmes de la population : biologie et eugénique ; anthropologie et géographie ; médecine et hygiène ; démographie ; sociologie ; économie ; histoire et méthodologie. Ce congrès n'est pas une conférence de pronatalistes, mais les préoccupations de Wilson quant à la neutralité politique de l'Italie ne sont pas complètement sans fondement : Mussolini, par exemple, intervient directement pour gommer du discours inaugural de Gini une référence positive à la figure de Thomas Malthus[50] et conteste la décision d'inviter à Rome Marie Stopes, une eugéniste britannique qui, outre qu'elle est une partisane radicale du contrôle des naissances, se situe sur une ligne fortement raciste et antisémite[51].

Dans la seconde moitié des années vingt, les rapports entre la SIGE et l'IFEO se tendent eux aussi. À partir de 1926, les eugénistes italiens refusent de fait de payer leur contribution au budget du Bureau de Londres, présidé par Cora B. S. Hodson[52]. En 1928, lors de la réunion de l'IFEO à Monaco, Corrado Gini, membre d'une commission pour l'étude de l'organisation interne de la Fédération (où siègent également Fischer et Mjøen), propose d'éliminer le secrétariat londonien, dans lequel les Italiens ne voient rien d'autre qu'une « source de lenteur, de confusion

47 En sa qualité de président du Social Science Research Council, l'une des agences de financement de l'IUSIPP, Wilson joua un rôle fondamental dans l'attaque des positions de Pearl et de Gini.

48 Voir Edmund Ramsden, « Carving up Population Science : Eugenics, Demography and the Controversy over the "Biological Law" of Population Growth » (Diviser la science de la population : eugénique, démographie et la controverse sur la « loi biologique » de la croissance de la population), *Social Studies of Science*, vol. 32, n° 5-6, octobre-décembre 2002, p. 857-899.

49 APS, Raymond Pearl Papers : Corrado Gini à E. B. Wilson, 14 août 1930 ; Corrado Gini à Raymond Pearl, 20 août 1930 ; Corrado Gini à Raymond Pearl, 25 août 1930 ; Corrado Gini à C. E. McGuire, 16 janvier 1931 ; Corrado Gini à Raymond Pearl, non daté, mais juin 1931, et Raymond Pearl à Corrado Gini, 13 juin 1931.

50 ACS, SPD, CO, b. 1172, f. 509560/III.

51 ACS, SPD, CO, b. 1172, f. 509560/III

52 APS, Charles B. Davenport Papers : C. B. S. Hodson à E. Pestalozza, 15 février 1932.

et de malentendus[53] ». La question formelle ou bureaucratique n'explique pas à elle seule l'hostilité de la SIGE à l'encontre de Hodson. Le véritable problème réside plutôt dans les propositions d'eugénique « négative » défendues publiquement par le secrétariat de l'IFEO, surtout en matière de stérilisation[54]. Le 20 août 1932, Gini communique à Charles Davenport, président de l'IFEO mais aussi directeur de l'Eugenics Record Office du Cold Spring Harbor Laboratory, aux États-Unis, la décision de la SIGE de ne pas participer aux activités de l'IFEO, puisque le secrétariat de Londres n'a pas encore été démantelé, contrairement à ce qui avait été prévu en 1928 lors de la réunion de Monaco[55].Tandis que le 14 juillet 1933, l'Allemagne nazie adopte la législation eugéniste la plus radicale jamais approuvée par un État, l'Italie fasciste assume donc, dans le champ de l'eugénique, une position fortement critique face à l'IFEO et à l'IUSIPP.

En septembre 1933, le journal *Popolo d'Italia* critique ouvertement la législation nazie, à laquelle elle oppose la « méthode » fasciste[56]. Cette fois, la communauté scientifique n'a pas de difficultés à suivre les indications du régime, stigmatisant l'extrémisme eugénique nazi comme « barbare » et « antiscientifique » et opposant l'équilibre « méditerranéen » et « latin » au mysticisme « aryen » des Allemands[57]. À l'occasion de la IIe Réunion européenne pour l'hygiène mentale, en septembre 1933, Sante De Sanctis, éminent représentant de la psychologie expérimentale italienne, juge « catastrophique » la stérilisation coercitive[58]. Le congrès de Rome de la Société de médecine légale approuve les conclusions du rapport de Salvatore Ottolenghi, *Stérilisation du délinquant et médecine légale*, qui condamne la stérilisation comme contraire à l'esprit du nouveau Code pénal[59]. Quant aux démographes et aux statisticiens, le congrès de l'IUSIPP de Berlin, en 1935, représente un test crucial pour eux. En effet, l'Italie n'a pas abandonné définitivement l'Union en 1931. Malgré l'opposition de Gini et ses tentatives d'ostracisme[60], le gouvernement fasciste accepte en 1935 que Livio Livi, adversaire historique de Gini et leader des *social demographers* italiens,

53 APS, Charles B. Davenport Papers : C. Gini à C. B. Davenport, 11 juin 1931.
54 *Ibid.*
55 APS, Charles B. Davenport Papers : C. Gini à C. B. Davenport, 20 août 1932.
56 *Popolo d'Italia*, 14 septembre 1933.
57 Vincenzo Palmieri, *Denatalità. La grande insidia sociale vista da un medico* (Dénatalité. Le grand piège social vu par un médecin), Milan, Società Palermitana Editrice Medica, 1935 ; Lorenzo Ratto, « La sterilizzazione coattiva in Germania » (La stérilisation coercitive en Allemagne), *Avvenire Sanitario*, n° 50, 1934, p. 1.
58 « Il Riunione Europea per l'Igiene Mentale (Roma, 27-28 settembre 1933) » (La réunion européenne pour l'hygiène mentale, Rome, 27-28 septembre 1933), *L'Igiene mentale*, vol. 2, n° 3, 1933, p. 42-43.
59 Salvatore Ottolenghi, « Sterilizzazione del delinquente in rapporto alla medicina legale » (Stérilisation du délinquant en rapport avec la médecine légale), *Policlinico-Sezione Pratica*, n° 43, 1933, p. 1712.
60 ACS, PCM 1940-43, b. 2674, f. 1.1.16.3.5.27.000-7, sf. 3, lettera del ministero dell'Educazione nazionale alla presidenza dell'ISTAT, 26 settembre 1935.

prenne la vice-présidence de l'Union[61]. Toutefois, à la veille du congrès de l'IUSIPP à Berlin, en 1935 – congrès qui, selon l'historien Stefan Kühl, « a marqué le sommet du soutien international aux politiques de la race nazies et représenté un grand succès pour la machine de propagande nazie[62] » –, Mussolini donne l'ordre que l'Italie participe « avec une délégation composée de quelques membres qui auraient plutôt le caractère d'observateurs », vu que le congrès s'occupera « également de problèmes d'"hygiène de la race" et des problèmes "psychologiques" inhérents à la population, qui ne peuvent être autre chose que la question controversée de la stérilisation et la question aryenne[63] ».

À cette période, on retrouve la même opposition dans les milieux catholiques. Le 4 août 1933, *L'Osservatore romano* rapporte la nouvelle de l'approbation de la loi nazie sur la stérilisation dans une brève note où il rappelle le contenu de l'encyclique *Casti Connubii*. Le 13 août, le quotidien du Saint-Siège résume, dans un long article, la communication d'Agostino Gemelli au Congrès des médecins catholiques de Florence, en 1932 : la « morale catholique, conclut l'article, a plus de valeur eugénique que toutes les normes des eugénistes[64] ». En octobre 1933, Gemelli proteste vigoureusement contre l'instrumentalisation de sa pensée par les journaux allemands, qui espèrent ajouter le recteur de l'université catholique de Milan à la liste des partisans de la loi de juillet 1933. Prévenu de cette opération par le père Costantino Noppel, recteur du Collège allemand de Rome, Gemelli déclare ne jamais avoir approuvé l'« infâme » loi allemande et avoir toujours suivi, en sa qualité de « scientifique catholique », les directives du Saint-Siège en matière d'eugénique[65]. En octobre 1933, *L'Osservatore romano* publie une lettre de protestation signée de sa main. Gemelli écrit : « Le fait qu'à plusieurs reprises, dans mes articles sur l'eugénique, j'aie démontré la gravité de l'erreur morale et biologique contenue dans les diverses propositions de stérilisation suffirait à démentir l'affirmation [l'instrumentalisation allemande][66]. » Une copie de

61 ACS, PCM 1940-43, b. 2674, f. 1.1.16.3.5.27.000-7, sf. 3, lettera di F. Savorgnan a B. Mussolini, 26 settembre 1935.
62 Stefan Kühl, *The Nazi Connection. Eugenics, American racism and German national socialism* (La connexion nazie. Eugénique, racisme américain et national-socialisme allemand), Oxford et New York, Oxford University Press, 1994, p. 32 (la traduction de l'anglais est celle de l'auteur).
63 Archivio ISTAT, b. « Congressi internazionali. Partecipazione funzionari Istat », lettera del Gabinetto del Ministero degli Esteri all'ISTAT, 19 giugno 1934.
64 « L'eugenica e la morale cattolica » (L'eugénique et la morale catholique), *L'Osservatore romano*, 13 août 1933, p. 2.
65 Archivio Università Cattolica (AUC), fonds Agostino Gemelli, Corrispondenza, b. 49, f. 70, 28 agosto 1933. Sur l'eugénique de Gemelli, voir Maria Bocci, *Agostino Gemelli rettore e francescano. Chiesa, regime, democrazia* (Agostino Gemelli, recteur et franciscain. Église, régime, démocratie), Brescia, Morcelliana, 2003, p. 421-424.
66 « Una smentita » (un démenti), *L'Osservatore romano*, 2-3 octobre 1933, p. 2. Voir aussi la lettre de Agostino Gemelli à Giuseppe Dalla Torre, directeur de *L'Osservatore romano*, in AUC, fonds Gemelli, Corrispondenza, b. 49, f. 70, 29 settembre 1933.

ce démenti est envoyée au secrétariat de Caritas à Fribourg pour que celui-ci diffuse la nouvelle parmi les journaux allemands[67].En novembre 1933 encore, *L'Osservatore romano* attaque l'eugénique négative des « avocats de la mort » nationaux-socialistes et rapporte les critiques détaillées portées par le gynécologue Albert Niedermeyer à l'encontre de la publication *Von der Verhütung unwerten Lebens* (Brême, Halem, 1933)[68].En décembre 1933, dans les pages d'un numéro monographique de la revue *L'Economia italiana* dédié au thème « Population et fascisme », Gemelli condamne pour la énième fois la législation nazie sur la stérilisation, rappelant les conclusions contraires à celle-ci auxquelles sont parvenus, dans le domaine scientifique, les deux congrès italiens d'eugénique de 1924 et 1929 et, sur le plan moral et religieux, le Congrès des médecins catholiques de 1932[69]. En 1935 et 1936, les Congrès internationaux des médecins catholiques de Bruxelles et de Vienne réitèrent la condamnation de l'eugénique négative. À Bruxelles, le médecin français Joseph Okinczyc attaque la logique matérialiste qui est à la base de l'eugénique des avortements et des stérilisations, lui opposant la médecine holistique attentive à la « personne » plus qu'à l'« individu » . À Vienne, Gemelli souligne l'importance du congrès du point de vue du Saint-Siège[70].

À la lumière de l'opposition idéologique, politique et scientifique déclarée de l'Italie à l'eugénique négative et « nordique » à partir du milieu des années vingt, il n'est pas étonnant qu'en 1935, ce soit précisément la SIGE, menée par son président Corrado Gini et son vice-président Agostino Gemelli, qui promeuve la constitution d'une nouvelle organisation internationale dans le domaine de l'eugénique, alternative à l'IFEO : la Fédération latine des sociétés d'eugénique. Les prémisses de la nouvelle association sont posées en octobre 1935 à Mexico, lors de la septième conférence panaméricaine sur l'enfance. Le discours inaugural, publié successivement dans *Genus* et dans les *Anales de Biotipología, Eugenesia y Medicina Social*, est confié à Gini, qui expose clairement les lignes théoriques de l'eugénique « latine » : analyse scientifique des effets sélectifs des croisements et

67 AUC, fonds Gemelli, Corrispondenza, b. 49, f. 70, lettera di A. Gemelli a H. Höfler, 4 ottobre 1933.

68 « Vita senza valore ? » (Une vie sans valeur ?), *L'Osservatore romano*, 4 novembre 1933, p. 2. Sur Niedermeyer, voir Monika Löscher, « Eugenics and Catholicism in Interwar Austria » (Eugénique et catholicisme dans l'Autriche de l'entre-deux-guerres), in Marius Turda, Paul J. Weindling (dir.), *Blood and Homeland*, *op. cit.*, p. 310-312.

69 Agostino Gemelli, « La "sterilizzazione coattiva e preventiva" nell'insegnamento degli studiosi italiani » (La « stérilisation coercitive et préventive » dans l'enseignement des chercheurs italiens), *L'Economia italiana*, n° 11-12, décembre 1933, p. 117-128.

70 Guido Lami, « Il Congresso internazionale dei Medici cattolici a Vienna e il prossimo Congresso-Pellegrinaggio a Roma » (Le congrès international des médecins catholiques à Vienne et le futur congrès-pèlerinage à Rome), *Studium*, vol. 32, n° 11, novembre 1936, p. 628-631. Voir aussi Monika Löscher, *Eugenics and Catholicism in Interwar Austria*, *op. cit.*, p. 311.

des migrations d'un côté, condamnation du contrôle des naissances et des stérilisations de l'autre. Le premier congrès latin d'eugénique se tient à Paris en août 1937, grâce à l'implication dans son organisation de la SIGE de Gini et de la section d'eugénique de l'Institut international d'anthropologie français. Malgré la présence de Renato Kehl (président de la Comissão Central Brasileira de Eugenia), l'Argentine, le Mexique et le Brésil, bien que membres de la Fédération, ne participent pas activement aux débats, monopolisés pour l'essentiel par les médecins, hygiénistes et anthropologues italiens, français et roumains.
C'est justement à Bucarest qu'une deuxième rencontre aurait dû avoir lieu, mais celle-ci est reportée en raison du déclenchement de la guerre.
La stratégie grâce à laquelle Pende, au cours des années trente, promeut en parallèle la diffusion internationale de la biotypologie italienne, se fonde également sur cette opposition entre « latinité » et « nordicité ». France et Argentine constituent les deux nœuds principaux du réseau international de la « science latine » de Pende. Concernant le contexte français, l'endocrinologue est surtout en contact avec les milieux du néo-humanisme médical chrétien, de l'homéopathie, du néo-hippocratisme et de la « cosmobiologie », et en particulier avec Maurice Loeper, professeur de thérapeutique, et Maxime Laignel-Lavastine, psychiatre et professeur d'histoire de la médecine à la faculté de médecine de Paris ; Marcel Martiny, médecin à l'hôpital Leopold-Bellan à Paris ; Georges Jeanneney, professeur à la faculté de médecine de Bordeaux ; et Maurice Faure, président de la Société de médecine et de climatologie de Nice[71]. En 1934, lors d'une conférence à l'Académie méditerranéenne de Nice, à l'invitation de la société Dante Alighieri[72], Pende exalte « l'unité spirituelle latine méditerranéenne », soulignant la robustesse physique et la fécondité des trois races « brunes » (méditerranéenne, adriatique, alpine) contre « la civilisation de la machine et de l'individualisme économique » incarnée par les deux races « blondes » (germanique et est-baltique). Ce n'est pas un hasard si le prix Nobel Alexis Carrel, dans son célèbre best-seller *L'Homme, cet inconnu*, cite en modèle l'Institut biotypologique[73] et qu'en juillet 1936, dans une lettre adressée à Pende, il souligne l'importance de la défense de la « civilisation latine » :

71 Les documents relatifs à ces relations sont conservés dans ACS, SPD, CO 1922-1943, b. 1005, f. 509058, et dans ACS, MPI, Professori Universitari Epurati, b. 26, f. Pende.
72 Nicola Pende, *Biologia delle razze ed unità spirituale mediterranea* (Biologie des races et unité spirituelle méditerranéenne), dactylographié dans ACS, SPD, CO 1922-1943, b. 1005, f. 509058.
73 Alexis Carrel, *L'Homme, cet inconnu*, Paris, Plon, 1935. Sur l'eugénique de Carrel, voir Andrés Horacio Reggiani, *God's Eugenicist. Alexis Carrel and the Sociobiology of Decline* (L'eugéniste de Dieu. Alexis Carrel et la sociobiologie du déclin), New York et Oxford, Berghahn Books, 2007.

> Aujourd'hui le flambeau de la civilisation latine a passé aux mains de l'Italie. Les Latins, qui vivent dans les autres nations d'Europe et en Amérique, mettent en elle leur espoir. Il est donc heureux que l'étude d'un des sujets les plus importants pour l'avenir de l'humanité soit abordée par vous à Rome[74].

Pour ce qui concerne l'Argentine, en revanche, Pende y tient en 1930 un important cycle de conférences, invité par Mariano Castex, professeur de clinique médicale à l'université de Buenos Aires. Le voyage comprend également d'autres étapes, en Uruguay et au Brésil[75]. La même année, le président argentin, le général Uriburu, envoie officiellement en mission les médecins Arturo Rossi et Octavio Lopez pour qu'ils étudient les politiques eugéniques italiennes. Tandis qu'en février-mars 1931, Pende se hâte d'invoquer devant Mussolini l'intensification de l'activité diplomatique et de propagande dans le milieu médical scientifique en Amérique latine[76], Rossi, à son retour en Argentine en 1932, constitue l'Asociación Argentina de Biotipología, Eugenesia y Medicina Social (ABEMS). Sa revue, les *Anales de Biotipología, Eugenesia y Medicina Social* (1933-1941), devient très rapidement la vitrine des références médico-sociales de l'eugénique argentine, de la biotypologie italienne au constitutionnalisme allemand, en passant par la puériculture française. En 1933, la Dirección General de Escuelas de la province de Buenos Aires adopte, à l'initiative de Rossi, le dossier biotypologique scolaire. Deux ans plus tard, le même Rossi est nommé directeur de l'Institut de biotypologie local[77].
En 1936, fort de ces relations internationales, Pende présente à Mussolini le projet d'une « université mussolinienne de haute culture latine et méditerranéenne à Rome », qui devrait représenter un véritable « vivier d'élevage des futurs créateurs de la pensée » du monde latin. Entre 1933 et 1935, Rossi et l'ABEMS commencent à programmer une réunion internationale qui doit se tenir à Buenos Aires le 12 octobre 1936, pour coïncider avec le *Dìa de la Raza* (*Columbus Day*). Dans une lette envoyée à Mussolini le 31 octobre 1934, Pende affirme être à l'origine de l'initiative

74 ACS, MPI, Professori Universitari Epurati, b. 26, f. Pende : lettera di Alexis Carrel a Nicola Pende, 9 luglio 1936.
75 Pour une chronique, voir. G. Berti, « I vincoli spirituali con l'Argentina » (Les liens spirituels avec l'Argentine), *Il Giornale di Genova*, 13 décembre 1930.
76 Le rapport non daté – mais la période peut être retrouvée dans les notes de la secrétaire particulière de Mussolini – est conservé dans ACS, SPD, CO 1922-1943, b. 1005, f. 509058.
77 Sur l'influence de Pende en Argentine, voir en particulier Yolanda Eraso, « Biotypology, endocrinology, and sterilization : the practice of eugenics in the treatment of Argentinian women during the 1930s » (Biotypologie, endocrinologie et stérilisation : la pratique de l'eugénisme dans le traitement des Argentines au cours des années 1930), *Bulletin of the History of Medicine*, vol. 81, n° 4, 2007, p. 793-822.

– un Congrès international de haute culture latine, « dans le but de faire converger désormais les chercheurs de tout le monde latin vers un grand Centre de culture supérieure que l'on désire voir émerger à Rome[78] ». L'ABEMS noue des contacts avec les organisations médicales du Brésil, du Chili et d'Uruguay et obtient la participation de vingt-neuf pays en plus de l'implication du gouvernement argentin dans la sponsorisation de l'événement. Finalement, cette initiative ne verra pas le jour en raison des tensions internationales soulevées par l'invasion italienne de l'Abyssinie, en septembre 1935, et le déclenchement de la guerre d'Espagne, en juillet 1936.

***

L'imaginaire culturel, le paradigme théorique et la dimension pratique de l'eugénique peuvent être considérés comme une étude de cas significative des relations entre science et politique pendant la période fasciste.
À la lumière de cette clé de lecture émerge avant tout un tableau nuancé et complexe de l'interconnexion entre technocraties scientifiques et élites politiques, qui montre à quel point les premières ont contribué à médier le rapport politique, culturel et esthétique du fascisme avec la modernité[79]. Le cas de l'eugénique souligne en outre la pertinence du lien entre contexte national et positionnement international[80]. Ce n'est qu'à travers ce prisme que le concept d'eugénique « latine » acquiert une validité historiographique importante, apparaissant non pas comme une conception générique et sans limites, largement assimilable à la médecine politique et à l'hygiène sociale, mais comme un champ scientifique construit de façon stratégique par les divers acteurs impliqués (démographes, anthropologues, médecins et biologistes pour la plupart) afin de définir sur le plan théorique, politique et culturel, la spécificité nationale et la capacité de projection mondiale du projet de régénération biologique et sociale poursuivi par le fascisme[81].

78 ACS, SPD, CO 1922-1943, b. 1005, f. 509058 : lettre de Nicola Pende à Benito Mussolini, 31 octobre 1934.
79 Voir Marius Turda, *Modernism and Eugenics* (Modernisme et eugénique), Basingstoke et New York, Palgrave Macmillan, 2010.
80 Sur la vocation internationale de l'eugénique, voir Alison Bashford, « Internationalism, Cosmopolitanism, and Eugenics » (Internationalisme, cosmopolitisme et eugénique), in Alison Bashford, Philippa Levine (dir.), *The Oxford Handbook of the History of Eugenics*, *op. cit.*, p. 154-172.
81 Sur le plan méthodologique, voir Thomas F. Gieryin, *Cultural Boundaries of Science: Credibility on the Line* (Les frontières culturelles de la science : la crédibilité dans la balance), Chicago, Chicago University Press, 1999.



L’antisémitisme dans la presse italienne à l’époque du fascisme

Étude comparée du *Popolo d’Italia*, du *Corriere della Sera* et de *L’Italia*

Fanny Levin Gallina

Dans Revue d’Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 85 à 103
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0085

PARTIE

II

L'institutionnalisation de l'antisémitisme

L'ANTISÉMITISME DANS LA PRESSE ITALIENNE À L'ÉPOQUE DU FASCISME

ÉTUDE COMPARÉE DU *POPOLO D'ITALIA*, DU *CORRIERE DELLA SERA* ET DE *L'ITALIA*

par Fanny Levin Gallina[1]

Longtemps ignorée par l'historiographie, la question de l'antisémitisme fasciste a suscité ces dernières années de nombreuses recherches qui ont notablement contribué à une meilleure connaissance du phénomène. L'ouvrage pionnier de Renzo De Felice publié en 1961 et les travaux de Michele Sarfatti ont marqué un véritable tournant à la fin des années 1980, rompant définitivement avec la thèse d'un régime bienveillant à l'égard des Juifs de la Péninsule[2]. Aujourd'hui, les historiens s'accordent à reconnaître que la politique raciale de Mussolini, soutenue par une violente propagande et certains milieux fascistes et catholiques, fut rigoureusement appliquée entre 1938 et 1943, préparant ainsi le terrain à la Shoah en Italie. Mais d'autres questions continuent à faire débat. Elles portent notamment sur les motivations et la chronologie de la prise de décision. Cette discussion a appelé à une réflexion plus large sur la nature et le fonctionnement de l'antisémitisme d'État en Italie. Sur la voie ouverte par Emilio Gentile, les travaux sur la culture totalitaire tendent à remettre en question la thèse de la continuité, dominante dans l'historiographie italienne[3], considérant l'adoption des lois raciales comme une étape déterminante dans le projet de « révolution anthropologique » du fascisme italien[4]. Cette thèse a récemment été développée par Marie-Anne Matard-Bonucci dans *La Persécution des Juifs en Italie*[5]. Fondée sur un corpus d'archives considérable et une riche

1 Docteur en histoire, professeur d'histoire-géographie.

2 Renzo De Felice, *Storia degli ebrei italiani sotto il fascismo* (Histoire des Juifs italiens sous le fascisme), Turin, Einaudi, 1961. Après avoir dirigé un numéro double de la revue *La Rassegna Mensile di Israel*, *1938 : Le leggi contro gli ebrei* (n°1-2, 1988), Michele Sarfatti est l'auteur de deux ouvrages de référence : *Mussolini contro gli Ebrei : cronaca dell'elaborazione delle leggi del 1938* (Mussolini contre les Juifs : chronique de l'élaboration des lois de 1938), Turin, Einaudi, 1994 et *Gli ebrei nell'Italia fascista : vicende, identità, persecuzione* (Les Juifs dans l'Italie fasciste : histoires, identité, persécution), Turin, Einaudi, 2000 (rééd. 2007).

3 Pour la majorité des historiens, à l'instar de Michele Sarfatti, la décision italienne serait la conséquence d'une montée de l'antisémitisme dans les milieux politiques et culturels du fascisme. De même, la thèse d'une supposée continuité entre le racisme colonial et l'antisémitisme, d'abord soutenue par les fascistes, a souvent été avancée. Enfin, une dernière interprétation tend à considérer le rapprochement entre l'Italie et l'Allemagne à partir de 1936 comme un facteur déterminant.

4 Emilio Gentile, *La Voie italienne au totalitarisme : le parti et l'État dans le régime fasciste*, Monaco, Rochet, 2004.

5 Marie-Anne Matard-Bonucci, *L'Italie fasciste et la persécution des Juifs*, Paris, Perrin, 2007 (rééd. Paris, PUF,

bibliographie, son étude s'attache à révéler les spécificités de l'antisémitisme fasciste en fonction de l'état de mobilisation de la société et de contrôle des esprits que le régime entendait imposer en vue de transformer les Italiens. Contrairement à la majorité des recherches actuelles, l'historienne considère le « tournant antisémite » de 1938 comme le moyen de « relancer la machine totalitaire» après la conquête de l'Éthiopie et la guerre d'Espagne, constituant ainsi une rupture dans l'histoire politique du fascisme italien. C'est dans le cadre de ces nouvelles perspectives de recherche que s'inscrit ma thèse de doctorat qui porte sur la propagande raciste coloniale et antisémite dans l'Italie fasciste[6].

On dispose aujourd'hui de nombreux travaux sur le sujet[7]. Mais les chercheurs se sont surtout limités à étudier l'idéologie antisémite du fascisme italien à partir des discours véhiculés dans les revues militantes et la presse catholique[8]. Sans prétendre à l'exhaustivité, ma contribution apporte un éclairage nouveau sur une question peu traitée par l'historiographie : le rôle des grands quotidiens dans l'émergence et la diffusion de l'antisémitisme en Italie, depuis l'arrivée au pouvoir de Mussolini en 1922, jusqu'à la chute du régime en 1943. Leurs prises de positions, intimement liées au contexte historique, permettent de suivre au plus près l'évolution de la politique antisémite, d'en chercher les origines et d'en mesurer les effets sur un discours destiné au grand public. Leur étude éclaire également sur le rôle de la profession journalistique dans la propagande orchestrée par le régime, chargée de convaincre l'opinion que les Juifs, jusqu'alors parfaitement intégrés à la société, représentaient un danger nécessitant l'adoption de mesures d'exclusion.

2012). L'ouvrage a également été traduit en italien : *L'Italia fascista e la persecuzione degli ebrei*, Bologne, Il Mulino, 2008.

6 Fanny Levin Gallina, *Racisme et antisémitisme dans la presse italienne à l'époque fasciste (1922-1943) : entre propagande politique et journalistique*, thèse d'État, université de Grenoble II – Università degli Studi di Torino, 2011.

7 Pour une histoire générale de la propagande raciale à l'époque fasciste, voir Centro Jesi F. (éd.), *La Menzogna della razza: documenti e immagini del razzismo e dell'antisemitismo fascista* (Le mensonge de la race : documents et images du racisme et de l'antisémitisme fasciste), Bologne, Grafis, 1994; Manfredi M., *La propaganda razziale in Italia, 1938-1943* (La propagande raciale en Italie, 1938-1943), Rimini, Il Cerchio, 2005.

8 Parmi les nombreux travaux consacrés à l'antisémitisme dans la presse italienne à l'époque fasciste, nous pouvons citer : Fritz Sandmann, L'Osservatore Romano *e il Nazionalsocialismo (1929-1939)* (*L'Osservatore Romano* et le national-socialisme, 1929-1939), Rome, Cinque Lune, 1976 ; Rosa Sarracino, « Razzismo e antisemitismo nella stampa italiana degli anni 1933-1938 » (Racisme et antisémitisme dans la presse italienne des années 1933-1938), *Studium*, n° 5, septembre-octobre 1998, p. 795-808 ; Barbara Raggi et Ruggero Taradel (éd.), *La segregazione amichevole:* La Civiltà Cattolica *e la questione ebraica 1850-1945* (La ségrégation amicale : *La Civiltà Cattolica* et la question juive, 1850-1945), Rome, Editori Riuniti, 2000 ; Valentina Pisanty, *Educare all'odio: la Difesa della razza, 1938-1943* (Éduquer à la haine : *La Difesa della razza*, 1938-1943), Milan, Motta, 2003 ; Francesco Cassata, La Difesa della Razza*: politica, ideologia e immagine del razzismo fascista* (*La Difesa della razza* : politique, idéologie et images du racisme fasciste), Turin, Einaudi, 2008 ; Michele Loré, *Antisemitismo e razzismo nella Difesa della Razza* (Antisémitisme et racisme dans *La Difesa della razza*), Soveria Mannelli, Rubbettino, 2008.

Pour mener à bien cette recherche qui se place dans une perspective d'histoire politique et culturelle, une vaste enquête comparative a été menée sur trois quotidiens nationaux avec une édition locale, publiés dans la région de Milan, en Lombardie : le *Popolo d'Italia*, organe du Parti national fasciste (PNF) fondé par Mussolini en 1922 ; le *Corriere della Sera*, premier quotidien d'information en Italie ; *L'Italia*, journal officiel de la Curie de Milan. Bien que de sensibilités différentes, ils jouissaient d'une grande renommée et d'une large distribution dans le pays et à l'étranger, constituant de fait un observatoire privilégié pour tenter de prendre position dans le débat historiographique actuel.
Afin de vérifier si l'antisémitisme avait toujours fait partie intégrante du programme politique et idéologique du régime fasciste, nous avons opté ici pour un plan chrono-thématique rendant compte de l'organisation et des contenus de la campagne antisémite en Italie à l'époque fasciste.

La « question juive » dans la presse italienne avant l'antisémitisme d'État

Avant l'entrée en vigueur des lois de 1938, la « question juive » fut principalement abordée dans les articles consacrés au sionisme et aux persécutions à l'étranger. Lorsque Mussolini arriva au pouvoir en 1922, la Palestine était le théâtre de violentes émeutes opposant les communautés juive et arabe. Jusqu'au milieu des années 1930, le Duce afficha une position ambiguë vis-à-vis du conflit dans l'organe du PNF, défendant à la fois la cause nationaliste des combattants arabes et le projet d'un « foyer juif » en Palestine. Selon certains historiens, le soutien de l'Italie fasciste à l'entreprise sioniste était lié à des intérêts géopolitiques dans la région. Mais à partir de la « Grande révolte arabe » qui éclata au printemps 1936, les journalistes du *Popolo d'Italia* dénonçaient avec force l'échec de la politique mandataire de la Grande-Bretagne et multipliaient les attaques contre les sionistes[9].
Ce revirement de position de l'organe du PNF ne prouve pas nécessairement la montée en puissance de l'antisémitisme chez le dictateur italien ; il s'explique davantage par le contexte diplomatique de l'époque. Les sanctions votées par la SDN contre l'Italie suite à l'invasion de l'Éthiopie avaient considérablement favorisé le rapprochement avec l'Allemagne

9 De telles accusations, largement reprises par les grands quotidiens italiens à l'instar du *Corriere della Sera* au premier semestre de l'année 1938, préparèrent le terrain à la campagne antisémite.

nazie, si bien que le régime, au lendemain de la signature de l'Axe Rome-Berlin, ne pouvait afficher une position différente de celle de son allié sur la situation au Proche-Orient. Par ailleurs, la participation de soldats libyens dans les rangs de l'armée italienne lors de la guerre en Afrique renforça les liens entre le monde musulman et Mussolini, qui décida de renoncer à ses intérêts en Palestine, se posant désormais en fervent défenseur de la cause arabe.

Outre le conflit judéo-arabe, la question de l'antisémitisme allemand faisait régulièrement la une de l'actualité. Bien que la nomination de Hitler au poste de chancelier fût favorablement accueillie par la presse en 1933, la doctrine de la race et les persécutions nazies étaient remises en question par la majorité des grands quotidiens. Cette méfiance se mua en franche opposition au lendemain de la première tentative d'*Anschluss* par Hitler en juillet 1934. Mais les tensions diplomatiques entre les deux régimes furent de courte durée. Dans le cadre du nouveau pacte unissant Mussolini à son acolyte allemand, et face à la montée des mouvements autoritaires en Europe, les mesures et les violences antisémites à l'étranger furent minimisées – voire occultées – par la presse nationale jusqu'en 1938[10].

Sur le plan intérieur, les polémiques contre les Juifs étaient essentiellement alimentées par la presse catholique et intransigeante. Dès le début des années 1930, de nombreux préjugés véhiculés par la littérature de la fin du XIXe siècle furent repris par les journalistes de *L'Italia*. Outre les accusations traditionnelles de peuple déicide ou de meurtre rituel, ils dénonçaient l'« esprit mercantile » des Juifs, opposé aux valeurs spirituelles du Christianisme. Face au soutien apporté aux réfugiés allemands dans la péninsule, la loyauté des Juifs italiens envers le régime était aussi mise en doute par la presse radicale, sous l'aiguillon du journal antisémite *Il Regime fascista* de Roberto Farinacci. Cette polémique culmina en mars 1934 en campagne nationale, lorsque des Juifs du mouvement antifasciste *Giustizia e Libertà* (Justice et Liberté) furent arrêtés en possession de matériel de propagande[11].

Une seconde campagne antisémite, beaucoup plus virulente, éclata au lendemain de la sortie du livre de Paolo Orano au printemps 1937[12]. Dans *Gli ebrei in Italia*, la « tiédeur fasciste » des Juifs italiens (et non pas seulement les sionistes ou les Juifs étrangers) était pour la première fois présentée

10 Cette tendance se vérifie pour le quotidien catholique *L'Italia*. En dépit des critiques de la doctrine nationale-socialiste, jugée incompatible avec les enseignements de l'Église, les premières lois antisémites adoptées en Allemagne ne suscitèrent aucune protestation de la part de la rédaction.

11 Cette première campagne antisémite ne dura que brièvement en raison des tensions opposant Hitler et Mussolini après l'intervention militaire en Autriche.

12 Paolo Orano, *Gli ebrei in Italia* (Les Juifs en Italie), Rome, Pincina, 1937.

comme un obstacle à la politique totalitaire du régime. Cette accusation, largement reprise dans les pamphlets antisémites de l'époque[13], trouva un écho favorable dans le *Popolo d'Italia.* Dans une recension parue le 25 mai 1937, le journaliste Oreste Gregorio rejoignait la thèse de Paolo Orano, jugeant le « comportement individualiste » et l'« action propagandiste » des Juifs de la Péninsule comme incompatibles avec la doctrine et la politique du régime qui « n'admet aucun adultère »[14]. Cette mise en garde de l'organe officiel du PNF suscita une forte indignation dans les rangs de la communauté. En l'espace de quelques jours, la rédaction du journal fut assaillie de témoignages de fidélité au Duce. Convaincu depuis longtemps de l'existence d'une « internationale juive », Mussolini consentit à leur publication, entraînant dans la presse nationale un débat sans précédent sur la place des Juifs dans l'Italie fasciste. Mais contre toute attente, le dictateur ordonna de mettre un terme à la polémique fin juin, estimant que la « question juive » ne devait pas être traitée d'un point de vue religieux mais racial[15].

Cet intérêt pour l'idée de race est confirmé à l'époque par une note du ministère de la Culture populaire (*Minculpop*) – chargé de la presse et de la propagande en Italie – qui encourageait la profession à « s'intéresser au problème » en identifiant les « caractères spécifiques de la race italienne », en vue de faire prendre conscience aux Italiens de leur « appartenance à une race supérieure »[16].

Aujourd'hui, la majorité des historiens soutient que la publication de *Gli ebrei in Italia* (Les Juifs en Italie) de Paolo Orano avait pour but de préparer l'opinion aux futures lois raciales. Sans doute la campagne du printemps 1937 donna-t-elle à Mussolini l'occasion de vérifier si l'antisémitisme pouvait constituer un facteur de mobilisation sociale et d'adhésion aux objectifs totalitaires du régime. Les archives du ministère de la Culture populaire prouvent également la volonté du régime de familiariser les Italiens avec l'idée d'un racisme national dès cette époque. Au premier trimestre de l'année 1938, la vente de

13 L'année 1937 vit la sortie d'une quinzaine de publications antisémites en Italie. Parmi les plus importantes, nous pouvons citer : Gino Sottochiesa, *Sotto la maschera d'Israele* (Sous le masque d'Israël), Milan, La Prora, 1937 ; Abramo Levi (pseudonyme de Alfredo De Donno), *Noi ebrei* (Nous les Juifs), Rome, Pinciana, 1937.

14 Oreste Gregorio, « Gli ebrei in Italia » (Les Juifs en Italie), *Popolo d'Italia*, 25 mai 1937, p. 3.

15 Rédacteur en chef du *Popolo d'Italia* de 1936 à 1943, Giorgio Pini s'entretenait plusieurs fois par jour avec Mussolini, directeur du journal. Ces échanges (en particulier sur le livre de Paolo Orano) sont consignés dans Giorgio Pini, *Filo diretto con Palazzo Venezia* (En ligne directe avec le Palazzo Venezia), Milan, FPE, 1967.

16 Archio Corriere della Sera (Acds), Carteggio personaggi e società, fasc. n° 1176C (« Aldo Valori »), note à la direction, 27 mars 1937. Déjà en décembre 1936, le ministre de la Culture populaire invitait les grands quotidiens à plébisciter le livre du philosophe Giulio Cogni (*Il razzismo*, Milan, Fratelli Bocca, 1936), considéré comme l'un des pionniers du racisme biologique en Italie. Mais sa trop grande adhésion aux thèses nationales-socialistes lui valut la mise à l'index par la Congrégation du Saint-Office. En 1938, Mussolini l'écarta de la campagne antisémite, sans doute par crainte des réactions de l'Église.

l'hebdomadaire antisémite *Il Giornalismo* relança la polémique. De nombreux titres européens annonçaient l'éminence des lois raciales en Italie. Mais Mussolini démentit officiellement l'intention du régime de persécuter les Juifs dans une circulaire publiée dans *L'informazione diplomatica*[17]. Malgré les consignes du Minculpop (connues sous le nom de *veline*) interdisant à la presse d'évoquer les persécutions à l'étranger, l'ombre d'un antisémitisme d'État se faisait toujours plus menaçante. Finalement, *Il Giornale d'Italia* publia le 14 juillet 1938 un article anonyme sous le titre « Le fascisme et les problèmes de la race ». Repris dans l'ensemble de la presse italienne, le Manifeste de la race (*Manifesto degli scienziati razzisti*) signa le lancement officiel de la campagne antisémite, suivi par la création d'un Bureau de race au sein du Minculpop.

Le Bureau de la race (*Ufficio Razza*) et l'organisation de la campagne de propagande à l'été 1938

Avant même l'adoption des mesures d'exclusion, un « Bureau de la race » dirigé par l'anthropologue Guido Landra – l'un des dix scientifiques italiens signataires du Manifeste de la race – était chargé d'organiser la campagne de propagande en août 1938. Une photothèque et une bibliothèque spécialisées furent mises à la disposition des journalistes, alors que les principales rédactions italiennes étaient abonnées à *La Difesa della razza*, revue officielle de la campagne raciale en Italie. De même, les journalistes furent invités à participer à plusieurs conférences organisées dans les grandes villes de la Péninsule. Enfin, un comité de lecture procédait tous les jours au dépouillement des articles à caractère racial publiés dans la presse italienne et étrangère.

Avec ce vaste programme mis en place par le Bureau de la race, les rédactions de journaux se devaient d'obéir scrupuleusement aux *veline* du Minculpop qui reprenaient la thèse officielle du Manifeste de la race, selon laquelle le Duce s'était engagé dans le combat pour la défense de la race depuis son arrivée au pouvoir en 1922. Le 17 août 1938, une note de l'Agence Stefani, chargée de la transmission des *veline* du Minculpop à la presse, présentait le « tournant antisémite » comme la continuité de la politique démographique – avec la transformation du Bureau central

17 Dans cette déclaration, reprise en première page par plusieurs journaux le 17 février 1938, le chef du gouvernement mettait toutefois en garde les Juifs étrangers réfugiés en Italie (qui seront les premières victimes des persécutions).

démographique en direction pour la Démographie et la Race (*Demorazza*) – et des mesures d'apartheid adoptées dans les colonies en avril 1937 :

> Il ne faut pas donner la sensation que l'on fait de l'antisémitisme pour faire de l'antisémitisme ; l'intention du gouvernement fasciste est en fait d'obtenir une amélioration qualitative et quantitative de la race. Aux mesures déjà adoptées par le Duce pour améliorer la race, d'autres ne cessent d'être mises en œuvre, en particulier depuis la conquête de l'Empire. Le problème de la race doit donc être traité aussi en fonction de l'Empire. La lutte contre le métissage, l'antisémitisme, l'ontogenèse, l'intensification du sport, etc., dérivent en effet de la nouvelle réalité impériale[18].

Le pouvoir incitait également les journalistes à publier d'anciens discours de Mussolini, en vue de démontrer l'existence d'un antisémitisme de longue durée dans l'idéologie fasciste :

> Les journaux doivent reproduire toutes les références à la race du Duce depuis 1917 jusqu'aujourd'hui, en les reprenant de *Il Giornale d'Italia* par ordre chronologique et en reproduisant la partie la plus directement attenante à la race[19].

Nombreuses furent aussi les consignes sur l'usage du vocabulaire à adopter dans la presse :

> On ne doit jamais parler de *souche* mais de *race*[20].
> Dire toujours *race italienne* et non *race italique*[21].
> Ne pas dire *ebraismo* ou *antiebraismo* mais *giudaismo* et *antigiudaismo*[22].

Enfin, il fut demandé aux journaux de reprendre des articles parus dans la presse militante antisémite, en particulier *La Difesa della razza* qui disposait d'un vaste fonds de documentation[23].

---

18 Archivio Centrale di Stato (ACS), Agenzia Stefani, Carte Morgagni, « Ordini alla stampa », 17 août 1938.
19 *Ibid.*, 5 août 1938.
20 ACDS, Carteggio personaggi e società, fasc. n° 727C (« Ministero della Cultura Popolare »), b. « Istruzioni e Direttive (1932-1941) », consigne du 6 août 1938.
21 *Ibid.*, consigne du 8 août 1938.
22 *Ibid.*, consigne du 27 août 1938. Bien que les deux termes signifient « judaïsme », *giudaismo* était beaucoup plus péjoratif.
23 ACS, Agenzia Stefani, Carte Morgagni, « Ordini alla stampa », 7 août 1938, 21 août 1938.

Un troisième aspect de l'organisation de la campagne de propagande consistait à faire appel à des experts du racisme et de l'antisémitisme, réputés dans les milieux culturels et scientifiques en Italie. Conformément aux directives du Minculpop, les directions des grands quotidiens engagèrent des écrivains, universitaires et scientifiques, chargés de participer à l'élaboration de la doctrine officielle[24].

En juillet 1938, le Manifeste de la race signait un tournant vers un racisme biologique. Dès lors, l'anthropologue Lidio Cipriani qui collaborait depuis 1932 au *Corriere della Sera* comme spécialiste de la question coloniale, fut appelé à jouer un rôle actif dans la campagne[25]. Déjà lors de la conquête italienne de l'Éthiopie en 1935-1936, il avait longuement insisté sur les dangers du « métissage » dans l'Empire. Ainsi, à la veille du lancement de la politique de 1938, il jouissait d'une solide notoriété confirmée par la signature du Manifeste et sa participation à la revue *La Difesa della razza*. Proche du ministre de la Culture populaire, il fut chargé par la direction du *Corriere della Sera* d'établir un lien entre le racisme antinoir et l'antisémitisme. Pour la première fois, il se livra à des attaques contre les Juifs. Mais en novembre 1938, il fut renvoyé du prestigieux quotidien pour s'être opposé à la loi d'interdiction des « mariages mixtes ».

Le départ de Cipriani du *Corriere della Sera* s'explique aussi par la nouvelle orientation « spirituelle » donnée à la doctrine durant l'été 1938 :

> La question (de la race) ne doit pas être seulement traitée d'un point de vue politique, mais aussi biologique et scientifique, ainsi que spirituel. La continuité spirituelle de la race italienne n'est rien d'autre qu'une conséquence de la question biologique ; c'est l'égalité de conformation biologique des Italiens qui conduit en effet à cette unité spirituelle[26].

Selon les historiens, deux raisons sont à l'origine de ce changement. La sortie du Manifeste de la race suscita de vives réactions dans l'opinion internationale et certains milieux fascistes qui accusaient Mussolini d'imiter l'Allemagne nazie. Surtout, Pie XI ne cacha pas sa désapprobation au racisme biologique

---

24 Sur ordre de Mussolini, le rédacteur en chef du *Popolo d'Italia*, Giorgio Pini, engagea des spécialistes du racisme et de l'antisémitisme, à l'instar de Nicola Pende et de Julius Evola. Mais ce fut à lui que revint la tâche de rédiger les articles de fond sur le « problème de la race ».

25 Sur le rôle de Lidio Cipriani dans la propagande raciale, voir Francesca Cavarocchi, « La propaganda razzista e antisemita di uno scienziato fascista : Il caso di Lidio Cipriani » (La propagande raciste et antisémite d'un scientifique fasciste : le cas de Lidio Cipriani), *Italia contemporanea*, n° 219, 2000, p. 193-225.

26 ACS, Agenzia Stefani, Carte Morgagni, « Ordini alla stampa », 17 août 1938.

dans un discours destiné aux élèves du Collège pour la propagation de la foi (institution rattachée à la Congrégation pour la propagation de la foi, chargée de la formation des missionnaires) le 28 juillet[27]. Pour faire taire ses détracteurs et contenir une éventuelle opposition du Saint-Siège, le régime privilégia une approche culturelle et religieuse. C'est dans ce contexte que Carlo Cecchelli, un historien de l'Église et auteur de plusieurs écrits antisémites, fut recruté comme collaborateur raciste officiel par le *Corriere della Sera*[28].

L'organisation de la campagne tend cependant à contredire la thèse de la Continuité avancée par le régime, et reprise encore aujourd'hui par la majorité des historiens. D'une part, l'analyse des anciens discours de Mussolini pris dans leur contexte d'origine révèle que le terme de « race », courant dans le langage politique de l'époque, faisait référence à l'idée de « nation », ne prouvant ainsi en rien l'existence d'un racisme biologique dans l'idéologie fasciste originelle. D'autre part, un examen attentif des *veline* du Minculpop montre que jusqu'en 1938, la « question juive » était loin de représenter une priorité dans la propagande du régime, et fut traitée indépendamment des campagnes démographique et raciste-coloniale.

Enfin, le programme du Bureau de la race et la participation d'experts (minoritaires en Italie) prouvent que la profession, bien qu'habituée depuis plus d'une dizaine d'années à soutenir la politique du régime, manquait de compétence dans le domaine, comme le confirme l'étude prosopographique des journalistes du *Popolo d'Italia* et du *Corriere della Sera* engagés dans la campagne. Fascistes de la première génération, la majorité avait fait ses premières armes dans la presse de tradition libérale qui s'était alignée au régime dans la seconde moitié des années 1920. Bien qu'ils fussent animés d'un fort nationalisme et totalement dévoués à Mussolini, aucun parmi eux ne s'était livré à des attaques antisémites avant 1938. Rien dans leur formation professionnelle ou dans leurs écrits ne les avait donc préparés à présenter les Juifs italiens comme les nouveaux ennemis de la nation.

En l'espace de quelques semaines, les différents organes de propagande formèrent les journalistes au discours antisémite. On leur enseigna un vocabulaire raciste agressif, tout en mettant à leur disposition un corpus considérable, dans un but précis : construire une tradition antisémite à l'italienne. Plus que la presse militante, le régime de Mussolini choisit de faire

27 Le discours du souverain pontife fut intégralement reproduit dans l'organe officiel du Saint-Siège, *L'Osservatore romano*, et la majorité des titres catholiques de la péninsule, à l'instar du quotidien *L'Italia*.

28 Carlo Cecchelli fut une figure emblématique d'une frange du catholicisme qui soutenait la politique du régime : le fascisme clérical. Le 16 août 1938, il fut reçu par Mussolini à Rome, après lui avoir fait parvenir un curriculum vitae accompagné d'une liste détaillée de ses publications. Deux semaines plus tard, le directeur du *Corriere della Sera*, Aldo Borelli, l'engagea comme collaborateur raciste officiel.

appel à la presse quotidienne, et en particulier aux titres les plus prestigieux et influents de la Péninsule, pour légitimer le tournant de l'été 1938 dans l'opinion et ainsi obtenir le consensus nécessaire à la mobilisation des masses et à l'émergence d'un « homme nouveau » en Italie.

La presse quotidienne en première ligne du combat contre les Juifs

Les racistes et antisémites militants en Italie, on l'a dit, étaient très peu nombreux en 1938. Le lancement officiel de la campagne fut pour eux l'occasion de se faire connaître du grand public. La diffusion de leurs idées dans la presse quotidienne contribua notablement à la théorisation de la doctrine officielle dès le lancement de la campagne.
Chargé de la rubrique « La Difesa della razza » dans le *Corriere della Sera*, Carlo Cecchelli puisa dans la littérature catholique de l'époque, reprenant d'anciens préjugés à l'égard des Juifs – tel que le « racisme religieux » ou la cruauté du rite de l'abattage rituel. Il s'inspira également de la presse fasciste radicale, rappelant les mesures d'exclusion édictées par la Papauté au cours des siècles. Outre la volonté de justifier les persécutions aux yeux d'une société majoritairement catholique, l'intention était de démontrer l'existence d'un antisémitisme de longue date en Italie, fondé sur un substrat « spirituel », et par conséquent différent du modèle « biologique » allemand rejeté par l'Église.
Au-delà de la question religieuse, le rédacteur en chef du *Popolo d'Italia* s'efforça également de définir les attributs négatifs de la « race juive », opposés aux caractères de l'« homme nouveau » hérités de la Rome impériale, que le régime souhaitait inculquer aux Italiens : la force, le courage, l'esprit combatif et l'attachement à la terre. Alors que l'idéologie nationaliste du fascisme italien se fondait sur la promotion de la ruralité, les Juifs incarnaient au contraire la classe bourgeoise, « ennemie du travail manuel et des champs[29] », contre laquelle le régime se battait pour ériger une nouvelle société où toute trace du vieil État libéral aurait disparu.
Aux côtés de ces zélateurs, le reste de la profession s'exerça rapidement au discours antisémite. Puisant dans la littérature étrangère et la presse intransigeante, leur participation à la campagne dépassa largement les attentes du régime. En effet, ils ne se limitèrent pas à respecter les consignes

29 « Panorami giudaici » (Panoramas juifs), *Popolo d'Italia*, 13 septembre 1938, p. 7.

du Minculpop[30], mais plusieurs stratégies furent mises en place afin de susciter un climat de mépris et défiance à l'égard des Juifs de la Péninsule.
Dès le mois d'août 1938, le directeur du *Corriere della Sera* acquit les droits d'auteur et fit publier plusieurs extraits du livre britannique *Arena Spagnola*, illustrés de photographies, où il était question d'un complot international mené par les Juifs avec les bolcheviques, les maçons et les démocrates-libéraux contre les régimes totalitaires. En les associant aux figures des principaux opposants de l'Italie fasciste, les Juifs incarnaient ainsi l'archétype de l'Ennemi à combattre.
Outre le thème du « complot », les articles consacrés à l'« invasion » étaient récurrents dans les journaux. Déjà en février 1938, Mussolini avait déclaré que le gouvernement se réservait le droit de réagir par rapport à l'« importance numérique » des Juifs dans la Péninsule. Dans le sillage de la thématique, les persécutions à l'étranger étaient présentées par la presse comme une réponse à la prépondérance des Juifs qui monopolisaient les postes de commandement. À l'été, la question se posa pour la première fois à l'échelle nationale. Sous le guide de la *Demorazza*, le régime se lança dans une opération de dénombrement de la population juive en métropole et dans les colonies. Mais certains grands quotidiens – à l'instar du *Popolo d'Italia* et du *Corriere della Sera* – ne se contentèrent pas de divulguer les résultats du recensement, conformément aux *veline*. En collaboration avec le parti et la préfecture, ils menèrent plusieurs enquêtes sur les Juifs de Lombardie, et en particulier de la ville de Milan. La rubrique locale devint rapidement le terrain privilégié pour dénoncer une présence démesurée des Juifs (italiens comme étrangers) dans l'économie et la société. Tous les secteurs d'activité (commerce et artisanat, finance et assurance, droit et médecine, etc.) furent passés au crible par la rédaction qui n'hésitait pas à gonfler les chiffres. Le but était de légitimer, mais aussi d'accompagner la promulgation et l'application des mesures d'exclusion, donnant ainsi une dimension concrète à la politique.
Un autre thème revint ponctuellement dans la rubrique à partir de septembre 1938 : la « criminalité ». Depuis plusieurs mois, la presse intransigeante reprenait des faits divers parus dans les journaux du parti nazi. Au même moment, le *Popolo d'Italia* et le *Corriere della Sera* suivaient avec attention les affaires de corruption impliquant des Juifs d'Europe et des États-Unis. À partir du mois d'août, les correspondants tendaient de

30 À partir de septembre 1938, les grands quotidiens et le reste de la presse italienne annonçaient systématiquement les mesures d'exclusion des Juifs de la vie économique, politique et sociale du pays.

plus en plus à présenter les Juifs d'Italie comme de dangereux criminels que le régime se devait d'empêcher de nuire pour le bien être et la sécurité de la communauté nationale. Au lendemain de la promulgation des lois raciales, ils se concentrèrent sur la région de Milan, où les Juifs étaient régulièrement mêlés à des délits de vol et d'escroquerie (usurpation d'identité, trafic de faux passeports, etc.). L'objectif était bien d'alimenter un climat d'hostilité, mais non pas de terreur, propice à générer des violences. Afin de rassurer la population, les journalistes ne manquaient pas de signaler l'arrestation des suspects, faisant ainsi ressortir l'efficacité du système judiciaire du régime.

Bien qu'intense, le soutien des grands quotidiens à la politique du régime fut cependant de courte durée. Faute de consignes précises sur les suites de la campagne, on observe en effet une baisse sensible des articles pour la période 1939-1940. Comme en témoignent les *veline* de l'époque, le combat pour la défense de la race fut supplanté par un nouveau conflit : la Seconde Guerre mondiale. Dès lors, la propagande focalisa son attention sur les affrontements militaires en Europe et dans le Pacifique. Entrée en guerre en juin 1940, l'Italie de Mussolini essuya plusieurs défaites à partir de 1941, entraînant une forte démobilisation de la population, aggravée encore par l'intervention des troupes américaines.

C'est dans le cadre d'une vaste campagne de reconquête de l'opinion, que le régime fit de nouveau appel aux antisémites les plus virulents, pour relancer la polémique contre les Juifs, tenus pour responsables du conflit et par conséquent des difficultés que les Italiens rencontraient à l'arrière. En juillet 1942, le *Popolo d'Italia* et le *Corriere della Sera* publiaient le compte-rendu d'une conférence organisée par le Centre d'étude du problème juif de Milan[31] et animée par Roberto Farinacci, auteur du libelle *Come il giudaismo ha preparato la guerra*[32] (Comment le judaïsme a préparé la guerre). Fervent partisan de l'intervention de l'Italie dans le conflit aux côtés de l'Allemagne nazie, l'ancien secrétaire du PNF réitéra les accusations de racisme religieux et de solidarité raciale d'un peuple qui, depuis des siècles, cherchait à imposer la domination d'Israël sur le monde. Le contexte de l'époque insuffla donc un nouvel élan à la thèse fantasmatique du complot, le « judaïsme international » étant désormais coupable d'avoir poussé l'Europe à la guerre. Afin d'alimenter le débat en ce sens, les « origines » de

31 Entre 1941 et 1943, des centres pour l'étude du problème juif furent créés à Ancône, Florence, Milan, Trieste, Gênes et Bologne.
32 Roberto Farinacci, *Come il giudaismo ha preparato la guerra* (Comment le judaïsme a préparé la guerre), Rome, Tumminelli, 1940.

Roosevelt expliquaient la décision du président qui avait fini par céder aux pressions des Juifs américains d'engager le pays dans le conflit[33].
Le thème du « Juif fauteur de guerre » ne se limita pas à relancer la campagne antisémite, mais justifia également la radicalisation des persécutions. Ainsi, la loi du 6 mai 1942 réquisitionnant les Juifs âgés de 18 à 55 ans pour le travail obligatoire fut annoncée par la presse à la nation comme une sanction, mais aussi comme un devoir. Dans une période marquée par le rationnement des denrées alimentaires et le départ des hommes au front, les Juifs italiens – exclus de l'armée depuis l'automne 1938 – étaient immanquablement accusés de s'enrichir sur le dos des masses laborieuses et combattantes.

Un succès en demi-teinte de la campagne antisémite

Dans la logique totalitaire du régime fasciste, la campagne antisémite fut un succès. Journaliste de formation, Mussolini avait depuis toujours pleinement conscience du pouvoir d'influence de la presse sur les esprits. Une fois arrivé au pouvoir, il supprima les titres d'opposition, créa un Syndicat national fasciste des journalistes, et nomma des partisans convaincus à la tête des grands quotidiens[34]. Officiellement, l'inscription au PNF était obligatoire pour exercer la profession. En l'espace de quelques années, le dictateur italien était donc parvenu à s'assurer l'allégeance totale de la presse dans un but précis : obtenir le consensus populaire, indispensable à la légitimité et la longévité de l'État fasciste. Jour après jour, les diverses structures de la propagande veillaient au conformisme des journaux, chargés de véhiculer les principaux mots d'ordre de l'idéologie et de la politique du régime. Rigoureusement encadrés par le Minculpop, les quotidiens furent sans cesse sollicités par le pouvoir pour soutenir les campagnes du fascisme en vue de soumettre les Italiens à une véritable révolution anthropologique. De par leur forte distribution, ils constituaient le support idéal pour faire participer les masses à la vie nationale et transformer profondément la société[35].

33 Après la découverte qu'un des fondateurs de la famille de Roosevelt avait épousé une Juive espagnole, le Minculpop exhortait les journaux à mettre l'accent sur les origines juives du président américain.
34 Directeur du *Corriere della Sera* de 1900 à 1925, Luigi Albertini, un libéral conservateur, fut démis de ses fonctions pour avoir dénoncé les violences des Faisceaux de combat et les manigances du parti fasciste au gouvernement. En 1929, Mussolini désigna l'ancien secrétaire du PNF de Florence, Aldo Borelli, pour diriger le quotidien jusqu'à la chute du régime. Sur l'histoire du journal, voir Glauco Licata, *Storia del Corriere della Sera* (Histoire du *Corriere della Sera*), Milan, Rizzoli, 1976.
35 Sur l'histoire de la propagande et de la presse italienne à l'époque fasciste, voir en particulier Philip V. Cannistraro, *La fabbrica del consenso. Fascismo e mass media* (La fabrique du consensus. Fascisme et mass media), Rome Bari, Laterza, 1975 ; Paolo Murialdi, *La stampa del regime fascista* (La presse du régime fasciste), Bari, Laterza,

La campagne antisémite menée par les grands quotidiens sous l'aiguillon du Minculpop s'inscrivait pleinement dans cette logique politique du totalitarisme fasciste. En 1938, la priorité du gouvernement de Mussolini fut de mettre l'accent sur la continuité et l'originalité de la politique de la race. S'alignant sur les directives du régime, une doctrine nationale et endogène fut construite dans la presse quotidienne. La tradition « antijuive » de l'Église fut instrumentalisée à des fins de mobilisation, faisant de la religion un élément fondamental de l'idéologie officielle. De même, le mythe de la romanité fut réactualisé à travers la figure du paysan incarnant la force de la nation, afin de faire prendre conscience aux Italiens de leur supériorité raciale. Il existe donc bien un lien entre le racisme colonial et l'antisémitisme fasciste : la stigmatisation des Africains et des Juifs contribuait à exalter les valeurs physiques et morales de l'« homme nouveau » que le fascisme voulait promouvoir. Mais l'analyse des discours révèle des différences fondamentales entre les deux phénomènes. Lors de la campagne éthiopienne, les journalistes insistaient sur l'infériorité des peuples colonisés en vue de justifier une guerre de conquête érigée en véritable « mission civilisatrice ». Au contraire, les Juifs apparaissaient comme des bourgeois dépourvus de morale, puissants et intelligents, capables de s'infiltrer dans toutes les couches de la société. Plus que les Africains, ils incarnaient de façon typique l'ensemble des traits négatifs de l'« homme nouveau ». À la différence des sujets éthiopiens, les Juifs italiens étaient aussi et surtout présentés comme des ennemis intérieurs. À l'origine de complots et de connivences avec les démocraties libérales et le communisme, ils s'adonnaient en outre au vol et à la corruption, représentant de fait un danger pour la nation.

En se faisant l'écho de la politique de masse du régime de Mussolini, les grands quotidiens parvinrent donc à nationaliser la question juive. Mais en dépit des efforts des journalistes, force est de constater que l'Allemagne resta une référence inépuisable. Les stratégies élaborées par les rédactions italiennes s'inspiraient en effet largement de la presse et la littérature nationales-socialistes, corroborant ainsi la thèse d'une forme de « transfert culturel » opéré dans un climat de fascination pour l'Allemagne nazie[36].

1986 ; Riccardo Cassero, *Le veline del Duce : come il fascismo controllava la stampa* (Les communiqués du Duce : comment le fascisme contrôlait la presse), Milan, Sperling & Kupfer, 2004 ; Nicola Tranfalgia, *La stampa del regime 1932-1943 : le veline del Minculpop per orientare l'informazione* (La presse du régime 1932-1943 : les veline du Minculpop pour orienter l'information), Milan, Bompiani, 2005.

36 Voir Marie-Anne Matard-Bonucci, « L'antisémitisme fasciste, un transfert culturel de l'Allemagne vers l'Italie ? », *Relations internationales*, n° 116, 2004, p. 483-494.

Le succès de la campagne antisémite repose enfin sur la faculté du régime à transformer à la hâte une profession novice en agent de persécution. Les journalistes du *Popolo d'Italia* et du *Corriere della Sera* ont pleinement participé – par conviction, conformisme, ou ambition[37] – à l'élaboration et à la propagation d'une culture antisémite en Italie. À la Libération, les principaux artisans de la doctrine, à l'instar de Lidio Cipriani et Carlo Cecchelli, furent arrêtés et jugés pour apologie à la politique de la race[38]. En revanche, les professionnels du journalisme ne furent jamais véritablement inquiétés. Aujourd'hui encore, leur responsabilité a rarement fait l'objet d'une enquête approfondie par les historiens.

Bien qu'il soit difficile de sonder les réactions dans une société privée de toute liberté, il convient de se demander si la campagne remporta le consensus populaire. D'après Renzo De Felice, la victoire en Éthiopie et la proclamation de l'Empire renforcèrent la popularité du régime au milieu des années 1930[39]. Mais la politique de rapprochement avec l'Allemagne nazie et la décision d'intervenir dans le conflit espagnol furent de plus en plus mal vécues par les Italiens. Afin de regagner l'opinion, Mussolini entreprit de mobiliser les masses dans un nouveau combat, dirigé pour la première fois contre un « ennemi intérieur » : le Juif. Comme lors des campagnes précédentes, la Direction générale de la presse fut chargée d'enquêter sur la réception populaire des lois raciales. D'après les rapports des dirigeants du *Popolo d'Italia* et du *Corriere della Sera*, l'adhésion des Italiens à l'antisémitisme d'État fut plutôt mitigée[40]. Sur la vingtaine de courriers parvenus à la rédaction du *Corriere della Sera*, la moitié se déclarait favorable à la politique de Mussolini. Les plus virulents s'inquiétaient de l'influence des Juifs dans la culture, et préconisaient l'extension des mesures d'exclusion aux secteurs du commerce et de l'industrie. Sans jamais s'opposer ouvertement à la décision du régime, d'autres au contraire invitaient le gouvernement à tenir compte des mérites patriotiques et politiques dont les Juifs avaient preuve depuis l'unité et l'arrivée du fascisme au pouvoir[41]. Tous, en revanche, furent surpris de la

37 L'analyse des archives du *Corriere della Sera* démontre que la majorité des journalistes s'engagèrent moins dans la campagne par conviction antisémite que par dévotion envers le régime. L'argent fut aussi une motivation pour certains. Selon Paolo Monelli, les articles à caractère antisémite étaient bien mieux rémunérés (jusqu'à environ trois fois le prix moyen). Plus rarement, des journalistes suspectés d'antifascisme, à l'instar de Guido Piovene, collaborèrent à la campagne pour être bien vu de la direction. Enfin une minorité, comme le futur ministre de la Culture populaire, Alessandro Pavolini, y vit l'opportunité de gravir les échelons du pouvoir.

38 Bien que les procès de Lidio Cipriani et Carlo Cecchelli se soient conclus sur un non-lieu, leur implication dans la politique de la race nuira à leurs carrières universitaires respectives.

39 Renzo De Felice, *Mussolini il duce*, vol. I : *Gli anni del consenso: 1929-1936* (Les années de consensus : 1929-1936), Turin, Einaudi, 1974 (rééd., 1996).

40 ACDS, Carteggio personaggi e società, fasc. n° 244C (« Gherardo Casini »), lettre d'Oreste Rizzini (rédacteur en chef du *Corriere della Sera*) à Gherardo Casini (directeur général de la presse italienne), 7 septembre 1938.

41 Ces mérites politiques et patriotiques firent l'objet par la suite d'une attention toute particulière de la part du

soudaineté de décision de Mussolini, suivie rapidement par l'émanation des premières lois raciales de septembre 1938. Cette incompréhension générale prouve bien, quoiqu'indirectement, l'absence d'une tradition antisémite en Italie, confirmée par le fort degré d'intégration d'une petite minorité.
La campagne antisémite suscita très peu de protestation publique de la part de l'épiscopat et du clergé. Le cardinal Schuster de Milan fut l'un des rares hommes d'Église à prendre position contre l'idéologie de la race dans une homélie reproduite par le quotidien *L'Italia* en novembre 1938[42]. La vague de soutien à l'archevêque fut suivie avec intérêt par les autorités fascistes, qui s'inquiétaient d'une éventuelle désapprobation de l'opinion :

> Les catholiques pratiquants condamnent sans appel les méthodes du parti fasciste, coupable à leurs yeux d'imiter la politique nazie, ouvertement anti-catholique et anti-romaine. L'ensemble des catholiques condamne les mesures prises contre les Juifs. L'homélie du cardinal Schuster a fait l'effet d'une douche froide sur les fascistes pratiquants. Sa reproduction dans *L'Italia* continue à circuler dans la région. Il serait intéressant de connaître le tirage du journal ce jour-là et les jours suivants, pour se faire une idée de l'intérêt que l'opinion publique porte à la question. En attendant, les églises continuent à se remplir[43].

Sur ordre du secrétaire du PNF, le préfet de Milan exigea le retrait du numéro de *L'Italia* et le renvoi du directeur. Afin d'éviter la fermeture du quotidien, le cardinal Schuster consentit à nommer un nouveau responsable tenant d'un fascisme clérical. Dès lors, *L'Italia* s'aligna sur la propagande du régime. Beaucoup moins agressive que le *Popolo d'Italia* et le *Corriere della Sera,* la rédaction reprit les anciens préjugés religieux et culturels pour légitimer les persécutions. Elle s'inspira également des autres titres fascistes, en s'intéressant de près à la question d'un « danger juif » agissant dans la société. En revanche, aucun article ne fut consacré au racisme biologique. La priorité fut de mettre l'accent sur l'originalité de la doctrine italienne, qui n'imitait en rien le modèle allemand. Enfin, à l'exception de l'interdiction

gouvernement. En effet, les mesures pour la défense de la race promulguées en novembre 1938, prévoyaient une catégorie de Juifs « discriminés » s'étant illustrés au sein du parti ou dans divers conflits militaires, et qui pouvaient en conséquence bénéficier d'un certain allègement des lois.

42 Cardinal Idelfonso Schuster, « Una eresia antiromana » (Une hérésie antiromaine), *L'Italia*, 15 novembre 1938, p. 1.

43 Ce rapport de police est cité in Carlo Marcora, *Alfredo Ildefonso Schuster e il Governo italiano (1918-1945)* (Alfredo Ildefondo Schuster et le gouvernement italien, 1918-1945), Milan, Centro di Cultura Giancarlo Puecher, 1989, p. 251.

des « mariages mixtes » – qui remettait en cause l'autorité de l'Église –, le quotidien catholique ne condamna jamais les lois excluant les Juifs.
Ainsi, la mise au pas de la presse confessionnelle de même que la campagne contre les « piétistes » qui portèrent secours aux persécutés poursuivaient-elles un seul et même objectif : réduire l'opinion au silence en supprimant les voix discordantes à la politique de Mussolini, afin de consolider la stabilité du régime et son contrôle sur tous les Italiens.

L'étude des grands quotidiens italiens à l'époque fasciste consent donc à prendre position dans le débat historiographique actuel. Elle rend compte en effet de l'absence d'un antisémitisme politique et culturel – hormis dans les publications catholiques – avant le Manifeste de la race. Ce n'est qu'à partir de l'été 1938 que la presse fut mobilisée par le pouvoir pour préparer, légitimer et soutenir la politique de Mussolini. Le *Popolo d'Italia*, le *Corriere della Sera*, et dans une moindre mesure *L'Italia*, ne furent pas de simples exécutants, mais des acteurs à part entière de la propagande du régime. De par leur notoriété, mais surtout leur engagement quotidien à présenter les Juifs comme l'*Autre* menaçant et le *contraire* de l'« homme nouveau », ils furent en première ligne dans la dynamique de persécution qui devait permettre au fascisme italien de réaliser sa révolution anthropologique.



Une convergence entre fascistes et catholiques : la « perfidie juive » à l'époque des lois raciales

Daniele Menozzi, Traduit de l'italien par Fanny Levin Gallina

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 105 à 113
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0105

UNE CONVERGENCE ENTRE FASCISTES ET CATHOLIQUES : LA « PERFIDIE JUIVE » À L'ÉPOQUE DES LOIS RACIALES

par Daniele Menozzi[1]

Traduit de l'italien par Fanny Levin Gallina

Le 25 mars 1928, la congrégation du Saint-Office[2] ordonnait la dissolution de l'Opus sacerdotale Amici Israel (la Société des amis d'Israël) et le retrait du commerce de son bulletin périodique, *Pax super Israel*. Fondée à Rome en 1926, cette société avait réuni plus de trois mille membres (cardinaux, évêques et prêtres) en deux années d'existence. Présidée par Benedetto Gariador, elle se donnait pour objet la prière pour les Juifs et l'apostolat en vue de leur conversion, mais aussi la modification de l'attitude traditionnelle des catholiques envers eux. Le texte du décret de la curie romaine incluait cependant une condamnation explicite de l'antisémitisme – voulue par le saint-père en personne, Pie XI : « De la même manière qu'il réprouve toutes les haines et animosités entre les peuples, le Siège apostolique condamne fermement la haine contre un peuple déjà élu par Dieu, haine vulgairement désignée aujourd'hui sous le nom d'"antisémitisme"[3]. » C'était la première fois qu'un organe du gouvernement central de l'Église catholique publiait une telle déclaration. Certes, des représentants de la curie romaine, y compris parmi les plus honorables, avaient fait part en privé de leur désapprobation de l'antisémitisme[4]. Mais jamais auparavant une telle prise de position n'avait été ainsi exprimée au niveau officiel.

1 Chercheur et professeur d'histoire contemporaine à la Scuola Normale Superiore de Pise.

2 Devenue en 1965 la Congrégation pour la doctrine de la foi.

3 « Decretum de consociatione vulgo "Amici Israel" abolenda » (Décret ordonnant la dissolution de l'association publiquement connue comme Amici Israel), in *Acta Apostolicae Sedis*, 20 (1928), p. 103-104. Sur l'affaire, voir Hubert Wolf, *Il papa e il diavolo. Il Vaticano e il Terzo Reich* (Le pape et le diable. Le Vatican et le Troisième Reich), Rome, Donzelli, 2008, p. 89-133 ; Laurence Deffayet, « Pie XI et la condamnation des "Amis d'Israël" », in Jacques Prévotat (éd.), *Pie XI et la France*, Rome, École française de Rome, 2010, p. 87-102 ; Theo Salemink, « Cardinal Willem van Rossum and Amici Israel (1926-1928) », in Vefie Poels, Theo Salemink, Hans de Valk, *Life with a Mission. Cardinal Willem Marinus van Rossum C.Ss. R. (1854-1932)* (Une vie pour une mission. Le Cardinal Willem Marinus van Rossum), Louvain, Trajecta, 19-20 (2010-2011), p. 173-187.

4 Voir, par exemple, le texte de l'entretien entre le cardinal Willem M. van Rossum, préfet de la congrégation de la Propagation de la foi, et le correspondant romain de la Jewish Telegraphic Agency in *L'Univers israélite*, n° 81, 1926, p. 448, et in *Jewish World*, 29 juillet 1926, p. 2 : « L'église condamne l'antisémitisme très sévèrement et avec toute la force de son autorité ».

II.2 / UNE CONVERGENCE ENTRE FASCISTES ET CATHOLIQUES : LA « PERFIDIE JUIVE » À L'ÉPOQUE DES LOIS RACIALES

Il convient de rappeler en effet que, jusqu'au xxe siècle, l'Église fut en Italie le principal vecteur de stéréotypes – à l'instar de l'homicide rituel ou du peuple déicide – qui alimentaient la haine contre les Juifs[5]. Pour autant, le Vatican ne fut pas indifférent aux persécutions antisémites. Ainsi lors des violences orchestrées par les troupes russes en retrait sur le front oriental en 1916, le pape Benoît XV, sollicité par les dirigeants de l'American Jewish Committee, avait déclaré que le Saint-Siège inculquait depuis toujours l'observance des principes du droit naturel dans les rapports entre les hommes et en déplorait toute violation, quelle que fût leur religion[6]. Cependant, avant le décret de mars 1928, le vocable « antisémitisme » n'avait en aucun cas intégré le discours public et officiel du Saint-Siège. Depuis quelques années, l'historiographie a cherché à mettre en avant les limites de ce reniement explicite de l'antisémitisme[7].

C'est dans le contexte de la dissolution de l'Opus sacerdotale que doit être analysée la prise de position du père Enrico Rosa dans *La Civiltà cattolica*, organe officieux du Saint-Siège[8]. Le jésuite y soutenait que la décision de la Congrégation romaine impliquait le refus d'un antisémitisme guidé par un « esprit antichrétien » – en particulier celui qui, dicté par la haine, se traduisait par de violentes persécutions et brimades contre les israélites –, sans pour autant renier un antisémitisme conforme aux directives de l'autorité ecclésiastique et donc légitime. Consciente du danger social et religieux que représentaient les Juifs, l'Église devait poursuivre encore son combat pour empêcher la reconnaissance juridique des Juifs dans la société[9]. Quelques années plus tard, en 1933, dans un ouvrage (le *Lexikon für Theologie und Kirche*, l'Encyclopédie de la Théologie et de l'Église) faisant autorité dans la culture catholique, un professeur de doctrines sociales chrétiennes, Gustav Gundlach, proche collaborateur du pape qui lui avait confié la rédaction de son encyclique *Quadragesimo anno*, s'appuyait sur le décret de condamnation de la Société des amis d'Israël, pour affirmer que, aux côtés d'un antisémitisme illicite, à caractère « *völkisch und*

5 Giovanni Miccoli, *Antisemitismo e cattolicesimo* (Antisémitisme et catholicisme), Brescia, Morcelliana, 2013, p. 209-230, et Stefania Astrid Torre, « Giuseppe Sarto, gli ebrei e le altre confessioni cristiane » (Giuseppe Sarto, les Juifs et les autres confessions chrétiennes), in Gadi Luzzatto Voghera et Giovanni Vian (éd.), *Storia della vita religiosa a Venezia* (Histoire de la vie religieuse à Venise), Brescia, Morcelliana, 2008, p. 101-103.

6 Sur ces aspects, voir la thèse de doctorat de Raffaella Perin, *L'atteggiamento della chiesa cattolica verso ebrei e protestanti da Pio X a Pio XI* (L'attitude de l'Église catholique envers les Juifs et les protestants de Pie X à Pie XI), Università degli studi di Padova, dirigée par Paolo Bettiolo et Giovanni Vian, p. 14-20 et 84-110.

7 Giovanni Miccoli, *I dilemmi e i silenzi di Pio XII. Vaticano, Seconda guerra mondiale e Shoah* (Les dilemmes et les silences de Pie XII. Le Vatican, la Seconde Guerre mondiale et la Shoah), Milan, Rizzoli, 2000, p. 268-274.

8 Les épreuves de la *Civiltà cattolica* étaient corrigées par le secrétariat d'État du Vatican avant impression.

9 Enrico Rosa, « Il pericolo giudaico e gli "Amici di Israele" » (Le danger juif et les Amis d'Israël), in *La Civiltà cattolica*, n° 79, 1928/2, p. 335-344.

rassenpolitisch », il existait aussi un antisémitisme chrétien. D'après le jésuite, un tel antisémitisme était permis car il combattait le judaïsme sur le plan politique avec des moyens légaux et moraux « à cause de l'influence néfaste de la population juive » sur la vie collective[10].

La condamnation romaine à caractère public de l'antisémitisme ne mettait donc pas en doute la conviction que les Juifs – représentés, de manière intemporelle et abstraite, comme un peuple dangereux pour l'ordre social – constituaient une menace pour le consortium civil. De ce point de vue, leur discrimination en matière de droits politiques et civils n'était pas considérée comme de l'antisémitisme (ou du moins était présentée comme un antisémitisme moralement licite) à la condition qu'elle n'engendrât pas de violences. Or une telle conception, qui prétendait pouvoir contrôler les pulsions judéophobes, était difficilement réalisable du moment où l'antisémitisme était dès lors présenté comme acceptable.

Revenons maintenant à l'objet de notre étude portant sur la dissolution de la Société des amis d'Israël et ses conséquences dans l'Italie fasciste. Partant de la conviction du lien indissoluble entre Juifs et chrétiens – la référence commune au même Dieu, l'appartenance de Jésus et des apôtres au peuple juif, l'amour irrévocable du Seigneur envers Israël –, l'association souhaitait modifier la position traditionnelle d'hostilité des catholiques envers les Juifs en vue de faciliter leur conversion. Afin de supprimer tout obstacle, elle préconisait l'abandon des préjugés et accusations habituels (notamment celle de déicide), ainsi que des fausses légendes (à l'instar du meurtre rituel), de même que d'éviter de faire de certains comportements répréhensibles une généralité à tout le peuple juif[11].

Surtout, le groupe désirait une réforme de la liturgie latine du Vendredi saint, rite où les fidèles, dans l'invocation du Seigneur, étaient invités à prier pour les « Juifs perfides ». Selon le *Missale romanum* (Missel romain) publié en 1570, le célébrant récitait : « Prions aussi pour les Juifs perfides, afin que Dieu notre Seigneur enlève le voile de leurs cœurs et qu'ils reconnaissent Jésus-Christ Notre Seigneur. » Et puis, sans prescrire la génuflexion prévue pour les autres prières du même rite, il ajoutait : « Dieu tout-puissant et éternel, qui, par votre miséricorde, ne repoussez pas la

10 Gustav Gundlach, « Antisemitismus », in *Lexikon für Theologie und Kirche*, t. I, Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1933, p. 504 *sq*.

11 Ces recommandations sont expliquées dans l'opuscule « Comitatus centralis "Amici Israel" » (Comité central des Amis d'Israël), *Pax super Israel*, Rome, 1928, p. 7-16. La brochure porte l'imprimatur du vice-gérant de Rome, l'archevêque Giuseppe Palica.

perfidie juive, exaucez les prières que nous vous adressons pour que cesse l'aveuglement de ce peuple, afin que, reconnaissant la lumière de votre vérité qui est Jésus-Christ, ils soient retirés de leurs ténèbres. »[12]

L'association sacerdotale demandait la suppression de l'adjectif latin *perfidis* et du substantif *perfidiam* dont le sens originel était différent de la signification que ces termes avaient dans les langues vulgaires : il fut en effet découvert par la recherche philologique menée entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe que le terme latin *perfidus* ne faisait pas référence à des comportements déviants d'un point de vue éthique (déloyauté, duplicité, trahison, etc.), mais à une condition théologique, autrement dit un manque de foi[13]. Pour la Société des amis d'Israël, la question de la terminologie était décisive : les mots de la prière devaient être modifiés car ils alimentaient, en renvoyant au sens assumé par « perfidie » dans les langues vulgaires, à l'inimitié des catholiques envers les Juifs et contribuaient notablement à diffuser l'antisémitisme dans les esprits.
La demande de réforme fut initialement transmise à la Congrégation des rites, qui rendit un avis positif, mais elle fut fermement rejetée par le Saint-Office, qui promulgua un décret réitérant l'immuabilité de la liturgie. Certains parmi les plus extrémistes de la culture catholique, fortement imprégnés de préjudices antijuifs, à l'instar du théologien argentin Julio Meinvielle, virent dans l'intervention romaine la sacralisation de la qualification négative réservée aux Juifs dans la liturgie du Vendredi saint[14]. Représentés solennellement dans le rite comme une éternelle menace dans une société reposant sur les principes chrétiens, les fidèles étaient invités à leur mener une lutte sans merci jusqu'à la fin des temps. Même sans arriver à des considérations aussi radicales, les publications catholiques des années 1930 voyaient dans la « perfidie juive » – en tant que vérité formellement proclamée dans le culte public et officiel de l'Église romaine – une légitimation de l'antisémitisme[15]. Même dans le cadre des

12 Manlio Sodi et Achille M. Triacca, *Missale Romanum : editio princeps (1570)*, Cité du Vatican, Libreria editrice vaticana, 1998.
13 Daniele Menozzi, *« Giudiaca perfidia ». Uno stereotipo antisemita tra liturgia e storia* (« *Giudiaca perfidia* ». Un stéréotype antisémite dans la liturgie et l'histoire), Bologne, Il Mulino, 2014.
14 Julio Meinvielle, *El Judío en el misterio de la historia* (Le Juif dans le mystère de l'histoire), Buenos Aires, Antídoto, 1936 (je cite ici la réédition de 1975, parue chez Théoria), p. 46-47 et 72.
15 Un exemple significatif dans la littérature italienne est le récit de Giovanni Papini, « La leggenda del gran rabbino » (La légende du grand rabbin) paru en 1933 dans la revue *Frontespizio* et publié par la suite in Giovanni Papini, *Cristo e santi* (Le Christ et les saints), Milan, Mondadori 1962, p. 647-656. Sur la rédaction du texte et l'antisémitisme de Papini, voir Anna Scarantino, « Il "ritorno all'armi" di Giovanni Papini tra cattolicesimo e fascismo : l'amicizia intellettuale con Don Giuseppe De Luca negli anni Trenta » (Le « retour aux armes » de Giovanni Papini entre catholicisme et fascisme : son amitié intellectuelle avec Don Giuseppe de Luca dans les années 1930), *Mondo contemporaneo*, 2008, n° 3, p. 105-108.

persécutions nazies, rares seront les invitations à orienter les prières du Vendredi saint vers une protestation contre les mesures hitlériennes ; et l'on ne cessera pas pour autant de qualifier les Juifs de « perfides »[16].

L'instrumentalisation de la condamnation de la Société des amis d'Israël pour justifier des pratiques antisémites trouvera une expression particulièrement significative au moment des lois raciales décidées par Mussolini pour renforcer le tournant totalitaire du régime fasciste. Le rejet de la proposition d'éliminer de la liturgie l'évocation de la « perfidie juive », constituera en effet un point de convergence entre représentants fascistes et catholiques pour légitimer les mesures de discrimination civile adoptées contre les Juifs. Rappelons rapidement le contexte.

Durant l'été 1938, Pie XI avait fait part de ses réticences à l'égard du *Manifeste de la race*, signé par un groupe de scientifiques fascistes et publié dans la presse le 14 juillet. Pour s'assurer l'approbation du Saint-Siège, nécessaire pour assurer le succès des lois à venir dans une société italienne à majorité chrétienne, Mussolini fit preuve d'habileté politique en promulguant des mesures restrictives contre les membres de l'Action catholique (AC), qui se voyaient retirer la carte du PNF (Parti national fasciste), obligatoire pour exercer certaines fonctions publiques. Après plusieurs mois de négociations, menées par le jésuite Pietro Tacchi Venturi, le Duce arriva à ses fins : le régime acceptait de cesser toute controverse à l'égard des catholiques de l'AC en échange du silence de l'Église sur les mesures antijuives, Église qui exigeait toutefois que les lois raciales du régime fasciste fussent conformes aux mesures adoptées par le passé dans les territoires de la Papauté[17].

Revenons sur les étapes de cette négociation entre le Vatican et le gouvernement italien, illustrées par l'historiographie récente[18]. Deux textes en particulier, datés de l'été 1938, ont attiré l'attention des chercheurs. Le père Tacchi Venturi y mentionnait la « perfidie des Juifs » sanctifiée dans la liturgie romaine, faisant ainsi la lumière sur la position vaticane à l'égard des lois antisémites.

16 Sylvie Bernay, *L'Église de France face à la persécution des Juifs*, Paris, Éditions du CNRS, 2012, p. 62-66.

17 Giovanni Sale, *Le leggi razziali in Italia e il Vaticano* (Les lois raciales en Italie et le Vatican), Milan, Jaca Book, 2009.

18 Les textes sont publiés in Giorgio Fabre, « Un "accordo felicemente concluso" » (Un « accord conclu avec succès »), *Quaderni di storia*, 38, 2012, n° 76, p. 83-153 ; sur la signification historique de l'affaire, voir Raffaella Perin, « Pio XI e la mancata lettera sugli ebrei a Mussolini (agosto 1938) » (Pie XI et la lettre manquée sur les Juifs à Mussolini, août 1938), *Rivista di storia del cristianesimo*, 10, 2013, p. 181-206. Sur la position de Tacchi Venturi à l'égard des Juifs, voir David Kertzer, « Pietro Tacchi Venturi, Mussolini, Pius XI and the Jews » (Pietro Tacchi Venturi, Mussolini, Pie XI et les Juifs), in James Bernauer et Robert A. Maryks (éd.), *« The Tragic Couple ». Encounters between Jews and Jesuits* (« Le couple tragique ». Les rencontres entre les Juifs et les jésuites), Leiden, Brill, 2013, p. 265-274.

II.2 / UNE CONVERGENCE ENTRE FASCISTES ET CATHOLIQUES : LA « PERFIDIE JUIVE » À L'ÉPOQUE DES LOIS RACIALES

Dans le premier document, le religieux affirmait que l'Église, bien que « [qualifiant] ce peuple de perfide dans l'émouvante liturgie du Vendredi saint », n'avait jamais oublié que « Jésus, rédempteur du monde par qui se propagea la civilisation chrétienne romaine dans le monde entier, était issu de ce peuple ». Dans son argumentaire, Tacchi Venturi légitimait les mesures de ségrégation prises dans le passé par la papauté seulement pour empêcher « les malfaisances » des Juifs, sans jamais s'abaisser à des traitements inhumains envers eux. Dans le second document, le jésuite rappelait que l'Église avait toujours exigé des Juifs, avant de les accueillir en son sein, l'abandon de leur nature perfide et superstitieuse, seule garantie de leur engagement total – plus encore plus que pour les chrétiens de souche aryenne – à respecter les lois de l'Église. À ses yeux, « la renonciation à la cécité et à l'obstination [dans] l'erreur » constituait un mérite, qui valait aux Juifs la pleine reconnaissance de leur assimilation à la vie nationale et citoyenne.

Ce recours au stéréotype antisémite fondé sur le rite romain eut également un poids particulier dans les publications de l'époque. Ainsi, le thème de la « perfidie juive » fut récurrent dans la propagande fasciste qui, pour légitimer le tournant de l'été 1938 aux yeux de l'opinion publique, visait à établir un lien entre les mesures raciales des régimes totalitaires et les positions antijuives du monde catholique. Nous le retrouvons, par exemple, dans l'essai de Niccolò Giani, « Pourquoi sommes-nous antisémites ? », publié en 1939 dans les *Cahiers* de l'École de mystique fasciste, inaugurée à Milan en 1937. Le directeur de cette institution voyait dans la décision du Saint-Office de 1928, qui avait condamné la proposition de la Société des amis d'Israël de modifier la prière du Vendredi saint, la preuve évidente que l'Église, comme le fascisme, considérait la perfidie comme un trait caractéristique de la nature immuable et socialement pernicieuse des Juifs[19].

Ce type d'accusation n'était pas rare dans la propagande du régime, qui s'efforçait de montrer la convergence entre la nouvelle politique fasciste et l'antisémitisme de l'Église. Paolo Orano (qui était à l'origine de la campagne antisémite du régime en 1937 avec son livre *Gli ebrei in Italia –Les Juifs en Italie*[20]) la reprenait dans l'un de ses articles, publié sous le pseudonyme de Catholicus dans l'ouvrage collectif *Inchiesta sulla razza* (Enquêtes sur la

19 Niccolò Giani, *Perché siamo antisemiti* (Pourquoi sommes-nous antisémites ?), Milan, Scuola di Mistica fascista, 1939, p. 19-22. Sur le personnage, voir Tomas Carini, *Niccolò Giani e la Scuola di Mistica fascista* (Niccolò Giani et l'école de mystique fasciste), Milan, Mursia, 2009.

20 Le livre d'Orano a été le ballon d'essai lancé par Mussolini afin de vérifier la position de l'opinion publique sur ce point.

race)[21]. Ici le rappel de la condamnation de la Société des amis d'Israël et de la confirmation de la sanction liturgique de la « perfidie juive », tendait à obscurcir la position assumée à l'époque par Pie XI ; pour la comprendre, il ne fallait pas, selon l'auteur, tenir compte des récents discours du souverain pontife, qui délaissaient les aspects traditionnels de l'antisémitisme catholique[22], mais s'en tenir aux actes formels délivrés précédemment par le Saint-Office.

Bien que les discours de Giani et d'Orano fussent repris par plusieurs propagandistes catholiques à l'époque des lois raciales, ces derniers avaient moins recours aux accusations antijuives classiques de la tradition ecclésiastique, si bien que le thème de la « perfidie juive » n'apparaît pas dans toutes leurs interventions[23]. Du reste, à cette époque, les milieux catholiques n'avaient pas véritablement conscience du rôle que la liturgie pouvait jouer dans la propagation de l'antisémitisme. Certains auteurs, à l'instar du prêtre udinois Guglielmo Biasutti, arrivaient même à attribuer à une liturgie qui pourtant proclamait la perfidie des Juifs une fonction pédagogique propre à éduquer la population à tenir un comportement moins hostile envers les Juifs[24]. Pour autant, certaines contributions catholiques persistaient à rappeler la légitimation liturgique du stéréotype, afin de mettre en avant la convergence entre les positions de l'Église et des nouveaux régimes totalitaires vis-à-vis des Juifs.

Ce fut le cas notamment de Hermann de Vries de Heekeligen, professeur néerlandais de paléographie et diplomatie à l'université catholique de Nimègue, proche des milieux de l'intégrisme antimoderniste et sympathisant nazi. Dans son livre *Israël : son passé, son futur*, plusieurs fois traduit en Europe, il rappelait la condamnation aux propositions de la Société des amis d'Israël pour démontrer que, comme l'atteste la prière de l'Église, la perfidie constituait un aspect naturel de l'âme juive, qui disparaissait lors de la conversion grâce à l'intervention divine. Mais tant que les Juifs refusaient d'épouser la religion du

21 Catholicus, « Pio XI e gli ebrei », in Paolo Orano (éd.), *Inchiesta sulla razza*, Rome, Pinciana, anno XVII, p. 101-107. Concernant l'identification du pseudonyme, voir Gabriele Rigano, « Editoria e fascismo: il caso dell'editrice Pinciana tra affarismo e ideologia » (Édition et fascisme : le cas de la maison Pinciana entre affairisme et idéologie), *Annali della Fondazione Ugo La Malfa*, XXI, 2006, p. 211-263.

22 Renato Moro, *La chiesa e lo sterminio degli ebrei* (L'Église et l'extermination des Juifs), Bologne, Il Mulino, 2002, p. 85-93.

23 En effet, le thème n'apparaît par exemple ni dans Nomentanus [F. Turchi], *I rapporti tra la chiesa cattolica e gli ebrei* (Les rapports entre l'Église catholique et les Juifs), Rome, Pinciana, 1938, ni dans Giulio De Rossi dell'Arno, *L'ebraismo contro l'Europa* (Le judaïsme contre l'Europe), Rome, Maglione, 1940. Dans *Ebrei cristianesimo e fascismo* (Juifs, christianisme et fascisme) publié à compte d'auteur en 1939, Alfredo Romanini s'appuie (p. 244-245) sur la prière du Vendredi saint pour mettre en lumière la position de l'Église, mais il évoque la cécité des Juifs, et non pas leur perfidie.

24 G. Natti Dubois [Guglielmo Biasutti], *Ebrei e cattolici in Italia* (Juifs et catholiques en Italie), Udine, Arti Grafiche friulane, 1937. Sur le personnage, voir Giovanni Miccoli, *Antisemitismo e cattolicesimo*, *op. cit*., p. 310.

Christ, ils représentaient une menace pour l'ordre chrétien de la vie collective, rendant nécessaire l'adoption de mesures les excluant du consortium national[25]. En dehors de cette œuvre parue l'année précédant l'adoption des lois raciales en Italie, le thème de la « perfidie juive » ne figure plus dans les écrits ultérieurs du professeur hollandais, contrairement à d'autres auteurs catholiques (comme Carlo Cecchelli, Gino Sottochiesa, Mario Lolli[26]) qui soutenaient ouvertement la législation raciale de l'Italie fasciste.

À la lumière de l'analyse des publications catholiques, nous pouvons ainsi mieux saisir la position du père Tacchi Venturi dans le cadre des négociations entre le Saint-Siège et le gouvernement fasciste. Dans ses correspondances avec le Duce, le jésuite reprenait le thème de la « perfidie » juive, diffus dans les campagnes de propagande antijuives menées à la fois par les fascistes et les catholiques favorables au régime. Sans tenir compte des instructions de Pie XI – qui avait souhaité que l'Église ne prît pas position dans la politique antisémite du régime fasciste et qui fut contrarié, sans pour autant le confesser publiquement, de l'accord qui fut conclu entre le Saint-Siège et le gouvernement de Mussolini[27] –, l'homme d'Église mettait ainsi en avant un point de convergence entre fascisme et catholicisme, soulevé par la propagande du régime en vue de soutenir les mesures contre les Juifs : les deux partis concordaient à considérer ces derniers comme « perfides », et donc socialement dangereux.

Le recours du jésuite à ce stéréotype est significatif des discordes qui opposaient, depuis plusieurs semaines, Pie XI à la curie romaine au sujet de la nouvelle politique de l'Italie fasciste. Depuis juin 1938, un document pontifical connu aujourd'hui sous le nom de l'*Humani generis unitas* (« L'Unité du genre humain ») était en préparation lorsque le pape mourut en février 1939, sans avoir le temps de promulguer cette encyclique « cachée », ignorée par son successeur. Dans le texte corédigé par les jésuites John Lafarge, Gustav Gundlach et Gustave Desbuquois, il était question de l'appel de Jésus à l'amour universel pour tous les hommes et donc aussi pour les Juifs. Quant à la qualification de « perfidie », elle était

25 Hermann de Vries de Heekelingen, *Israele. Il suo passato, il suo futuro* (Israël. Son passé, son avenir), Milan et Rome, Tumminelli, 1937, p. 120-121. Sur le personnage et l'évolution de ses positions, voir Renato Moro, « Propagandisti cattolici del razzismo antisemita in Italia » (Propagandistes catholiques du racisme antisémite en Italie), in Catherine Brice, Giovanni Miccoli (éd.), *Les Racines chrétiennes de l'antisémitisme politique (fin XIXe-XXe siècle)*, Rome, École française de Rome, 2003, p. 275-345.

26 Carlo Cecchelli, *La questione ebraica e il sionismo* (La question juive et le sionisme), Rome, Istituto nazionale di cultura fascista, 1939, p. 11 ; Gino Sottochiesa, *Sotto la maschera d'Israele* (Sous le masque d'Israël), Milan, La Prora, 1937, p. 71-73 ; Mario Lolli, *Ebrei, chiesa e fascismo* (Les Juifs, l'Église et le fascisme), Tivoli, Mantero, 1938, p. 104.

27 Giovanni Miccoli, *I dilemmi e i silenzi di Pio XII*, *op. cit.*, p. 308-324.

réservée aux pharisiens du Ier siècle et non à l'ensemble du peuple juif. Dans le texte, l'antisémitisme (sans qualificatif) était condamné en tant que tel[28].

En s'éloignant ainsi de la ligne politique de Pie XI, on peut supposer que Tacchi Venturi cherchait à établir un terrain d'entente politico-idéologique entre fascisme et catholicisme à propos des Juifs autour du thème de la « perfidie ». Sans doute le jésuite espérait-il convaincre le gouvernement fasciste de tenir compte de l'enseignement catholique en ne promulguant pas de mesures persécutrices contre les mariages mixtes et les convertis. Mais habité par la conviction (largement répandue dans les milieux catholiques et fascistes de l'époque) que les Juifs étaient des êtres « perfides » qui menaçaient le bon fonctionnement de la vie collective, il ne remit en aucune manière en question la légitimité de mesures de discrimination civile contre un groupe considéré comme socialement dangereux.

Malgré cette convergence avec le fascisme, une différence fondamentale subsistait dans l'esprit du jésuite, pour qui la Grâce annulait la nature perfide des Juifs qui, une fois convertis, pouvaient intégrer la cohabitation civile en toute légitimité. Mais sans le baptême, la « perfidie » restait un trait immuable de la nature des Juifs qui constituaient un danger pour la société. Aussi l'adoption, en 1938, en Italie d'une législation antisémite limitant considérablement leurs droits juridiques était-elle perçue par le père Tacchi Venturi et un grand nombre de catholiques, comme une action bénéfique du régime fasciste[29].

28 Georges Passelecq, Bernard Suchecky, *L'Encyclique cachée de Pie XI*, Paris, La Découverte, 1995, p. 292.

29 Même après la chute du régime en 1943, Tacchi Venturi restera favorable au maintien d'une législation discriminatoire envers les Juifs. Sur la position du jésuite dans les dernières années de la guerre, voir Giovanni Miccoli, *I dilemmi e i silenzi di Pio XII*, *op. cit.*, p. 401-403.



Les réactions de la société italienne face à la politique antijuive du fascisme entre la fin des années 1930 et 1943

Fabio Levi, Traduit de l'italien par Fanny Levin Gallina

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 115 à 135
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0115

LES RÉACTIONS DE LA SOCIÉTÉ ITALIENNE FACE À LA POLITIQUE ANTIJUIVE DU FASCISME

ENTRE LA FIN DES ANNÉES 1930 ET 1943

par Fabio Levi[1]

Traduit de l'italien par Fanny Levin Gallina

Prémisse

Pour étudier la condition des Juifs italiens à l'époque des persécutions fascistes, la thèse avancée par Michael R. Marrus dans son livre *L'Olocausto nella storia* constitue un premier terrain d'approche : « La politique nazie rencontra des obstacles de taille dans deux pays : l'Italie fasciste, le principal allié du Reich, et l'État fantoche du Danemark[2]. » En Italie en particulier, poursuit Marrus, « l'antisémitisme apparaît d'emblée incohérent dans la mesure où les Juifs, relativement peu nombreux, avaient pleinement réussi leur émancipation et étaient parfaitement intégrés. Mussolini adopta officiellement une politique antijuive en 1938, dans le cadre d'un rapprochement avec le Reich, mais de toute évidence sans grande conviction ni s'employer à une vaste action contre les Juifs. Ainsi la persécution en Italie fut certes menée avec rigueur bien que plutôt limitée, dans la mesure où la corruption et l'incompétence, propres à la politique fasciste en général, en réduisirent considérablement l'efficacité[3] ».

Dans le raisonnement de Marrus, la comparaison avec l'histoire de la Shoah au Danemark se réfère à la période d'occupation militaire nazie d'une vaste partie de la péninsule italienne à partir du 8 septembre 1943, date à laquelle fut rendu public l'armistice signé entre le roi Victor Emmanuel III et les Alliés, jusqu'à la libération du pays en avril 1945. Pour justifier ce parallèle, l'auteur s'attache à mettre en lumière le processus de mise en œuvre de

1 Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Turin, directeur du Centre international d'études Primo Levi.

2 Michael R. Marrus, *L'Olocausto nella storia*, Bologne, Il Mulino, 1994, p. 107 (édition originale : *The Holocaust in History*, Hanover (NH), Brandeis University Press by University Press of New England, 1987 ; édition française : *L'Holocauste dans l'histoire*, traduit de l'anglais par François Brodsky, Paris, Eshel, 1990).

3 *Ibidem*, pp. 107-108.

la persécution, officialisée à partir de l'été 1938 en Italie, mais aussi, plus généralement, la politique développée par Mussolini depuis son arrivée au pouvoir en 1922. Il invite donc à élargir le contexte de recherche. En choisissant de considérer un laps de temps moins réduit, il inscrit le rapport entre les Juifs et le fascisme dans le contexte plus vaste de cette période de l'histoire italienne. Dans cet article, nous nous proposons d'adopter une démarche similaire, pour étudier les réactions des Italiens non juifs à l'égard de la persécution antijuive.
Dans cette optique, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : quelles furent, au fil des années, les réactions de la population italienne face à une petite minorité qui comptait environ 50 000 personnes dans les années 1930[4] ? A-t-elle secondé le tournant discriminatoire du régime, contribuant à en aggraver les répercussions sur les victimes et le reste du pays ou, au contraire, a-t-elle fait en sorte, par des actions d'aide et de sauvetage, d'en « limiter » la portée, comme ce fut le cas du grand sauvetage danois ?

Le régime fasciste et les Italiens

Au début des années 1930, l'Italie était confrontée d'un côté aux tragiques conséquences de la crise économique mondiale, et de l'autre à la volonté du fascisme de consolider le régime, profitant des graves difficultés dans lesquelles se débattait la nation. Dans un pays encore majoritairement rural, les masses ouvrières, surtout présentes dans le Nord, étaient écrasées depuis une décennie par une réduction progressive du revenu salarial et par une limitation des libertés fondamentales. Ce fut grâce au soutien apporté par les nombreuses initiatives d'assistance mises sur pied par les institutions du régime que cette couche sociale put échapper, dans un premier temps et tout au moins de façon temporaire, au risque du chômage et aux licenciements. En outre, la politique menée par l'État de racheter les entreprises industrielles au bord de la faillite parut leur accorder une bouffée d'oxygène. À cela s'ajoute le fait que les masses ouvrières bénéficièrent de lois de protection du travail, déjà adoptées dans d'autres pays plus développés, accordant notamment des vacances payées, des congés maladie et des chèques famille.
Beaucoup plus structurée fut l'initiative de l'État fasciste de lancer, à partir de la fin des années 1920, la *bonifica integrale* (« bonification agricole fasciste »),

4 D'autres sources, dont le recensement de 1938, donnent environ 38 000 personnes. *(N.d.É.)*

une mesure politique pour lutter contre la stagnation des eaux dans une vaste partie du territoire et ainsi augmenter la production agricole du pays, qui eut toutefois des conséquences en partie contradictoires. L'adjectif « intégral », de même que le rôle décisif attribué au technicien agraire Arrigo Serpieri, visait à transformer le projet en grande œuvre réalisée par le régime au nom du progrès ; une œuvre d'« assainissement », destinée à libérer les campagnes italiennes d'une tare ancienne, mais dans le même temps à véhiculer, dans un sens métaphorique plus large, le rejet fasciste « des résidus méphitiques de l'ancien régime[5] » dans plusieurs autres domaines de la vie pratique et spirituelle du pays. La vocation moderne de l'œuvre d'assainissement vantée par la propagande était cependant contredite par l'objectif prioritaire, poursuivi avec grande conviction par Mussolini, de favoriser le développement de la petite propriété paysanne et surtout du métayage. Le but était de fixer le paysan à la terre pour en faire un modèle de vie frugale et de fidélité au pouvoir, au nom d'une ruralité antithétique à l'urbanisme et au travail salarié, les deux étant considérés comme des expressions négatives de la modernité.

Ce que nous venons d'énoncer n'offre certes pas un cadre exhaustif des actions conduites par le fascisme dans les années 1930, mais nous aide à saisir le lien entre la dure volonté de discipline exprimée par le régime et les poussées orientées parfois vers la modernité ou parfois en direction opposée. Ces tensions agitaient une société caractérisée par deux traits essentiels au moins : d'un côté, la présence diffuse de structures et de règles hiérarchiques de type traditionnel, s'appuyant sur la solidité de l'institution familiale et sur la présence enracinée de l'Église catholique ; de l'autre, une segmentation rigide des lieux de travail et de vie dans des milieux nettement séparés entre eux. Au-delà des incohérences et des contradictions, les contraintes imposées d'en haut poursuivaient un même objectif : subordonner de manière toujours plus rigoureuse l'individu à l'État, ou, pour être plus précis, chercher à porter à l'extrême et à convertir en faveur du régime une tendance de plus en plus enracinée en Italie : celle de se servir de l'État en le servant.

Un élément essentiel de la politique fasciste consistait aussi dans le grand effort propagandiste associé à chaque nouvelle initiative, en polémique avec le passé préfasciste, « jusqu'à l'anéantissement total du contenu anthropologique de la vieille Italie paresseuse, sceptique, pacifiste, bourgeoise – en résumé démocratique et libérale[6] ». Conjuguée à chaque fois au futur,

5 Salvatore Lupo, *Il fascismo : la politica in un regime totalitario* (Le fascisme : la politique d'un régime totalitaire), Rome, Donzelli, 2000, p. 336.

6 *Ibidem*, p. 334.

cette critique avait pour but de maintenir la tension idéologique à un niveau élevé, sans que le mythe de l'« homme nouveau », agité avec insistance par des intellectuels et propagandistes du régime, puisse donner une cohérence pragmatique aux objectifs opportunistes d'une politique visant avant tout à la conservation du pouvoir. Nombreux furent les thèmes des campagnes lancées par Mussolini dans les années 1930, à l'instar de la *bonifica integrale* – comme on a vu –, le corporatisme, les guerres coloniales pour la conquête de l'empire et l'expédition en Espagne pour soutenir Francisco Franco. Grâce aux grandes énergies profuses par le régime et au monopole exercé sur les moyens d'information, ces actions eurent une forte emprise sur le public italien visé, mais servirent aussi à couvrir des vides de perspective et des insuccès parfois retentissants.
Sans compter que le martèlement propagandiste qui accompagnait toute nouvelle initiative ne valait pas tant pour sa capacité à inculquer des idées précises sur tel ou tel sujet, que pour effacer toute trace de la tradition socialiste et pour créer, en absence d'une alternative visible, un climat de sujétion culturelle et politique ; en particulier chez les jeunes, pour qui le « nouveau » représenté par le régime coïncidait avec leur propre perception du monde, sans pouvoir comparer ce qu'ils vivaient avec d'autres expériences. Ainsi dans chaque domaine où l'État – secondé dans sa tâche par le Parti national fasciste qualifié de « python omnivore[7] » par Zapponi – entendait imposer son emprise, il faisait table rase ; comme si le pouvoir en Italie, animé par des intentions totalitaires, était parvenu à confisquer la sphère publique dans son intégralité. À cette confiscation correspondait en outre la délégation substantielle de tous les citoyens au régime – arrachée sournoisement ou concédée par intérêt –, pour le laisser gérer l'intégralité de la vie publique, depuis les décisions politiques aux fonctions administratives, en passant par l'information.

Le racisme: des paroles aux faits

Au fil des années, le racisme finit aussi par représenter un levier décisif de la politique totalitaire promue par le fascisme. Avec la guerre coloniale en Éthiopie en 1935 et la persécution contre les Juifs débutée en 1938, l'engagement propagandiste, associé à une production normative précise,

7 Niccolo Zapponi, « Il partito della gioventù. Le organizzazioni giovanili del fascismo » (Le parti de la jeunesse. Les organisations de jeunesse du fascisme), *Storia contemporanea*, n° 4-5, 1982, p. 576.

et l'œuvre quotidienne de l'appareil administratif créèrent les conditions pour relancer dans cette perspective l'idée de l'« homme nouveau » que le régime disait vouloir forger. Dans le cadre de l'aventure africaine, le regard était tourné vers l'extérieur : la « race italienne » avait pour but d'exalter la supériorité et la vocation impériale, dans l'entreprise guerrière comme dans le rapport quotidien avec les peuples assujettis. Dans le cadre de la question des Juifs, au contraire, il s'agissait d'affronter un ennemi intérieur.

Compte tenu de la variété des terrains pratiqués par le racisme du régime, un cadre idéologique articulé et organique semblait se dessiner. Encore faut-il ne pas se laisser duper par les généralités faciles opérées par la propagande et les ambitions de certains, qui à l'époque, cherchèrent à donner un ordre trop linéaire aux événements du passé. Sans doute le racisme colonial constitua-t-il un aspect important des prémices du tournant antisémite décidé successivement

- sur le plan pratique : les lois contre le métissage visant à empêcher les rapports sexuels entre colonisateurs et colonisés, constituèrent un précédent significatif de l'interdiction des mariages mixtes entre « aryens » et Juifs ;
- puis, dans la logique d'apartheid imposée contre les Noirs, qui fut une anticipation significative des « Mesures pour la défense de la race » appliquées contre les Juifs à partir de 1938.

Cela ne signifie pas pour autant qu'une relation organique lia racisme colonial et antisémitisme, ni à l'époque de la proclamation de l'Empire, quand les Juifs n'étaient pas encore considérés comme des protagonistes dans l'horizon raciste de Mussolini, ni en 1938, quand tous les efforts étaient focalisés sur l'organisation de la campagne antijuive.

L'antisémitisme fasciste pouvait compter sur une tradition spécifique dans l'histoire du mouvement, bien que fortement minoritaire ; il connut un développement autonome qui dura jusqu'à la fin de son histoire, sans toutefois parvenir à construire une vision achevée et totalisante capable d'intégrer les autres visages du racisme du régime. Et ce d'autant plus quand il devint, à partir du « Manifeste sur la race » de juillet 1938, l'axe porteur d'une vaste campagne nationale destinée à mobiliser tous les organes d'information[8]. À cette époque, intellectuels et journalistes furent recrutés pour se spécialiser rapidement sur la « question juive ». Il en

8 Voir en particulier Fanny Levin Gallina, *Racisme et antisémitisme dans la presse italienne à l'époque fasciste (1922-1943) : entre propagande politique et journalistique*, thèse dirigée par Marie-Anne Matard-Bonucci et codirigée par Fabio Levi, université de Grenoble, 2011.

dériva un ample effort collectif visant à extraire des contenus utiles des sources les plus diverses et peu fiables, de manière souvent improvisée. Ceux qui écrivaient sur les divers organes de presse ne se voyaient donc pas confier la tâche de divulguer une idéologie déjà structurée, mais contribuaient à y intégrer de nouveaux arguments et à lui offrir des raisons ultérieures de crédibilité.

Il existait des éléments de continuité entre les nouvelles frontières de la pensée antisémite et les idées de fond de l'idéologie fasciste. En particulier, choisir les Juifs comme nouvelle cible offrait une occasion inespérée de concrétiser la campagne antibourgeoise. Indiscutablement, les Juifs incarnaient tous les aspects négatifs du « vieux monde » que le régime souhaitait combattre. D'où chaque citoyen était autorisé à soutenir les bonnes valeurs des vrais Italiens, résumées dans le jugement de condamnation prescrit par l'État contre les Juifs. Un nouveau terrain de mobilisation et de chasse s'était donc ouvert, capable de réduire au minimum la distance entre les idées et l'action pratique, entre l'affirmation d'une perspective d'ensemble et la possibilité pour quiconque de vivre en personne, si non l'affrontement direct avec l'ennemi, du moins le frisson de la proximité à ce genre d'expérience.

C'est aussi pour cette raison que la campagne antisémite conserva sa particularité indiscutable par rapport aux autres domaines d'initiative du fascisme italien à la même époque. Les raisons qui avaient poussé le chef du fascisme à s'engager sur cette voie étaient par ailleurs spécifiques. Depuis la fin de l'année 1937, Mussolini avait vraisemblablement pris la décision d'engager une action persécutrice essentiellement pour maintenir la tension à un niveau élevé dans le pays, pour solliciter une fois de plus les Italiens à forger leur caractère dans le combat. Après l'Éthiopie et l'Espagne, le régime avait donc trouvé et imposé un nouveau terrain de mobilisation. Si le rapprochement avec l'Allemagne contribua probablement à favoriser la décision d'attaquer les Juifs, la recherche a depuis longtemps prouvé qu'elle ne fut pas le résultat de pressions exercées par Hitler. De même que le racisme national-socialiste ne fut pas considéré comme un modèle à imiter. Le régime fut davantage fasciné par le dynamisme d'un système capable de relancer et d'orchestrer à tout moment la participation des masses, en vue de répondre rapidement et avec efficacité aux exigences du Führer. Peu importe alors – comme l'a souligné avec finesse Salvatore Satta – si cette sorte de révolution permanente, que Mussolini chercha aussi à promouvoir en Italie, « substituait l'action au principe de responsabilité et

dépendait de l'embarrassante précision d'un but[9] ». Au contraire, tout ceci pouvait à la fin avoir un résultat avantageux. L'instrument aurait fini par se suffire à lui-même : dans la chasse au Juif, pris comme cible pour exciter les âmes, tout scrupule moral aurait échoué, et le pouvoir aurait pu éluder toute interrogation sur sa propre raison d'être.

L'offensive décrétée contre les Juifs se joua sur différents fronts. La propagande du régime se vit confier la tâche de préparer, justifier et accompagner la promulgation et l'application de la législation antijuive. Beaucoup parmi les lecteurs de la presse furent consternés par la rapidité avec laquelle la campagne fut soudainement lancée à partir de la mi-juillet, après la publication du « Manifeste des "scientifiques" racistes », accompagné d'une multitude d'attaques inattendues. Pour les Italiens en effet, cette nouvelle initiative était d'autant moins justifiée et compréhensible que la minorité juive était parfaitement intégrée dans le pays. Mais dès le départ, le fort engagement du régime dans la campagne de dénigrement contre les Juifs découragea l'expression d'éventuelles critiques. Or, il convient de s'interroger sur les raisons de ce silence. Peut-être les Italiens eurent-ils du mal à exprimer le scepticisme général dans les semaines et les mois consécutifs, car ils ne furent pas seulement confrontés, en un bref laps de temps, à une énorme quantité d'articles de presse accusant les Juifs, mais aussi à un corpus bien structuré de lois et de mesures discriminantes et aux premiers signaux d'une réactivité inhabituelle de l'administration d'État qui obéissait et mettait immédiatement en œuvre les directives reçues d'en haut.

Se produisit alors quelque chose d'extraordinaire dans l'Italie de Mussolini : cette fois, les mots furent suivis des faits. Déjà les débuts de la campagne avaient démontré une coordination parfaite entre l'engagement propagandiste de la presse, l'activité législative et la participation des structures du parti. Mais au vu des expériences précédentes datant des années 1920, et en dépit de la virulence de la campagne, nombreux furent ceux à supposer que le régime n'irait pas au-delà. Or les Juifs commencèrent à disparaître progressivement des salles de cours, des rangs de l'armée et de l'administration publique. Ces absences, qui s'étaient créées silencieusement dans les écoles et les bureaux, étaient bien plus révélatrices qu'un éditorial ou qu'un gros titre. Ils étaient en effet la démonstration même que l'État fasciste agissait avec sérieux, rompant avec les lenteurs et l'inefficacité verbeuse de la tradition nationale. Ce

9 Salvatore Satta, *De profundis*, Milan, Adelphi, 1980, p. 42.

qui ajouta, dans le cas de la persécution des Juifs, un ton menaçant et inexplicable au halo d'indétermination un peu mystérieux qui entourait la seule minorité présente depuis des siècles dans la Péninsule.

Quasiment rien à signaler

On ne savait déjà pas grand-chose sur les Juifs, certes minoritaires mais visibles, dans les villes du centre et du nord de l'Italie ; c'était vrai en particulier de la population urbaine la plus pauvre dans laquelle, à l'exception de Rome et de Livourne, ils étaient très peu nombreux. De même, les Juifs brillaient par leur absence dans les zones agricoles du pays, et dans les régions du sud – y compris les îles – d'où ils avaient été exclus sous la domination espagnole au début du XVI[e] siècle. Aussi, dans ces régions, la campagne de presse orchestrée par le régime, en particulier entre juillet 1938 et le printemps de l'année suivante, n'eut qu'un écho très lointain. Les valeurs négatives décrites par la propagande n'évoquaient rien de concret pour ces habitants, pas plus que les caricatures parues dans la presse, images de figures certes inquiétantes, mais impalpables et fantasmatiques.
Totalement différente fut en revanche l'ambiance qui régnait dans les administrations publiques et parapubliques, dont le nombre ne cessa d'augmenter sous le fascisme. L'État fut un terrain crucial pour la campagne lancée par Mussolini. Nombreux furent en effet les persécuteurs et les fonctionnaires appelés à exécuter les directives d'en haut. Originaires des régions les plus diverses, la plupart d'entre eux cependant ne faisaient pas plus de différence entre un Piémontais et un Sicilien qu'entre un Juif et un non-Juif. Par ailleurs, on compte un grand nombre de victimes dans le secteur public, où travaillaient beaucoup de Juifs de la classe moyenne depuis leur émancipation à la fin du XIX[e] siècle.
Pour comprendre la position et le rôle des fonctionnaires italiens dans la campagne antisémite, il faut s'intéresser aux contenus et modalités de la persécution. La priorité pour le régime fut dans un premier temps d'établir des listes de Juifs, pour procéder ensuite à leur licenciement et exclusion définitive. La tâche la plus fastidieuse et la plus importante revenait aux organes de l'État : assurer l'application des mesures qui limitaient les droits des individus visés – en l'occurrence les Juifs – dans les domaines les plus divers. Afin d'empêcher d'éventuelles réactions en faveur d'une minorité désormais considérée comme

un danger, le régime se livra, dans le respect des règles bureaucratiques en usage, à de multiples opérations de contrôle administratif et de police réalisées rapidement et dans la plus grande discrétion.
Quel fut donc le point de vue des Italiens non juifs plus ou moins impliqués dans ces opérations ? Afin de répondre à cette question, on doit distinguer plusieurs réalités. Dans le cadre des organes comme la *Demorazza* créée à l'été 1938, les fonctionnaires jouèrent un rôle actif dans l'organisation de la campagne. La majeure partie de l'appareil administratif, réparti sur l'ensemble du territoire, procéda aux recensements dans les plus brefs délais et appliqua les mesures de licenciement sans la moindre entorse. Si certains persécutés tentèrent de rétribuer la complaisance des fonctionnaires chargés des opérations de contrôle, ces derniers obéirent massivement aux ordres du régime. Nous pouvons ainsi en déduire que personne dans la chaîne de commandement – y compris les plus bas échelons – ni parmi les collègues ne manifesta le moindre obstacle à la politique antisémite. Aucune désapprobation non plus dans les rangs de l'armée, face à l'épuration – vivement souhaitée par Mussolini – du grand nombre d'officiers juifs qui s'étaient distingués durant la Grande Guerre ou les autres conflits du régime. Le même constat s'applique dans les domaines de l'école et de l'université. Les Juifs furent en effet rapidement expulsés des divers instituts italiens, avant même le début de l'année scolaire 1938-1939, si bien que leur absence passa quasi inaperçue aux yeux des enseignants et des élèves qui retrouvèrent les bancs de l'école en septembre. Dans les universités, le processus de fascisation était déjà plus avancé, grâce par exemple à l'obligation introduite en 1931 pour tous les professeurs de prêter un serment de fidélité au régime. On note donc peu de réactions significatives de désapprobation, limitées à de rares salutations publiques aux enseignants expulsés. Il convient aussi d'ajouter que ce consentement général des non-Juifs dans les salles de classe eut un impact considérable à la fois sur l'absence de réactions de millions de parents, qui évitèrent de s'immiscer et firent le choix du silence, et, plus en général, sur le monde de la culture qui en fut largement influencée. Ce monde, dont le cadre apparaît assez complexe, mérite une description. Les institutions impliquées dans le processus d'exclusion étaient en effet très variées, allant d'un statut public ou semi-public, à l'instar des nombreuses académies italiennes, aux entreprises privées, comme les maisons d'édition, les périodiques ou la presse quotidienne. Bien que l'État fasciste s'efforçât d'exercer – par l'intermédiaire des divers ministères – un contrôle attentif sur la vie politique et économique, la présence consistante

dans le domaine de la culture d'individus qui n'étaient pas directement rattachés aux institutions publiques soumises au régime pouvait laisser supposer qu'un nombre bien plus important d'Italiens non juifs auraient manifesté leur dissidence ou leur opposition. D'autant qu'ici aussi, comme dans le milieu universitaire, on ne pouvait occulter la marginalisation des Juifs, présents dans les domaines les plus divers, de la littérature au théâtre, en passant par les sciences et la didactique, etc. Mais en dépit d'un meilleur niveau d'éducation et de réflexion, les intellectuels italiens ne furent pas plus courageux que les autres. De son côté, le régime appliqua une mesure intitulée « auto-épuration », en particulier dans le domaine de l'édition et des revues scientifiques. Il s'agissait d'une forme d'autocensure appliquée au choix des hommes et de leurs idées, dans le but d'impliquer les intellectuels dans les logiques de domination voulues par le régime et d'adhérer aux objectifs de la politique d'État. Soumis à la pression du régime pour se ranger du côté du fascisme, les intellectuels étaient ainsi amenés à cautionner, directement ou non, cette politique d'exclusion, fût-ce par un geste apparemment banal comme déclarer sur une fiche administrative qu'ils étaient « aryens », ce qui impliquait évidemment l'acceptation que tous les « non aryens » fussent écartés.

Au fil des étapes de la persécution, les réactions subjectives des intellectuels furent multiples : on a parlé[10] d'alignement passif aux mesures, d'indifférence silencieuse, de refoulement, de sous-évaluation, de honte, de sentiment de culpabilité, de critique plus ou moins manifeste adressée aux Juifs pour ne pas avoir voulu s'assimiler ; mais aussi, plus rarement et jamais publiquement, de réelle inquiétude pour les victimes, de compassion à la souffrance ou d'entraide. Dans certains cas, des hommes de pouvoir engagés dans la politique du régime firent preuve de solidarité envers certaines personnes de leur entourage. Pourtant sur la scène publique, rares furent ceux qui exprimèrent des critiques, et celles qui se firent entendre se limitèrent à des aspects particuliers de la politique antijuive, sans que le fond ne soit jamais remis en question – à l'exception de Benedetto Croce, « protégé » par sa notoriété internationale.

Dans le monde des professions libérales, marqué lui aussi par une présence juive significative, les modalités particulières de la persécution favorisèrent un rapport assez différent avec le contexte environnant. L'expulsion se

10 Voir en particulier G. Turi, « Il 1938 e gli intellettuali. Persecutori, vittime, spettatori » (L'année 1938 et les intellectuels. Persécuteurs, victimes, spectateurs), in Marcello Flores *et alii* (éd.), *Storia della Shoah in Italia. Vicende, memorie, rappresentazioni* (Histoire de la Shoah en Italie. Histoires, mémoires, représentations), Turin, UTET, 2010, vol. 1.

fit en effet, dans l'ensemble, de façon plus graduelle. Jusqu'en 1943, il fut donc possible de maintenir des relations avec des collègues « aryens » en se cachant des institutions. De même que dans la réalité beaucoup plus décousue et dispersée du monde du commerce et de l'industrie, où les interdictions de poursuivre les activités économiques – à l'exception des entreprises les plus grandes et celles considérées comme importantes pour l'appareil militaire – étaient moins drastiques, même si l'ensemble des limitations imposées aux Juifs finirent par entraver la libre initiative des individus. Poursuivre son activité dépendait donc de l'aide de tiers plus ou moins intéressés, ou bien de fonctionnaires publics complaisants. Plus que les associés ou collègues de même grade, ce furent principalement les salariés qui apportèrent leur soutien aux persécutés. Mais la défiance des non-Juifs augmenta progressivement d'intensité sous la pression toujours plus forte des autorités et des risques encourus à maintenir des rapports étroits avec des exclus.

En conclusion de cette brève analyse, il est important de rappeler que les milieux étudiés ici, sur lesquels le régime entendait exercer son contrôle avec le plus de rigueur en raison de leur modernité, enregistraient le plus haut niveau d'intégration sociale des Juifs italiens qui entretenaient avec leurs collègues des rapports politiques de plus en plus étroits sous le fascisme. Par proximité politique entre Juifs et non-Juifs, il faut davantage entendre une disponibilité commune, bien que différente selon les individus et les situations, à ne pas décevoir les attentes des autorités, sans que cela implique une quelconque solidarité entre eux.

L'Église catholique, elle non plus, ne joua aucun rôle modérateur sur la politique du régime envers les Juifs. Jusqu'en 1943, elle n'encouragea pas ouvertement les fidèles à se prêter à des formes de solidarité et de soutien vis-à-vis des persécutés. Dans de rares cas seulement, certaines personnalités isolées – parmi lesquelles le cardinal Schuster de Milan – s'opposèrent ouvertement au consensus silencieux face à la politique antijuive de Mussolini. Mais à l'exception de protestations sur le thème des mariages mixtes, l'ensemble de l'institution ecclésiastique joua un rôle de forte stabilisation. En l'absence d'une dialectique entre État et Église, il fut donc d'autant plus difficile d'exprimer son désaccord, même individuellement.

Un résultat extraordinaire

Au moment de promulguer la législation contre les Juifs, Mussolini et son entourage nourrissaient de vives inquiétudes quant aux réactions que la nouvelle initiative pourrait susciter dans le pays. Afin de prévenir d'une forte secousse éventuelle du corps social, l'accent de la campagne fut mis sur la dénonciation des « piétistes » qui apportaient leur soutien aux persécutés, transgressant ainsi l'autorité du régime sur une question considérée comme vitale. C'est sur cette accusation que furent expulsés des milliers de membres du Parti national fasciste, sur les deux millions et demi d'inscrits en 1939. En juin de la même année, le secrétaire du PNF Achille Starace intervint personnellement pour mettre fin à la pratique des recommandations adressées au régime « en faveur des Juifs[11] », c'est-à-dire les pressions exercées par des personnages plus ou moins influents sur les autorités compétentes afin que leurs protégés bénéficient de la discrimination[12] ou que leur appartenance à la race juive ne soit pas reconnue. Si le nombre d'expulsions et l'initiative de Starace démontrent une forme de résistance, celle-ci fut plutôt limitée ; peu nombreux furent en effet les « piétistes » pris en flagrant délit, et le plus haut responsable du PNF ne fit par la suite aucun autre rappel à l'ordre.

Ces éléments confirment que les Italiens non juifs, dans leur large majorité, ne cherchèrent pas à intervenir pour aider les Juifs et eurent pour priorité leur propre sécurité. Comme on l'a vu, une sorte de délégation en blanc fut désormais attribuée au régime et il devint difficile de remettre en question une décision prise par les autorités. D'où l'idée qui finit par s'imposer selon laquelle seule une vision du haut vers le bas pouvait concourir à donner une image d'ensemble de la vie sociale, permettant de prendre les mesures relatives en fonction des catégories et des conditions de groupe. Mais partant du bas, le point de vue de chacun était plus limité et moins capable de comprendre, tel un filtre discordant empêchant le regard de percevoir et de mesurer la dimension collective du problème. Comme si les Juifs en tant que groupe, décriés par les organes du régime, n'existaient plus aux yeux des gens, qui ne considéraient plus que les individus travaillant dans le bureau à côté ou le magasin en bas de chez eux.

11 Asvero Gravelli, *Vademecum dello stile fascista* (Vademecum du style fasciste), Rome, Nuova Europa, s. d. (1940), cité in Marie-Anne Matard-Bonucci, *L'Italia fascista e la persecuzione degli ebrei*, Bologne, Il Mulino, p. 288.

12 Les « mesures pour la défense de la race » (I Provvedimenti per la difesa della razza) du 17 novembre 1938 prévoyaient qu'un certain nombre de Juifs, qui s'étaient distingués pour leurs mérites militaires ou fascistes, jouiraient d'une réduction de peine : ils furent certes persécutés comme les autres, mais quelques limitations leur furent accordées. Ceux-ci étaient définis par la loi comme des Juifs « discriminés ».

Lorsqu'ils étaient directement témoins d'actions concrètes de discrimination, ce filtre entrait en fonction, réduisant ces événements à des cas isolés, privés d'un contexte en mesure de leur donner une signification, politique ou encore religieuse, sur laquelle pouvoir exprimer un jugement. D'autant plus que les dispositions appliquées par les autorités contre les Juifs émanaient des organes compétents. À l'instar du proverbe « il vaut mieux que l'œil ne voit pas pour que le cœur ne s'attriste pas », l'attitude générale fut de ne pas voir, de ne pas référer, de ne pas commenter, de ne pas intervenir, bref de laisser l'État gérer sans intervenir. Le résultat final était le même, dans la mesure où les licenciements et les expulsions, menant à une séparation improvisée entre les Juifs et les non-Juifs, faisaient disparaître le problème en même temps que les victimes. Si, en outre, le vide ainsi créé procurait des avantages, notamment pour la personne disposée à le remplir, encore mieux ! Pour autant, il ne faut pas réduire l'indifférence et la complicité des Italiens aux malheurs des Juifs à une question strictement matérielle.
Au-delà de toute attente, cependant, le régime fasciste put se féliciter du résultat obtenu avec les lois raciales, tant pour sa dureté envers les Juifs que pour la facilité avec laquelle il fit se ranger derrière lui la population. Pour Mussolini et son entourage, l'essai avait réussi. Les réactions se limitèrent en effet principalement à la sphère privée, la seule où les raisons individuelles comptaient encore pour quelque chose. En définitive, c'était comme si dans cette sorte de marche forcée imposée par Mussolini à son peuple dans la dernière phase de son gouvernement, peu d'Italiens furent disposés à se retourner pour jeter un dernier regard aux citoyens juifs qu'on abandonnait à leur sort. Il faut encore se demander si, dans le cas où les victimes n'avaient pas été des Juifs, ils les auraient secourues ? On peut en douter fortement, sans pour autant en être certain. Aussi peut-on en déduire que les réactions de peur et d'indifférence de la part de la population n'étaient sans doute pas motivées par l'appartenance religieuse des persécutés.

Les deux guerres

La guerre fut une dimension fondamentale de la politique fasciste. Dans les années 1930, des opérations militaires dans les colonies et en Espagne pour soutenir le général Franco furent entreprises avec conviction afin, principalement mais pas exclusivement, de renforcer la stabilité du régime et son emprise sur tous les Italiens. Avec le déclenchement de la guerre,

tant de fois menacée ou espérée par Mussolini, les choses changèrent. Face à un conflit dont les dimensions et les conséquences étaient impossibles à maîtriser, et au danger qu'il pouvait représenter dans les rapports entre la population et le régime, qui risquait de se compromettre, le gouvernement italien hésita longuement avant se s'engager dans le conflit, prenant le parti de la « non-belligérance » dans un premier temps. Cette crainte était vraisemblablement fondée, dans la mesure où beaucoup d'Italiens décidèrent de prendre leurs distances avec le régime, une fois que Mussolini eut annoncé l'entrée en guerre de 1940. Dès lors, la majorité eut la sensation d'avoir été entraînée dans un conflit non désiré et dont ils attribuaient la responsabilité au régime. C'est donc en bloc qu'ils récusèrent la décision du Duce. Mais ce n'est que de longs mois plus tard que cette contestation s'exprimât publiquement. Dans les premiers temps en effet, quand les lignes de front demeuraient éloignées, les Italiens accueillirent avec résignation l'annonce du conflit, en dépit du fait que le climat s'alourdissait à mesure que le nombre de soldats tués augmentait. Ce n'est qu'à partir des nouvelles désastreuses en provenance de Grèce puis d'URSS que le refus de la guerre se mua en espoir de défaite comme facteur de libération.

Un second coup fut porté à l'automne 1942, avec les premiers bombardements alliés sur l'Italie. Pour la première fois, la guerre frappait les habitations, faisant toucher du doigt ses effets dévastateurs. Jusque-là, la plupart des Italiens n'avait guère prêté d'importance aux débordements nationalistes de la propagande officielle. Ils attendaient à l'abri dans leurs maisons que les Alliés, dont la supériorité militaire s'imposait de plus en plus, mettent fin à la guerre en balayant au passage le fascisme et son alliance avec Hitler. Mais désormais, le prix à payer augmentait considérablement : persister dans cette attitude revenait à oublier, paradoxalement, la mésaventure des bombardements pour assister, presque avec admiration, à la puissance des avions ennemis. C'était là le résultat dramatique d'une histoire qui avait commencé vingt ans plus tôt, lorsque les Italiens avaient adhéré au fascisme, voyant naïvement dans la fin du vieil État libéral le moyen de retrouver de meilleures conditions de vie. S'ils commençaient à nourrir l'espoir, à partir de fin 1942, que Mussolini devrait payer les conséquences désastreuses dans lesquelles il avait plongé le pays, la majorité persistait dans une attitude attentiste et passive.

Vint le 25 juillet 1943. Suite aux nombreuses grèves organisées dans les grandes villes du Nord de la Péninsule et au débarquement des troupes alliées en Sicile, Mussolini fut contraint à la démission par le Grand Conseil

du fascisme et arrêté sur ordre du roi. La nouvelle fut accueillie avec enthousiasme et le sentiment que le retour de la liberté en Italie était proche. L'effondrement soudain du régime et la destruction de ses symboles les plus odieux contribuèrent à alimenter le soulagement général et l'illusion d'un énième miracle résolutoire. Jusqu'à l'été 1943, on nourrissait l'espoir que la fin de la guerre entraînerait la ruine du régime. Désormais, la chute de Mussolini encourageait une conclusion rapide des hostilités. Ainsi pendant de longs mois, la tendance fut presque d'oublier les combats au front pour se concentrer sur les décisions du roi et de son nouveau chef de gouvernement, le maréchal Badoglio. Il n'était toutefois pas encore clair dans les esprits que la fin du régime ne suffirait pas à garantir un avenir libre. Pour parvenir à un tel objectif, la route était encore longue et demandait d'abandonner toutes les formes d'attentisme et de passivité.

Les semaines suivantes montrèrent que l'attentisme n'aboutirait à rien. En effet, le jour même où était rendu public l'armistice signé avec les Alliés (le 8 septembre 1943), les deux autorités suprêmes de l'État italien, le roi et Badoglio, s'enfuirent de la capitale en abandonnant derrière eux l'armée, l'administration et le pays tout entier, tombés aux mains de l'occupant nazi. Le 8 septembre fut donc vécu comme une trahison par les Italiens. Si le souverain et son ministre avaient rompu l'alliance avec l'Allemagne nazie, comme beaucoup l'espéraient depuis longtemps, ils s'étaient montrés incapables de faire face à leurs responsabilités, plongeant le pays tout entier dans le désarroi le plus total, tandis que des centaines de milliers de soldats italiens étaient condamnés à la mort ou à la déportation par les nazis. Alors que la signature de l'armistice devait mettre fin aux hostilités, la guerre prit une tournure plus dramatique encore.

Avant d'examiner les conséquences du 8 septembre dans la société italienne se pose la question de la société italienne vis-à-vis de la persécution des Juifs. En 1943, cela faisait cinq ans déjà que les Juifs étaient victimes d'une « guerre interne » que le régime fasciste leur avait déclarée au nom de la « révolution nationale ». Le recours massif par la propagande au vocabulaire militaire (« ennemi », par exemple) s'inscrivait dans un vaste programme fixé par le fascisme : un processus d'anéantissement progressif, étudié et réalisé avec minutie, voué à réduire au minimum l'espace de sociabilité des individus, leur possibilité de survie et la vie collective du groupe. Mais cette toute-puissance de l'État ne fut toutefois pas synonyme d'une campagne de violence envers les Juifs. Dans la guerre qui leur était livrée, le front de bataille bougeait en permanence, sans qu'il fût facile d'établir les limites

de part et d'autre. Dans ce contexte, les non-Juifs qui avaient été sollicités par le régime pour soutenir sa politique antisémite, eurent beaucoup de mal à demeurer neutres.
À partir de 1940, les Juifs italiens furent confrontés à une autre guerre, qui engageait le pays entier, celle-là. Mais contrairement aux autres Italiens, les « Mesures pour la défense de la race » leur interdisaient de porter l'uniforme militaire et donc de partir au front, leur infligeant une humiliation supplémentaire. Outre cette souffrance, ils furent frappés de plein fouet par les autres conséquences désastreuses du conflit : aux côtés des difficultés économiques, aggravées par les limitations imposées par les lois raciales, ils s'inquiétaient pour leurs parents non juifs partis combattre au front[13]. Enfin, leur condition politique et psychologique était particulièrement éprouvante, à la fois par la persécution dont ils faisaient l'objet, mais aussi pour ne pas soutenir l'effort de guerre contre les Alliés. Chacun, cependant, au-delà de son cas particulier, eut des réactions semblables à celles de ses concitoyens, tant à l'annonce de l'entrée en guerre de 1940 qu'à l'époque des bombardements de 1942 ou de la chute de Mussolini, le 25 juillet 1943. En l'espace de quelques mois, les destins des Juifs et des non-Juifs tendaient ainsi à se rapprocher, sans jamais parvenir à se rencontrer, sans doute à cause de la distance que l'État fasciste s'était efforcé de créer depuis des années. Ce n'est qu'à partir du 8 septembre 1943 qu'allaient se nouer de nouveaux rapports entre Juifs et non-Juifs.

La rencontre et l'aide

Pour l'Italie, la guerre commença après l'armistice qui en signait théoriquement la fin. Après le 8 septembre, la ligne de front se déplaça lentement vers le Nord, entraînant mort et destructions. Au même moment, l'armée allemande mettait à sac une bonne partie du territoire national, alors qu'une nouvelle république fasciste, soutenue par les nazis, chercha à imposer son contrôle sur la population, tout en étant confrontée à une résistance aguerrie. Dans les campagnes, mais surtout dans les villes, les bombardements alliés faisaient rage et les restrictions économiques étaient de plus en plus draconiennes. La persécution des Juifs italiens, menée cette fois en étroite collaboration avec les Allemands, prit une ampleur considérable. Elle menait directement à la « Solution finale ».

13 Rappelons que l'Italie enregistrait l'un des plus forts taux de mariages mixtes en Europe.

Paradoxalement, la guerre s'exacerba au lendemain d'une défaite, voulue et attendue depuis longtemps par la population italienne. Mais tout restait encore à faire pour que le pays reprît confiance et retrouvât une certaine crédibilité vis-à-vis de l'étranger. Pour les Italiens, la conséquence la plus traumatisante de l'armistice fut l'effondrement total des institutions, au lendemain de la fuite précipitée du monarque et de son gouvernement à Brindisi, contrôlée par les Alliés. Laissée sans directive, l'armée italienne finit par se dissoudre. Ce n'est que quelque temps plus tard, une fois l'ordre rétabli par la République sociale dans la zone assignée par les Allemands, que les ministères auraient retrouvé une conduite partiale et instable. Mais au-delà, la véritable rupture avec l'ensemble des Italiens avait à voir avec le pacte sur lequel l'Italie s'était engagée jusque-là.

La fuite précipitée et sans gloire des hommes qui occupaient les postes institutionnels les plus élevés de l'État eut pour effet de cristalliser le traumatisme collectif. Le gouvernement fasciste s'était dissous en un nuage impalpable d'irresponsabilité. Face à l'effondrement de leur pays, l'heure était venue pour eux de reprendre en main leur destin en révoquant définitivement l'ancien personnel.

On a souvent mis en avant, et à juste titre, la relation qui s'établit, à partir du 8 septembre, entre les nouveaux espaces d'initiative et l'opportunité offerts à de nombreux jeunes Italiens d'opérer un choix autonome et de rompre avec l'habitude de soumission ou d'attente. De s'abandonner enfin à ressentir le goût de l'action et du jugement moral. Ce nouvel état d'esprit caractérisa la Résistance et l'engagement politique des vingt derniers mois du conflit. Il ne faut cependant pas se limiter à la sphère politique. Comme on l'a dit, la grande majorité des Italiens avait confié au régime des responsabilités dans les domaines les plus divers. Révoquer ce fonctionnement impliquait de se reprendre en main, mais surtout de chercher d'autres moyens et contenus d'action, afin de répondre aux questions strictement matérielles ou de portée réduite, qui se faisaient de plus en plus cruciales à un moment de grande nécessité et de dangers imminents. Le but était de survivre, avec l'ambition – et la peur – de devenir maître de son destin, tout en ayant bien conscience des difficultés et des incertitudes de l'époque. De fait, de nombreux Italiens se réfugièrent naturellement dans leur petit monde (lieu d'origine, milieu familial) pour accéder plus facilement à des ressources fiables ou des rapports consolidés. La guerre les avait jusque-là conduits en des lieux inconnus, les réduisant à une masse de soldats, réfractaires, persécutés,

réfugiés, prisonniers, déportés. Les ressources sur lesquelles s'appuyer étaient désormais différentes, mais plus que jamais le besoin de pouvoir compter sur un minimum de stabilité et de protection se fit sentir.
C'est ce sentiment qui domina l'état d'esprit de centaines de milliers de soldats italiens, percutés de plein fouet par la tempête du 8 septembre qui ravagea la Péninsule et les territoires occupés. Sans directive de l'état-major, ils se retrouvèrent livrés à eux-mêmes, isolés, coupés de la chaîne de commandement. Ceux qui ne voulaient pas résister aux Allemands décidèrent de rentrer chez eux. Sur le chemin du retour, ils purent compter sur l'aide de milliers de femmes qui les habillèrent en civil – le plus souvent avec les vêtements de leurs propres fils partis au front – pour leur éviter la déportation en Allemagne. Ainsi, au-delà de la sphère familiale, la ressource sur laquelle purent compter ces soldats italiens fut le sentiment maternel, dans une perspective morale et politique d'authenticité et de valeur.
Un raisonnement analogue peut s'appliquer à l'ensemble des Juifs de la Péninsule, dans les jours consécutifs à l'armistice et les vingt derniers mois de la guerre. Depuis cinq ans déjà, ils étaient isolés par une marginalisation de plus en plus radicale, aggravée par la dégradation de leurs conditions de vie. Brusquement, à partir du 8 septembre, ils furent contraints d'abandonner leurs habitations, se réduisirent à une petite masse fluctuante et désordonnée, noyée au milieu des foules d'Italiens qui cherchaient par tous les moyens à fuir les bombardements, la police et les Allemands. Le seul moyen pour eux de se sauver était donc de se cacher ou de trouver refuge auprès des « aryens ».
Si les espions et les délateurs au service de la République sociale étaient à redouter, le contexte avait changé. Tout d'abord, le traumatisme de l'armistice avait contribué à un rapprochement entre Juifs et non-Juifs, tous victimes d'une guerre beaucoup plus dangereuse et cruelle. De plus, le régime qui avait conditionné tous les Italiens pour les convaincre de leur différence avec les victimes n'existait plus. Enfin, le nouveau fascisme républicain, dirigé par un Mussolini méchant et vindicatif, jouissait d'une crédibilité limitée et souvent imposée par la violence, en plus de s'être rendu complice avec les Allemands de l'infamie infligée aux Juifs.
Ces conditions favorisèrent une rencontre inattendue. Face aux difficultés et dangers de la guerre, les Italiens essayèrent, pour la plupart, de réagir, en puisant leur force dans la cohésion des groupes d'appartenance. Leurs comportements furent multiples, dépendant à la fois de la capacité des différents segments sociaux à comprendre et à réagir aux conséquences du

conflit, et de celle des individus, abandonnés par un État en ruine, à recréer de nouveaux rapports sociaux pour valoriser les ressources disponibles. Les diverses formes de résistance en dépendaient également, militaire mais aussi et surtout civile, profondément enracinée dans les logiques qui gouvernaient la vie et les rapports quotidiens.

Dans ce nouveau contexte, les Juifs tentèrent le sort en s'en remettant au monde qui les entourait. Il s'agissait d'une nécessité mais aussi d'un hasard, fruit d'innombrables décisions prises une à une, avec le courage et la tension vers le futur que leur imposait l'époque ; demander de l'aide, en particulier dans un climat de grave danger, impliquait en effet un effort de volonté, mais aussi une lucidité extraordinaire. N'étant littéralement plus « à leur place », privés de tout contact solide avec leurs racines, ils s'en remirent donc aux autres, qui dans l'ensemble les accueillirent. Jusque-là, ils s'étaient réfugiés chez eux, comme tous les Italiens. Mais quand leurs foyers furent détruits par les bombardements, ils n'eurent d'autre choix que de demander à s'abriter dans les refuges d'autrui qui, par une dynamique quasiment intrinsèque, se refermèrent au-dessus d'eux pour les protéger. Dans un pays où le lien entre cohésion sociale et solidarité à matrice catholique tenait une place importante, et pas seulement dans les campagnes, il était d'autant plus naturel de ne pas abandonner ces victimes désignées qui, livrées dehors à la tempête, risquaient plus que les autres.

L'Italie n'est pas le Danemark

Dans *L'Olocausto in Italia*, Susan Zuccotti affirme que l'Italie, dont 15 % des Juifs ont été tués pendant la Shoah, tient « avec le Danemark, la première place en pourcentage de la population juive sauvée dans les pays occupés ». À la fin de l'ouvrage, paru en 1988, l'historienne se demande : « Alors pourquoi tant de Juifs italiens ont-ils survécu ?[14] » En réalité, à bien y regarder, la véritable analogie ne repose pas tant sur le grand nombre de survivants. Dans le cas de l'Italie, le nombre « limité » de morts fut le résultat d'une politique antijuive durement conduite et secondée par les autorités politiques locales. Dans le cas du Danemark, en revanche, il relevait essentiellement de la responsabilité des Allemands, qui se trouvèrent en présence d'un pays qui, à un moment décisif, se rangea en bloc du côté des persécutés. Le facteur commun aux deux réalités justifiant la comparaison fut donc l'aide consistante offerte par

14 Susan Zuccotti, *L'Olocausto in Italia* (La Shoah en Italie), Milan, Mondadori, 1988, p. 279

la population. Aussi doit-on de demander, en tenant compte des différences profondes qui caractérisaient ces deux pays à l'époque, quelles furent les raisons qui conduisirent les gens à secourir les persécutés.

Dans le cas du Danemark, les autorités allemandes décidèrent en septembre 1943, après plusieurs tentatives infructueuses, d'en finir avec les huit mille Juifs danois ou réfugiés protégés par le roi et le gouvernement du pays en organisant une grande rafle pour les envoyer en déportation. Malgré un large déploiement de forces, le nombre d'arrestations fut très limité (environ quatre cent cinquante) grâce à la mobilisation dans un premier temps des Danois, qui avertirent et cachèrent les Juifs, et dans un second temps, à la vaste opération de sauvetage à laquelle participèrent les autorités et la majeure partie de la population ; cette mobilisation conduisit, deux semaines plus tard, au transfert en Suède par voie maritime de la communauté juive du pays. L'histoire du Danemark fait la lumière sur quelques aspects liés à l'action de sauvetage des Juifs sans tomber dans le mythe ni dans les excès de simplification[15]. La culture danoise était largement conditionnée par le combat que le pays avait livré pendant cinquante ans (jusqu'en 1920) contre la domination prussienne dans le Schleswig septentrional pour maintenir son identité culturelle. À la lumière de cette expérience, les Juifs incarnaient, dans une Europe dominée par les nazis, le parfait exemple d'un peuple qui avait su résister pacifiquement et pendant des millénaires pour sauvegarder sa religion, ses cultures et ses langages. Pendant la Seconde Guerre mondiale, leur sauvetage devint donc un symbole de l'indépendance danoise et une priorité nationale. Toutefois, les Juifs ne furent pas sauvés à cause de leur condition de victimes, mais avant tout parce qu'ils étaient juifs. Quant aux Danois, ils apportèrent leur soutien non parce qu'ils étaient des héros, mais parce qu'ils étaient des Danois, confrontés à des circonstances particulières. S'agissant enfin des plus hautes autorités du pays, elles n'hésitèrent pas à défendre publiquement les Juifs et à participer à leur sauvetage, parce qu'ils se sentaient participer aussi de tels sentiments, face aux forces antisémites et sympathisantes du nazisme qui étaient, elles, fortement minoritaires. La résistance danoise collabora également à cette opération de façon notable, sans avoir recours à la violence.

Dans le cas de l'Italie, on l'a vu, les vingt mois d'arrestations et de déportations après le 8 septembre, succédaient à une longue période de déni « des droits »

15 Maurizia Morini, *Anna Bravo. La conta dei salvati. Dalla Grande Guerra al Tibet : storie di sangue risparmiato* (Anna Bravo. Le sort des rescapés. De la grande guerre au Tibet, histoires de sang épargné), Bari, Laterza, 2013, en particulier p. 127-155.

pleinement avalisé par les principales institutions du pays – y compris le pouvoir monarchique et l'Église – et dans l'indifférence générale de la population. La position des Italiens non juifs changea radicalement après la trahison du roi, la dissolution de l'État, l'aggravation de la guerre et la mise en place d'une nouvelle république, privée de toute légitimité et placée sous la tutelle de l'occupant nazi. Ainsi, le sauvetage des Juifs ne fut pas l'œuvre des Italiens en tant que tels – même si les Juifs de la Péninsule l'étaient au même titre et se sentaient pleinement italiens –, mais de plusieurs groupes et individus qui, dans des contextes différents, portèrent secours aux Juifs, unis face à un grand danger et à la crise du fascisme. Si la résistance armée participa modérément à cet effort de sauvetage, l'aide apportée aux Juifs représenta probablement, aux côtés de l'attitude des militaires italiens au lendemain du 8 septembre, le point culminant de la résistance civile contre les nazis et les fascistes. Le Danemark et l'Italie constituent ainsi deux réalités apparemment semblables, mais dont la comparaison met en lumière les différences sur des aspects et des questions cruciales.



La législation antijuive dans le contexte européen

Michele Sarfatti, Traduit de l'italien par **Fanny Levin Gallina**

Dans **Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204)**, pages 137 à 154
Éditions **Mémorial de la Shoah**

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0137

LA LÉGISLATION ANTIJUIVE DANS LE CONTEXTE EUROPÉEN

par Michele Sarfatti[1]

Traduit de l'italien par Fanny Levin Gallina

C'est non seulement comme un phénomène historique spécifique[2] qu'il faut aborder la question de la législation antisémite adoptée dans l'Italie de Benito Mussolini en 1938, mais aussi dans un contexte européen. Il importe surtout d'avoir une approche comparée qui nous permette de mettre en relation d'un côté les lois antijuives italiennes avec l'antisémitisme d'État nouveau et révolutionnaire qu'Adolf Hitler introduisit brutalement en Allemagne en 1933[3], et de l'autre côté, le système composite des législations européennes mises en œuvre contre les Juifs à cette période. Seule une démarche comparative appliquée aux différents contextes où évolua la pensée antisémite pourra mettre en lumière des terrains d'étude encore peu explorés, mais très intéressants pour les interrogations qu'ils soulèvent. Dans cet essai, je m'attacherai à examiner certains de ces aspects sur la base des sources historiques disponibles et non pas des commentaires extra-historiographiques, quelles que soient leur diffusion et leur radicalisation dans la communauté scientifique.

Avec le lancement d'une législation antisémite en septembre 1938, le gouvernement dictatorial fasciste du royaume d'Italie inaugura une

1 Historien et directeur du Centre de documentation juive contemporaine (CDEC) de Milan.

2 Sur l'histoire des persécutions antijuives en Italie, voir Michele Sarfatti, *Gli ebrei nell'Italia fascista. Vicende, identità, persecuzione* (Les Juifs dans l'Italie fasciste : histoires, identité, persécution), Turin, Einaudi, 2007 (1re édition : 2000) ; Liliana Picciotto, *Il libro della memoria. Gli Ebrei deportati dall'Italia (1943-1945). Ricerca della Fondazione Centro di Documentazione Ebraica Contemporanea* (Le livre de la mémoire. Les Juifs déportés d'Italie, 1943-1945. Recherche de la Fondazione Centro di Documentazione Ebraica Contemporanea), Milan, Mursia, 2002 (3e édition) ; Klaus Voigt, *Il rifugio precario. Gli esuli in Italia dal 1933 al 1945* (Le refuge précaire. Les exilés en Italie de 1933 à 1945), 2 vol., Florence, La Nuova Italia, 1993-1996 (édition originale : *Zuflucht auf Widerruf. Exil in Italien 1933-1945*, 2 vol., Stuttgart, Klett-Cotta, 1989-1993) ; Marie-Anne Matard-Bonucci, *L'Italie fasciste et la persécution des Juifs*, Paris, Perrin, 2007. Sur le rôle personnel de Mussolini, voir Michele Sarfatti, *Mussolini contro gli ebrei. Cronaca dell'elaborazione delle leggi del 1938* (Mussolini contre les Juifs : chronique de l'élaboration des lois de 1938), Turin, Zamorani, 1994 ; du même auteur, « La preparazione delle leggi antiebraiche del 1938. Aggiornamento critico e documentario » (La préparation des lois antijuives de 1938. Mise à jour critique et documentaire), in Ilaria Pavan et Guri Schwarz (dir.), *Gli ebrei in Italia tra persecuzione fascista e reintegrazione postbellica* (Les Juifs en Italie, entre persécution fasciste et réintégration de l'après-guerre), Florence, Giuntina, 2001, p. 25-54 ; voir aussi Giorgio Fabre, *Mussolini razzista. Dal socialismo al fascismo: la formazione di un antisemita* (Mussolini raciste. Du socialisme au fascisme, la formation d'un antisémite), Milan, Garzanti, 2005.

3 Raul Hilberg, *La Destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Fayard, 2007 (nouvelle édition) ; Saul Friedländer, *L'Allemagne nazie et les Juifs*, vol. I : *Les Années de la persécution, 1933-1939*, Paris, Seuil, Paris, 2007 (nouvelle édition).

« période de la persécution des droits des Juifs », qui dura jusqu'à l'été 1943. Bien que les lois fussent appliquées avec une grande sévérité, les Juifs de la Péninsule ne firent jamais l'objet de violences physiques. Sous l'occupation nazie et la République sociale italienne installée par les fascistes dans la petite ville de Salò, sur le lac de Garde, s'ouvre une seconde « période de la persécution de la vie des Juifs », qui dura de septembre 1943 à juin-septembre 1944 pour l'Italie centrale, et jusqu'en avril 1945 pour l'Italie septentrionale. Contrairement à la première, cette nouvelle phase de persécution fut marquée par de nombreuses arrestations, internements, déportations et assassinats.

À l'époque, plusieurs pays européens connurent ces deux phases de la persécution antijuive, mais jamais l'une immédiatement après l'autre, dans un court laps de temps comme ce fut le cas en Italie (quarante jours, entre le 25 juillet et le 8 septembre 1943, séparent en effet les deux périodes).

Cette spécificité italienne est non seulement d'un grand intérêt historiographique, mais aussi d'une réelle utilité pour les chercheurs, car elle permet de mettre en lumière et d'examiner les deux périodes « au microscope ». Elle invite également à réfléchir sur la question des violences contre les Juifs. De même, elle permet de comparer les diverses chronologies nationales. Enfin, elle consent à étudier l'originalité des législations européennes qui tendent progressivement à s'homogénéiser.

Le gouvernement allemand constitué par Hitler en 1933 fut le premier en Europe à lancer, dès les premiers mois de son existence, une législation antisémite « moderne », c'est-à-dire techniquement avancée, idéologiquement fondée sur la haine radicale, solidement imprégnée d'un racisme de tendance biologique. Par ailleurs, le gouvernement hitlérien fut le premier dans l'Europe occidentale du xxe siècle à cautionner et à encourager les violences physiques contre les Juifs. Dans les deux cas, il s'agit de changements révolutionnaires.

Cinq ans plus tard, en 1938, l'appareil législatif antijuif gagna le continent européen : plusieurs mesures persécutrices furent annoncées et adoptées en Roumanie (30 décembre 1937 et 21 janvier 1938), en Hongrie (5 mars et 28 mai 1938), en Italie (14 février[4] et septembre-novembre 1938), puis en Slovaquie (fin 1938 et 18 avril 1939), et, pour finir, en Pologne avec les décrets du 31 mars et du 6 octobre 1938 révoquant la citoyenneté des émigrés, principalement des Juifs (nous savons que l'Allemagne expulsa les

4 Giorgio Fabre, « L'*Informazione diplomatica*, n. 14 del febbraio 1938 », *La Rassegna mensile di Israel*, vol. LXXIII, n° 2, mai-août 2007, p. 45-101.

Juifs de Pologne avant même la fin de l'échéance indiquée dans le second décret polonais). Toujours en 1938, la législation nazie fut étendue, parfois plus durement, à l'Autriche et aux autres territoires occupés. En quelques mois, l'antisémitisme d'État était ainsi devenu l'une des caractéristiques du continent européen. Rappelons également que face à l'afflux des Juifs étrangers expulsés de leur pays, les autres gouvernements européens – non antisémites – édictèrent une série de mesures visant à limiter leur entrée et la durée de leur résidence[5]. Cette politique restrictive s'intensifia au lendemain de la conférence internationale d'Évian (6-15 juillet 1938) où les représentants des délégations gouvernementales ne parvinrent à se mettre d'accord sur une solution au problème des réfugiés juifs.

Si l'on s'attache à la chronologie des législations européennes en matière d'antisémitisme, on constate que la décision roumaine fut rapidement imitée par d'autres pays. On observe ainsi deux périodes d'accélération en 1938 : en février-mars et en août-septembre. Seule une enquête simultanée dans les différentes archives nationales permettrait de mettre en lumière les degrés d'autonomie et d'interrelation entre les différentes décisions. Concernant l'Italie, il me semble que l'annonce de février 1938 s'inscrit pleinement dans la ligne de développement national de l'antisémitisme, tandis que le projet de loi de septembre contre les Juifs étrangers et ceux ayant récemment acquis la citoyenneté italienne est davantage lié aux mesures d'expulsion et de dénaturalisation décrétées par les autres gouvernements[6].

À la différence des autres pays européens, Mussolini et son gouvernement étaient plus enclins à se lancer dans une politique antisémite que le reste de la population ; par ailleurs, le Duce freina, ou du moins n'encouragea pas, dans un premier temps, les violences populaires contre les Juifs italiens[7].

L'antisémitisme fut toujours un point central du programme du Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei (Parti national-socialiste allemand des travailleurs, ou NSDAP), constitué en février 1920, qui prévoyait que seuls les individus « de sang allemand » pouvaient accéder à la citoyenneté d'État, contrairement aux Juifs qui n'étaient pas « de sang allemand ».

5 Sur un cas peu connu, voir Michele Sarfatti, « La condizione degli ebrei in Albania fra il 1938 e il 1943. Il quadro generale » (La condition des Juifs en Albanie entre 1938 et 1943. Le cadre général), in Laura Brazzo et Michele Sarfatti (dir.), *Gli ebrei in Albania sotto il fascismo. Una storia da ricostruire* (Les Juifs en Albanie sous le fascisme. Une histoire à reconstruire), Florence, Giuntina, 2010, p. 130-134.

6 Michele Sarfatti, *Mussolini contro…*, *op.* cit., p. 98-99 ; du même auteur, « La persecuzione degli ebrei stranieri in Italia » (La persécution des Juifs étrangers en Italie), in Michele Battini, Marie-Anne Matard-Bonucci (sous la direction de), *Antisemitismi a confronto: Francia e Italia. Ideologie, retoriche, politiche* (Antisémitismes comparés : La France et l'Italie. Idéologies, rhétoriques, politiques), Pise, Plus, 2010, p. 169-173.

7 Voir Michele Sarfatti, *Gli ebrei nell'Italia*, *op. cit*., p. 218-221.

En revanche, l'antisémitisme n'était pas inscrit dans le programme politique originel du Parti national fasciste (PNF). En dépit de la présence d'un courant antisémite dès sa fondation (et ce pour la première fois dans un parti italien), plusieurs Juifs étaient membres du PNF. Le parti de Mussolini devint officiellement antisémite (ou, en tout cas, déclara l'être et mit en place une telle politique) en 1938, soit seize ans après son arrivée au pouvoir, dix-sept ans après sa constitution, dix-neuf ans après la naissance du mouvement des Faisceaux de combat à Milan. Dès lors, l'interdiction d'adhérer pour les Juifs italiens connut une rapide évolution juridique : le 6 octobre 1938, la « Déclaration sur la race » du Grand Conseil du fascisme (principal organe politique du fascisme) annonçait l'interdiction pour les Juifs privés de mérites fascistes, militaires ou nationaux indiqués par cette même « Déclaration » de s'inscrire au parti ; les autres (une minorité) avaient le droit d'en rester membre. Mussolini en personne réaffirma cette disposition le 25 octobre dans un discours prononcé devant le Conseil national du PNF. Elle fut ensuite reprise dans le cadre du projet de loi sur le statut du PNF, approuvé par le Conseil des ministres le 7 novembre, avant d'être finalement rendu public le jour suivant dans la presse quotidienne. Entre-temps, le bulletin du PNF, *Feuille de dispositions*, du 26 octobre (n° 1174), annonçait que toutes les inscriptions des Juifs au parti étaient révoquées à compter du 19 novembre. Le projet de loi fut ainsi modifié, contenant une interdiction absolue et péremptoire : « En vigueur des dispositions de loi, les citoyens italiens considérés de race juive ne peuvent être inscrits au PNF[8]. »

L'élimination totalitaire des Juifs du Parti fasciste est d'un intérêt primordial, car elle atteste que le tournant de la législation antijuive fut un point d'arrivée (et non de départ, comme ce fut le cas, pour ainsi dire, pour le régime nazi). En outre, elle tend à prouver que Mussolini était empreint d'incertitudes, ou plus probablement qu'il eut du mal à faire prévaloir, du moins au départ, le critère racial sur l'aspect politique.

Au-delà de sa définition juridique, cette décision témoigne que, à la différence des autres pays européens « fascistes », des Juifs italiens étaient membres du parti (ce qui n'apporte guère de preuve quant aux relations que le fascisme aurait entretenues avec le judaïsme italien avant le tournant de 1938)[9]. Concernant le nombre des inscrits au PNF en août 1938, on

8 Michele Sarfatti, *Mussolini contro…*, *op.* cit., p. 55-56.

9 Certains chercheurs ont avancé la thèse selon laquelle il existait un rapport « entre Juifs et fascisme », ou « entre judaïsme et fascisme », ou encore « entre communautés juives et fascisme ». Mais cette interprétation ne repose sur aucun fondement historiographique. Il est vrai cependant que les entreprises juives eurent à faire avec les autorités gouvernementales et locales du régime, de même que les Juifs avec le fascisme, pris dans leur individualité ou en groupe.

recense environ 6 900 Juifs, soit 2,6/1 000 du total des membres du parti. De même, 27 % de la population juive de plus de 21 ans de citoyenneté italienne étaient inscrits au PNF[10]. Cette surreprésentation des Juifs dans le parti, proportionnellement à leur faible pourcentage dans la population italienne (un peu moins d'1/1000e), s'explique par la plus forte participation générale des Juifs dans la vie politique du pays, comparée aux autres citoyens italiens (leur pourcentage dans les organisations et les milieux antifasciste atteignant parfois des valeurs nettement supérieures[11]). Parmi ces derniers, aucun ou presque ne joua de rôle important au sein du PNF (à l'exception d'Ivo Levi, qui fut secrétaire de la Fédération nationale fasciste des universités de mai 1922 au début 1923)[12], ou au sein de gouvernement (à l'exception de Guido Jung qui fut ministre des Finances de juillet 1932 à janvier 1935)[13]. En revanche au niveau local, un petit nombre occupait de hautes fonctions, même encore au début de l'année 1938. Quoiqu'il en soit, tout comme leur inscription, leur exclusion du parti est bien représentative de l'originalité du fascisme italien.

La primauté chronologique européenne du nazisme dans la construction de l'État antisémite moderne et son anticipation de cinq ans sur la date de la décision italienne ont suscité de nombreuses interrogations sur la cause principale de l'introduction de l'antisémitisme d'État en Italie. Témoins et historiens se sont ainsi demandés si Mussolini avait reçu un ordre ou une quelconque pression de l'allié allemand, ou bien si le Duce avait pris la décision d'aligner sa politique sur celle du Führer, et, dans ce cas, pour quelles raisons. Ou encore, si ce virage de 1938 n'était pas le résultat d'une maturation politique de la pensée antisémite de Mussolini et donc d'une prise de décision totalement ou largement autonome par rapport à l'allié allemand. Certes, il s'agissait d'une décision influencée par l'exemple nazi, mais qui fut essentiellement liée aux événements nationaux.

La première interprétation – l'ordre – doit être écartée sans hésitation. Aucun document d'archives n'a jamais prouvé que les nazis étaient intervenus auprès du dictateur fasciste, d'autant qu'à cette période (soit en 1938 et dans les années précédentes), l'Italie ne se trouvait pas encore en situation de vassalité par rapport à l'Allemagne.

10 Brazzo et Sarfatti (dir.), *Gli ebrei in Albania sotto il fascismo*, *op. cit.*, p. 144-146 ; Marco Palla, *Mussolini e il fascismo* (Mussolini et le fascisme), Florence, Giunti-Casterman, 1993, p. 112.

11 Michele Sarfatti, *Gli ebrei*, *op. cit*., p. 22-25.

12 Luca La Rovere, *Storia dei Guf. Organizzazione, politica e miti della gioventù universitaria fascista 1919-1943* (Histoire du Guf. Organisation, politique et mythes de la jeunesse universitaire fasciste, 1919-1943), Bollati Boringhieri, Turin, 2003, p. 48-59; Giorgio Fabre, *Mussolini razzista*, *op. cit*., p. 396-403.

13 Aldo Finzi, qui fut sous-secrétaire au ministère de l'Intérieur d'octobre 1922 à juin 1924, ne peut pas être considéré comme juif ; voir Michele Sarfatti, *Gli ebrei*, *op. cit*., p. 23.

La seconde interprétation – la pression – ne repose non plus sur aucune preuve documentaire. Rien ne permet en effet d'affirmer (d'après l'examen des discours des deux dictateurs, des archives du ministère des Affaires étrangères, des accords de police, des comptes-rendus de visite des délégations du gouvernement ou du parti) que Berlin soit intervenue pour que Rome adopte à son tour une politique antisémite. De plus, il s'agissait là d'une question de politique interne, strictement nationale (comme ce fut le cas, par exemple, pour la politique menée à l'égard de l'Église catholique ou – en Allemagne – des confessions chrétiennes). Pour autant, il a été démontré que Mussolini tenta (sans succès) de faire pression, ou mieux, de conseiller Hitler en matière de politique antisémite dès son arrivée au pouvoir (et seulement à ce moment-là), en février-avril 1933, par l'intermédiaire d'un des hommes de confiance du Duce en Allemagne : « Dans le mouvement antisémite, il ne faut pas agir avec violence mais éliminer progressivement les Juifs des postes de responsabilité[14]. » En outre, « la propagande antisémite a été une erreur : il ne faut pas donner l'impression d'une lutte des races, qui a toujours un peu un goût moyenâgeux. Il existe d'autres moyens d'obtenir l'épuration voulue par les nazis, sans pour autant recourir à la forme extrême de la persécution[15] » (comme en témoigne ce passage et d'autres encore, Mussolini ne contestait pas le droit du Führer d'agir contre les Juifs, mais il critiquait le caractère public, généralisé et violent de son action, qu'il considérait comme une « forme extrême de la persécution »).

La troisième interprétation – l'alignement volontaire – a été avancée par plusieurs historiens. Déjà en 1946, Cecil Roth déclarait, au lendemain de la constitution de l'Axe : « Il revient maintenant officiellement au gouvernement italien de s'aligner sur l'idéologie de l'Allemagne nazie, y compris sur les sujets à propos desquels tous deux ont connu par le passé de profonds désaccords[16]. » Puis, en 1961, Renzo De Felice soutint que Mussolini était principalement motivé par la conviction que « pour consolider l'alliance italo-allemande, il fallait éliminer toute opposition entre les politiques des deux régimes[17] » ; vingt-cinq ans plus tard, il nuança sa thèse tout en en confirmant

---

14 Archivio storico del Ministero degli Affari esteri, Ministero Affari esteri, Gabinetto 1923-1943, b. 350, Fulvio Suvich, Résumé de la rencontre entre Benito Mussolini et Giuseppe Renzetti du 13 février 1933 ; repris in Giorgio Fabre, « Mussolini e gli ebrei alla salita al potere di Hitler » (Mussolini et les Juifs à l'arrivée au pouvoir de Hitler), in *La Rassegna mensile di Israel*, vol. LXIX, n° 1, janvier-avril 2003, p. 187-236, cité p. 225 ; voir aussi *ibid.*, p. 190.

15 Archivio storico del Ministero degli Affari esteri, Ministero Affari esteri, Gabinetto 1923-1943, b. 4, fasc. 2, Fulvio Suvich, Résumé de la rencontre entre Benito Mussolini et Giuseppe Renzetti du 18 avril 1933 ; repris in Giorgio Fabre, « Mussolini e gli ebrei alla salita al potere di Hitler », *art. cit.*, p. 233 ; voir aussi *ibid.*, p. 193.

16 Cecil Roth, *The History of the Jews of Italy* (L'histoire des Juifs d'Italie), Philadelphie, Jewish Publication Society of America, 1946, p. 524.

17 Renzo De Felice, *Storia degli ebrei italiani sotto il fascismo* (Histoire des Juifs italiens sous le fascisme), Turin, Einaudi, 1961 (1re éd.), p. 286. Sur le volume de De Felice, voir Michele Sarfatti, « La Storia della persecuzione

le principe de base : « Pour que l'Axe soit crédible, il fallait éliminer toute opposition entre les politiques des deux régimes[18]. » Par ailleurs, déjà en 1960, Meir Michaelis avait écrit qu'une des principales motivations fut « la volonté de démontrer la totale solidarité avec l'allié [19] ». Même Raul Hilberg, bien qu'il se soit peu intéressé à la question, a soutenu que « [les Italiens] souhaitaient ne pas se laisser distancer par leur puissant allié ». Enfin, Saul Friedländer écrivit : « La force croissante de l'Allemagne nazie obligea certains pays, qui s'étaient alignés sur la politique générale de Hitler à prendre des mesures, exigées ou non par l'Allemagne, pour démontrer leur solidarité politique et idéologique avec le Reich. La plus célèbre de ces initiatives fut la législation raciale en Italie[20]. » Cette concordance de jugements pourrait donc ne laisser aucun doute quant à l'interprétation : Mussolini aurait décidé et mis en œuvre le tournant antisémite en 1938 dans le seul but de consolider l'Axe, en s'alignant sur son allié, par ailleurs beaucoup plus fort. Pour autant, aucune de ces affirmations ne repose sur des documents ou témoignages directs, mais uniquement sur les réflexions des chercheurs. Elles doivent par conséquent être vérifiées avec précaution.

Seul un examen approfondi permettra de déterminer si le tournant de 1938 répondait à la volonté de Mussolini de s'aligner sur l'Allemagne nazie. Et la première question à poser est de savoir si le Duce avait la volonté de s'engager sur la voie antisémite avant 1938. Il faut également se demander si l'Allemagne constituait à l'époque à ce point un modèle pour le régime de Mussolini. De même, l'antisémitisme constituait-il bien le véritable (et le principal) point de divergence entre les deux dictateurs et les deux régimes ? Il faut ensuite vérifier si la législation antijuive mise en œuvre par l'Italie ne fut qu'une simple copie de la législation allemande, et si le gouvernement fasciste l'appliqua avec rigueur. Enfin, à l'échelle européenne, il convient de comparer les différents types de législation antisémite adoptés à l'époque. Cette série d'interrogations, et bien d'autres, a pour but de vérifier la quatrième interprétation, celle de la maturation de la pensée politique antisémite, sur laquelle portent mes recherches depuis vingt-cinq ans. D'autres chercheurs partagent cette théorie, à l'instar de Giorgio Fabre, selon

antiebraica di Renzo De Felice : contesto, dimensione cronologica e fonti » (L'histoire de la persécution antijuive de Renzo De Felice : contexte, chronologie et sources), *Qualestoria*, année XXXII, n° 2, décembre 2004, p. 11-27.

18 Renzo De Felice, *Storia degli ebrei italiani*, *op. cit.*, 1988 (4e éd.), p. 247.

19 Meir Michaelis, « I rapporti italo-tedeschi e il problema degli ebrei in Italia (1922-38) » (Les rapports italo-allemands et le problème des Juifs en Italie, 1922-1938), *Rivista di studi politici internazionali*, vol. XXVIII, n° 2, avril-juin 1961, p. 277 (première publication en anglais : « The Attitude of the Fascist Regime to the Jews in Italy. Part One: up to the Enactment of the Racial Laws (1938) », *Yad Washem Studies*, vol. IV, 1960, p. 39).

20 Saul Friedländer, *L'Allemagne nazie et les Juifs*, vol. I : *Les années de persécution*, traduit de l'anglais par Marie-France de Paloméra, Paris, Seuil, 1997, p. 251.

qui Mussolini nourrissait des convictions antisémites et racistes avant même de devenir dictateur[21]. Avec Annalisa Capristo, ils ont démontré que le Duce se lança dans une politique d'éloignement progressif des Juifs des hautes fonctions de l'État à partir de la fin des années 1920[22]. Non seulement la politique de Mussolini était différente de celle mise en œuvre par le Führer à partir de 1933, mais elle l'était encore bien plus des politiques dénuées d'antisémitisme des autres pays d'Europe occidentale. En avril 1932 (avant même l'arrivée de Hitler au pouvoir en Allemagne), cette vision politique du Duce était synthétisée dans la lettre du représentant du mouvement sioniste en Italie, Isacco Sciaky, au dirigeant sioniste de droite (mouvement révisionniste) Vladimir Jabotinsky : « L'hitlérisme des différents pays […] voit en Rome la Mecque de l'antisémitisme[23]. » Cette remarque de Sciaky révèle que la politique antijuive du gouvernement italien reposait sur des fondements acceptables, à cette période, pour l'Europe occidentale (et j'ai déjà rappelé que Mussolini suggéra à Hitler dès 1933 d'adopter sa propre politique).

Par ailleurs, il convient de rappeler que la politique antijuive de Mussolini coexistait avec d'autres stratégies parfois ambivalentes : pendant quinze ans, il condamna l'adhésion des Juifs italiens au sionisme, mais non le sionisme en tant que mouvement national. Mussolini s'appuya sur les arguments sionistes dans ses négociations avec la Grande-Bretagne, bien qu'il fût opposé à la création d'un État juif en Palestine ; de même, il prit des mesures pour limiter l'entrée dans la péninsule des réfugiés juifs d'Europe de l'Est, tout en se montrant reconnaissant vis-à-vis des élites juives italiennes qui servaient les intérêts nationaux dans le bassin méditerranéen ; enfin, il n'eut de cesse de reprocher aux Juifs italiens leur faible attachement à la nation et au parti, tout en faisant du catholicisme la religion officielle de l'État fasciste.

---

21 Fabre, *Mussolini*, *op. cit*.

22 Giorgio Fabre, *Il contratto*. *Mussolini editore di Hitler* (Le contrat. Mussolini éditeur de Hitler), Bari, Dedalo, 2004 ; du même auteur, *Mussolini e gli ebrei*, *op. cit*. ; du même auteur, *Mussolini razzista*, *op. cit.* ; du même auteur, « L'*Informazione diplomatica* », *art. cit*. ; du même auteur, « I volenterosi collaboratori di Mussolini. Un caso di antisemitismo del 1931 » (Les collaborateurs de bonne volonté de Mussolini. Un cas d'antisémitisme en 1931), *Quaderni di storia*, n° 68, juillet-décembre 2008, p. 89-122 ; Annalisa Capristo, « L'esclusione degli ebrei dall'Accademia d'Italia » (L'exclusion des Juifs de l'Académie italienne), *La Rassegna mensile di Israel*, vol. LXVII, n° 3, septembre-décembre 2001, p. 1-36 ; du même auteur, *L'espulsione degli ebrei dalle accademie italiane* (L'expulsion des Juifs des académies italiennes), Turin, Zamorani, 2002 ; du même auteur, « Il coinvolgimento delle accademie e delle istituzioni culturali nella politica antiebraica del fascismo » (La participation des académies et des institutions culturelles italiennes à la politique antijuive du fascisme), in Pier Giorgio Zunino (dir.), *Università e accademie negli anni del Fascismo e del Nazismo* (Université et académies sous le fascisme et le nazisme), actes du colloque international de Turin, 11-13 mai 2005, Florence, Olschki, 2008, p. 321-341.

23 Isacco Sciaky à Vladimir Jabotinsky, 25 avril 1932, reproduit in Vincenzo Pinto (dir.), *Stato e Libertà. Il carteggio Jabotinsky-Sciaky (1924-1939)* (État et liberté. La correspondance Jabotinsky-Sciaky, 1924-1939), Soveria Mannelli, Rubbettino, 2002, p. 70.

L'antisémitisme radical mis en place en Allemagne par le gouvernement nazi dès 1933, signa un tournant dans l'histoire européenne du XXe siècle. Au début des années 1920 déjà, la prise de pouvoir de Mussolini en Italie donna un signal politique fort aux autres pays, en leur montrant qu'une démocratie pouvait rapidement se transformer en dictature. De la même manière, la politique conduite par Hitler contre les Juifs marquait une rupture du système démocratique au regard des autres nations européennes : pour la première fois, des citoyens d'État se trouvaient exclus de la vie de la nation pour raison raciale. Il ne faut pas sous-estimer l'effet d'émulation qu'un événement nouveau et retentissant peut avoir.
C'est dans ce nouveau contexte marqué par la guerre d'Éthiopie (fin 1935-milieu 1936) que le dictateur italien décida d'opérer un tournant radical dans sa politique envers les Juifs. Leur solidarité envers leurs coreligionnaires allemands persécutés fut perçue comme une critique du principal allié de l'Italie fasciste, et donc de sa politique étrangère. Surtout, le Duce leur reprochait (aux Juifs fascistes et aux non-fascistes) de ne pas être suffisamment « fascistes », les jugeant ainsi irrémédiablement incompatibles avec les intérêts nationaux et aussi incapables de se « fasciser »[24]. Cette prise de position détermina le passage d'une politique (officieuse) d'éloignement sélectif des Juifs de la Péninsule à des mesures totalitaires publiques et généralisées.
La conclusion de ceci est que la principale motivation du tournant de 1938 fut, selon toute logique, sa finalité et son contenu : Mussolini promulgua l'antisémitisme d'État car il voulait faire de l'Italie une nation antisémite et aryenne. Outre l'exemple nazi, d'autres facteurs subsidiaires s'inscrivant dans le projet de construction de l'État totalitaire influencèrent une telle décision : le racisme colonial envers les peuples africains ; le projet de transformation de l'Italien en « homme nouveau » ; la nécessité de relancer la mobilisation de la jeunesse fasciste ; la polémique contre la bourgeoisie et les intellectuels. Le tout dans un contexte général qui était bien celui de la construction du totalitarisme.
Les lois antisémites furent élaborées au cours de l'année 1938 par Mussolini en personne, témoignant de l'autonomie du tournant. Pendant plusieurs mois, le Duce hésita quant à la nature à donner aux persécutions. Dans un premier temps (en février et en août), celles-ci furent établies à partir d'un critère à la fois quantitatif et qualitatif, avec la mise en place de quotas (le *numerus clausus*) et de lois exceptionnelles pour une catégorie de Juifs

24 Michele Sarfatti, *Gli ebrei*, *op. cit.*, p. 113-131.

PAGELLA № 279671

dell a scolar a VITA FINZI GISELLA figli a di Aldo e di Vita Matilde
nat a a Milano comune di provincia di il 17 agosto 1930 DI RAZZA EBRAICA
alla Gioventù Italiana del Littorio con tessera N. frequentante la scuola elementare (1) mista per israeliti classe IV sez. =
situata in (2) via della Spiga, 29 comune di Milano prov. di
Anno Scolastico 1939 - 1940 Anno XVIII Era Fascista

MATERIE	CLASSI (6)	PRIMO TRIMESTRE	SECONDO TRIM.	TERZO TRIMESTRE	RISULTATO DELLO SCRUTINIO	ESAMI PRIMA SESSIONE	ESAMI SECONDA SESS.	NOTE
Religione	tutte	–	–	–	–			
Canto	3ª e succ.	buono	buono	buono	buono			
Disegno e bella scrittura	3ª e succ.	buono	buono	buono	buono			
Lettura espressiva e recitazione	3ª e succ.	buono	buono	buono	buono			
Ortografia	2ª e 3ª	–						
Lettura ed esercizi scritti di lingua	tutte	buono	buono	buono	buono			
Aritmetica e contabilità	tutte	buono	buono	buono	buono			
Nozioni varie e cultura fascista	1ª 2ª e 3ª	–	–	–	–			
Geografia	3ª e succ.	lodevole	lodevole	lodevole	lodevole			
Storia e cultura fascista	4ª e succ.	buono	lodevole	lodevole	lodevole			
Scienze fisiche e naturali e igiene	4ª e succ.	buono	buono	lodevole	lodevole			
Nozioni di diritto e di economia	5ª e succ.	–	–	–	–			
Educazione fisica	3ª e succ.	buono	buono	buono	buono			
Lavori donneschi e manuali	tutte	buono	buono	buono	buono			
Disciplina (condotta)	tutte	lodevole	lodevole	lodevole	lodevole			
Igiene e cura della persona	tutte	lodevole	lodevole	lodevole	lodevole			
Assenze giustificate	tutte	3	12	11				
Assenze ingiustificate	tutte	/	/	/				

APPROVATO Ord. Min. 21 maggio 1940-XVIII

Firma del genitore
1° trim. [illegible]
2° trim. [illegible]
3° trim.

SI ATTESTA
che l a scolar a Gisella Vita Finzi
(5) è stata promossa alla quinta classe
ha completato gli studi del grado (7)

la Commissione
l'Insegnante [illegible]
visto il Direttore [illegible]

Note - (1) maschile femminile o mista. - (2) via, piazza o frazione. - (3) per le quali si assegna il voto. - (4) nome e cognome dello scolaro. - (5) è o non è. - (6) 2ª 3ª 4ª 5ª classe. - (7) inferiore o superiore, solo per la 3ª e 5ª classe.

Bulletin scolaire d'école primaire de Gisella Vita Finzi, année scolaire 1939-1940. Conformément aux loix antisémites en vigueur depuis septembre 1938, ce bulletin indique en haut à droite l'appartenance à la « race juive » de l'élève.
Archive CDED, Fond Vicissitudes des Individus, b. 3, fascicule 81 « Vita Finzi, famille ».

italiens en raison de leurs mérites nationaux et fascistes (blessés ou décorés de la Première Guerre mondiale, inscrits au Parti fasciste depuis sa fondation, etc.). Mais en octobre, le dictateur changea d'orientation politique, cessant d'appliquer le *numerus clausus*[25] et n'exemptant que partiellement des mesures de persécution promulguées en novembre, les Juifs bénéficiant de mérites exceptionnels (par exemple les Juifs décorés de la Première Guerre mondiale ou inscrits au Parti fasciste dans les premières années du mouvement). Concernant les Juifs étrangers résidant en Italie, ils furent les premières victimes et les plus durement touchés par les lois du gouvernement fasciste. Ainsi les immigrés arrivés après 1918 furent expulsés, y compris ceux qui bénéficiaient de la citoyenneté italienne.
Des mesures plus ou moins similaires furent appliquées ailleurs en Europe, à commencer en Allemagne qui interdit l'accès des étrangers aux fonctions

25 Michele Sarfatti, *Mussolini contro gli ebrei*, *op. cit.*, p. 81-110.

publiques et aux universités dès avril 1933. En juillet, le gouvernement du Reich annula les citoyennetés accordées après la Première Guerre mondiale, imité par celui de la Roumanie cinq ans plus tard, en 1938-1939, dans les régions annexées. À la même période, la Hongrie et la Slovaquie instaurèrent un *numerus clausus* dans plusieurs secteurs de la vie professionnelle et sociale, de même que la Yougoslavie, avec la loi sur l'école de 1940[26]. Cette simultanéité de l'introduction d'une législation antijuive dans différents pays européens est intéressante à étudier. La généralisation de telles mesures dans une première phase de persécutions, par des gouvernements plus ou moins réactionnaires et antisémites, dans des pays aux traditions antijuives différentes, répondait à un objectif précis : il s'agissait pour les nouveaux États autoritaires émergents des années 1930, de rompre avec les principes d'égalité établis précédemment en Europe. Dans cette perspective, ces lois représentaient une première étape décisive et obligatoire pour répandre le terreau – dans des pays plus ou moins novices en la matière, ou du moins non préparés à un tel tournant – d'un nouvel antisémitisme moderne et raciste dans les secteurs juridique, social et administratif.
Comme on l'a dit, Mussolini fut rapidement amené à réexaminer les lois antisémites italiennes, à l'instar d'autres gouvernements européens dans les premiers mois (ou premières années) de lancement des politiques antisémites.
À partir de 1933, la définition du « Juif » dans l'Allemagne nazie fut basée non pas sur la religion mais sur l'« hérédité du sang », c'est-à-dire sur le principe du racisme biologique, renforcé par les « lois de Nuremberg » de 1935 avec l'institution des catégories d'Aryen, de Juif (ou de « Juif pur ») et de Métisse (*Mischlinge*) de premier et second degré. Ainsi, l'enfant dont les deux parents étaient juifs était forcément considéré de « race juive », indépendamment de ses choix personnels en matières de religion ou de culture. De même qu'en Italie, les lois se fondèrent sur le principe biologique, auquel s'opposait d'ailleurs le Saint-Siège. Francesco Borgongini Duca, nonce apostolique en Italie, rapporta que le sous-secrétaire au ministère de l'Intérieur, Guido Buffarini Guidi, lui avait confié que « la loi raciste était d'inspiration biologique, plus que légale[27] ». Selon cette loi, le descendant de quatre grands-parents « de race aryenne » était inéluctablement considéré « de race aryenne »

26 Harriet Pass Freidenreich, *The Jews of Yugoslavia. A Quest for Community* (Les Juifs de Yougoslavie. Une recherche de communauté), Philadelphie, The Jewish Publication Society of America, 1979, p. 189, 241-242.
27 Du nonce en Italie Francesco Borgongini Duca au cardinal Luigi Maglione, 30 août 1939, repris in *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*, vol. 6 : *Le Saint-Siège et les victimes de la guerre. Mars 1939-décembre 1940*, Ville du Vatican, 1972, pp. 126-127.

(même s'il s'était converti au judaïsme et avait élevé ses enfants dans la religion juive). De même que le descendant de quatre grands-parents « de race juive » était obligatoirement considéré « de race juive »[28].

Mais à la différence de l'Allemagne nazie, Mussolini n'introduit pas de catégorie de « métis » en Italie, à l'instar de la majorité des autres gouvernements antisémites d'Europe. Les enfants de mariages « mixtes » étaient considérés de « race juive » ou « aryenne ». Leur classification, qui dépendait – en Italie comme en Allemagne – de critères aléatoires liés aux choix, comportements personnels et situations familiales (baptême, race du conjoint, etc.), était en totale contradiction avec le présupposé purement scientifique du racisme biologique. Surtout, le choix politique du dictateur italien de ne pas créer de catégorie juridique de Juifs « à moitié » eut des conséquences inattendues et dramatiques sous l'occupation allemande. En effet, la majorité des enfants issus de « mariages mixtes », considérés de « race juive » par la législation italienne, furent arrêtés et déportés dans les centres de mise à mort dans les dernières années de la guerre.

Par ailleurs, l'adoption du principe raciste-biologique entraîna des tensions avec l'Église catholique et au sein du parti, car des citoyens italiens baptisés et/ou « très fascistes » furent également victimes des persécutions. En dépit de ces difficultés, ce principe, tenu pour nécessaire ou inévitable par Mussolini, resta la base immuable de la législation antijuive italienne, indépendamment de l'évolution de l'opposition entre les différents courants racistes du fascisme[29].

À l'exception de l'Italie, aucun autre gouvernement européen n'adopta, dans les années 1938-1939, de législation antijuive de type raciste-

28 Certains chercheurs italiens réfutent encore aujourd'hui la thèse selon laquelle les lois fascistes antisémites furent élaborées à partir de « critères biologiques », mais au contraire « spirituels » (Tommaso Dell'Era, « Contributi sul razzismo e l'antisemitismo a settant'anni dalle leggi razziali italiane. Introduzione » (Contributions sur le racisme et l'antisémitisme soixante-dix ans après les lois raciales italiennes. Introduction), *Ventunesimo secolo*, année VII, n° 17, octobre 2008, p. 12-13) ou du moins « principalement spirituels » (Giorgio Israel, *Il fascismo e la razza. La scienza italiana e le polemiche razziali del regime* (Le fascisme et la race. La science italienne et les polémiques raciales du régime), Bologne, Il Mulino, 2010, p. 33, 221-222, 318-319). Ils fondent en partie leur théorie sur une interprétation erronée de De Felice (partagée à l'époque mais abandonnée par la suite par George Mosse) concernant l'antisémitisme de Mussolini et la législation antijuive de l'Italie fasciste (voir Michele Sarfatti, « Che cosa conteneva la legislazione antiebraica fascista del 1938 ? » (Que contenait la législation antijuive de 1938 ?), in Marina Beer, Anna Foa, Isabella Iannuzzi (dir.), *Leggi del 1938 e cultura del razzismo. Storia, memoria, rimozione* (Lois de 1938 et culture du racisme. Histoire, mémoire, refoulement), Rome, Viella, 2010, p. 30-31).

29 Mauro Raspanti, « I razzismi del fascismo » (Les racismes du fascisme), in Centro Furio Jesi (dir.), *La menzogna della razza. Documenti e immagini del razzismo e dell'antisemitismo fascista* (Le mensonge de la race. Documents et images du racisme et de l'antisémitisme fasciste), Bologne, Grafis, 1994, p. 73-89 ; du même auteur, « Le correnti del razzismo fascista » (Les courants du racisme fasciste), in Renata Broggini, Anna Capelli (dir.), *Antisemitismo in Europa negli anni Trenta. Legislazioni a confronto* (L'antisémitisme en Europe dans les années trente. Comparaison des législations), Milan, Franco Angeli, 2001, p. 238-251 ; Aaron Gillette, *Racial Theories in Fascist Italy* (Théories raciales dans l'Italie fasciste), Londres et New York, Routledge, 2002 ; Francesco Cassata, *« La Difesa della razza ». Politica, ideologia e immagine del razzismo fascista* (*La Difesa della razza*. Politique, idéologie et images du racisme fasciste), Turin, Einaudi, 2008.

biologique qui catégorisait automatiquement, on l'a dit, les enfants d'un couple « racialement homogène », indépendamment de leurs choix religieux et culturels. Mais l'interdiction des mariages « racialement mixtes », accompagnée systématiquement (excepté le régime de Vichy) de la classification des Juifs par catégories raciales, était toutefois caractéristique du principe biologique.

Comme on l'a dit, les lois nazies d'avril 1933 relatives à la fonction publique et à l'école avaient introduit deux catégories au sein de la population allemande : les « Aryens » et les « non Aryens » (incluant tous les « mixtes »). Deux ans et demi plus tard, ce sont quatre catégories qui furent instituées par le régime hitlérien : « Juifs » (ou « Juifs purs » : comprenant tous les individus avec trois ou quatre grands-parents « juifs », voire deux grands-parents « juifs » dans certains cas), « Métis de premier niveau » (comprenant la majorité des individus avec deux grands-parents « juifs »), « Métis de second niveau » (personne avec un seul aïeul « juif »), « Personnes de sang allemand ». Avec cette nouvelle réglementation (dans laquelle ne figurait plus le vocable « aryen »), la persécution frappa en premier lieu les « Juifs purs » et plus modestement, malgré une certaine progression, les « Métis de premier niveau ». Ces derniers furent autorisés à se marier exclusivement entre eux, sauf à de rares exceptions pour les « Métis de premier niveau » ; quant à ceux « de second niveau », ils ne pouvaient se marier qu'avec des « individus de sang allemand », sauf la susdite exception très spéciale.

Avant même l'invasion allemande en 1939, la Pologne promulgua une législation partiellement antijuive privée de critères « biologiques », mais identifiant les Juifs comme appartenant à un groupe fondamentalement autodéfini[30].

De même, les premières mesures à l'encontre des Juifs adoptées en Roumanie en janvier-mars 1938 considéraient comme « Juifs » la communauté hébraïque en général, mais aussi les convertis passés à une autre religion après novembre 1918. La loi relative au statut juridique des Juifs d'août 1940 incluait les athées qui ne s'étaient pas convertis à une autre religion, ainsi que les baptisés – mais pas les parents (à la date de la loi). Ainsi, cette nouvelle mesure s'inscrivait dans une politique à tendance raciste-biologique, tout comme celle qui réglait le sort des « Métis », rangés dans la catégorie des « Juifs » ou dans celle des « Personnes de sang roumain », et la loi qui interdisait les mariages entre ces deux catégories.

30 Jolanta Zyndul, « The legal status of Jews in inter-war Poland » (Le statut légal des Juifs dans la Pologne de l'entre-deux-guerres), in Renata Broggini, Anna Capelli (sous la direction de), *Antisemitismo in Europa…*, *op. cit.*, p. 41-57.

La première loi hongroise visant à persécuter les Juifs fut édictée en mai 1938 et toucha l'ensemble des Juifs du pays, y compris ceux convertis à une autre religion après juillet 1919 (et ceux nés de parents juifs après cette date). Une seconde loi de mai 1939 compliqua et aggrava une telle classification : furent aussi considérés comme « Juifs » les baptisés avant la date mentionnée ci-dessus dont les ancêtres s'étaient installés en Hongrie après 1848. En revanche, tous les baptisés avant l'âge de sept ans dont les parents l'étaient également avant 1939 venaient d'être définis comme « non juifs ». Enfin en août 1941, une nouvelle mesure introduisait pleinement le principe raciste-biologique, considérant comme « juif » quiconque avait trois ou quatre grands-parents « juifs ». Tout comme en Roumanie, les « Métis » furent durement touchés par cette nouvelle loi qui interdisait, en outre, de nouveaux mariages « mixtes ».

Dans le cas de l'Italie, les lois de septembre 1938 relatives à l'école et aux étrangers excluaient les individus dont les deux parents appartenaient à la « race juive ». Ce principe fut renforcé avec les lois de novembre de la même année, prohibant notamment les mariages « mixtes ».

La mesure antijuive adoptée par le jeune État slovaque en avril 1939 considérait comme « juifs » les convertis – passés ou non à une autre religion – après octobre 1918 ayant au moins un parent « juif ». La législation prit un tournant nettement raciste-biologique avec le Code juif de septembre 1941 qui étendit la persécution aux enfants ayant au moins trois grands-parents « juifs », et régla le sort des « Métis » et des nouveaux « mariages mixtes ».

Dès son introduction en France en octobre 1940 par le gouvernement de Vichy, le statut des Juifs reposait sur un principe raciste-biologique. Furent ainsi définis comme appartenant à « la race juive » tous ceux qui avaient au moins trois grands-parents « juifs ». Mais ni cette loi, ni celle beaucoup plus sévère de juin 1941, n'instaura de catégorie de « mixtes » ou l'interdiction des mariages « mixtes ».

La législation antisémite de janvier-février 1941 en Bulgarie définissait comme « juifs » les descendants de deux parents « juifs » (même s'ils étaient baptisés). Quant au sort réservé aux « Métis », pour lesquels il n'existait pas de catégorie spécifique, la majorité était considérée comme appartenant à la « race juive » (qu'ils furent baptisés ou pas). Enfin, la loi de janvier 1941 interdisait de nouveaux mariages « mixtes ». Bien que de telles mesures antijuives aient incontestablement reposé sur un principe raciste-biologique, celui-ci ne fut introduit officiellement dans la politique bulgare qu'à partir d'août 1942.

Enfin, le jeune État croate promulgua à son tour des mesures contre les Juifs, basées elles aussi dès le départ sur un principe raciste-biologique. En avril 1941, deux catégories furent ainsi instituées par le gouvernement : d'un côté la « race aryenne » et de l'autre la « race juive » à laquelle appartenaient tous ceux qui avaient au moins trois grands-parents « juifs ». De surcroît, comme dans beaucoup d'autres pays européens engagés sur la voie de l'antisémitisme d'État, les « métis » étaient définis soit comme « aryens », soit comme « juifs », tandis qu'étaient formellement sanctionnés les mariages « mixtes », y compris entre deux « métis » considérés comme « aryens ».
L'Italie fasciste fut donc le premier État antisémite (et le seul pendant deux ans) à développer une législation fondée sur des critères déjà adoptés par l'Allemagne. Cette avancée italienne sur les autres États danubiens s'explique par le fait que le régime de Mussolini était plus fort et plus autonome vis-à-vis de l'Allemagne, notamment après la conquête de l'Éthiopie qui agrandit son empire colonial (contrairement à l'Allemagne qui ne possédait pas de colonies) et s'accompagna au printemps 1937 d'une politique raciste-biologique avec des lois d'apartheid. Tout ceci démontre la relative originalité du tournant antisémite italien de 1938 et son caractère de maturation.
L'intégralité des mesures d'exclusion promulguées par le gouvernement fasciste fut reprise dans les décrets de septembre-novembre 1938 ; les lois des années ultérieures présentaient un caractère plus applicatif et intégratif qu'innovant. D'un point de vue strictement technique, la législation italienne de 1938, prise dans son ensemble, constituait un corpus beaucoup plus logique et cohérent que celle de l'Allemagne à la même période. Ceci était sans doute lié au fait qu'en 1933-1935, le nazisme se trouvait encore dans une situation d'explorateur/d'innovateur, alors que le fascisme était mieux à même de tirer profit de l'expérience nazie. D'après un journaliste italien, l'aspect « peut-être le plus saillant » du nouveau droit raciste élaboré à Berlin fut son caractère expérimental[31].
Si nous comparons les normes en vigueur en Italie et en Allemagne entre début septembre et début novembre 1938, nous constatons que, dans certains secteurs, les mesures italiennes étaient bien plus sévères que les mesures allemandes ; parmi celles-ci, l'exclusion générale de tous les étudiants juifs des écoles publiques, l'expulsion dans les six mois des Juifs étrangers (les deux mesures datent de début septembre), la limitation à la propriété d'entreprise (mesure promulguée mi-novembre). Mais, suite au

31 Giancarlo Ballarati (dir.), *Le leggi razziali tedesche* (Les lois raciales allemandes), Varese, Quaderni della Scuola di mistica fascista Sandro Italico Mussolini, 1940, 2e éd., p. 44.

pogrom de novembre 1938, les mesures prises par le régime nazi dans les deux mois suivants, en particulier celles relatives aux étudiants et aux biens, furent tout autant voir bien plus dures que les lois fascistes. Il ne faut pas non plus oublier que les persécutions nazies, considérées dans leur intégralité, furent beaucoup plus strictes que partout ailleurs en Europe. En outre, les lois allemandes s'accompagnèrent souvent d'actions extra-législatives bien plus graves, comme l'expulsion collective des Juifs polonais ou le processus d'aryanisation des biens « par le bas ». Ce qu'il nous faut retenir ici, c'est que dans certains domaines de la législation antisémite, le fascisme alla jusqu'à surpasser le nazisme, comme le nota à l'époque le quotidien français *Le Temps* au lendemain du décret du 3 septembre expulsant les Juifs étrangers :

> Il s'agit là d'une mesure qui sera douloureusement ressentie dans les milieux juifs d'Italie, et même du monde entier. À vrai dire, l'on ne s'attendait guère à une décision aussi radicale. Contrairement au peuple allemand, le peuple italien n'a jamais été antijuif. D'autre part, tandis que le national-socialisme a pris position contre les Juifs depuis son origine, l'antisémitisme ne fait corps avec la doctrine fasciste que depuis un mois et demi. Et pourtant, sauf erreur, jamais l'Allemagne n'a pris de mesure aussi absolue, aussi totalitaire, à l'égard des fils d'Israël. La surprise est d'autant plus grande que l'un des premiers manifestes racistes publiés par l'*Informazione Diplomatica* déclarait formellement que la discrimination faite à l'égard des Juifs en Italie ne signifiait pas persécution.

Puis, le 25 octobre, le quotidien nazi *Völkischer Beobachter*, dans le cadre d'une interview accordée par le ministre italien de la Culture populaire Dino Alfieri, écrivait que la législation antijuive fasciste « surpassait en partie les mesures allemandes ».
Cette capacité à surpasser son principal allié politique, dans un domaine où l'Allemagne avait joué un rôle de précurseur, représente un aspect spécifique d'un régime qui créée constamment, et non qui copie passivement. Elle témoigne donc de l'autonomie des lois fascistes, bien que leur originalité soit limitée par la nécessité d'appliquer, partout ailleurs en Europe, des mesures de persécution envers les étrangers, y compris ceux devenus citoyens après la Première Guerre mondiale, dans des domaines tels que la fonction publique, l'armée, l'école, les professions juridiques et médicales, le spectacle, le journalisme, le mariage « racialement mixte », etc.

Concernant la violence antijuive, la position de Mussolini et du régime fasciste entre 1938 et 1945 fut en revanche nettement différente de celle de Berlin et des autres capitales d'Europe. Dans le cas de l'Italie, on ne recense aucun cas de violence meurtrière dans les rues, contrairement au IIIe Reich (novembre 1938) ou à la Roumanie (juin 1940 et janvier 1941). En outre, rares furent les Juifs italiens à être molestés, de même que peu de synagogues et magasins furent dévastés. Mais cette distinction entre l'Italie et les autres pays ne se limite pas au seul domaine de la persécution antijuive. En effet, dès la seconde moitié des années 1920, Mussolini mit en place un système de gouvernement fondé sur un contrôle préventif sévère, une action répressive immédiate de l'État et la sollicitation du consensus de la population, limitant ainsi les violences physiques et matérielles. Tandis que dans l'Allemagne nazie, les opposants étaient internés dans le terrible camp de Dachau, en Italie, un antifasciste comme Carlo Levi était « exilé » à Aliano (un village de la Basilicate)[32]. Cette faible violence exercée contre les Juifs dans les années 1938-1943 fut donc cohérente avec la posture générale du fascisme. Aussi la destruction des synagogues de Ferrare, de Trieste et de Split, dans les années 1941-1942, fut-elle vécue avec stupeur par la communauté juive et le reste de la population.

Nous ne disposons pas pour l'instant d'étude comparée des législations antisémites européennes – adoptées à différentes dates et avec plus ou moins de dureté. Une telle analyse conduirait pourtant à une meilleure connaissance du phénomène et, dans certains cas, à mettre en lumière certains aspects significatifs jusque-là ignorés par l'historiographie. Prenons le cas de l'interdiction de nouveaux mariages « racialement mixtes ». Le gouvernement de Vichy, on l'a vu, fut le seul à ne pas appliquer une telle mesure (en juin 1942, le Commissariat général aux questions juives tenta d'interdire « formellement le mariage entre aryens et Juifs ». Bien que le projet de cette nouvelle loi fût annoncé dans la presse nationale en décembre, celle-ci ne vit jamais le jour en raison « des difficultés d'ordre religieux » auxquelles fut confronté Louis Darquier de Pellepoix, commissaire général[33]. Cette tentative manquée témoigne non seulement de la faiblesse de l'antisémitisme du régime de Vichy par rapport au IIIe Reich et aux autres gouvernements européens, mais surtout du fait que chaque État disposait d'une certaine marge d'autonomie en matière de législation antijuive.

32 Carlo Levi, *Cristo si è fermato a Eboli*, Turin, Einaudi, 1946 ; en français *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, Paris, Gallimard, 1947.

33 Giuliana, Marisa et Gabriella Cardosi, *Sul confine. La questione dei « matrimoni misti » durante la persecuzione antiebraica in Italia e in Europa (1935-1945)* (À la limite. La question des « mariages mixtes » durant la persécution antijuive en Italie et en Europe, 1935-1945), Turin, Zamorani, 1998, p. 219-222 ; Joseph Billig, *Le Commissariat général aux questions juives (1941-1944)*, Paris, CDJC, 1957, vol. II, p. 168-170 (citations p. 170).

Une analyse comparative des différentes lois nationales autorise en outre à mettre en avant les influences et les interactions réciproques. Dans le cadre de l'interdiction des mariages « mixtes », deux interventions du Saint-Siège témoignent de l'incidence négative de la mesure fasciste de novembre 1938 sur les autres États. À l'époque où la Hongrie projetait d'appliquer la même interdiction, le nonce à Budapest, Angelo Rotta, écrivait en novembre 1940 au secrétaire d'État du Saint-Siège, Luigi Maglione : « L'exemple de l'Italie fait ici un effet funeste[34]. » En septembre 1941, l'ambassadeur de Vichy au Vatican, Léon Bérard, faisait part à son gouvernement que « quelqu'un faisant autorité » lui avait assuré que le Saint-Siège n'aurait « intenté nulle querelle concernant le statut des Juifs », à la double condition que celui-ci fût appliqué dans le respect des « préceptes de la justice et de la charité » et qu'« aucune autre disposition touchant au mariage ne soit ajoutée à la loi, auquel cas nous irions au-devant de difficultés d'ordre religieux ». Il ajoutait : « Le Vatican a été attristé que la Roumanie s'inspire ou imite la législation fasciste sur une question aussi capitale[35]. » Bien qu'il soit nécessaire de tenir compte du contexte pour saisir la pleine signification de ces deux interventions, le tournant antisémite italien eut une véritable incidence en Europe.
Ainsi, les législations antisémites de type raciste-biologique déferlèrent en Europe comme une véritable marée. Un tel phénomène ne peut s'expliquer par le rôle politique, idéologique et belligérant croissant de l'Allemagne nazie (dans les années 1938-1939) et en particulier dans le cas de l'Italie. D'un côté, il témoigne de la victoire de la conception organique de la nation sur le concept de la citoyenneté, ainsi que d'une certaine émancipation de l'antisémitisme d'État sur l'antijudaïsme de tradition chrétienne. De l'autre, on constate que si la diffusion de l'antisémitisme était propre aux régimes réactionnaires, totalitaires ou pas (notamment dans le cas de l'Italie), la vulgarisation du principe raciste-biologique en Europe dans les premières années de la guerre concernait exclusivement les régimes totalitaires. Il convient donc de se demander, d'une part, quel fut le poids du facteur de la guerre dans cette déflagration de la haine antisémite en Europe, d'autre part, dans quelle mesure ce conflit, ces nationalismes, racismes et totalitarismes furent liés entre eux dans un rapport de quasi-consanguinité.

34 Le nonce apostolique à Budapest Angelo Rotta au cardinal Luigi Maglione, 2 novembre 1940 ; repris in *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*, vol. 6, *op. cit*., p. 465-466.
35 L'ambassadeur de France (Vichy) auprès du Saint-Siège au maréchal Philippe Pétain, 2 septembre 1941, repris in Jacques Nobécourt, « *Le Vicaire » et l'histoire*, Paris, Seuil, 1964, p. 356-362, citations p. 361-362.



Avec des yeux d'enfants… la persécution des enfants Juifs en Italie, 1938-1945

Bruno Maida, Traduit de l'italien par Lanfranco Di Genio

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 155 à 174
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0155

PARTIE

III

La persécution des Juifs d'Italie

AVEC DES YEUX D'ENFANTS… LA PERSÉCUTION DES ENFANTS JUIFS EN ITALIE, 1938-1945

par Bruno Maida[1]

Traduit de l'italien par Lanfranco di Genio

La persécution des enfants juifs en Italie[2] suivit, dans le temps et l'espace, les mêmes étapes et les mêmes formes que celle subie par leurs parents et par les adultes. Elle consista d'abord à abroger leurs droits, puis à toucher leurs vies, marquées par les séparations brutales, les abandons, les fuites, les réclusions et, pour certains d'entre eux, à subir des souffrances physiques ou à mourir. Cependant, la persécution des enfants suivit des chemins différents, car ils organisèrent le temps et l'espace selon leurs propres réactions, en utilisant des stratégies psychologiques et mentales personnelles reflétant une vision du monde et une mémoire éloignée de celle des adultes. Pour la plupart d'entre eux, la période de la formation fut celle de la peur, de l'incertitude, « en un climat d'attente confuse de la catastrophe[3] ». Toutefois, ils ne savaient pas de quelle catastrophe il s'agissait : quitter la maison et le monde connu, se cacher et cacher son propre nom, perdre la vie ou les personnes aimées, assister à la disparition de tout leur univers, comme les lieux, les objets et les habitudes. Dans ce contexte de confusion et de peur que tout le monde connaissait, il arriva souvent que les adultes ne pussent pas donner les certitudes nécessaires, ni être les héros prêts à sauver leurs enfants. Ils ne surent pas incarner l'idéal parental. Renzo Modiano, qui imagine sa camarade de classe Rachel, capturée lors de la rafle du ghetto de Rome du 16 octobre 1943, lui fait dire : « Papa ne peut pas m'aider, ne peut pas me protéger. Il ne peut plus rien… il n'est plus papa[4]. » C'était la fin brutale de la confiance dans le monde qui, de la famille, s'étendait à toutes les personnes.

1 Chercheur en histoire contemporaine à l'université de Turin, département d'études d'histoire.

2 Bruno Maida, *La Shoah dei bambini. La persecuzione dell'infanzia ebraica in Italia, 1938-1945*, Turin, Einaudi, 2013.

3 Donatella Levi, « La psicoanalisi italiana e il trauma dei sopravvissuti. Il caso italiano che non c'è » (La psychanalyse italienne et le traumatisme des survivants. Le cas italien qui n'existe pas), in Bruno Maida (dir.), *1938. I bambini e le leggi razziali in Italia* (Les enfants et les lois raciales en Italie), Florence, Giuntina, 1999, p. 94.

4 Renzo Modiano, *Di razza ebraica* (De race juive), Milan, Libri Scheiwiller, 2005, p. 54.

Les réactions à cette violence furent diverses. Dans la plupart des cas, les parents ne purent ni empêcher que leurs enfants soient expulsés des écoles, ni s'opposer à ce que leurs camarades refusent de jouer ou d'étudier avec eux. Ces derniers ne faisaient que suivre les consignes de leurs pères et de leurs mères, bien plus qu'ils ne tenaient compte du contexte général. Au moment de la fuite, bien des gens leur fermèrent les portes ou, pire, les dénoncèrent pour de l'argent ou à cause d'un malentendu et par sens du devoir. Et dans le même temps, un grand nombre d'enfants réussirent à se cacher lors de la « chasse à l'homme » organisée par les nazis et leurs complices de la République sociale italienne (RSI). Grâce à leurs parents, ils vécurent un semblant de normalité, entre les études, les jeux et la découverte de la nature. Ils rencontrèrent des personnes qui leur rendirent confiance dans le monde et les aidèrent à construire une représentation moins négative de l'humanité.

L'enfance est une période de la vie morcelée. Seule une partie de ces enfants connut toutes les étapes de la persécution, depuis l'expulsion de l'école jusqu'au retour, quand et où il fut possible. Certains ne vécurent qu'une partie de cette expérience et leur mémoire n'en garda que des fragments. De surcroît, l'enfance est une période de la vie ambiguë, difficile à définir dans le temps. On la perçoit très différemment selon l'époque et selon la civilisation[5]. Rappelons de plus que lorsqu'on parle d'« enfants juifs », on se réfère à ceux qui étaient considérés tels par les Allemands et les fascistes, indépendamment de la conscience que les victimes pouvaient avoir de leur condition, de leur appartenance ou de leur identité[6]. Car c'est le persécuteur qui construit la victime. L'enfance juive fut une construction symbolique et culturelle, transmise par toutes les formes de la propagande et notamment par les livres pour enfants, comme les manuels scolaires, l'iconographie et les bandes dessinées. Alors que le *balilla*[7] incarnait une mobilisation permanente, qui définissait les frontières de l'appartenance à la patrie et dont l'image était largement diffusée, l'enfant juif n'étant pas représenté car inclus dans l'image du Juif adulte. Il aurait de fait été plus difficile de l'exclure si on l'avait montré dans son innocence, semblable aux autres enfants, c'est-à-dire en déclenchant un processus d'identification. Raconter l'histoire des enfants juifs dans la persécution suppose que l'on

5 Egle Becchi, *I bambini nella storia* (Les enfants dans l'histoire), Rome et Bari, Laterza, 1994, p. XIV.
6 Deborah Dwork, *Nascere con la stella. I bambini ebrei nell'Europa nazista* (Naître avec l'étoile. Les enfants juifs dans l'Europe nazie), Venise, Marsilio, 1994, p. 319 (édition originale en anglais : *Children with a star. Jewish youth in nazi Europe*, New Haven, Yale University Press, 1993).
7 Il s'agit de l'organisation fasciste qui, en 1927, remplaça les scouts. Elle incorporait les garçons de 9 à 13 ans. (*N.d.T.*)

ait conscience que l'enfance est un sujet social, un acteur de l'histoire qui a participé et influencé les processus historiques. Au cours du XX[e] siècle, l'enfance a acquis une centralité extraordinaire, au point de parler du « siècle de l'enfant ». Cet enfant contemporain est un sujet en mutation qui n'étudie pas et ne parle pas de lui-même, mais qui est toujours représenté et traversé par les adultes (même lorsque les adultes racontent leur enfance). Entre l'expérience vécue et son récit public s'écoule toujours un temps, qui met à distance et superpose. Pour l'enfance, ce clivage est beaucoup plus marqué, car le temps transforme radicalement la condition existentielle du témoin. Il faut tenir compte de cette spécificité lorsqu'on analyse ces récits. On regarde alors en effet la persécution des Juifs à travers les yeux des enfants, qui interprètent la réalité à leur manière. Leur perception du temps et de la réalité ne coïncide pas avec celle des adultes. Les remarques des enfants ne furent presque jamais entendues par les adultes, ni décisives pour déterminer les processus. Les enfants choisirent ce qu'il fallait garder ou abandonner, de quoi se souvenir ou pas, quelles actions entreprendre et à quoi renoncer.

Les espaces de l'exclusion

Entre 1938 et 1943, les enfants juifs furent expulsés des écoles publiques italiennes. Ils furent séparés de leurs camarades et exclus de l'environnement social dans lequel ils vivaient. Au début du conflit, une partie d'entre eux (les Juifs étrangers) fut enfermée dans des camps d'internement. On interdit l'école aux enfants de 6 ans et plus. Dans quelques cas, elle fut modifiée pour affirmer la séparation entre les élèves juifs et les autres. Aux examens de fin d'année, les enfants juifs furent placés au fond de la classe, écartés de leurs camarades. Les premières mesures du régime contre les Juifs concernèrent le monde de l'école, qui devait jouer un rôle essentiel dans son projet de transformation politique et culturelle. La race et le système de propagande dans le domaine de l'éducation représentaient une référence incontournable. Il n'y a qu'en Italie que la première mesure de persécution fut l'expulsion des étudiants juifs ; dans les autres pays qui adoptèrent une législation antisémite, les interdictions et les discriminations concernant l'enseignement et l'école ne furent pas une priorité[8].

Au cours des premiers mois de 1938, il apparut que le régime avait l'intention de limiter les libertés des Juifs. Mais ce projet ne se concrétisa vraiment

8 Dwork, *Nascere con la stella*, *op. cit.*, p. 32.

qu'à l'été suivant, avec une série d'interventions et de prises de position publique visant les enfants juifs et aboutit à l'approbation du décret royal du 5 septembre 1938 (n° 1390), concernant les « Mesures pour la défense de la race dans l'école fasciste ». L'article 2 prévoyait « l'interdiction pour les élèves de race juive de s'inscrire dans les écoles reconnues par l'État ». À ce décret s'ajoutèrent les normes concernant « l'institution d'écoles primaires pour les enfants de race juive » du 23 septembre 1938 (n° 1630) et le décret du 15 novembre 1938 (n° 1779) sur « l'intégration en un seul texte des normes déjà votées pour la défense de la race de l'école italienne ». La série de circulaires émise par le ministre pour faire appliquer la loi montre, comme le souligne Michele Sarfatti, l'acharnement du régime et de ses fonctionnaires pour réaliser leur projet de défense de la race : « Les ministres qui se relayèrent au ministère de l'Éducation nationale et de la Culture populaire (notamment les ministres Giuseppe Bottai et Dino Alfieri) réalisèrent dans leur domaine de compétence une aryanisation qu'on peut désigner comme totalitaire[9]. » Par ailleurs, alors qu'il allait présenter au Conseil des ministres les mesures pour la défense de la race dans l'école italienne, Bottai écrivit dans son journal (2 septembre 1938) : « Je ne sais ce qui m'émeut davantage : « l'expulsion » des professeurs en service ou l'interdiction permanente de l'école publique à tous les Juifs, même aux élèves. »

À partir du 16 octobre 1938, des centaines de directeurs et d'instituteurs d'école primaire furent expulsés, ainsi que deux cent soixante-dix-neuf proviseurs et professeurs des collèges, quatre-vingt-seize professeurs universitaires, cent trente-trois assistants universitaires, une trentaine de lecteurs, deux cents professeurs et quelques milliers d'élèves de primaire et du secondaire[10]. Toutefois, il existait encore des marges de manœuvre qui auraient permis aux proviseurs qui le souhaitaient de ralentir le processus d'expulsion. Si, pour les enseignants et le personnel administratif, le recensement du ministère permit une expulsion automatique, pour les élèves, du moins au cours des premiers mois de l'année scolaire, il fut encore possible d'assister aux cours, car le recensement des élèves par les directeurs et les proviseurs n'avait pas encore été imposé. La réaction des parents fut étonnante et assez variable. Une grande partie d'entre eux, convaincus qu'on allait soigneusement appliquer la loi, décida de garder les enfants à la

9 Michele Sarfatti, « Gli ebrei negli anni del fascismo : vicende, identità, persecuzione » (Les Juifs dans les années fasciste : histoires, identité, persécution), in Corrado Vivanti (dir.), *Storia d'Italia* (Histoire d'Italie), Annali 11, vol. II : *Dall'emancipazione a oggi*, Turin, Einaudi, 1997, p. 1711.

10 Michele Sarfatti, *Gli ebrei nell'Italia fascista. Vicende, identità, persecuzione* (Les Juifs dans l'Italie fasciste : histoires, identité, persécution), Turin, Einaudi, 2000, p. 195-196.

maison afin de leur éviter l'humiliation et d'une expulsion. Il ne fut guère aisé d'expliquer aux enfants les raisons de ce rejet. « Comment peut-on leur dire demain matin de ne pas aller à l'école ? », se demandèrent les parents du petit Napolitain Vittorio Gallicchi, la veille de la reprise des cours, croyant que leur fils ne les entendait pas[11]. Pour ceux qui devaient entrer pour la première fois à l'école, le passage fut moins douloureux : leur vie se poursuivit ou leurs parents les inscrivirent dans des écoles privées. En ce mois de septembre 1938, certains décidèrent d'envoyer quand même leurs enfants à l'école. Les réactions furent éparses ; les gens commençaient à accumuler des blessures et à connaître une condition tout à fait inédite. Jour après jour, il devenait de plus en plus clair qu'on avait érigé un solide mur de pierre. Les marges de manœuvre qui restaient pouvaient soudain s'effacer devant le zèle raciste d'un simple bureaucrate. L'aryanisation permit en outre à nombre d'enfants et d'étudiants de rentrer dans les salles de classe « aryennes » après en avoir été chassés en tant que Juifs quelques mois ou quelques années auparavant. Ces déplacements – dont on peut imaginer l'impact psychologique sur les jeunes et les petits, bousculés entre différentes identités et appartenances – révélaient la contradiction que portait la législation raciale relative à l'école : un groupe de citoyens chassés d'une institution qu'ils avaient le devoir de fréquenter. Cette contradiction ne fut jamais réglée par le fascisme qui imposait l'école obligatoire à tous les citoyens, même aux élèves juifs qui, malgré la perte de certains droits, demeuraient soumis aux lois de l'État. Le régime ne trouva jamais de solution viable et évita de contrôler que la loi était respectée. Il créa des écoles primaires et des collèges « pour les enfants de race juive » et, dans le même temps, autorisa les écoles juives à poursuivre leurs activités et à accueillir les nouveaux élèves. Dans le premier cas, l'État se chargeait de créer des sections spéciales s'il y avait au moins plus de dix élèves. La plupart des Juifs vivaient dans les villes d'Ancône, de Bologne, de Gênes, de Livourne, de Rome, de Turin et de Venise. Cependant, certaines villes qui accueillaient une petite communauté ne disposaient ni d'une école juive ni d'un nombre suffisant d'élèves pour ouvrir des sections spéciales pour les enfants juifs. Ces derniers étaient donc obligés de rester chez eux (les plus chanceux pouvaient avoir un précepteur) ou de compter sur le silence des enseignants, des proviseurs et des autres familles. Les petites communautés, en effet, n'avaient pas les moyens d'organiser une véritable structure scolaire pour faire face à la situation. Cette discrimination scolaire était ressentie

11 *Dal cancello secondario. Storie di ebrei a Napoli* (De la grille secondaire. Histoires des Juifs à Naples), documentaire réalisé par Alessandra Forni et Fabio Esposito, sous la direction scientifique de Gabriella Gribaudi, Italie, 2002.

comme une profonde atteinte à la longue histoire de l'intégration juive, car l'accès à l'école publique avait constitué une étape essentielle dans le processus d'intégration des Juifs italiens. Il s'agissait d'un symbole concret de citoyenneté qui côtoyait l'autonomie culturelle et religieuse[12]. Les écoles juives furent un lieu d'identité, où la séparation pouvait être une occasion de connaissance et de formation, même si certaines expériences furent *a posteriori* un peu surestimées. Ceci exclut tous ceux qui n'eurent pas accès aux écoles juives, et ce fut la majorité .

Outre l'expulsion, les enfants furent éloignés des lieux de sociabilité et de la vie sociale. Cette exclusion se fit par étapes, tout au long des journées de plus en plus vides, sans la radio et les journaux qui attaquaient tous les jours les Juifs à travers d'horribles caricatures. Les camarades de l'école ne venaient plus et le désespoir augmentait autant que la solitude : « C'étaient de petites choses. Ce n'était pas la mort (pas encore), mais ça nous touchait parce qu'on était marqué par une souillure qu'on n'arrivait pas à comprendre[13]. » Il restait encore les jardins et les cours, mais la perte des droits signifiait la fermeture de tous les espaces de vie. Il y avait la maison et sa propre chambre : c'étaient des lieux protecteurs qui devinrent des cages renvoyant constamment à la solitude et à la souffrance des parents. Avec le travail du temps et de la mémoire, les récits de ces enfants apparaissent assez nets ; si, en revanche, on commence à classer les nombreux souvenirs de ceux qui furent chassés de l'école et durent commencer une nouvelle vie en des espaces clos, tout devient plus confus et se rattache à un événement qui a séparé la vie en deux : un avant, marqué par une enfance normale, et un après, dans l'attente de la catastrophe, cette « sordide peur de l'inconnu[14] » qui, à elle seule, est capable d'accumuler tellement d'angoisses qui influenceront les vies des enfants juifs italiens. Le renoncement fut, pour nombre d'entre eux, une condition de vie : l'abandon de l'école, des amis et de l'ensemble des relations scolaires ; l'abandon des habitudes quotidiennes ; l'abandon du travail par père et le changement de l'atmosphère de famille ; l'abandon des femmes de ménage « aryennes ».

Pupa Dello Strologo, une Génoise âgée de trois ans en 1938 et dont la famille, qui ne fréquentait pas le milieu juif, put se permettre un précepteur

12 Alessandra Minerbi, « Tra nazionalizzazione e persecuzione. La scuola ebraica in Italia, 1939-1943 » (Entre nationalisation et persécution. L'école juivre en Italie, 1939-1943), in *Contemporanea*, vol. I, n° 4, octobre 1998, p. 704.

13 Bruna Levi Schreiber, « Le leggi antirazziali e la scuola Media di Trieste » (Les lois antiraciales et l'enseignement secondaire de Trieste), in *Qualestoria*, n° 1, avril 1989, p. 116-117.

14 Témoignage de Viviana Levi, in Antonia Grasselli, *Stranieri in patria. Gli ebrei bolognesi dalle leggi antiebraiche all'8 settembre del 1943* (Étrangers dans la patrie. Les Juifs de Bologne, des lois antijuives au 8 septembre 1943), Bologne, Pendragon, 2006, p. 152.

privé, fut appelée par sa mère qui lui dit : « Tu as vraiment de la chance ma petite. On peut faire l'école à la maison, l'institutrice vient chez nous et toi et ton frère vous éviterez d'attraper toutes les maladies contagieuses comme les enfants qui vont à l'école[15]. » Une sorte de renversement symbolique du Juif qui « souille » la race à une préservation d'une maladie qui prend le visage de la souffrance et de la séparation. Une quarantaine qui annonce une mort civile au lieu d'un retour au monde. Il s'agissait d'une série d'actes d'exclusion dont le respect – au sein d'une longue histoire juive d'expulsion – semblait garantir une forme de salut. Par rapport aux adultes, pour les jeunes et les enfants ces actes furent très importants d'autant plus que pour eux la ségrégation et l'exclusion ne passaient pas à travers la loi et les normes écrites, mais par l'expérience directe qui soudain leur révélait la réalité de leur condition : un titre du journal, une phrase sur un mur, la rupture sans explication des relations sociales, l'incompréhension et l'humiliation de la perte d'une amitié, le refus à travers les expressions des adultes, le silence des parents et la tristesse qui enveloppait soudain toute une famille jusque-là heureuse. C'était une condition qui, comme une ombre noire, couvrait les existences des Juifs italiens et notamment les enfants qui n'avaient pas les moyens de saisir les événements. Leurs souvenirs successifs seront « modifiés par la sensation de peur qui m'accompagnait constamment[16] ». Ce n'était pas un sentiment individuel, puisque les enfants juifs comprirent que l'exclusion, ou, dans quelques cas, la solidarité et l'affection concernaient toute la famille. Les enfants furent également exclus de l'expérience de la guerre que le régime avait construite comme un passage essentiel au sein de sa pédagogie. Le projet de l'Éducation nationale prévoyait en effet une mobilisation collective des enfants et des adolescents à travers ses symboles et ses pratiques quotidiennes de lecture, de jeux et dans l'organisation du temps et de l'espace. Cette préparation aurait dû être mise en pratique pendant la Seconde Guerre mondiale après l'exploit de la campagne d'Éthiopie. Dans la galerie de personnages monstrueux et diaboliques qui peuplaient les affiches et les livres, à côté du dangereux ennemi bolchevique ou des fauves africains, il y eut l'apparition du Juif, mesquin et sordide, de moins en moins citoyen et de plus en plus hostile[17].

15 Pupa Dello Strologo, « *Pensa che bambina fortunata…* » (Pense à la chance que tu as, petite fille…), in Chiara Bricarelli (dir.), *Una gioventù offesa. Ebrei genovesi ricordano* (Une jeunesse violentée. Les Juifs génois se souviennent), Florence, Giuntina, 1995, p. 25.

16 USC Shoah Foundation Institute for Visual History and Education, *Intervista a Silvia Salmon* (Interview de Silvia Salmon), de Luisa Levi D'Ancona, Florence, le 6 décembre 1998.

17 Sur ce sujet, voir Antonio Gibelli, *Il popolo bambino. Infanzia e nazione dalla Grande Guerra a Salò* (Le peuple

Fuir et se cacher

Le 1er décembre 1943 représente le 8 septembre des enfants juifs[18]. C'est une date qui transforme l'isolément et la peur en début de fuite, de fragmentation de la famille et de séparation des dernières protections : la maison et les jeux. Au moment de la fuite, c'est surtout le monde des enfants qui s'est évanoui. Les jeux n'étaient « plus que » des objets inutiles qu'on ne pouvait emporter, des affaires superflues, secondaires ; les adultes, en revanche, décidèrent d'emporter tout ce qui appartenait à leur passé individuel et familial. Gabriella Falco Danon, âgée de 14 ans à l'époque, laissa ses chères poupées ; après son mariage, son époux aurait continué à lui en offrir[19]. Avant de quitter sa maison, Roberto Bassi, 14 ans lui aussi, alla enterrer dans sa cour des objets de valeur, un porte-monnaie en cuir et un petit Maghen David[20]. Les maisons et les objets que les Juifs durent abandonner étaient déjà devenus des éléments très frêles au sein d'un monde de plus en plus menaçant. Ils symbolisaient un isolement qui n'avait fait qu'augmenter depuis 1938[21]. Cependant, partout et dans n'importe quelles conditions, les enfants continuèrent à jouer, car le jeu est n'est pas seulement un loisir pour eux mais leur instrument de lecture et d'interprétation de la réalité. Beaucoup émigrèrent avec leurs familles et la plupart durent rester cachés longtemps : chez eux, dans des abris occasionnels, dans des appartements pour réfugiés, dans des chalets de montagne ou des fermes de campagne, chez des inconnus, dans des couvents ou des paroisses, dans des caves obscures ou dehors, au milieu des bois. Chacun vécut cette expérience à sa manière, selon les circonstances, l'âge et l'attitude de ses parents, mettant en place des stratégies dont les issues furent favorables ou pas. Rester ensemble ou non fut un choix rationnel, parfois imposé, mais pour tous les enfants « abandonnés », cette séparation fut une profonde blessure. La confiance envers les connaissances ou les personnes rencontrées par hasard en recherchant une cachette fut tantôt la preuve de l'existence d'un monde hostile, tantôt, au contraire, la découverte, dans un monde précaire, d'une humanité solidaire et accueillante

enfant. Enfance et nation de la Grande Guerre à Salò), Turin, Einaudi, 2005, p. 341 *sq*.

18 L'armistice fut signé le 8 septembre 1943 par le gouvernement italien et les alliés. Cette date marque la fin de l'alliance avec l'Allemagne nazie, la déroute de l'armée italienne, le début de la guerre civile en Italie et de la résistance au fascisme et et à l'invasion nazie.

19 Sarah Valentina Di Palma, *Bambini e adolescenti nella Shoah. Storia e memoria della persecuzione in Italia* (Enfants et adolescents dans la Shoah. Histoire et mémoire de la persécution en Italie), Milan, Unicopoli, 2004, p. 214.

20 Roberto Bassi, *Scaramucce sul lago Ladoga* (Scaramouche sur le lac Ladoga), Palerme, Sellerio, 2004, p. 117-118.

21 Fabio Levi (dir.), *Le case e le cose. La persecuzione degli ebrei torinesi nelle carte dell'EGELI, 1938-1945* (Les maisons et les choses. La persécution des Juifs turinois dans les papiers de l'EGELI, 1938-1945), Turin, Compagnia di San Paolo, 1998.

qui remplaçait temporairement une sécurité effritée. Les enfants durent souvent changer de nom et d'identité, abandonner leurs parents et les lieux où ils avaient construit leurs vies. Parfois, cette rupture fut une sorte de jeu ; mais le plus souvent, ce fut une déchirure de l'existence lourde à raconter[22].
« Mon père, de septembre 1943 jusqu'à la fin de la guerre, nous guida tous, sans jamais se tromper dans ses choix, aussi rationnels ou improvisés qu'ils furent[23]. » Les familles juives n'eurent que quelques semaines pour prendre des décisions difficiles, sur la base de deux ou trois certitudes. À la maison, on passait d'un silence angoissant à de féroces discussions. Les enfants entendirent le mot « s'échapper », un terme lié pour eux à une faute ou à un crime et à cause duquel l'on était poursuivi[24]. En écoutant en cachette les discussions d'adultes, les enfants comprirent qu'on se préparait à différentes options, et ils commencèrent à craindre d'être séparés de leurs parents. Pour les plus âgés, ce fut un passage crucial puisqu'il les obligea à faire pression sur leurs parents afin de demeurer ensemble. Les enfants n'avaient pas les moyens de répondre aux questions difficiles. Leur vie allait rester accrochée à la dernière image avant la fuite[25]. Les bagages restèrent, dans la mémoire enfantine, un signe physique de cette condition en suspens dans laquelle se trouvèrent les Juifs : une appartenance coupable et en sursis, la perte provisoire – mais jusqu'à quand ? – des lieux où s'installer et s'enraciner. Des bagages toujours prêts qui commencèrent à modifier symboliquement la maison qui avait été jusque-là un lieu de protection et de sécurité.
Se cacher ne fut pas aisé pour tous. Pour les enfants, la question se posait de manière dramatique : pouvaient-ils ou non rester avec leurs propres parents. Au niveau de l'Europe toute entière, la majorité des familles se désagrégea à cause de la difficulté et du danger à abriter toute une famille (qui très souvent incluait aussi des grands-parents et des oncles), mais aussi parce qu'il était plus facile de cacher un enfant, surtout s'il était très jeune, car il n'avait pas besoin de papiers d'identité et on pouvait le confondre avec les autres membres de la famille. Malgré l'absence de données précises, grâce aux nombreux témoignages des Juifs italiens qui durent se cacher, on a aujourd'hui une vision assez complète des différentes solutions qui se présentèrent. Il y eut la possibilité d'aller au Nord, en Suisse, ou au Sud, vers les Alliés ; de nombreux

22 Voir Danielle Bailly (dir.), *Enfants cachés. Analyses et débats. Actes de la journée d'Étude du 18 novembre 2005*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; Paolo Tagini, « *Le prefazioni di una vita ». I bambini ebrei nascosti in Italia durante la persecuzione nazifascista* (« Les préfaces d'une vie . Les enfants juifs nés en Italie durant la persécution nazie-fasciste), thèse de doctorat, Université de Vérone, tutor : M. Zangarini, 23e cycle, 2011.
23 Cesare Rimini, *Una carta in più* (Un papier de plus), Milan, Mondadori, 1997, p. 11.
24 Témoignage de Liliana Segre in Marcello Pezzetti, *Il libro della Shoah italiana. Il racconto di chi è sopravvissuto* (Le livre de la Shoah italienne. Le récit de ceux qui ont survécu), Turin, Einaudi, 2009, p. 50.
25 *Ibid.*, p. 18.

Juifs furent accueillis immédiatement par la population ; en moyenne, les familles juives italiennes étaient peu nombreuses ; il y eut un peu plus de temps pour préparer la fuite. C'est ce qui explique en partie ce qui fait la spécificité du contexte italien. Cependant, de nombreux enfants furent séparés de leurs familles et, pour eux, cette séparation, après les lois antisémites, fut une « seconde blessure[26] ». En dépit de leurs efforts pour affronter le traumatisme, cela fut vécu comme un abandon. L'explication de cette séparation ne fut pas aisée. Ils ne pouvaient pas comprendre que, pour les sauver, leurs parents aient pu décider de se séparer de leur enfant, le geste le plus absurde qui soit pour des parents, tout en redoutant de ne plus jamais le revoir.

Les familles juives changèrent leurs noms, car les registres du recensement de 1938 étaient aux mains des Allemands et des fascistes. Avec une fausse identité, on avait accès aux cartes de rationnement et on pouvait espérer se sauver. Établir de faux papiers fut nécessaire et difficile. Parmi tous les changements auxquels les enfants durent se plier dès que la vie des Juifs fut en danger, celui du nom pesa psychologiquement assez lourd. On leur communiqua la peur liée à leur nom plus encore qu'à la religion de leurs parents, aux amitiés ou au réseau de relations. C'était quelque chose d'imperceptible et d'insaisissable, mais qui causait un sentiment d'inquiétude lié à l'élément pourtant le plus immédiat de leur reconnaissance sociale[27]. Les comportements et les discours paraissaient inadaptés pour répondre aux défis de la réalité. Pour les adultes, le défi du nom se traduisait par une répétition théâtrale qui se déroulait dans la cuisine ou au salon où l'on s'entraînait à apprendre par cœur les éléments de la nouvelle identité. Pour les enfants, cela se passa autrement : elle fut perçue comme une obligation et en même temps comme une amputation, une blessure ouverte. Ce fut le cas pour Mirjam, surnommée Miri, un diminutif vécu avec simplicité et spontanéité par les adultes, mais différemment par l'enfant, parce que « c'était comme si une partie de moi-même avait été coupée, jetée ailleurs, loin, en me laissant quelque chose d'incomplet et saignant[28] ».

Changer de nom nourrissait la culpabilité de porter un nom juif. Il induisait aussi une nouvelle peur : être découvert pour avoir menti. Cacher son propre nom était justifié par le danger environnant (les Allemands ? l'arrestation ? le camp de concentration ?). Un danger était difficile à saisir, alors que le

26 André Stein, *Hidden Children, Forgotten Survivors of The Holocaust* (Enfants cachés, les rescapés oubliés de la Shoah), New York, Penguin Books, 1993, p. 6.

27 Donatella Levi, *Vuole il nome vero o il nome falso ?* (Vous voulez mon vrai nom ou mon faux nom ?), s. l., Il Lichene Edizioni, 1995, p. 25-27.

28 Mirjam Viterbi Ben Horin, *Con gli occhi di allora. Una ebrea e le leggi razziali* (Avec les yeux d'alors. Une Juive et les lois raciales), Brescia, Morcelliana, 2008, p. 37.

mensonge, lui, était immédiat et concret. Pour les enfants, vivre caché fut une expérience difficile d'un point de vue tant pratique que psychologique, car il fallait s'adapter rapidement. Les capacités d'adaptation relevaient de l'âge, de la condition de la famille, des stratégies psychologiques et du contexte politique et culturel des différents pays européens occupés par les nazis ou dominés par des régimes fascistes. Mais à tous fut refusée une enfance normale[29]. Le regard des enfants sur cette période nous révèle également la volonté des adultes de garder un semblant de normalité dans la vie quotidienne, en dépit du nouveau milieu, entre les jeux et les études. Les enfants réfugiés à la campagne découvrirent un monde inconnu et passionnant, avec des espaces de liberté, comme le prolongement de l'aventure qu'ils avaient commencée par la fuite. Les bombardements, dans les abris obscurs des villes, suscitaient la peur et l'angoisse qu'on lisait sur les visages épouvantés des parents ; à la campagne, les alertes se transformaient en une sorte de jeu inconscient et exaltant.

C'est souvent sur un élan du cœur et dans un moment d'émotion que l'on acceptait d'aider et de cacher des enfants. C'était aussi un choix, une prise de risque et une responsabilité. Le rôle des organisations de sauvetage dans l'Europe occupée fut important. Partout, la majorité des Juifs fut sauvée grâce aux initiatives personnelles, à des contacts privés et à « la morne normalité »[30]. Faute d'un réseau organisé, il est difficile de mettre en lumière l'ensemble des gens qui sauvèrent des Juifs et qui, par précaution, demeurèrent anonymes, liés souvent aux gestes spontanés d'une forme de « résistance civile » qui ne distinguait pas entre des soldats égarés, des maquisards, des Juifs ou toute autre personne qui, à cause de la guerre, était obligée de fuir et de se cacher. Le parcours des quatre cents Justes italiens reconnus par Yad Vashem montre qu'ils ne représentent que la partie émergée d'un univers de solidarité qu'il est presque impossible de reconstruire dans sa totalité . Autour de tous ceux qui s'activèrent et prirent des risques pour les cacher, il se noua une sorte de complicité : des voisins, des marchands, des communautés toutes entières, parfois même les autorités fascistes qui, dans les petits villages surtout, privilégiaient les relations humaines plutôt que le rôle politique de tel ou tel. Le silence autour des présences dangereuses à l'intérieur des maisons, des fermes, des granges, des greniers ou dans n'importe quel endroit où l'on pouvait cacher quelqu'un était une condition indispensable pour que la fuite ait une chance de réussir.

29 Dwork, *Nascere con la stella*, *op. cit.*, p. 106-107.
30 *Ibid.*, p. 88.

La nuit la plus obscure

Sept cent soixante-seize enfants juifs italiens furent déportés à Auschwitz ; onze furent envoyés au camp de Ravensbrück et cent dix-huit à celui de Bergen-Belsen. Tous ceux de Bergen-Belsen survécurent, la moitié de ceux de Ravensbrück, et seulement vingt-cinq du camp d'Auschwitz. Les premiers enfants déportés furent Olimpia Carpi, trois ans, et Elena De Salvo, six ans, qui partirent avec un convoi de Merano, le 15 septembre 1943. Elles furent assassinées dès leur arrivée à Auschwitz. Les premiers enfants assassinés en Italie par les nazis furent Robert et Blanchette Diaz, âgés de douze et treize ans. Leurs parents, Fernandez et Liliana Shalom, étaient des Juifs de Salonique réfugiés à Meina, sur le lac Majeur, où eut lieu le premier massacre nazi en Italie[31]. Le 21 novembre 1943, soixante-deux enfants partirent de Borgo San Dalmazzo pour être envoyés à Drancy, puis à Auschwitz. Ils faisaient partie d'un groupe de trois cents Juifs qui, avant le 8 septembre, se trouvaient dans les départements du sud de la France contrôlés par l'armée italienne. Le 16 octobre 1943, lors de la « grande rafle » du ghetto de Rome, parmi les mille vingt-trois Juifs déportés à Auschwitz, deux cent soixante-seize étaient des enfants et aucun ne survécut. Il y avait aussi le bébé de Marcella Perugia Di Veroli, né peu après l'arrestation de la mère. Au cours des mois d'octobre et novembre 1943, on arrêta cent quatre-vingt-douze enfants – sans compter la rafle de Rome. Les groupes les plus nombreux furent attrapés dans les provinces d'Arezzo, de Lucques, de Bologne, de Florence et de Modène – c'était la conséquence de l'impitoyable avancée des troupes allemandes qui prenaient le contrôle du territoire grâce à la complicité de la République sociale de Mussolini. Deux cent soixante-trois enfants furent capturés par les Italiens ; vingt-trois par les Italiens et les Allemands, presque 30 % du total. Environ la moitié d'entre eux venait de Libye et ils étaient de nationalité anglaise. On les avait transférés dans notre pays en 1942 et on les avait internés dans différents camps dans les régions du centre de l'Italie. Entre décembre 1943 et février 1944, on en arrêta cent trente, dont seize furent capturés lors de la rafle de Venise, organisée par les fascistes dans la nuit du 5 au 6 décembre 1943. Au cours de la même période, en Toscane, les Allemands, aidés par les fascistes, arrêtèrent trente et un enfants. Après la rafle du 16 octobre 1943, la chasse aux Juifs se poursuivit et, en février 1944, on arrêta seize enfants qui furent envoyés au camp de Fossoli. De mars

31 Liliana Picciotto Fargion, *Il libro della memoria. Gli Ebrei deportati dall'Italia (1943-1945)* (Le livre de la mémoire. Les Juifs déportés d'Italie, 1943-1945), Milan, Mursia, 2002.

à juillet 1944, les Allemands et les fascistes arrêtèrent encore quatre-vingt-un enfants, et quatorze furent attrapés en novembre. Dix-huit d'entre eux venaient de Rome. À Trieste, après l'occupation nazie, lors de l'opération *Adriatisches Küstenland*, on captura quarante-sept enfants. De l'île de Rhodes, on en déporta cent deux.

Les enfants connurent de nombreux lieux de réclusion avant d'arriver dans les camps nazis : des prisons, des casernes, des camps d'internement et des camps de transit. Chaque lieu correspondit à une nouvelle altération de la vie quotidienne et des relations, ainsi qu'à une perte de sécurité. Dans la plupart des cas, ce ne fut qu'une période très courte, quelques jours ou quelques semaines, durant lesquels les enfants durent pourtant développer des capacités d'adaptation à un univers qui annulait les repères du quotidien et les certitudes des parents. La vie quotidienne des enfants juifs dans les prisons se déroulait dans un milieu conçu pour les adultes, loin des besoins des enfants – depuis les jeux jusqu'aux études, et de la qualité de la nourriture aux soins pour les petits[32]. L'organisation de la prison interdisait aux enfants de se déplacer librement dans les couloirs, de courir et de jouer – dans les camps de transit en revanche, tout cela leur était permis. Il y eut des cas exceptionnels, comme celui de Miriam qui avait attrapé la rougeole et que ses geôliers, au cours de sa convalescence, « promenèrent » à l'intérieur de la prison.

Pour les Juifs italiens, un autre passage était obligatoire, celui des camps de province, conçus le 30 novembre 1943 par la République sociale. Sara Gesses, 6 ans, fut parmi les sept enfants internés dans le premier camp créé pour les provinces de Padoue et de Rovigo dans la grande villa Contarini-Venier, située dans le petit village de Vo'Vecchio. Au cours du mois de décembre arrivèrent les premiers des quarante-sept Juifs qui allaient y loger pendant près de sept mois[33]. Les enfants pouvaient sortir de la maison pour jouer et ils étaient accompagnés par les sœurs. Parmi eux, il y avait les quatre enfants Jachia de Turin, Ida (6 ans), Ercole (7 ans), Anselmo (9 ans) et Pasqua (11 ans). Réfugiés à Montagnana, on les avait arrêtés avec leur mère. Eva et Pietro Kapper, ainsi que Sara, les autres enfants, âgés de 9 et 11 ans, venaient de Ljubljana. Quand, ils furent transportés à Padoue, le 17 juillet 1944, la mère poussa sa fille Sara à se cacher ; mais le jour suivant, les sœurs la livrèrent aux miliciens par peur des représailles. Les femmes et les enfants furent enfermés dans la

32 Voir l'expérience de Miriam Guetta, in USC Shoah Foundation Institute for Visual History and Education, *Intervista a Miriam Guetta* (Interview de Miriam Guetta), par Luisa Levi d'Ancona, Florence, 18 mai 1998.

33 Francesco Selmin, *Nessun « giusto » per Eva. La Shoah a Padova e nel Padovano* (Aucun Juste pour Eva. La Shoah à Padoue et dans la région padouane), Sommacampagna (Vérone), Cierre Edizioni, 2011.

prison Paolotti, et les hommes à la maison d'arrêt de Castello. Puis ils furent déportés, d'abord à la Risiera de San Sabba puis à Auschwitz le 31 juillet 1944. Au moment du départ de Padoue, la mère essaya encore de sauver sa petite fille Sara. Elle la fit sortir en lui accrochant un billet sur la poitrine : « Sauvez-la par pitié ». Elle avait écrit également l'adresse de sa belle-mère. Quelqu'un la sauva, mais quelques heures plus tard les Allemands vinrent la chercher : « On était dans le jardin, se souvient Clara Gesess. Je la tenais dans mes bras et soudain, j'ai entendu ses cris désespérés : "Tante, les Allemands sont venus me chercher." Ils me l'arrachèrent des bras et l'emportèrent, alors qu'elle continuait à crier : "Tante, s'il te plaît, sauve-moi[34]". » Cette histoire exemplaire montre l'acharnement impitoyable mis en œuvre dans la chasse aux Juifs.
Une grande partie de ceux qui avaient été rassemblés dans les camps des provinces fut déportée avec le convoi qui quitta la gare de Milan le 30 janvier 1944. Les autres furent transférés au camp de Fossoli. Alors que ce dernier était encore sous contrôle de l'administration italienne, nombreuses furent les aides aux familles en détresse, notamment à la communauté des Juifs de Libye, qui manquait de chaussures et de vêtements. La chambre de commerce de Modène reçut de l'argent pour améliorer les repas des internés, et « le responsable du camp retenait chaque jour des rations de pain destinées aux "ouvriers" pour les distribuer aux enfants[35] ». Le curé de Fossoli, don Francesco Venturello, offrit beaucoup de vivres et de vêtements ; il porta de nombreux messages à l'intérieur et hors du camp, et prit soin des enfants en leur procurant des crayons et de l'encre, des stylos et des cahiers pour initier un semblant d'école[36]. Les enfants disposaient de grands espaces pour jouer, se rencontrer et suivre des cours. Ils aidaient également leurs parents à préparer les repas et à ranger les baraques. Leopoldo Gasparatto, le premier jour, remarqua que deux petites filles jouaient une scène de famille qui rappelait une sociabilité perdue[37]. Par rapport à la prison, où l'on n'avait aucune liberté de mouvement, la vie dans les camps paraissait plus proche de la normalité. À Fossoli, on pouvait se promener dans le camp et discuter avec les autres internés. Les garçons jouaient au football et, sur un terrain appelé Californie, on pouvait profiter un peu du soleil qui commençait timidement à se montrer. On ne souffrait pas la faim comme dans les camps

34 Selmin, *Nessun « giusto » per Eva*, *op. cit.*, p. 76.
35 Liliana Picciotto, *L'alba ci colse come un tradimento. Gli ebrei nel campo di Fossoli, 1943-1945* (L'aube nous saisit comme une trahison. Les Juifs à Fossoli, 1943-1945), Milan, Mondadori, 2010, p. 45.
36 *Ibid.*, p. 45-46.
37 Leopoldo Gasparotto, *Diario di Fossoli* (Journal de Fossoli), édité par Mimmo Franzinelli, Turin, Bollati Boringhieri, 2007, p. 22.

allemands, même si les rations étaient assez limitées. On avait la possibilité de recevoir des colis des amis ou de la famille (uniquement pour les Juifs « mixtes »), et on pouvait également acheter des choses hors du camp lorsque l'on avait des relations personnelles. Cela permettait d'améliorer les rations réglementaires. Le 9 mai 1944 arrivèrent au camp quatre garçons de 14 ans, à qui on donna de la confiture, des biscuits et du chocolat[38]. Gabriella Perera, alors âgée de 11 ans, se souvient de la faim. Sa famille était arrivée à Fossoli sans argent et ne put rien acheter avant de recevoir un peu d'argent de l'extérieur[39].

À la fin du mois de février 1944, les Allemands prirent le contrôle du camp et la situation empira. La violence augmenta et les déportations commencèrent. Du camp de Fossoli, on déporta deux cent soixante-trois enfants. Tous, à part les bébés, devaient se présenter tous les matins, à 8 heures, pour l'appel. On les comptait par groupe de dix personnes et il fallait rester debout en attendant son tour. Alors que les détenus politiques étaient obligés de travailler, les Juifs – à l'exception de quelques cas – furent exemptés de travail. Ils devaient ranger les baraques, distribuer la nourriture et s'occuper de la cantine des officiers allemands. Gabriella se souvient des repas abondants distribués aux officiers, des pommes qu'elle nettoyait pour la préparation des gâteaux et de celles qu'elle mangeait en cachette. Elle devait nettoyer les salles où les officiers organisaient des fêtes. Elle ramassait les mégots qu'elle posait à la limite du camp pour que les internés politiques puissent les ramasser[40]. Les enfants présents dans le camp passaient leurs journées sans rien faire et personne ne se souvient d'avoir suivi quelque cours que ce soit[41]. « On pensait qu'il y aurait eu la possibilité de suivre ces enfants, a raconté Giorgio Saltiel, de leur donner des cours, mais malheureusement, on ne nous a rien accordé[42]. » c'est seulement pour les Juifs de Libye qui, en moyenne, séjournèrent un peu plus longtemps (les Juifs restaient à Fossoli environ cinq semaines), que l'on organisa une petite école, comme on l'avait fait dans d'autres camps de transit situés territoire occupé.

Pour les enfants, le séjour à Fossoli fut un temps d'arrêt, d'attente et – *a posteriori* avec un regard d'adulte – de résignation[43]. Il y avait tout de même assez de liberté, et étant donné que les enfants vivaient avec leurs

38 *Ibid.*, p. 33.
39 USC Shoah Foundation Institute for Visual History and Education, *Intervista a Gabriella Perera* (Interview de Gabriella Perera), par Miryam Kraus, Gênes, 18 septembre 1998.
40 *Ibid.*, p. 78-79.
41 Acdec, *Intervista a Gabriella Perera*, par Liliana Picciotto, 10 juin 2003.
42 Marcello Pezzetti, *Il libro della Shoah italiana*, *op. cit.*, p. 116.
43 Acdec, *Intervista a Gabriella Perera*, par Liliana Picciotto, 10 juin 2003.

parents, ils demeuraient assez indifférents à la réalité du camp ou de ce qu'il pouvait représenter : « Quand on était avec nos parents, rien ne pouvait nous inquiéter[44]. » L'expérience des enfants internés à la Risiera de San Sabba fut plus dramatique. Parmi les mille cent soixante-seize Juifs italiens, il y avait soixante-trois enfants. La plus jeune était Lucia Osmio, qui naquit probablement dans les cellules de San Sabba, en octobre 1944, ses parents ayant été arrêtés au mois de mai de la même année[45]. Anna Belelli avait quelque mois de plus. Elle fut capturée à Trieste, alors qu'elle n'avait que neuf jours, avec ses parents et son frère Salvatore, né en 1942. Ils furent tous assassinés dès leur arrivée à Auschwitz. Trente-cinq enfants passés par la Risiera subirent le même sort. Ida et Stellina Marcheria furent emprisonnées et fichées avec leurs parents dans la prison du Coroneo le 3 novembre 1943. Leur père fut interné avec les hommes, et les petites filles restèrent avec leur mère. On les enferma dans une étroite cellule froide et humide, un matelas par terre, avec trois autres femmes. En quelques heures, leur vie avait été bouleversée : « Je ne comprenais pas ce qui était en train de se passer », se souvient Ida qui observait le regard de sa sœur sans être capable de la soulager[46]. Elles restèrent un mois dans cette prison gérée par les sœurs où l'on pouvait seulement jouer dans la cour réservée aux détenus. Là, les internés étaient au contact des Allemands. Le mépris et la méchanceté qu'ils montraient envers les Juifs furent pour les enfants un traumatisme qui les préparait au camp nazi. Les soldats et les officiers allemands faisaient peur à Ida. Un jour un soldat s'approcha et elle crut qu'il voulait lui arracher ses bijoux. Elle lui donna rapidement les bracelets qu'elle portait. Mais l'Allemand réagit violemment et l'insulta sans qu'elle puisse comprendre un seul mot. Elle s'aperçut enfin qu'il regardait ses boucles d'oreille et, en tremblant, elle les lui donna[47]. À partir de ce jour, elle ne mit jamais plus de boucles d'oreille.

Vivre encore

Les enfants persécutés vécurent des expériences à la fois très difficiles et différentes. On ne peut mettre sur le même plan le sort des déportés dans les camps nazis et celui des rescapés de la déportation. Pour les

44 USC Shoah Foundation Institute for Visual History and Education, *Intervista a Sultana Veronesi* (Interview de Sultana Veronesi), par Lisa Sacerdote, Milan, 21 mai 1998.
45 Liliana Picciotto, *Il libro della memoria*, *op. cit.*, *ad nomen*.
46 Aldo Pavia, Antonella Tiburzi, *Non perdonerò mai* (Je ne pardonnerai jamais), Portogruaro (Venise), Nuova Dimensione, 2006, p. 32.
47 *Ibid.*, p. 33-34.

premiers, cette expérience fut si sombre qu'elle effaça la douleur ; et, qu'ils l'exprimèrent, elle prit des formes extrêmes et incontrôlables. À Auschwitz, on avait assassiné l'innocence et la beauté. C'était probablement le pire des crimes, car l'enfance détruite ne peut être reconstruite. Pour les adultes, la conscience de soi et la richesse de son propre passé sont inaliénables. Ceux qui furent persécutés à partir de 1938 et qui durent s'enfuir et se cacher après le 8 septembre 1943 vécurent la libération comme un moment extrêmement symbolique, le signe qu'un mur tombait et qu'une vie pouvait commencer. À l'ouverture des camps et de l'Italie, sept ans s'étaient écoulés depuis la promulgation des lois antisémites. « Pour ceux qui étaient nés et avaient grandi à l'époque de la persécution nazie/fasciste, il n'y eut pas de retour à la normalité mais plutôt l'entrée dans une quotidienneté jamais vécue auparavant[48]. » Dans de nombreux pays européens occupés par les nazis, « très peu de foyers se retrouvèrent au complet, toutes les familles élargies subirent des pertes ». Les enfants qui revinrent trouvèrent des communautés balayées par l'extermination. Leurs maisons, si elles existaient encore, avaient été saccagées et il ne restait aucun vestige du passé : « Ceux qui survécurent repartirent de zéro[49]. » En l'Italie, selon les témoignages dont nous disposons, la majorité des ménages – tout au moins les parents et leurs enfants – survécut. Cependant, presque tous subirent des pertes dans leur entourage familial au sens plus large.

À la libération, il y eut une explosion de bonheur. Pour Silvia Milano Roccas, la libération évoque une image de sérénité. Elle était dans les bras de son père et portait une belle robe pour l'occasion. Elle prenait les bonbons que les soldats américains lançaient aux enfants[50]. Pour les autres également, comme Franca Pavoncello, l'événement fut vécu comme un moment de bonheur dans les bras de leurs parents. La petite fille fut au comble de la joie lorsqu'elle put monter sur un char[51]. Les enfants n'avaient pas conscience de ce que l'Italie était alors en train de vivre. Valentina Supino, qui avait 8 ans en 1945, ne ressentit aucune émotion particulière. À Florence, les cloches sonnèrent, et de sa fenêtre elle vit une jeune fille à bicyclette qui portait sur son bras une écharpe tricolore : « Cela voulait dire que les Allemands étaient partis, que mes parents étaient contents, mais moi j'avais peu de souvenirs

48 Tagini, *« Le prefazioni di una vita »*, *op. cit.*, p. 247.
49 Dwork, *Nascere con la stella*, *op. cit.*, p. 306.
50 Archives historiques de la Communauté Juive de Rome (dir.), *La Comunità Ebraica di Roma nel secondo dopoguerra. Economia e società (1945-1965)* (La communauté juive de Rome dans l'après-guerre. Économie et société, 1945-1965), Rome, Camera di Commercio di Roma, 2007, p. 120.
51 Shoah Foundation Institute for Visual History and Education, *Intervista a Franca Pavoncello* (Interview de Franca Pavoncello), di Manuela Menasci, Rome, 16 novembre 1998.

d'avant la guerre[52]. » Les journées de la libération ne correspondirent pas dans la hiérarchie émotionnelle au calendrier politique et militaire officiel. Aldo Zargani, par exemple, vécut sa vraie libération lorsqu'il put embrasser ses parents après une longue période de séparation, au cours de laquelle il avait été obligé de se cacher[53]. Retourner vers la vie signifiait se réapproprier son propre foyer : en 1943, l'abandon de la maison avait été l'un des signes de la fin d'un monde. Pour les enfants cachés, le retour dans les lieux de la cassure de l'enfance pour retrouver les objets du passé fut un moment intense. Une fois la guerre terminée, presque tous les enfants juifs italiens commencèrent ou recommencèrent une vie normale. La majorité d'entre eux avait entre 12 et 15 ans. Ils reprirent les cours à l'école, ils nouèrent de nouvelles amitiés, ils jouèrent en liberté dans les parcs et les cours et organisèrent leurs espaces selon leurs penchants et leurs possibilités. Comme dans la période de l'entre-deux-guerres, seule une petite partie décida de fréquenter les écoles juives et participa à la vie religieuse et culturelle de la communauté .

Pour les enfants rescapés, le problème principal demeurait l'attente de parents qui ne revinrent jamais. Il fallait nourrir l'espoir face à une réalité insensée de laquelle la mort physique était absente. « Si j'avais su qu'à mon retour, je n'aurais plus retrouvé ma mère, raconte Arianna, il aurait été très facile de mourir à Bergen-Belsen ! À ce moment-là, j'ai haï tous les Allemands. Plus rien ne m'importait, je ne ressentais que de la haine[54]. » Comment pouvait-on reprendre l'espoir sans aucune assistance psychologique, sans la reconnaissance d'une identité autonome des enfants, au milieu d'une société et de familles qui voulaient – pour le bien des enfants – qu'on oublie et qu'on refoule des émotions pourtant quasiment impossibles à effacer ? Après la libération, « seul le vide psychique pouvait continuer à les protéger de l'invasion des sentiments de solitude qui menaçaient leur existence même[55] », comme l'écrivait Dina Wardi, qui rappelait ce mot d'Appelfeld : « Ceux qui étaient doués d'une grande mémoire moururent tous ».

52 USC Shoah Foundation Institute for Visual History and Education, *Intervista a Manuela Valentina Supino* (Interview de Manuela Valentina Supino), par Luisa Levi D'Ancona, 24 mai 1998.

53 Interview d'Aldo Zargani, par Paolo Tagini, Rome, 5 mai 2009.

54 Lidia Beccaria Rolfi, Bruno Maida, *Il futuro spezzato. Il nazismo contro i bambini* (L'avenir brisé. Le nazisme contre les enfants), Florence, Giuntina, 1997, p. 192.

55 Dina Wardi, *Le « candele della memoria ». I figli dei sopravvissuti dell'Olocausto : traumi, angosce, terapia* (Les « bougies de la mémoire ». Les enfants des survivants de la Shoah : traumatismes, angoisses, thérapie), Milan, Sansoni, 1993, p. 22.



La presse italienne et la persécution des Juifs d’Europe de l’Est en 1941

Annalisa Capristo, Traduit de l’italien par Fanny Levin Gallina

Dans Revue d’Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 175 à 199
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0175

LA PRESSE ITALIENNE ET LA PERSÉCUTION DES JUIFS D'EUROPE DE L'EST EN 1941

par Annalisa Capristo[1]

Traduit de l'italien par Fanny Levin Gallina

Dans cette contribution, il sera question de la presse italienne qui passa sous silence et déforma les nouvelles relatives au sort tragique des Juifs d'Europe orientale durant la guerre. Nous focaliserons notre attention sur les articles publiés en 1941, année déterminante dans le processus d'extermination. Durant la guerre, les journaux italiens – fidèles instruments de la propagande du régime[2] – étaient soumis à un régime de contrôle politique et militaire imposé par les autorités italiennes et allemandes[3]. Dans le cadre de l'actualité à l'Est de l'Europe, les reportages photographiques des envoyés spéciaux étaient censurés par les nazis. Ainsi la presse italienne, contrôlée par le régime, ne fournit-elle aucune information sur les massacres et l'extermination systématique, perpétrés par les forces d'occupation allemande et leurs alliés sur le front oriental. Rares étaient les informations qui échappaient à la censure[4]. En revanche, les principaux organes de presse italiens faisaient état

1 Chercheur et bibliothécaire au Centro Studi Americani, Center for American Studies, Rome

2 Voir Mauro Forno, *La stampa del ventennio. Strutture e trasformazioni nello Stato totalitario* (La presse des années 1920. Structures et transformations dans l'État totalitaire), Soveria Mannelli, Rubbettino, 2005 ; Nicola Tranfaglia et Bruno Maida (éd.), *La stampa del regime, 1932-1943. Le veline del Minculpop per orientare l'informazione* (la presse du régime, 1932-1943. Les communiqués du Minculpop pour orienter l'information), Milan, Bompiani, 2005 ; Pierluigi Allotti, *Giornalisti di regime. La stampa italiana tra fascismo e antifascismo (1922-1948)* (Journalistes du régime. La prese italienne entre fascisme et antifascisme, 1922-1948), Rome, Carocci, 2012.

3 Sur la censure durant la guerre, voir Mario Isnenghi, « La campagna di Russia nella stampa e nella pubblicistica fascista » (La campagne de Russie dans la presse fasciste), in Istituto storico della Resistenza in Cuneo e provincia (éd.), *Gli italiani sul fronte russo* (Les Italiens sur le front russe), Bari, De Donato, 1982, p. 377-423 ; Nicola Tranfaglia et Bruno Maida (éd.), *Ministri e giornalisti. La guerra e il Minculpop (1939-43)* (Ministres et journalistes. La guerre et le Minculpop, 1939-1943), Turin, Einaudi, 2005. Sur le renforcement de l'alliance italo-allemande et la propagande antisémite au lendemain de l'attaque contre l'URSS, voir W. Vincent Arnold, *The Illusion of Victory. Fascist Propaganda and the Second World War* (L'illusion de la victoire. La propagande fasciste et la Seconde Guerre mondiale), New York, P. Lang, 1998, p. 141-144.

4 Par exemple, un entrefilet, paru dans *La Stampa* le 16 février 1941 (« La sostituzione in Romania del Ministro della Giustizia » – La substitution en Roumanie du ministre de la Justice), annonçait les mesures prises par le gouvernement Antonescu pour rétablir l'ordre en Roumanie, au lendemain de la révolte de la Légion de fer, à la fin du mois de janvier. Bien qu'indirectement, le journal faisait ainsi état du massacre perpétré contre les Juifs roumains lors de la révolte (« Pour avoir tué une centaine de Juifs, après les avoir conduits dans une forêt de Ijhlawa, les dix-sept accusés ont été condamnés à des peines allant de 5 à 25 ans de prison »). Un autre article, signé Angelo Appiotti, parut sur le quotidien turinois le 25 septembre 1941. Il était question du destin des Juifs dans la nouvelle Croatie de Pavelic : « Si les méthodes des Oustachis ont pu déplaire, une chose est certaine : les Juifs ont disparu de la vie croate. […] Ils les ont tous chassés. […] Mais une chose est certaine : avec peu de lois et beaucoup d'énergie, il n'existe plus de problème juif en Croatie » (*Viaggio nella nuova Croazia. Un milione*

des différentes mesures discriminatoires adoptées contre les Juifs en Europe centrale et orientale. Celles-ci visaient à les identifier « visuellement » (port obligatoire de l'étoile jaune et d'autres signes distinctifs), à les isoler (création de ghettos) et à les exploiter (travail obligatoire). L'ensemble de ces mesures était présenté comme nécessaire pour se défendre, en période de guerre, contre une présence « ennemie et parasite ».

Les persécutions étaient évoquées dans le cadre des comptes rendus des visites organisées par les Allemands dans les ghettos en Pologne. De nombreux correspondants étrangers y participèrent (par exemple en 1941, un groupe de vingt-huit journalistes fut conduit à Cracovie[5]), parmi lesquels plusieurs Italiens. Bien que peu nombreuses, des informations sur les Juifs d'Europe de l'Est filtraient dans la presse italienne. Il ne fait guère de doute qu'elles étaient autorisées par les nazis. Une telle stratégie répondait certainement à des directives précises. Cette idée est par ailleurs confirmée par Giorgio Pini, dans ses mémoires inédites conservées aux Archives nationales à Rome[6]. Selon ce dernier, la visite du ghetto de Varsovie suivait un « programme bien défini ». On peut donc supposer que les Allemands poursuivirent, jusqu'à l'automne 1941, un double objectif propagandiste : informer la population que des lieux étaient réservés aux Juifs pour vivre et travailler, dans le but de mieux illustrer l'état de proximité et de saleté dans lequel ils « végétaient » (selon les termes de Goebbels dans son livre tristement célèbre, *Die Juden sind Schuld*, publié le 16 novembre 1941[7]).

Certains commentaires formulés par les envoyés spéciaux encourageaient – ouvertement ou pas – à adopter des mesures comparables en Italie. Ces dernières furent mises en place à partir de mai 1942, avec l'institution du « travail obligatoire ». Par ailleurs, les correspondants de guerre italiens dénonçaient une supposée connivence entre les Juifs et les Soviétiques[8],

e mezzo di nemici attentava alla vita del giovane Stato. Come fu risolto da Ante Pavelic il problema razziale – Voyage dans la nouvelle Croatie. Un million et demi d'ennemis menaçaient la vie du jeune État. Comment le problème racial a été résolu par Ante Pavelic).

5 Nouvelle de l'Associated Press du 12 octobre 1941 : « German Exhibit Walled City for Jews of Poland » (Exposition allemande de la cité emmurée des Juifs de Pologne), *Chicago Daily Tribune*, 15 octobre 1941, p. 10.

6 Giorgio Pini, *Ragazzo del '99, V, Crinale (1940-1942)*, p. 126-139, Archivio Centrale dello Stato, Rome (ci-après ACS), Fondo Giorgio Pini, busta (dossier, ci-après b.) 50.

7 Jeffrey Herf, *The Jewish Enemy. Nazi Propaganda during World War II and the Holocaust*, Cambridge (Mass.) et Londres, The Belknap Press of Harvard University Press, 2006, p. 121-123 (en français : *L'Ennemi juif : la propagande nazie, 1939-1945*, Paris, Calmann-Levy/Mémorial de la Shoah, 2011).

8 Sur la question, voir par exemple Francesco Giarrizzo, « Sul terreno della battaglia di Bialystock fra verdi distese di grano e scheletri di aerei russi » (Sur le champ de bataille de Bialystock, entre les vertes étendues de blé et les carcasses d'avions russes), *Il Giornale d'Italia*, 11 juillet 1941, p. 3 et « Una unità motorizzata italiana batte i bolscevichi e li costringe a varcare il Dnieper » (Une unité motorisée italienne l'emporte sur les bolcheviques et les contraint à se replier au-delà du Dniepr), *Il Giornale d'Italia*, 22 août 1941, p. 1. Ces deux articles sont cités dans Fabio Fattore, « I corrispondenti di guerra italiani e la campagna di Russia » (Les correspondants de guerre italiens et la campagne de Russie), *Nuova Storia Contemporanea*, vol. 15, n° 4, 2011, p. 81 et 85. Sur la correspondance de Curzio Malaparte de la ville de Iași, voir plus loin.

justifiant ainsi la répression, présentée comme un moyen de défense contre une « cinquième colonne » ennemie.
Aux côtés des correspondances du front oriental, la majeure partie des journaux italiens, y compris des titres de renom, participa à la propagande de guerre antisémite. Depuis plusieurs années déjà, les correspondants de l'Est de l'Europe affichaient une position antijuive dans leurs écrits[9].
Les articles analysés dans le cadre de cette enquête sont intéressants dans la mesure où ils ont été écrits par des journalistes d'Italie, principal pays allié de l'Allemagne nazie. Soumis à la censure de guerre, certains parmi eux adhéraient pleinement à la politique antijuive orchestrée par les nazis. Ces articles illustraient le point de vue des oppresseurs, jamais des victimes. Parfois malgré eux, ils transmettaient des informations sur la radicalisation de la politique antijuive mise en œuvre en Europe de l'Est, non pas seulement aux lecteurs italiens, mais aussi au public international, comme dans le cas de Curzio Malaparte et de Guido Puccio.
Mais les journalistes italiens envoyés sur le front oriental ne jouèrent pas seulement un rôle de témoins explicites. Dans les premières phases de la Shoah, ils faisaient également parvenir des informations d'ordre confidentiel. Leurs récits, ajoutés aux sources militaires, diplomatiques et politiques, contribuèrent à informer la haute hiérarchie fasciste et Mussolini en personne sur l'extermination en cours en Europe de l'Est[10].
Bien que soumis à la censure, les journaux italiens ont donc laissé filtrer certaines informations relatives au sort des Juifs de l'Est, dans le but premier de renforcer l'antisémitisme du régime.

Un rapport secret (7 octobre 1941)

Avant de passer à l'analyse proprement dite des articles de presse, nous évoquerons ici un document de première importance. Il démontre que le

9 Voir Annalisa Capristo, « L'antisemitismo su alcuni grandi giornali italiani. Corrispondenze dai paesi dell'Europa orientale negli anni Venti e Trenta » (L'antisémitisme de quelques grands journaux italiens. Corerspondances dans les pays d'Europe orientale dans les années 1920 et 1930), *Storia e politica. Annali della Fondazione Ugo La Malfa*, n° 26, 2011, p. 163-176.

10 La majorité des informations arrivées à Rome relatant les événements à l'est de l'Europe provenait de sources militaires (voir Thomas Schlemmer, *Invasori, non vittime. La campagna italiana di Russia 1941-1943* (Envahisseurs, non pas victimes. La campagne italienne de Russie, 1941-1943), traduit de l'allemand par Ines Fratti et Gerhard Kuck, avec la collaboration d'Amedeo Osti Guerrazzi, Rome et Bari, Laterza, 2009, p. 78-80). Sur la question, voir également Renzo De Felice, *Storia degli ebrei italiani sotto il fascismo* (Histoire des Juifs italiens sous le fascisme), Turin, Einaudi, 1993 (nouvelle édition), p. 411-412 ; Michele Sarfatti, *Gli ebrei nell'Italia fascista*, *op. cit.*, p. 221-222 ; Susan Zuccotti, *Il Vaticano e l'Olocausto in Italia* (Le Vatican et la Shoah en Italie), traduit de l'anglais par Vittoria Lo Faro, Milan, Bruno Mondadori, 2001, p. 108-130 (édition originale : *Under His Very Windows. The Vatican and the Holocaust in Italy*, New Haven, Yale University Press, 2000).

responsable de la presse et de la propagande en Italie, et peut-être Mussolini en personne, étaient tenus informés de façon précise sur les exécutions de masse en cours dans l'est de d'Europe. Ici, l'information ne vient pas d'un journaliste, mais d'un fonctionnaire qui servait d'intermédiaire entre le Minculpop et la presse étrangère, jouant ainsi un rôle clef dans la transmission des nouvelles.
Le 7 octobre 1941, la direction générale de la Presse étrangère du Minculpop adressa au ministre Alessandro Pavolini un rapport « secret », non daté, de onze pages[11]. Le document fut rédigé par le marquis Benedetto Capomazza di Campolattoro, chef de la division II (Presse étrangère en Italie – journaux étrangers), de retour d'une mission en Allemagne.
Diplomate de carrière[12], Capomazza travaillait à Washington lorsqu'il fut rappelé à Rome en 1939 par le ministre des Affaires étrangères, Galeazzo Ciano, pour intégrer l'équipe du Minculpop. Pendant le conflit, il était chargé de s'occuper des journalistes étrangers en poste dans la capitale italienne. D'après un rapport rédigé le 28 janvier 1941 par le directeur général de la Presse étrangère, Guido Rocco, la division dirigée par Capomazza avait « connu un essor important durant la guerre, en raison de la censure exercée par les autorités militaires italiennes sur les correspondances postales, télégraphiques et téléphoniques des journalistes étrangers postés en Italie[13] ».
À l'invitation du chef du bureau Presse du ministère des Affaires étrangères allemand, Paul Karl Schmidt, Capomazza s'était rendu en mission à Berlin à la mi-septembre. Puis il avait quitté la capitale allemande pour rejoindre le front oriental, en passant par les Pays baltes et était arrivé à Riga, en Lettonie. Dans son rapport envoyé au Minculpop, Capomazza ne se contentait pas de livrer un témoignage personnel des événements. Il relayait également des informations qui lui venaient d'officiers et de fonctionnaires allemands travaillant pour les ministères des Affaires étrangères et de la Propagande. En voici un passage significatif :

> Une fois entrées dans la ville de Riga, les troupes allemandes furent accueillies par des effusions de joie, après que les habitants de la ville se furent livrés à une féroce chasse aux Juifs pour assouvir des venge-

11 ACS, Ministero della Cultura Popolare (ci-après MCP), Gabinetto (Cabinet, ci-après Gab.), b. 69, fascicolo (fascicule, ci-après f.) [1500.21.21] Allemagne, Rapports et contacts entre le ministre de la C.P. et le ministre de la Propagande du Reich. Années 1939, 1940, 1941.

12 Après la guerre, Benedetto Capomazza di Campolattaro (1903-1991) poursuivit sa carrière diplomatique. Il fut notamment ambassadeur en Israël de 1952 à 1958. Voir Benedetto Capomazza di Campolattaro, « La Danimarca, protettorato modello della belligerante Germania » « Le Danemark, protectorat modèle de l'Allemagne en guerre », in Enrico Serra (dir.), *Professione diplomatico* (Profession diplomate), vol. 2, Milan, F. Angeli, 1990, p. 17-30. Voir également la nécrologie publiée dans *La Stampa* le 19 juillet 1991, p. 7.

13 Archivio Storico Diplomatico del Ministero degli Affari Esteri, Rome (ci-après ASDMAE), MCP, b. 558, f. Capomazza Benedetto.

ances personnelles. La campagne de Russie est marquée par des épisodes antijuifs particulièrement sanglants. Par exemple, après la victoire des nazis à Dunabourg (en Pologne) [aujourd'hui Daugavpils, en Lettonie], les troupes allemandes ont trucidé – d'après les confidences de plusieurs officiers – pas moins de dix mille Juifs en un seul jour. Elles pouvaient compter sur la collaboration spontanée, m'a-t-on dit, des populations locales pour se livrer à ces tueries[14].

Le fonctionnaire italien vit dans cette violence démesurée contre les Juifs, un aspect caractéristique de la guerre à l'Est. Aussi en informa-t-il immédiatement ses supérieurs. Le passage que nous venons de citer est souligné de deux couleurs : rouge et bleu. On peut supposer que le ministre de la Presse et de la Propagande en Italie, Alessandro Pavolini, est l'auteur du trait rouge, tandis que le double trait latéral bleu, plutôt caractéristique, aurait été tracé par Mussolini lui-même.

Curzio Malaparte

Le sort des Juifs d'Europe de l'Est fut également évoqué dans les articles de presse et les correspondances privées d'un des journalistes les plus prestigieux d'Italie : Curzio Malaparte[15]. À plusieurs reprises, il fut envoyé comme correspondant de guerre dans les Pays baltes et sur le front russe.
Le 5 juillet 1941 parut en troisième page du *Corriere della Sera* un article de Malaparte intitulé « In Jassy martoriata dal tradimento ebraico » (La ville de Iași tourmentée par la trahison juive). Le journaliste y décrivait la situation dans la ville de Iași au lendemain du pogrom organisé par les autorités roumaines les 28 et 29 juin, en collaboration avec les Allemands[16]. Il livrera après la Libération, dans son roman *Kaputt*, publié à Naples en 1944, une version bien différente des événements[17].

14 ACS, MCP, Gab., b. 69, f. [1500.21.21], Allemagne, Rapports et contacts entre le ministre de la C.P. et le ministre de la Propagande du Reich. Années 1939, 1940, 1941.

15 Sur Malaparte, voir Giordano Bruno Guerri, *L'Arcitaliano. Vita di Curzio Malaparte* (L'architalien. Vie de Curzio Malaparte), Milan, Bompiani, 1980 ; Giuseppe Pardini, *Curzio Malaparte. Biografia politica* (Curzio Malaparte, biographie politique), Milan, Luni, 1998 ; Maurizio Serra, *Malaparte. Vie et légendes*, Paris, Grasset, 2011 ; Fabio Fattore, « Curzio Malaparte, corrispondente di guerra » (Curzio Malaparte, correspondant de guerre), *Nuova Storia Contemporanea*, vol. 14, n° 3, 2010, p. 93-108 ; Enzo R. Laforgia, *Malaparte scrittore di guerra* (Malaparte, écrivain de guerre), Florence, Vallecchi, 2011.

16 Jean Ancel, « Le progrom de Iași », *Revue d'Histoire de la Shoah*, n° 194, 2011, p. 143-171.

17 Sur la tendance antisémite et « transformiste » de Malaparte, voir Ruggero Zangrandi, *Il lungo viaggio attraverso il fascismo. Contributo alla storia di una generazione* (Le long voyage à travers le fascisme. Contribution à l'histoire d'une génération), Milan, Garzanti, 1971, p. 416-417 (édition originale : Milan, Feltrinelli, 1962). Dans sa reconstitution du pogrom de Iași, Radu Ioanid présentait Malaparte comme « un correspondant italien fasciste de la

Sans avoir été témoin oculaire de l'événement, Malaparte fut l'un des rares journalistes étrangers à se trouver dans la ville roumaine juste après les tueries[18]. Il reprit la thèse officielle (fausse), selon laquelle les militaires seraient intervenus pour réprimer la révolte d'une « cinquième colonne soviétique » menée par des Juifs locaux. Contrairement aux autres journalistes italiens[19], comme son collègue Giovanni Costa[20], correspondant du *Corriere della Sera* à Budapest, Malaparte ne se contenta pas de reprendre le communiqué officiel. Il fournit également de nombreux détails sur la répression orchestrée par le gouvernement. De ses écrits, on devine qu'il s'était produit un véritable bain de sang ; que l'opération avait été menée par « les patrouilles des soldats roumains », en collaboration avec les nazis ; que la population non juive de Iași avait prêté « main-forte aux troupes ». « Au fond, comme l'a observé l'écrivain français Pierre Pachet, courant à travers l'énorme mensonge, la vérité est dite. » Mais il ajoute : « Pour nous en tout cas, qui avons lu la réécriture de ce reportage dans Kaputt[21] ». Autrement dit, l'article ne faisait que justifier l'action du gouvernement.

Le 6 juillet, l'article de Malaparte fut repris dans la presse américaine[22], puis dans le *Palestine Post* le mois suivant[23]. À chaque fois, on souligna l'ampleur de la révolte (présumée), ainsi que les difficultés rencontrées par les militaires roumains et allemands pour la réprimer. Le *New York Times* précisait que

guerre qui, plus tard, passa de la justification du pogrom à sa condamnation » (*The Holocaust in Romania. The Destruction of Jews and Gypsies under the Antonescu Regime, 1940-1944* (La Shoah en Roumanie. La destruction des Juifs et des Tsiganes sous le régime d'Antonescu), Chicago, Ivan R. Dee, 2000, p. 86).

18 L'envoyé spécial du *Popolo d'Italia*, Lino Pellegrini, a écrit que Malaparte arriva à Iași « trois ou quatre jours après » le pogrom (Lino Pellegrini, « Malaparte com'era » (Malaparte comme il était), in Lino Pellegrini, *Italiani del dottor Zhivago. Fantasmi d'Italia nei cieli di Russia* (Les Italiens du docteur Jivago. Fantômes d'Italie dans le ciel de Russie), Bassano del Grappa, Tassotti, 2006, p. 252 et 256 ; Fabio Fattore, *Curzio Malaparte*, *op. cit*.). Mais le 30 juin 1941 déjà, l'écrivain et journaliste roumain Romulus Dianu informait son « maître bien aimé », Sadoveanu, de l'arrivée à Bucarest de l'envoyé spécial du *Corriere della Sera* pour « aujourd'hui » (*Azi*). La lettre est citée dans Edda Ronchi Suckert (dit.), *Malaparte*, vol. V, 1940-1941, Florence, Ponte alle Grazie, 1993, p. 678-679 ; l'original se trouve in Fondazione Biblioteca di via Senato, Milan. Archivio Curzio Malaparte (ci-après FBS, CM) 193/923 CORR.D.

19 Alfio Russo, « Il muro d'acciaio romeno-tedesco impedisce ogni diversione dei russi » (Le mur d'acier germano-roumain empêche toute diversion des Russes), *La Stampa*, 1er juillet 1941, rubique « Ultime notizie » ; Francesco Trandafilo, « Pronta reazione romena a bieche manovre giudaico-comuniste. Cinquecento ebrei traditori fucilati a Jasi » (Vive réaction roumaine aux farouches manœuvres judéo-communistes. Cinq cents traîtres juifs fusillés à Iași), *Il Popolo d'Italia*, 1er juillet 1941, p. 2.

20 « Esemplare punizione in Romania di terroristi al servizio di Mosca. Cinquecento giudeo-comunisti fucilati a Jassy per aggressioni ai soldati tedeschi e romeni » (En Roumanie, punition exemplaire des terroristes au service de Moscou. Cinq cents judéo-communistes fusillés à Iași pour avoir agressé des soldats allemands et roumains), *Corriere della Sera*, 1er juillet 1941, p. 5. Giovanni Costa, correspondant à Bucarest du *Corriere della Sera*, était aussi attaché presse à la Légation d'Italie (ACS, MCP, Gab., Reports 1922-1945, b. 13, Report 122).

21 Pierre Pachet, *Conversation à Jassy*, Paris, Denoël, 2010 (1re éd. : 1997), p. 90. Voir aussi : Mihai Dinu Gheorghiu, « The Iași Pogrom in Curzio Malaparte's *Kaputt*. Between History and Fiction » (Le pogrom de Iași dans *Kaputt* de Malaparte. Entre histoire et fiction), in Valentina Glajar et Jeanine Teodorescu (dir.), *Local History, Transnational Memory in the Romanian Holocaust* (Histoire locale, mémoire transnationale dans la Shoah roumaine), New York, Palgrave Macmillan, 2011, p. 47-56.

22 « Anti-Nazi Uprising Fought in Rumania » (Soulèvement antinazi réprimé en Roumanie), *The New York Times*, 6 juillet 1941, p. 7 ; « Italian Tells of Outbreak in Rumania » (Un Italien raconte l'insurrection en Roumanie), *The Washington Post*, 6 juillet 1941, p. 3.

23 « Revolt in Moldavia » (Révolte en Moldavie), *Palestine Post*, 8 août 1941, p. 6.

l'« écrivain fasciste Curzio Malaparte » était l'auteur de la nouvelle. Peut-être est-ce à cause de cet article, que le ministre Pavolini demanda aux directeurs de journaux, le 8 juillet, de faire preuve d'une plus grande vigilance avec les correspondances en provenance de Roumanie[24].

Plusieurs passages de l'article furent censurés. Après sa publication, Malaparte fit part de son mécontentement dans une note adressée au directeur du *Corriere della Sera*. Non seulement il estimait que son écrit avait été « taillé de façon barbare », mais aussi que le titre choisi par la rédaction « ne correspondait pas au contenu ». Enfin, il ajoutait qu'il était « inutile d'avoir un envoyé spécial au front si c'était pour publier des nouvelles de Berlin, qui contredisaient ses affirmations » . Le directeur Borelli lui répondit aussitôt, déclinant toute responsabilité qui revenait, selon lui, au ministère de la Culture populaire.

Sur la base des protestations de Malaparte, certains ont émis l'hypothèse que l'« ombre sinistre d'antisémitisme » que l'article projette sur l'écrivain soit le fruit d'un « mauvais choix » du titre de la rédaction et des « coupures importantes » que subit l'article[25]. Une telle interprétation est cependant démentie par la documentation conservée dans les fonds d'archives de l'écrivain à Milan[26].

Les papiers de Malaparte permettent en effet de reconstituer la version originale du texte dans sa quasi intégralité. Sur plusieurs feuilles[27], l'écrivain a collé des passages dactylographiés. Il s'agit sans doute de la veline[28] adressée par le Minculpop à la direction du journal[29], ou bien de coupures de l'article qui fut publié le 5 juillet 1941. Peut-être l'auteur projetait-il de le publier *a posteriori* dans sa version intégrale, ou alors de le réutiliser pour son roman *Kaputt*.

En comparant les deux versions, on se rend compte de l'ampleur de la censure contestée par Malaparte. Plus que les extraits relatifs aux Juifs, ce sont les aspects politiques et militaires qui étaient jugés inopportuns.

Les passages trop « crus » furent supprimés[30], de même que le bilan impressionnant (bien que provisoire) des morts, largement supérieur aux cinq

24 Nicola Tranfaglia et Bruno Maida (éd.), *Ministri e giornalisti*, *op. cit.*, p. 161.

25 Enzo R. Laforgia, *Malaparte*, *op. cit.*, p. 78. Voir aussi Maurizio Serra, *Malaparte*, *op. cit.*, p. 333 et 347.

26 Les fonds d'archives de Curzio Malaparte sont conservés à la Fondation Bibliothèque de la rue Senato, à Milan. Ils sont en cours de classement sous la direction du docteur Matteo Noja.

27 FBS, Archivio Curzio Malaparte, CM 199/947 ART.C. In *Malaparte*, vol. V, *op. cit.*, p. 679-683 (à comparer avec la p. 701), la sœur de l'écrivain publia une première reconstitution du texte, sans fournir d'explications.

28 On nommait « veline » les instructions données à la presse par le ministère de la Culture populaire, car elles étaient rédigées sur papier pelure.

29 FBS, Archivio Curzio Malaparte, document non classé.

30 Comme la description d'énormes taches de sang encore fraîches et « noires de mouches », à l'endroit où avaient eu lieu les exécutions.

cents avancées par les sources officielles, ne fut pas publié[31]. Surtout, les critiques de Malaparte dénonçant « le manque de prévoyance de certaines autorités roumaines trop bornées », accusées par le journaliste d'avoir sous-évalué le danger de la situation, furent retirées de l'article. Enfin l'idée selon laquelle la « constitution raciale » d'une ville, située à l'arrière du front, en faisait le siège idéal d'une « cinquième colonne soviétique », ne figurait pas dans la version finale.

Malaparte ne se contenta pas de relayer la thèse antisémite officielle, il la renforça en accusant le commandement roumain de manquer de vigilance vis-à-vis du « danger social représenté par l'énorme masse du prolétariat juif », concentrée dans les quartiers les plus pauvres de la ville. Dès lors, on comprend pourquoi la version originale de l'article de Malaparte ne fut jamais publiée. Dans son roman *Kaputt*, il consacra en revanche plusieurs pages devenues tristement célèbres au pogrom de Iaşi, racontant les faits, cette fois, du point de vue des victimes.

Malaparte fut témoin d'un second événement impliquant des Juifs. Au début de l'année 1942, l'écrivain-journaliste, qui entre-temps était retourné en Italie, repartit comme envoyé spécial du *Corriere della Sera* sur le front russe. À Varsovie et à Cracovie, il fut hébergé par les autorités nazies. À plusieurs reprises, il rencontra le gouverneur général Hans Frank et le gouverneur du district de Varsovie, Ludwig Fischer.

Malaparte envoya cinq articles sur la Pologne occupée, sans faire allusion aux Juifs. Ses écrits furent soumis à une double censure : d'abord à Cracovie, par le bureau Presse du gouverneur général ; puis à Rome, par le ministre de la Culture populaire et le bureau Presse de l'ambassade allemande. Pourtant, l'article « Hiver en Pologne », publié dans le *Corriere della Sera* le 17 février 1942, attira à son auteur les remontrances officielles de Frank, qui lui reprochait d'afficher une position trop conciliante à l'égard des Polonais. À la demande du ministre de la Culture populaire, Malaparte présenta ses excuses au gouverneur général[32].

Le journal de Malaparte nous apprend qu'il visita plusieurs ghettos, dont celui de Varsovie le 25 janvier 1942[33]. Le récit qu'il nous livre de la « ville

31 Dans la version originale de l'article, Malaparte indiquait le chiffre de trois mille cinq cents morts ; l'information n'apparaît pas dans le journal. Dans *Kaputt*, il parle en revanche de sept mille victimes.

32 ACS, MCP, Gab., Reports 1922-1945, b. 27, f. 65 « Malaparte Curzio » et ASCdS, série Carteggio personaggi, f. 663c, Malaparte Curzio. Voir aussi : Enzo R. Laforgia, *Malaparte scrittore di guerra*, *op. cit.*, p. 89-92. Erwin Stöckmann n'était pas le chef du bureau Presse du gouverneur général, mais il remplissait de fait cette fonction. Il s'occupa de Malaparte durant son séjour en Pologne.

33 *Malaparte*, *op. cit.*, vol. VI, 1942-1945, p. 232.

interdite[34] » constitue l'un des chapitres les plus célèbres de *Kaputt*[35]. L'écrivain, en uniforme d'officier italien, se serait aventuré à pied dans cette atmosphère spectrale, escorté par un officier nazi. Sur le chemin, il aurait enjambé des cadavres. Il serait entré dans les maisons. Il aurait salué, en français et en polonais, la foule livide et silencieuse qui l'entourait. Il aurait été jusqu'à offrir de l'argent contre une cigarette à une jeune fille qui l'aurait refusé.

Il existe cependant une version différente de cet épisode. Elle nous vient d'une source fiable, mais peu étudiée jusqu'à présent[36] : Alceo Valcini qui fut correspondant de la capitale polonaise pour le *Corriere della Sera* de 1934 à 1940[37]. Il occupa le même poste au sein de l'Agence Stefani, de 1941 à 1943. En 1990, soit un an avant sa mort à Paris en 1991[38], Valcini fit publier (seulement en polonais) un petit recueil de souvenirs de son activité de journaliste en Pologne. Le premier volume s'intitule *Con Malaparte nell ghetto di Varsavia* (Dans le ghetto de Varsovie avec Malaparte), qui est également le titre de l'ouvrage[39].

Lors de son service dans l'ancienne capitale polonaise, Valcini rencontra Malaparte chez l'écrivain. Loin des regards des fonctionnaires nazis, il l'interrogea sur la situation réelle dans le pays, notamment sur la condition des Juifs. Valcini lui rapporta que les nazis avaient grillagé la zone réservée à la population juive, transformée en « véritable prison ».

D'après le recueil de Valcini, Malaparte et lui visitèrent le ghetto en voiture, sous escorte allemande. Ils ne se livrèrent à aucun commentaire, sauf une fois, lorsque la voiture croisa un groupe d'enfants émaciés, qu'un officier

34 L'écrivain utilisa la même expression (« la ville interdite ») dans un reportage consacré à la Pologne occupée, publié le 5 avril 1941 dans le *Saturday Evening Post* (Demaree Bess, « Poland in Chains » (La Pologne enchaînée), *Saturday Evening Post*, 5 avril 1941, p. 12-13, 45, 48, 50), cité par Deborah E. Lipstadt, *Beyond Belief. The American Press and the Coming of the Holocaust 1933-1945* (Au-delà des convictions. La presse américaine et la survenue de la Shoah, 1933-1945), New York, The Free Press, 1986, p. 148.

35 William Hope, « The Narrative Contract Strained. The Problems of Narratorial Neutrality in Malaparte's *Kaputt* » (Le contrat narratif tendu. Les problèmes de neutralité narrative dans *Kaputt* de Malaparte), *The Italianist*, n° 19, n° 1, 1999, p. 178-192.

36 Bien que Malaparte parle de Valcini dans son journal à la date des 25 et 26 janvier 1942, Maurizio Serra n'a pas reconnu le journaliste (Maurizio Serra, *Malaparte*, *op. cit*., p. 366-367).

37 ACS, Agence Stefani, Uffici Liquidazione (1918-1960), b. 102, f. 1523. Valcini envoya de Varsovie deux autres lettres au directeur du *Corriere della Sera*, entre décembre 1939 et janvier 1940, l'informant de la situation dramatique des Juifs dans le pays (voir Glauco Licata, *Storia del Corriere della Sera* (Histoire du *Corriere della Sera*), Milan, Rizzoli, 1976, p. 296, et Pierluigi Allotti, *Giornalisti di regime*, *op. cit*., p. 100-106). D'après l'un de ses articles publiés dans le quotidien milanais le 2 mars 1940 (« Varsavia 1940. Via col vento », p. 3), les Juifs étaient contraints d'enlever les décombres et de porter le brassard distinctif. Repris en partie par la Jewish Telegraphic Agency le 7 mars 1940 (vol. 6, n° 177, p. 7), l'article fut également traduit en polonais et diffusé dans tout Varsovie, comme le raconte plus tard le journaliste (*Il calvario di Varsavia, 1939-1945* (Le calvaire de Varsovie, 1939-1945), Milan, Garzanti, 1945, p. 127).

38 « Morto Valcini, l'inviato che non volle tacere » (Mort de Valcini, l'envoyé qui ne voulait pas se taire), *Corriere della Sera*, 7 mai 1991, p. 10.

39 Alceo Valcini, *Z Malapartem w warszawskim getcie. Z notatek korespondenta*, *przelozyla* Anna Osmólska-Metrak, Varsovie, Panstwowy Instytut Wydawniczy, 1990. Dans son œuvre, Valcini situe la visite du ghetto avec Malaparte en février 1942, contrairement à l'écrivain qui la date du 25 janvier.

allemand désigna avec mépris. Voyant qu'ils étaient sales et endormis, l'écrivain se serait alors laissé aller à murmurer : « Pour toujours ».
Selon Valcini, témoin avec Malaparte de cette visite du ghetto de Varsovie, la description qui nous est donnée de l'écrivain dans *Kaputt* ne correspond en rien à la réalité. Il admet toutefois ce que Maurizio Sera a défini comme « la véracité de sa description "imaginaire"[40] » : « Tout était faux, mais tout était vrai[41]. »
Malaparte fut aussi un informateur secret de l'extermination des Juifs à l'est de l'Europe. Il tenait ses informations de deux sources (au moins). La première était le journal du comte Luca Pietromarchi, une figure clef de la politique étrangère fasciste dans les zones d'occupation italiennes[42]. Le 27 novembre 1942, Pietromarchi écrivait :

> De retour de sa visite de la Pologne et du ghetto de Varsovie, Curzio Malaparte m'a confié que des officiers allemands lui avaient raconté qu'un jour, un nouveau-né avait survécu dans l'un des trains macabres destinés à l'extermination, grâce au mouvement de succion du sein de sa mère, morte durant le trajet, qui avait agi comme une respiration artificielle. C'est avec horreur que les nazis découvrirent, en ouvrant le wagon du carnage, le bébé au milieu des morts[43].

Cette histoire inspira probablement Malaparte qui évoquait, dans *Kaputt*, l'ouverture de wagons plombés d'un train transportant des Juifs déportés de Iași, suivie de la découverte d'un enfant encore vivant au milieu des cadavres[44].
La seconde source est le rapport que Mgr Giuseppe Di Meglio, auditeur à la nonciature de Berlin, adressa le 9 décembre 1942 au secrétaire d'État, à son retour au Vatican :

40 Maurizio Serra, *Malaparte*, *op. cit.*, p. 367. Voir également Giordano Bruno Guerri, *L'arcitaliano*, *op. cit.*, p. 203.
41 Alceo Valcini, *Z Malapartem w warszawskim getcie*, *op. cit.*, p. 17. Valcini démentit que durant la visite, ils aient vu des cadavres gisant sur le bitume.
42 Sur Pietromarchi (1895-1978), voir Luca Pietromarchi, *Pagine inedite dal Diario* (Pages inédites du journal), sous la direction de Paolo Soddu, *Annali della Fondazione Luigi Einaudi*, n° 31, 1997, p. 475-495 ; Davide Rodogno, *Il nuovo ordine mediterraneo. Le politiche di occupazione dell'Italia fascista in Europa (1940-1943)* (Le nouvel ordre méditerranéen : les politiques d'occupation de l'Italie fasciste, 1943-1943), Turin, Bollati Boringhieri, 2003 ; Ruth Nattermann (dir.), *I diari e le agende di Luca Pietromarchi (1938-1940). Politica estera del fascismo e vita quotidiana di un diplomatico romano del '900* (Les journaux et agendas de Luca Pietromarchi (1938-1940). Politique extérieure du fascisme et vie quotidienne d'un diplomate romain du xxe siècle), Rome, Viella, 2009. Sur Malaparte et Pietromarchi, voir entre autres Jonathan Steinberg, *All or Nothing. The Axis and the Holocaust 1941-1943*, Londres et New York, Routledge, 1990, p. 85 et Susan Zuccotti, *Il Vaticano e l'Olocausto in Italia*, *op. cit.*, p. 124.
43 Luca Pietromarchi, *Pagine inedite dal Diario*, *op. cit.*, p. 486.
44 Curzio Malaparte, *Kaputt*, Naples, Casella, 1944, p. 280.

> Il y a quelque temps, un journaliste italien en poste en Roumanie m'a fait part des méthodes brutales employées contre les Juifs dans le pays, surtout à l'instigation des Allemands. Il m'a raconté que dans un train rempli de Juifs, la moindre fissure avait été soigneusement bouchée, pour empêcher l'air de passer. Quand le train arriva à destination, les survivants étaient peu nombreux. Toutes les fissures n'avaient pas été rebouchées correctement, permettant ainsi à certains de respirer un peu d'air. Les nazis ne souhaitaient pas seulement la fin de ces malheureux, mais aussi profiter, avec un goût satanique, de leur mort lente et atroce. D'après ce même journaliste, le plus tragique dans cette action menée contre les Juifs, était le sang-froid avec lequel les autorités responsables obéissaient aux ordres, et l'indifférence des officiers qui assistaient aux exécutions en fumant une cigarette[45].

Comme l'a suggéré Sergio Minerbi[46] et tend à l'attester l'un des passages de *Kaputt*, il est presque certain que « le journaliste italien de retour de Roumanie » dont il était question était Curzio Malaparte.

Lamberti Sorrentino

L'autre journaliste qui avait connaissance des événements passés sous silence à l'époque était Lamberti Sorrentino (1899-1993). Ce dernier travaillait à la fois pour le quotidien *Il Telegrafo* (propriété de la famille du ministre des Affaires étrangères Ciano) et pour l'hebdomadaire illustré *Il Tempo* (fondé et dirigé par Alberto Mondadori), comme correspondant sur le front oriental.
Dans son autobiographie, parue en 1980, Sorrentino admet avoir été

> un correspondant privilégié, car je travaillais pour l'hebdomadaire *Il Tempo* (mes articles, publiés dans les dix-sept éditions des pays occupés, faisaient office de véritables bulletins d'information européens) et pour le quotidien *Il Telegrafo*, organe officiel du comte Ciano (mon amitié avec lui me valut l'estime des Allemands)[47].

---

45 *Actes et documents du Saint-Siège relatifs à la Seconde Guerre mondiale*, vol. 8, Vatican, Libreria Editrice Vaticana, 1974, p. 741.
46 Sergio I. Minerbi, « Pius XII. A Reappraisal », in Carol Rittner et John K. Roth (dir.), *Pope Pius XII and the Holocaust*, Londres et New York, Leicester University Press, 2002, p. 90-91.
47 Lamberti Sorrentino, *Da Bel Ami a Lili Marlene. Quello che il corrispondente di guerra non scrisse* (De Bel Ami à Lili Marlène. Ce que le correspondant de guerre n'écrivait pas), Milan, Bompiani, 1980, p. 8. Le 21 mars 1944,

Le journaliste raconte également que, lors de son bref séjour à Kiev, un général hongrois l'avait informé des massacres perpétrés par les Allemands contre les Juifs dans les alentours de la ville à la fin du mois de septembre 1941. Il aurait même été conduit sur les lieux de la tuerie[48]. Pour avoir fait part, au consulat général d'Odessa, en présence de plusieurs officiers, des « massacres perpétrés par les Allemands contre les Juifs auxquels il avait assisté en Russie[49] », Sorrentino écrit avoir été dénoncé par la Gestapo à la Police politique fasciste, sur l'accusation de « défaitisme au front ».
Suite à son long entretien avec Sorrentino, le 27 mai 1941, de retour de son service sur le front russe, le ministre des Affaires étrangères écrivit sur son journal :

> De retour de Russie, Sorrentino s'est livré à quelques impressions et prévisions. Si les premières ne sont pas bonnes, les secondes sont plutôt inquiétantes. La brutalité des Allemands, poussée jusqu'à l'extrême, ressort de ses propos si fortement, qu'on en vient à douter de leur véracité. Massacres de populations entières, viols de femmes, meurtres d'enfants : tout ceci est à l'ordre du jour[50].

Bien que Ciano ne mentionne pas les Juifs, il est fort probable qu'il était bien question de leur massacre.
Dans ses reportages pour *Il Tempo*, Sorrentino ne fit cependant jamais allusion à la violence antijuive. Il arriva que quelques photographiques prises par le journaliste viennent illustrer ses articles sur le travail obligatoire, comme dans le cas d'un article sur la Lituanie daté d'août 1941, où le journaliste se contentait d'expliquer que les Juifs, exclus de toute activité, étaient soumis à un régime très dur[51], et d'un autre, de mars 1942[52], consacré à la ville de Lviv. Dans les légendes, le journaliste se contentait de décrire brièvement la situation, sauf dans celle accompagnant la photographie des Juifs du ghetto de Kovno [aujourd'hui Kaunas, en Lithuanie] qui laissaient transparaître une veine sarcastique :

Sorrentino fut arrêté par les Allemands à Budapest et déporté à Mauthausen ; il ne revint en Italie qu'en 1945. Voir Pierluigi Allotti, *Giornalisti di regime*, *op. cit*., p. 165 et 194-195.

48 Lamberti Sorrentino, *Da Bel Ami a Lili Marlene*, *op. cit*., p. 201-205 (« Le fosse di Kiev »). Il devait s'agir du massacre de Babi Yar.

49 *Ibid.*, p. 314-317.

50 Galeazzo Ciano, *Diario, 1937-1943*, sous la direction de Renzo De Felice, Milan, Rizzoli, 1980, p. 623 (en français : *Journal, 1939-1943*, Neuchâtel, Éditions de la Braconnière, 1946) ; voir aussi Lamberti Sorrentino, *Sognare a Mauthausen* (Rêver à Mathausen), Milan, Bompiani, 1978, p. VI.

51 L. S. [Lamberti Sorrentino], « Lituania oggi » (La Lituanie aujourd'hui), *Il Tempo*, n° 117, 21-28 août 1941, p. 18-20.

52 Lamberti Sorrentino, « Arrivo a Leopoli » (Arrivée à Leopoli), *Il Tempo*, n° 148, 26 mars-2 avril 1942, p. 17-20.

> Dans le but de les identifier, les Juifs de Kovno, qui étaient plus de trente mille, ont été rapidement recensés et « poinçonnés ». Ces derniers portent une étoile jaune à six branches, l'étoile d'Israël, cousue sur le côté gauche de la poitrine. Sous le régime soviétique, ces derniers faisaient la pluie et le beau temps ; aujourd'hui, ils ne peuvent, sous aucun prétexte, sortir de chez eux après 6 heures du soir jusqu'à 6 heures le lendemain matin. Malgré tout, ils semblent encore assez désinvoltes[53].

Guido Landra

Entre 1941 et 1942, l'anthropologue Guido Landra (qui s'était vu confier en 1938 par Mussolini la lourde tâche de diffuser le Manifeste du racisme italien, ainsi que le poste de directeur du bureau Race au Minculpop) joua un rôle actif dans la propagande raciste et antisémite, en Roumanie et en Croatie, à travers plusieurs conférences et diverses publications dans la presse[54]. Lors d'un bref séjour en Allemagne et dans la Pologne occupée, avant son arrivée en Roumanie, Landra visita le ghetto de Lodz (devenue Litzmannstadt après l'annexion au Reich). La majeure partie de ses écrits fut publiée dans les journaux dirigés par Interlandi[55] : un long reportage, intitulé « Appunti di un razzista » (Notes d'un raciste), fut publié en plusieurs épisodes dans *Il Tevere* ; d'autres articles parurent dans *Il Soldato*, l'édition italienne du journal roumain *Soldatul*, destiné aux troupes[56].

« Nel Ghetto di Litzmannstadt » (Dans le ghetto de Litzmannstadt) fut publié dans *Il Tevere* les 7 et 8 janvier 1941, en troisième page. L'article était illustré

53 L. S. [Lamberti Sorrentino], « Lituania oggi », *art. cit*. C'est nous qui soulignons.

54 Kay Kufeke, « Anthropologie als Legitimationswissenschaft. Zur Verbindung von Rassentheorie und Rassenpolitik in der Biographie des italienischen Eugenikers Guido Landra (1939-1949) » (L'anthropologie comme une science de la légitimation. Vers la connexion de la théorie de la race et de la politique raciale dans la vie de l'eugéniste italien Guido Landra, 1939-1949), in *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, n° 82, 2002, p. 552-589 (en particulier, p. 563) ; Francesco Cassata, *La Difesa della razza : politica, ideologia e immagine del razzismo fascista* (*La Difesa della razza* : politique, idéologie et images du racisme fasciste), Turin, Einaudi, 2008, p. 180-182 ; Tommaso Dell'Era, « Destino degli scienziati razzisti nel dopoguerra » (Destin des scientifiques racialistes dans l'après-guerre), in Marcello Flores *et alii* (dir.), *Storia della Shoah in Italia. Vicende, memorie, rappresentazioni* (Histoire de la Shoah en Italie. Histoires, mémoires, représentations), Turin, Utet, 2010, vol. 2, p. 241 et 245.

55 Telesio Interlandi (1894-1965), intellectuel très tôt engagé dans l'idéologie fasciste, notamment dans sa propagation dans le domaine culturel, dirigeait des titres de presse tels que *Il Tevere* et, à partir de 1938, *La Difesa della Razza*.

56 Guido Landra, « Giudaismo e bolscevismo » (Judaïsme et bolchevisme), *Il Soldato*, n° 3, s. d. [août 1941] (ACS, MCP, Gab, b. 135, f. Pavelic Ante), cité par Thomas Schlemmer, *Invasori, non vittime*, *op. cit*., p. 71-72. Landra fit publier une partie de ses articles dans le livre *Il problema della razza in Romania* (Le problème de la race en Roumanie) (Bucarest, Istituto italo-romeno di studi demografici e razziali, 1942).

de quatre photographies représentant des scènes de la rue : des passants avec le brassard blanc ; un groupe de Juifs derrière une muraille ; un vieux vendeur attendant des clients. Comme il l'expliquait dans l'*incipit* de l'article, Landra était arrivé en ville

> en compagnie de quelques racistes allemands, désireux, tout comme moi, d'étudier l'organisation de la vie des Juifs dans les territoires occupés. Le chef du Bureau politique racial du Parti national-socialiste, Walter Cross, a donné plusieurs dispositions pour faciliter cette étude.

Selon une autre source, le ghetto de Lodz était devenu une lugubre « attraction touristique »[57]. Landra le visita en voiture, sous escorte armée. L'envoyé spécial italien décrit très précisément la structure du ghetto et les conditions de vie des Juifs : l'entrée surveillée par la police ; les clôtures protégées par du fil barbelé ; les fenêtres murées ; les pancartes avec l'inscription d'interdiction d'accès pour les Polonais et les Allemands ; les passerelles en bois pour traverser les rues ; l'étoile à six branches cousue sur les vêtements ; le travail forcé dans les usines de couture militaires ; le surpeuplement, la désolation et la saleté des rues et des habitations ; « l'odeur nauséabonde » provenant de la cuisine communautaire. Landra rencontra le « chef du ghetto », Chaim Rumkowski. Au terme de sa visite, il concluait que les ghettos nazis constituaient « pour le moment, l'unique solution dans les villes où la population juive était très importante ». Il ajoutait : « L'expérience allemande peut s'avérer utile pour le reste de l'Europe ». Il ne s'agissait pas cependant « de la Solution définitive du problème juif » ; celle-ci n'adviendrait qu'une fois la guerre terminée, après « l'expulsion totale de tous les Juifs d'Europe ».
Un autre article de Landra fut publié dans *Il Tevere* à la fin du mois d'août. Il y était question de la présence excessive des Juifs en Bessarabie et en Bucovine[58], deux régions récemment occupées par la Roumanie. Les chiffres avancés par Landra étaient tirés du journal antisémite *Porunca Vremiin*,

57 Voir Christopher R. Browning, avec la contribution de Jürgen Matthäus, *The Origins of the Final Solution. The Evolution of Nazi Jewish Policy, September 1939-March 1942* (Les origines de la Solution finale. L'évolution de la politique nazie à l'égard des Juifs, septembre 1939-Mars 1942), Lincoln, University of Nebraska Press/Jérusalem, Yad Vashem, 2004, p. 115 ; Dan Michman, *The Emergence of Jewish Ghettos During the Holocaust* (L'émergence des ghettos juifs durant l'Holocauste), traduit par Lenn J. Schramm, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 2011, p. 82.

58 Guido Landra, « Gli ebrei della Bessarabia e della Bucovina » (Les Juifs de Bessarabie et de Bucovine), *Il Tevere*, 21-22 août 1941, p. 3. Voir aussi « Statistiche sui Giudei in Romania » (Statistiques sur les Juifs en Roumanie), *La Difesa della razza*, vol. IV, n° 18, 20 juillet 1941, p. 10-12.

qui bénéficia, avec d'autres titres roumains, de plusieurs financements du gouvernement fasciste italien entre 1940 et 1941[59]. Face à la situation, Landra espérait que le gouvernement roumain dirigé par Antonescu trouve une solution « radicale » et « définitive » au « problème juif », comme il le fit à Iași. Quelques jours plus tard[60], Landra répétait qu'« il n'existe qu'une solution pour résoudre le problème juif [en Roumanie] : l'élimination totale des Juifs ». On retrouve la même idée dans un autre de ses articles, paru en août 1942 et dédié à la Croatie dirigée par les Ustascia[61].

Guido Puccio et Giorgio Pini

À la fin juillet de l'année 1941, quatre journalistes italiens furent envoyés par le ministère de la Propagande du Reich visiter le front oriental[62]. Il s'agissait de Giorgio Pini, rédacteur en chef du *Popolo d'Italia* ; du général Carlo Fettarappa Sandri, expert en questions militaires, qui travaillait, lui aussi, pour le journal de Mussolini ; du directeur de la *Gazzetta del Popolo*, Eugenio Bertuetti ; et du chef du service à l'étranger et envoyé spécial de *La Tribuna*, Guido Puccio. Le 2 août, le *Völkischer Beobachter*, l'organe officiel du parti nazi, publiait une photographie des « principaux journalistes italiens » en entretien avec Goebbels à Berlin. Les journalistes prirent ensuite l'avion pour Varsovie. Tous quatre visitèrent le ghetto de l'ancienne capitale polonaise. Si Bertuetti ne le mentionna pas dans *La Gazzetta del Popolo*, quatre petits entrefilets de Giorgio Pini furent publiés entre les 17 et 24 août. Dans un court paragraphe paru dans le second article, il résumait la visite du ghetto. Les Juifs y étaient comparés à un « fourmillement répugnant », une « moisissure de l'humanité », avides de profit et indifférents au sort de leurs coreligionnaires, dont les cadavres étaient abandonnés sur le bitume. Selon Pini, la guerre était pour eux une « nouvelle punition biblique ». Dans le troisième volet de son reportage[63], il était de nouveau question des Juifs. À propos d'une colonne de prisonniers russes, il écrivit : « Spectacle d'une race inférieure mais qui ne se baisse pas pour autant au niveau de la dégradation extrême

59 Sur les subventions accordées aux journaux roumains, voir ACS, MCP, Gab., Reports 1922-1945, b. 6, Report 63, f. « Rumanian newspapersmen and newspapers financied by the Italian government ». Concernant le *Porunca Vremii*, le journal reçut au moins deux financements de 200 000 lei chacun, versés respectivement en septembre 1940 et novembre 1941.

60 Guido Landra, « Giudaismo e comunismo contro la Romania » (Judaïsme et communisme contre la Roumanie), *Il Tevere*, 25-26 août 1941, p. 3.

61 Du même auteur, « Giudei nella ex-Jugoslavia » (Les Juifs dans l'ex-Yougoslavie), *La Difesa della razza*, vol. V, n° 20, 20 août 1942, p. 16-17.

62 Sur la chronologie du voyage, voir Pini, *Ragazzo del '99*, *op. cit.*, p. 126-139.

63 Du même auteur, « Volo in Russia. III » (Vol en Russie. II), *Popolo d'Italia*, 21 août 1941, p. 3.

du ghetto de Varsovie. Mais nous préférons ceux-ci, car eux au moins, ce sont des soldats, très jeunes pour la plupart, qui ont combattu. » Et sur les Juifs de Vilnius : « Que des misérables marqués par un signe distinctif et utilisés pour effectuer de durs travaux, marchant en file indienne dans les rues, sans pouvoir utiliser les trottoirs[64]. »

Contrairement à ses confrères, Puccio[65] publia, en conclusion d'une longue série de neuf correspondances, un article sur les Juifs de la région. Sans doute avait-il attendu la sortie de l'article de Pini pour faire paraître le sien dans *La Tribuna*, le 11 septembre 1941[66]. Publié en troisième page, l'article de Puccio était accompagné de deux photographies : l'une représentait *Une ruelle du ghetto de Cracovie*, l'autre des *Types de Juifs polonais avec les barbes mosaïques, le caftan et le chapeau rond à la visière courte*[67]. Cet article fut par la suite cité en 1943 (mais sans titre et date précise de publication) dans le Livre noir des Juifs de Pologne[68], afin de témoigner de la condition tragique des Juifs de la capitale polonaise sous occupation allemande.
Bien que l'essentiel de la visite du ghetto fût organisé en voiture, les nazis autorisèrent les journalistes italiens à descendre à pied. Sur un ton méprisant, Puccio décrivait minutieusement les conditions de vie déplorables de la population juive. La virulence des propos tenus par l'envoyé spécial de *La Tribuna* était comparable aux articles des racistes les plus militants, à l'instar de Landra. Le journaliste italien (présenté comme un « apologiste des nazis » dans le *Black Book*) évoquait une « fourmilière humaine », sale et infecte[69]. Un officier allemand qui les accompagnait leur raconta que la nuit, des

64 Giorgio Pini, « Volo in Russia. II » (Vol en Russie. II), *Popolo d'Italia*, 19 août 1941, p. 3.
65 Guido Puccio (1894-1980), diplômé en langue et littérature anglaise, travailla pour différents journaux, italiens et étrangers ; il collabora notamment à *La Vita Italiana* de Giovanni Preziosi. Auteur de plusieurs livres, il publia *Lotta fra due mondi* en 1942. La préface était signée par le ministre de la Culture populaire, Pavolini. Un court chapitre était intitulé « Odi e calcoli di Giuda » (Haines et calculs de Judas). Sur Puccio, voir *Viaggio nella memoria di un giornalista. Dal boia d'Inghilterra ai misteri di Hong Kong* (Voyage dans la mémoire d'un journaliste. De l'Angleterre de misère aux mystères de Hong Kong), Rome, La Cultura, 1974, et *Una lezione di vita* (Une leçon de vie), préface d'Italo Carlo Sesti, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2003, p. 13-25.
66 Le 21 août, Puccio écrivait à Pini : « Je suis en train de te lire avec beaucoup d'intérêt et [de] nostalgie. Toi tu concentres et moi je détaille trop » (ACS, Fondo Giorgio Pini, b. 27, f. 108, 1941 juillet-août).
67 Guido Puccio, « Uno stato nel quartiere d'una città. Presentazione degli 800 mila giudei del ghetto di Varsavia » (Un État dans le quartier d'une ville. Présentation des huit cent mille Juifs du ghetto de Varsovie), *La Tribuna*, 11 septembre 1941, p. 3.
68 Jacob Apenszlak *et alii* (dir.), *The Black Book of Polish Jewry. An Account of the Martyrdom of Polish Jewry Under the Nazi Occupation*, New York, Roy Publishers, 1943, p. 51-52 ; en français *Le Livre noir des Juifs de Pologne*, traduit de l'anglais par Claire Darmon, Paris, Calmann-Levy/Mémorial de la Shoah, 2013 ; repris par Gustavo Corni, *I ghetti di Hitler. Voci da una società sotto assedio 1939-1944* (Les ghettos de Hitler. Voix d'une société assiégée, 1939-1944), Bologne, Il Mulino, 2001, p. 239-240, et David Bankier, « Signaling the Final Solution to the German People », in David Bankier et Israel Gutman (dir.), *Nazi Europe and the Final Solution* (L'Europe nazie et la Solution finale), Jérusalem, Yad Vashem / New York-Oxford, Berghahn Books, 2009, p. 26.
69 Dans un article consacré à la Roumanie, toujours publié dans *La Tribuna* le 14 novembre 1940 (« La nuova Romania di Codreanu » –La nouvelle Roumanie de Codreanu), Puccio avait parlé des Juifs en ces termes : «Comme une lèpre, cette vermine avait recouvert tout le corps de la nation, l'infectant, l'affaiblissant, la rendant esclave d'une bande d'aventuriers internationaux».

adolescents creusaient des trous sous les fils barbelés pour sortir du ghetto à la recherche de nourriture. Dans son article, le journaliste les comparait à des rats (terme péjoratif par rapport aux « souris » utilisé par Malaparte dans *Kaputt*, lequel attribuait par ailleurs l'expression au gouverneur Frank)[70].
Dans le paragraphe intitulé « Miseria che non commuove » (Misère qui n'émeut pas), Puccio écrivait :

> quel étrange phénomène que ni moi, ni les autres, n'ayons été touchés par un tel spectacle de désolation. Ce qui aurait dû nous transpercer l'âme nous a en revanche laissés indifférents. Nos cœurs sont-ils soudainement devenus de pierre ? Non, le fil de la solidarité humaine a été rompu dans l'autre camp, qui ne nourrit que haine et hostilité.

Et pourtant, la situation était bien pire encore. La description la plus réaliste de cette visite n'a pas été publiée à l'époque, mais elle existe. Elle a été écrite par Pini, le rédacteur en chef de Mussolini. Elle figure dans son livre de Mémoires inédites, rédigées à partir de ses notes, sortit plusieurs années après la guerre :

> Mais le pire fut quand, une fois descendus de voiture, nous avons continué à pied et commencé à remarquer qu'au milieu des gens qui marchaient, gisaient des corps rigides laissés sur le trottoir, à l'endroit même où avait pris fin leur existence à cause de la faim ou du typhus. Personne ne semblait remarquer ces corps inertes. Un service de ramassage des cadavres devait cependant exister, car nos guides nous avaient conduits dans un grand hangar, transformé en chambre mortuaire. Là, nous vîmes étendus sur des bancs de ciment, des dizaines et des dizaines de corps à demi-nus, veillés par leur famille en deuil. C'est le spectacle le plus terrifiant qu'il m'ait été donné de voir, pire encore que les carnages de sang des champs de bataille. Un spectacle absurde qui nous a choqués. À plusieurs reprises, Fettarappa me fit part de sa répulsion et de sa pitié, que je partageais.

70 Cesare Rivelli, « Rinasce la vita a Kiev. Le vetture dei morti portano a spasso i vivi » (La vie renaît à Kiev. Les voitures des morts emportent les vivants), *Il Resto del Carlino*, 3 octobre 1941, p. 3) compara également les Juifs du ghetto de Cracovie à des rats de gouttière : « Cela ressemblait à de la vermine, ou bien un égout avec de gros ras en lévite à l'intérieur qui allaient et venaient, apparemment sans but, se lissant la barbe longue jusqu'au menton». En 1943, Rivelli fut le speaker de Radio Monaco ; durant la République sociale italienne, il fut nommé directeur de l'EIAR (voir Gianni Isola, « Il microfono conteso. La guerra delle onde nella lotta di liberazione nazionale (1943-1945) » (Le microphone disputé. La guerre des ondes dans la lutte de libération nationale, 1943-1945), *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, t. 108, n. 1 (1996), pp. 83-124).

> Ces corps morts livides, que les croques morts se hâtaient de jeter dans les fausses communes, offraient une scène piranésienne d'un abattoir bovin de chairs livides. De l'immense chambre mortuaire, émanait une forte odeur douceâtre. Nous sortîmes au plus vite, en se hâtant vers les voitures, dans un tel silence de dégoût que nos accompagnateurs n'osèrent nous demander nos impressions sur le ghetto et ses aspects lugubres[71].

Dans le volume autobiographique *Viaggio nella memoria di un giornalista* (Voyage dans la mémoire d'un journaliste), paru en 1974, Puccio publia de nouveau son article sur le ghetto de Varsovie, dans un chapitre sur les correspondances du front oriental – qui ne faisait pas mention de l'invitation de Goebbels aux journalistes italiens[72]. Dans la préface de son livre, le célèbre journaliste Enzo Biagi écrivait sans ironie : « Pour moi, cela a été comme feuilleter un album d'images qui appartiennent à tous[73]. » En 1975, le volume obtient le prix de la Culture de la présidence du Conseil des ministres[74].
Dans la nouvelle version de 1974, Puccio retira plusieurs passages sarcastiques à l'encontre des Juifs. Il avait écrit notamment à l'époque que les Juifs, enfermés dans les ghettos, ne pouvaient plus exploiter les chrétiens. Désormais, « ils étaient contraints de profiter les uns des autres, de se ruiner entre eux, comme s'il s'agissait d'une punition du ciel ». Il modifia également le champ lexical. Par exemple, il substitua le mot « giudei » par « ebrei »[75]. De même, il transforma « camerati allemands » en « soldats allemands »). Enfin, il supprima plusieurs expressions dénigrantes et retoucha les titres des paragraphes. Ainsi par exemple, *Miseria che non commuove* (Misère qui n'émeut pas), devint *Miseria nera* (Misère noire). De même, *Il fondo della razza* (La source de la race) fut transformé en *Zelo sprecato* (Zèle gaspillé). Malgré toutes ces modifications, le texte conservait une tonalité fortement antijuive. Dans son œuvre de 1974, Puccio se livrait à des considérations ambiguës et contradictoires dans le but de se justifier. Ainsi il n'hésitait pas à reprendre le stéréotype antisémite des *Ostjuden*, tout en affichant dans le même temps, une forme de reconnaissance aux Juifs d'Israël :

71 Giorgio Pini, *Ragazzo del '99,op.* cit., p. 132-133.
72 Guido Puccio, *Viaggio nella memoria di un giornalista*, *op. cit*., p. 316-323.
73 Enzo Biagi, « Prefazione », p. XIX.
74 Cette information figure sur les exemplaires que nous avons consultés. Sur proposition du ministre de l'Éducation nationale, Puccio reçut en 1971 du président de la République italienne le diplôme et la médaille d'or du mérite de l'école, de la culture et des arts ; la communication du recteur de l'université La Sapienza de Rome est reproduite dans le livre de Guido Puccio, *Una lezione di vita*, *op. cit*.
75 Les termes *giudei* et *ebrei* signifient tous deux « juif », mais le premier est beaucoup plus péjoratif que le second.

Il faut bien insister ici sur le fait que les Juifs polonais constituaient, tenant compte des circonstances de l'époque, un cas particulier, voire unique. Dans un climat différent, les Juifs d'Israël ont révélé, encore aujourd'hui, la nature véritable des Juifs, lorsque les éléments historiques négatifs qui les ont injustement oppressés pendant des siècles, ont disparu. La correspondance publiée ici, se veut avoir une « simple » valeur documentaire, sur un événement historique douloureux[76].

Felice Bellotti

Intéressons-nous maintenant à un article publié en troisième page de *La Stampa*, le 16 février 1941. Intitulé « Gli ebrei di Polonia imparano a lavorare » (Les Juifs polonais apprennent à travailler), il est signé Felice Bellotti, envoyé sur le front oriental par le quotidien turinois. Il adhéra par la suite à la RSI et fut membre de la légion SS italienne[77].
L'article annonçait l'institution, dans plusieurs localités de la Pologne occupée, de « villages expérimentaux ». Les Juifs y auraient été assignés au travail agricole, placés sous contrôle allemand. Le premier, écrivait Bellotti, était Reichshof (Rzeszow), situé à l'est de Cracovie. L'intérêt de cet article repose moins sur les informations relayées par la propagande allemande[78] que sur les allusions aux nouvelles transmises par la presse des pays démocratiques (une source à laquelle le lecteur italien moyen n'avait pas accès[79]), concernant le destin tragique des Juifs dans les territoires du Reich.

76 Guido Puccio, *Viaggio nella memoria di un giornalista*, *op. cit.*, p. 316.

77 Sur Bellotti (1909-1980), voir Gennaro Vaccaro (dir.), *Panorama biografico degli italiani d'oggi* (Panorama biographique des Italiens d'aujourd'hui), Rome, Curcio, 1956, vol. I, p. 360 ; la nécrologie publiée dans *La Stampa*, 25 juin 1980, p. 5 ; Renata Broggini, *Passaggio in Svizzera. L'anno nascosto di Indro Montanelli* (Le passage en Suisse. L'année cachée d'Indro Montanelli), Milan, Feltrinelli, 2007, p. 105-109 et 216 ; Christopher Hale, *I carnefici stranieri di Hitler. L'Europa complice delle SS* (Les exécuteurs étrangers de Hitler. L'Europe complice des SS), Milan, Garzanti, 2012, p. 474-476 (édition originale : *Hitler's Foreign Executioners : Europe's dirty secrets*, Stroud (Gloucestershire), The History Press, 2011).

78 L'information relative aux « villages expérimentaux pour Juifs » fut également reprise dans le bulletin du 7 décembre 1941 de la Jewish Telegraphic Agency (« Nazis Find Polish Jews Good Land Workers; Praise Their Adaptability to Agriculture » (Les nazis trouvent que les Juifs sont de bons paysans ; ils apprécient leur adaptabilité à l'agriculture), *JTA Daily News Bulletin*, vol. VIII, n° 296, p. 3), ainsi que dans la presse de la France de Vichy (voir Jacques Adler, *The Jews of Paris and the Final Solution. Communal Response and Internal Conflicts, 1940-1944* (Les Juifs de Paris et la Solution finale. Réponse communautaire et conflits internes, 1940-1944), Oxford et New York, Oxford University Press, 1987, p. 127). Alors que le numéro du 28 novembre 1941 du journal *Le Temps* n'y consacra qu'un bref entrefilet en troisième page (« Un village expérimental juif »), la question fut plus longuement traitée dans l'article de Bellotti publié dans *La Stampa*.

79 D'après Filippo Focardi, « le premier service radiophonique significatif » de la BBC pour l'Italie, relatif aux massacres perpétrés par les nazis contre les Juifs polonais remonte au 8 juillet 1942 (« La percezione della Shoah in Italia nell'immediato dopoguerra : 1945-1947 » (La perception de la Shoah en Italie dans l'immédiat après-guerre, 1945-197), in *Storia della Shoah in Italia*, *op. cit.*, p. 10-35).

> Certains raconteront des histoires – aussi horribles que fausses – comme celles publiées ces dernières années – sur les massacres en public de Juifs prisonniers dans des synagogues en flamme, les stérilisations sanguinaires, les maladies terribles injectées dans le sang des fils d'Israël. Rien de tout ceci n'est vrai. Si de rares cas – jamais démontrés historiquement – ont pu exister, ils ne justifient en rien tous ces mensonges. L'important à retenir aujourd'hui, ce sont les nouvelles mesures adoptées en Allemagne et dans les territoires occupés. À Berlin – comme dans d'autres villes allemandes – la *Staatspolizei* (la police d'État) doit accomplir un travail gigantesque : cataloguer toutes les familles juives et s'occuper de leur transfert dans des zones définies. Les agents de ce corps de police spécialisé se présentent au domicile des familles juives, qui sont informées de la date et de l'heure de leur départ. Partir pour où ? […]. Ils partaient tous pour l'Est, autrement dit le Gouvernement général de Pologne. Cette destination n'est pas un mystère. L'ennemi (il ne faut pas oublier que les Juifs contrôlent les organes les plus notables de la propagande anglo-américaine) s'est empressé d'inventer les histoires habituelles. Il a d'abord fait savoir au monde entier, que le gouvernement allemand envoyait les Juifs travailler dans des zones bombardées par les Anglais. Ensuite, quand il a su que les personnes âgées, les femmes et les enfants partaient de Berlin avec les hommes valides, il en a conclu que les nazis les égorgeaient au milieu de la nuit dans les campagnes environnantes.

Bien que l'intention du journaliste fût de démentir la propagande ennemie, il évoquait dans le même temps le transfert des Juifs à l'Est, laissant ainsi filtrer les nouvelles sur les déportations et les massacres.

Renzo Segàla et le témoignage d'Ernesta Bittanti-Battisti

À la veille de la sortie de l'éditorial (cité plus haut) de Goebbels sur le « problème juif » (« Die Juden sind Schuld ! ») dans le journal allemand *Das Reich*, le 16 novembre 1941, le *Corriere della Sera* publia un article de Renzo Segàla, alors correspondant à Berlin[80].

80 Renzo Segàla, « La Germania in difesa della propria unità etnica e spirituale », *Il Corriere della Sera*, 15 novembre 1941, p. 5. Sur Segàla (1906-1961), correspondant à Berlin du *Corriere della Sera* de 1940 à 1943, voir *Chi è ? Dizionario biografico degli italiani d'oggi*, 6e édition, Rome, Scarano, 1957, p. 344 ; « Il giornalista Renzo Segàla si è spento improvvisamente a Roma », *Il Corriere della Sera*, 23 août 1961, p. 2.

Dans son article, le journaliste anticipait la violence des propos de Goebbels. À la différence du *New York Times*[81] et de son confrère Enrico Massa, journaliste au *Popolo d'Italia*[82], il ne reprit pas le « décalogue » antisémite du ministre. Il insista en revanche sur les mesures antijuives adoptées jusqu'à présent dans le Reich et les territoires orientaux occupés – parmi lesquelles, l'institution des ghettos et le port obligatoire d'un signe distinctif. C'est seulement dans le dernier paragraphe qu'il résume l'éditorial de Goebbels qui affirmait, entre autres, que la fin de la guerre ne « sera pas le triomphe du judaïsme, mais sa destruction en Europe ».
Dans son journal daté du 18 novembre, Ernesta Bittanti-Battisti, veuve de l'irrédentiste Cesare Battisti, originaire du Trentin, mais aussi écrivain et fasciste militante, avertissait :

> Il y a quelques jours, le *Corriere* a publié un article de Renzo Segàla nous informant de l'institution des ghettos en Tchécoslovaquie et, de manière générale, dans les Balkans : on y parle d'une mesure, que j'avais oubliée, qui oblige les Juifs allemands à porter un signe distinctif, étant impossible, pour des raisons logistiques, de tous les parquer dans un ghetto. Pour reprendre les termes de Goebbels, l'article se veut seulement historique et informatif. *Mais ce dernier [Segàla] n'a-t-il donc pas eu le courage de briser sa plume avant de descendre aussi bas ? L'article est certainement un avant-goût de ce qui pourrait advenir en Italie. Attention !*[83]

La crainte de l'écrivain de voire une telle mesure adoptée aussi en Italie était par ailleurs alimentée par la vive campagne de presse orchestrée début octobre 1941, face aux événements de l'Europe de l'Est, dans la revue la *Difesa della Razza*.

Les images

Dès la sortie de la revue *Difesa della razza* à l'été 1938, les images jouèrent un rôle très important[84]. Lors de la campagne d'octobre 1941, le directeur Telesio Interlandi fit paraître plusieurs photographies de Juifs polonais, allemands ou

81 « Goebbels Spurs Abuse for Jews », *The New York Times*, 14 novembre 1941, p. 11.
82 « "Finirla con gli Ebrei !" Un articolo di Goebbels sul problema giudaico », *Il Popolo d'Italia*, 15 novembre 1941, p. 2.
83 Ernesta Bittanti-Battisti, *Israel-Antisrael (Diario, 1938-1943)*, essai historique d'Antonino Radice, 2e édition, Calliano (TN), Manfrini, 1986, p. 101.
84 Par exemple, dans le numéro du 20 juillet 1940 (p. 8), la légende accompagnant la photographie d'un Juif de Lublin, invitait les lecteurs à « noter le brassard blanc imposé par les autorités allemandes ».

croates, portant différents signes distinctifs : brassard blanc avec l'étoile de David, étoile à six branches avec l'initiale du mot « Juif »[85].

Une lettre d'Interlandi adressée au chef du cabinet de la Culture populaire, Celso Luciano, confirme que le matériel iconographique d'Europe de l'Est, publié dans la revue et les autres organes de la presse italienne, provenait de fonds nazis. En prévision de la sortie en juin 1942, d'un numéro spécial consacré au travail obligatoire, Interlandi demanda l'autorisation d'envoyer un photographe pour « récolter directement la documentation », « évitant ainsi, de temps en temps, l'humiliante nécessité de recourir constamment aux fonds allemands, pour illustrer la documentation relative à la lutte antisémite conduite par la Nouvelle Europe ». Mussolini donna son accord[86].

Étudions maintenant quelques-unes des images qui jouèrent un rôle dans l'information dédiée à l'Europe de l'Est[87].

Nous avons déjà évoqué les photographies illustrant les articles de Landra, Puccio et Sorrentino. Passons maintenant à celles publiées dans *La Stampa* et la *Difesa della razza* entre 1940 et 1942. Comme pour les articles, les photographies mettaient en lumière la déformation propagandiste de la presse fasciste, notamment à travers l'utilisation récurrente de stéréotypes antisémites relatifs aux *Ostjuden*. Cependant, elles permettent dans le même temps de comprendre quelles étaient les informations que la propagande « laissait échapper ».

Dans le cadre des images, il faut cependant aussi rappeler une vignette de l'illustrateur Giuseppe Russo (signée Girus), intitulée « Fra ebrei di Polonia » (Parmi les Juifs de Pologne)[88], publiée dans le journal satyrique *Il Travaso delle idee*[89] le 10 septembre 1939, soit quelques jours après l'invasion allemande de la Pologne. Un couple de Juifs (mari et femme avec de gros nez et des cheveux crépus) y est représenté se préparant pour la nuit. On y voit l'homme retirer la chemise, découvrant son corps flasque, sale et bancal. La pièce est crasseuse, en désordre et exiguë ; sur un mur, l'étoile de David, sur le portemanteau, le pardessus noir porté par

85 « Senza maschera » (Sans masque), *La Difesa della razza*, a. IV, n. 23, 5 octobre 1941, p. 16-17.

86 ACS, MCP, Gab., II versamento, b. 7, f. Telesio Interlandi (voir également Francesco Cassata, *La Difesa della razza*, *op. cit*., p. 361-362).

87 Sur le matériel iconographique raciste et antisémite de la presse fasciste, voir Centro Furio Jesi (dir.), *La menzogna della razza. Documenti e immagini del razzismo e dell'antisemitismo fascista* (Le mensonge de la race. Documents et images du racisme et de l'antisémitisme fasciste), catalogue de l'exposition de Bologne, 27 octobre-10 décembre 1994, Bologne, Grafis, 1994 ; Marie-Anne Matard-Bonucci, « L'image, figure majeure du discours antisémite », *Vingtième siècle*, n° 72, octobre-décembre 2001, p. 27-39 et, du même auteur, *L'Italie fasciste et la persécution des juifs*, *op. cit*., p. 234-258, 386-389 ; Francesco Cassata, *La Difesa della razza*, *op. cit*., p. 341-375.

88 Centro Furio Jesi (dir.), *La menzogna della razza*, *op. cit*., p. 151, fig. 6.

89 Sur les caricatures antisémites du quotidien satirique romain, voir Marie-Anne Matard-Bonucci, *L'Italie fasciste et la persécution des juifs*, *op. cit*., p. 236-241.

les Juifs d'Europe de l'Est et un châle. La légende dit : « ELLE — Au moins, avec un peu de gaz asphyxiant, je sentirai une autre odeur ! ».
Commençons par des photographies publiées dans *La Stampa* entre décembre 1940 et septembre 1941. Le premier exemple, une séquence de quatre tirages, fut publié en troisième page à la veille de Noël, le 24 décembre 1940, sous le titre « Accaparratori ebrei » (Accapareurs juifs). On y voit des Juifs de Lublin arrêtés par les autorités allemandes pour avoir caché des vivres dans une cave, en violation à la loi sur le rationnement alimentaire. D'après le journal, un coreligionnaire les avait dénoncés, sans doute « contre compensation ». L'objectif était de démontrer que les Juifs, qui vivaient dans des caves sales et malsaines, étaient des accapareurs illicites et avides qui n'hésitaient pas à trahir leurs propres coreligionnaires. Par un tel procédé, l'intention était de justifier la répression à leur égard. Rien d'autre. Les photographies proviennent de sources allemandes[90].
Deux jours plus tard, le 26 décembre 1940, *La Stampa* publiait dans la rubrique « Dernière nouvelles » la photographie d'« une rue du ghetto de Lublin » ; la légende disait : « Brassards jaunes et vêtements sales se pressent autour des marchandises exposées par terre ». De nouveau, on montrait la saleté et un commerce permanent.
Le 6 janvier 1941, le quotidien turinois publia une autre image d'un Juif de Lublin : l'homme, qui avait un brassard, portait sur les épaules une hampe avec deux seaux d'eau accrochés. Le commentaire disait : « En absence de canalisations dans le ghetto de Lublin, l'eau potable est distribuée par ce système hygiénique ». Aucune autre explication. Dans ce cas également, la photographie provient de fonds allemands[91].
Le 7 septembre 1941, *La Stampa* publia aussi, bien en évidence dans la rubrique des « Dernières nouvelles », une photographie illustrant le travail obligatoire. La légende disait : « Dans un entrepôt de matériel militaire des zones russes occupées, les Juifs sont chargés de s'occuper du butin tombé entre les mains des troupes allemandes ». L'image montrait un groupe de Juifs, portant de grosses étoiles jaunes sur leurs vêtements, tentant de sortir des fusils d'une baraque. Cette photographie venait également de fonds allemands ; elle fut prise durant l'été 1941 par le photographe du service de propagande, Albert Cusian[92], à Mogilev précisément, dans la Biélorussie

90 Bundesarchiv, Coblenza. Bild 183-H27929, 183-H28458, 183-H27927, 183-H27926. Consultable à l'adresse suivante : http://www.bild.bundesarchiv.de.
91 Bundesarchiv, Coblenza. Bild 183-Z0727-501.
92 Bundesarchiv, Coblenza. Bild 183-1991-0206-503.

occupée[93], où la majorité des Juifs fut exterminée entre août et octobre 1941. Passons maintenant à quelques photographies prises en 1941, mais qui ne parurent dans la *Difesa della razza* que le 5 mai et le 20 juin 1942. La revue d'Interlandi publia un grand nombre d'images des ghettos polonais, très souvent avec de grossières erreurs. L'objectif était double[94] : montrer aux lecteurs l'état lamentable dans lequel vivaient les Juifs orientaux, eux seuls responsables de leur sort, tout en invitant les autorités italiennes à durcir les mesures ségrégationnistes. Entre mai et juin 1942, la revue franchit une étape supplémentaire : non seulement elle considérait comme « naturelle » la séparation marquée par le ghetto (murs du périmètre, porte d'accès) dans une ville comme Cracovie, mais elle publia également des photographies des camps de concentration, en France et dans les Balkans. Bien entendu, on ne montrait aucune image d'atrocité ; les sujets étaient des hommes qui attendaient d'être transférés ou de se voir confier des travaux manuels. De cette manière, le lecteur italien « pourra se familiariser » avec des stades plus avancés de la persécution antijuive.
Dans le numéro du 5 mai 1942, la revue reproduisit une photographie montrant un groupe d'ouvriers occupés à la construction d'un mur de béton dans un ghetto en Pologne. Il s'agissait très probablement de Cracovie. La légende disait :

> On construit le mur qui séparera le ghetto d'une ville de la Pologne des autres quartiers. Bien que la séparation matérielle ne constitue pas encore la solution totale du problème juif, elle est toutefois la « première mesure » qui doit être adoptée pour la sauvegarde de la race aryenne[95].

La ségrégation physique des Juifs était donc ici présentée comme une mesure non définitive, mais nécessaire pour la « sauvegarde de la race aryenne ». La Pologne offrait ainsi l'exemple d'une mesure à adopter dans les autres pays. Dans ce cas aussi, la photographie, prise en mai 1941, était d'origine allemande[96].

---

93 Geoffrey P. Megargee (dir.), *The United States Holocaust Memorial Museum Encyclopedia of Camps and Ghettos, 1933-1945* (Encyclopédie des camps et ghettos de USHMM, 1933-1945), vol. 2 : Martin Dean (éd.), *Ghettos in German-Occupied Eastern Europe* (Les ghettos dans l'Europe de l'Est occupée par l'Allemagne), Bloomington, Indiana University Press, en association avec l'United States Holocaust Memorial Museum, 2012, p. 1639.

94 Dans le numéro du 5 juillet 1940, s'appuyant sur diverses photographies du livre de Peter-Heinz Seraphim, *Das Judentum im osteuropäischen Raum* (La judéité dans l'espace est-européen, Essen, Essener Verlaganstalt, 1938), le mot « Schabbes » (Shabbat) fut remplacé dans une légende par le nom d'une ville, devenant ainsi « dans le ghetto de Schabbes ».

95 *La Difesa della razza*, vol. V, n° 13, 5 mai 1942, p. 8.

96 Bundesarchiv, Coblence, Bild 183-L25516.

Le numéro du 20 juin 1942, on l'a dit, était consacré à la nouvelle mesure adoptée en Italie à propos du travail obligatoire. Aux photographies des Juifs romains assignés au nettoyage des quais du fleuve du Tibre venaient s'ajouter celles des Juifs de France et d'Europe de l'Est. Signalons-en quatre :
La première (p. 19) représente un groupe de Juifs polonais soumis au travail obligatoire[97].
La seconde (p. 16) montre l'une des entrées du ghetto de Cracovie. La légende dit : « Un mur infranchissable sépare les Juifs du reste de la ville. Les Juifs n'ont pas le droit de prendre le tramway, qui traverse le ghetto sans s'arrêter ». La photographie, datée de mai 1941, provient de fonds allemands[98].
La troisième (p. 15) représente des « Juifs au travail dans un camp de concentration dans les Balkans ». Ici, la ségrégation n'était pas illustrée à travers la séparation urbaine, mais par le camp de concentration, où les Juifs étaient assignés au travail forcé. Publiée à la même page, on peut voir la photographie d'une femme croate vêtue d'une robe portant l'étoile à six branches avec l'initiale « J » cousue au milieu. Le thème du « signe distinctif » était l'un des sujets de prédilection d'Interlandi qui invita à maintes reprises, dans les journaux qu'il dirigeait, le gouvernement fasciste à l'adopter également.
Bien que la dernière photographie, intitulée « Juifs dans un camp de concentration dans la France occupée », ne concerne pas les Juifs d'Europe de l'Est, elle est à mon sens significative. Prise dans le camp d'internement de Pithiviers, elle représente un groupe de Juifs étrangers arrêtés à Paris en mai 1941[99]. En juillet 1942, soit un mois après la publication de cette image dans la revue d'Interlandi, plusieurs enfants pris dans la rafle du Vél' d'Hiv furent internés à Pithiviers, avant d'être déportés à Auschwitz.

97 Yad Vashem Photo Archive, 3774/6. Cette photographie peut être consultée sur le site des archives photographiques de Yad Vashem (http://collections.yadvashem.org/photosarchive/en-us/photos.html).
98 Bundesarchiv, Coblence, image 183-L25517.
99 Bundesarchiv, Coblence, image 183-L18974.



L’internement des Juifs en Italie et la géographie des camps (1940-1945)

Carlo Spartaco Capogreco, Traduit de l’italien par Fanny Levin Gallina

Dans Revue d’Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 201 à 222
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0201

L'INTERNEMENT DES JUIFS EN ITALIE ET LA GÉOGRAPHIE DES CAMPS (1940-1945)

par Carlo Spartaco Capogreco[1]

Traduit de l'italien par Fanny Levin Gallina

L'internement des civiles dans l'Italie monarchique-fasciste

Le contexte et les législations

À la veille de son entrée dans la Seconde Guerre mondiale, l'Italie fit adopter des mesures d'internement à l'encontre des « sujets ennemis » présents dans le royaume et des autres civils – italiens ou étrangers – considérés comme « dangereux » ou « indésirables » durant l'état de guerre. Deux statuts distincts furent institués par le gouvernement fasciste : le premier relatif aux citoyens des pays ennemis[2] ; le second regardant les civils arrêtés pour des raisons de sécurité publique[3]. Leur mise en application pratique se traduisit par deux modalités : l'« internement libre » (résidence obligatoire dans de petites localités) ; l'internement dans des camps de concentration, c'est-à-dire la condition la plus dure imposée aux internés, enfermés dans de véritables camps de baraquements ou, le plus souvent, dans des bâtiments reconvertis. L'internement des civils et le fonctionnement des « camps de concentration » (nom officiellement donné par l'Italie pour désigner les structures utilisées pour l'internement, même lorsqu'il ne s'agissait pas de camps de baraquements) entrèrent dans les compétences du ministère de l'Intérieur, qui régissait également l'« exil de police » (déportation administrative des dissidents politiques), institué en 1926 et dont s'inspira la politique d'internement, tant d'un point de vue technique que normatif[4].

1 Professeur associé d'Histoire contemporaine, Université de Calabre.
2 Ce type d'internement, régi par le « Texte unique des lois de guerre et de neutralité » (R.d.l. 8-7-1938, n° 1415), devint opérationnel par le décret sur l'application de la loi de guerre dans les territoires de l'État (R.d.l. 10-6-1940, n° 566).
3 Dans le cadre de ce type d'internement, les sujets ennemis furent considérés comme des individus retenus « dangereux pour la sécurité publique » (soit les personnes prévues par l'art. 181 du R.d.l. 18-6-1931, n° 773, déjà passables de l'« exil de police »). Il fut établi par le R.d.l. 17-9-1940, n° 1374 (*Modificazioni e aggiunte al Testo Unico delle Leggi di P.S. per il periodo dell'attuale stato di guerra* – Modifications et ajouts au texte unique des lois du PS pour l'actuelle période d'état de guerre). Il était toutefois déjà en fonction par la voie administrative des deux circulaires ministérielles du 1er et du 8 juin 1940.
4 La seule différence fondamentale introduite par l'internement, par rapport à l'« exil de police » où les condamnés étaient confinés dans des « colonies » situées sur de petites îles, fut l'utilisation de quarante-deux « camps de

Ces mesures répondaient à divers objectifs poursuivis par le gouvernement italien. Dans le cas des ressortissants de pays ennemis, l'internement visait avant tout à préserver la sécurité militaire du pays, en empêchant tout contact entre les étrangers et les opposants politiques internes, et le ralliement à la cause patriotique de ceux qui étaient « aptes à porter les armes[5] ». L'internement des civils italiens représentait davantage (parallèlement à l'« exil » resté en vigueur durant la guerre) une « mesure préventive », en vue de réprimer l'insubordination politique et sociale. Dans le cas des Juifs (italiens et étrangers), enfin, les lois promulguées par le fascisme dans la seconde moitié des années Trente (les « lois raciales ») ne prévoyaient pas, du moins dans un premier temps, de mesures d'internement. Par la suite, l'évolution du contexte de la guerre amena l'Italie à recourir à cette solution, qui visa principalement les Juifs étrangers et apatrides, mais aussi les Italiens suspectés de mener des activités subversives[6].

Le 20 mai 1940, le ministère de l'Intérieur décréta l'internement des « Juifs non italiens », au même titre que les sujets ennemis. Le 15 juin (avec la circulaire n° 443/45626), l'ordre fut donné aux préfets d'arrêter et d'interner les « Juifs étrangers ressortissants d'États menant une politique raciale », en plus des apatrides âgés de dix-huit à soixante ans (expulsés du royaume deux ans plus tôt par les « lois raciales[7] »), stigmatisés avec mépris comme « éléments indésirables imbibés de haine envers les régimes totalitaires, capables de mener une action nuisible ». Une disposition promulguée le 27 juin précisa que les hommes devaient être internés dans « des camps de concentration prévus à cet effet déjà en préparation », tandis que les femmes et les enfants juifs étaient soumis à l'« internement libre » (puis éventuellement envoyés ensuite dans les camps)[8]. Quant aux Juifs italiens, qui représentaient un « danger réel » pour l'ordre public, le

---

concentration » non insulaires. Toutefois, six de ces anciennes colonies furent reconverties – entièrement ou en partie – en « camps de concentration ». Voir Carlo Spartaco Capogreco, *I campi del duce. L'internamento civile nell'Italia fascista (1940-1943)* (Les camps du Duce. L'internement civil dans l'Italie fasciste, 1940-1943), Turin, Einaudi, 2004, p. 56-67. Sur l'exil, voir en particulier Camilla Poesio, *Il confino fascista. L'arma silenziosa del regime* (La résidence surveillée fasciste, l'arme silencieuse du régime), Rome et Bari, Laterza, 2011.

5 Le « Texte unique des lois de guerre et de neutralité » (R.d.l. du 8 juillet 1938, n° 1415) cité ici conférait au ministère de l'Intérieur et, par extension, aux préfets, la faculté de « préparer l'internement des sujets ennemis aptes à porter les armes, ou qui pouvaient s'adonner à une activité nuisible pour l'État » ; les modalités de traitement des internés dépendaient d'un décret spécial de Mussolini.

6 Voir Mario Toscano, « L'internamento degli ebrei italiani 1940-1943 tra contingenze belliche e politica razziale » (L'internement des Juifs italiens, 1940-1943 : entre contengence de guerre et politique raciale), in Costantino Di Sante (dir.), *I campi di concentramento in Italia. Dall'internamento alla deportazione (1940-1945)* (Les camps de concentration en Italie. De l'internement à la déportation, 1940-1945), Milan, Franco Angeli, 2001, p. 95-112.

7 Sur l'expulsion des Juifs étrangers et la révocation de la citoyenneté aux personnes naturalisées après 1919 : décret-loi du 7 septembre 1938, n° 1381, *Provvedimenti nei confronti degli ebrei stranieri* (Mesures à l'égard des Juifs étrangers).

8 Voir Klaus Voigt, *Il rifugio precario*. *Gli esuli in Italia dal 1933 al 1945* (Le refuge précaire. Les exilés en Italie de 1933 à 1945), vol. II, Florence, La Nuova Italia, 1996, p. 10

ministère de l'Intérieur invita les préfectures, le 27 mai 1940, à procéder à leur internement ; il visait aussi – comme cela fut précisé quatre jours avant l'entrée en guerre de l'Italie – ceux susceptibles de s'adonner à une « propagande défaitiste » et une « activité d'espionnage »[9].

Dans les années Trente déjà, des fonctionnaires de la Direction générale de la sécurité publique, rattachée au ministère de l'Intérieur, avaient interrogé leurs collègues allemands sur l'organisation des *Konzentrationslager* (KL)[10]. Le chef du Bureau central de sécurité du IIIe Reich (RSHA), Reinhard Heydrich, se dépêcha de transmettre en personne au chef de la Police italienne, Arturo Bocchini, le « règlement » des camps de concentration allemands. Mais ces contacts techniques n'aboutirent jamais à un résultat politique concret : mis à part le nom, les camps italiens gérés par le ministère de l'Intérieur en 1940, étaient très différents des *Konzentrationsläger* allemands.

Le recensement raciste réalisé par le ministère de l'Intérieur, le 22 août 1938, révéla la présence de cinquante et un mille Juifs en Italie : quarante et un mille trois cents Italiens et neuf mille huit cents étrangers. Deux ans plus tard, soit au moment de l'entrée en guerre de l'Italie (et du début de l'internement), environ trois mille huit cents Juifs non italiens vivaient dans le royaume, auxquels vinrent s'ajouter plus de quatre mille internés, transférés des territoires assujettis à l'Italie (la Libye, la Slovénie, la Dalmatie, l'Albanie et le Dodécanèse) dans la Péninsule (dans des camps ou soumis à l'« internement libre »), pour des raisons liées à l'approvisionnement ou la sécurité[11]. Au total, presque six mille Juifs étrangers et apatrides (dont deux mille dans les camps) et près de quatre cents Juifs italiens subirent l'internement monarchique-fasciste[12]. Si leurs conditions inquiétèrent dans un premier temps les organisations juives, celles-ci furent finalement une majorité à reconnaître – tout en continuant à dénoncer l'injustice de l'internement des Juifs italiens –, dans le cas des Juifs étrangers, « certains aspects positifs non négligeables[13] ». Bien que l'Italie pratiquât un antisémitisme d'État, la

9 Voir Carlo Spartaco Capogreco, « L'internamento degli ebrei italiani nel 1940 e il campo di Urbisaglia-Abbadia di Fiastra » (L'internement des Juifs italiens en 1940 et le camp d'Urbisaglia-Abbadia di Fiastra), *La Rassegna Mensile di Israel*, vol. LXIX, n° 1 (T. n.1), janvier-avril 2003, p. 347-368 ; du même auteur, *I campi del Duce*, *op. cit*., p. 115-116.

10 Déjà en avril 1936, le commissaire de la Sécurité publique, Tommaso Petrillo, avait visité le camp de Dachau. De même, en décembre 1938, Guido Landra et Lino Businco, respectivement directeur et vice-directeur du Bureau d'études sur la race du ministère de la Culture populaire, se rendirent dans le camp de Sachsenhausen, où ils rencontrèrent des représentants nazis de haut rang. Voir Capogreco, *I campi del Duce*, *op. cit*., p. 79-80.

11 Peu de temps après, les « lois raciales » révoquèrent environ 1 400 citoyennetés italiennes concédées aux Juifs après 1918. Quant aux Juifs étrangers (qui risquaient l'expulsion s'ils n'avaient pas quitté l'Italie avant le 12 mars 1939), le nombre passa à environ 11 200. Voir Michele Sarfatti, *La Shoah in Italia. La persecuzione degli ebrei sotto il fascismo* (La Shoah en Italie. La persécution des Juifs sous le fascisme), Einaudi, Turin, 2005, p. 83.

12 Voir Klaus Voigt, *Il rifugio precario*, *op. cit.*, vol. II, p. 10, 43, 88-89.

13 Voir Massimo Leone, *Le organizzazioni di soccorso ebraiche in età fascista* (Les organisations de secours juives à l'époque fasciste), Rome, Carucci, 1983, p. 187-188.

politique d'internement (certes affligeante sur le plan des droits civiques) ne s'accompagna pas de violences physiques. Surtout, il ne fut jamais question d'« exterminer» les internés juifs[14].

L'« internement libre » et les camps de concentration

On estime à plus d'une centaine le nombre de localités (dispersées sur l'ensemble du territoire national) utilisées pour l'« internement libre » par le gouvernement italien. Alors que les « camps de concentration », quarante-huit au total, étaient principalement regroupés dans les régions centre et méridionales de la Péninsule[15]. Si la zone Sud fut dans un premier temps (1940-1941) privilégiée, un recensement officiel réalisé par le ministère de l'Intérieur pour la Croix-Rouge internationale au printemps 1943 établit que sur les six mille trois cent quatre-vingt-six civils internés en Italie (tant dans les camps que ceux soumis à l'« internement libre »), 44,5 % furent relégués dans la zone septentrionale, 31 % dans celle du Sud, et 24,4 % en Italie centrale[16].

À l'époque, le réseau des camps (gérés, comme l'« internement libre », par le ministère de l'Intérieur par le biais des préfectures) reposait essentiellement sur des édifices déjà existants (maisons de campagne, châteaux, habitations ordinaires, anciens couvents, usines et écoles, etc.) pouvant accueillir, en moyenne, jusqu'à une centaine d'internés. Trois camps furent ouverts en Toscane (à Bagno a Ripoli, Montalbano di Rovezzano et Oliveto di Civitella della Chiana) ; six dans les Marches (à Sassoferrato, Fabriano, Urbisaglia, Treia, Petriolo et Pollenza) ; un en Ombrie (à Colfiorito di Foligno). Dans le Latium, d'anciennes structures destinées aux exilés (le « centre de travail » de Castel di Guidole et les colonies de Ponza et de Ventotene, encore actives) furent reconverties pour l'internement. Dans la région, des camps de baraquements furent également construits (à Fraschette di Alatri et à Castelnuovo di Farfa). Dans la région d'Abruzzes-

14 Ce qui n'exclut pas le fait que l'internement aussi, en dernière analyse, fût empreint de l'antisémitisme et de la logique des « lois raciales » (voir Michele Sarfatti, *La Shoah in Italia*, *op. cit*., p. 85 ; Liliana Picciotto, *Per ignota destinazione. Gli ebrei sotto il nazismo* (Destination inconnue. Les Juifs sous le nazisme), Milan, Mondadori, 1994, p. 155-156). L'internement des Juifs étrangers, en particulier, se référa au décret n° 1381 déjà cité et à celui n° 1728 du 17 novembre 1938, converti ensuite dans la loi du 5 janvier 1939 n° 274, qui interdisait entre autres aux Juifs étrangers de séjourner en Italie, en Libye et dans le Dodécanèse. Sur la persécution et l'ensemble des mesures antisémites fascistes, voir aussi Marie-Anne Matard-Bonucci, *L'Italie fasciste et la persécution des Juifs*, Paris, Perrin, 2006 ; Michele Sarfatti (dir.), *1938 : le leggi contro gli ebrei* (1938 : les lois contre les Juifs), fascicule monografique de *La Rassegna mensile di Israel* (LIV, janvier-août 1988).

15 Pour une rapide synthèse de la question, voir Carlo Spartaco Capogreco, « Le système concentrationnaire de l'Italie fasciste », *Chroniques allemandes*, 2008, n° 12, p. 87-104.

16 Voir Archivio Centrale dello Stato (Rome), Ministero dell'Interno, Direzione Generale di Pubblica Sicurezza, Affari Generali e Riservati (ACS, MI, DGPS, AGR), Categoria A4bis Stranieri internati, busta 8/63, Dati statistici sugli internati (Données statistiques sur les internés).



Vue du camp d'internement de Ferramonti, près de Cosenza, Italie, en 1942. Ferramonti fut le lieu principal d'internement des Juifs d'Italie pendant la période monarchique-fasciste.

Molise, dix-neuf camps furent montés (à Civitella del Tronto, Corropoli, Isola del Gran Sasso, Nereto, Tortoreto, Tossicia, Notaresco, Città Sant'Angelo, Chieti, Casoli, Marina di Istorio, Lama dei Peligni, Lanciano, Tollo, Agnone, Boiano, Casacalenda, Isernia et Vinchiaturo). Il existait quatre camps en Campagnie (à Ariano Irpino, Monteforte Irpino, Solfora e Campagna) et dans les Pouilles (à Manfredonia, Alberobello, Gioia del Colle et dans les colonies pour exilés des îles Tremiti). En Lucanie, la colonie pour exilés de Pisticci fut également transformée en camp de concentration. En Calabre, un camp fut construit à Ferramonti (35 km au nord de la ville de Cosenza). En Sicile, les anciennes colonies pour exilés d'Ustica et Lipari furent renommées « camp de concentration ». Enfin, l'Émilie-Romagne accueillit les deux seuls camps de l'Italie septentrionale (Montechiarugolo et Scipione di Salsomaggiore)[17].

Environ une cinquantaine de Juifs furent internés, dans treize des quarante-huit camps d'Italie : à Campagna, Alberobello, Isernia, Agnone, Lanciano, Isola del Gran Sasso, Notaresco, Tortoreto, Nereto, Civitella del Tronto,

17 Les données historiques et géographiques relatives aux camps fascistes mentionnées ici sont tirées de Carlo Spartaco Capogreco, *I campi del duce*, *op. cit*. (voir en particulier « Mappatura dei campi 1940-1943 » – Cartographie des camps, 1940-1943 –, p. 175-282).



Étude du Talmud dans le camp d'internement de Ferramonti di Tarsia (près de Cosenza, en Calabre).

Archives CDEC, Fond Israel Kalk, Album n° 5 « Photographies du camp de Ferramonti di Tarsia ».

Urbisaglia, Civitella della Chiana et Bagno a Ripoli. Ils furent majoritaires dans le camp de Ferramonti, où plus de mille six cents personnes furent internées[18]. Bien que l'internement organisé par le ministère de l'Intérieur ne représentât pas – on l'a dit – une menace sur le plan physique pour les Juifs (et les autres catégories d'internés), tous vécurent dans des conditions hygiéniques difficiles, conséquence de la surpopulation des habitations. Souffrant principalement de carences alimentaires, la faillite économique du gouvernement, qui « ne suffisait pas à couvrir les exigences les plus élémentaires », continua d'aggraver leur état[19].

Il convient de rappeler qu'au lendemain de l'occupation nazie-fasciste de la Yougoslavie d'avril 1941, le régime fasciste mit en place, dans la Péninsule et dans les territoires occupés, d'autres camps de concentration (destinés aux civiles yougoslaves et italiens appartenant aux minorités slovène et croate), qui n'appartenaient pas au réseau officiel du ministère de l'Intérieur, mais qui dépendaient généralement de l'armée royale. Ce système d'internement parallèle, comparable à la déportation, se caractérisa par de terribles conditions de vie. Souffrant de faim et de

18 Concernant le fonctionnement bureaucratique de l'internement fasciste, les catégories et les conditions des internés, voir Capogreco, *I campi del duce*, *op. cit*., p. 179-247. Sur l'« internement libre », voir Klaus Voigt, *Il rifugio* precario, *op. cit.*, vol. II, p. 82-94 ; Anna Pizzuti, *Vite di carta. Storie di ebrei stranieri internati dal fascismo* (VIes de papier. Histoires de Juifs étrangers internés par le fascisme), Rome, Donzelli, 2010 ; Lidia Maggioli et Antonio Mazzoni, *Con foglio di via. Storie di internamento in Alta Valmarecchia, 1940-1944* (Immatriculation provisoire. Histoires d'internement à Alta Valmarecchia), Cesena, Il Ponte Vecchio, 2009.

19 Klaus Voigt, *Il rifugio precario*, *op. cit.*, vol. II, p. 140.

privation, beaucoup d'internés succombèrent, comme dans le camp de l'Isola d'Arbe (Rab, en croate), instauré en 1942, où le taux de mortalité grimpa jusqu'à 19 %[20].

L'internement civil organisé par le ministère de l'Intérieur survécut à la chute de Mussolini, le 25 juillet 1943. Conformément aux clauses d'armistice imposées par les Alliés, le gouvernement de Pietro Badoglio consentit à lever la mesure pour tous les étrangers, le 10 septembre 1943[21] ; mais à cette date, le centre-nord de l'Italie était déjà occupé par les nazis. Les deux principaux « camps juifs » (ceux de Ferramonti, en province de Cosenza, et de Campagna, en province de Salerno) se situaient dans des régions où – pour des raisons géographiques et militaires – les Allemands n'eurent ni le temps ni les moyens, après l'armistice du 8 septembre 1943, de procéder à la « Solution finale ». Ce qui, avec le secours des populations locales aux persécutés, dispensa la majorité des internés juifs de se soustraire à la déportation, au moment où la Péninsule se retrouvait « divisée en deux[22] ». Dans le sud de l'Italie, l'arrivée des troupes anglo-américaines (qui faisaient route vers le nord après avoir passé le détroit de Messine, le 3 septembre 1943) empêcha par ailleurs les massacres de Juifs perpétrés par les Allemands dans les régions septentrionales[23]. C'est pour cette raison qu'il émerge souvent des témoignages des Juifs étrangers internés en Italie et survivants de la Shoah le souvenir idéalisé de cette période – en comparaison aux scénarios de persécution bien plus dramatiques dont ils avaient fait l'expérience dans leurs pays. Selon l'historienne Liliana Picciotto, le souvenir de la « bonté » des camps italiens transforma, à leurs yeux, l'expérience d'internement en une « louange

20 Voir Davide Rodogno, *Il nuovo ordine mediterraneo: le politiche di occupazione dell'Italia fascista (1940-1943)* (Le nouvel ordre méditerranéen : les politiques d'occupation de l'Italie fasciste, 1943-1943), Turin, Bollati Boringhieri, 2002, p. 397-431 ; Carlo Spartaco Capogreco, « Una storia rimossa dell'Italia fascista. L'internamento dei civili jugoslavi (1941-1943) » (Une histoire refoulée de l'Italie fasciste. L'internement des civils yougoslaves, 1941-1943), *Studi Storici*, 41e année (2001), p. 203-230 ; du même auteur, *I campi del duce*, *op. cit*., p. 149-276.

21 Voir ACS, MI, DGPS, AGR, Categoria Massime M4, Mobilitazione Civile, busta 13/54, Campi di concentramento. Affari generali, Armistizio, Liberazione sudditi nemici internati, Circolare telegrafica dell'1-11-1943, « Da Ministero dell'Interno a Prefetti e Questore di Roma » (Du ministère de l'Intérieur aux préfets et préfets de police de Rome). Le gouvernement Badoglio ordonna, le 29 juillet 1943, la libération des internés italiens (à l'exception de ceux appartenant aux minorités slaves de la Vénétie Julienne). Mais afin de ne pas alerter les Allemands, ni les lois raciales, ni l'internement des étrangers ne furent révoqués dans l'immédiat. Une telle mesure fut décrétée le 10 décembre, conformément aux conditions d'armistice souscrites avec les Alliés. Voir Michele Sarfatti, *Gli ebrei nell'Italia fascista. Vicende, identità, persecuzione* (Les Juifs dans l'Italie fasciste : histoires, identité, persécution), Turin, Einaudi 2000, p. 224-230.

22 Sur l'internement juif dans le sud de l'Italie, voir Carlo Spartaco Capogreco, « Il campo di concentramento di Campagna e l'internamento fascista nel Meridione » (Le camp de concentration de Campagna et l'internement fasciste dans le sud de l'Italie), in L. Parente et F. S. Festa (dir), *Giovanni Palatucci. La scelta, le differenze* (Giovanni Palatucci. Le choix, les différences), actes de la journée d'étude d'Avellino le 20 décembre 2010, Atripalda, Mephite, 2004.

23 Voir Michele Sarfatti, *La Shoah in Italia*, *op. cit*., p. 98 *sq*.

disproportionnée et acritique du comportement des autorités locales ainsi que de la population, gommant toute distinction entre la politique du gouvernement royal et celle menée par la république fasciste successive[24] ».

Internement et déportation dans l'Italie fasciste-républicaine

Entre fascisme de Salò et occupants allemands

Dès le 1er novembre 1943, la République sociale italienne[25] rétablit l'internement civil (à l'encontre des étrangers et des Italiens considérés comme subversifs) aboli par le gouvernement Badoglio. Outre l'aggravation des peines à l'égard des suspects « politiques » et des insoumis, les anciens « camps de concentration » présents sur le territoire administré par la RSI furent réactivés. Mais souvent, les ordres militaires allemands interféraient directement avec les questions liées à l'internement dans la Péninsule, par exemple celle du devenir des anciens camps. Les Allemands n'hésitaient pas non plus à réquisitionner les dossiers personnels des internés civils et à se faire remettre par les préfectures la liste des Juifs résidant dans la région, allant jusqu'à ordonner leur internement lorsque la « sécurité » était jugée menacée. Suivant cette logique, les Allemands, secondés par les autorités italiennes, raflèrent ainsi les Juifs qui vivaient (ou étaient internés) dans les provinces de Macerata, Ascoli et Chieti, entre fin septembre et début novembre 1943[26].

Selon un rapport rédigé le 26 novembre 1943 par le ministère de l'Intérieur de la RSI en réponse à une requête de la police allemande, « sur les quarante camps de concentration encore en fonction jusqu'au mois de juin », douze étaient opérationnels sur leur territoire : un en Émilie (Scipione di Salsomaggiore) ; un dans les Marches (Fabriano) ; trois en Toscane (Bagno a Ripoli, Montalbano di Rovezzano et Civitella della Chiana) ; six dans les Abruzzes (Civitella del Tronto, Corropoli, Isola del Gran Sasso, Nereto, Notaresco et Tossicia) ; un

24 Liliana Picciotto, *Il Libro della Memoria. Gli Ebrei deportati dall'Italia (1943-1945)* (Le livre de la Mémoire. Les Juifs déportés d'Italie), Milan, Mursia, 2002 [1re éd., 1991], p. 923. De nombreux témoignages de ce genre sont repris in Nicola Caracciolo, *Gli ebrei e l'Italia in guerra 1940-45* (Les Juifs et l'Italie en guerre, 1940-1945), préface de Renzo De Felice, accompagné d'un essai de Mario Toscano, Rome, Bonacci, 1986.

25 Nom du nouvel État fasciste dirigé par Mussolini, dont le siège central fut installé à Salò, au bord du lac de Garde.

26 Ils furent en majorité envoyés dans deux anciens camps pour prisonniers de guerre de l'Italie monarcho-fasciste, à Sforzacosta (Macerata) et à Servigliano Marche (Ascoli Piceno), dont on parlera plus loin. Voir Liliana Picciotto, *Il Libro della Memoria*, *op. cit.*, p. 89, 870-874. Klaus Voigt, *Il rifugio precario. Gli esuli in Italia dal 1933 al 1945*, *op. cit.*, vol. II, p. 442 ; Costantino Di Sante, *L'internamento civile nell'ascolano e il campo di concentramento di Servigliano (1940-1944). Documenti e testimonianze dell'internamento fascista* (L'internement civil dans la province d'Ascoli et le camp de concentration de Servigliano, 1940-1944. Documents et témoignages de l'internement fasciste), Ascoli Piceno, Istituto provinciale per la storia del movimento di liberazione nelle Marche, 1998.

dans le Latium (Fraschette di Alatri)[27]. À cette époque, la RSI disposait d'une capacité d'ensemble de mille sept cent vingt-sept places pour les internés civils. Début 1944, les camps de concentration (dont le nombre avait doublé) pouvaient accueillir jusqu'à huit mille internés[28].

Au début de l'occupation de la Péninsule, entre trente-deux et quarante-trois mille Juifs – résidents, émigrants et réfugiés étrangers – étaient présents sur le territoire[29]. Les Allemands procédèrent immédiatement à des rafles et se livrèrent à des massacres et des persécutions désorganisées[30]. Mais ces actions – menées en raison de la présence de quelques groupes de Juifs dans des zones « d'importance militaire particulière[31] » – ne relevaient pas encore spécifiquement de la politique nazie en matière de « question juive ». En Italie, une telle politique fut inaugurée avec les arrestations de Trieste du 9 octobre 1943, suivies quelques jours plus tard, les 16 et 17 octobre, de la plus grave *razzia* (rafle) menée dans la Péninsule, dans l'ancien ghetto de Rome[32]. Jusqu'en novembre, de nouveaux coups de filet furent conduits (souvent avec la collaboration des Italiens) en Toscane, en Émilie et dans le triangle Turin-Gênes-Milan[33]. De nombreux Juifs étrangers, qui avaient fui la France et traversé les Alpes-Maritimes après le retrait des troupes italiennes (au lendemain de l'armistice du 8 septembre 1943), et qui s'étaient réfugiés dans la petite ville piémontaise de Borgo San Dalmazzo, furent déportés à Auschwitz (après avoir transité par les camps de Nice et de Drancy)[34]. Au cours

27 ACS, MI, DGPS, AGR, Cat. Massime M4, Mobilitazione civile, b. 111, Appunto per la polizia germanica del 26 novembre 1943 (Note pour la police allemande du 26 novembre 1943). Repris également in Gina Antoniani Persichilli, « Disposizioni normative e fonti archivistiche per lo studio dell'internamento in Italia (giugno 1940-luglio 1943) » (Dispositions normatives et fonds d'archives pour l'étude de l'internement en Italie, juin 1940-juillet 1943), *Rassegna degli archivi di stato*, XXXVIII, 1978, n° 1-3, p. 96, doc. 15.

28 Voir Giovanna Tosatti, « Gli internati civili in Italia nella documentazione dell'Archivio Centrale dello Stato », in Collectif, *Una storia di tutti. Prigionieri, internati, deportati italiani nella seconda guerra mondiale* (Une histoire de tous. Prisonniers, internés, déportés italiens dans la Seconde Guerre mondiale), Milan, Franco Angeli, 1989, p. 46.

29 Voir Michele Sarfatti, *Gli ebrei nell'Italia fascista* (Les Juifs dans l'Italie fasciste : histoires, identité, persécution), Turin, Einaudi, 2007 (2de édition), p. 251-252 ; Liliana Picciotto, *Il Libro della Memoria*, *op. cit*., p. 855, 857 ; Klaus Voigt, *Il rifugio precario*, *op. cit*., vol. II, p. 399-400.

30 Voir Liliana Picciotto, *Il Libro della Memoria*, *op. cit*., p. 868-870 ; Marco Nozza, *Hotel Meina. La prima strage di ebrei in Italia* (Hotel Meina. Le premier massacre de Juifs en Italie), Milan, Mondadori, 1993.

31 Voir Liliana Picciotto, *Il Libro della Memoria*, *op. cit.*, p. 872.

32 Sur les mille deux cent cinquante-neuf Juifs arrêtés, mille vingt-trois furent déportés. Ils quittèrent Rome le 1er octobre et arrivèrent le 22 à Auschwitz. Voir Lutz Klinkhammer, *L'occupazione tedesca in Italia 1943-1945* (L'occupation allemande en Italie, 1943-1945), Turin, Bollati Boringhieri, 1993, p. 402-405 ; Liliana Picciotto, *Il Libro della Memoria*, *op. cit*., p. 44, 881-882.

33 Voir Liliana Picciotto, « Le retate del novembre 1943 a Firenze » (Les rafles de novembre 1943 à Florence), *La Rassegna mensile di Israel*, vol. LXVII : *Saggi sull'ebraismo italiano in memoria di Yehudà Nello Pavoncello* (Essais sur le judaïsme italien en mémoire de Yehuda Nello Pavoncello), sous la direction de Angelo Piattelli et Myriam Sylvera, p. 243-264.

34 Voir Alberto Cavaglion, *Nella notte straniera. Gli ebrei di Saint-Martin-Vésubie e il campo di Borgo San Dalmazzo. 8 settembre-21 novembre 1942* (Dans la nuit étrangère. Les Juifs de Saint-Martin-Vésubie et le camp de Borgo San Dalmazzo, 8 septembre-21 novembre 1942), Turin, Aragno Editore, 2012 (1re éd. : Cuneo, 1981) ; Susan Zuccotti, *Holocaust odysseys: the Jews of Saint-Martin-Vésubie and their flight through France and Italy* (Les odyssées de la Shoah : les Juifs de Saint-Martin-Vésubie et leur fuite à travers la France et l'Italie), Newport et Londres, Yale University Press, 2007. Les recherches de Liliana Picciotto ont permis d'identifier trois cent vingt-huit personnes qui partirent de Borgo San Dalmazzo pour Auschwitz. Dans le camp parisien de Drancy, les

de ce tragique automne, un autre convoi à destination d'Auschwitz partit le 6 décembre de Milan, où la prison de San Vittore faisait provisoirement fonction de lieu de rassemblement pour les Juifs raflés dans le nord de l'Italie, avant que le camp de Fossoli ne devînt opérationnel[35].

Malgré la négation de leurs droits civils depuis 1938, et en l'absence de violences physiques, la population juive fut longtemps convaincue que, dans « un pays comme l'Italie[36] », l'antisémitisme ne connaîtrait pas d'excès. Ce sentiment illusoire peut sans doute expliquer la prise de conscience tardive des Juifs d'Italie qui ne réalisèrent pas que l'internement dans les camps de Salò ne constituait, en fait, qu'une première étape. Elle fut en effet bientôt suivie de nouvelles logiques et d'itinéraires bien plus tragiques que l'internement dans les camps monarchiques-fascistes. Désormais, les Juifs se voyaient « changer leur statut d'"internés pour raisons de guerre" en "internés pour la déportation"[37] ». Le 14 novembre 1943, la ratification du Manifeste de Vérone (le « manifeste politique » de la RSI, un programme en dix-huit points) donna une légitimité formelle, bien que seulement sous forme d'énoncé idéologique, à l'extermination des Juifs persécutés par le nazisme[38]. Le 30 novembre, l'ordonnance de police n° 5, transmise aux « chefs des provinces » par le ministre de l'Intérieur, Guido Buffarini-Guidi, décréta l'arrestation de tous les Juifs présents sur le territoire et leur internement dans des « camps de province[39] », en attendant d'être transférés et regroupés dans des « camps spéciaux ».

Cet acte administratif (qui, outre l'arrestation immédiate et généralisée des Juifs présents dans la Péninsule, ordonnait la séquestration de leurs biens) eut des conséquences dramatiques : « Les plans nationaux-socialistes de l'extermination reçurent un appui décisif[40] », et l'internement des Juifs en Italie entra dans le cadre de la Shoah. Ce n'est pas par hasard que, quelques jours plus tard, les responsables du gouvernement saluèrent ce tournant

déportés furent triés et répartis entre trois transports français qui arrivèrent à Auschwitz les 7 et 17 décembre 1943, et le 20 janvier 1944.

35 Ce convoi chargea aussi des Juifs à Vérone, rejoignant un transport parti de Trieste le 7 décembre, et arrivé le 11 à Auschwitz. Voir Liliana Picciotto, *Il Libro della Memoria*, *op. cit*., p. 884-889 ; du même auteur, « Le retate del novembre 1943 a Firenze », art. cit. ; Susan Zuccotti, *L'Olocausto in Italia*, Milan, Mondadori, 1988 (édition originale : New York, 1987), p. 174-178.

36 Liliana Picciotto, *Per ignota destinazione. Gli ebrei sotto il nazismo*, *op. cit*., p. 61.

37 Liliana Picciotto, *Il Libro della Memoria*, *op. cit*., p. 895. Voir aussi Klaus Voigt, *Il rifugio precario*, *op. cit*., vol. II, p. 461-465.

38 Voir Renzo De Felice, *Storia degli ebrei italiani sotto il fascismo* (Histoire des Juifs italiens sous le fascisme), Turin, Einaudi, 1988 (1re éd. : Turin, 1961), p. 446. La « Carta di Verona » stipulait, au 7e point, que : « Les personnes appartenant à la race juive sont étrangères. Elles appartiennent à une nationalité ennemie durant cette guerre », une formule « suffisamment vague et imprécise pour en tirer une interprétation pratique, quelle qu'elle soit : maintien des précédentes lois raciales, de leur rigueur, arrestation et expulsion des Juifs » (Liliana Picciotto, *Il Libro della Memoria*, *op. cit*., p. 891-892).

39 Voir ci-dessous « Les "camps de province" pour des Juifs prévus par la République sociale italienne », p. 13.

40 Lutz Klinkhammer, *L'occupazione tedesca in Italia*, *op. cit.*, 1993, p. 406.

avec enthousiasme[41]. Dès lors, le sort des Juifs présents en Italie dépendait à la fois des politiques antisémites menées par les Allemands et les Italiens. Les autorités de la RSI se lancèrent aussi à la « chasse au Juif », procédant elles-mêmes à plusieurs rafles[42], dont celle perpétrée à Venezianella, dans la nuit du 5 au 6 décembre 1943. Cette première arrestation (de cent cinquante Juifs environ), programmée et entièrement réalisée par les Italiens, concrétisait la nouvelle orientation de l'antisémitisme fasciste[43].

Le camp de Fossoli entre les politiques antisémites de Berlin et de Salò

L'ordonnance de police n° 5 stipulait, on l'a dit, l'internement de tous les Juifs dans des « camps de province », avant leur transfert dans des « camps de concentration spéciaux » d'intérêt national. L'unique « camp spécial » régi par la RSI fut établi à Fossoli di Carpi, dans la province de Modène, sur le site d'un camp italien pour prisonniers de guerre[44]. Il était composé de deux zones contiguës, séparées par un canal : le « vieux camp », bâti en 1942 (avec une superficie d'environ 900 mètres carrés et 93 bâtiments), et le « nouveau camp » (d'une superficie de 600 mètres carrés), réalisé dans un second temps et constitué, initialement, de tentes militaires seulement (voir p. 236). L'ordonnance ne disait rien en revanche du destin des Juifs, une fois transférés des « camps de province » à ceux « d'intérêt national ». Mais on peut logiquement supposer que Mussolini et le fascisme de Salò furent conscients du rôle concret que le camp de Fossoli était appelé à jouer : constituer le point de départ de la déportation depuis l'Italie, dans le cadre d'un plan d'extermination des Juifs d'Europe. Il est impensable que ceux-ci aient pu considérer ce camp (capable d'accueillir près de trois mille personnes) comme la destination définitive pour les dizaines de milliers de Juifs d'Italie[45].

L'ordre émanant de Salò, qui finalisait la préparation d'un camp « pour les Juifs arrêtés en Italie », parvint au maire de Carpi le 2 décembre 1943. Avec l'arrivée des premiers internés (une soixantaine, en majorité des familles entières,

41 Voir Liliana Picciotto, *Per ignota destinazione*, *op. cit.*, p. 170. Pour la reconstruction des événements relatifs à la « Solution finale » en Italie, deux notes de service, des 4 et 14 décembre, sont particulièrement significatives : *ibid.*, p. 221-224.

42 Seules les personnes de plus de soixante-dix ans et les malades graves furent, dans un second temps, exemptés des arrestations.

43 Voir Liliana Picciotto, *Il Libro della Memoria*, *op. cit.*, p. 899-900.

44 Le toponyme Fossoli correspond à une zone rurale de la région de Modène, située à environ 5 kilomètres de Carpi, une petite ville de la Pianura Padana se trouvant sur la ligne ferroviaire qui, en passant le col du Brenner, arrive en Autriche et en Allemagne. À Fossoli, en juillet 1942, l'armée italienne avait monté un camp pour prisonniers de guerre (le camp n° 73), en mesure d'héberger jusqu'à quatre mille militaires alliés. Dans la nuit du 8 au 9 septembre 1943, ce camp fut occupé par les forces armées allemandes qui prirent la décision de le fermer, après avoir déporté les prisonniers. Voir Anna Maria Ori, *Il campo di Fossoli. Da campo di prigionia e deportazione a luogo di memoria 1942-2004* (Le camp de Fossoli. Du camp de rétention et de déportation au lieu de mémoire, 1942-2004), Carpi, AMP, 2004.

45 Voir Michele Sarfatti, *La Shoah in Italia*, *op. cit.*, p. 107-108.

logées provisoirement dans le « vieux camp »), la structure de Fossoli entra officiellement en fonction le 5 décembre, sous la direction de la préfecture de police de Modène. À la fin du mois, quatre-vingt-dix-sept Juifs y étaient internés, mais l'arrivée de huit cent vingt-sept autres était déjà annoncée. Le premier convoi à destination d'Auschwitz partit le 22 février. Il comptait environ six cents déportés, parmi lesquels Primo Levi[46]. Après deux mois de gestion italienne, les Allemands décidèrent de prendre en main la direction du camp. À partir du 15 mars 1944, le « camp de concentration des Juifs » de Fossoli devint un *Polizei- und Durchgangslager* (camp de police et de transit, dit *Dulag* 152), dépendant de la Police de sécurité et du Service de sécurité (*Befehlshaber der Sicherheitspolizei und des Sicherheitsdienst*, en abrégé SiPo et SD), et dirigé par le *SS-Gruppenführer* Wilhelm Harster à Vérone[47].

Alors que la direction italienne fut contrainte de se transférer dans le « vieux camp », le « nouveau » resta sous le contrôle total des SS. Fossoli fut alors divisé en deux camps distincts : l'un italien, pour « aryens », placé dans le vieux secteur ; l'autre allemand, intégré entièrement dans le mécanisme de la « Solution finale » (mais qui comptait également des internés non juifs destinés à la déportation), de forme trapézoïdale, entourée de deux rangées de fer barbelé. Dans ce « nouveau camp », la zone destinée aux internés était répartie en deux secteurs : l'un réservé aux Juifs avec huit baraquements ; un autre destiné aux « politiques » avec sept baraquements. Chaque baraquement pouvait accueillir deux cent cinquante à trois cents personnes[48].

Le commandant du *Polizei- und Durchangslager* de Fossoli était le lieutenant SS Friedrich Karl Titho, secondé par le sergent Hans Haage. Sous leurs ordres opérait une petite garnison de SS composée de militaires allemands et de volontaires ukrainiens et italiens. Les fonctions administratives furent principalement confiées aux internés eux-mêmes. Leur séjour à Fossoli pouvait

46 Sur l'histoire du camp de Fossoli et ses fonctions, voir Liliana Picciotto, *L'alba ci colse come un tradimento. Gli ebrei a Fossoli 1943-1945* (L'aube nous saisit comme une trahison. Les Juifs à Fossoli, 1943-1945), Milan, Mondadori, 2010 ; Luciano Casali, « La deportazione dall'Italia. Fossoli di Carpi » (La déportation d'Italie. Fossoli di Carpi), in Collectif *Spostamenti di popolazione e deportazioni in Europa 1939-1945* (Déplacements de population et déportations en Europe, 1939-1945), Bologne, Cappelli, 187 ; Roberta Gibertoni et Annalisa Melodi, « Il campo di Fossoli », in Roberta Gibertoni et Annalisa Melodi, *Il Museo Monumento al Deportato a Carpi* (Le musée monument au Déporté à Carpi), Milan, Electa, 1997 ; Anna Maria Ori, *Il campo di Fossoli*, *op. cit.* ; Simone Durante et Letizia Ferri Caselli (dir.), *Leggere Fossoli. Una bibliografia* (Lire Fossoli. Une bibliographie), introduction de Enzo Collotti et Luciano Casali, La Spezia, Giacché, 2000.

47 Voir Liliana Picciotto, *Il libro della Memoria*, *op. cit.*, p. 911-921.

48 Il n'a pas encore été clairement déterminé pourquoi, une fois arrivés à Fossoli, les internés furent envoyés dans tel ou tel camp. Il est évident que la double gestion a rendu difficile la reconstruction historique des faits, de même que l'enquête sur le mouvement des internés. Nous disposons de peu de données concernant la vie dans le secteur italien (le vieux camp). On sait cependant qu'il fut principalement occupé par des ressortissants civils de pays ennemis, mais aussi par des Italiens (généralement non soumis à la déportation) : opposants politiques, individus suspectés de sympathiser avec les partisans, parents d'insoumis. Le vieux camp joua aussi un rôle important pour le regroupement, la sélection et le transit de la main-d'œuvre destinée au travail forcé en Allemagne. Voir Anna Maria Ori, *Il campo di Fossoli*, *op. cit.*, p. 21-23, 28.

durer de quelques jours à quatre ou cinq semaines. Les responsabilités des fonctionnaires du camp se bornaient à la gestion des internés ; les décisions relatives à la déportation, elles, dépendaient du commandement SiPo de Vérone, où se rendait Titho en personne, toutes les deux à trois semaines, pour communiquer le nombre et les noms des prisonniers politiques et juifs prévus pour le prochain transport. Aucun document d'archive attestant de l'existence d'accords bilatéraux spécifiques entre les Allemands et les Italiens ne permet de faire la lumière sur le croisement de responsabilités relatives à l'organisation de l'internement et de la déportation des Juifs en provenance d'Italie. Pour autant, l'analyse des faits ne laisse guère de doute quant à l'interprétation : le camp de Fossoli servit de « raccord » entre les opérations menées par les polices allemande et italienne. C'est en effet la seule hypothèse plausible au vu des événements et des documents connus[49].
Les internés de Fossoli (juifs ou « politiques ») furent en majorité des Italiens originaires de l'Italie centrale et nord-occidentale, avec des histoires et des parcours individuels ou de groupe les plus divers. Les non-Juifs étaient surtout des partisans et opposants politiques ; des officiers de l'armée royale qui n'avaient pas adhéré à la RSI ; des ouvriers arrêtés durant les grandes grèves de 1944 ; des religieux et autres personnes considérées, à différents titres, comme dangereuses. Dans la majeure partie des cas, les Juifs (italiens et étrangers) étaient destinés à l'extermination. Mais le camp de Fossoli ne fut pas conçu comme un lieu de violences physiques ou d'élimination. Conformément à la volonté des nazis, il joua un rôle de centre de rassemblement temporaire[50]. Les transports vers les camps de concentration (KL) partaient de la gare ferroviaire de Carpi, où les internés étaient transférés en camion ou transporteur. De février à août 1944, douze des vingt-deux transports de Juifs déportés de l'Italie, condamnés pour la plupart à l'anéantissement dans l'enfer d'Auschwitz, partirent du « nouveau camp » de Fossoli[51].

49 D'après Michele Sarfatti, il ne fait aucun doute que les gouvernements du Troisième Reich et de la RSI parvinrent à un accord pour que les Juifs arrêtés par les Italiens fussent remis aux Allemands (pour être ensuite déportés et anéantis). Voir Michele Sarfatti, *La Shoah in Italia*, *op. cit.*, 2005, p. 107-108.

50 D'autre part, le camp de Fossoli ne fut pas exempt de décès, de difficultés liées à la faim, de promiscuité et de parasites. Tous les internés (y compris les non-Juifs) redoutaient ce qui pouvait leur arriver. Nombreux furent en effet les épisodes de maltraitance et les meurtres de sang-froid ; comme celui du chef des partisans, Leopoldo Gasparotto, advenu le 22 juin 1944, ou encore la fusillade de soixante-sept internés politiques, le 12 juillet 1944, au polygone de tir de Cibeno, à côté de Fossoli.

51 Au total, près de deux mille huit cents Juifs (sur un total d'environ cinq mille internés) transitèrent par Fossoli (faute de registre et de liste, on ignore le nombre exact des déportés, *a priori* peu nombreux, du « vieux camp ») ; quasiment l'intégralité était destinée aux camps d'Auschwitz et de Bergen-Belsen. Tout aussi nombreux furent les internés politiques, envoyés en majorité au camp de Mauthausen. Voir Liliana Picciotto, *L'alba ci colse come un tradimento*, *op. cit.*, p. 232 ; du même auteur, *Il Libro della Memoria*, *op. cit*., p. 44-80). Le camp hébergea aussi une autre catégorie d'internés, séparée des Juifs, composée essentiellement de « politiques », qui furent conduits dans les camps de concentration.

Du fait de l'avancée de la ligne de front au nord de la Péninsule, le « vieux camp » de Fossoli fut définitivement fermé le 15 juillet 1944. Entre le 21 juillet et le 7 août, les Allemands transférèrent le « nouveau camp » (avec l'intégralité de sa structure : dotations, personnel de garde et de commandement, internés politiques) en banlieue de Bolzano, dans la ville « italienne » de Gries intégrée à l'*Alpenvorland*, l'un des deux territoires italiens (*Operationszone*) soustrait à la RSI par les Allemands et placé désormais sous le contrôle militaire du Reich[52].

Les « camps de province » pour des Juifs prévus par la République sociale italienne

En exécution de l'ordonnance de police du 30 novembre, la RSI entreprit d'instituer, à partir de la fin de l'année 1943, des lieux spéciaux d'internement et de captivité des Juifs (mais aussi d'autres « catégories » d'internés), dépendant des commissariats de police : les « camps de province ». D'anciennes structures d'internement de civils datant de l'Italie monarchique-fasciste (par exemple à Bagno a Ripoli, Scipione, Pollenza et Bagni di Lucca) furent ainsi reconverties. D'autres furent exploitées pour la première fois : casernes, écoles, anciens camps pour prisonniers de guerre, colonies de vacances, hôtels, théâtres, villas de campagne et maisons de retraite encore en fonction. En outre, dans certaines villes (comme à Turin, Milan, Ravenne, Rome et Viterbe), les Juifs étaient retenus par la RSI dans les locaux carcéraux judiciaires ou dans des camps de provinces des environs[53]. Avec l'arrivée constante de nouveaux internés, les « camps de province » alimentèrent la déportation juive en partance de l'Italie, contribuant progressivement à la constitution du *quorum* nécessaire aux départs de trains pour les camps de concentration[54]. Continuellement vidés de leurs locataires, ils ne fonctionnèrent que pour une courte période et fermèrent définitivement à l'été 1944.
Les « camps de province » fonctionnèrent, pour une période plus ou moins courte, dans trente-six provinces de la RSI[55]. Dans le Val d'Aoste, un camp fut

---

52 L'autre *Operationszone* fut celle du « Littoral adriatique », avec Trieste pour chef-lieu, d'où opéra le *Polizeihaftlager* de la Risiera di San Sabba.

53 Pour qu'une structure d'internement de la RSI soit classifiée comme « camp de province », elle doit apporter au moins l'une des deux preuves suivantes : 1) l'existence d'une documentation officielle (voire un seul papier établi au nom du camp) ou de rapports testimoniaux attestant de l'institution d'un centre pour l'internement temporaire de Juifs, lié à l'ordonnance de police n° 5 du 30 novembre 1943 ; 2) la présence documentée d'un noyau juif (au moins pour une courte période) parmi les civils internés dans le camp.

54 Dans les transports au départ de la RSI, le nombre moyen de déportés par train fut d'environ cinq cent cinquante individus. En revanche, les trains qui partaient du « Littoral adriatique » avaient une capacité de transport moindre (soixante-dix individus). Voir Liliana Picciotto, *Il Libro della Memoria*, *op. cit*., p. 37.

55 Sur les fonds documentaires relatifs aux « camps de province », et une estimation de leur nombre, voir *ibid*. (en particulier p. 832-835) ; Carlo Spartaco Capogreco, « I luoghi e i giorni della deportazione e della prigionia », in Marcello Flores *et alii* (dir.), *La Shoah in Italia*, Turin, UTET, 2010, p. 641-670 (en particulier p. 647-653) ; Matteo Stefanori, « "Ordinaria amministrazione" : i campi di concentramento provinciali per ebrei nella RSI » (« Administration ordinaire » : les camps de concentration provinciaux pour Juifs dans la RSI), *Studi Storici*, n° 1, 2013, p. 191-226.

ouvert dans le chef-lieu. Dans le Piémont, plusieurs camps furent montés à Vercelli, Asti et Borgo San Dalmazzo. À Turin, les Juifs furent internés dans les Nouvelles Prisons, ainsi qu'au dernier étage du pénitencier de San Vittore de Milan. Dans le reste de la Lombardie, d'autres camps apparurent à Sondrio et à Mantoue. En Ligurie, trois « camps de province » (qui comprenaient aussi des internés « politiques », parents d'insoumis et « sujets ennemis ») se trouvaient à Calvari, Bergeggi et Vallecrosia. Des camps étaient en outre présents en Vénétie, à Venise, Piani di Tonezza, Vò Vecchio, Vérone et, pendant une courte période, à Montorio Veronese et Vicense. En Émilie-Romagne, des « camps de province » furent établis à Reggio Emilia, Coviolo, Ferrare, Forlì, et Ravenne (dans les prisons de la ville) ; dans la province de Parme, les hommes juifs étaient détenus dans l'ancien camp monarcho-fasciste de Scipione, alors que les femmes et les enfants étaient confinés dans un hôtel de Monticelli Terme. La Toscane comptait quatre « camps de province » : Roccatederighi, Bagno a Ripoli[56], Bagni di Lucca[57] et, brièvement, Marina di Massa ; dans la province d'Arezzo, l'ancien camp monarchique-fasciste de Civitella della Chiana fut transformé en « camp de province ». Les Marches n'abritaient qu'un seul camp (comprenant plusieurs catégories d'internés), à Senigallia. Dans les provinces de Macerata et d'Ascoli Piceno, où – comme on l'a dit – les Juifs furent rassemblés très tôt[58], l'ancien camp pour internés civils de Pollenza et celui pour prisonniers de guerre de Servigliano devinrent également des « camps de province »[59]. En Ombrie, un camp s'ouvrit d'abord à Pérouse, puis sur l'Isola Maggiore du lac Trasimène. Dans le Latium, dans les provinces de Rome et de Viterbe, les Juifs furent internés dans les prisons de Regina Coeli et de Santa Maria in Gradi. Dans les Abruzzes, la RSI instaura un « camp

56 Ce camp se trouvait aux portes de Florence. Dans la même province, l'Albergo Italia di Firenze fit lui aussi, épisodiquement, office de lieu d'internement.

57 Fut ici exploité un édifice déjà utilisé à l'époque de l'Italie monarchique-fasciste pour les « internés libres » anglo-maltais et yougoslaves.

58 Autour du 29-30 septembre 1943, une centaine de civils déjà internés dans la province de Marcerata (Juifs et non-Juifs) fut ratissée et enfermée dans l'ancien camp pour prisonniers de guerre situé à Sforzacosta (Macerata). De là, les internés « aryens » furent transférés dans le camp de Fossoli, le 28 janvier 1944. Quant aux Juifs, après une période inhabituelle d'internement libre dans le centre historique d'Urbisaglia, ils furent une cinquantaine à être transférés dans les locaux du vieux camp monarcho-fasciste de Pollenza, le 7 février. Sur les camps de la province de Marcerata (Urbisaglia, Pollenza et Petriolo), et sur l'histoire des Juifs qui y étaient internés, voir Klaus Voigt, *Il rifugio precario*, *op. cit*., vol. II, p. 440-444 ; Carlo Spartaco Capogreco, *I campi del duce*, *op. cit*., p. 188-190 ; *Storie di uomini e di donne tra internamento e Resistenza nelle Marche* (Histoires des hommes et des femmes, entre internement et résistance dans les Marches) actes du colloque de Macerata du 28 avril 2014 (à paraître).

59 Le camp de Pollenza, installé dans une grande villa de campagne (« Villa Lauri ») en 1940, fut réactivé par la RSI le 18 janvier 1944. Le 31 mars suivant, un détachement de SS, arrivé spécialement sur place, transporta à Fossoli les quarante-quatre Juifs encore internés. Sur le camp de Servigliano, voir Costantino Di Sante, *L'internamento civile nell'ascolano…*, *op. cit*., p. 47-73 ; Giuseppe Oreste Viozzi, *Cenni storici su Servigliano* (Aperçus historiques sur Servigliano), Ascoli Piceno, 1968, p. 77-84. En mars 1944, trois cent cinquante-neuf internés (dont soixante et un Juifs) étaient présents dans le camp de Servigliano. Deux mois plus tard – à la suite d'un bombardement allié et d'une évasion en masse –, les Allemands prirent le commandement du camp. Ils transportèrent trente et un Juifs à Fossoli, qui furent ensuite déportés à Auschwitz. Après avoir subi deux attaques des partisans, le camp de Servigliano fut finalement libéré par les Alliés le 25 juin 1944.

de province » dans une prison de Teramo (avec également des internés non juifs). Déjà à l'époque de l'Italie monarchique-fasciste, la province de Teramo hébergeait plusieurs camps (à Civitella del Tronto, Nereto, Notaresco, Corropoli et Tossicia), qui restèrent en fonction après le 8 septembre[60]. Le « camp de province » de Civitella demeura ouvert jusqu'en mai 1944[61].

Les camps de transit réalisés par les nazis à Bolzano et Trieste

Le Lager de Bolzano-Gries. Sous l'occupation allemande, les provinces de Bolzano, Trento et Belluno furent incorporées dans l'OZAV (*Operationszone Alpenvorland*, Zone d'opération des Préalpes), placée directement sous contrôle militaire du IIIe Reich. D'autres territoires, situés entre les royaumes d'Italie et de Yougoslavie, furent aussi intégrés à l'OZAK (*Operationszone Adriatisches Küstenland*, Zone d'opération Littoral adriatique)[62].

Dans ce contexte géopolitique, comme on l'a déjà évoqué, les Allemands instituèrent un nouveau camp de rassemblement et de transit (*Polizei- und Durchgangslager*) en banlieue de Bolzano (dans la localité de Gries), pour remplacer celui de Fossoli après sa fermeture. Le camp de Bolzano-Gries devint le lieu central de concentration et de transit dans le cadre de la déportation depuis l'Italie. Installé dans un complexe d'anciens garages militaires, il avait une capacité de trois mille internés environ. Récupérant le personnel de garde et de commandement du camp de Fossoli, son organisation était quasiment identique[63]. Entré officiellement en fonction en août 1944, il dépendait du *SS-Gruppenführer* Wilhelm Harster (siégeant à Vérone) qui confirma à sa tête Karl Titho, déjà commandant de Fossoli, à nouveau secondé par le sergent Hans Haage. À quelques mois de son ouverture, le camp de Gries fut agrandi avec de nouveaux baraquements et de petites cellules pour les internés plus « dangereux ». Au final, il put accueillir jusqu'à quatre mille internés – civils et militaires (partisans, antifascistes, Juifs, tsiganes, insoumis, otages, militaires de l'armée royale italienne, soldats alliés, prêtres et délinquants ordinaires) –, ratissés localement ou transférés des anciennes prisons et camps de concentration de l'Italie septentrionale[64].

---

60 Voir Klaus Voigt, *Il rifugio precario*, *op. cit.*, vol. II, p. 437-440.

61 Depuis Civitella del Tronto, un premier groupe d'internés, composé de vingt-trois Juifs étrangers, fut transféré à Fossoli, le 18 avril 1944. Un second (composé de cent trente-quatre étrangers, en majorité des Juifs libyens de nationalité britannique) fut transféré le 4 mai 1944. Voir Italia Iacoponi, « Il campo di concentramento di Civitella del Tronto » (Le camp de concentration de Civitella del tronto), *Rivista abruzzese di Studi Storici dal fascismo alla Resistenza*, a. V, 1984, n° 2, p. 213-225 ; Carlo Spartaco Capogreco, *I campi del duce*, *op. cit.*, p. 210-212.

62 Voir Karl Stuhlpfarrer, *Le zone di operazione Prealpi e Litorale Adriatico* (Les zones d'opération Préalpes et Littoral adriatique), Gorizia, Adamo, 1979.

63 Le transfert d'une structure à l'autre fut réalisé entre le 21 juillet et le 7 août 1944.

64 Sur l'histoire de Bolzano-Gries, voir Liliana Picciotto, *Il Libro della Memoria*, *op. cit.*, p. 929-932 ; Luciano Happacher, *Il lager di Bolzano* (Le camp de Bolzano), Trente, Comitato provinciale per il 30° anniversario della Resistenza e

Le nouveau camp s'étendait sur une superficie de 17 500 mètres carrés (dont 13 000 étaient occupés par les baraquements). Il était entouré d'un mur intercalé de tourelles de garde, et sa surveillance était assurée par une garnison de SS (qui comprenait aussi des Tyroliens du Sud que des Italiens et des Ukrainiens) avec des chiens de garde[65]. Au total, près de quinze mille civils (dont 10 % étaient des internés « non politiques ») envoyés dans les camps de concentration et d'extermination transitèrent par Bolzano-Gries ; seuls trois mille cinq cents furent libérés par les Allemands à la fermeture du camp, le 3 mai 1945.

La période d'internement pouvait varier de quelques jours à quelques mois. Les conditions de vie étaient très éprouvantes, les internés souffrant de sous-alimentation et de maladies (en particulier le typhus, l'hépatite et la tuberculose). Ils étaient contraints de porter un signe distinctif : un triangle dont la couleur était associée à la « catégorie » à laquelle ils appartenaient. Ils étaient affectés à divers baraquements sans distinction, à l'exception des hommes juifs et des « travailleurs fixes », qui ne se mêlaient pas aux autres catégories. Quant aux femmes (mille cinq cents environ) et aux enfants (une trentaine en tout), ils vivaient dans un seul baraquement. Le travail se faisait à l'intérieur du camp (où avaient été montés une menuiserie, un garage de mécanique (générale), un atelier de couture et une typographie), mais aussi à l'extérieur (déménagement de décombres, réparation de voies, désamorçage d'engins ; ou bien dans des garages mécaniques, comme ceux du tunnel de Virgolo). En outre, Bolzano-Gries comprenait des « sous-camps » (*Aussenlager*), dont le nombre d'internés augmenta sensiblement à partir de février 1945 ; soit lorsque les interruptions de la ligne ferroviaire et de la route nationale de Brennero empêchèrent de nouveaux transports transalpins de déportation[66].

Entre le 5 août 1944 et le 22 mars 1945, au moins quatorze transports ferroviaires quittèrent le camp de Bolzano-Gries pour les camps du centre de l'Europe. Ils partirent de l'actuelle rue Pacinotti ou de la station de Bolzano, à destination de Mauthausen (cinq transports), Flossenbürg (trois transports),

della Liberazione, 1979 ; Carla Gacomozzi (dir.), *L'ombra del buio: Lager a Bolzano 1945-1955* (L'ombre de l'obscurité : le camp de Bolzano, 1945-1955), Bolzano, Comune di Bolzano, 1995 ; Giorgio Mezzalira et Cinzia Villani (dir.), *Anche a volerlo raccontare è impossibile: scritti e testimonianze sul lager di Bolzano* (Même si on le veut, raconter est impossible : écrits et témoignages sur le camp de Bolzano), Bolzano, Anpi, 1999.

65 À Gries, au moins quatorze détenus décédèrent à la suite de sévices et de tortures. Vingt-deux autres furent fusillés dans une localité voisine, le 27 août 1944. Par ailleurs, dans la caserne de Mignone, située dans un quartier de Bolzano, vingt-trois militaires italiens – précédemment internés à Gries pour espionnage pour le compte des Alliés –, furent éliminés d'une balle dans la nuque.

66 Les camps satellites (*Aussenläger*) furent établis à Sarentino (dans des baraquements en bois installés sur les rives du Talvera), à Merano (dans une caserne à proximité de Maia Bassa), à Moso in Val Passiria (dans une caserne), à Vipiteno (dans une caserne), à Certosa Val Senales (d'abord dans des baraquements, puis dans une caserne de la garde des finances), à Campo Tures, Colle Isarco et Bressanone, dans des hôtels réquisitionnés par les SS.

Dachau (deux transports), Ravensbrück (deux transports), Wörgl (un transport) et Auschwitz-Birkenau (un transport, parti le 24 et arrivé le 28 octobre 1944). Après l'évacuation d'Auschwitz, les Allemands furent contraints de détourner les « convois raciaux » ; ainsi deux transports partis le 14 décembre 1944 furent dirigés vers Flossenbürg et Ravensbrück. Le 1er février 1945, le dernier convoi pour Mauthausen quitta le camp de Gries ; un autre, déjà apprêté, ne put en revanche partir à cause des interruptions de la ligne ferroviaire. Enfin, entre le 26 et le 30 avril 1945, le camp de Bolzano fut démobilisé. Avant son départ, le commandement allemand s'assura de détruire toutes les archives. La majorité des internés (environ quatre mille) fut alors emmenée à quelques kilomètres de Bolzano et remise en liberté. Le 30 avril, les structures du camp furent confiées à la Croix-Rouge internationale[67].

Le camp de la Risiera di San Sabba à Trieste. Depuis Trieste, chef-lieu de l'*Adriatisches Küstenland*, vingt-deux convois ferroviaires de Juifs partirent en direction des camps nazis, de décembre 1943 à février 1945. Au départ, seuls les individus ratissés dans l'OZAK furent déportés, auxquels s'ajoutèrent d'autres en provenance de plusieurs zones de l'Italie septentrionale (en particulier de Vénétie), après la fermeture du camp de Fossoli[68]. Le commandant des SS et de la Police de l'*Adriatisches Küstenland* fut le *SS-Gruppenführer* Odilo Globocnik, responsable de l'*Aktion Reinhard* (l'extermination de deux millions de Juifs perpétrée en Pologne). Il dirigea à Trieste, entre la fin de l'année 1943 et le début de l'année 1944, quatre-vingt-douze membres de son ancien groupe, qui appartenaient à l'*Einsatzkommando Reinhard*, une structure composée de trois équipes territoriales rattachées à Udine, Fiume et Trieste (le siège central)[69].

---

67 Voir Liliana Piciotto, *Il Libro della Memoria*, *op. cit.*, p. 54-55 ; Leopold Steurer, « Le deportazioni dall'Italia. Bolzano » (Les déportations d'Italie. Bolzano), in *Spostamenti di popolazione…*, *op. cit.* ; Cinzia Villani, « Il Durchgangslager di Bolzano (1944-1945) » (Le camp de transit de Bolzano, 1944-1945), in Brunello Mantelli et Nicola Tranfaglia (dir.), *Il libro dei deportati* (Le livre des déportés), vol. II : *Deportati, tempi, luoghi* (Déportés, temps, lieux), Milan, Mursia, 2010, p. 823-853 ; Dario Venegoni, *Uomini, donne e bambini nel Lager di Bolzano. Una tragedia italiana in 7.982 storie individuali* (Hommes, femmes et enfants dans le camp de Bolzano. Une tragédie italienne en 7 982 histoires individuelles), Milan, Mimesis, 2005.

68 Les principales rafles se déroulèrent : à Trieste (9-29 octobre 1943 ; 19-20 janvier et 28 mars 1944) ; à Gorizia (22 novembre 1943) ; sur l'isola d'Arbe/Rab (22 mars 1944) ; à Vò Vecchio (31 juillet 1944) ; à Marocco di Mogliano Veneto (7 août 1944) ; à Venise (17 août 1944) ; à Conegliano Veneto (11 octobre 1944) ; dans les hôpitaux vénitiens San Giovanni e Paolo et San Clemente e San Servolo (6-11 octobre 1944). Plusieurs coups de filet furent également organisés à Fiume, Sussak et d'autres localités du golfe de Quarnero en 1944. Voir, en particulier, Jasa Romano, *Jevreji Jugoslavije 1941-1945, zrtve genocida i ucesnici NOR* (Juifs yougoslaves, 1941-1945. Victimes du génocide et combattants de la liberté), Belgrade, Savez Jevrejskih Opstina Jugoslavije, 1980 (en serbo-croate) ; Liliana Picciotto, *Il Libro della Memoria*, *op. cit.*, p. 56 ; du même auteur, « Presentazione » (Présentation), in Angelo Lallo et Lorenzo Toresini, *Psichiatria e nazismo. La deportazione ebraica dagli ospedali psichiatrici di Venezia nell'ottobre 1944* (Psychiatrie et nazisme. La déportation des Juifs dans les hôpitaux psychiatriques de Venise en octobre 1944), Portogruaro, Nuova Dimensione, 2001.

69 Outre Odilo Globocnik, d'autres personnalités de l'OZAK jouèrent un rôle significatif de répression, tels que Christian Wirth, Joseph Oberhauser, Franz Stangl (déjà responsable de Treblinka et de Sobibór), Franz Reichleitner, Dietrish Allers, Otto Stadie et Erwin Lambert (expert en four crématoire et constructeur de celui de la Risiera). Voir Liliana Piciotto, *Il Libro della Memoria*, *op. cit.*, p. 932-939 ; Enzo Collotti, *Il Litorale Adriatico nel Nuovo Ordine*

Dans un premier temps, les Juifs arrêtés furent enfermés dans la prison de la ville de Coroneo, avant d'intégrer les trois premiers convois ferroviaires au départ de l'OZ*AK* (le 7 décembre 1943, les 6 et 28 janvier 1944) et à destination des camps de concentration allemands[70]. Par la suite, un camp de concentration et de transit fut construit en banlieue sud-est de Trieste, sur un ancien site de décorticage du riz : la Risiera di San Sabba. Après le 8 septembre 1943, l'ancienne usine (hors service depuis 1929) avait été réquisitionnée par les Allemands (Stalag 339) pour la concentration de militaires italiens. Elle devint le quartier général de l'équipe de Trieste de l'*Einsatzkommando* (commandée par Gottlieb Hering, puis par Joseph Oberhauser) qui lança la mise en œuvre du désormais tristement célèbre *Polizeihaftlager* (camp de détention de police), début janvier 1944. S'organisant autour de la cour intérieure de l'ancienne usine, le camp de Trieste hébergea, en quatorze mois d'activité (de janvier 1944 à avril 1945), des milliers d'internés (Juifs, « politiques » et autres « catégories ») de différentes nationalités[71].

Disposant de multiples structures[72], le *Polizeihaftlager* de la Risiera (d'abord dirigé par Christian Wirth, remplacé par Odilo Globocnick) occupa les fonctions les plus diverses : centre de rassemblement et de transit pour les Juifs et les « politiques » destinés à la déportation (respectivement dans les camps d'extermination et de concentration) ; lieu de punition mis à disposition de la Gestapo ; lieu d'exécution des prisonniers politiques à juger ; lieu de suppression des corps des partisans tués pour représailles à l'extérieur du camp. Outre les

---

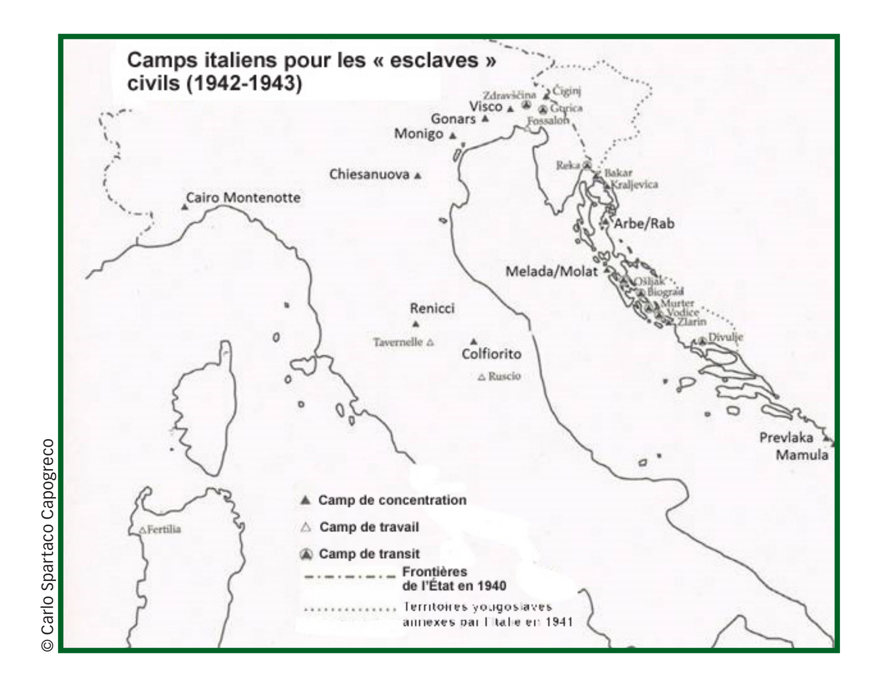
Europeo (Le Littoral adriatique du nouvel ordre européen), Milan, Vangelista, 1974 ; Marco Coslovich, *I percorsi della sopravvivenza. Storia e memoria della deportazione dall'Adriatisches Küstenland* (Les parcours de la survie. Histoire et mémoire de la déportation du Littoral adriatique), Milan, Mursia, 1994.

70 Sur la politique antisémite mise en œuvre dans cette zone, voir Silva Gherardi Bon, *La persecuzione antiebraica a Trieste (1938-1945)* (La persécution antijuive à Trieste, 1938-1945), Udine, Del Bianco, 1972 ; August Walzl, *Gli ebrei sotto dominazione nazista. Carinzia, Slovenia, Friuli-Venezia Giulia* (Les Juifs sous domination nazie. Carinthie, Slovénie, Frioul-Vénétie Julienne), Udine, Istituto Friulano per la Storia del Movimento di Liberazione, 1991 (édition originale : Klagenfurt, 1987).

71 Voir Ferruccio Fölkel, *La Risiera di San Sabba. Trieste e il Litorale Adriatico durante l'occupazione nazista* (La Risiera di San Sabba. Trieste et le Littoral adriatique durant l'occupation nazie), Milan, Mondadori, 1979 ; Tone Ferenc, « La polizia tedesca nella zona d'operazione Litorale Adriatico 1943-1945 » (La police allemande dans la zone d'opération Littoral adriatique, 1943-1945), *Storia contemporanea in Friuli*, vol. X, 1979 ; Adolfo Scalpelli (dir.), *San Sabba. Istruttoria e processo per il Lager della Risiera* (San Sabba. Instruction et procès pour le camp de la Risiera), Milan, Aned-Mondadori, 1988 ; Comune di Trieste-Civici Musei, *Capire la Risiera. A Trieste un Lager del sistema nazista*, Atti del Corso di formazione per guide didattiche, *Quaderno didattico* VII), Trieste, 1996 ; Liliana Picciotto, *Il libro della Memoria*, *op. cit.*, p. 932-939 ; Silva Bon, « La Risiera di San Sabba », in *Il Libro dei deportati*, vol. II, *op. cit.*, p. 854-869 ; Marco Coslovich, *I percorsi della sopravvivenza…*, *op. cit.* ; Tristano Matta, « La Risiera di San Sabba », Tristano Matta (dir.), *Un percorso della memoria* (Un parcours de la mémoire), Milan, Electa, 1996.

72 Une « cellule de la mort » fut construite dans la cour intérieure ; des ateliers-laboratoires pour les internés et les chambres des SS furent aménagés dans un édifice proche, auxquels vinrent s'ajouter, par la suite, dix-sept petites cellules de 1,20 x 2 mètres. Un édifice de quatre étages hébergeait les internés civils ou militaires (hommes, femmes et enfants de tout âge) destinés à la déportation. Dans le bâtiment central, aux étages supérieurs, se trouvaient la caserne et les chambres des SS allemands et des Italiens ; à l'étage inférieur, il y avait les cuisines et le réfectoire. La bâtisse destinée aux éliminations était pourvue d'un four crématoire (le seul du genre mis en œuvre dans l'Europe occidentale occupée), testé le 4 avril 1944 par les Allemands, qui le firent exploser avant de prendre la fuite, dans la nuit du 29 au 30 avril 1945.

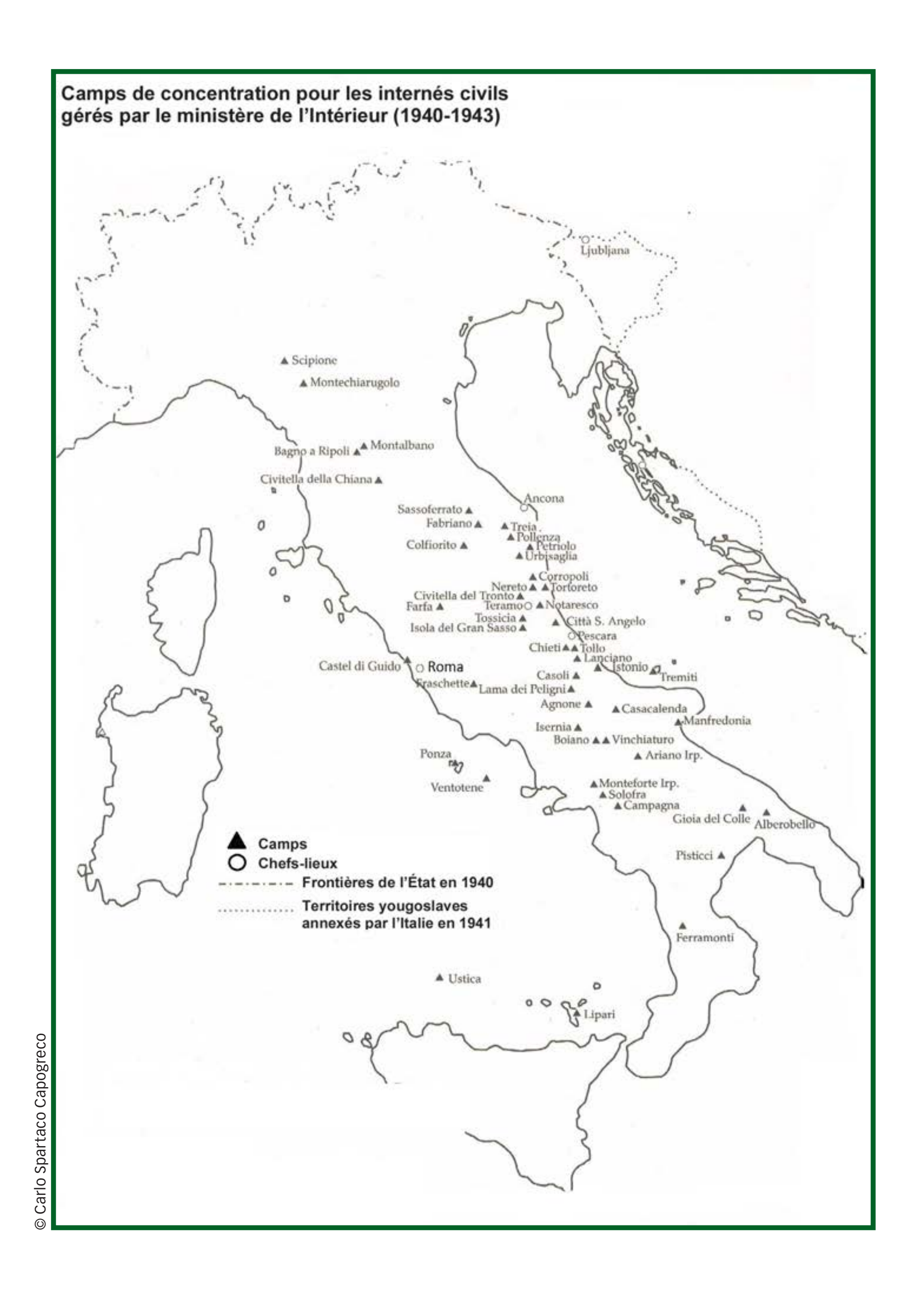
internés, la Risiera fut aussi habitée par une trentaine de prisonniers-travailleurs. La vie dans le camp ne fut pas différente de celle des autres camps situés au-delà des Alpes. En plus des épisodes de violence, de nombreux assassinats furent programmés ; notamment, à l'encontre de Juifs arrêtés dans la zone, âgés ou qui présentaient en déficit mental, sans compter les milliers de résistants slovènes, croates et italiens[73]. On estime entre trois et cinq mille, le nombre de personnes assassinées dans la Risiera[74]. Un plus grand nombre de personnes (compris entre vingt et vingt-cinq mille) transita par la Risiera, avant d'être triées et envoyées dans les lieux d'extermination ou dans les camps de concentration). Au total, soixante-quatorze convois de déportation – dont vingt-deux transportaient aussi des Juifs – partirent de Trieste (pour Auschwitz, Ravensbrück et Bergen-Belsen) entre décembre 1943 et février 1945[75].



73 Diverses techniques furent employées pour les exécutions : gazage dans des véhicules équipés ; coup de masse sur la nuque ; fusillades. Les cendres des corps brûlés étaient habituellement reversées dans le proche bras de mer.

74 De précieux documents sur l'histoire de la Rizière sont conservés à Ljubljana, à l'Arhiv Republike Slovenije (Fond 1818 « Rizarna pri Sveti Soboti, Trst ») et à Trieste, à l'Archivio dell'Istituto Regionale per la Storia del Movimento di Liberazione (Fonds Processo Risiera, b. 6, f. 13 et Fonds Ferruccio Fölkel) et au Musée civique Diego de Henriquez (Fonds Diari di Diego de Henriquez).

75 Sur les vingt-deux convois de Juifs internés (partis de Trieste entre le 7 décembre 1943 et le 1er novembre 1944), dix-neuf arrivèrent à Auschwitz-Birkenau (celui qui partit le 11 août 1944 chargea également des Juifs à Zagreb), tandis que les trois autres (partis le 28 novembre 1944, le 11 janvier et le 24 février 1945) arrivèrent à Ravensbrück. Celui du 24 février fut en revanche détourné vers Bergen-Belsen. Pour l'heure, mille cent soixante-dix-sept noms de victimes juives déportées du Litorale adriatico ont pu être identifiés. Voir Liliana Picciotto, *Il Libro della Memoria*, *op. cit*., p. 55-57 et p. 62-64 (Planche C : Convois partis de la Zone d'opération Littoral adriatique).


Camps de concentration pour les internés civils gérés par le ministère de l'Intérieur (1940-1943)
Ljubljana
Scipione
Montechiarugolo
Bagno a Ripoli
Montalbano
Civitella della Chiana
Ancona
Sassoferrato
Fabriano
Treia
Pollenza
Petriolo
Colfiorito
Urbisaglia
Corropoli
Nereto
Tortoreto
Civitella del Tronto
Farfa
Teramo
Notaresco
Tossicia
Città S. Angelo
Isola del Gran Sasso
Pescara
Chieti
Tollo
Lanciano
Castel di Guido
Roma
Istonio
Tremiti
Casoli
Fraschette
Lama dei Peligni
Agnone
Casacalenda
Manfredonia
Isernia
Boiano
Vinchiaturo
Ariano Irp.
Ponza
Ventotene
Monteforte Irp.
Solofra
Campagna
Gioia del Colle
Alberobello
Pisticci
Camps
Chefs-lieux
Frontières de l'État en 1940
Territoires yougoslaves annexés par l'Italie en 1941
Ferramonti
Ustica
Lipari


Bolzano
Zone d'opération des Préalpes
Zone d'opération Littoral adriatique
Trieste
Sondrio
Aosta
SALO'
Piani di Tonezza
Vercelli
Milano
Verona
Vo Vecchio
Venezia
Torino
Mantova
Asti
FOSSOLI
Ferrara
Scipione
Reggio Emilia
Monticelli
Coviolo
Borgo San Dalmazzo
Coreglia-Calvari
Ravenna
Bergeggi
Forlì
Bagni di Lucca
Marina di Massa
Vallecrosia
Bagno a Ripoli
Senigallia
Civitella della Chiana
Pollenza
Roccatederighi
Isola Maggiore
Perugia
Servigliano
Civitella del Tronto
Teramo
Viterbo
Roma
Camps de province pour les Juifs de la République sociale italienne (1943-1944)
☆ Camps de concentration
△ Prisons



Le rôle du camp de Fossoli dans la Shoah italienne

Liliana Picciotto, Traduit de l'italien par Léa Drouet

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 223 à 251
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0223

LE RÔLE DU CAMP DE FOSSOLI DANS LA SHOAH ITALIENNE

par Liliana Picciotto[1]

Traduit de l'italien par Léa Drouet

Peu de lieux en Italie ont occupé une place aussi centrale dans la Shoah que le camp de concentration de Fossoli di Carpi, ce lieu clôturé qui s'étendait sur les quinze hectares de terres agricoles de la circonscription de Fossoli, en Émilie-Romagne. Entre juillet 1942 et août 1944, toutefois, les autorités italiennes puis allemandes y ont emprisonné à divers titres différents types de condamnés.

Pendant deux ans, se sont côtoyés ou succédé non seulement des prisonniers juifs (5 décembre 1943-1er août 1944), mais aussi d'autres catégories de détenus. Le camp de Fossoli a donc eu, au cours de son histoire, plusieurs fonctions, si bien que l'on ne peut en parler comme d'un camp unique, mais comme d'une multitude de camps sur un même territoire. L'histoire de Fossoli a vu la succession voire la coexistence de différents types de camp :

1) un camp pour les prisonniers de guerre ennemis de l'Italie, administré par les autorités militaires italiennes (juillet 1942-septembre 1943) ;

2) un camp pour les internés civils (2 mars 1944-juin 1944), administré par la préfecture de Modène ;

3) un camp pour les prisonniers politiques antinazis (avril 1944-1er août 1944), administré par la Police de sécurité allemande ;

4) un lieu de transit pour les civils raflés et recrutés pour le travail forcé.

Dans cet essai, nous présenterons le camp dans sa cinquième fonction, la plus importante : le camp comme lieu principal de la réalisation de la politique de persécution des Juifs d'Italie conçue et mise en œuvre par les gouvernants de la République sociale italienne, renforcée par la structure policière et administrative des occupants nazis.

Le camp de concentration national pour Juifs de Fossoli fut institué par le gouvernement italien au début du mois de décembre 1943, mais les Juifs italiens avaient alors déjà fait l'objet de rafles, d'arrestations et de déportations.

1 Chercheuse en histoire auprès du Centre de documentation juive contemporaine de Milan.

Les antécédents

Nous nous référons ici, bien que de façon extrêmement synthétique, aux principaux événements qui affectèrent les Juifs d'Italie après la chute de Mussolini, le 25 juillet 1943, à la faveur d'une révolution de palais orchestrée avec le consentement de la monarchie. Le 23 septembre suivant, Hitler fit installer Mussolini à la tête d'un nouvel État, la République sociale italienne (RSI)[2].

Celle-ci prit pour capitale la petite ville de Salò, au nord de l'Italie, sur les rives du lac de Garde. Politique étrangère, politique policière et politique économique étaient étroitement surveillées par l'allié/occupant allemand, présent en Italie depuis le 8 septembre 1943 avec ses armées et un ministre plénipotentiaire ; en revanche, le gouvernement jouissait d'une certaine marge de manœuvre et d'autonomie concernant la politique sociale et l'administration, y compris la police.

Alors que dans les autres pays sous occupation, les Allemands attendirent plusieurs mois avant de mettre en œuvre leur politique antijuive, dans le cas de l'Italie, ils esquivèrent cette phase préparatoire, d'une part parce que les événements se précipitaient (on était déjà en septembre 1943), d'autre part, et surtout, parce qu'ils ne l'estimaient pas nécessaire. De fait, durant l'occupation, la suppression des droits civiques et la diabolisation des Juifs par le biais de la propagande étaient déjà une réalité : à partir de 1937, le régime fasciste avait œuvré au conditionnement antisémite de l'opinion publique ; dès septembre 1938, il avait édicté une législation antisémite proprement dite ; il avait procédé à la mise à jour régulière du fichier des Juifs (recensements spéciaux d'août 1938 et recensements suivants) ; enfin, il avait mis en place, au sein du ministère de l'Intérieur, la direction générale pour la Démographie et la Race, organisme chargé de la mise en place et de l'exécution pratique d'une politique antisémite.

En la matière, comment ne pas reconnaître la concordance parfaite entre ce que le régime nazi entreprit ailleurs à partir de l'occupation et ce que les dirigeants fascistes avaient déjà mis en œuvre en Italie. Il ne s'agit pas d'affirmer par là qu'il y aurait eu, de la part des autorités italiennes, une programmation intentionnelle visant à l'extermination : en réalité, sans l'occupation, l'antisémitisme mussolinien aurait vraisemblablement conservé son caractère discriminatoire, mais il n'aurait pas tourné au

2 Lutz Klinkhammer, *L'occupazione tedesca in Italia 1943-1945* (L'occupation allemande en Allemagne 1943-1945), Turin, Bollati Boringhieri, 1993.

génocide. Comme il a maintes fois été dit, Auschwitz ne constitue pas l'issue inévitable, quoiqu'extrême, de tout antisémitisme. Mais en Italie, répétons-le, c'est le fascisme monarchique, et non le nazisme, qui a posé les premières pierres de l'édifice antisémite et préparé le terrain pour l'extermination décidée par le régime nazi.

Le 23 septembre 1943, une circulaire envoyée à tous ses bureaux périphériques par l'Office central de la sécurité du Reich (RSHA, ou *Reichssicherheitshauptamt*), le puissant organe policier de la SS, stipulait que les Juifs de nationalité italienne résidant à l'étranger ne pourraient désormais plus échapper aux déportations[3]. Il s'agit du premier document connu attestant de l'extension aux Juifs italiens de la politique d'extermination déjà à l'œuvre depuis le printemps 1942 dans les pays occidentaux.

Comme dans tous les pays occupés, l'organisation de la persécution des Juifs en Italie fut confiée aux bureaux périphériques territoriaux du RSHA. À Gardone, sur le lac de Garde, c'est Karl Wolff, un homme très en vue au sein du pouvoir nazi, qui fut nommé commandant suprême des SS et de la police (*Höchster SS- und Polizei-Führer*), tandis qu'à Vérone Wilhelm Harster devint chef de la Police de sécurité, la SiPo-SD, la branche la plus importante de la police allemande (*Befehlshaber der SiPo-SD*, BdS)[4].

Outre qu'elle avait perdu les régions méridionales désormais libérées par les Anglo-Américains, l'Italie avait également subi des amputations de territoires de la part de l'allié/occupant allemand dans les régions du nord-est. Celles-ci furent divisées en deux grands territoires nommés Zone d'opérations Préalpes (Alpenvorland) et Zone d'opérations Littoral adriatique (*Operationszone Adriatisches Küstenland*, OZAK), soumis à la fois à l'administration militaire et à l'administration civile allemande, ainsi qu'à une section de l'Office central de la sécurité du Reich spécifique à ce territoire. Odilo Globocnik, tout juste rentré de Pologne où il avait supervisé la terrible opération d'assassinat et de spoliation des biens des Juifs polonais (l'Aktion Reinhard), fut nommé commandant supérieur SS et de la police (*Höherer SS- und Polizeiführer*, HSSPF)[5].

Dès le premier mois de l'occupation, avant même que soit mise sur pied une organisation répressive antijuive complexe dans la partie de l'Italie restée

3 Liliana Picciotto, *Il libro della memoria. La deportazione degli ebrei dall'Italia 1943-1945* (Le livre de la mémoire. La déportation des Juifs d'Italie 1943-1945), Milan, Mursia, 2002, p. 876-877.

4 Début octobre 1943, Harster organisa le réseau des bureaux périphériques territoriaux de la Police de sécurité en Italie. Dans la plupart des territoires et pays occupés, à la notable exception de l'URSS, le SD et la SiPo étaient en effet regroupés en *Befehlshaber der SiPo-SD* (BdS, par exemple BdS France, BdS Grèce, BdS Italie, etc.).

5 Siegfried Pucher, *Il nazista di Trieste. Vita e crimini di Odilo Globocnik, l'uomo che inventò Treblinka* (Le nazi de Trieste. Vie et crimes d'Odilo Globocnik, l'homme qui inventa Treblinka), Trieste, Beit, 2011.

sous la compétence de la République de Salò, les Allemands se livrèrent à des massacres et à des rafles qui s'inscrivent dans une logique différente de celle du projet d'extermination des Juifs mené par le bureau IVB4 du RSHA. Ces actions étaient plutôt liées à l'évolution du contexte militaire et au processus de désarmement de l'armée italienne effectué par l'armée allemande. Citons par exemple les massacres de Juifs perpétrés sur les rives du lac Majeur autour du 15 septembre 1943.

L'organisation à proprement parler des déportations de masse débuta le mois suivant, d'abord par le biais d'une équipe mobile de policiers envoyés expressément de Berlin, puis par celui d'un bureau permanent à Vérone, au siège du commandement central de la SiPo-SD en Italie.

L'équipe mobile opéra de début octobre 1943 à fin janvier 1944. Elle était constituée d'une dizaine d'hommes placés sous la direction du capitaine SS Theodor Dannecker[6], homme de confiance d'Adolf Eichmann, lui-même responsable du bureau des questions juives de la Gestapo centrale à Berlin. Dannecker fut chargé de programmer et d'effectuer des rafles de Juifs dans les principales villes italiennes, depuis le sud jusqu'au nord[7]. Cette stratégie répondait aux instructions enjoignant de ne pas impliquer les structures permanentes de la police allemande à ce stade. Celles-ci étaient encore fragiles et occupées à organiser leur travail sur un territoire italien rendu difficile par une situation politique très instable et par la nécessité d'arriver à une solution de compromis pour fixer les limites d'autonomie réciproques entre gouvernement allemand et gouvernement fasciste.

La rafle la plus grave eut lieu le 16 octobre 1943, à Rome. Plus de mille victimes sans défense furent arrêtées par surprise en à peine plus d'une demi-journée. Minutieusement préparée, elle suivit à la lettre le scénario expérimenté en juillet 1942 à Paris lors de la rafle du Vél' d'Hiv, organisée par le même Dannecker : division de la ville selon les adresses des Juifs, rafles exécutées une maison après l'autre, camions qui attendent le long des trottoirs, emprisonnement de la masse des personnes arrêtées dans un lieu clôturé pendant plusieurs dizaines d'heures, déportation immédiate vers le camp d'extermination d'Auschwitz[8].

---

6 Claudia Steur, *Theodor Dannecker : ein Funktionar der Endlösung*, Essen, Klartext, 1997.

7 Liliana Picciotto, *Il libro…*, *op. cit.*, p. 881.

8 Sur la rafle de Rome, voir Michael Tagliacozzo, « La comunità di Roma sotto l'incubo della svastica. La grande razzia del 16 ottobre 1943 » (La communauté de Rome et le cauchemar de la croix gammée. La grande rafle du 16 octobre 1943), *Quaderni del C.D.E.C.*, n° 3: *Gli ebrei in Italia durante il fascismo* (Les Juifs en Italie sous le fascisme), sous la direction de Guido Valabrega, 1963, p. 8-37 ; Liliana Picciotto, *L'occupazione tedesca e gli ebrei di Roma* (L'occupation allemande et les Juifs de Rome), Rome, Carucci, 1979 ; Arminio Wachsberger, « Testimonianza di un deportato da Roma » (Témoignage d'un déporté de Rome), in Liliana Picciotto, *L'occupazione tedesca…*, *op. cit.*, p. 176-177 ; Marco Impagliazzo (dir.), *La resistenza silenziosa. Leggi razziali e occupazione nazista nella memoria degli ebrei di Roma* (La résistance silencieuse. Lois

Le train des Juifs romains partit le 18 octobre et arriva dans la nuit du 22 octobre au camp polonais où il resta à l'arrêt, wagons scellés, jusqu'à l'aube du jour suivant. Les déportés, après un voyage particulièrement pénible (il y avait parmi eux des dizaines d'enfants de tous âges épuisés par la fatigue, la faim, la soif, la saleté et la puanteur des corps restés dans la promiscuité pendant cinq jours et cinq nuits), furent soumis à la sélection dans la journée du 23. Sur 1 020 déportés, 149 hommes et 47 femmes furent sélectionnés et envoyés en détention dans le camp ; les 824 autres furent immédiatement emmenés dans les chambres à gaz pour y être assassinés[9].

Une fois l'opération à Rome effectuée et le convoi de déportation organisé, l'équipe mobile de Dannecker se déplaça vers le nord de la Péninsule pour se livrer, dans les villes principales, à des rafles du même type : à Gênes le 3 novembre 1943 et les jours suivants, à Montecatini et Sienne le 5 novembre, à Florence les 6 et 26 novembre, à Bologne le 7 novembre et les jours suivants[10].

Les hommes de Dannecker s'éparpillèrent à travers la Toscane, l'Émilie et la Ligurie, mais leur petit nombre leur permit de recourir largement à la police locale et de s'appuyer sur sa collaboration. Ces rafles terribles se soldèrent par un nouveau convoi de déportés, qui partit de Florence le 9 novembre 1943.

Le train fit halte à Bologne, où d'autres personnes arrêtées furent embarquées, et arriva à Auschwitz le 14. Au terme de la sélection, 13 hommes et 94 femmes furent internés dans le camp.

À la suite d'une nouvelle série de rafles à Milan, dans tout le Nord de l'Italie et à la frontière italo-suisse, les Allemands furent en mesure d'organiser un nouveau départ depuis la prison de San Vittore, à Milan. Le convoi partit le 6 décembre 1943 et arriva à Auschwitz le 12[11].

Fin janvier 1944, la mission de Dannecker fut considérée comme achevée. Il fut transféré un peu plus tard en Hongrie, tandis que son équipe avait été renvoyée en Italie dès la fin des vacances de Noël pour assurer la transition au département des Affaires juives du siège central de la Gestapo de Vérone, en attendant l'arrivée de Friedrich Bosshammer, nommé à ce poste à titre permanent.

---

raciales et occupation nazie dans la mémoire des juifs de Rome), Milan, Guerini e Associati, 1997 ; *Roma, 16 ottobre 1943. Anatomia di una deportazione* (Anatomie d'une déportation), Silvia Antonucci *et alii* (dir.), Milan, Guerini e Associati, 2006.

9 Liliana Picciotto, *Il libro*, *op. cit.*, p. 58-59.

10 *Ibid.*, p. 884-889.

11 Liliana Picciotto, *Gli ebrei in provincia di Milano 1943-1945. Persecuzione e deportazione* (Les juifs dans la province de Milan 1943-1945. Persécution et déportation), Milan, Proedi, 2004.

Quelle fut l'attitude du gouvernement néofasciste de la République sociale italienne face aux tristes événements de l'automne 1943 ? Mussolini fixa une réunion du nouveau Conseil des ministres au 27 septembre 1943. Les problèmes à régler étaient graves et urgents : la définition des rapports avec l'occupant/allié, évoquée plus haut ; le constat qu'une partie du territoire au nord-ouest de l'Italie avait été amputée sur le plan administratif et conférée au Reich ; le fait que l'armée italienne soit partie à la débandade et compte désormais des dizaines de milliers de soldats prisonniers dans les camps d'internement allemand en dehors du pays ; la réquisition de la main-d'œuvre italienne ; la contribution très lourde aux dépenses d'occupation que l'Italie devait acquitter.

Outre les problèmes avec les Allemands, des questions de politique interne, non moins graves, demandaient à être traitées : le besoin de constituer des forces armées et de police et d'assurer leur contrôle, le choix de nouveaux préfets qui soient fiables sur le plan politico-idéologique, ou encore le changement de l'administration d'État.

Pendant longtemps, la question du sort des Juifs resta un problème secondaire pour le nouveau gouvernement, trop affairé sur d'autres fronts. L'arrivée en Italie du capitaine allemand Dannecker, début octobre 1943, fut décidée par Berlin indépendamment des rapports diplomatiques entre les deux pays, au risque même de les compromettre ; on doit donc se garder de l'interpréter comme la conséquence directe de l'évolution des négociations italo-allemandes concernant la question du sort des Juifs. De fait, Mussolini ne pouvait accepter de bonne grâce que des rafles de citoyens italiens, fussent-ils juifs, soient menées sur son territoire sans préavis ni consultation. Avec l'envoi de Dannecker, l'Office central de la sécurité du Reich profita à l'évidence du vide de pouvoir et de la faiblesse des structures administratives italiennes.

Le 14 novembre 1943, une assemblée du Parti fasciste républicain à Vérone, composée de délégués venus de toutes les villes italiennes, définit la stratégie du nouveau régime fasciste républicain. La « question juive » en constituait le point 7 : « Les membres de la race juive sont étrangers, au cours de cette guerre, ils relèvent de nationalités ennemies. »

À l'heure où ce point était accepté sous les vivats par les fascistes réunis à Vérone, deux trains de déportés étaient déjà partis pour Auschwitz et la grande majorité des personnes présentes dans le convoi avaient été assassinées.

Les mesures d'application de la politique énoncée ci-dessus ne se firent pas attendre : dès le 30 novembre, le ministre de l'Intérieur organisa, par

l'ordonnance de police numéro 5, l'arrestation et l'internement des Juifs italiens et étrangers, en plus de la réquisition de leurs biens.
L'internement devait être organisé dans un grand camp national encore à déterminer ; en attendant, après leur arrestation par la police italienne, les Juifs devaient être concentrés dans de petits camps locaux établis à titre provisoire dans les différentes provinces.
Les prisonniers gardés par la police italienne furent ensuite conduits à la prison de San Vittore à Milan où, le 30 janvier 1944, la police allemande les chargea sur un convoi bondé à destination d'Auschwitz. Ce transport compta au moins 605 prisonniers, dont des personnes âgées et des enfants[12]. Après la sélection à l'arrivée dans le camp, 128 personnes jugées aptes au travail furent admises dans le camp, et les autres immédiatement assassinées dans les chambres à gaz.
À partir du 1er décembre 1943, aux termes de l'ordonnance mentionnée plus haut, tout Juif était désormais passible d'arrestation par les autorités italiennes. Ainsi, au cours des mois suivants, les arrestations furent effectuées directement par les préfectures de police de la RSI ou les commandants des carabiniers, après de minutieuses recherches domiciliaires.
À partir de ce moment commença alors une nouvelle phase pour les Juifs italiens, peut-être encore plus tragique que la précédente, car les agents de la Sécurité publique et les carabiniers purent retrouver beaucoup plus facilement ceux qui essayaient de se cacher : disposant des adresses de chacun grâce aux opérations de contrôle et de recensement du régime précédent, ils connaissaient bien mieux le territoire que les Allemands et pouvaient se déplacer beaucoup plus aisément.
Le gouvernement de la République sociale italienne mit tout le poids de son appareil d'État au service de la persécution antijuive : plusieurs ministères furent impliqués à différents niveaux.
Quant au décret du 30 novembre relatif aux données personnelles des Juifs, il existe quelques cas de traitement particulier pour les personnes âgées de plus de soixante-dix ans, les grands malades, les enfants issus de mariages mixtes et les conjoints juifs au sein de couples mixtes. Sur cette question, il n'y eut pas de concertation entre Italiens et Allemands : alors qu'aux termes de la loi italienne, les grands malades et les personnes âgées échappaient aux arrestations, la loi allemande ne prévoyait aucune exception de ce genre. À l'inverse, la loi italienne ne protégeait pas les conjoints juifs au sein de mariages mixtes, qui furent considérés dans tous les cas comme juifs et

12 Liliana Picciotto, *Il libro*, *op. cit.*, p. 46-47.

donc susceptibles d'être arrêtés, alors que dans ce cas précis, les Allemands avaient choisi de faire preuve d'une certaine prudence. Il en résulta un malaise psychologique terrible : beaucoup ne surent plus comment se comporter, s'ils pouvaient rester tranquilles chez eux ou devaient se cacher comme tous les autres Juifs. On assista à des cas désespérants de personnes arrêtées, relâchées, puis arrêtées à nouveau. Les Juifs ayant la nationalité d'un pays neutre ou ennemi (mais non envahi) firent eux aussi l'objet d'une considération particulière de la part des Allemands et ne furent pas envoyés à Auschwitz ; ainsi, les Turcs et les Anglais ne furent pas déportés dans le camp silésien, mais dans le camp de concentration de Bergen-Belsen, au cœur du territoire allemand[13].
C'est dans le subtil jeu d'affirmation de souveraineté entre occupant et allié/occupé qu'il faut chercher les raisons de la grave décision italienne, le 30 novembre 1943, d'arrêter les Juifs : l'antisémitisme semblait parfait aux yeux des gouvernants néofascistes pour affirmer un pouvoir que, dans d'autres domaines, ils n'arrivaient pas à exercer. Il ne fait aucun doute qu'en s'arrogeant le traitement de la question juive, pour laquelle il existait déjà une tradition depuis 1938, et en rendant légales les arrestations des Juifs, ils faisaient un choix concurrentiel face aux Allemands.

L'appareil d'État italien se mit en mouvement immédiatement. Nous avons retrouvé des centaines de mandats d'arrêt émis par les commissaires de police ; partout, la police reçut l'ordre d'arrêter tous les Juifs qui circulaient, enfants comme adultes. Dès la première semaine de décembre, les premiers camps de concentration furent préparés dans les diverses provinces. À Venise, les 5 et 6 décembre 1943, le commissaire de police organisa une rafle sur le modèle des opérations allemandes de Rome, Florence et Gênes. Pareille tragédie se déroula également à Turin, le 15 décembre, avec la rafle des personnes grabataires de l'hospice juif, précédemment situé au 12 Piazza Santa Giulia. À Mantoue, les arrestations commencèrent le 1er décembre, avec ordre d'incarcération dans l'enceinte de la maison de retraite juive, dont les locaux firent désormais office de camp de concentration provincial. À Milan, la prison de San Vittore fut reconvertie pour assurer la même fonction et des centaines de Juifs y furent emmenés – non seulement des Milanais, mais aussi des Juifs arrêtés dans tout le Nord de l'Italie et en provenance de petits camps provinciaux.

13 Liliana Picciotto, « Ebrei turchi, libici ed altri, deportati dall'Italia a Bergen Belsen » (Juifs turcs, libyens et autres déportés d'Italie vers Bergen Belsen), *La Rassegna Mensile di Israel*, vol. LXXVII, n° 3, septembre-décembre 2010, p. 243-260.

Enfin, le soir même du 30 novembre 1943, les préfectures reçoivent l'ordre de police n° 5 signé par le chef de la police, Tullio Tamburini, stipulant que :

> 1) Tous les Juifs résidant sur le territoire national, même s'ils sont discriminés[14], quelle que soit leur nationalité, doivent être internés dans des camps de :concentration prévus à cet effet. Tous leurs biens mobiliers et immobiliers doivent immédiatement être mis sous séquestre en attendant d'être confisqués dans l'intérêt de la RSI, qui les mettra à disposition des personnes indigentes sinistrées par les incursions aériennes ennemies.
> Toutes les personnes issues de mariages mixtes qui, en vertu des lois raciales en vigueur, se sont vu reconnaître leur appartenance à la race aryenne, doivent être soumises à une vigilance spéciale de la part des organes de police.
> En attendant d'être réunis dans des camps de concentration spéciaux institués à cet effet, les Juifs seront concentrés dans un camp de concentration provincial[15].

La troisième partie de l'ordonnance indiquait la procédure à suivre. Vu que ce grand camp de concentration national permettant d'interner les dizaines de milliers de Juifs présents sur le territoire de la RSI n'existait pas encore, ces derniers devaient être emprisonnés à titre provisoire dans des camps intérimaires, institués, dans la mesure du possible, suivant la fréquence d'un par province.
Il suffit de quelques heures aux préfets pour transmettre aux commissaires de police les circulaires d'exécution circonstanciées encadrant la recherche, la traque et la capture des Juifs. L'ordre fut exécuté dès le 1er décembre, en particulier dans les petits centres urbains où les recherches n'étaient pas trop compliquées.
En décembre 1943 et pendant tout le mois de janvier 1944, les mêmes scènes tragiques se répétèrent dans tous les chefs-lieux et provinces de la République sociale italienne. Tous les Juifs arrêtés pendant ces deux mois furent déportés, mais selon deux procédures différentes :

14 D'après le décret-loi royal n° 1728 du 17 novembre 1938, certains Juifs italiens appartenant à des catégories spécifiques étaient partiellement exemptés (on disait « discriminés ») de certaines interdictions.
15 Archivio Centrale dello Stato (ACS), RSI, Presidenza del Consiglio dei Ministri, Gabinetto, b.57, cat.3.2.2, f.2012. Le texte de ce document est conservé également dans les fonds Préfecture des diverses archives d'État provinciales. Voir aussi Renzo De Felice, *Storia degli ebrei in Italia sotto il fascismo* (Histoire des Juifs en Italie sous le fascisme), Turin, Einaudi, 1988, p. 447, et Michele Sarfatti, « Documenti della legislazione antiebraica. Le circolari » (Documents de la législation antijuive. Les circulaires), *La Rassegna Mensile di Israel*, vol. 54 : *1938. Le leggi contro gli ebrei*, numéro spécial, notes 1 et 2, 1988, p. 198.

a) certains furent transférés des prisons locales vers les camps de concentration provinciaux, puis remis aux Allemands à la prison de San Vittore à Milan pour être immédiatement déportés, le 30 janvier 1944, vers le camp d'extermination d'Auschwitz ;
b) d'autres furent momentanément incarcérés dans les prisons locales, puis conduits directement vers le camp de concentration national de Fossoli alors en cours d'installation.

Le camp de Fossoli

En conséquence de l'ordonnance du 30 novembre 1943, le choix d'un camp définitif et assez vaste pour interner tous les Juifs arrêtés sur le territoire de la RSI se porta sur l'ancien camp de prisonniers de guerre de Fossoli di Carpi, dans la province de Modène. En effet, celui-ci disposait déjà de structures adaptées et constituait un nœud ferroviaire pratique à partir du nord comme du sud. Bien que les travaux d'adaptation n'en fussent qu'à leur tout début, la date de son ouverture fut fixée au 5 décembre 1943.
Avec la mise en place des camps provinciaux, puis de Fossoli, débutait la phase de pleine responsabilité de l'Italie dans la persécution physique et généralisée des Juifs italiens. Si, jusqu'alors, c'est Dannecker qui était le moteur des rafles tandis que les agents de la Sécurité publique n'étaient enrôlés que pour l'assister, désormais l'initiative italienne était devenue autonome : les arrestations, internements et séquestres de biens répondaient à une orientation précise du gouvernement fasciste et étaient mis en œuvre par les commissariats de police.
Parallèlement à cette « chasse aux Juifs » commença la « chasse aux biens » des Juifs, toutes deux encadrées par des lois gouvernementales. Le décret-loi du 4 janvier 1944 sur le vol des biens ordonnait que l'on procède à la confiscation de tous les biens, quels qu'ils soient[16]. Il n'était plus permis aux Juifs de posséder de titres, valeurs, crédits ni droits d'actionnariat d'aucune sorte, ni d'être propriétaires d'autres biens mobiliers ou immobiliers. Parmi les biens à séquestrer, il pouvait se trouver des usines, des terrains, des bâtiments, des titres, des crédits divers, des comptes en banque, des

16 Commissione per la ricostruzione delle vicende che hanno caratterizzato in Italia le attività di acquisizione dei beni dei cittadini ebrei da parte di organismi pubblici e privati (Commission pour la reconstitution des faits ayant caractérisé en Italie les activités d'acquisition des biens des citoyens juifs par des organismes publics et privés), Rapporto generale, Presidenza del Consiglio dei Ministri, Roma, 2001.

tableaux, des meubles, des bibelots, de la vaisselle, des draps de lit, des vêtements, des produits de base et même des brosses à dent et de petits objets à usage domestique[17].

Au moment même où le ministère de l'Intérieur mettait en place le camp de concentration de Fossoli, destiné à tous les Juifs italiens, on étudiait à Berlin le virage italien en matière de politique antijuive. Le 4 décembre se déroula une réunion au sommet réunissant les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et les agents du RSHA impliqués dans la question italienne : Eberhard von Thadden pour le premier et, pour le RSHA, Dannecker ainsi que Friedrich Bosshammer, du bureau d'Eichmann, qui allait par la suite être chargé de l'organisation des déportations depuis l'Italie. Il nous est resté de cette réunion le procès-verbal établi par un fonctionnaire pour le ministre des Affaires étrangères, Joachim von Ribbentrop[18]. Ce document nous éclaire sur les intentions allemandes concernant le sort des Juifs, ainsi que leur disposition d'esprit vis-à-vis des dirigeants italiens, impliqués depuis peu dans cette question. Selon les intervenants, les résultats des rafles avaient jusqu'alors été plutôt décevants [*sic !*], car des préparatifs trop longs avaient permis aux Juifs italiens de se cacher et le manque de forces allemandes disponibles avait empêché de fouiller tous les villages et villes, grandes ou petites. Néanmoins, entre-temps, le gouvernement italien avait décrété que tous les Juifs d'Italie devraient être transférés dans un camp de concentration. Le ministre plénipotentiaire Rudolf Rahn se chargea d'exprimer au gouvernement fasciste sa satisfaction pour la promulgation de cette ordonnance. Le gouvernement du Reich mit à disposition les hommes du commandement de Dannecker, à titre de consultants. Le ministère des Affaires étrangères allemand recommanda de ne pas faire obstacle aux opérations d'internement italiennes, qui devaient apparaître comme une solution ultime, et non comme une phase préliminaire à l'« évacuation vers les territoires orientaux », c'est-à-dire aux déportations.

Deux autres documents relatifs à cette réunion importante, tous deux datés du 14 décembre, complètent les informations dont nous disposons. Plusieurs éléments émergent de l'ensemble de cette documentation, qu'il convient d'étudier attentivement. Les Allemands y évoquent la décision italienne comme une décision autonome qui mérite les compliments que

17 Fabio Levi, *Le case e le cose : la persecuzione degli ebrei torinesi nelle carte dell'EGELI 1938-1945* (Les maisons et les choses : la persécution des Juifs de Turin dans les documents de l'EGELI 1938-1945), Compagnia di San Paolo, Torino, 1998.

18 Politisches Archiv des Auswärtiges Amt, Inland II g 193, Juden in Italien 1943-1944. Document publié dans sa traduction italienne dans Liliana Picciotto, *Per ignota destinazione. Gli ebrei sotto il nazismo* (Destination inconnue. Les Juifs sous le nazisme), Mondadori, Milano, 1994, p. 221-224.

le ministre plénipotentiaire allait être chargé de transmettre : les forces de police allemandes étaient en nombre insuffisant pour mener à bien la persécution, les Juifs étaient désormais cachés, impossible de rafler tous les petits villages du territoire, il fallait laisser faire les Italiens.

Le 30 janvier 1944, dans le sillage de cette réunion, un nouveau convoi de déportés quitta Milan à destination d'Auschwitz et un autre, dont nous parlerons plus en détail, partit de Fossoli le 22 février, sous la supervision de Friedrich Bosshammer, récemment arrivé à Vérone comme envoyé d'Adolf Eichmann. Bosshammer reçut pour mission de mettre en place un bureau permanent au sein de la Gestapo Italie afin de surveiller le déroulement des arrestations des Juifs et d'organiser les déportations, avec l'aide des hommes de l'équipe de Dannecker. En tout, douze transports de déportés juifs allaient partir du camp de Fossoli, qui fut évacué le 1er août 1944 devant l'avancée des armées alliées arrivant du Sud. Un nouveau camp d'internement fut alors ouvert, plus au nord, non loin de Bolzano, dans la région préalpine nommée par les occupants allemands Alpenvorland. De là allaient partir trois autres convois[19].

Tandis que se déroulaient ces événements, la persécution antisémite locale était menée en parallèle dans les territoires du Littoral adriatique annexés au Reich, mais avec des caractéristiques différentes, car le pouvoir politique italien y était alors quasiment inexistant. Là, c'est la police allemande qui conduisit directement les arrestations, sans intervention italienne. Les premières rafles de l'automne 1943 furent opérées par le Bureau des affaires juives de la Gestapo de Trieste, et à partir de décembre, par un commando spécial constitué d'hommes qui avaient participé à l'Aktion Reinhard aux côtés de Globocnik et que celui-ci avait fait transférer avec lui. Les Juifs arrêtés à Fiume, Trieste, Padoue et, pour une partie d'entre eux, à Venise furent enfermés avant leur déportation dans le camp de la Risiera di San Sabba, tristement célèbre pour avoir été également un lieu de torture et de mise à mort de nombre d'antifascistes et partisans. Le bilan de la persécution antijuive sur le Littoral s'élève à plus de mille victimes.

Quant au bilan complet des victimes de la Shoah sur le territoire italien (y compris les îles égéennes du Dodécannèse), il est de 8 948 personnes identifiées (auxquelles il faut ajouter une centaine de personnes malheureusement non identifiées), parmi lesquelles 8 626 déportées et 322 décédées en Italie pendant leur détention ou leur fuite, ou par

19 Liliana Picciotto, *Il libro*, *op. cit.*, p. 929-932.

suicide ; il reste enfin 451 personnes arrêtées que la police allemande n'a heureusement pas eu le temps de déporter.

Le lieu choisi par le ministère de l'Intérieur pour établir, en application de l'ordonnance du 30 novembre, « un camp de concentration spécial équipé à cet effet » (selon les termes du texte du ministère) pour les Juifs était une zone agricole située à près d'un kilomètre au nord-est de l'agglomération de Fossoli (dont il devait prendre le nom) et à cinq kilomètres du centre historique de la commune de Carpi. Cette zone se situe entre la via dei Grilli et la via Remesina[20].

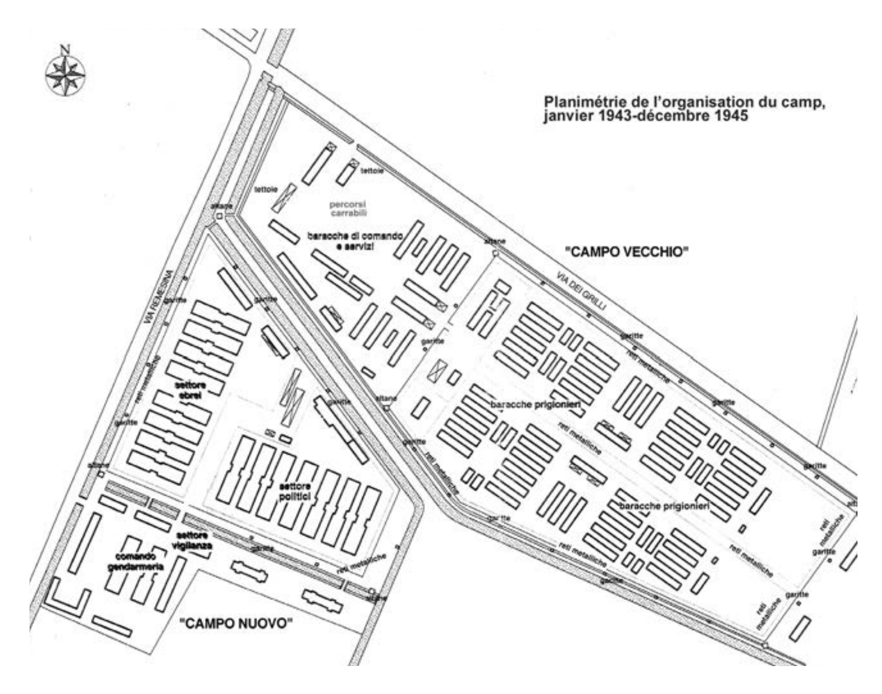
Nous ignorons qui a choisi ce territoire ; peut-être étaient-ce les autorités militaires, lesquelles avaient déjà dirigé un vaste camp de tentes et de baraquements pour l'accueil des prisonniers de guerre, qui auraient suggéré de profiter de cette situation géographique avantageuse. Il s'agissait en effet d'une zone isolée et facilement contrôlable, mais aussi bien reliée tant au nord qu'au sud de la Péninsule, et située le long d'une ligne de chemin de fer qui la reliait, via Vérone, au col du Brenner et au nord de l'Europe.

Le 2 décembre 1943, Bruno Calzolari, préfet de Modène, qui possédait une compétence territoriale, ordonna à la commune de Carpi d'aménager le camp de concentration national pour les Juifs[21].

---

20 Sur le camp de Fossoli, voir Liliana Picciotto, *L'alba ci colse come un tradimento. Gli ebrei nel campo di Fossoli 1943-1944* (L'aube nous a cueillis comme une trahison. Les Juifs dans le camp de Fossoli 1943-1944), Milan, Mondadori, 2010.
La bibliographie disponible sur le camp, bien que fragmentaire, est vaste. Voir, entre autres, Enea Biondi, Caterina Liotti, Paola Romagnoli, « Il Campo di Fossoli : evoluzione d'uso e trasformazioni » (Le camp de Fossoli : évolution de son utilisation et transformations), in Giovanni Leoni (dir.), *Trentacinque progetti per Fossoli*, Milan, Electa, 1990, p. 35-49 ; Roberta Gibertoni, Annalisa Melodi, « Il campo di Fossoli e il Museo Monumento al deportato di Carpi » (Le camp de Fossoli et le musée-monument au déporté de Carpi), in Tristano Matta (dir.), *Un percorso della memoria. Guida ai luoghi della violenza nazista e fascista in Italia*, Milan, Electa, 1996, p. 99-105 ; Claudio Silingardi, *Una provincia partigiana* (Une province de partisans), Milan, Franco Angeli, 1998 ; Simone Duranti, Letizia Ferri Caselli (dir.), *Leggere Fossoli. Una bibliografia* (Lire Fossoli. Une bibliographie), La Spezia, Edizioni Giacchè, 2000 ; Enea Fergnani, *Un uomo e tre numeri* (Un homme et trois numéros), Florence, Multimage, 2003 (première édition 1945) ; Ada Michlstaedter Marchesini, *Con l'animo sospeso. Lettere dal campo di Fossoli (27 aprile-31 luglio 1944)* (L'âme suspendue. Lettres du camp de Fossoli, 27 avril-31 juillet 1944), édité par Dino Renato Nardelli, Turin, EGA Editore, 2003 ; Anna Maria Ori, *Il campo di Fossoli. Da campo di prigionia e deportazione a luogo di memoria 1942-2004* (Le camp de Fossoli. Du camp de prisonniers et de déportation au lieu de mémoire 1942-2004), Carpi, Fondazione ex Campo Fossoli-APM Edizioni, 2004 ; Anna Maria Ori, Carla Bianchi Iacono, Metella Montanari, *Uomini, nomi, memoria. Fossoli 12 luglio 1944* (Hommes, noms, mémoire. Fossoli, 12 juillet 1944), Carpi, Fondazione ex-campo Fossoli, 2004 ; Gilberto Salmoni, *Una storia nella storia. Ricordi e riflessioni di un testimone di Fossoli e Buchenwald* (Une histoire dans l'histoire. Souvenirs et réflexions d'un témoin de Fossoli et Buchenwald), Anna Maria Ori (dir.), Turin, EGA, coll. « Quaderni di Fossoli », 2005 ; Mimmo Franzinelli (dir.), *Leopoldo Gasparotto, Diario di Fossoli* (Leopoldo Gasparotto, Journal de Fossoli), Turin, Bollati Boringhieri, 2007 ; Franco Varini, *Un numero un uomo* (Un numéro et un homme), Turin, EGA, 2008 ; Luigi et Julia Banfi, *Amore e speranza. Corrispondenza tra Julia e Giangio dal campo di Fossoli (aprile-luglio 1944)* (Amour et espérance. Correspondance entre Julia et Giangio depuis le camp de Fossoli, avril-juillet 1944), Milan, Archinto, 2009.
Voir aussi : Elisa Gigliotti, *Il campo di concentramento di Fossoli (Mo) e lo sterminio degli ebrei italiani* (Le camp de concentration de Fossoli et l'extermination des Juifs italiens), thèse de doctorat soutenue en 1999, université de Milan, faculté des Lettres et de Philosophie. Voir également la reconstitution romancée par Danilo Sacchi de la vie des paysans des environs de Fossoli, *Fossoli : transito per Auschwitz. Quella casa davanti al campo* (Fossoli : en transit vers Auschwitz. La maison devant le camp), Florence, Giuntina, 2002.

21 Archivio Storico Comune di Carpi (ASCC), Campo di Fossoli, Atti dal 1942 al 1949, b.1, f.2, Campo Concentramento Ebrei dal 5.12.1943 all'1.8.1944 (Camp de concentration pour Juifs du 5.12.1943 au 1.8.1944), da Capo della Provincia Bruno Calzolari a Podestà del Comune di Carpi (du chef de la province Bruno Calzolari au maire de la commune de Carpi), Modena, 2 décembre 1943.



Planimétrie du campo nuovo *(nouveau camp, à gauche) de Fossoli, entre janvier 1943 et décembre 1945.*

Ufficio Genio della difesa territoriale di Bologna. « Progetto di ristrutturazione del campo PG n.73 attendato in baraccato », 1942, Archivio Nomadelfia (copie de l'Archivio CDEC, Milan). Nous remercions Liliana Piciotto d'avoir autorisé la reproduction de ce plan.

Les dépenses de remise en état et d'acquisition des denrées pour le camp, que la municipalité ne pouvait pas se permettre, seraient à charge de la préfecture de Modène. Calzolari imposa toutefois que la commune anticipe les dépenses et les mette au bilan au poste « dépenses pour le camp de concentration pour Juifs ».

La remise en état préalable à l'ouverture du nouveau camp concerna principalement la division interne des hangars en petits quartiers destinés aux familles. Alors que les travaux touchaient à leur fin dans le camp situé le long de la via Remesina, les hangars furent attribués aux familles juives qui arrivaient en grand nombre en raison des arrestations effectuées partout par la police italienne. Les Juifs hébergés temporairement dans le vieux camp furent bientôt déplacés eux aussi vers le nouveau camp, transportant leur mobilier sur les épaules ou sur des charrettes.

La date d'ouverture officielle du camp de concentration fut fixée au 5 décembre 1943, comme on peut le lire dans une lettre adressée le 7 décembre par la commune de Carpi à la Société émilienne de services

électriques, qui nota que « le nouvel intitulé [serait] Camp de concentration pour Juifs et [devrait] prendre effet à partir du 5 décembre 1943 »[22].

Le 29 décembre, on dénombrait 97 Juifs[23] internés à Fossoli et, ce jour-là, le commissaire de police de Modène, Silvio Magrini, annonça l'arrivée de 827 personnes supplémentaires, ordonnant au directeur de pourvoir à leur hébergement temporaire dans le vieux camp en attendant la fin des travaux en cours dans le nouveau[24]. Il donna ensuite des instructions précises concernant l'immatriculation des détenus, l'enregistrement des données personnelles, l'établissement d'une liste pour les familles, la surveillance ou encore l'appel quotidien[25].

Le 2 janvier 1944, on comptait désormais dans le camp de Fossoli 185 prisonniers juifs[26] ; entre les 20 et 21 janvier 1944 arriva le groupe de personnes arrêtées dans la province d'Aoste, parmi lesquels Primo Levi[27], et les premiers jours de février affluèrent les familles prises dans la rafle de Ferrare menée le 5 janvier 1944 par la préfecture de police locale[28].

Avec la mise en place des camps provinciaux, puis de Fossoli, camp de concentration destiné uniquement aux Juifs, la responsabilité du

22 ASCC, Campo di Fossoli, Atti dal 1942 al 1949, b.1, f.2, Campo Concentramento Ebrei dal 5.12.1943 all'1.8.1944, da Podestà Comune di Carpi a Società Emiliana Servizi Elettrici (du maire de la commune de Carpi à la Société émilienne de services électriques), 7 décembre 1944.

23 ASCC, Campo di Fossoli, Atti dal 1942 al 1949, b.1, f.2, Campo Concentramento Ebrei dal 5.12.1943 all'1.8.1944, da Questore Paolo Magrini a Direttore campo di concentramento Fossoli di Carpi (du commissaire de police Paolo Magrini au directeur du camp de concentration Fossoli di Carpi), 29 décembre 1943 : « Le camp de concentration de Fossoli, où sont actuellement internés 97 Juifs, plus 800 autres qui doivent arriver prochainement d'autres provinces, sous la supervision de 37 militaires, se trouve totalement dépourvu de bois, aussi bien pour la cuisine que pour le chauffage. »

24 ASCC, Campo di Fossoli, Atti dal 1942 al 1949, b.1, f.2, Campo Concentramento Ebrei dal 5.12.1943 all'1.8.1944, da Questore Magrini a Direttore campo di concentramento Fossoli di Carpi (le commissaire de police Magrini au directeur du camp de concentration de Fossoli di Carpi), 29 décembre 1943 : « Le ministère a annoncé l'arrivée d'un certain nombre de Juifs à interner dans le camp de concentration de Fossoli di Carpi et provenant des provinces ci-dessous […]. Nous portons cela à votre connaissance, à toutes fins utiles, avec prière de pourvoir, au fur et à mesure qu'ils arriveront, à leur hébergement dans les baraques du vieux camp en attendant la fin des travaux en cours dans le nouveau camp. »

25 ASCC, *ibid.*

26 Archivio di Stato (AdS) Modena, Fondo Questura « Cittadini di origine ebraica », cat. A, Busta F-K, Cartella Gentili Arturo, da vice commissario Avitabile a Questura Modena (le vice-commissaire Avitabile au commissariat de police de Modène), 3 janvier 1944.

27 « Lors de mon arrivée, fin janvier 1944, il y avait dans ce camp environ cent cinquante Juifs italiens, mais au bout de quelques semaines, on en comptait plus de six cents », Primo Levi, *Si c'est un homme*, traduit de l'italien par Martine Schruoffeneger, Paris, Pocket, 2008, p. 13.

28 Sur la persécution antijuive à Ferrare, voir Renzo Bonfiglioli, « Gli ebrei a Ferrara dal fascismo alla liberazione » (Les juifs à Ferrare, du fascisme à la libération), *Competizione democratica*, I, avril 1955, n° 2, p. 13-23 ; Germana Zamorani, « Gli ebrei a Ferrara dalle leggi razziali alle deportazioni » (Les juifs à Ferrare, des lois raciales aux déportations), in Pietro Alberghi (dir.), *Partiti politici e CLN*, Bari, De Donato, 1976, p. 631-648 ; Paolo Ravenna, *La famiglia Ravenna 1943-1945*, Ferrare, Corbo Editore, 2001. Les arrestations à Ferrare se déroulèrent à différents moments, mais dans tous les cas, elles furent exécutées par les hommes commissariat de police et non par les Allemands : les 7 et 8 octobre 1943 eut lieu une rafle d'antifascistes et de Juifs parmi lesquels Leone Leoni, rabbin de la communauté, Gualtiero Finzi, Ugo Teglio, Alberto Vita Finzi, Arrigo Tedeschi et Eugenio Ravenna ; le 14 novembre, après l'assassinat du secrétaire fédéral du Parti fasciste républicain à Ferrare, Igino Ghisellini, une bande de militants rafla quatorze antifascistes (parmi lesquels quatre Juifs) et commit un massacre. Une nouvelle rafle fut organisée le 25 février 1944 selon des modalités identiques ; les prisonniers furent emmenés à Fossoli puis déportés le 16 mai suivant vers Auschwitz.

gouvernement néofasciste dans la persécution des Juifs apparaît clairement – responsabilité mise en pratique avec les recherches, les arrestations, les internements et le séquestre des biens des familles juives. Ce n'est qu'après le 15 décembre 1943 que le ministre de l'Intérieur procède à la nomination d'un fonctionnaire au poste de directeur du camp de concentration pour Juifs de Fossoli.

Au cours de la période italienne du camp, don Francesco Venturelli, l'archiprêtre de Fossoli, dispose d'une permission d'accès au camp de concentration pour Juifs, afin de réconforter ceux qui se sont convertis au catholicisme[29]. À chacune de ses visites, il reste plusieurs heures et les prisonniers s'attroupent autour de lui pour recevoir un peu de réconfort. Lui leur apporte des colis de vivres et de vêtements, mais il fait surtout office d'intermédiaire avec les familles restées à l'extérieur. Le travail d'assistance et de charité de Don Venturelli est détaillé dans les documents qui se trouvent aujourd'hui dans les Archives de la Curie archiépiscopale de Carpi, notamment dans le carnet de près de quinze pages correspondant à l'année 1944, mais datées du 18 mai 1945, ainsi que dans le Journal de près de neuf pages couvrant les années 1943-1945. Selon ce qu'il a lui-même consigné, 413 personnes ont été assistées à l'intérieur du camp, dont nous avons également les noms grâce à la liste qu'il a rédigée et remise par la suite aux archives de la commune de Fossoli, le 12 mars 1964[30].

Avant l'arrivée des Allemands, la vie dans le camp national pour Juifs était triste, mais supportable. Le commandant du camp, tout comme les prisonniers, était convaincu qu'ils avaient tous été réunis là en attendant que la guerre prenne fin. Entre les baraques et les cuisines, les garçons jouaient au ballon et il y avait la possibilité d'étudier, de coudre, de lire et de parler.

Le camp était bien organisé, les différentes compétences distribuées entre

29 AdS Modena, Questura parte riservata, b. Internati-Elenchi-Varie-Campo di Fossoli, f. Varie, da capitano comandante Giuseppe Laudani a Questura Modena (le capitaine commandant Giuseppe Laudani au commissariat de police de Modène), 9.12.1943 e risposta da Questore Magrini a Comando Tenenza dei carabinieri Carpi (et réponse du commissariat de police Magrini au commandant Tenenza des carabiniers Carpi), 12.12.1943 : « Son excellence l'évêque de Carpi, ayant eu connaissance de la présence dans le camp de concentration de Fossoli d'un certain nombre de Juifs catholiques ainsi que de bébés baptisés, a demandé au soussigné l'autorisation pour le curé de Fossoli (Carpi) d'aller exercer auprès d'eux son ministère spirituel » et « le curé de Fossoli est autorisé à fréquenter le camp de concentration des Juifs pour accorder une aide spirituelle aux Juifs catholiques ». Nous avons confirmation de cela dans le journal de don Venturelli, à la journée du 9 décembre 1943 : « De l'évêque de Carpi pour assistance à ceux parmi les Juifs du camp qui sont catholiques » et, à nouveau, le 17 décembre : « Un carabinier est venu m'informer que je pouvais aller dans le camp pour rendre visite aux Juifs. Aidé environ 80 personnes, y compris des enfants, distribué 1 300 lires ».

30 ASCC, Campo di Fossoli, Atti dal 1942 al 1949, b. 1, f. 3 : Liste des quelques personnes passées par le camp de concentration de Fossoli pour des raisons raciales ou politiques dans la période d'activité allant de 1943 à novembre 1944, et qui ont eu des relations avec le curé de Fossoli, soit parce qu'elles le connaissaient personnellement, soit pour avoir communiqué indirectement avec lui en envoyant de l'argent, des colis et des messages clandestins. Liste de 413 noms consignée par don Venturelli et remise aux archives de Carpi le 12 mars 1964. Naturellement, cette liste ne concerne que la phase italienne du camp de concentration national pour Juifs.

les prisonniers : un chef de camp, un adjoint, un chef des toilettes, un chef du service alimentation, un responsable des services juridiques, un chef de baraque dans chaque baraque, cinq femmes et cinq hommes chefs de cuisine avec huit aide-cuisiniers pour chacun.
Un journal était affiché au mur, sur lequel on pouvait lire chaque jour les dernières nouvelles, mais aussi les tours de service pour le jour suivant. L'alimentation était pauvre, mais la nourriture ne manquait pas de façon dramatique. Chacun était libre de compléter la ration du camp par ce qu'il pouvait acheter à l'extérieur en payant de sa poche.
Dans le courant de la première quinzaine de février, trois militaires allemands se présentèrent au camp. Au départ, il s'agissait d'une simple inspection : ils entrèrent dans les cuisines et se firent servir une soupe comme s'ils devaient en contrôler la qualité. Puis ils firent le tour des dortoirs. Les trois Allemands opérèrent un recensement des habitants du camp. Une baraque après l'autre, chacun dut se présenter dans une grande salle et enregistrer son nom. À l'insu des prisonniers, un transport pour le camp de Bergen-Belsen et un autre pour le camp d'extermination d'Auschwitz, en Haute-Silésie, étaient en cours de préparation.
Depuis l'arrivée des Juifs livournais, totalement démunis, les Juifs étaient désormais plusieurs centaines. Le départ des prisonniers, vers une destination inconnue d'eux, était prévu pour le 22 février 1944. On se mit à collecter de l'argent et on chargea les carabiniers de se rendre au village pour acheter des vivres supplémentaires pour le voyage.
Une fois que les autobus auraient emmené les déportés à la gare de Carpi, il ne resterait plus dans le camp que les Juifs mariés avec des non-Juifs et les enfants issus de mariages mixtes.
À la fin du mois de janvier 1944, comme on l'a évoqué plus haut, Adolf Eichmann, le puissant chef du Bureau B4 de la Gestapo berlinoise, envoya en Italie son conseiller juridique, le SS-*Sturmbannführer* Friedrich Bosshammer (mentionné plus haut). Il lui confia l'organisation de la déportation des Juifs d'Italie, en remplacement de Dannecker. Le bureau auquel Bosshammer fut assigné, où patientaient déjà les membres désœuvrés de l'ancienne équipe de détachement mobile, était rattaché à la Gestapo centrale d'Italie, dont le siège se trouvait à Vérone ; comme son homologue allemand, le bureau italien portait le sigle IVB4.
Avec l'entrée en service de l'Office B4 au sein du commandement central de la Police de sécurité en Italie (*Befehlshaber des SiPo-SD*, BdS), le pays adoptait désormais lui aussi les méthodes et modèles en vigueur dans le

reste de l'Europe occupée pour ce qui concernait la « Solution finale ». Partout, à l'issue des rafles, les Juifs furent transportés vers un lieu clôturé d'où les autorités préposées à cet effet pouvaient organiser – calmement et par groupes – la déportation vers l'Est. En France, c'est le camp de Drancy qui joua ce rôle ; en Belgique, celui de Malines ; en Hollande, celui de Westerbork, et en Italie, Fossoli.
Par conséquent, l'ordre du 30 novembre 1943 par lequel la RSI rendit obligatoire la concentration des Juifs sur tout le territoire était arrivé à point nommé ; il allait être utile à la réalisation des objectifs allemands. Fossoli semblait en effet en mesure de satisfaire pleinement les autorités occupantes, qui cherchaient alors un lieu d'où elles déporteraient les Juifs enfermés en camp de concentration et, à l'avenir, les prisonniers politiques encore dispersés dans les différentes prisons italiennes.
Le commandement allemand de la Police de sécurité en Italie s'apprêtait par conséquent à jeter son dévolu sur la partie des quinze baraques-hangars donnant sur la via Remesina et à décider de l'utiliser désormais comme camp de police et de transit pour les déportations, profitant du fait qu'un bon nombre de Juifs se trouvaient déjà sur place, prêts à être pris en charge et déportés.
Dans le même temps, il prévoyait qu'une autre partie du nouveau camp serait également utilisée pour les prisonniers non-juifs accusés de délits politiques et donc passibles de déportation. La rangée de baraques verticales donnant sur la via Remesina était destinée aux Juifs, la rangée de baraques horizontales et perpendiculaires à la première zone, plus à l'intérieur, était réservée aux prisonniers politiques de la Police de sécurité allemande. Les deux parties étaient séparées par une barrière de fil barbelé et un chemin en terre battue.
Alors que le camp n'avait pas encore reçu la dénomination officielle de camp de police et de transit (*Polizei- und Durchganslager*), le bureau IVB4 de la Police de sécurité de Vérone préparait la première déportation de Juifs pour le 26 janvier 1944, la seconde pour le 19 février et la troisième pour le 22 février. Selon ce qu'en savait la direction italienne, le camp fonctionnait alors comme camp de concentration pour les Juifs, tandis que pour les Allemands il servait déjà de camp de transit pour les déportations.
Les déportations allemandes ayant commencé alors que les Italiens étaient encore pleinement responsables de la gestion de la circonscription, on ne peut affirmer qu'il y ait eu césure entre la première phase de Fossoli, camp national pour Juifs voulu par la RSI, et Fossoli, camp allemand de police et de transit pour la déportation. Il s'agit ici, nous semble-t-il, d'une nouveauté importante qu'il convient de souligner avec force et qui justifie notre idée



Le camp de Fossoli, non loin de la petite ville de Carpi.
© Archives historiques et Section ethnographique de la Commune de Carpi, Modène

d'une collaboration, décidée au niveau politique, entre les administrations italienne et allemande pour ce qui concernait le sort des Juifs.

La première déportation organisée à partir de Fossoli fut communiquée par le commissaire de police Magrini au ministère de l'Intérieur le 1er féviér 1944 : « Pour information, nous faisons savoir à ce ministère que le 26 janvier dernier ont été prélevés du camp de concentration de Fossoli di Carpi par la police germanique 83 prisonniers de race juive et de nationalité anglo-maltaise [*sic* !], pour être internés dans un camp de concentration en Allemagne[31]… »

La préparation des deuxième et troisième déportations de février se déroula selon le même scénario : le 10 février 1944, comme on l'a dit plus haut, trois responsables du bureau IVB4 de Vérone se présentèrent au nouveau directeur du camp de concentration pour Juifs, le commissaire Mario Taglialatela : « Aujourd'hui, à 14 heures, s'est présenté dans ce camp un lieutenant du département SS germanique, accompagné de deux sous-officiers appartenant au commandement SS de Vérone[32]… »

31 ACS, MI, DGPS, AGR, cat. A4bis, b. 5, f. 26, da Capo della Provincia a Ministero dell'Interno (du chef de la province au ministère de l'Intérieur), 1er février 1944. Je remercie Michele Sarfatti d'avoir bien voulu me signaler ce document. Les Juifs libyens sont ici définis à tort comme anglo-maltais.

32 AdS Modena, Fondo Questura, parte riservata, b. Internati-Elenchi-Varie-Campo di Fossoli, f. Varie, da Commissario di P.S. Taglialatela a Cav. Tedesco (le commissaire de P.S. Taglialatela au cav. Tedesco), fonogramma del 10 febbraio 1944. Les Juifs sujets anglais dont parle Taglialatela se trouvaient internés à Civitella della Chiana,

Conséquence de la présence allemande, un nouveau groupe de Juifs anglo-libyens fut emmené le 19 février de Fossoli vers le camp de Bergen-Belsen.
À la fin du mois, le général SS Wilhelm Harster, commandant de la SiPo-SD, c'est-à-dire commandant-en-chef de la Police de sécurité en Italie, manifesta l'intention d'accentuer le rôle du camp comme étape pour la déportation des Juifs : au lieu de puiser à volonté parmi les prisonniers juifs détenus par les Italiens, il réquisitionna directement la zone du camp national qui leur était destinée.
C'est ainsi que, le 28 février, Harster s'attribua la juridiction sur le camp dans une lettre aux allures d'ultimatum adressée au commissaire de police Magrini, dont nous avons récemment retrouvé la traduction et que nous reproduisons *in extenso* en raison de son importance :

> J'ai besoin du camp de Fossoli di Carpi (province de Modène) comme camp de transit de police et je demande à ce qu'il soit libéré d'ici au 15.3.1944 et que l'on mette à ma disposition l'ensemble du nouveau camp. Le personnel de surveillance de cette partie du camp peut rester à son poste. Je suis disposé à mettre à disposition, le 15 mars 1944, l'espace nécessaire dans le vieux camp pour les détenus juifs qui dépendent des autorités italiennes… Signé Dr. Harster[33].

La date indiquée pour le transfert des responsabilités est confirmée par le témoignage du SS-*Untersturmführer* Karl Titho (nommé commandant allemand du camp) devant les autorités anglaises chargées de l'enquête, le 25 octobre 1947[34]. Le vice-commandant du camp, Hans Haage, devait affirmer quant à lui dans une déposition au procès contre Friedrich Bosshammer : « À notre arrivée, le camp de Fossoli était encore aux mains des Italiens[35]. »
Il existe également des témoignages de victimes sur cette passation de pouvoirs : Primo Levi écrivit par exemple qu'un petit détachement allemand

dans la province d'Arezzo. Ils avaient été arrêtés le 5 février précédent par ce même département SS qui s'était présenté à Fossoli, et transférés immédiatement après une halte à la prison de Florence.

33 AdS Modena, Questura parte riservata, Internati / Elenchi / Varie / Campo di Fossoli, f. Consegna del campo di concentramento alla polizia germanica, da dottor Harster a Questore Magrini, Verona 28.2.1944.

34 Paolo Paoletti, *La strage di Fossoli. 12 luglio 1944 (Le massacre de Fossoli. 12 juillet 1944)*, Milan, Mursia, 2004, p. 180 : déclaration de Karl Titho.

35 Archives CDEC (Centre de documentation juive contemporaine), Milan, ACDEC, AG-10B, Procedimento penale contro Friedrich Bosshammer, Istruttoria (procédure pénale contre Friedrich Bosshammer, Instruction) (PPFBI), Berlin : Deposizione teste Hans Haage (déposition du témoin Hans Haage), 30 septembre 1970. La procédure pénale contre Friedrich Bosshammer, accusé entre autres de la déportation des Juifs depuis l'Italie, s'ouvrit en 1964 avec les enquêtes du parquet de Dortmund et se poursuivit sous la direction du parquet de Berlin jusqu'au déroulement du procès proprement dit, en 1971-1972. En 1967, une commission rogatoire avec interrogatoire de témoins se déroula au siège du CDEC de Milan, organisme chargé des recherches de preuves à charge en Italie.

avait fait son apparition dès le 20 février[36] ; Franco Schönheit, un autre prisonnier, se rappelait qu'à peine arrivé au camp, le 26 février, il avait tout de suite aperçu des Allemands[37].

Rappelons qu'avant même d'avoir pris possession de Fossoli, le commandant de la SiPo-SD avait déjà organisé les trois transports mentionnés ci-dessus depuis Vérone – deux à destination de Bergen-Belsen et un pour Auschwitz – avec des prisonniers juifs qui, formellement tout au moins, se trouvaient encore sous juridiction italienne. Il inaugurait ainsi la nouvelle fonction de Fossoli, devenu un camp de transit géré par la police allemande (*Polizei- und Durchgangslager*).

Le changement ne passa pas inaperçu, bien au contraire : le 28 février, Magrini conclut par ces mots sa lettre au chef de la police, affectant une totale indifférence : « Je profite de l'occasion pour informer que 22 du mois sont partis directement en Allemagne 540 Juifs internés Fossoli prélevés par forces police allemande point[38]. »

À la fin du mois de mars 1944, le fonctionnement du camp de Fossoli s'articulait donc autour de trois fonctions :

a) une section administrée par la préfecture de Modène (*Vieux camp*), intitulée « camp pour internés civils » et gérée par un corps de garde italien, avec des prisonniers de la RSI non soumis à déportation : détenus de droit commun, civils de nationalité ennemie, individus raflés, otages ;

b) une section administrée par le commandement de la Police de sécurité Italie basée à Vérone (BdS Vérone) et gérée par un corps de garde allemand, avec des prisonniers juifs destinés à la déportation ;

c) une autre section administrée par le commandement de la Police de sécurité de Vérone et gérée par ce même corps de garde allemand, avec des prisonniers politiques destinés à la déportation.

Les sections b) et c) constituaient le complexe du « camp allemand ».

Le camp de transit de la police allemande fut utilisé jusqu'à la fin du mois de juillet 1944 et évacué entre le 21 juillet et le 2 août. La première date marque le début du transfert, sous la surveillance du maréchal Köning[39], des prisonniers politiques vers le camp tout juste entré en fonction dans la région

36 Primo Levi, *Si c'est un homme*, *op. cit.*, p. 14 : « Le 20 février, les Allemands avaient effectué dans le camp une inspection en règle […]. Mais le 21 au matin, on apprit que les Juifs partiraient le lendemain. »

37 Archives CDEC, Milan, fonds DRED : interview de Franco Schönheit réalisée par Liliana Picciotto, Milan, 6 octobre 1985.

38 AdS Modena, Questura parte riservata, b. Internati / Elenchi / Varie / Campo di Fossoli, f. Consegna del campo di concentramento alla polizia germanica (Remise du camp de concentration à la police germanique), da Questore Magrini a Capo della Polizia (le commissaire de police Magrini au chef de la police), 28 février 1944. Document déjà connu, signalé in Casali, *La deportazione* (La déportation), *op. cit.*, p. 386 et 401, et par Michele Sarfatti, *Gli ebrei nell'Italia fascista* (Les Juifs dans l'Italie fasciste), Turin, Einaudi, 2007 (1re édition, 2000), p. 288.

39 L'évacuation est décrite par Enea Fergnani dans *Un uomo e tre numeri*, Milan, Speroni Editore, 1945, p. 160-162.

de Bolzano-Gries, dans la zone de l'Alpenvorland ; la seconde est celle de la dernière déportation des Juifs, des demi-Juifs et des Juifs mariés avec des non-Juifs vers les camps du Reich, via Vérone.

Pendant la période de fonctionnement de l'administration allemande, le camp était commandé par Karl Titho, SS-*Untersturmfürer* (sous-lieutenant), auparavant simple maréchal-chef, homme de confiance et chauffeur du très puissant BdS Wilhelm Harster en son quartier-général du Corso Vittorio Emanuele à Vérone. Il possédait néanmoins l'expérience nécessaire, puisqu'il avait déjà dirigé un camp similaire en Hollande[40]. Il était assisté dans sa gestion du camp par le major-chef Hans Haage, SS-*Hauptscharführer*, arrivé dès le 21 février, donc avant lui, à la veille de la déportation du 22. Haage était le *Schutzhaftlagerführer* de Fossoli, ce qui signifie qu'il avait autorité en matière de sécurité générale du camp, qu'il était responsable de la réception des nouveaux arrivés, de leur enregistrement et de la répression des tentatives éventuelles de fuite ou de résistance, qu'il prenait les décisions finales sur les interrogatoires et sur les libérations, effectuait l'appel quotidien et que c'était lui qui prononçait le discours rassurant d'adieu aux déportés. Haage avait déjà de l'expérience en matière de traitement de la dite « Question juive », puisqu'il avait fait partie de l'équipe chargée des arrestations, sous les ordres de Theodor Dannecker, au cours de la période qui avait précédé la constitution du camp de Fossoli[41].

Concernant les prisonniers politiques, Titho prenait ses ordres du major Fritz Kranebitter, SS-*Sturmbannführer* et chef du bureau IV (Gestapo) de Vérone ; pour les Juifs, il obéissait à Friedrich Bosshammer, chef de la section B4 de cette même Gestapo.

Hans Arndt, Wilhelm Berkefeld, Neufeld et Alvin Eisenkolb étaient les officiers de liaison entre Vérone et le camp, ainsi que les exécutants de la déportation des Juifs. C'est encore eux qui allaient récupérer les groupes de personnes arrêtées dans les différentes villes.

---

40 Paolo Paoletti, *La strage*, *op. cit.*, p. 189 (déposition volontaire du prisonnier de guerre SS-*Sturmbannführer* Fritz Kranebitter).

41 Archives CDEC, AG-10B, ACDEC, AG-10B, Procedimento penale contro Friedrich Bosshammer Istruttoria (procédure pénale contre Friedrich Bosshammer, Instruction), PPFBI, Berlino, Esame teste Hans Haage (examen du témoin Hans Haage), 30 septembre 1970. Haage, qui était designer textile dans la vie civile, avait mené une carrière des plus respectables dans la SS : en 1939, il fut appelé à rejoindre la Waffen SS à Breslau, puis fut chargé de divers services à Lublin et à Lodz, en Pologne (mes remerciements à Sara Berger pour ces informations). Entre septembre et octobre 1943, Haage fut assigné au Kommando Dannecker. Il se rendit à Rome pour rejoindre le détachement spécial et participa à la rafle des Juifs romains, puis à celle de Florence et aux suivantes. À Noël 1943, il prit une permission et rentra chez lui en attendant des ordres. Il retourna temporairement à Lodz jusqu'au moment où il reçut l'ordre de se rendre à Vérone, auprès du BdS Italie. Le 20 février 1944, il fut chargé d'aller prélever un groupe de Juifs enfermés à Vérone et de les amener à Fossoli, où il devait lui-même prendre ses fonctions de vice-commandant du camp.

Ils avaient déjà, eux aussi, de l'expérience puisque, comme Haage, ils avaient fait partie du groupe chargé des arrestations et des rafles de Juifs à l'automne précédent. Au camp de Fossoli, ils ne firent que poursuivre les tâches qui avaient été les leurs au cours des mois précédents, assurant ainsi la continuité de la mise en œuvre de la « Solution finale » en Italie, d'octobre 1943 à avril 1945. Le maréchal major (puis sous-lieutenant) Karl Müller était l'officier de liaison pour les prisonniers politiques[42].

Bien que privé d'autorité et contraint de fait de se retirer dans le vieux camp[43], le commandement italien continua à loger dans le nouveau camp et à s'occuper de la surveillance générale[44] et de l'alimentation. Les denrées étaient commandées à différents commerçants de la région et faisaient l'objet d'une comptabilité précise présentée ensuite pour liquidation par la municipalité de Carpi à la préfecture de Modène.

Ce sont des policiers italiens qui officiaient sur les tours de garde. Vers le printemps arrivèrent des Ukrainiens d'origine allemande qui avaient combattu dans l'armée Rouge et été faits prisonniers par les Allemands et leurs collaborateurs volontaires. Ces hommes étaient généralement affectés aux basses besognes au service des SS, en cas d'exécution ou de punition des prisonniers.

À propos de la fonction de Fossoli dans le contexte de la Shoah en Italie, il n'est pas aisé de saisir pleinement les intentions des responsables gouvernementaux italiens telles que les exprimait l'ordre d'arrestation du 30 novembre 1943.

Concentrer tous les Juifs, certes, mais jusqu'à quand ? Et pour en faire quoi ? Comment pouvait-on imaginer que quelques dizaines de milliers de personnes (puisque c'était le nombre de Juifs en Italie) pourraient être internées simultanément dans un camp de concentration comme Fossoli, qui possédait une capacité maximale de quelques milliers d'unités ? Autant de questions sans réponse, mais qui conduisent à s'interroger

42 Archives CDEC, AG-10B, PPFBI Dortmund ; Esame teste Karl Titho (examen du témoin Karl Titho), 5 décembre 1967 ; Esame teste Hans Haage (examen du témoin Hans Haage), 22 novembre 1967.

43 La lettre suivante apporte la preuve que la police italienne avait perdu tout contrôle sur les détenus du nouveau camp : « Mme Fubini Rosetta veuve Sacerdote n'a jamais été internée dans le vieux camp de Fossoli di Carpi, précédemment dissous. Il est impossible de vérifier si cette personne a été internée dans le nouveau camp, lui aussi transféré de Fossoli et dépendant directement du commandement germanique. » In AdS Modena, Fondo Questura « Cittadini di origine ebraica » (fonds Commissariat de police « Citoyens d'origine juive »), Cat. A, busta F-K, da Questura di Modena a Questura di Genova (du commissariat de police de Modène au commissariat de police de Gênes), 23 août 1944.

44 Archives CDEC, AG-10B, PPFBI Berlino : Esame teste Karl Titho (examen du témoin Karl Titho), 18 juin 1970 ; Gasparotto, *Diario*, *op. cit.*, p. 27 : « Tandis que les Allemands assument les fonctions de commandement, le service de garde est transféré des soldats italiens de toutes armes, spécialités et corps au commandement d'un sous-lieutenant. »

sur le rôle joué par le gouvernement de la République sociale italienne dans le mécanisme arrestations / internements / déportations. Quelques jours après la mise en service du camp, les autorités italiennes prirent conscience que les contingents de prisonniers étaient destinés à la déportation, au fur et à mesure que le camp allait se remplir. Comme on l'a dit, plusieurs sources documentaires conduisent à penser qu'un accord politique avait été passé entre Italiens et Allemands répartissant les responsabilités entre la police italienne qui se chargeait de l'arrestation des Juifs et de leur acheminement vers les camps d'internement, et la police allemande qui prenait en charge les prisonniers et s'occupait de leur déportation vers le Reich.
On pourrait faire remonter cet accord politique aux jours qui séparent d'une part la réunion déjà mentionnée, le 4 décembre 1943[45], entre les responsables du ministère des Affaires étrangères allemand et leurs collègues de la Police de sécurité en Italie à Berlin, et d'autre part deux réunions exécutives en Italie : celle du 10 décembre (entre les commissaires de police de l'Émilie et le commandant de la Police de sécurité de Bologne) et celle qui rassembla les commissaires de police de la Toscane. À propos de la première, le chef de la SD à Bologne, Wilberts, donna le 20 décembre 1943 ses instructions au commissaire de police de la ville en se référant à une réunion du 10 décembre :

> En référence à notre discussion du 10 décembre 1943, je demande la remise des Juifs arrêtés en conformité avec le décret italien […]. S'il devait y avoir le moindre doute sur le traitement des Juifs, je prie le commissariat de police de m'envoyer la personne en charge pour qu'elle reçoive des informations détaillées. Le commandant SS[46].

Le 14 décembre 1943, le commissaire de police de Florence, Giovanni Manna, fit circuler un ordre qui s'ouvrait et se concluait par une référence claire à une réunion organisée avec les Allemands et aux instructions allemandes devant être appliquées aux personnes arrêtées :

> Conformément aux ordres de la hiérarchie et en accord avec le commandement de police allemand compétent, […] devront être arrêtés immédiatement, pour être internés, les Juifs […].

45 Voir Liliana Picciotto, *Per ignota destinazione*, *op. cit.* : procès-verbal de la réunion traduit en italien.
46 ACS, MI, DGPS, AGR, cat. A5G, II g. m., b.437, fasc.230, sfasc. I, ssfasc. III, Da Comandante SS (Firmato illeggibile) a Questore di Modena (du commandant SS [signature illisible] au commissaire de police de Modène), 20.12.1943.

Fossoli di Carpi 2-3-1944

Mia Carissima.

Nulla ho ricevuto da te fino ad oggi. Sono perciò inquietissimo, e ti prego, al giungere di questa mia, di volermi scrivere, non a lungo, ma subito, per lettera espresso. Nulla so circa i documenti, nulla sulla vostra situazione, sulla salute vostra, sul pacco e sui denari che ti ho chiesto. Stai tranquilla per me: a parte qualche fatto di esaurimento e disturbi dati dall'ambiente umido, non posso lamentarmi molto della salute. Sono in buona compagnia, in modo che la vita diventa tollerabile. Lavoriamo parecchio per tenere tutto in ordine e per evitare sviluppo di malattie. Il giorno 7 concentrerò tutte le mie facoltà nel ricordo di Nonni nostro, santo adorato. Scrivi...

Baci stretti a te ed a Tilde. Saluti agli amici affezionato.

Lettre de Raffaele Jaffe à Gino Ceruti, rédigée dans le camp de Fossoli (Carpi, près de Modène) le 2 mars 1944. Converti au catholicisme et baptisé en 1937, Raffaele Jaffe fut interné à Fossoli comme Juif et déporté à Auschwitz le 2 août 1944. Il fut tué dans le camp.

Archives CDEC, Fonds Raffaele Jaffe (en cours de réorganisation).

Le transfert vers les prisons de Florence ordonné par le commissariat de police, Bureau politique, devra être effectué le jour même conformément aux dispositions qui seront prises par le chef de ce Bureau politique, en fonction des consignes qui lui auront été transmises notamment sur base de la réunion organisée au siège du commandement de police germanique compétent[47].

47 Archivio Istituto Storico della Resistenza in Toscana, Fondo Questura, da Questore Manna a Commissariati

Le 1er février 1944, le commissaire de police de Modène, Paolo Magrini, rapporta à Tullio Tamburini, le chef de la police, que le commandement de la SD de Bologne lui avait demandé de lui remettre les Juifs : « J'ai déjà visité le camp de concentration de Carpi avec ce dernier et de leur côté, ils s'attendent à ce que je puisse leur fournir une liste de tous les Juifs afin de pouvoir commencer le transfert vers l'Allemagne[48][...] ».
À partir de fin décembre, le commissaire de police de Modène était donc parfaitement au courant des prochaines déportations des Juifs et le ton de sa lettre laisse penser qu'il n'était pas du tout surpris de la chose.
Le fait que les autorités italiennes aient fourni un ravitaillement spécial aux déportés juifs à la veille de leur départ de Fossoli semble indiquer encore plus clairement l'existence d'un accord avec les autorités allemandes. Celles-ci, à partir du camp où elles s'étaient installées, commandaient en outre à une entreprise italienne les autobus servant à convoyer les déportés juifs depuis le camp jusqu'à la gare de Carpi[49].

***

S'il est vrai que les déportations vers les camps de concentration ont été effectuées par les occupants, on touche ici du doigt le fait que ce sont les autorités italiennes qui ont posé les premiers pavés sur la route d'Auschwitz.
On a vu comment les autorités allemandes, entre la mi-septembre et fin novembre 1943, ont étendu à l'Italie alliée/occupée leur politique visant à l'extermination des Juifs, effectuant des rafles, assassinant sur-le-champ ou expédiant directement les victimes vers le camp d'extermination de Haute-Silésie ; comment, à partir du 30 novembre, la traque des Juifs, maison par maison, leur arrestation et leur emprisonnement dans le grand camp de concentration national de Fossoli sont passés sous la direction des Italiens ; comment, enfin, les autorités d'occupation se sont servies

di Pubblica Sicurezza di Prato e di Empoli (du commissaire de police Manna aux commissariats de Sécurité publique de Prato et de Empoli), 14 décembre 1943.

48 ACS, MI, DGPS, AGR, cat. A5G II g. m., b.437, f. 230, sf. III, da Questore di Modena a Capo della polizia (du commissaire de police de Modène au chef de la police), 1er janvier 1944. Le document est signalé par Sarfatti dans *Gli ebrei*, *op. cit.*, p. 286 et publié en facsimile dans : Fondazione CDEC, *Dalle leggi antiebraiche alla Shoah. Sette anni di storia italiana* (Des lois antijuives à la Shoah. Sept années d'histoire italienne), catalogue d'exposition, Rome, 15 octobre 2004-30 janvier 2005, Milan, Skira, 2004, p. 209.

49 ACDEC, AG-10B, PPFBI Dortmund, Esame teste Karl Titho (examen du témoin Karl Titho) : « Je ne devais pas me préoccuper du transport ni de l'accompagnement. Les SS qui accompagnaient avaient les pleins pouvoirs pour traiter avec une entreprise de transport qui devait procurer les autobus qui faisaient la navette entre le camp et la gare de Carpi. Je crois qu'il y a eu deux autobus organisés par les gens de Bosshammer. » Pour les deux transports des 26 janvier et 22 février 1944, l'entreprise de transport Valente émit toutefois une facture à la charge de la municipalité de Carpi.

des prisonniers détenus à Fossoli, qu'on leur avait offerts sur un plateau, pour organiser les transports vers Auschwitz et d'autres camps.
La création du camp de concentration pour Juifs de Fossoli a été la conséquence immédiate de l'ordre d'arrestation généralisé émis le 30 novembre 1943 par le chef de la police Tamburini et destiné à tous les Juifs d'Italie (qui ne s'étaient pas encore remis du choc des rafles allemandes dans les grandes villes). Le 1er décembre 1943, dès les premières lueurs de l'aube, les commandements de la Sécurité publique dans les villes et les « lieutenances » des carabiniers dans les petits centres de l'Italie se sont mobilisés pour exécuter cet ordre. Le fait que quelques carabiniers aient généreusement cherché à prévenir leurs victimes des arrestations à venir (et qu'ils aient parfois réussi) ne suffit certainement pas à racheter l'appareil bureaucratique et administratif italien dans son ensemble pour les responsabilités gravissimes qui ont été les siennes.
Les déportations commencèrent à la fin du mois de janvier 1944, à une cadence qu'il faut mettre en relation avec le nombre de personnes regroupées à Fossoli à ce moment-là, avec la capacité maximale du camp, avec les conditions de viabilité des voies ferrées et, surtout, avec la capacité d'assassinat à ce moment-là dans le camp de destination des déportés.
Mais les autorités italiennes portent également la responsabilité, avec les Allemands, de la fuite précipitée de familles entières contraintes d'abandonner leur maison ou, dans les hôpitaux, de personnes trop âgées pour affronter une vie errante (pour les Juifs, à l'époque, il était difficile non seulement de survivre, mais même de mourir sous leur vrai nom) ; de la souffrance des enfants déplacés d'un logement à un autre ; du comportement des mères rendues folles de peur à l'idée que leur cachette puisse être découverte ; de l'humiliation de devoir changer d'identité avec des faux papiers ; de la difficulté pour les enfants de porter des noms qu'ils n'avaient encore jamais entendus ; des jeux muets des petits qui, dans leur cachette, ne pouvaient ni rire ni pleurer ; de la recherche désespérée de nourriture, car les Juifs ne pouvaient accéder aux cartes de rationnement sans être découverts ; de la décision difficile de passer en Suisse à travers les montagnes, avec le risque d'être refoulés à la frontière et exposés à des dangers encore plus grands.
Le tableau était tellement désespérant qu'un certain nombre de mères finirent par se livrer spontanément avec leurs enfants aux autorités italiennes, espérant un sursaut d'humanité. Or l'un des aspects vraiment perturbants de cette histoire tragique est qu'en effet, les carabiniers et la police ne furent pas inhumains ; en effet, les gardiens de prison échangèrent des cigarettes et

des conversations avec les prisonniers ; en effet, ils retirèrent leurs menottes aux « détenus » qu'ils accompagnaient à Fossoli. Simplement, ils avaient reçu un ordre et l'exécutaient ; ils n'avaient pas besoin pour cela de faire preuve de cruauté, on ne leur avait pas demandé.
On ne peut pour autant qualifier toutes ces personnes de « braves gens » : les braves gens, ce sont uniquement ceux qui ont mis leur propre sécurité en danger pour secourir les Juifs menacés, en toute connaissance de cause. Il y en eut un certain nombre et un projet de recherche de la Fondation CDEC (Centre de documentation juive contemporaine) de Milan est en cours, qui vise à mettre en valeur leur générosité et leur contribution au développement civil de l'Italie.
De la même manière, nous ne voulons pas absoudre les habitants de la région de Fossoli, pour qui les possibilités d'échanges profitables de marchandises et de vivres à la veille des départs de convois, en général, se multiplièrent (montres contre lames de rasoir, chaussures de prix contre couvertures, sommes importantes contre conserves de poulet, etc.). Sans parler de la nourriture et des transports en provenance et à destination du camp, pour lesquels les autorités passèrent commande à des entreprises de la région.
Avec toute l'agitation qui s'était créée autour du camp, est-il possible que personne ne se soit jamais demandé qui étaient tous ces civils arrivés avec leurs familles, ce qu'ils faisaient là, pourquoi ils partaient par groupes, ce qu'étaient ces wagons arrêtés à Carpi avec de la paille sur le plancher et un seau d'eau, pourquoi ces gens partaient en trains de marchandises comme des animaux, enfermés de l'extérieur, et où on les emmenait ?
Cet essai offre un autre élément de réflexion : parmi les factures correspondant aux livraisons de produits d'alimentation au camp (parfaitement conservées, y compris avec les visas, signatures pour réception, contrôles de la comptabilité de la municipalité de Carpi), quelques-unes ont une importance particulière, car elles font référence au départ des groupes de Juifs, avec la formation des convois destinés aux camps de concentration. Dans de tels cas, les factures deviennent des documents émouvants, si tant est que l'on puisse parler ainsi de papiers couverts de chiffres et de comptes. On y voit clairement mentionnées les rations distribuées avant les déportations : du pain, du fromage fondu et de la confiture (de la confiture ! pour des jours et des jours de voyage dans des wagons scellés, sans eau). Outre le pain, les emballages, c'est-à-dire les sacs de toile contenant ce pain, étaient eux aussi régulièrement facturés. Les comptes étaient présentés à la municipalité de Carpi et celle-ci les adressait à la préfecture pour paiement. Tout se

faisait dans les règles, comme s'il s'agissait de fournitures pour quelque colonie maritime, si ce n'est que la « dépense publique » que représentait le paiement des rations alimentaires pour les déportés était assumée par les contribuables italiens de l'époque.

Toutefois, s'il est vrai que les petits fonctionnaires auraient pu éprouver de la surprise devant ce qui était en train de se passer, ce ne fut certainement pas le cas du commissaire de police de Modène, ni *a fortiori* du préfet, qui étaient au courant que quelque chose de très grave se préparait pour les Juifs à la suite de l'ordre d'arrestation émis par le chef de la police le 30 novembre 1943.

Ils savaient, en tout cas depuis les premiers jours de décembre, comme le savaient tous les préfets et préfets de police de la RSI, que les arrestations constituaient le prélude à la déportation. Même si l'on n'a pas retrouvé le document formalisant l'accord entre les hautes sphères politiques italiennes et les autorités diplomatiques allemandes, le mécanisme mis en œuvre fait apparaître de façon évidente qu'aux premiers revenaient les recherches, les arrestations et la concentration dans le camp des Juifs débusqués, et aux seconds leur expédition vers les camps d'extermination.



L’occupation nazie et le *Polizeihaftlager* di San Sabba à Trieste

Tristano Matta, Traduit de l’italien par Lanfranco Di Genio

Dans Revue d’Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 253 à 273
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0253

L'OCCUPATION NAZIE ET LE *POLIZEIHAFTLAGER* DI SAN SABBA À TRIESTE[1]

par Tristano Matta[2]

Traduit de l'italien par Lanfranco di Genio

Après l'armistice du 8 septembre 1943, l'occupation allemande de la région nord-est du royaume d'Italie se caractérisa différemment du reste du pays. Dans l'ensemble de l'Italie, on établit un régime de « territoire occupé » régi par l'autorité allemande qui côtoyait et contrôlait le nouveau gouvernement allié, le fascisme républicain (la République de Salò), né après la libération de Mussolini. Sur les Alpes orientales et la côte nord de l'Adriatique, Hitler et ses collaborateurs choisirent le modèle de la « zone d'opérations » : il s'agissait d'un territoire occupé militairement mais directement contrôlé par l'autorité civile et administrative allemande, représentée par les figures des « commissaires suprêmes » (*Oberste Kommissare*). Ces derniers avaient pour fonction de soutenir l'action des autorités militaires, mais constituaient en même temps une véritable instance périphérique de contrôle du Reich[3]. Aussi les Alpes orientales qui, du Haut-Adige jusqu'à la province de Ljubljana (annexée à l'Italie après l'occupation de la Yougoslavie en 1941), formaient la frontière entre l'Italie et le Troisième Reich, furent-elles arrachées à l'autorité de la République sociale de Salò et soumises aux autorités allemandes qui découpèrent le territoire en deux zones : la zone d'opérations Préalpes (*Operationszone Alpenvorland*, OZAV), qui comprenait les provinces de Bolzano, Trente et Belluno, et la zone d'opérations du Littoral adriatique

1 Cet article est la traduction, en partie modifiée, de la première partie de l'ouvrage *Il Lager di San Sabba. Dall'occupazione nazista al processo di Trieste* (Le camp de San Sabba. De l'occupation nazie au procès de Trieste) publié en 2013 aux Éditions Beit, à Trieste.

2 Chercheur auprès de l'Institut régional pour l'histoire du mouvement de libération dans le Frioul-Vénétie julienne de Trieste, vice-président de la commission du Musée civique de la Risiera di San Sabba.

3 Giorgio Liuzzi, « Il litorale adriatico: storia di un'occupazione nazista » (Le Littoral adriatique : histoire d'une occupation nazie), *Quaderni giuliani di storia*, A XXX, n° 1, janvier-juin 2009, p. 81. L'auteur analyse le débat historiographique sur l'*Operationszone Adriatisches Küstenland*, commencé au cours des années 1970 grâce aux travaux de l'historien Karl Stuhlpfarrer, *Le Zone d'operazione Prealpi e Litorale Adriatico*, Gorizia, Adamo, 1975 (Les zones d'opération Préalpes et Littoral adriatique, 1943-1945 ; édition originale, *Die Operationszonen « Alpenvorland » und « Adriatisches Küstenland », 1943-1945*, Vienne, Brüder Hollinek, 1969) ; Elio Apih, « Tre documenti sulla politica nazista nel Litorale Adriatico » (Trois documents sur la politique nazie du Littoral adriatique), *Il Movimento di Liberazione in Italia*, n° 106, 1972, p. 39-76 ; et Enzo Collotti, *Il Litorale Adriatico nel Nuovo ordine europeo (1943-1945)* (Le Littoral adriatique du nouvel ordre européen, 1943-1945), Milan, Vangelista, 1974.

(*Operationszone Adriatisches Küstenland*, OZAK), qui s'étendait au Frioul et aux provinces de Fiume et de Ljubljana. Ce découpage ne se bornait pas au contrôle militaire du territoire mais constituait un projet qui envisageait d'intégrer ces régions au sein du Reich, selon différentes modalités, dans le cadre du Nouvel Ordre européen nazi. Ce ne fut donc pas un hasard si le personnel administratif allemand envoyé sur le Littoral venait de la Carinthie et de l'administration autrichienne. Selon l'historien Enzo Collotti, ce choix « représentait un prolongement de la composante autrichienne du grand Reich allemand[4] ».

Cependant, au-delà des aspirations et des desseins des autorités allemandes, il fallait affronter la réalité immédiate, la guerre. Avant l'occupation allemande de 1943, la zone que les nazis allaient ensuite appeler le Littoral adriatique faisait partie, jusqu'en avril 1941, du royaume yougoslave. À cette date, après l'occupation de la Yougoslavie, cette région fut annexée à l'Italie et devint le théâtre d'une guerre d'agression de la part des forces nazies fascistes[5]. Mais dès l'été 1941, la résistance slovène et croate avait commencé à réagir et à s'organiser, si bien que les forces d'occupation italiennes n'arrivaient pas à contrôler et à maîtriser le territoire. La résistance slovène et croate avait donc provoqué la dure réaction militaire italienne et l'occupation des territoires s'était transformée en une gigantesque opération de police. Après l'armistice du 8 septembre 1943, l'ébranlement de l'armée italienne eut pour effet de développer les capacités militaires et politiques du mouvement de résistance yougoslave qui s'était de surcroît emparé du matériel et des armes laissés par l'occupant italien. Dans cette situation, on comprend mieux pourquoi la zone où s'établit l'OZAK est devenue pour les Allemands un problème majeur, car le contrôle du territoire était bien plus difficile à réaliser que dans le reste de l'Italie.

L'appareil répressif mis en marche au cours de l'Operationszone Adriatisches Küstenland

La difficulté que rencontraient les armées d'occupation allemandes à contrôler et à maîtriser le Littoral nord-adriatique poussa très probablement les autorités

4 Enzo Collotti, « Litorale Adriatico e Risiera di San Sabba » (Littoral adriatique et Risiera di San Sabba), in Alessandra Algostino *et alii, Dall'Impero austro-ungarico alle foibe. Conflitti nell'area alto-adriatica* (De l'empire austro-hongrois aux donies. Conflits dans la zone de l'Adriatique supérieur), Turin, Bollati Boringhieri, 2009, p. 112.

5 Un petit essai introductif pour cette phase in Tristano Matta, « L'occupazione italiana della Jugoslavia (1943-1945) » (L'opération italienne de la Yougoslavie, 1943-1945), *I viaggi di Erodoto*, A. 12, n° 34, janvier-avril 1998, p. 106-108.

nazies à nommer, aux côtés du général Ludwig Kübler, commandant en chef de la zone de sécurité du Littoral adriatique (*Befehlshaber im Sicherungsgebiet Adriatisches Küstenland*), un puissant appareil policier confié au SS *Gruppenführer* Odilo Globocnik, qui reçut le grade de commandant supérieur des SS et de la police dans la Zone d'opérations du Littoral adriatique (*Höherer SS- und Polizeiführer in der OZAK*)[6]. Les deux appareils de sécurité côtoyaient le système administratif de la zone confié au commissaire suprême Rainer. Tous trois constituaient un véritable « triumvirat », typique de la politique nazie où s'articulaient et se superposaient les instances hiérarchiques du régime, non seulement à l'intérieur du Reich, mais aussi dans les territoires occupés. Cet enchevêtrement allait entraîner même au sein de l'OZAK, au cours des mois suivants, des conflits internes qui seraient étouffés à cause des exigences définies par l'appareil administratif de Rainer[7]. Giorgio Liuzzi a souligné que ces différends se sont accrus peu à peu entre Rainer et Kübler, alors qu'« entre le commissaire suprême et Globocnik il y eut dès le début un bon rapport de collaboration au nom de leur ancienne amitié[8] ». La particularité de l'OZAK ne tient pas au système de pouvoir nazi divisé en trois branches, administratif, militaire et policier, mais plutôt par le fait qu'à la tête de l'appareil policier se trouvait un homme comme Odilo Globocnik, l'un des pires criminels de guerre de tout le conflit, un personnage que l'historien Arno Mayer a défini comme « un nazi typique, sadique et méchant[9] ». Selon Gerald Reitlinger, cet homme appartenait à ce « genre de personnes que Himmler et Heydrich choisissaient de préférence pour accomplir les pires tâches[10] ».
Selon Joseph Poprzecny, les Allemands avaient besoin d'un homme « à poigne » qui n'avait pas peur de verser du sang. Voilà pourquoi on choisit Globocnik, qui était en outre spécialisé dans l'élimination des Juifs[11]. L'historien Enzo Collotti pense que cette spécialisation dans la « Solution

6 Sur l'organisation et l'activité répressive de l'appareil militaire nazi de l'OZAK, voir l'ouvrage fondamental de Stefano Di Giusto, *Operationszone Adriatisches Küstenland Udine, Gorizia, Trieste, Pola, Fiume e Lubiana durante l'occupazione tedesca 1943-1945* (La zone d'opération Littoral adriatique, Udine, Gorizia, Trieste, Pola, Fiume et Ljubljana durant l'occupation allemande, 1943-1945), Udine, Istituto Friulano per la Storia del Movimento di Liberazione, 2005. Voir également Roland Kaltenegger, *Zona d'operazione Litorale Adriatico* (La zone d'opération Littoral adriatique), Gorizia, Libreria Editrice Goriziana, 1996. Sur l'appareil policier, Tone Ferenc, « La polizia tedesca nella zona d'operazioni "Litorale adriatico" 1943-1945 » (La police allemande dans la zone d'opération Littoral adriatique, 1943-1945), *Storia contemporanea in Friuli*, n° 10, 1979, p. 13-98.

7 *Ibid.*, p. 97.

8 *Ibid.*, p. 94-97, la citation se trouve p. 94. Sur le lien entre Rainer et Globocnik, voir Maurice Williams, « Friedrich Rainer e Odilo Globocnik. L'amicizia insolita ed i ruoli sinistri di due nazisti tipici » (Friedrich Rainer et Odilo Globocnik. L'insolite amitié et les sinistres rôles de deux nazis caractéristiques), *Qualestoria*, vol. XXV, n° 1, 1997, p. 141-175.

9 Arno Mayer, *Soluzione finale. Lo sterminio degli Ebrei nella storia europea* (Solution finale. L'extermination des Juifs dans l'histoire européenne), Milan, Mondadori, 1990, p. 196.

10 Gerald Reitlinger, *Storia delle SS*, t. I, Milan, Longanesi, 1967, p. 147.

11 Joseph Poprzeczny, *Odilo Globocnik, Hitler's Man in the East* (Odilo Globocnik, l'homme de Hitler à l'Est), Jefferson (NC), Macfarland, 2004, p. 337.

finale » fut sans doute importante, mais pas décisive dans le choix de cet homme. Sa présence devait renforcer la Wehrmacht dans la lutte contre le maquis, si bien qu'il aurait fini par assumer « en remplaçant même le commandement de la Wehrmacht de la zone, la direction des opérations contre la résistance et les opérations répressives ». Il avait donc « des fonctions très étendues dans un cadre de pouvoirs très vaste »[12].

Odilo Globocnik, bien que hiérarchiquement inférieur au chef de la police nazie dans le reste de l'Italie, le général des SS Karl Wolff, chef des SS et de la police en l'OZAK, jouissait d'une vaste autonomie et entretenait des rapports directs et privilégiés avec les hautes autorités des SS et de la police à Berlin[13]. Ces relations avec Berlin et Rainer ne corroborent pas la thèse selon laquelle sa mutation à Trieste aurait eu un caractère punitif[14]. Le conflit qui avait éclaté entre lui et le gouverneur Frank à propos de la « germanisation » forcée du district de Zamosc[15] avait sans doute montré l'incompatibilité des méthodes brutales suivies par Globocnik avec une gestion politique de l'occupation. Toutefois, il avait gardé de bons rapports avec Himmler, comme le montre la correspondance entre les deux hommes[16]. Tout porte donc à penser que, dans le choix de cet homme, ce sont les exigences politiques et militaires comme les nécessités de contrôler le territoire qui l'emportèrent sur tout le reste[17].

Globocnik arriva à Trieste le 23 septembre 1943. Il y fit transférer une grande partie du personnel qui avait travaillé avec lui à Lublin. Ils étaient environ 430 personnes, parmi lesquelles ses collaborateurs personnels, des SS et d'autres qui venaient des bureaux qu'il avait dirigés en Pologne comme le *Volksdeutsche Mittelstelle* (Bureau d'assistance aux Allemands ethniques), le *Rasse- und Siedlungshauptamt* (Bureau central

12 Collotti, *Litorale Adriatico e Risiera…*, *op. cit*., p. 115.
13 *Ibid.*, p. 114.
14 Reitlinger, *Storia delle SS*, *op. cit*. Collotti pense que le transfert de Globocnik était « presqu'une punition à cause de ses malversations dans la gestion de la Solution finale en Pologne » (Collotti, *Litorale Adriatico e Risiera di San Sabba*, *op. cit*., p. 114).
15 Siegfried Pucher, « Vita e crimini di Odilo Globocnik » (Vie et crimes d'Odilo Globocnik), in Siegfried Pucher, *Il nazista di Trieste. Vita e crimini di Odilo Globocnik, l'uomo che inventò Treblinka* (Le nazi de Trieste. Vie et crimes d'Odilo Globocnik, l'homme qui inventa Treblinka), Trieste, Beit, 2011, p. 76 *sq* ; Bruno Wasser, « L'esperimento di Zamosc » (L'expérience de Zamosc), in *ibid.*, p. 183 *sq* ; Celsaw Madajczyk, « Le deportazioni nella regione di Zamosc alla luce dei documenti tedeschi » (Les déportations dans la région de Zamosc à la lumière des documents allemands), in *ibid.*, p. 197 *sq* ; Poprzeczny, *Odilo Globocnik…*, *op. cit*., p. 178 *sq* ; Édouard Conte et Cornelia Essner, *Culti di sangue. Antropologia del nazismo* (Cultes du sang. Anthropologie du nazisme), Rome, Carocci, 2000, p. 165 *sq*.
16 Enzo Collotti, « Sui compiti repressivi degli Einsatzkommandos della Polizia tedesca nei territori occupati » (Sur les actions répressives des Einsatzkommandos de la police allemande dans les territoires occupés), *Il Movimento di Liberazione in Italia*, n° 103, 1971, p. 71 ; Pucher, *Vita e crimini…*, *op. cit*., p. 95.
17 Il faut aussi rappeler que Globocnik, qui était né à Trieste, avait appris l'italien et connaissait le dialecte du pays, compétences très importantes pour un homme qui devait diriger les opérations de police à Trieste et dans ses alentours.

de la race et de la ré-implantation), le RKFDV (Commissariat du Reich pour l'affermissement de la germanité), et – surtout – quatre-vingt-douze membres du contingent assignés à l'*Aktion Reinhardt*, le projet d'extermination des Juifs du Gouvernement général. C'était les hommes qui avaient mené l'extermination des Juifs polonais dans les centres de mise à mort situés sur le fleuve Bug (Belzec, Sobibor et Treblinka)[18].

L'historien slovène Tone Ferenc et l'historien italien Stefano Di Giusto[19] ont reconstruit de manière analytique la structure des bureaux et des unités dépendants de l'HSSPF Globocnik dans le Littoral adriatique[20]. Elle était organisée et dirigée par une autorité centrale qui reproduisait la structure des commandements militaires. Elle était divisée en plusieurs sections (opérations, ravitaillement, renseignement, communication, intendance, idéologie, etc.). À côté de celles-ci, on créa des sections spéciales, parmi lesquelles la section responsable de la propagande *Aktion Adria*, qui avait la tâche d'organiser les différentes formes de propagande dans la Zone d'opérations et qui devait publier les journaux nazis locaux (le quotidien *Deutsche Adria Zeitung*, la revue *Adria Illustrierte*). Cette section participait également aux activités de renseignement et de répression contre le maquis, comme en témoigne le manuel de contre-guérilla intitulé *Bandenkampf in der Operationszone Adriatisches Küstenland*, rédigé par l'un des collaborateurs, Hans Schneider-Bosgard et préfacé par le commandant Globocnik. Ce document est fondamental pour comprendre les stratégies de lutte contre le maquis, et notamment les aspects les plus problèmes politiques, économiques et nationaux les plus importants[21].

La section spéciale la plus tristement célèbre (*sic*) parmi celles qui dépendaient du commandement de Globcnik fut sûrement l'*Abteilung R* (Section R), connue aussi comme *Einheit R* ou *Aktion R* (Unité ou Action R). Elle était formée par des hommes qui avaient participé à l'*Aktion Reinhardt* en Pologne. Cette section était chargée d'identifier et d'arrêter les Juifs de la région, de saisir leurs biens et de les déporter en Pologne. En outre, elle participait aux activités de

18 Sur l'*Aktion Reinhardt*, outre Pucher, *Vita e crimini Odilo Globocnik*, *op. cit.*, p. 85 *sq* et Dieter Pohl, « L'*Aktion Reinhardt* », in *ibid.*, p. 159 *sq*, voir aussi Yitzhak Arad, *Belzec, Sobibor, Treblinka. The Operation Reinhardt Death Camps* (Belzec, Sobibor, Treblinka. Les camps de la morte de l'Operation Reinhardt), Bloomington, Indiana University Press, 1987. Voir aussi les deux numéros de la *Revue d'histoire de la Shoah*, parus en 2012, n° 196 : *Aktion Reinhardt - I. Chroniques et témoignages,* et n° 197 : *Aktion Reinhardt - II. Études et analyses*.

19 Voir note 6.

20 Il faut préciser que la zone de la province de Ljubljana, même si elle faisait partie de l'OZAK, n'avait pas été assignée à Globcnik et était soumise à l'autorité du général des SS Erwin Rösener, HSSPF du XVIII[e] secteur militaire qui comprenait la région de Salzbourg, la Styrie, la Carinthie et le reste de la Slovénie annexé au Reich.

21 Ce manuel fut publié par les éditions SS Standarte « Kurt Eggers » Kommando Adria, en tant que document réservé au sein de l'organisation. L'édition critique italienne la plus récente est celle de Hanns Schneider-Bosgard, *Bandenkampf: resistenza e controguerriglia al confine orientale* (Bandenkampf : résistance et guérilla à la frontière orientale), édité par Antonio Sema, Gorizia, Libreria Editrice Goriziana, 2003.

répression de la résistance. Le bureau central des activités de ce commando fut le *Polizeihaftlager* créé à la Risiera de San Sabba. Au début, son siège se trouvait à Trieste : dans un premier temps dans un bâtiment de la rue Murat, ensuite dans un immeuble confisqué à une famille juive de la rue Giustinelli.
Le *SS Sturmbannführer* Ernst Lerch, un Autrichien de Carinthie, fut l'un des principaux collaborateurs de Globcnik à Trieste. Les deux hommes se connaissaient depuis le temps de leurs activités clandestines nazies en Autriche. Ernst Lerch avait de plus été le bras droit de Globcnik à Lublin. En tant que responsable de l'état-major privé de l'HSSPF, il coordonna les activités de tous les bureaux dépendants comme un véritable chef d'état-major. Selon l'historien Tone Ferenc, cet homme, était, à Trieste, « plus important encore que certains officiers SS de grade supérieur[22] ».
Aux côtés de Lerch et parmi les hommes de confiance qui entouraient l'HSSPF (tous avaient travaillé à ses ordres dans le gouvernorat de Lublin), il faut mentionner le *SS Sturmbannführer* Georg Michalesen. Cet homme avait participé aux rafles dans les ghettos et à la déportation des habitants dans les camps d'extermination dans le cadre de l'opération *Aktion Reinhardt*. À Trieste, il devint responsable du personnel (des officiers et des troupes) aux ordres de Globocnik[23].
Parmi ses collaborateurs les plus proches, il y avait également Wilhelm Günther, Hermann Kintrup, Ludolf von Alvensleben, Gustav Anelt, Werner Mundhenke et Hermann Altmann. Ces hommes venaient de l'*Aktion Reinhardt*, de la *Sicherheitspolizei* (SIPO) ou des services de renseignement du RSHA (*Reichssicherheitshauptamt*), le Bureau central pour la sécurité du Reich[24]. Ils opérèrent aux côtés des autres responsables SS, le plus souvent dans les bureaux de la *Sicherheitspolizei* et du *Sicherheitsdienst* dont dépendaient les sections locales de la Gestapo, de la Kripo (la police criminelle) et du service de sécurité du parti. Günther et Kintrupp obtinrent respectivement le grade de *Befehlshaber des SIPO* (BDS, commandant de la police de sécurité et du service de sécurité des SS) pour le premier, et de *Befehlshaber des Ordnungpolizei* (BDO, commandant de la police de l'ordre) pour le second. Tone Ferenc a remarqué qu'au sein des services de la SIPO/SD, la section IV

22 Ferenc, « La polizia tedesca… », *art. cit.*, p. 21. Sur le personnage de Lerch, voir Pucher, *Vita e crimini…*, *op. cit.*, p. 157 et *passim* ; voir aussi Galliano Fogar, « L'occupazione nazista del Litorale adriatico e lo sterminio della Risiera » (L'occupation nazie du Littoral adriatique et l'extermination de la Risiera), in Adolfo Scalpelli (dir.), *San Sabba e processo per il lager della Risiera* (San Sabba et le procès du camp de la Risiera), t. I, Trieste, LINT, 1995, p. 28 (1re éd., Milan, Mondadori, 1988) et, surtout, Poprzecny, *Odilo Globcnik*, *op. cit.*, p. 96-100 ; Ferruccio Fölkel, *La Risiera di San Sabba*, Milan, Rozzoli, 2000, p. 129 *sq* (1re éd., Milan, Mondadori, 1979).

23 Sur Michalsen, voir Fogar, « L'occupazione nazista… », *art. cit.*, p. 28 *sq* ; Poprzeczny, *Odilo Globocnik*, *op. cit.*, p. 129 *sq*.

24 *Ibid.*, p. 343.

jouait un rôle majeur : il s'agissait de la police secrète d'État (Gestapo) qui avait la tâche de repérer et de réprimer les adversaires politiques[25]. Celle-ci, face au développement du mouvement de résistance slovène et croate, renforcé par la naissance, en 1943-1944, du nouveau mouvement de résistance armé italien, dut étendre et amplifier son action répressive. La section IV poursuivit et arrêta les activistes et propagandistes de la résistance, les tortura et les déporta. Cette tâche fut toujours confiée aux officiers supérieurs des SS, tels que le *SS Sturmbannfüfher* August Schiffer[26], puis le juriste et *Regierungsrat* (conseiller du gouvernement), le *SS Sturmbannführer* Hermann Metzker[27].
Il faut rappeler que les membres de la police nazie, au cours de leur activité contre les résistants, furent soutenus, en Vénétie julienne, par les forces collaborationnistes italiennes, parmi lesquelles se distinguèrent les hommes de l'Inspectorat spécial de PS (la police politique de sécurité publique). Cette structure avait été créée par le régime fasciste dès 1942 pour réprimer le mouvement de résistance slovène et croate. Après la mise en œuvre de l'OZAK, l'Inspectorat spécial, même s'il était en principe soumis aux autorités de la République fasciste de Salò, se trouva dans les faits dépendre de la Gestapo. Il contribua ainsi de manière considérable – en particulier grâce au rôle de la brigade spéciale dirigée par le sous-commissaire Gaetano Collotti – à arrêter, torturer et livrer aux nazis les chefs de la résistance et du CLN[28] local, les maquisards, les estafettes et les membres de l'opposition clandestine[29].
Avant de nous pencher sur les hommes qui travaillaient au sein de l'*Abteilung R* et qui représentèrent sans aucun doute le noyau le plus impitoyable dans la lutte contre les forces de la résistance et dans la mise en œuvre de la « Solution finale de la question juive » dans l'OZAK, il faut examiner brièvement les commandos militaires aux ordres de Globocnik. Ces derniers avaient été déployés dans la région au cours des rafles et des opérations menées contre le maquis par la Wehrmacht et les *Waffen-SS*, au début de l'occupation du territoire (automne-hiver 1943), et surtout au printemps 1944. À partir de cette date, conscients de l'échec de leur « tentative ou de leur illusion de trouver une voie politique pour la pacification[30] », et face au renforcement des forces de la résistance, les Allemands déclenchèrent

25 Ferenc, « La polizia tedesca… », *art. cit*., p. 34 *sq*.
26 Sur Schiffer, condamné à mort par un tribunal allié en janvier 1946, voir Fogar, « L'occupazione nazista… », *op. cit*., p. 31 ; Ferenc, « La polizia tedesca… », *art. cit*., p. 35 ; Fabio Amodeo et Mario José Cereghino, *Top secret. Trieste e il confine orientale fra guerra e dopoguerra* (Top secret. Trieste et la frontière orientale entre guerre et après-guerre), t. I, Trieste, FVG, 2005, p. 132-137.
27 Ferenc, « La polizia tedesca… », *art. cit*., p. 35.
28 Comité de libération nationale. *(N.d.T.)*
29 Galliano Fogar, *Trieste in guerra 1940-1945. Società e Resistenza* (Trieste en guerre, 1940-1945. Société et résistance), Trieste, 1999, p. 36-38, 216 *sq*.
30 Liuzzi, *Il Litorale…*, *op. cit*., p. 110.

leur seule option restante, la terreur. À ce propos, l'historien Giorgio Liuzzi a remarqué, suite aux recherches relatives aux massacres perpétrés par les nazis dans la zone de l'OZAK, que le territoire de la frontière orientale avait été l'un des plus durement frappés par les représailles et les meurtres de civils, ce qui résultait de l'application dans la région de la conception de « guerre totale » menée sur le front oriental. Une « guerre totale » qui ne prévoyait pas de prisonniers et visait à anéantir l'adversaire, « à travers les directives de *Vernichtung* (anéantissement) que Globocnik et Kübler édictèrent à partir de 1944[31] ». À cette vaste opération de répression participèrent, sous les ordres directs de l'HSSPF ou indirectement, comme subordonnés du BDO Kintrup, qui obéissait lui-même à Globocnik, les commandos des SS, tels que les bataillons SS *Wachmannschafts* et *Karstwehr*, des régiments de la *SS Polizei*, de petites unités de l'*Ordnungpolizei* (ORPO), mais aussi des groupes collaborationnistes de différentes nationalités[32], comme la *Landschutz* (défense territoriale) – dont faisaient partie le *Slovenski narodni varnostni zbor* (les *Domobranci*) et les unités italiennes de la Défense territoriale –, le *Serbisches Freiwilligen Korps*, les groupes tchetniks dinariques et du Monténégro, et également les unités de la RSI (X Mas, Brigades Noires du PFR, le régiment des chasseurs alpins « Tagliamento », le bataillon « Mussolini »), la garde civique de Trieste, les milices cosaques et caucasiennes[33]. Auprès de chaque unité ou bataillon collaborationniste, on avait assigné des officiers allemands qui garantissaient l'obéissance aux ordres et qui assuraient en outre les liaisons et le contrôle des opérations[34]. Le recours à un si grand nombre de groupes collaborationnistes indique une certaine faiblesse des forces allemandes, mais aussi la volonté d'utiliser les unités locales italiennes, slovènes et croates (il n'en va pas de même avec les Cosaques, les peuples du Caucase et les Tchetniks) en tant que soutien concret de la politique nazie qui visait, dans l'OZAK, à favoriser les nationalismes et les ambitions indépendantistes locales. Il s'agissait d'une politique basée sur la méthode *divide et impera* destinée aussi à contrer le danger représenté par la menace communiste. [35]

31 Autour de ces aspects, Liuzzi reprend et affirme les considérations élaborées par Enzo Collotti. Voir Giorgio Liuzzi, « Occupazione e guerra totale nell'Italia 1943-1945 » (Occupation et guerre totale en Italie, 1943-1945), in Tristano Matta (dir.), *Un percorso della memoria*, Milan, Electa, 1996, p. 11-35 et du même auteur, « Occhio per occhio, dente per dente! Un ordine di repressione tedesco nel Litorale Adriatico » (Œil pour œil, dent pour dent ! Un ordre de répression allemand dans le Littoral adriatique), *Il Movimento di Liberazione in Italia*, n° 86, 1967, p. 27-44.

32 Sur les unités collaborationnistes, voir l'essai détaillé de Ferenc, « La polizia tedesca… », *art. cit.*, p. 46-66.

33 Sur les différentes zones, les périodes et les modalités d'intervention voir l'essai de Di Giusto, *Operationszone Adriatisches…*, *op. cit*.

34 *Ibid.*, p. 185.

35 Liuzzi, *Il Litorale…*, *op. cit.*, p. 107 *sq*.

Si l'on jette un coup d'œil sommaire sur les cartes indiquant les massacres accomplis par les fascistes et les nazis en Italie[36] et le long du Littoral[37], on s'aperçoit que la frontière orientale fut, dès décembre 1943, l'une des zones les plus touchées par les représailles et les tueries de masse. Le nombre élevé d'épisodes, leur distribution sur le territoire et la quantité considérable des victimes soulignent le lien étroit entre ces crimes et la lutte menée contre les unités de la résistance. Dans la zone de l'OZAK, sous le commandement de Kübler et de Globocnik, le combat contre les résistants fut semblable à celui mené sur le front oriental. À l'exception des aires urbaines qui répondaient à d'autres logiques (par exemple les représailles d'Opicina et de Trieste où cent vingt-deux prisonniers furent assassinés en représailles à deux attentats des partisans en avril 1944)[38], la distribution des épisodes montre qu'ils avaient lieu dans les zones où la pression des « rebelles » était plus forte et où, par conséquent, la répression nazie se faisait plus intense.

Le nombre de tueries est très élevé en Istrie par exemple, surtout lors de la sanglante opération lancée au cours des mois de septembre et octobre 1943[39], suite à la première vague d'assassinats d'Italiens par les Croates perpétrés dans les gouffres de ce plateau calcaire (les *foibe*). Les massacres se concentrent également sur les collines orientales du Frioul et dans les vallées du Natisone et de la Slavie vénitienne, une zone où s'était implanté le mouvement de résistance yougoslave dans son effort pour s'étendre vers l'ouest. Dans l'analyse de cette longue et lourde série de tueries et représailles survenues dans cette région, il faut tenir compte du contexte très complexe où s'entremêlaient les combats, les revanchismes nationaux, les émeutes insurrectionnelles et le caractère spécifique de la répression de la part des forces collaborationnistes.

36 Livio Famiani et Tristano Matta, « Geografia di una violenza. Carta delle principali stragi nazifasciste nell'Italia occupata 1943-1945 » (Géographie d'une violence. Cartes des parincipaux massacres fascisto-nazis en Italie), in Matta (dir.), *Un percorso della memoria…*, *op. cit.*, document annexe.

37 Alberto Buvoli, Franco Cecotti, Luciano Patat (dir.), *Atlante storico della lotta di liberazione nel Friuli-Venezia Giulia. Una resistenza di confine* (Atlas historique de la lutte de libération dans le Frioul-Vénétie julienne. Une résistance de frontière), Udine, Istituto provinciale storia movimento liberazione, 2005, p. 177-179.

38 Voir Tristano Matta, « Rappresaglie di Trieste » (Représailles de Trieste), in Enzo Collotti, Renato Sandri, Frediano Sessi (dir.), *Dizionario della Resistenza* (Dictionnaire de la résistance), vol. II, Turin, Einaudi, 2001, p. 397-399. La première des deux opérations de représailles eut lieu le 3 avril 1944, avec l'assassinat à la caserne d'Opicina de soixante et onze otages, suite au meurtre de sept soldats allemands dans un attentat à la dynamite dans un cinéma qu'ils fréquentaient souvent. La seconde eut lieu le 23 avril 1944 avec la pendaison de cinquante et un otages aux fenêtres et aux balustrades du palais Rittmeyer qui, à l'époque, était le siège du *Soldatenheim* où, au cours d'un attentat, on avait tué cinq soldats.

39 Di Giusto, *Operationszone Adriatisches Küstenland…*, p. 95 *sq* ; voir la reconstruction détaillée de Giorgio Liuzzi, « "Operation Istrien". L'Istria sotto la svastica nazista dal settembre all'ottobre 1943 » (« Operation Istrien ». L'Istrie sous la svastica nazie de septembre à octobre 1643), *Qualestoria*, vol. XXXI, n° 1, p. 9-46, qui fait une synthèse en chiffres des épisodes et du nombre des victimes.

Les hommes de l'*Abteilung* R de la Riseria di San Sabba

Si Odilo Globocnik fut– comme le souligne Joseph Poprzecny – pour Himmler l'instrument idéal pour mener la politique brutale de répression dans l'OZAK[40], sans aucun doute, Christian Wirth, Dietrich Allers et les autres hommes de l'*Abteilung R* furent des collaborateurs d'un scrupule et d'une fiabilité parfaits, car ils méprisaient la vie humaine, ce qui leur permit d'appliquer impitoyablement et mécaniquement les ordres concernant la politique d'anéantissement total (*Vernichtung*).
On peut considérer l'*Abteilung R* comme un prolongement sur le territoire de l'OZAK – à une échelle plus réduite – des activités de l'*Aktion Reinhardt* dans le Gouvernement général de Pologne. Non seulement à cause du personnel sur place mais aussi du fait de l'analogie des objectifs, bien que ceux-ci eussent été adaptés à la situation locale différente de celle de la Pologne. La section avait pour tâche de capturer les Juifs encore présents dans le territoire de l'OZAK, de saisir leurs propriétés, puis de les déporter vers les camps d'extermination en Pologne. Il fallait en outre éliminer les adversaires politiques antifascistes de toutes les nationalités (italiens, slovènes et croates) et les otages capturés lors des rafles ou par la Gestapo et les autres forces de police, et enfin diriger les travaux de fortification en garantissant la sécurité et l'approvisionnement de la main-d'œuvre[41]. Globocnik fut chargé de cette activité au cours de la seconde moitié de 1944.
Le *SS Sturmbannführer* Christian Wirth[42] fut le premier commandant de l'unité. Il mourut lors d'une fusillade contre les résistants de l'Istarki Odred à Erpelle, le 26 mai 1944. Après sa mort, c'est le *SS Hauptsturmführer* Gottlieb Hering qui lui succéda, pour quelque temps, avant d'être remplacé par le *SS Sturmbannführer* August Dietrich Allers. Ce dernier assuma la charge de commandant de juin 1944 jusqu'à la libération.
Parmi les hommes de l'*Abteilung R*, le noyau fort était constitué de membres du parti, lesquels, envoyés de la chancellerie du Führer, avaient participé à l'opération « Euthanasie », qui, sous le nom de « programme T4 », consistait

40 Voir note 10. Poprozeczny semble partager l'opinion de Gerald Reitlinger qui affirme que Globocnik était « dans ses relations avec ses supérieurs un simple et absolu *yes man* au service d'une cause criminelle » (Poprozecny, *Odilo Globocnik*…, *op. cit*., p. 334).

41 Roberto Spazzali, *Sotto la Todt. Affari, servizio obbligatorio del lavoro, deportazioni nella Zona d'Operazioni « Litorale Adriatico » (1943-1945)* (Sous la Todt. Affaires, service du travail obligatoire, déportations dans la zone d'opération Littoral adriatique, 1943-1945), Gorizia, Libreria Editrice gloriziana, 1998, p. 157 *sq*.

42 Sur ce personnage, voir la brève biographie de Henry Friedlander, *Le Origini del genocidio nazista*, Rome, Edirori reuniti, 1997, p. 281 *sq* ; en français, *Les Origines de la Shoah, de l'euthanasie à la Solution finale*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Calmann-Lévy/Mémorial de la Shoah, 2015, p. 238.

à exterminer des handicapés allemands (et autres). Cette opération fut, comme l'a justement affirmé Henry Friedlander, le prélude au génocide[43]. Dans cette unité, seule une poignée d'hommes (Christian Wirth, Franz Stangl, Franz Reichleitner, Gottlieb Hering[44]) exerçait des fonctions de direction. Les autres, comme Franz Suchomel, Franz Wolf, Franz Rum, Werner Dubois, Lorenz Hackenholt ou Otto Stadie, n'étaient que des figures de rang inférieur[45]. Nombre d'entre eux – après l'arrêt de l'opération – furent envoyés à l'Est, en tant que personnel spécialisé dans les tueries sur vaste échelle. Ils devinrent responsables, à différents niveaux, de l'extermination des Juifs dans le cadre de l'*Aktion Reinhardt*. Ces hommes venaient de presque toutes les couches sociales : certains avaient été recrutés au sein de la police, d'autres étaient des artisans, des infirmiers ou photographes. Il s'agissait d'une communauté d'assassins professionnels, proche de ces « hommes ordinaires » décrits par Christopher R. Browning dans son essai sur les membres des *Einsatzkommandos*. Ils ne ressemblaient pas au guerrier teutonique que Himmler rêvait en prototype des SS. Ces hommes opérèrent à côté d'un grand nombre d'auxiliaires ukrainiens déjà utilisés dans les centres de mise à mort situés le long du fleuve Bug.

L'*Abteilung R* était organisé en trois sous-sections territoriales à Trieste (R1), à Fiume (R2) et à Udine (R3). La sous-section R1 de Trieste, dirigée jusqu'en août 1944 par le *SS Hauptsturmführer* Gottlieb Hering, puis par le *SS Untersturmführer* Joseph Oberhauser (promu, en janvier 1945, au grade de *SS Obersturmführer*), s'installa dans l'ancienne rizerie[46], qui se trouvait dans un quartier périphérique de San Sabba. Le bâtiment fut transformé en un camp qui devint très tôt un haut lieu du système répressif nazi sur le littoral. Les sous-sections de Fiume et d'Udine furent confiées respectivement aux *SS Hauptsturmführer* Franz Reichleitner et Franz Stangl.

43 *Ibid.*, p. 33.
44 *Ibid.*, p. 282 *sq*.
45 *Ibid.*, p. 335 *sq.*
46 Après avoir arrêté la production de riz, la Riseria avait abrité une caserne de l'armée. Sur l'histoire de la Riseria voir Francesco Fait, « La Pilatura di riso di San Sabba (1898-1927) : storia di un'impresa mal congegnata » (Le blanchiment du riz de San Sabba, 1898-1927 : histoire d'une entreprise mal gérée), *Atti dei Civici Musei di Storia ed Arte di Trieste*, n° 21, 2005, p. 217-238 ; sur les affectations successives du bâtiment, voir Alessandro Volk, « Alcune note sulla proprietà e l'utilizzo della Risiera di San Sabba : tra preistoria e storia del campo di concentramento nazista di Trieste » (Quelques notes sur la propriété et l'usage de la Risiera di San Sabba : de la Préhiostoire à l'histoire du camp de concentration nazi de Triste), in *Atti dei Civici Musei di Storia ed Arte di Trieste*, n° 18, t. 2, 2001, p. 425-439.

D'un point de vue formel, la Riseria di San Sabba[47] était un *Polizeihaftlager*, c'est-à-dire un camp de détention de police – c'est sous ce nom qu'il apparaissait dans l'*Index provisoire des camps de concentration de la Croix Rouge internationale*. Il s'agissait – c'est sa première caractéristique – d'un camp spécial qui fonctionnait selon un principe « mixte », une complexité dont il faut tenir compte. Il était utilisé en fait comme centre de transit pour la déportation des Juifs vers les camps d'extermination d'Auschwitz, et ensuite vers le camp de Ravensbrück. Dans le même temps, la Riseria fonctionnait comme un camp de détention et de police pour l'emprisonnement, la torture et l'élimination des chefs de la Résistance qui avaient été capturés et des otages civils. Pour cette dernière tâche, on avait construit un four crématoire afin de brûler les cadavres des victimes. Le four avait été aménagé en transformant l'engrenage de dessiccation des céréales[48]. Le projet du four avait été réalisé par le « contremaître itinérant de la T4[49] » Erwin Lambert, l'expert SS qui avait travaillé auparavant à la construction des chambres à gaz de Hartheim, Hadamar, Treblinka et Sobibor. C'est la présence du four crématoire qui caractérise la Riseria, la rend unique en Italie et la distingue des camps de Fossoli, Bolzano et Borgo San Dalmazzo – qui ne furent que des camps de transit, malgré les violences et l'assassinat d'un certain nombre de détenus.

47 La bibliographie sur la Riseria est très vaste. Je ne cite que les ouvrages et travaux principaux. Le plus complet est celui d'Adolfo Scalpelli (dir.), *San Sabba. Istruttoria e processo per il lager della Risiera* (San Sabba. Instruction et procès pour le camp de la Risiera), 2 vol., Trieste, ANED, Lint, 1996 (1re éd. : Milan, Mondadori, 1988). Il reprend les contributions d'Enzo Collotti, Galliano Fogar, Giorgio Marinucci, Gianfranco Maris, Ibio Paolucci et Vojmir Tavcar, ainsi que toute la documentation relative au procès de 1976. Voir également Elio Apih, *Risiera di San Sabba. Guida alla mostra storica* (Risiera di San Sabba. Guide de l'exposition historique) Trieste, Comune di Trieste, Civici Musei di Storia ed Arte, 2000 ; du même auteur, « Il *Polizeihaftlager* della Risiera di San Sabba » (Le *Polizeihaftlager* de la Risiera di San Sabba), *Qualestoria*, vol. XII, n° 3, 1984, p. 51-59 ; Carlo Schiffrer, « La Risiera », *Trieste*, vol. VIII, n° 44, 1961, p. 21-24 ; Enzo Collotti, *Il Litorale Adriatico nel Nuovo Ordine Europeo* (Le Littoral adriatique dans le Nouvel Ordre européen), Milan, Vangelista, 1974 ; Fölkel, *La Risiera di San Sabba…*, *op. cit.* ; Marco Coslovich, *I percorsi della sopravvivenza. Storia e memoria della deportazione dall'Adriatisches Küstenland* (Les parcours de la survie. Histoire et mémoire de la déportation dans le Littoral adriatique),Milan, Mursia, 1994 ; du même auteur, « La Risiera di San Sabba e la deportazione dall'Adriatisches Küstenland nelle testimonianze dei sopravvissuti » (La Risiera di San Sabba et la déportation dans le Littoral adriatique dans les témoignages des survivants), in Annalisa Carlotti (dir.), *Italia 1939-1945. Storia e memoria* (Italie, 1939-1945. Histoire et mémoire), Milan, Vita e pensiero, 1996, p. 597-609 ; Galliano Fogar, « La Risiera di San Sabba a Trieste », in Rinaldo Falcioni (dir.), *Spostamenti di popolazione e deportazioni in Europa* (Déplacements de population et déportations en Europe), Bologne, Cappelli, 1987, p. 445-478 ; Civici Musei di Storia ed Arte Di Trieste, *Capire la Risiera. A Trieste un Lager del sistema nazista* (Comprendre la Risiera. Un camp du système nazi à Trieste), Trieste, Comune di Trieste, Civici Musei di Storia ed Arte, 1996 ; Tristano Matta (dir.), *Un percorso della memoria. Guida ai luoghi della violenza fascista e nazista in Italia* (Un parcours de mémoire. Guide des lieux de violence fasciste et nazie en Italie), Milan, Electa, 1996 ; du même auteur, « La Risiera di San Sabba. Realtà e memoria di un Lager nazista a Trieste » (La Risiera di San Sabba. Réalité et mémoire d'un camp nazi à Trieste), in Carlotti (dir.), *Italia 1939-1945*, *op. cit.*, p. 581-596 ; Roberto Curci, *Via San Nicolò 30. Traditori e traditi nella Trieste nazista* (Via San Nicolò 30. Traîtres et trahis dans la Trieste nazie), Bologne, Il Mulino, 2015. Sur le procès qui s'est déroulé en 1976, voir Mauro Coslovich, « Il processo della Risiera di San Sabba: una fonte per la storia » (Le procès de la Risiera di San Sabba : une source pour l'histoire), *Qualestoria*, vol. XXII, n° 2, p. 217-245 et Matta, *Il Lager di San Sabba*, *op. cit.*

48 Voir le croquis de l'adaptation du four dans l'essai d'Apih, *Risiera di San Sabba*, *op. cit.*, p. 130 *sq*.

49 Définition reprise par Henry Friedlander qui en dessine une brève biographie (Friedlander, *Le origini del genocidio*, *op. cit.*, p. 287-290 ; en français, p. 249-251).

La Riseria peut donc être considérée comme un lieu typique du système de terreur créé par les occupants nazis afin d'atteindre leurs objectifs au cours du conflit : la « Solution finale de la question juive », la punition impitoyable des rebelles (les *Banditen*, ainsi qu'ils étaient nommés), et l'exploitation systématique et violente de la population civile à travers le pillage des ressources économiques et le recours aux travaux forcés.
La synthèse la plus efficace concernant la complexité du camp de la Riseria est celle qui a été établie par Elio Apih et que l'on trouve dans le guide de l'Exposition historique distribué au Musée de la Riseria. L'historien triestin définit le camp comme un microcosme où étaient mises en œuvre les formes et les pratiques typiques de la politique nazie de répression et d'extermination, à savoir :
a) l'application des principales techniques d'assassinat à grande échelle, spécifiques de la logique des SS ;
b) l'application de la technique des SS pour les déportations politiques et raciales (enfermement, transfert à la gare, entassement dans les wagons et envoi vers les camps d'extermination) ;
c) l'exploitation de la force de travail des prisonniers pour l'économie de guerre ;
d) la présence de comportements typiques de l'univers concentrationnaire (torture, sadisme, corruption, espionnage, collaborationnisme volontaire ou forcé), qui se développent en des situations extrêmes ;
e) la Riseria devint un centre pour la planification de rafles, d'actions militaires et de terreur sur la population civile dans le territoire de la Vénétie julienne, de l'Istrie et de Fiume. Ces opérations étaient suivies de pillages et d'assassinat des captifs dans la Riseria[50].
Ce caractère complexe du microcosme que fut la Riseria fut aussi le résultat le plus évident et incontestable de l'enquête judiciaire qui fut menée à l'époque du procès. Elle a été bien synthétisée lors de la sentence et la condamnation (par contumace) de Joseph Oberhauser en 1976. Voici les conclusions du rédacteur de la sentence, le juge Domenico Maltese :

> Il apparaît donc évident que le *camp* de San Sabba fut pour les victimes de la persécution raciale avant tout un camp de transit, alors que pour les victimes de la persécution politique ou de crimes commis en violation des lois et des usages de guerre, il fut une prison ou un lieu de mort sans procès ni jugement[51].

50 Apih, *Risiera di San Sabba*, *op. cit.*, p. 6. Voir aussi Apih, « Il Polizeihaftlager… », *art. cit.*
51 Cour d'Assise de Trieste, « Sentence n° 2-276 du 29 avril 1976 (n° 3-75 Reg. gen.) », in Scalpelli (dir.), *San Sabba*, *op. cit.*, vol. 2, p. 315

Le nombre total des victimes de la Riseria est, aujourd'hui encore, de débat. L'estimation basse est de deux mille, calculée sur la base des témoignages entendus lors du procès (c'est le chiffre qu'ont retenu les juges), la plus haute se montant à cinq mille, selon les études et les suppositions de Ferruccio Fölkel[52] qui se basait sur l'activité du four crématoire. Toutefois, nombreux sont ceux qui considèrent ce chiffre comme assez improbable. Le journaliste slovène Albin Bubnic s'efforça d'identifier les victimes tuées à la Riseria. Son effort tourna court puisqu'il n'arriva à identifier qu'un peu plus de trois cents noms[53]. Il s'agit pour la plupart de partisans et d'otages, dont une majorité de Slovènes et de Croates, mais également de chefs de la résistance italienne, d'un petit nombre de Juifs qui, pour différentes raisons, n'avaient pas été déportés et qui furent tués dans la Riseria et de simples victimes arrêtées lors des rafles ou au hasard dans les villes.
Si l'on examine la place de la Riseria parmi les rouages de la Shoah, il faut rappeler qu'on y enferma, dans l'attente des convois vers Auschwitz ou d'autres camps du Reich, une grande partie des mille quatre cent cinquante Juifs déportés de l'OZAK, originaires en général de la région, de la Vénétie et de la Croatie. Parmi eux, sept cents étaient originaires de Trieste, et seuls vingt survécurent aux camps de la mort. Il est avéré qu'au moins vingt-huit Juifs (mais c'est un chiffre approximatif) furent tués à l'intérieur du camp, parce qu'incapables d'affronter le voyage pour cause de vieillesse, de maladie ou d'indiscipline. Il faut tenir compte de surcroît du fait que tous les Juifs de l'OZAK qui furent déportés à Auschwitz ou dans d'autres camps de la mort ne furent pas forcément enfermés à la Riseria. Certains qu'on avait arrêtés dans d'autres villes italiennes où ils avaient essayé de se cacher ou de s'enfuir, furent envoyés à Fossoli. Les informations essentielles concernant la reconstitution de la déportation des Juifs à travers la Riseria se trouvent dans les travaux de Liliana Picciotto[54] sur la déportation juive de l'Italie et dans les recherches de Marco Coslovich sur la déportation du Littoral adriatique[55]. À côté de ces études spécifiques, mentionnons les travaux généraux sur la persécution des Juifs triestins de Silva Bon et René Moehrle[56] et les Mémoires

52 Fölkel, *La Risiera di San Sabba*, *op. cit.*, p. 45.
53 La liste en Scalpelli (dir.), *San Sabba*, *op. cit.*, vol. 2, p. 352-363.
54 Liliana Picciotto, *Il libro della memoria. Gli Ebrei deportati dall'Italia (1943-1945). Ricerca della Fondazione Centro di Documentazione Ebraica Contemporanea* (Le livre de la mémoire. Les Juifs déportés d'Italie, 1943-1945. Recherche de la Fondazione Centro di Documentazione Ebraica Contemporanea), Milan, Mursia, 2002 (1re édition, 1991).
55 Coslovich, *I percorsi…*, *op. cit.*
56 Silva Bon, *Gli Ebrei a Trieste 1930-1945* (Les Juifs à Trieste, 1930-1945), Gorizia, Libreria editrice Goriziana, 2000 ; René Moehrle, *Judenverfolgung in Triest während Faschismus und Nationalsozialismus 1922-1945* (La persécution des Juifs à Trieste sous le fascisme et le nazisme, 1922-1945), Berlin, Metropol, 2014.

d'anciens déportés de ceux de Bruno Piazza[57] aux plus récents, comme ceux de Marta Ascoli[58], publiés à la fin des années 1990.
Les rafles des femmes et des hommes destinés à être déportées pour « motif racial » commencèrent dès l'installation du pouvoir nazi à Trieste, le 9 octobre 1943, le jour de Yom Kippour. Elles ne s'achevèrent qu'en février 1945. Elles frappèrent la plus grande part de la nombreuse communauté juive triestine qui n'avait pas réussi à quitter la ville ou à se cacher, notamment les plus faibles de ses membres, par exemple les vieillards de la Maison de retraite Gentilomo ou les malades des hôpitaux. L'objectif était de rendre la ville *Judenfrei*, c'est-à-dire sans Juifs, cette ville qui était le siège d'une communauté juive parmi les plus foisonnantes d'Italie. Outre les Juifs triestins transitèrent aussi par la Riseria des Juifs originaires d'autres régions, notamment du Littoral, du Frioul, de Gorizia, de l'Istrie et de Fiume. Quelques-uns avaient été appréhendés en Vénétie, dans un territoire qui se trouvait hors du contrôle de la police et des SS du Littoral adriatique.
L'activité des hommes de Globocnik se déploya aussi à spolier méticuleusement les biens des Juifs, qui découvrirent la brutalité et le soin rigoureux de la bureaucratie nazie dans le vol de leurs biens. Cette organisation était bien plus impitoyable que celle du fascisme des années précédentes. Les hommes de l'*Abteilung R* et du SD agirent rapidement et de manière sommaire pour s'emparer des biens de luxe, pour réquisitionner les avoirs des Juifs émigrés placés dans un port franc, et pour acquérir les rentes des polices d'assurances[59]. La méthode nazie suivait le modèle déjà expérimenté lors de la spoliation des Juifs du Gouvernement général.
Pour les autres déportés non juifs, les résistants, les otages arrêtés dans les rafles, les prisonniers civils et militaires, la Riseria ne fut pas seulement un camp de transit. Ceux-ci, comme on l'a souligné, y subirent torture et emprisonnement et nombreux furent ceux qui y périrent. La plupart des victimes avaient été capturées dans des rafles lors de la répression du maquis, où la résistance était active : de l'Istrie, notamment des zones reculées dans le Nord, dans la région des *Colli Birchini*, mais aussi dans le Frioul, le Karst et dans la ville même. Parmi ces prisonniers, il y avait des chefs de la résistance slovène, croate et italienne. Ils disparurent dans le camp de la mort situé à l'intérieur de la cour de l'établissement, près du bâtiment qui abritait le four

57 Bruno Piazza, *Perché gli altri dimenticano* (Pourquoi les autres oublient), Milan, Feltrinelli, 1995 (1re édition, 1956).
58 Marta Ascoli, *Auschwitz è di tutti*, Trieste, Lint, 1998.
59 Silva Bon, *La spoliazione dei beni ebraici. Processi economici di epurazione razziale nel Friuli Venezia Giulia 1938-1945* (La spoliation des bien juifs. Procès économiques d'épuration raciale dans le Frioul-Vénétie julienne, 1938-1945), Gorizia, Libreria editrice goriziana, 2001.

crématoire. À l'intérieur, on avait également construit dix-sept geôles, sorte d'antichambre de la mort ; dans chacune d'elles, on enfermait pour un ou plusieurs jours, quelquefois pendant des semaines, jusqu'à six prisonniers qui attendaient d'être exécutés[60].

Les Juifs et les prisonniers militaires ou civils destinés à la déportation vers le Reich étaient enfermés dans un bâtiment avant d'entreprendre le terrible voyage vers Auschwitz, Mauthausen puis, plus tard, vers Ravensbrück. Certains d'entre eux, au retour de la déportation, purent témoigner des assassinats commis lors de leur séjour à la Riseria. Dans le même secteur du camp, on avait enfermé un groupe de Juifs dont la plupart étaient bosniaques ou originaires de Fiume (il y avait également des Juifs triestins). Ces derniers constituaient une sorte de *Kommando* intérieur, affecté aux services et aux travaux les plus épuisants.

Comment les victimes arrivaient-elles à la Riseria ? Par différents chemins. Très souvent, on les acheminait des prisons où on les avait enfermées après leur arrestation ou des geôles de la place Oberdan, siège de la Gestapo et du Sipo-SD. Cependant, nombre d'entre eux (même s'il est impossible de les identifier et de déterminer leur chiffre exact) venaient directement des lieux où on les avait appréhendés. On les transportait au camp où ils étaient tués dès leur arrivée. Au cours du procès, grâce surtout aux témoignages rendus par les SS mêmes (Joseph Oberhauser, Heinrich Gley) et aux juges allemands durant l'instruction, on a formulé différentes hypothèses quant aux modalités d'exécution qui reflètent la multiplicité des formes de violence : l'asphyxie *via* les gaz d'échappement d'un camion[61], l'usage d'un instrument contondant, l'assassinat (moins fréquent) avec une arme à feu. Les cendres des victimes, brûlées dans le four crématoire, étaient ensuite jetées à la mer dans la baie voisine de Muggia[62].

Le bâtiment transformé en four crématoire et la grande cheminée qui en permettait le fonctionnement furent détruits à la dynamite par les hommes de l'*Abteilung R*, dans la nuit du 29 au 30 avril 1945, juste avant leur fuite devant l'arrivée des forces de la IVe armée de l'armée de libération yougoslave[63]. La destruction du four avait comme but d'effacer les preuves les plus évidentes des crimes commis[64].

60 Sur le détail de la liste des victimes – Juifs, résistants, civils –, voir les actes du procès dans Scalpelli (dir.), *San Sabba*, *op. cit*.

61 Joseph Oberhauser, malgré les réticences et les contradictions, avoua que pour la suppression des prisonniers on avait utilisé le gaz de pots d'échappement (*durch Motorenabgase*). Voir Scalpelli (dir.), *San Sabba*, *op. cit*., vol. 2, p. 3-35, qui cite les dépositions des anciens SS de l'*Abteilung R* faites auprès de la magistrature allemande pendant l'instruction. Joseph Poprzeczny souligne le rôle clé qu'aurait joué à San Sabba l'expert en gazage Lorenz Hackenholt (Poprzecny, *Odilo Globocnik…*, *op. cit*., p. 342).

62 Fogar, *L'occupazione nazista del Litorale Adriatico…*, *op. cit*., p. 86-87.

63 Des photos du four détruit sont reproduites in Apih, *Rizerie de San Sabba*, *op. cit*., p. 130 *sq*.

64 L'effacement des preuves n'a été que partiel. Quelques mois plus tard, début décembre 1945, les retrouvailles





En haut : entrée de la Risiera de San Sabba donnant sur la cour, aujourd'hui détruite, où étaient regroupés les prisonniers destinés à être internés dans le Polizeihaftlager. *À gauche, le camp abritait le corps de garde et, à l'étage supérieur, le logement du commandant. À droite se trouvait un bâtiment destiné à la police SS de la Risiera.*

En bas : vue extérieure de la Risiera de San Sabba. La photo fut prise à la fin des années 1950, lorsque l'ensemble du camp était encore bien conservé, bien que destiné à recueillir des réfugiés étrangers.

Les autres bâtiments de la Riseria qui ne furent pas transformés en camp de meurtres, on les utilisa comme casernes ou dépôts (pour les biens qui avaient été pillés) ou comme prisons d'un niveau moins brutal. On y installa les membres de la section R1 ainsi que, de temps à autre, des troupes ou des bataillons de soldats italiens soupçonnés de vouloir se soustraire aux opérations militaires à côté des Allemands et en lesquels on n'avait pas confiance.
Cette exploitation de la Riseria comme camp de détention et de mise à mort et donc comme outil répressif local, n'amenuise pas son rôle joué dans l'engrenage de la chaîne de la déportation vers les camps de concentration du Reich. On peut dire, en revanche, qu'elle a constitué le noyau du vaste et complexe système de violence, de sévices, de spoliation et d'exploitation des ressources, même humaines, mis en marche par les nazis dans le Littoral. Cette zone, ainsi que l'a bien montré l'historien Marco Coslovich dans ses travaux, a contribué considérablement au drame de la déportation italienne vers le Reich.
La longue recherche de Coslovich a en effet permis d'identifier, un par un, les quelque 8 200 déportés dans les camps du Reich qui venaient de la zone de l'OZAK. Il s'agit d'un chiffre approximatif et par défaut, étant donné la difficulté à calculer le nombre exact des déportés de l'Istrie et de Fiume, deux territoires qui avaient été cédés après la guerre. Mais surtout à cause de la distance dans le temps, puisque la recherche fut menée dans les années 1990. En tout cas, il faut souligner que le nombre de ces déportés identifiés constitue un pourcentage élevé (presque un tiers sur le chiffre total), évalué pour l'Italie, de la déportation vers les camps nazis[65]. Il n'y a rien d'étonnant non plus dans le fait que la majorité des déportés ne soit pas passée par la Riseria et qu'elle soit, en revanche, transférée directement de la maison d'arrêt Coroneo ou d'autres prisons de la zone, comme celles de Gorizia ou d'Udine. La Riseria – qui n'avait pas les capacités des grands camps de baraques, mais qui avait tout de même enfermé un grand nombre de prisonniers (Bubnic identifia les noms de cinq cent vingt-cinq survivants[66], ensuite on

dans les débris du bâtiment de trois sacs de cendres et d'os humains permirent de déclencher une enquête de police. Celle-ci envoya un rapport détaillé au bureau de la Division criminelle. Dans le dossier, on mentionnait l'existence du four crématoire et l'usage qu'avaient les nazis de jeter en mer, d'un quai tout proche, les restes des victimes après la crémation. « Polizia della Venezia Giulia. Divisione criminale investigativa, prot. 13392, Trieste 6/12/1945. Alla procura di Stato di Trieste », copie aux archives IRSML Trieste, b. XX.

65 L'incidence élevée de la déportation du Littoral adriatique sur l'ensemble national est liée au rôle que Trieste joua en tant que centre de la répression nazie et fasciste contre la résistance italienne, slovène et croate. Elle était en outre le siège de l'une des plus nombreuses communautés juives en Italie. Il ne faut pas oublier non plus que le Midi et le centre d'Italie furent libérés avant. Par conséquent, l'incidence de la déportation dans ces régions fut moindre.

66 Scalpelli (dir.), *San Sabba*, *op. cit.*, vol. 2, p. 340-351.

en découvrit d'autres) – était destinée aux éléments les plus dangereux, aux hommes et aux femmes qu'on amenait pour les éliminer immédiatement ou pour les soumettre à un régime de réclusion extrêmement violent. Cela est démontré par le fait que des personnes qui avaient été appréhendées par les SS au cours de la même rafle eurent des destinées tout à fait différentes[67]. Sur les mécanismes qui précédèrent la déportation, c'est-à-dire les modalités et les procédures judiciaires et policières selon lesquelles elle fut accomplie, il reste des points obscurs, notamment sur le rôle de l'appareil judiciaire. Celui-ci n'a pas été tout à fait mis en lumière, ni par les recherches de Ferenc[68], menées au cours des années 1970, ni en dépit de la précieuse contribution apportée par les conclusions issues du procès contre les crimes de la Riseria. L'historienne Gabriele Bergner nous fournit en revanche des indications utiles grâce à ses travaux sur les déportés italiens de Dachau[69], dont un chapitre est dédié aux événements dans l'OZAK. Elle nous offre une analyse détaillée sur le processus de déportation, de l'arrestation à l'interrogatoire jusqu'à la décision sur la destination finale du déporté. Elle nous fournit un tableau analytique sur les divers acteurs qui se relayaient au cours de l'instruction et sur les critères suivis dans le choix de la destination. Il s'agit d'un approfondissement minutieux pour tout ce qui touche aux événements du Littoral adriatique, une étude sur la « bureaucratie » qui gérait le transport des déportés vers les camps. Cette historienne allemande nous donne une image qui bouleverse de fond en comble le mythe de la précision allemande : la confusion et les choix arbitraires avaient pris le dessus même dans ce domaine, où souvent se dessinait à nouveau la superposition des compétences typique du pouvoir nazi. À côté des sentences issues de la chaîne policière et judiciaire, dans d'autres affaires la décision concernant la déportation était prise bureaucratiquement, grâce un simple et vague soupçon qui n'avait été étayé par aucune preuve ni aucun témoin.

Du reste, grâce aux sources allemandes, on a appris que les mesures répressives suivaient une échelle variable qui allait de la condamnation à mort pour les chefs de la Résistance, les partisans capturés armes à la main

67 Des trois frères Tardivo (Arcù, Mario et Giacomo) arrêtés à Ronchi dei Legionari au cours de la même opération, le 24 mai 1944, le premier fut enfermé et ensuite tué à la Riseria di San Sabba, alors que les deux autres furent déportés à Dachau. Voir Coslovich, *I percorsi della sopravvivenza*, *op. cit.*, p. 392.

68 Ferenc, « La polizia tedesca… », *art. cit.*, p. 81 *sq*.

69 Gabriele Bergner, *Aus dem Bündnis hinter dem Stacheldraht. Italienische Häftlinge im KZ Dachau 1943-1945. Deportation und Lebensbedingungen* (De l'union sous les barbelés. Les prisonniers italiens dans le camp de concentration de Dachau et les conditions de vie) Hambourg, Kovac, 2002, p. 109 *sq*. Le camp de concentration de Dachau fut celui où l'on envoya la majorité des déportés du Littoral adriatique, avec vingt-sept convois, pour un total de quatre mille cent soixante-six déportés identifiés par l'historienne allemande. Un grand nombre d'entre eux n'apparaissent pas dans les listes de Coslovich, ce qui démontre la difficulté à calculer le nombre des déportés de l'OZAK.

et les otages arrêtés au cours des rafles, à la déportation en Allemagne pour les crimes que les nazis considéraient comme moins graves. Par exemple, l'ordre célèbre prononcé par le responsable à la lutte contre les formations résistantes du Littoral, le général Kübler, le 24 février 1944 (« La terreur contre la terreur, œil pour œil, dent pour dent ! »), cité ci-dessus[70], prévoyait de faire des distinctions : on allait des mesures les plus extrêmes, comme la pendaison ou la fusillade, aux punitions « plus douces », comme l'envoi aux travaux forcés. Cependant, il est évident qu'il s'agissait d'une série de mesures répressives qui constituaient le cadre d'un système destiné à réprimer une population civile qui jouait un rôle actif de soutien à la résistance. Et qu'on jugeait par conséquent complice en prévoyant des punitions pour tous les actes commis par les partisans. Giorgio Liuzzi souligne justement à ce propos la théorisation de cette méthode contenue dans le *Bandenkampf* et les conséquences décisives qu'elle eut pour la population de l'OZAK[71].

Au-delà du degré d'importance que Globocnik et ses hommes donnèrent à l'élimination des Juifs, à la lutte contre la Résistance, au contrôle de la force de travail et au recrutement de forces auxiliaires, on se demande pourquoi c'est dans cette région seulement, par rapport au reste de l'Italie, que l'on a créé une telle structure de répression spécifique et qualifiée. Cette question a suscité des réponses différentes des historiens italiens (Carlo Schiffrer, Elio Apih, Galliano Fogar et Enzo Collotti). Elles reposent surtout sur l'analyse du cadre politique, social et militaire de cette période tragique. On a donc considéré comme facteur clé de violence l'intégration *de facto* de la région dans l'orbite du Reich avec la création de l'OZAK, et les visées expansionnistes selon le projet « néohabsbourgeois » dont a parlé Enzo Collotti. On a aussi estimé que cette zone était géographiquement proche de la guerre menée à l'Est (en Yougoslavie déjà) contrairement à la politique suivie dans les pays occidentaux occupés. On s'est donc penché sur le rôle joué par les leaders nazis originaires de Carinthie dans le projet de création d'un prolongement du Reich dans le territoire italien. On a souligné les aspects militaires. L'historien Elio Apih a remarqué que l'Adriatique constituait le bras de mer le plus proche des frontières du Troisième Reich et, par conséquent, le plus fragile (la Résistance y constituait une menace sérieuse sur les voies de communication et de transport). On a aussi observé – en particulier l'historienne Silva Bon – la spécificité de la « question juive » dans une ville comme Trieste qui abritait une communauté dont le poids au niveau économique et social

70 Voir ci-dessus note 31.
71 Liuzzi, *Il Litorale…*, *op. cit.*, p. 112 *sq*.

était important. Celle-ci, avec les lois antisémites de 1938, avait été frappée par toute une série de mesures discriminatoires qui avaient mis en jeu des puissants intérêts économico-sociaux. Manifestation de cette spécificité, le Centre triestin pour l'étude de la « question juive » avait été fondé par Ettore Martinoli vers la fin du régime fasciste.

Il faut lier ces aspects aux méthodes allemandes de lutte contre la guérilla, méthodes dont l'appareil policier constituait un instrument important de soutien aux forces militaires. Dans ce territoire, on avait affaire à un mouvement de résistance implanté et bien organisé, ce même mouvement de libération yougoslave, l'*Osvobodilna fronta*, qui s'était développé dans la région dès le commencement de l'agression nazie/fasciste en Yougoslavie en 1941. Dès lors, un projet de lutte de libération nationale s'était déclenché qui, tout en combattant, impliquait aussi la gestion du territoire et le contrôle politique des zones rurales de l'Istrie, du Karst, de Trieste et de toute la région Vénétie julienne. Ce projet représentait donc un sérieux obstacle aux programmes de conquête (planifiés en particulier par le nazisme autrichien) : il fallait l'écraser à tout prix, en employant des moyens radicaux. Selon nous, l'application de méthodes si cruelles de répression et d'élimination des prisonniers et des résistants, semblables (bien qu'à une échelle plus réduite) à celles que les nazis avaient adoptées contre les résistants polonais par exemple, ou contre les bolcheviques sur le front oriental, est en outre liée aux préjugés racistes. Ceux-ci découlaient d'une conception selon laquelle, dans le Nouvel Ordre européen, les représentants des « races inférieures » devaient être soit éliminés (comme les Juifs), soit soumis, divisés et déplacés, comme les Slaves et les Italiens (les « traîtres »)[72]. Le fait que le mouvement de libération nationale yougoslave fût dominé par les communistes accentuait cet aspect raciste, ce qui donnait à la guerre une dimension idéologique à l'égal de celle menée contre le bolchevisme sur le front oriental. Qui donc pouvait, mieux que Globocnik et son appareil de mort, répondre à de telles exigences ?

72 Tristano Matta, « La Risiera di San Sabba », in Matta, *Un percorso della memoria*, *op. cit*., p. 130.



Histoire et historiographie de la politique des occupants italiens à l'égard des Juifs dans les Balkans et la France métropolitaine (avril 1941-septembre 1943)

Davide Rodogno

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 275 à 298
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0275





HISTOIRE ET HISTORIOGRAPHIE DE LA POLITIQUE DES OCCUPANTS ITALIENS À L'ÉGARD DES JUIFS

DANS LES BALKANS ET LA FRANCE MÉTROPOLITAINE (AVRIL 1941–SEPTEMBRE 1943)

par Davide Rodogno[1]

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les témoins directs et plusieurs générations d'historiens se sont penchés sur l'histoire d'un paradoxe apparent : pourquoi le régime fasciste raciste et antisémite, allié de l'Allemagne nazie depuis 1939, refusa-t-il de livrer aux autorités allemandes quelques milliers de Juifs vivant dans les territoires militairement occupés par les forces armées italiennes ?

La perspective des contemporains et des historiens a relativement peu changé au fil du temps ; les générations plus jeunes de chercheurs ont préféré suivre la trace de leurs prédécesseurs célèbres, comme Léon Poliakov et Hannah Arendt, plutôt que d'ouvrir de nouvelles pistes de recherche ou chercher des explications alternatives. D'ailleurs, comment leur reprocher de ne pas vouloir explorer d'autres pistes alors que des universitaires et des intellectuels à la réputation et à la stature morale mondialement reconnues avaient tranché de manière si nette et définitive cette question historiographique.

Le but de cet article est de proposer une perspective différente et de replacer le débat dans un contexte précis, celui des occupations militaires italiennes en Europe entre 1940 à 1943. Je m'appuierai sur l'analyse de sources inédites et sur une lecture « révisionniste » – le choix de ce terme si chargé de sens est délibéré – des sources fréquemment utilisées, et ce depuis longtemps.

Une raison supplémentaire me pousse à revenir sur ce sujet, dix ans après la publication de la monographie que je lui ai consacrée[2]. En Italie comme aux États-Unis, certains projets pseudo-scientifiques visant à réhabiliter des personnages très douteux, comme le gouverneur Bastianini, le général Mario Roatta et bien d'autres, sont actuellement mis en œuvre avec la participation active des autorités italiennes[3]. Ce projet à caractère politique

1 Professeur et directeur du département d'Histoire internationale, Institut Universitaire des Hautes Études Internationales et du Développement, Genève.

2 Davide Rodogno, *Il Nuovo Ordine Mediterraneo* (Le nouvel ordre méditerranéen : les politiques d'occupation de l'Italie fasciste, 1943-1943), Turin, 2003.

3 Pour une remise en question et une prise de position claire et convaincante, voir l'interview de Natalia Indrimi,

se fonde sur une réinterprétation des événements qui eurent lieu dans les territoires militairement occupés par l'Italie, dans la Péninsule elle-même, et dans les colonies comme la Lybie ou le Dodécanèse. Ces événements sont présentés comme l'histoire du sauvetage des Juifs persécutés, montrant des occupants au visage humain, des capitaines Corelli, tel celui de la nouvelle de Louis de Bernières, imperméables ou réfractaires à l'idéologie fasciste, qui se mobilisèrent contre le régime fasciste, et surtout contre le nazisme, pour sauver des Juifs étrangers. L'histoire de ce prétendu sauvetage sert ceux qui ont pour objectif la réhabilitation de hauts commis de l'État ou d'officiers de l'armée italienne, ainsi qu'à tous ceux qui voudraient réhabiliter le régime fasciste. L'histoire du sauvetage des Juifs étrangers par les autorités fascistes devient ainsi la preuve ultime et définitive que le fascisme et le nazisme appartiennent à deux catégories politiques et morales différentes ; elle rouvre un vieux débat qui voulait faire du fascisme un épiphénomène ne touchant pas au cœur et aux valeurs morales, politiques et religieuses – catholiques – des Italiens. Bien évidemment, le but ultime de ces révisionnistes est de prouver que les personnages en voie de réhabilitation, voire de « béatification », furent activement impliqués dans l'œuvre de sauvetage, et qu'ils étaient des amis des Juifs, des philosémites qui mirent en danger leurs carrières et leurs familles pour sauver des étrangers persécutés.

Avant d'en arriver à ces tentatives récentes de réhabilitation historique, d'autant plus contestables qu'elles tentent d'effacer des décennies de recherche historique sur le fascisme, il est nécessaire de parcourir l'historiographie de ce paradoxe apparent.

Au début des années 1950, Léon Poliakov et Jacques Sabille expliquèrent que les Juifs sous occupation italienne avaient été « sauvés » grâce à la tradition humaniste du peuple italien. Ils précisaient qu'il ne s'agissait pas de tous les Juifs, mais de certains groupes ou de certains individus de religion juive qui se trouvaient, pour des raisons différentes et avec des statuts différents (de réfugiés ou d'apatrides) dans les territoires occupés par les troupes de l'armée royale italienne. Poliakov et Sabille introduisirent le terme de « sauvetage » qui allait par la suite devenir la pierre angulaire de toute interprétation des événements survenus dans les territoires occupés, tant

directrice du Centre Primo Levi de New York, « 50 Italians. Should it be Screened in Schools ? » (50 Italiens. Devrait-on le projeter dans les écoles?), Italian/American Digital Project i-Italy, 29 janvier 2010, disponible online : http://www.i-italy.org/12792/50-italians-should-it-be-screened-schools (consulté le 17 novembre 2015). Un autre ouvrage douteux a été récemment publié par Elizabeth Bettina, *It Happened in Italy. Untold Stories of How the People of Italy Defied the Horror of the Holocaust* (C'est arrivé en Italie. Histoires cachées de la façon dont le peuple d'Italie a défié l'horreur de la Shoah – Nashville, Thomas Nelson, 2009). Ce livre, dont la valeur scientifique est quasiment nulle, a bénéficié d'un soutien très important des autorités diplomatiques italiennes, ainsi que d'institutions juives et catholiques impliquées dans les relations entre Israël et le Vatican.

en France que dans la péninsule balkanique. Dès les années 1950, grâce aux travaux de Poliakov et de Sabille, les historiens comprirent qu'il fallait faire une distinction entre d'une part la péninsule italienne, et de l'autre les colonies africaines et méditerranéennes comme les territoires occupés militairement par l'Italie à partir 1940.

Ils comprirent également que – d'un point de vue administratif – une « zone grise » existait entre le royaume d'Italie, les colonies et les territoires annexés *de jure*, tels l'arrière-pays de Fiume et la province de Ljubljana ou, *de facto*, les sept îles ioniennes arrachées à la Grèce. Malheureusement, des intuitions et des analyses nuancées des deux historiens français, l'historiographie ne retint, à de rares exceptions près, que le récit du sauvetage. Sans le vouloir, et même animés par les meilleures intentions, Poliakov et Sabille jetèrent les bases d'un nouveau malentendu qui persiste jusqu'à aujourd'hui à propos de l'armée royale italienne. Ils acceptèrent en effet sans la critiquer l'affirmation selon laquelle « les troupes italiennes firent tout le possible pour montrer leur sympathie à l'égard des Juifs. Elles obéirent aux ordres émanant du plus haut du commandement. Elles montrèrent leur bonne volonté et firent les plus grands efforts pour sauver les Juifs des mains des Allemands[4] ».

Cette affirmation, poussée à l'extrême, signifiait que les autorités militaires et civiles italiennes, non seulement ne portaient aucune responsabilité dans la guerre (et donc la Shoah), mais devenaient au contraire, pour l'opinion publique, des victimes de deuxième degré voire des héros. D'ailleurs l'image populaire prééminente en Italie, comme partout dans le monde, est celle des soldats italiens prisonniers de guerre en Allemagne, maltraités comme n'importe quel Polonais ou Yougoslave. Ou celles des « victimes » du froid et des Soviétiques dans les campagnes militaires de 1942-1943. Celle aussi du soldat peu motivé, désinvesti du conflit en cours, s'intéressant surtout aux femmes, mauvais combattant, peu discipliné et prêt à se débarrasser de son uniforme pour embrasser la cause des résistants. L'image d'Épinal des soldats italiens a été popularisée par le roman d'Enzo Biasion, *Sagapò* (traduction italianisée du grec « je t'aime »), et reprise par Gabriele Salvatores dans son film *Mediterraneo* (couronné par l'oscar du meilleur film étranger), sorti au début des années 1990.

En 1963, soit une dizaine d'années après Poliakov et Sabille, Hannah Arendt mentionne l'humanité d'un peuple ancien et civilisé qui avait rejeté les lois

4 Léon Poliakov et Jacques Sabille, *Gli ebrei sotto l'occupazione italiana*, publié en français sous le titre *Les Juifs sous l'occupation italienne*, Paris, CDJC, 1946, p. 157-158.

antisémites du régime fasciste[5]. Plus récemment, Menachem Schelah et Ivo Herzer ont repris ce cliché relatif au « sauvetage des Juifs »[6]. Schelah est allé jusqu'à intituler son livre *Debito di gratitudine* (« Une dette de gratitude »), dette qu'ont ou devraient avoir les Juifs secourus vis-à-vis de leurs « sauveurs » italiens. Cette interprétation des événements demeure répandue en Europe, aux États-Unis et même en Israël.

Depuis quelques années, les survivants de la Shoah corroborent cette histoire en participant à des conférences internationales, en fournissant des témoignages oraux, en publiant des témoignages. L'un des derniers ouvrages de ce genre est *Accident of Fate*, un livre publié en 2011 par Imre Rochlitz, en collaboration avec son fils Joseph[7]. À plusieurs reprises, à Modène en 2004, à Paris en 2005 ou à New York en 2011, j'ai parlé mes recherches devant un public de survivants en m'interrogeant sur la nécessité de remettre en question l'histoire du sauvetage, convaincu que la mémoire, en dépit des erreurs qu'elle induit, était la plus forte[8]. J'ai tenté d'expliquer que le travail de l'historien n'ignore pas la mémoire des survivants, ni l'importance de leurs récits, mais s'efforce de contextualiser et de trouver une interprétation convaincante des motivations des uns et des autres. Cependant, la nécessité de distinguer entre les actes individuels et politiques d'un régime raciste n'a pas convaincu les survivants de la Shoah avec lesquels j'ai pu m'entretenir.

Quand on aborde le contexte historiographique, il convient de mentionner la situation de la jeune République italienne après 1945. Celle-ci n'avait d'autre mythe fondateur que la Résistance. Une résistance qui ne fut une réalité que pour une petite partie des habitants la Péninsule. Le centre et le sud du pays n'avaient que marginalement participé à la lutte contre les nazis et les fascistes après le 8 septembre 1943[9]. Par ailleurs, si la Résistance était une réalité et

5 Hannah Arendt, *Eichmann in Jerusalem. A Report on the Banality of Evil*, New York, 1963 ; en français, *Eichman à Jérusalem*, Paris, Gallimard, 1966.

6 Menachem Shelah, *Un debito di gratitudine* (Une fière chandelle), Rome, Stato Maggiore dell'Esercito Ufficio Storico, 1991. Ivo Herzer (dir.), *The Italian Refuge. Rescue of the Jews during the Holocaust* (Le refuge italien. Sauvetage des Juifs durant la Shoah), Washington (DC), Catholic University of America Press, 1989.

7 Imre Rochlitz (with Joseph Rochlitz), *Accident of Fate. A Personal Account. 1938-1945* (Accident du destin. Un récit personnel, 1938-1945), Waterloo (Ontario), Wilfred Laurier University Press, 2011.

8 *Convegno di Studi in memoria di Angelo Donati. Un ebreo modenese tra Italia e Francia, Giorno della memoria* (Colloque à la mémoire d'Angelo Donati. Un Juif de Modène, entre Italie et France. Journée de la mémoire), 27 janvier 2004. À cette occasion, Mme Madeleine Kahn, de l'Amicale d'Auschwitz de Paris, des zones d'occupations italiennes en France métropolitaine comme d'oasis. Le 9 mars 2005, à l'occasion d'une conférence consacrée aux Juifs dans la zone d'occupation italienne, au lycée Edgar Quinet, Simone Floersheim et Suzanne Solonovitch s'émurent quand j'affirmai que les carabinieri n'avaient pas de plan de sauvetage pour les Juifs réfugiés en Savoie et m'expliquèrent que je faisais fausse route et que, n'ayant pas vécu les événements, je ne pouvais pas comprendre. Des remarques similaires me furent faites le 27 juin 2011, lors d'une présentation organisée par le Primo Levi Center de New York ayant pour titre « The Drowned and the Saved : Two Faces of Persecution in Fascist Italy » (Les naufragés et les rescapés : deux aspects de la persécution dans l'Italie fasciste).

9 Claudio Pavone, *Una guerra civile. Saggio storico sulla moralità nella Resistenza* (Une guerre civile. Essai historique sur la morale dans la résistance), Turin, Bollati Boringhieri, 1991.

un mythe fondateur de la gauche italienne, c'était aussi un sujet politique et historique plus complexe pour une autre partie des Italiens qu'ils soient conservateurs, libéraux, catholiques ou, bien évidemment, *democristiani*. L'histoire du sauvetage des Juifs étrangers (bien davantage que la question de l'aide apportée aux Juifs italiens) n'avait pas de couleur politique. Elle pouvait être manipulée et instrumentalisée par tous ceux qui le désiraient. Il ne fut pas difficile de faire d'une histoire singulière, l'aide à telle ou telle personne, une histoire générale. Dans ces récits, les soldats italiens – qu'ils soient des méridionaux illettrés, des catholiques cultivés ou des crypto-communistes – devenaient des occupants magnanimes qui se sublimaient en sauvant des Juifs persécutés. Ainsi entamaient-ils le chemin de la rédemption dans une République italienne nouvelle qui avait tourné la page du fascisme, bientôt confinée à une infime minorité d'irréductibles fascistes. Ce mythe fut exploité par les commis de l'État, les cadres ministériels et de l'administration publique, les officiers qui transitèrent du régime fasciste à la République sans connaître ni épuration ni suspension. Ces personnes avaient tout intérêt à s'approprier l'histoire du sauvetage des Juifs étrangers, à faire en sorte que l'histoire de leurs carrières sous le fascisme soit vite oubliée.
Ce furent ces conditions spécifiques qui alimentèrent et cimentèrent le mythe des *Italiani brava gente* (les Italiens braves gens) dont l'un des piliers fut – et est aujourd'hui encore – le sauvetage des Juifs. Ce mythe s'enracine dans la culture et la sub-culture de l'Italie républicaine. Les récits littéraires consacrés à ce sujet et les productions cinématographiques comme le film *Italiani, Brava gente*, de Giuseppe de Santis (1964), le prouvent.
Il fallut attendre les années 1990, et les travaux de Jonathan Steinberg qui examina les événements survenus sur le territoire yougoslave, et dans la perspective plus large des relations italo-allemandes, pour que le prétendu sauvetage des Juifs par les autorités italiennes soit réexaminé.[10] En même temps, de nouvelles études sur l'antisémitisme fasciste, sur les camps de concentration italiens et sur le totalitarisme fasciste enrichissaient considérablement nos connaissances et incitaient les chercheurs de ma génération à examiner d'un œil nouveau la politique italienne vis-à-vis des Juifs des territoires occupés[11].

10 Jonathan Steinberg, *All or Nothing. The Axis and the Holocaust, 1941-1943* (Tout ou rien. L'Axe et la Shoah, 1941-1943), Londres et New York, Routledge, 1990. L'étude scientifique de référence, en italien, fut celle de Renzo De Felice, *Storia degli ebrei italiani sotto il fascismo* (Histoire des Juifs italiens sous le fascisme), Turin, Einaudi, 1961. Guri Schwarz, *Ritrovare se stessi. Gli ebrei nell'Italia postfascista* (Se retrouver les mêmes. Les Juifs dans l'Italie postfasciste), Rome, Laterza, 2004.

11 Sur l'antisémitisme italien, voir Michele Sarfatti, *Gli ebrei nell'Italia fascista. Vicende, identità, persecuzione* (Les Juifs dans l'Italie fasciste : histoires, identité, persécution), Turin, Einaudi, 2000 ; Enzo Collotti, *Il fascismo e gli ebrei. Le leggi razziali in Italia* (Le fascisme et les Juifs. Les lois raciales en Italie), Rome, Laterza, 2004. Sur

III.6 / LA POLITIQUE DES OCCUPANTS ITALIENS ENVERS LES JUIFS EN FRANCE ET DANS LES BALKANS (1941-1943)

Contexte général des occupations. Facteurs explicatifs

Qu'en fut-il de la politique italienne envers les Juifs étrangers vivant dans les territoires occupés ou annexés par l'Italie fasciste entre 1940 et 1943 ? Il faut commencer par examiner le contexte des occupations militaires. Il s'impose de prendre aussi en considération la nature et les buts spécifiques de l'antisémitisme fasciste, ainsi que les relations entre les deux partenaires européens de l'Axe (en suivant l'heureuse intuition de Steinberg), les calculs politiques de Rome, en particulier après les défaites de Stalingrad et d'Afrique du Nord (l'importance de ce facteur avait déjà été soulignée par Poliakov et Sabille). Il est nécessaire d'éviter une perspective exclusivement centrée sur le génocide, comme d'éviter l'*a priori* réconfortant des *Italiani brava gente*. Le sauvetage de certains Juifs étrangers reste à prouver.

Il me paraît nécessaire d'adopter une terminologie plus neutre. Par exemple, pour le mot « protection », je me référerai uniquement à la protection diplomatique accordée par l'État italien à ses ressortissants à l'étranger, y compris les Italiens israélites. Comme le montrent les écrits de Liliana Picciotto, l'État italien n'offrit à aucun moment une protection diplomatique aux Juifs étrangers[12]. Peut-on dès lors accorder crédit à cette antienne qui veut que le gouvernement de Mussolini n'ait pas « livré un seul Juif aux nazis »[13] ?

Depuis le milieu des années 1990, de nombreux historiens ont montré qu'il était faux de considérer l'antisémitisme fasciste comme « inoffensif »[14], même s'il ne fallait pas l'assimiler à l'« antisémitisme rédempteur » du nazisme[15]. L'antisémitisme fasciste se développa de manière indépendante. Ce n'est pas Berlin qui l'imposa à Rome. La promulgation de la législation antisémite de 1938 accrut la crédibilité de l'Axe, mais la grotesque législation raciste fut un « produit italien », un mélange incohérent d'idées pseudo-scientifiques

---

le racisme fasciste, voir Aaron Gillette*, Racial Theories in Fascist Italy* (Théories raciales dans l'Italie fasciste), Londres et New York, Routledge, 2003 ; Roberto Maiocchi, *Scienza italiana e razzismo fascista* (Science italienne et racisme fasciste), Florence, La Nuova Italia, 1999. Sur le totalitarisme fasciste, voir Emilio Gentile, *The Italian Road to Totalitarianism* (La route italienne vers le totalitarisme), Londres, 2004. Sur les camps de concentrations italiens, voir Carlo Spartaco Capogreco, *I campi del duce. L'internamento civile nell'Italia fascista (1940-1943)*, (Les camps du Duce. L'internement civil dans l'Italie fasciste, 1940-1943), Turin, Einaudi, 2004.

12 Liliana Picciotto, « Italian citizens in Nazi-Occupied Europe : documents from the files of the German Foreign Office, 1941-1943 » (Les citoyens italiens dans l'Europe occupée par les nazis : documents du ministère allemand des Affaires étrangères, 1941-1943), *Simon Wiesenthal Center Annual*, n° 7, 1990, p. 93-141.

13 Susan Zuccotti, *The Italians and the Holocaust. Persecution, Rescue, Survival* (Les Italiens et la Shoah. Persécution, sauvetage, survie), New York, Basic Books, 1987, p. 54.

14 Alberto Burgio, *Nel nome della razza. Il razzismo nella storia d'Italia 1870-1945* (Au nom de la race. Le racisme dans l'histoire de l'Italie, 1870-1945), Bologne, Il Mulino, 1999. Angelo Del Boca, « Le leggi razziali nell'impero di Mussolini » (Les lois raciales dans l'empire de Mussolini), in Angelo Del Boca, Massimo Legnani and Mario Rossi (dir.), *Il regime fascista. Storia e storiografia* (Le régime fasciste. Histoire et historiographie), Rome et Bari, Laterza, 1995.

15 Saul Friedländer, *Nazi Germany and the Jews*, vol. I : *The Years of Persecution, 1933-1939*, New York, HarperCollins, 1997 ; en français, *L'Allemagne nazie et les Juifs*. vol. 1 : *Les années de persécution, 1933-1939*, traduit de l'anglais par Marie-France de Paloméra, Paris, Seuil, 1997.

issues de différents courants de pensée qui s'affrontaient alors au sein de la communauté scientifique italienne. Il fut développé selon les exigences idéologiques du régime fasciste. Son objectif ne fut pas l'extermination des Juifs italiens, ni de ceux résidant dans les territoires annexés et occupés. La législation antisémite visa l'exclusion définitive et totale des Juifs italiens et étrangers du marché du travail, l'abolition complète de leurs droits civils et politiques dans l'idée d'en faire des parias. Le régime entendait éliminer la « présence juive » de la vie nationale et pousser les Juifs à quitter le sol italien[16]. Après 1941, le gouvernement italien interna les Juifs étrangers dans le but déclaré de les transférer ailleurs. Le même destin attendait les Juifs italiens, les Juifs réfugiés ou appartenant aux communautés locales de tous les territoires annexés. Après la conquête de l'« espace vital » (*spazio vitale*), il n'y aurait plus de place pour les Juifs italiens et méditerranéens dans le « nouvel ordre fasciste ».

L'échec des projets expansionnistes du fascisme ne doit pas nous pousser à sous-estimer l'importance de l'idéologie, des objectifs et des rêves de conquête impériale de ce régime[17]. Le fascisme tenta de créer une identité nationale raciste. Ce régime visa l'achèvement d'une révolution totalitaire qui aurait conduit l'« homme nouveau » fasciste à conquérir, dominer et prospérer à l'intérieur d'un espace vital, dont l'épicentre aurait été la Méditerranée. La guerre et la violence, éléments essentiels de cette idéologie révolutionnaire, furent nécessaires pour modeler l'« homme nouveau ». Le régime proclama que la « civilisation supérieure italienne et fasciste » triompherait. La lutte contre la « race slave » menée depuis les années 1920 dans les régions du nord-est de la Péninsule révèle les origines d'un racisme intrinsèque au fascisme depuis ses débuts ; un racisme dont les effets néfastes sur les populations africaines n'auraient pas tardé à se manifester en Libye aussi bien qu'en Somalie et en Éthiopie, dès 1935[18]. La « supériorité » de la « race fasciste » devait se manifester dans deux directions. Le conquérant devait se

16 Michele Sarfatti, « La persecuzione degli ebrei in Italia dalle leggi razziali alla deportazione » (La persécution des Juifs en Italie, des lois raciales à la déportation), in *La persecuzione degli ebrei durante il fascismo. Le leggi del 1938* (La persécution des Juifs sous le fascisme. Les lois de 1938), Rome, 1998, p. 81-110, p. 87-88. Sarfatti, *Gli ebrei nell'Italia fascista*, *op. cit*., p. 163-164.

17 C'est par exemple ce que Richard Bosworth soutient dans ses études sur le fascisme italien. Voir ses articles « War, Totalitarianism and "Deep Belief" in Fascist Italy, 1935-43 » (Guerre, totalitarism et "conviction profonde" dans l'Italie fasciste, 1935-1943), *Eureopan History Quarterly*, 2004, vol. 34, n° 4, p. 475-505 ; « A country split in two ? Contemporary Italy and its usable and unusable pasts » (Un pays divisé en deux ? L'Italie contemporaine et ses passés utilisable et non utilisable), *History Compass*, vol. 4, n° 6, 2006, p. 1089-1101 ; ou, encore, « The Second World Wars and their clouded memories » (Les Secondes Guerres modiales et leurs mémoires vagues), *History Australia*, vol. 8, n° 3, 2011, p. 75-94.

18 Roberta Pergher, « Impero immaginario, impero vissuto. Recenti sviluppi nella storiografia del colonialismo italiano » (Empire imaginaire, empire vécu. Récents développements dans l'historiographie du colonialisme italien), *Ricerche di Storia Politica*, n° 1, 2007, p. 53-66 ; « Between colony and nation on Italy's "fourth shore" » (entre colonie et nation sur le « quatrième rivage » de l'Italie, in Jacqueline Andall et Derek Duncan (dir.), *National Belongings : Hybridity in Italian Colonial and Postcolonial Cultures* (Biens nationaux : hybridité dans les cultures coloniales et postcoloniales), Oxford et New York, Peter Lang, 2010, p. 89-107.

montrer violent à l'égard des populations occupées, la guerre et sa violence devaient convaincre les Italiens eux-mêmes de leur « supériorité » par rapport aux peuples balkaniques de « race inférieure », aux « Français décadents » et aux alliés nazis qui étaient toujours des « barbares ».

Le racisme et les projets d'expansion impériale ne furent pas le rêve du seul Mussolini, mais ils furent partagés par la classe dirigeante politique et les élites traditionnelles – économique et militaire – italiennes. La législation raciste de 1938 n'eut pas pour conséquence la fin du soutien public du régime fasciste. Des études récentes ont montré que si le consensus diminua après 1938, le régime jouissait quand même du soutien, voire de l'adhésion, d'une large partie de l'opinion publique italienne, certainement des élites traditionnelles et de l'*establishment* en chemise noire[19]. Il serait faux de penser que l'antisémitisme n'infiltra pas les rangs élevés de l'armée royale italienne (*Regio Esercito*)[20]. Toutefois, l'existence d'un antisémitisme diffus dans la hiérarchie militaire comme dans la fonction publique italienne, ne doit pas non plus nous conduire à porter à des jugements hâtifs assimilant le Regio Esercito à la Wehrmacht. Les différences entre les comportements des deux armées s'expliquent en particulier par l'échec de la fascisation de l'armée italienne, alors que la Wehrmacht[21], elle, fut profondément nazifiée.

Il ne faut pas non plus surestimer l'autoréférence à l'humanité de la part de nombreux hauts dignitaires du régime, tels Luca Pietromarchi, directeur du cabinet Armistice et Paix, organe du ministère des Affaires étrangères en charge de l'administration des territoires militairement occupés. Il semble évident que, depuis la fin de 1942, alors que le sort de la guerre était scellé, mettre en lumière la justice et l'humanité italiennes pour marquer les différences avec les Allemands dans tous les territoires occupés semblait une opération logique. Il était opportun de blâmer les Allemands pour la destruction, la pauvreté et le traitement inhumain des populations conquises, comme pour le massacre

19 Renzo De Felice, *Rosso e nero* (Rouge et noir), Milan, Baldini et Castoldi, 1995, p. 161-162.

20 Bon nombre de généraux et hauts-officiers de l'armée italienne percevaient les Juifs comme une « race inférieure ». Pour le général Vittorio Ambrosio, commandant en chef de la deuxième armée et chef du *Comando Supremo*, la lutte contre les Juifs de Croatie était peu intense car la « race attaquée ne réagit pas comme on aurait pu s'y attendre », Ambrosio à l'état-major de l'armée, 28 septembre 1941, Archivio storico Ministero degli Affari esteri (ci-après ASMAE), Gabinetto Armistizio Pace (ci-après Gabap), dossier 34. Le général Renzo Dalmazzo, commandant en chef du sixième corps d'armée disloqué en Yougoslavie, interdit tout contact entre les soldats italiens et les « éléments Juifs ». Général Dalmazzo, aux commandants de division subordonnés, 14 novembre 1941, Ufficio Storico dello Stato Maggiore dell'Esercito Italiano (ci-après USSME), collection N1-11, Diari Storici della Seconda Guerra Mondiale (ci-après Diari Storici) du sixième corps d'armée, dossier 583. Selon un autre général, Renato Coturri, commandant en chef du cinquième corps d'armée, les soldats italiens étaient incapables d'identifier les Juifs selon « leur apparence physique » et le contexte de l'occupation avait rendu ces derniers encore plus « négatifs et parasitiques » que d'habitude. Général Coturri à l'état-major du cinquième corps d'armée, 24 juillet 1942, USSME, N1-11, Diari Storici, dossier 1426.

21 Steinberg, *All or Nothing*, *op. cit.* ; Omer Bartov, *Hitler's Army*, New York, Oxford University Press, 1992 ; en français, *L'Armé d'Hitler : la Wehrmacht, les nazis et la guerre*, Paris, Hachette, 1999.

d'innocents, femmes et enfants en particulier, injustement frappés[22]. Le général des *Carabinieiri Reali*, Giuseppe Pièche, convaincu de la défaite imminente, n'hésita pas à affirmer que l'extermination des Juifs en Pologne – dont il était informé – devait pousser les Italiens à se distinguer des Allemands, des Croates et des Bulgares[23]. Pièche n'avait aucune sympathie pour les Juifs et ne fit rien pour les sauver de la déportation ni s'opposer à leur extermination. Mais à la différence des généraux allemands, il appartenait à une armée attachée à des valeurs bourgeoises et traditionnelles et au sein de laquelle la tentative de fascisation avait échoué. Comme beaucoup d'autres autorités italiennes, il n'approuvait pas les méthodes nazies, surtout en matière de « traitement » des civils, femmes et enfants en particulier. Le fait que les victimes soient des Juifs n'avait qu'une importance réduite à ses yeux.

Les actes humanitaires individuels ne doivent pas être minimisés, mais ils ne nous aident pas beaucoup à comprendre la politique du régime fasciste. Les actes individuels de soldats prouvent l'échec de la fascisation de l'armée italienne, tout comme, plus accessoirement, l'existence des *brava gente* dont la nationalité n'est pas un facteur explicatif. La décision de certains Italiens d'assister les victimes de persécutions fut aussi le résultat de la désintégration du régime à partir de 1943. Les forces d'occupation se trouvèrent alors plus isolées encore, et fort loin d'un régime qui paraissait à bout de souffle. Les soldats italiens présents dans les territoires occupés étaient conscients de l'imminence de la défaite. Pour certains d'entre eux, la guerre devenait irréelle. Ils attendaient l'attaque décisive des Alliés et, bien souvent, finirent par être attaqués par les résistants yougoslaves, grecs, albanais ou français. Pour ces soldats, les considérations d'ordre personnel prirent toujours plus de place. Les autorités civiles et militaires, elles, s'en tenaient aux strictes procédures bureaucratiques et évitaient de prendre des initiatives – bref, le contraire de la Wehrmacht[24]. L'agonie du régime affecta commandants, officiers, simples soldats et fonctionnaires civils. Pourtant, la désorganisation, l'insubordination et le manque de contrôle permirent aux persécutés de violer la loi. C'est pourquoi certains actes qui nous paraissent humanitaires furent souvent la conséquence de la corruption ou du laisser-aller d'une armée qui sentait souffler le vent de la défaire.

22 Luca Pietromarchi, chef de cabinet du ministère des Affaires étrangères traitant les affaires concernant les armistices et les négociations de paix, Gabap. Journal de Pietromarchi, 27 juin 1942, Fondazione Luigi Einaudi, Turin, non publié.
23 Général Pièche au Gabap, « Notizie sulla Macedonia Greca e dalla Bulgaria », 1er avril 1943, USSME, M3, dossier 19.
24 Renzo De Felice, *Mussolini l'alleato* (L'allié Mussolini), Turin, Einaudi, 1990, p. 826.

III.6 / LA POLITIQUE DES OCCUPANTS ITALIENS ENVERS LES JUIFS EN FRANCE ET DANS LES BALKANS (1941–1943)

Connaître la nature de l'alliance italo-allemande paraît être crucial pour comprendre les raisons de la politique italienne envers les Juifs aussi bien dans les Balkans qu'en France métropolitaine. Après 1939, l'Italie fasciste était subordonnée au Troisième Reich, elle était le *junior partner* de l'Axe, le premier des satellites de Berlin. Le gouvernement, tout comme Mussolini, était parfaitement conscient de la dépendance militaire, économique et diplomatique de Rome à l'égard de l'Allemagne. Pour autant, l'Italie fasciste ne se renonça pas à ses objectifs d'expansion territoriale et de conquête impériale d'un espace vital méditerranéen. Mais avant même de mettre pied dans ces territoires, il lui fallut accepter les conditions de Berlin. Les plans fascistes de conquête ne purent voir le jour ni en France, ni dans Balkans, ni en Afrique. L'Allemagne avait gagné la guerre contre la France et dans les Balkans ; elle ne manqua pas de s'assurer le contrôle politique et économique de tous les territoires occupés, y compris de ceux qui faisaient officiellement partie du « *spazio vitale* » italien. Les politiques d'occupation italiennes furent établies en réaction à ce que le gouvernement de Rome percevait comme une interférence nazie dans sa propre sphère d'influence exclusive. Une sphère dont les autorités italiennes et le Duce n'admettaient pas la disparition depuis 1940-1941[25].

La politique à l'égard des Juifs représenta la réaction la plus péremptoire à l'ingérence nazie. Elle fut le résultat d'un conflit d'intérêts politiques, économiques et militaires dans l'espace vital italien. Les Juifs devinrent les pions d'un conflit interne à l'Axe ; le régime fasciste pensa pouvoir les utiliser selon ses besoins : dans le cas d'une victoire allemande, les Juifs qui se trouvaient aux mains de l'Italie montreraient aux populations de l'Europe méditerranéenne les différences entre les deux puissances de l'Axe. Les Juifs pouvaient être « utilisés » comme une monnaie d'échange, puisque les Italiens étaient conscients de la valeur que l'Allemagne accordait à la « Solution finale de la question juive ». Et, finalement, garder les Juifs dans des camps de concentration italiens situés dans les territoires occupés pourrait se révéler utile en cas de négociations avec les Alliés.

Le contexte local permet d'expliquer les fondements de la politique italienne envers les Juifs des territoires occupés. Le régime fasciste avait d'autres priorités que la déportation des Juifs, et l'extermination

25 Traces de la perception italienne peuvent être trouvées dans les Akten Zur Deutschen Auswärtiges Politik 1918-45, Serie E : 1941-5 (ci-après ADAP, E) vol. III, 16 juin au 30 septembre 1942, *Der Gesandte in Agram* (Zagreb) *Kasche an Reichsaußenminister von Ribbentrop*, 21 août 1942, doc. 214, 363-70 ; ADAP, E, vol. IV, 1er octobre au 31 décembre 1942, *Der Gesandte in Agrem* (Zagreb) *Kasche an Reichsaußenminister von Ribbentrop*, 1er octobre 1942 et *Anlage*, doc. 2, 1-8 ; ADAP, E, vol. IV, *Aufzeichnung des Gesandten* I. Klasse Schmidt (Büro RAM), 23 décembre 1942, doc. 309, 562-3.

ne figurait pas parmi ses objectifs. Les autorités italiennes, tant civiles que militaires, étaient très sérieusement confrontées à une situation de plus en plus chaotique parce que les Allemands leur avaient laissé la lourde tâche du maintien de l'ordre et de la pacification. Dans tous les territoires occupés, les forces armées firent face à des mouvements de résistance de mieux en mieux organisés et durent consacrer de nombreux hommes et moyens à la défense contre une éventuelle invasion alliée. S'il fallait annihiler quelqu'un ou quelque chose, c'était la Résistance. Les réfugiés juifs ou les communautés juives locales ne représentaient pas une menace grave pour le maintien de l'ordre. Par ailleurs, livrer les Juifs aux Allemands, aux autorités de Vichy, de Croatie ou de Grèce aurait porté atteinte au prestige des Italiens et alarmé les collaborateurs locaux. Les autorités italiennes invoquèrent à plusieurs reprises leur prestige, leur autorité et leur réputation comme les raisons pour lesquelles il était nécessaire et indispensable de poursuivre une politique autonome à l'égard des Juifs, des réfugiés ou de toute autre question concernant les territoires occupés ; plus rarement, elles invoquèrent les lois de la guerre et des motifs d'humanité pour empêcher la déportation massive de civils, en particulier des femmes et des enfants[26].

Une meilleure connaissance du contexte local des occupations permet aussi de mettre en lumière les liens existants entre la « question juive » et celle, plus large, des réfugiés. Dans les territoires occupés, les Juifs furent arrêtés à la frontière, expulsés et/ou internés dans certains camps. Sur le plan économique, les réfugiés représentaient un poids pour les autorités locales, voire pour les Allemands, car d'un point de vue logistique, il était difficile de prendre en charge des milliers d'individus. Surgissaient des problèmes relatifs à l'origine, à la religion, à la santé, à l'hygiène et, surtout, au maintien de l'ordre. Le nombre des réfugiés et l'incapacité des autorités italiennes à contrôler et canaliser leur flux poussèrent celles-ci à prendre la décision la moins coûteuse : la fermeture des frontières et des lignes de démarcation avec l'allié allemand, et l'expulsion de tous les réfugiés entrés clandestinement dans les territoires occupés par les troupes italiennes.

Aucun des documents examinés dans les sources italiennes ne prouve l'existence d'un plan coordonné entre les différents organes de l'État fasciste pour protéger les Juifs, ni une quelconque conspiration du ministère des

26 Journal de Pietromarchi, 10 octobre 1942. ADAP, E, vol. IV, *Der Gesandte in Agram* (Zagreb) *Kasche an das Auswärtige Amt*, 8 octobre 1942, doc. 25, 49.

Affaires étrangères ou des autorités militaires pour s'opposer aux ordres de Mussolini – mais pouvait-il en être autrement ?. Les documents montrent que l'*establishment* fasciste travailla, parfois très scrupuleusement, dans le sens de Mussolini – « *worked toward the Duce* », comme l'écrit Ian Kershaw pour le nazisme – jusqu'en 1943[27]. Mussolini fut toujours informé des politiques et des décisions concernant les Juifs et, très souvent, il intervint dans le processus de décision. On ne peut affirmer non plus que le gouvernement de Rome décida de ne plus collaborer à la déportation des Juifs dès lors qu'il apprit que déportation signifiait extermination. À la mi-1942, Rome avait reçu des informations précises sur la politique d'extermination nazie[28]. Malgré cela, les autorités italiennes continuèrent à expulser les Juifs jusqu'au printemps 1943.

La politique de l'occupant fasciste envers les Juifs des territoires occupés balkaniques

Dans les territoires annexés et militairement occupés par l'Italie dans les Balkans dès avril 1941, les occupants italiens furent confrontés à l'hostilité de l'allié croate, au manque de coopération des autorités grecques et aux pressantes requêtes allemandes. Ils allaient trouver une situation tout aussi difficile dans les territoires français occupés dès novembre 1942. Entre avril 1941 et septembre 1943, les armées italiennes prirent le contrôle de vastes portions de la Péninsule balkanique et de la France grâce au soutien militaire des Allemands. La deuxième armée occupa la Slovénie méridionale, le littoral croate et monténégrin, les villes de Split, Zadar et Kotor (territoires qui furent annexés au royaume d'Italie et constituèrent le Gouvernement de Dalmatie), une grande partie de la Croatie, ainsi que la Bosnie occidentale et centrale et l'Herzégovine. En même temps, le quatorzième corps d'armée occupa le Monténégro. Depuis 1939, l'Italie contrôlait l'Albanie. En 1941, la neuvième

27 Ian Kershaw, « "Working Towards the Führer": Reflections on the Nature of the Hitler Dictatorship » (« Travailler vers le Führer » : réflexions sur la nature de la dictature de Hitler), in Ian Kershaw and Moshe Lewin (dir.), *Stalinism and Nazism: Dictatorships in Comparison* (Stalinisme et nazisme : comparaison de dictatures), Cambridge, Cambridge University Press, 1998, p. 80-106.

28 Renzo De Felice, *Storia degli ebrei italiani*, *op. cit.*, 1993 (5e éd.), p. 412 ; Walter Laqueur, *The Terrible Secret : suppression of the truth about Hitler's « final solution »*, Londres, Weidenfeld & Nicholson, 1980 (en français : *Le terrifiant secret : la « solution finale » et l'information étouffée*, traduit par Antoinette Roubichou-Stretz, Paris, Gallimard, 2010) ; Alberto Pirelli, *Taccuini 1922*-1943, Bologne, Il Mulino, 1984, p. 364 ; René Poznanski, « Que savait-on dans le monde? », in Stéphane Courtois et Adam Rayski (dir.), *Qui savait quoi ?*, Paris, La Découverte, 1987, p. 24-37 ; Shelah (*Un debito di gratitudine*, *op. cit*.) cite le Journal de Luca Pietromarchi (entrées du 10 et du 27 décembre 1942, du 2 février 1943 et du 1er mars 1943) ; Steinberg, *All or Nothing*, *op. cit*., p. 51-52 ; Collotti, *Il fascismo e gli ebrei*, *op. cit*., p. 121-125.

armée s'empara du Kosovo et de la Macédoine occidentale. Au cours du même printemps 1941, la onzième armée occupa environ les deux tiers du territoire continental grec et quasiment toutes les îles. Enfin, le 12 novembre 1942, la quatrième armée (environ 7 300 officiers et 143 000 soldats) entra dans tous les départements français à l'est du Rhône tandis que le septième corps d'armée était envoyé en Corse.

En juillet 1941, en Croatie, le régime oustachi d'Ante Pavelić devint *de facto* un protectorat du Reich. Le gouvernement de Rome et les autorités civiles et militaires prenaient acte d'une situation de fait ; par ailleurs, cette ingérence dans l'« espace vital » fasciste dérangeait les autorités italiennes qui considéraient la Croatie comme une pièce essentielle de leur projet d'expansion et de domination. Pendant l'été 1941, les Oustachis massacrèrent des milliers de civils, surtout des Serbes et des Juifs yougoslaves. Des révoltes éclatèrent un peu partout en réponse aux massacres qui déstabilisèrent l'autorité croate au point qu'en septembre 1941, les deux partenaires de l'Axe occupèrent militairement l'ensemble du territoire croate : les Italiens à l'ouest et les Allemands à l'est. Parmi ses toutes premières décisions, l'état-major italien ordonna aux autorités croates d'arrêter tout massacre, ce qui blessa profondément le gouvernement de Zagreb. De surcroît, l'autorité italienne offrit sa protection à tous ceux qui auraient collaboré avec elle. La décision n'était pas d'ordre humanitaire, elle visait simplement le maintien de l'ordre. D'ailleurs, dans le même but, les autorités italiennes s'étaient empressées de fermer leurs frontières et d'expulser tous les réfugiés – y compris les Juifs.[29]

En juin 1942, Berlin décida de déporter tous les Juifs d'Europe occidentale vers les centres de mise à mort situés en Pologne. Les autorités croates collaborèrent dès la première heure à la mise en œuvre de la « Solution finale ». À la fin de juin 1942, Rome résolut de ne pas livrer les Juifs à la Croatie qui en avait fait la demande[30]. Cette décision était de nature politique, elle n'avait rien d'humanitaire. L'Italie, surtout l'armée, ne comprenait pas pourquoi il fallait s'acharner ainsi contre les Juifs, au risque de compromettre le maintien de l'ordre dans des régions où presque toutes les ressources de police étaient déjà engagées dans les opérations menées contre les partisans. Une telle décision aurait discrédité l'autorité italienne aux yeux des populations civiles. Et pourquoi aurait-il fallu obéir à une requête croate derrière laquelle

29 Allegato n. 489, octobre 1941, USSME, N1–11, *Diari Storici*, Cinquième Corps d'Armée, file 543.

30 Roatta au Bureau de Liaison, Etat Major de la Deuxième Armée et Gabap, *Questione ebraica nelle zone occupate*, ASMAE, Gabap, file 42. Blasco Lanza D'Ajeta à la Légation italienne à Zagreb, 22694PR, 28 juin 1942, ASMAE, Gabap, file 42. ADAP, E, Band III, *Aufzeichnung des Unterstaatssekretärs Luther*, 24 July 1942, doc.131: 224; et Band III, *Unterstaatssekretär Luther an das Feldquartier Feldmark*, 21 August 1942, doc.209, 357–8.

(ce que tout le monde le savait) se cachait un ordre allemand ? N'était-ce pas prendre le risque de montrer les Italiens comme soumis à Berlin, voire, pire encore, à Zagreb ? Par ailleurs, Rome était convaincue que la politique croate vis-à-vis des Juifs leur susciterait des problèmes. Poursuivre une politique autonome sur une question jugée cruciale par les Allemands aurait prouvé l'indépendance de l'Italie dans sa sphère d'« espace vital ». Les autorités italiennes poursuivirent cette même politique en 1942 et en 1943, sachant pertinemment qu'au-delà de la ligne de démarcation, entre la zone italienne et la zone allemande, les trains de la mort attendaient les Juifs.
Entre la fin de 1942 et l'été 1943, les Allemands adressèrent plusieurs requêtes officielles aux Italiens pour qu'ils livrent les Juifs étrangers internés dans des camps de concentration situés à l'intérieur de leur zone d'occupation. Mussolini donna son « *nulla osta* » (son feu vert) à la déportation des Juifs de Croatie en août 1942. Les Allemands pensèrent alors que la question était résolue, tandis que le Duce avait simplement délégué l'exécution de la question aux autorités compétentes, c'est-à-dire aux autorités militaires de la deuxième armée et à celles du ministère des Affaires étrangères. Il n'y eut aucune conspiration contre le Duce à cette occasion. Mussolini fut systématiquement informé de ces affaires et scella toute décision prise par les autorités italiennes à Rome et en Croatie. Celles-ci décidèrent d'abord d'interner les Juifs dans des camps de concentration italiens situés dans la zone d'occupation militaire, puis, en mai 1943, de les déporter dans l'île de Rab (Arbe), en zone annexée. Ainsi, un groupe de Juifs ne fut pas livré aux autorités croates ou allemandes. Leur internement était la preuve de l'autonomie nationale face aux populations balkaniques et aux collaborateurs des forces armées italiennes. Il s'agissait d'un groupe de deux mille six cent soixante et un internés[31]. Ni les autorités italiennes, ni le régime n'organisèrent d'opération de sauvetage : le 27 avril 1943, l'état-major ordonna que tous les moyens d'accès aux zones italiennes soient bloqués et que tout Juif arrivé à la frontière soit refoulé.
Si, dans les territoires de l'allié croate, la marge de manœuvre des occupants italiens était limitée, ceux qui avaient été annexés en Dalmatie et en Slovénie représentèrent un laboratoire – dont les expériences échouèrent misérablement – de la politique raciste du fascisme. Dans les nouvelles provinces italiennes, la politique à l'égard des Juifs doit être examinée dans le contexte plus large de l'italianisation forcée qui affecta lourdement les communistes, les familles d'officiers serbes de l'armée yougoslave,

31 Deuxième armée, Bureau des affaires civiles au *Comando Supremo*, 20 février 1943, USSME, M3, dossier 78.

les fonctionnaires civils de l'ex-Yougoslavie, les prêtres catholiques ; il s'agissait de dizaines de milliers de civils qui, tout comme les Juifs, subirent l'internement ou l'expulsion. Dans la province de Fiume, ce fut le cas de mille deux cents réfugiés juifs au moins[32]. En Dalmatie, la politique du gouverneur Giuseppe Bastianini fut très explicite : les Juifs étrangers réfugiés devaient être expulsés ou refoulés. Les autorités italiennes portent donc une responsabilité en la matière car elles étaient parfaitement informées de ce qui se passait au-delà de leurs frontières, comme dans le camp de Jasenovac en Croatie. En témoigne ce document de la police militaire italienne, les *Carabinieri Reali*, relatif à ce camp. Il est daté de juillet 1941 :

> Derrière les barbelés, sales, à l'intérieur de baraques en bois, on comptait des milliers de prisonniers, vêtus du strict minimum pour couvrir leur nudité, sans […] provisions, leurs conditions étaient plus que misérables, elles étaient bestiales […], leur hygiène était terrible […], le camp n'avait pas de latrines, les malades n'étaient pas soignés[…]. Les camps de Dachau et Buchenwald sont tragiquement connus. Des individus qui viennent de ces camps ont affirmé que, comparés avec Jasenovac, ils sont quasiment confortables[33].

Des dizaines de milliers de Juifs et d'autres civils yougoslaves périrent dans ce camp. Les mesures d'expulsion et de refoulement confirment qu'aucune opération de sauvetage ne fut entreprise par les autorités italiennes ou par le gouvernement de Rome[34]. Ces mesures furent appliquées également en Albanie. Même si les événements concernant ce pays et surtout les territoires du Kosovo et de Macédoine annexés en 1941 sont généralement méconnus, on peut mentionner un cas précis relatif à un groupe de cinquante et un Juifs[35].

32 Klaus Voigt, *Il rifugio precario. Gli esuli in Italia dal 1933 al 1945* (Le refuge précaire. Les exilés en Italie de 1933 à 1945), Florence, La Nuova Italia, 1996, p. 25. Cantori, secrétaire de la communauté juive de Fiume au délégué de Gênes, Archives du Centro Bibliografico Unione Comunità Ebraiche Italiane, collection Delasem, dossier 44M. Voir aussi : préfecture du Carnaro au ministère des Affaires de l'Intérieur, 31 janvier 1942, Archivio Centrale dello Stato (ci-après ACS), Ministero dell'Interno, Direzione Generale Pubblica Sicurezza, Divisione Affari Generali Riservati 1930-56, A 16 Stranieri ed Ebrei, dossier 10.

33 Dixième bataillon de *Carabnieri Reali*, juillet 1941, USSME, fonds N1-11, *Diari Storici*, dossier 1371.

34 Un recueil de données fort intéressant et exhaustif sur le refoulement est désormais disponible sur Internet grâce au travail très fouillé et appréciable d'Anna Pizzuti intitulé *Ebrei stranieri internati in Italia durante il periodo bellico* (Juifs étrangers internés en Italie durant la guerre), http://www.annapizzuti.it/index.php (consulté le 19 novembre 2015), plus particulièrement la page « Ricerche e analisi », les histoires concernant la Yougoslavie, Fiume et le territoire d'Abbazia.

35 Michele Sarfatti a récemment publié « Tra uccisione e protezione. I rifugiati ebrei in Kosovo nel marzo 1942 e le autorità tedesche, italiane e albanesi » (Entre meurtre et protection. Les réfugiés juifs au Kosovo en mars 1942 et les autorités allemandes, italiennes et albanaises), *Rassegna Mensile di Israel*, vol. 76, n° 3, 2010, p. 223-242. Ce texte a une importance historiographique fondamentale, puisqu'il est fondé sur les documents yougoslaves, albanais, italiens et allemands. Voir aussi Laura Brazzo et Michele Sarfatti (dir.), *Gli ebrei in Albania sotto il fascismo. Una storia da ricostruire* (Les Juifs en Albanie sous le fascisme. Une histoire à reconstruire),

III.6 / LA POLITIQUE DES OCCUPANTS ITALIENS ENVERS LES JUIFS EN FRANCE ET DANS LES BALKANS (1941-1943)

Après la partition de la Yougoslavie en 1941, des Juifs croates et serbes se réfugièrent à Pristina où vivait une communauté juive. Ils disposaient de faux papiers. Les autorités italiennes décidèrent de les expulser. Dans cette ville, le major des *Carabinieri*, Giorgio Silvestro, ordonna le recensement de tous les étrangers, y compris les Juifs. Le 12 janvier 1942, il demanda au commandant allemand de Mitrovica la permission de renvoyer les Juifs en provenance des zones allemandes d'occupation ayant pénétré dans le secteur albanais du Kosovo[36]. Le 15 mars 1942, un groupe de cinquante et un Juifs fut livré sur initiative italienne aux Allemands de Mitrovica. Il est vrai aussi que dans d'autres circonstances, comme en Grèce, lorsque les Italiens eurent le sentiment que leur autorité était défiée ou leurs intérêts nationaux lésés, ils refusèrent toute collaboration avec Berlin. Ce fut notamment le cas en février 1943, quand les autorités allemandes annoncèrent la déportation de tous les Juifs résidant dans leurs zones d'occupation en Grèce. Ils suggérèrent aux Italiens de mettre à leur disposition les Juifs résidant dans leur propre zone d'occupation[37]. Rome estimait que les communautés juives de Grèce étaient pacifiques, isolées et facilement contrôlables : pourquoi donc auraient-ils dû consacrer des moyens à les perdre alors que les *Andartes* devenaient chaque jour plus dangereux ?
L'ex-gouverneur de Dalmatie, Giuseppe Bastianini, devenu entre-temps sous-secrétaire aux Affaires étrangères, informa ses collègues diplomates et les Allemands, qu'il était normal que Rome s'intéresse au sort des Juifs de Thessalonique, parce que ceux-ci représentaient des « intérêts politiques et économiques italiens » et que, de surcroît, la Grèce faisait partie de l'« espace vital italien ». Les mesures racistes qui visaient l'annihilation de la communauté juive de cette ville portaient atteinte aux « intérêts italiens »[38]. Les autorités consulaires italiennes réussirent à transférer trois cent vingt-deux Juifs des camps de concentration de Thessalonique, dont deux cent dix-sept étaient des ressortissants italiens, quatre-vingt-douze avaient des permis de résidence temporaires, et le reste étaient des Juifs étrangers ayant des liens familiaux

Florence, Giuntina, 2010.

36 Haijim Azer, président de la communauté juive de Pristina à la Delasem, Gênes, 19 janvier 1942, Centro Bibliografico Unione Comunità Ebraiche Italiane, Delasem, dossier 44M. USSME, N1-11, Diari Storici, *Carabinieri Reali Kosovo*, dossier 823.

37 Daniel Carpi, « Nuovi documenti per la storia dell'Olocausto in Grecia. L'atteggiamento degli Italiani, 1941-1943 » (Nouveaux documents pour l'histoire de la Shoah en Grèce. L'attitude des Italiens, 1941-1943), *Michael*, vol. 7, 1981, p. 120-200.

38 *Ibid*., p. 187. ADAP, E, vol. V, 1er janvier-30 avril 1943, doc. 200, p. 390-391. Joseph Rochlitz, « Excerpts from the Salonika Diary of Lucillo Merci (February-August 1943) » (Extraits du journal de Salonique de Lucillo Merci, février-août 1943), *Yad Vashem Studies*, vol. 18, 1987, p. 293-323. Pour une analyse récente, pertinente et détaillée des événements concernant les Juifs de Thessalonique, voir Michele Sarfatti, « L'evacuazione nel 1943 da Salonicco degli ultimi ebrei italiani e degli ebrei italiani "provvisori" : contesto, questioni e numeri » (L'évacuation en 1943 de Salonique des dernier Juifs italiens et des Juifs italiens « provisoires » : contexte, questions et statistiques), in Pier Cesare Ioly Zorattini, Michele Luzzatti et Michele Sarfatti (dir.), *Studio sul mondo sefardita. In Memoria di Aron Leoni* (Étude sur le monde safarade. En mémoire d'Aron Leoni), Florence, Olschki, 2011, p. 251-276.

avec des Italiens. Les autorités italiennes n'intervinrent pas pour protéger tous les Juifs, et le gouvernement mena une action préventive pour s'assurer que les biens des Juifs déportés ne tombent pas aux mains des autorités grecques ou allemandes.

Les territoires militairement occupés en France métropolitaine

Entre 1940 et 1942, les relations italo-allemandes en France furent mauvaises, tout comme les rapports entre Rome, la commission italienne d'Armistice avec la France (CIAF) et Vichy. L'insistance du régime fasciste à propos de la résolution de la question territoriale empêcha tout dialogue entre les deux pays, et le veto allemand à propos de celle-ci ne fit qu'augmenter les soupçons italiens quant aux buts cachés de l'allié germanique[39]. L'Allemagne conduisit une véritable politique française, tandis que l'Italie tentait, en vain, d'imposer ses décisions à son allié et au gouvernement de Vichy. Ce dernier, qui ne considérait pas l'Italie comme son vainqueur, ne considérait pas le gouvernement de Mussolini comme un interlocuteur valable et, à plusieurs reprises, avant l'occupation du 12 novembre 1942, joua les Allemands contre les Italiens.

Après cette date, en réponse au pillage allemand des ressources françaises, les Italiens se livrèrent à des tentatives analogues, assez maladroites, qui dégradèrent plus encore leurs relations avec les autorités et la population civile. À Rome, on multipliait les preuves de la mauvaise fois des Allemands : la quatrième armée avait été *de facto* subordonnée à l'*Oberkommando Werhmacht* ; l'allié exploitait toutes les ressources économiques et militaires de Lyon, de Marseille, de Toulon, de certaines parties de l'Isère et du Vaucluse, bien à l'intérieur du prétendu « espace vital italien ». Pire, le maréchal Pétain avait obtenu des Allemands que l'État français gardât certaines prérogatives en matière législative, juridique et administrative. Les autorités de Vichy ne tardèrent pas à profiter des ambiguïtés du statut d'occupation pour attiser les tensions avec les occupants. De leur côté, ni le gouvernement de Rome, ni les autorités de la CIAF ou de la quatrième armée ne manifestèrent l'intention de collaborer avec les Allemands, et encore moins avec les autorités de Vichy. Elles firent preuve d'obstination face à l'ingérence allemande et à l'attitude des autorités françaises dans de nombreux domaines concernant les politiques d'occupation. Leur réaction la plus péremptoire, car elle avait une valeur symbolique, fut la politique à l'égard des Juifs français et étrangers. Celle-ci devint une partie importante des politiques d'occupation et, tout

39 Pour un travail récent et très détaillé sur l'occupation italienne voir, Jean-Louis Panicacci, *L'Occupation italienne. Sud-Est de la France, juin 1940-septembre 1943*, préface de Jean-Marie Guillon, (Rennes 2010).

comme en Croatie, finit par cristalliser toutes les tensions entre Rome et Berlin, ainsi qu'entre Rome, Berlin et Vichy.

Entre novembre 1942 et septembre 1943, la zone italienne fut-elle un sanctuaire inviolable pour les Juifs de toute nationalité[40] ? Comme dans tous les autres territoires occupés, le gouvernement italien offrit, en France aussi, sa protection diplomatique aux seuls Juifs italiens, dans le but déclaré d'éviter que leurs biens ne soient accaparés par les Français ou les Allemands. Cette décision politique permit à environ mille cinq cents Juifs italiens résidant dans les zones françaises occupées par les Allemands et en zone non occupée d'échapper à l'internement. Certains furent rapatriés, les autres dispensés de porter l'étoile jaune jusqu'en octobre 1942 et leurs propriétés furent administrées par des Italiens[41]. Rome envoya des instructions précises à l'état-major de la quatrième armée, demandant de ne pas tolérer la moindre interférence française dans l'administration de biens saisis aux Juifs italiens et étrangers. Il fut aussi notifié à Berlin qu'aucune mesure contre les Juifs italiens ne devait être prise dans tout territoire occupé par les Allemands (y compris la France) sans l'assentiment préalable du ministère des Affaires étrangères à Rome[42].

À la fin de 1942, le gouvernement de Vichy décida une série de rafles – menées par la police française – contre les Juifs étrangers de la zone italienne d'occupation. Il autorisa cette opération car il avait reçu l'ordre des autorités allemandes et qu'il entendait prouver aux occupants italiens qu'il disposait de sa pleine autorité dans ses « affaires intérieures ». Les autorités italiennes répliquèrent que l'internement de toute personne de « race juive » était une prérogative exclusive de la puissance occupante[43]. Cette décision

40 Selon l'expression de Raul Hilberg dans *La Destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Gallimard, 1988, p. 561-570. Après l'occupation de novembre 1942, le flux de Juifs étrangers réfugiés dans les zones italiennes fut d'environ cinq mille personnes, probablement un peu plus si l'on intègre dans ce chiffre les réfugiés en Corse. Mais ce point de vue sur les événements de France ne fait pas l'unanimité. Parmi les critiques les plus sérieuses qui nous ont été adressées, mentionnons celles de l'historien Alberto Cavaglion, exprimées à plusieurs reprises, par exemple dans son compte rendu de l'ouvrage de Susan Zuccotti, *Holocaust Odysseys. The Jews of Saint-Martin-Vésubie and Their Flight through France and Italy* (Les odyssées de la Shoah : les Juifs de Saint-Martin-Vésubie et leur fuite à travers la France et l'Italie), New-Haven, Yale University Press, disponible sur internet : http://www.sissco.it/recensione-annale/susan-zuccotti-holocaust-odysseys-the-jews-of-saint-martin-vesubie-and-their-flight-through-france-and-italy-2007/ (consulté le 19 novembre 2015). Voir aussi, Alberto Cavaglion, « Gli ebrei e l'occupazione italiana nella Francia méridionale (1940-1943). A proposito di un libro récente » (Les Juifs et l'occupation italienne dans le sud de la France, 1940-1943), *Mondo Contemporaneo*, n° 1, 2005 ; et, Alberto Cavaglion, « Foreign Jews in the Western Alps (1938-43) » (Juifs étrangers dans les Alpes occidentales, 1938-1943), *Journal of Modern Italian Studies*, vol. 10, n° 4, 2005, p. 426-446.

41 Carpi, *Between Mussolini and Hitler*, Hanover, University Press of New England, 1994, p. 1-66. Lorsque les Allemands achevèrent la déportation des Juifs étrangers ne bénéficiant pas de protection diplomatique, ils commencèrent à déporter les Juifs hongrois, roumains, bulgares et grecs vivant en France. Les Juifs grecs demandèrent la protection diplomatique aux Italiens, mais les autorités italiennes à Paris ne purent (ou ne voulurent) pas la leur accorder.

42 Le ministère des Affaires étrangères, ministre Bonarelli, à la quatrième armée, aux Delegazioni Rimpatrio e Assistenza à Nice, Marseille, Toulouse, Toulon, Montpellier, Chambéry, Annecy, Cannes, Nîmes et Avignon Nizza, à la Commissione Italiana Armistizio con la Francia et au consul Ugo Turcato à Bastia, 22 décembre 1942, ASMAE, Affaires politiques, France, dossier 54.

43 Alberto Calisse au ministère des Affaires étrangères, 24 décembre 1942, ASMAE, Gabap, dossier 3 ; état-major de la quatrième armée, USSME, M3, dossier 78.

n'avait aucune motivation ni finalité humanitaire : l'état-major de la quatrième armée persistait à considérer les réfugiés, y compris les Juifs, comme une menace pour la sécurité et le maintien de l'ordre public. À Rome, l'état-major général n'eut aucun scrupule à promettre à son homologue allemand que tous les citoyens des États ennemis et les Juifs, de toute nationalité, seraient internés dans des camps de concentration italiens (il s'agissait d'une décision identique à celle qui avait été prise quelques mois auparavant dans les territoires militairement occupés de Croatie et de Grèce). La quatrième armée renforça la surveillance aux frontières et, le 12 décembre 1942, un accord fut conclu entre Italiens et Allemands. Le 29 décembre, les autorités militaires italiennes chargées de surveiller la ligne de démarcation italo-allemande reçurent l'ordre d'expulser les Juifs étrangers et les Français indésirables dans les territoires occupés par l'Allemagne. Au début de 1943 les Italiens fermèrent la frontière franco-suisse et créèrent une force de police spéciale qui devait fournir les renseignements sur les Juifs, identifier et arrêter les suspects, organiser l'administration des camps de concentration et la résidence forcée. Le directeur de cette force spéciale de police, Rosario Barranco, inspecteur général de la Sûreté, fut chargé de la liaison avec le quartier général allemand pour la sécurité, installé à Lyon.
Nous ne connaissons pas le nombre de Juifs qui furent expulsés par cette structure entre janvier et juillet 1943, puisque ces documents ne se trouvent pas dans les archives italiennes. L'internement dans les camps de concentration se borna aux seuls étrangers suspectés d'activité politique anti-Axe. La même question s'était posée précédemment en Grèce et se posait maintenant en France : pourquoi la quatrième armée devait-elle mettre ses moyens et ses hommes au service de la construction et de l'administration de camps de concentration pour les Juifs alors que la Résistance et l'éventualité d'un débarquement allié posaient des problèmes bien plus importants et urgents ? Les autorités italiennes décidèrent – une fois encore pour des raisons de sécurité, pas de protection – l'expulsion hors de la zone côtière de tous les étrangers qui n'avaient pas encore été arrêtés, y compris les Juifs. Ces individus furent assignés à résidence à Digne, Vence, Guagno (en Corse)[44], Saint-Martin-Vésubie, Barcelonnette, Moustier-Sainte-Marie, Castellane, Enchastrayes et au château de Chavance. Dans les Alpes-Maritimes, cette mesure fut appliquée

44 En ce qui concerne le cas de la Corse, M. Louis Luciani travaille depuis longtemps sur une thèse concernant l'occupation italienne et la politique envers les Juifs de Corse et les réfugiés étrangers de religion juive en Corse sous occupation italienne. Certaines de ses conclusions ont été publiées dans la presse locale corse, par exemple son article, « Guerre de 39-45. Un Juif déporté d'Ajaccio en 1942 a été tué au camp de Sobibor », *Corse Matin*, du 31 mai 2010, mais sa recherche a une portée bien plus vaste.

à partir du 20 février 1943. Les personnes concernées eurent cinq jours pour rejoindre la localité assignée sous peine d'arrestation. Le coût du maintien des Juifs indigents devait être assuré par le Comité d'aide aux réfugiés, également connu sous le nom de Comité Dubouchage.

Début 1943, les occupants se trouvèrent en France dans la même situation qu'en Croatie. Les Juifs étrangers déjà présents en zone italienne seraient internés dans des camps de concentration ou assignés à résidence, et tous ceux qui tentaient d'entrer en zone italienne seraient expulsés. En France, comme dans les Balkans, les autorités italiennes n'avaient pas reçu l'ordre de protéger les Juifs étrangers ou français et ils ne toléraient aucune interférence dans des affaires qu'ils considéraient comme étant de leur compétence exclusive. En ce sens, la politique italienne était cohérente. L'intolérance des autorités italiennes à l'égard de tout acte compromettant leur prestige ou prérogative est mise en lumière par l'injonction faite au préfet des Alpes-Maritimes, Marcel Ribière, d'arrêter immédiatement les mesures donnant aux Juifs étrangers du département trois jours pour se rendre en résidence forcée en zone allemande. C'est pour les mêmes raisons que l'état-major de la quatrième armée ordonna à Ribière que le « J » ne soit pas apposé sur les papiers d'identité des Juifs étrangers de la zone italienne.

Les autorités françaises refusèrent de se soumettre aux directives des occupants italiens. En février 1943, la police française organisa en Savoie une « chasse à l'homme », en fait une « chasse au Juif ». Selon les documents italiens, il y avait environ deux cent quarante Juifs en Savoie et trois cent soixante-quatorze en Haute-Savoie. Le « commissaire régional aux affaires juives », Léon Bérard, avait précédemment rencontré les autorités italiennes de la délégation Rapatriement et Assistance-CIAF, en présence du préfet. Ils avaient convenu que tous les Juifs étrangers devaient être internés dans la zone italienne ou assignés à résidence quelque part dans le département. Mais les 20 et 22 février, la police française, sans tenir compte de l'accord, décida d'arrêter les Juifs en question et de les déporter en zone allemande. Les autorités italiennes virent dans cette opération un affront délibéré et ordonnèrent aux autorités françaises de libérer immédiatement tous les déportés. Quelques jours plus tard, le chef de l'état-major général, Vittorio Ambrioso, demanda à l'amiral Charles Platon la révocation de toutes les arrestations et de tous les internements de Juifs, sauf pour ceux qui étaient accusés de crimes de droit commun et qui seraient jugés par des tribunaux français. Ambrosio souligna qu'il notifiait que l'internement de Juifs était et devait rester une affaire de compétence exclusivement italienne[45].

45 Le général Ambrosio à tous les corps d'armée de la quatrième armée, USSME, M3, dossier 78, 1er mars 1943. Une

L'effet – bien involontaire – des décisions italiennes fut d'augmenter le flux de réfugiés juifs en provenance de tous les départements au-delà de la ligne de démarcation du Rhône. Entre trois et cinq mille réfugiés juifs arrivèrent en provenance de la zone allemande après novembre 1942. Pour des raisons évidentes, ils préféraient la résidence forcée ou l'internement en zone italienne au séjour en zone allemande. Les organisations d'aide aux réfugiés juifs en informèrent leurs coreligionnaires. Le nombre de réfugiés en zone italienne continua à augmenter pendant toute la période de l'occupation, ce que les autorités allemandes n'étaient pas disposées à accepter.
Le 13 janvier 1943, le SS *Standartenfürher* Helmut Knochen informa le Bureau de la Sécurité centrale du Reich que le gouvernement italien empêchait l'exécution des mesures prises contre les Juifs de toute nationalité dans leur zone d'occupation. Le 26 janvier 1943, Heinrich Himmler, informa le ministre des Affaires étrangères Ribbentrop de la situation et ce dernier, le 25 février, lors d'un entretien à Rome avec Mussolini, lui demanda des explications. Le Duce lui répondit que cette mésentente était le résultat d'un complot des autorités françaises. La réponse ne satisfit pas le ministre allemand. L'ambassadeur allemand à Rome, Hans von Mackensen fut chargé d'exercer de nouvelles pressions. Il proposa trois solutions à Mussolini : laisser la police française se charger des Juifs ; charger la police italienne de s'occuper de l'affaire en excluant les militaires italiens ; laisser à Himmler et aux SS la solution de la question. En mars 1943, après avoir donné à Berlin de nouvelles preuves de l'« obstructionnisme » italien, Mackensen demanda à rencontrer personnellement Mussolini. Lors de l'entretien, ce dernier justifia le « sentimentalisme humanitaire » de ses généraux et affirma que, dorénavant, la police italienne serait chargée de l'affaire[46]. Tout de suite après la rencontre, Bastianini envoya à Mussolini un rapport d'officiers italiens prouvant les atrocités allemandes en Europe de l'Est. Il inclut une lettre dans laquelle il déclarait que l'Italie ne devait pas s'associer à des actes aussi haineux. Le Duce reçut aussi un rapport sur les chambres à gaz, écrit par l'ambassadeur à Berlin Dino Alfieri, Pietromarchi et Ambrosio lui donnèrent d'autres renseignements[47].
Le 20 mars 1943, Mackensen reçut une note de Bastianini l'informant que toute mesure concernant les Juifs était désormais de la compétence exclusive des Italiens. Les Juifs italiens seraient rapatriés rapidement, la police allemande ne

notification similaire fut remise aux autorités de Vichy par le général Carlo Avarna di Gulartieri, porte-parole du *Commando Supremo* près des autorités de Vichy, USSME, N 1-11, *Diari Storici*, dossier 1218, doc. n° 70.

46 Poliakov et Sabille, *Les Juifs sous l'occupation italienne*, *op. cit*., p. 33-34 et 68-72 ; Serge Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz*, Paris, Fayard, 1985 [1983], p. 243-244 ; Journal de Pietromarchi, 31 mars et 6 avril 1943.

47 De Felice, *Storia degli ebrei italiani*, *op. cit.*, doc. 32 ; Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz*, *op. cit.*, p. 45-48 et 235-240 ; Egidio Ortona, *Diplomazia di guerra*, Bologne, Il Mulino, 1994, p. 201 et 209.

devait pas prendre des mesures contre les Juifs français et étrangers puisque la police italienne et les autorités militaires s'en chargeraient. Le 19 mars 1943, l'inspecteur général de police, Guido Lospinoso, subordonné du chef de la police italienne, Carmine Senise, fut chargé de créer un « inspectorat de police raciale » à Nice et de résoudre la « question juive » en collaborant avec l'armée italienne (l'agence de Barranco restait cependant en fonction)[48].
L'envoi de Lospinoso ne fut pas la seule mesure prise par le gouvernement de Rome. Le 26 mars 1943, un accord italo-allemand portant sur les Juifs français ou étrangers qui tenteraient de franchir la ligne de démarcation du Rhône fut signé ; ils seraient tous temporairement internés dans l'attente d'être livrés aux autorités allemandes ou françaises[49].
Lospinoso tenta d'arrêter le flux de Juifs qui entraient en zone italienne. Il commença à les recenser et à interner ceux qui restaient sur la Côte d'Azur dans les camps situés à proximité de la frontière genevoise. Il ne put obtenir les listes de Juifs français et l'internement de ceux-ci fut donc retardé. Lospinoso fit enfermer les Juifs dont les noms lui avaient été remis par le Comité d'aide aux réfugiés. À cause d'insurmontables difficultés de transport, un millier des Juifs susmentionnés seulement furent envoyés en Savoie, les autres furent internés dans les coins les plus reculés du département des Alpes-Maritimes. Les Juifs enregistrés pour l'internement à la date du 10 avril 1943 étaient mille sept cent soixante-treize, dont six cent soixante et onze femmes et trois cent quarante-neuf enfants. À peu près la moitié d'entre eux étaient des Juifs polonais. Quatre-vingt-dix-sept étaient allemands et cent onze autrichiens. À cette date, mille quatre cent quatre étaient internés, surtout à Saint-Martin-Vésubie et Megève[50].
Lospinoso appliqua les directives de Rome et évita les arrestations. Il exclut la police française de toute opération et décision, limita au strict nécessaire les contacts avec la Gestapo. Pour ce haut fonctionnaire de la police, l'internement était une mesure de sécurité relevant du maintien de l'ordre, elle devait être exécutée sans causer de troubles. Les autorités allemandes contestèrent ses méthodes et, le 10 juillet 1943, ils informèrent l'un de ses assistants qu'en vertu de la réciprocité des accords italo-allemands, tous les Juifs allemands (et autrichiens) internés en zone italienne devaient être livrés. Le 15 juillet 1943, le chef de la police italienne, Renzo Chierici, accepta formellement la requête

48 Sur l'activité de Lospinoso, voir Voigt, *Il rifugio precario*, *op. cit.*, p. 311-322 ; Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz*, *op. cit.*, p. 49-54, 62-63, 78-81, 89-91 et les documents p. 258, 265, 277, 311, 330, 335-341.
49 État-major de la quatrième armée, Bureau « I » (Renseignements), 26 mars 1943, USSME, M 3, dossier 63 ; *ibid.*, état-major premier corps d'armée, Bureau « I» à tous les états-majors dépendants, 7 avril 1943. USSME, M 7, dossier 496, document concernant les parents d'Eva Zussman, explique qu'en l'attente d'une requête allemande ou française, ils seraient internés dans un camp de concentration italien.
50 Voigt, *Il rifugio precario*, *op. cit.*, p. 317-318.

allemande[51]. Un accord fut signé entre Lospinoso et les Allemands concernant les Juifs ; il leur donna même une liste de Juifs résidants sur la Côte d'Azur. Les Italiens se préparaient-ils à livrer tous les Juifs ? Ou seulement les Juifs allemands ? Ou seulement les Juifs qui étaient entrés dans la zone italienne après le 26 mars 1943 et qui avaient cependant été internés ? L'état présent des recherches ne nous permet pas de répondre à ces questions.

La chute de Mussolini le 25 juillet 1943 annonçait la fin du régime fasciste. À la mi-août 1943, lors d'une rencontre au ministère des Affaires étrangères à laquelle participèrent le directeur des Affaires générales, Amedeo Giannini, Leonardo Vitetti, Luigi Vidau et Pietromarchi – on savait que plusieurs milliers de Juifs se trouveraient dans une situation difficile, quand les Allemands auraient remplacé les troupes italiennes. Vidau proposa de s'entendre avec le ministère de l'Intérieur afin de favoriser leur passage clandestin en Italie. Une fois en Italie, ces Juifs étrangers auraient dû être divisés en petits groupes pour éviter que leur présence soit remarquée, tandis que les Juifs italiens qui avaient demandé et obtenu la nationalité française ayant quitté l'Italie après 1938, pouvaient la retrouver[52]. Avant et après le 25 juillet 1943, certaines personnes tentèrent d'éviter la déportation des Juifs. Parmi elles, Angelo Donati mérite une mention particulière. C'était un *ebreo discriminato* (c'est-à-dire un Juif italien non soumis à la législation antisémite) qui fit tout ce qui était en son pouvoir pour évacuer autant de Juifs que possible des territoires français. Avec l'accord du gouvernement du maréchal Badoglio, Donati négocia avec les autorités anglo-américaines au Vatican l'évacuation par la mer de vingt à trente mille Juifs français réfugiés en Afrique du Nord. En même temps, d'autres Juifs obtinrent un sauf-conduit qui permit aux autorités italiennes de les laisser pénétrer en Italie. Donati réussit même à trouver les bateaux pour le transport de tous ces réfugiés. Malheureusement pour beaucoup d'entre eux, le 8 septembre 1943, date de l'armistice italien avec les Alliés, les autorités allemandes occupèrent le sud-est de la France et la Péninsule où certains Juifs avaient pensé trouver refuge. Les Allemands commencèrent immédiatement les rafles et les déportations.

***

Il est donc tout à fait avéré que des réfugiés juifs, isolés ou en petits groupes, dans les territoires balkaniques occupés ainsi qu'en France, ne furent pas déportés ou livrés aux Allemands ni aux gouvernements collaborationnistes

51 Michele Sarfatti, « Fascist Italy and German Jews in Southeastern France in July 1943 » (L'Italie facsiste et les Juifs allemands dans le sud-est de la France en juillet 1943), *Journal of Modern Italian Studies*, vol. 3, n° 3, 1998, p. 318-328 ; Sarfatti, « Consegnate gli ebrei », *L'Unità*, 27 avril 1996.

52 Note pour le ministre Guariglia, 11 août 1943, ASMAE, Affaires politiques - France, b. 69.

croate, grec ou français. Les forces armées et les autorités civiles italiennes les internèrent dans des camps où les conditions de vie étaient certes misérables, mais de loin meilleures que dans les camps croates ou dans les centres de mise à mort allemands. Le régime fasciste et ses autorités, travaillant scrupuleusement dans la même direction que Mussolini, suivirent une politique rationnelle, logique et restèrent fidèles, voire même obnubilés, par l'idéologie fasciste. Les autorités militaires se soucièrent avant tout de maintenir l'ordre et la sécurité ; les autorités civiles ne voulaient surtout pas perdre leur prestige et leur autorité face aux populations et aux gouvernements occupés. La rivalité avec l'Allemagne dans le prétendu « espace vital » et l'ingérence de l'allié dans tous les domaines concernant les territoires « conquis » expliquent, en très large partie, que certains réfugiés juifs ne furent pas déportés. La non-déportation fut le choix politique d'un régime antisémite. Car il ne faut pas oublier que de nombreux autres Juifs furent refoulés, expulsés ou même directement livrés aux autorités allemandes. Et que les autorités italiennes étaient parfaitement informées des conséquences de ces décisions. Qu'enfin, même lorsque la guerre semblait perdue, ils ne les modifièrent pas. Par ailleurs, afin d'étayer la thèse d'une politique humanitaire du régime fasciste, il faudrait démontrer que les autorités italiennes sauvèrent les Juifs sous les ordres de Mussolini. C'est faux. Finalement, on peut éclairer ce paradoxe en changeant de perspective, en déplaçant l'objectif sur le contexte politique et militaire des occupations ainsi que sur l'histoire et l'idéologie fascistes. Par ailleurs, ceux qui seraient tentés d'abuser de mots comme « humanitaire/s » et « humanitarisme » à des fins nobles, ou visant à la réhabilitation de personnages douteux, devraient peut-être se souvenir que ces mêmes autorités civiles et militaires italiennes qui avaient prétendument « sauvé » quelques Juifs étrangers, décidèrent en même temps l'internement – dans des conditions souvent épouvantables – de près de cent mille civils yougoslaves et de douze mille Grecs[53].

53 Davide Rodogno, *Il nuovo ordine Mediterraneo. Le politiche di occupazione dell'Italia fascista in Europa (1940-1943)* (Le nouvel ordre méditerranéen : les politiques d'occupation de l'Italie fasciste, 1943-1943), Turin, Bollati Boringhieri, 2003, p. 536.



Aspects de l'antisémitisme en Italie : le cas des Juifs grecs à Trieste, entre persécution et Shoah

Stefano Fattorini, Traduit de l'italien par Lanfranco Di Genio

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 299 à 311
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0299

ASPECTS DE L'ANTISÉMITISME EN ITALIE : LE CAS DES JUIFS GRECS À TRIESTE, ENTRE PERSÉCUTION ET SHOAH[1]

par Stefano Fattorini[2]

Traduit de l'italien par Lanfranco di Genio

De nombreux ouvrages ont été consacrés à la législation antisémite fasciste et à ses conséquences sur les Juifs, italiens et étrangers, placés sous sa juridiction[3]. En revanche, jusqu'à présent, l'historiographie n'a pas consacré beaucoup d'études aux histoires, qu'elles soient humaines ou administratives, des Juifs grecs. Leur particularité restait cachée : une mémoire douloureuse, cantonnée dans la sphère privée. Trieste, qui abritait la majorité de cette communauté en Italie[4], joue un rôle essentiel dans la reconstitution de leurs vicissitudes. Dans cette ville cosmopolite et multiconfessionnelle, Benito Mussolini tint le seul discours où il aborda publiquement la question juive : le 18 septembre 1938, il s'adressa à une foule immense, environ 150 000 personnes, selon la presse de l'époque. Beaucoup de Juifs triestins se rendirent à la Piazza Unità d'Italia, orgueilleux d'être italiens. Ils en ressortirent conscients d'être juifs, et donc des ennemis qu'il fallait persécuter. Les lois antisémites évoquées lors du discours entrèrent en vigueur en novembre 1938, et elles frappèrent durement les

1 Cette contribution représente une synthèse de l'essai, « Ebrei corfioti a Trieste: il tempo della persecuzione » (Les Juifs de Corfou à Trieste : Le temps de la persécution), publié in Tullia Catalan *et alii* (dir.), *Evraikì. Una diaspora mediterranea da Corfù a Trieste* (Evraikì. Une diaspora méditerranéenne de Corfou à Trieste), Trieste, La Mongolfiera, 2013, p. 95-139.

2 Chercheur indépendant, collaborateur du musée de la Communauté juive de Trieste « Carlo et Vera Wagner ».

3 La bibliographie est vaste. Pour l'analyse de la législation antijuive en général et les normes qui frappèrent les Juifs étrangers, voir Michele Sarfatti, *Gli Ebrei nell'Italia fascista. Vicende, identità, persecuzione* (Les Juifs dans l'Italie fasciste : histoires, identité, persécution), Turin, Einaudi, 2007 ; du même auteur, *Mussolini contro gli Ebrei. Cronaca dell'elaborazione delle leggi del 1938*, (Mussolini contre les Juifs : chronique de l'élaboration des lois de 1938), Turin, Zamorani, 1994 ; Klaus Voigt, *Il rifugio precario. Gli esuli in Italia dal 1933 al 1945* (Le refuge précaire. Les exilés en Italie de 1933 à 1945), 2 vol., Florence, La Nuova Italia, 1993-1996 ; Anna Pizzuti, *Vite di carta : storie di Ebrei internati dal fascismo* (Vies de papier : histoires des Juifs internés par le fascisme), Rome, Donzelli, 2010. Sur les données concernant les Juifs étrangers internés en Italie, voir aussi le site préparé par Anna Pizzuti, http://www.annapizzuti.it. Pour la persécution des Juifs à Trieste, voir Silva Bon, *Gli Ebrei a Trieste, 1930-1945. Identità, persecuzione, risposte,* Gorizia, LEG, 2000 ; René Moehrle, *Judenverfolgung in Triest während Faschismus und Nationalsocialismus, 1922-1945* (La persécution des Juifs à Trieste sous le fascisme et le nazisme), Berlin, Metropol, 2014.

4 Voir I. Papo, « L'immigrazione ebraica in Italia dalla Turchia, dai Balcani e dal Mediterraneo orientale nella prima metà del XX secolo » (L'immigration juive en Italie depuis la Turquie, les Balkans et la Méditerranée orientale dans la première moitié du xx[e] siècle), *Rassegna mensile di Israel*, vol. LXIX, n° 1 : *Saggi sull'ebraismo italiano del Novecento in onore di Luisella Mortara Ottolenghi* (Essai sur la judéité italienne du xx[e] siècle, en l'honneur de Luisella Mortara Ottolenghi), sous la direction de Liliana Picciotto, janvier-avril 2003, t. 1, p. 93-126.

Juifs grecs, surtout les ressortissants de l'île de Corfou, qui vivaient dans cette ville depuis plusieurs décennies. Ils étaient en effet arrivés à Trieste après les événements survenus dans leur île pendant les fêtes de Pâques de 1891, lorsque les Juifs furent attaqués et accusés de crime rituel. Durant cette période, entre les événements de Corfou, connus comme la *gezerah* (un terme hébreu qui signifie malheurs), et la Première Guerre mondiale, une centaine de familles quittèrent l'île.

De l'égalité des droits à la discrimination de 1938

Les Juifs originaires de Corfou représentaient environ un tiers des cinq mille membres inscrits à la Communauté juive au début du xxe siècle[5]. Au cours des premières années, ils avaient entrepris un parcours d'intégration dans la société locale et au sein de la communauté juive locale, afin de dépasser leur condition de réfugiés tout en gardant leur identité culturelle, à travers la langue, leur propre liturgie, leurs liens familiaux et la solidarité de groupe. Leur insertion dans le tissu urbain de la ville eut lieu lors du passage de la région Vénétie Julienne du système administratif et bureaucratique austro-hongrois au royaume d'Italie. Pendant cette période de transition, le processus d'insertion se poursuivit en dépit de la crise de l'État libéral et de la montée au pouvoir de la dictature fasciste. La société italienne était en train de changer ; beaucoup s'adaptèrent à ces changements, certains quittèrent Trieste pour rentrer à Corfou, d'autres choisirent la France ou l'Angleterre où s'était déjà réfugiée une partie de la diaspora de Corfou après 1891. Quelques-uns se rendirent en Eretz Israël. Leur vie quotidienne fut bousculée par la transformation du quartier de l'ancien ghetto[6], là où vivait et travaillait la majorité des Juifs comme marchands de tissu, tailleurs ou petits commerçants et colporteurs. Suite au plan « d'assainissement » de la mairie en octobre 1937, on démolit plusieurs habitations privées, mais surtout on abattit le temple de la via delle Beccherie, leur principal lieu de culte.
Tout cela fut vite dépassé par la promulgation des lois antisémites. Les Juifs furent écartés de la vie civile et politique nationale, notamment les Juifs étrangers qui avaient déjà été frappés, en février 1938, par un décret-loi. À

5 Sur l'immigration des Juifs de Corfou à Trieste avant 1938, voir Annalisa Di Fant, « Corciresi, corfioti : ebrei greci a Trieste tra Otto e Novecento » (Corcyriens, Corfiotes : les Juifs grecs à Trieste entre 1800 et 1900), in Tullia Catalan *et alii* (dir.), *Evraikì…*, *op. cit*., p. 59-94.
6 Voir Diana De Rosa, Claudio Ernè, Mauro Tabor, *Memorie di pietra. Il Ghetto ebraico, Città vecchia e il piccone risanatore* (Mémoire de pierre. Le ghetto juif, la vieille ville et la pioche qui résonne) Trieste, Comunicarte, 2011.

de rares exceptions près, ils étaient sommés de quitter l'Italie et ses colonies avant le 12 mars 1939 s'ils s'y étaient installés après le 1er janvier 1919. Ceux qui avaient obtenu la nationalité après cette date la perdaient automatiquement et devaient partir, risquant, dans le cas contraire, d'être expulsés[7]. Les informations concernant la nationalité apparaissaient régulièrement dans les permis de séjour délivrés à cette époque, puisque tous devaient la mentionner au moment de remplir le formulaire. Parmi les étrangers se trouvaient de nombreux Juifs grecs, ou encore des sujets grecs qui vivaient à Trieste ou dans d'autres villes italiennes. Depuis 1933 déjà, l'État fasciste surveillait les Juifs étrangers présents sur le territoire national, d'abord ceux qui venaient d'Allemagne, puis les autres, à travers un important appareil bureaucratique chargé de les recenser. Grâce aux échanges d'informations entre les différentes structures administratives (préfectures, commissariats et mairies), il est intéressant d'observer cette activité de surveillance des étrangers. Dans ces registres, remplis par la police aux frontières, on trouve les Juifs de nationalité grecque déjà enregistrés pendant l'été 1936 et constamment ajournés[8]. Le 8 juin 1936, la préfecture de Trieste, en réponse à une demande reçue le mois précédent, envoya au ministère de l'Intérieur (direction générale de la Sécurité publique, division des Affaires générales et réservées) une liste « des citoyens étrangers de religion juive » résidents dans la province[9]. Les listes, établies par nationalité, contenaient les informations concernant mille trois cent quarante-neuf personnes. Le dossier consacré aux Grecs rassemblait les données de quatre cent vingt-neuf individus, dont 80 % étaient originaires de Corfou, qu'ils soient nés sur l'île ou à Trieste. Même si cette liste n'est pas tout à fait fiable, elle nous révèle qu'environ 50 % des juifs « étrangers » présents en ville étaient en réalité nés à Trieste. Il y eut listes, d'autres jugées assez douteuses par certains fonctionnaires. Le recensement de la population juive, en août 1938, n'arriva pas non plus à établir avec certitude une liste des personnes concernées par les mesures : en fait, les différents bureaux poursuivirent les enquêtes sur l'appartenance à la « race juive » et sur la nationalité[10].

7 Voir Michele Sarfatti, *Gli ebrei nell'Italia fascista*, *op. cit.*, p. 186-191.

8 Archivio Centrale dello Stato (d'ora in poi ACS), Min. Int., DGPS, AAGGRR, cat. A16 (Stranieri ed ebrei stranieri), busta 16, fasc. 86 « Trieste ». Je remercie Anna Pizzuti pour avoir mis à disposition le matériel qu'elle avait trouvé.

9 R. Prefettura di Trieste, oggetto: Stranieri di religione ebraica, *ibid*.

10 On peut signaler un document conservé aux Archives d'État de Trieste (AST), Préfecture Cabinet 1923 – 1954, enveloppe 396. Il s'agit d'une communication entre le Commissaire du Préfet de la Mairie de Trieste et la R. Préfecture de Trieste du 5.01.1939. Le document vient de la Mairie de Trieste, Uff. VII Rep II, objet: Défense de la Race. Le commissaire demande à la Préfecture d'abandonner les listes remplies après le recensement d'août 1938, car elles ne sont pas fiables. Dans cette communication on remet en question les informations concernant la nationalité.

Après la perte de la nationalité, des Juifs de Corfou décidèrent de retourner immédiatement sur l'île. D'autres demandèrent à être exemptés par la mesure selon les formes prévues par la loi : être mariés avec des citoyens italiens ou avoir plus de 65 ans[11].

Le début de la persécution raciale et les difficultés rencontrées alors devinrent, en certains cas, des obstacles insurmontables pour les Grecs de Corfou. Tous ceux qui restèrent à Trieste se heurtèrent à la question de la nationalité. L'émigration était une solution : on trouve les traces de différents parcours dans les archives et dans les souvenirs de famille. Et ce n'est qu'à la fin de la guerre que les issues tragiques de certains choix se révélèrent. Voyons deux exemples concernant la France. Moisè Belleli travaillait à Trieste comme tailleur et choisit de traverser les Alpes. Son fils Victor, né en 1939 en territoire français, rentra avec sa mère Matilde Cesana, elle aussi de Corfou, à Trieste. Tous deux eurent la vie sauve. Moisè resta en France et fut déporté[12].

Rachele Caimi fit probablement le même choix. On a peu d'informations sur elle. Née à Trieste le 30 janvier 1917, elle était la fille de Menachem Caimi, esprit nomade, né à Corfou en 1864 et qui s'était marié à Belgrade en 1902 avec Matilde Cario[13]. La famille vivait près de l'hôpital israélite, un immeuble transformé et affecté ensuite à la maison de retraite de la Communauté, la Pio Albergo Gentilomo. À l'époque de la naissance de Rachele, l'hôpital servait d'abri aux familles démunies. Il paraît, selon les informations dont on dispose, que Rachele, au cours des années 1930, ait déménagé à Florence[14] et soit ensuite allée en France. On retrouve plus tard son nom dans une liste d'internés au camp des Tourelles, où elle se trouvait en février 1942[15]. Le destin de cette jeune femme, probablement la première parmi les Juifs de Corfou à être déportée, est encore aujourd'hui inconnu. Elle fut envoyée à Auschwitz depuis le camp de Drancy le 22 juin 1942 avec le convoi n° 3.

La nationalité : une question ouverte

Le problème de la nationalité pour les Juifs de Corfou présents à Trieste se posa lors de l'entrée en vigueur de la loi pour la défense de la race italienne promulguée le 17 novembre 1938. L'article 23 établissait que « la

11 Sur les mesures concernant les Juifs étrangers en Italie, voir Voigt, *Il rifugio precario*, *op. cit.*, vol. II, p. 82-88.
12 Cette histoire est rapportée dans les mémoires de la famille Cesana.
13 Libro matricola dei nati, anno 1917, foglio 115, Comunità Ebraica di Trieste. Je remercie Miriam Hassid pour son aide.
14 Informations fournies par la mairie de Trieste. Je remercie Michela Nacmias pour son aide.
15 Le document est conservé aux archives du CDJC-Mémorial de la Shoah de Paris et il est disponible sur Internet : http://bdi.memorialdelashoah.org/internet/jsp/core/MmsRedirector.jsp?id=3237&type=VICTIM.

nationalité italienne, octroyée à des Juifs étrangers après le 1er janvier 1919 est désormais révoquée ». Tout cela se passait alors même que les habitants de la Vénétie Julienne venaient d'obtenir la nationalité italienne après le traité de Saint-Germain de 1919 et pour les dispositions du Regio Decreto n° 1890 du 30 décembre 1920, ou selon les articles de la loi n° 555 du 13 juin 1912. Toutes ces normes[16] furent abrogées par les lois racistes. La préfecture avait le pouvoir de révoquer la nationalité, effaçant ainsi environ vingt ans d'intégration. La démarche adoptée fut la suivante : le bureau du personnel du ministère de l'Intérieur envoya un télégramme à la préfecture de Trieste, le 30 septembre 1938, par lequel il lui demandait instamment de vérifier le nombre de nationalités « octroyées par décret du préfet et reconnaissances pour élection ou option en faveur d'Israélites à partir du 1er janvier 1919 ». Le message ajoutait qu'il fallait envoyer ces chiffres même s'ils n'étaient qu'approximatifs[17]. Le 10 octobre 1938, le Préfet communiqua, par « lettre recommandée réservée »[18], les données établies à partir de cinq listes remplies en 1938 par le commissariat et par le Bureau du recensement de la mairie de Trieste[19], qui concernaient au total cinq cent quatre-vingt-sept décrets touchant mille trois cent vingt-sept personnes. Ce chiffre n'était pas exact, même après le recensement d'août 1938. Pour identifier toutes les personnes frappées par les nouvelles dispositions, il fallait aller à la recherche d'autres documents afin de vérifier l'origine de la nationalité. Cette nécessité de remonter dans le temps se retrouve dans la note, citée plus haut, du bureau de l'état civil de la mairie de Trieste du 5 janvier 1939[20]. Il fallait de surcroît évaluer la situation des personnes à qui on avait octroyé la nationalité par décret royal, sur décision du commissariat de la préfecture. Pour cela il fallait consulter la documentation d'origine, c'est-à-dire les décrets d'octroi de la nationalité, déposés aux Archives d'État de

16 Pour les normes concernant la nationalité, voir Giovanni Kojanec, *Norme sulla cittadinanza italiana. Riflessi interni ed internazionali* (Dispositions sur la citoyenneté italienne. Conséquences intérieures et internationales), Milan, Franco Angeli 2002. Pour la situation à Trieste, voir Maura Elise Hametz, *Making Trieste Italian, 1918-1954* (Rendre Trieste italienne, 1918-1954), Woodbridge, Boydell Press, 2005.

17 Télégramme du ministère de l'Intérieur à la préfecture de Trieste, 30 septembre 1938, AST, Prefettura Gabinetto 1923-1954, enveloppe 393.

18 Raccomandata Riservata del Prefetto di Trieste al Ministero dell'Interno, Ufficio del Personale e per notizia On. Ministero dell'Interno, Gabinetto; On. Ministero dell'Interno, Direzione Generale Demografia e Razza, Roma, Al R. Questore, Trieste, oggetto: Concessioni cittadinanza italiana ad ebrei di entrambi i genitori stranieri, dd. 10.10.1938, *ibid*.

19 Dans les listes du commissariat il y a les dates d'arrivée dans le Royaume d'Italie, les données sur les documents valables pour expatrier, et l'inscription éventuelle au parti fasciste (PNF); dans celles de la mairie on trouve les informations sur la résidence. La profession on la retrouve sur les deux. *Cf*. Elenchi « A » (contenuto in AST, Prefettura Atti Generali, busta 3458), « B », « C », « D » e un ulteriore elenco privo di lettera identificativa (contenuti in AST, Prefettura Gabinetto 1923-1954, busta 393). On distingue les normes juridiques selon lesquelles a été octroyée la nationalité.

20 Commissario Prefettizio del Comune di Trieste alla R. Prefettura di Trieste, oggetto: Difesa della Razza, dd. 5.01.1939 cit.

l'époque. Selon le fonctionnaire, le recensement ne prenait en compte que les personnes présentes lors de la collecte des données. Pour atteindre tous ceux qui étaient concernés par la loi, il fallait s'emparer des données générales. Le personnel de la mairie et un responsable, un délégué de la préfecture, participaient au contrôle des listes :

> Après avoir consulté les décrets, il faudrait effectuer la révision raciale et civile des personnes décédées ou vivant à l'étranger ou dans d'autres communes, pour trouver les descendants ou ceux qui, grâce aux décrets, ont obtenu la nationalité. Pour ce genre de révision, il faudrait un ou deux mois, mais on aurait les garanties requises[21].

Cette proposition montre l'acharnement déployé pendant la persécution : le recensement n'était pas suffisant, on voulait recueillir le maximum d'informations. Le bureau de l'état civil devait contrôler les décrets transcrits à partir de 1924, c'est-à-dire depuis que l'administration de l'état civil avait été étendue aux « nouvelles provinces », comme on disait à l'époque. À la fin de cette enquête, la mairie de Trieste établit une liste avec les données « des personnes appartenant à la race juive auxquelles, par décret du préfet, on révoque la nationalité italienne ». Il y avait six cent dix-neuf noms, et parmi eux, quarante-deux étaient ceux de des Juifs de Corfou[22].

Les conséquences de la guerre entre l'Italie et la Grèce (1940-1942) : ennemis

Le début de la campagne italienne de Grèce fin octobre 1940, aggrava la situation des Juifs de nationalité grecque : la loi de guerre prévoyait pour tous les citoyens d'un État ennemi la saisie des biens et l'internement, et ces mesures frappèrent tous les Grecs, de toute confession. Durant cette phase du conflit, la question raciale n'était pas prioritaire. L'internement faisait partie de la sécurité nationale. Le régime arrêtait tous ceux qu'il considérait comme dangereux politiquement ou socialement. Une trentaine de Juifs grecs de Corfou furent internés en novembre 1940 dans

21 *Ibidem.*
22 Comune di Trieste, Allegato III-64/471/1939, Liste des personnes appartenant à la race juive à qui on a, par décret du préfet, retiré la nationalité italienne, selon l'art. 23 du RDL du 17 novembre 1938-XVII n° 1728, AST, Prefettura Atti generali, busta 3458.

la province de Florence : d'abord au camp d'internement de Villa La Selva dans la commune de Bagno a Ripoli, où arriva un groupe de vingt-deux Grecs arrêtés à Trieste et qui avaient été préalablement internés au camp de Montalbano en Toscane. On transporta certains d'entre eux à Lanciano dans les Abruzzes ; d'autres furent détenus provisoirement en ville. Dans les dossiers personnels des internés pour « des raisons de guerre », on trouve la trace des dispositions prises à leur égard dont témoignent les communications échangées entre le ministère et les préfectures de Trieste et Florence qui, *in fine*, décident de leur destin[23]. Le 9 novembre 1940, la préfecture envoya au ministère de l'Intérieur un fichier concernant Armando Belleli di Nissim, né à Corfou le 23 juillet 1904, électricien, défini comme « sujet grec de race juive ». La préfecture informait le secrétariat du chef de la police que M. Belleli, malgré sa conduite irréprochable, « n'a[vait] jamais montré un attachement à la nation qui l'accueille et où il demeure depuis 1913. Cependant, bien qu'il ne soit pas particulièrement dangereux, comme il est depuis longtemps au chômage, il pourrait commettre des actions nuisibles et, selon l'évolution du conflit italo-grec, se livrer à des attitudes très peu favorables à l'Italie[24] ».

C'est pour cette raison qu'il fut arrêté le 7 novembre 1940 et qu'on se proposa de l'interner. Les autorités de la région Vénétie Julienne connaissaient à la perfection la situation des citoyens grecs résidant dans la province. En mars 1941, le préfet répondit à la direction générale Démographie et Race, division Citoyenneté[25]. Les Grecs étaient divisés en deux groupes : d'un côté ceux qui, tout en ayant une lointaine origine familiale grecque et un nom grec, avaient opté pour la nationalité italienne – ils avaient fait leur service militaire et ils vivaient comme citoyens dans la société italienne – ; de l'autre, ceux qui n'avaient pas pris la nationalité. Les premiers étaient considérés comme italiens, les autres en revanche avaient été interpellés par le commissariat qui avait interné les éléments politiquement douteux ou sur de simples soupçons. Le préfet joignait aux actes une relation rédigée en novembre 1940, dans laquelle on communiquait :

23 On a pu reconstituer l'histoire des vingt-deux Grecs arrêtés à Trieste grâce aux télégrammes échangés entre le ministère de l'Intérieur et les préfectures de Trieste et Florence, entre le 2 et le 12 novembre 1940. On trouve des copies dans le dossier Belleli Armando di Nissim, ACS, Min. Int., DGPS, AAGGRR, cat. A4 bis, busta 35.

24 R. Préfecture de la province de Trieste, objet : Belleli Armando di Nessim [*sic*] e di Dorina Politi, né à Corfou le 23.07.1904, électricien, sujet grec de race juive. Communication du préfet de Trieste au ministère de l'Intérieur, direction générale PS, Div. Affari Generali Riservati, sez. 3ª, dd. 09.11.1940, *ibid*.

25 Communication du préfet de Trieste au ministère de l'Intérieur, Direzione Generale Demografia e Razza, Div. Cittadinanza, Rome, objet : Sujets grecs résidant dans les nouvelles provinces, dd. 12.03.1941, AST, Prefettura Gabinetto 1923-1954, busta 424.

> En cette province réside une nombreuse colonie de sujets grecs, environ huit cents (plus les mineurs de moins de 16 ans) et dont la moitié est de race juive. Ceux qui appartiennent à la race juive dans leur majorité vivent dans des conditions sociales très modestes, un petit milieu composé d'ouvriers ou de petits marchands[26].

Les autorités de police avaient alarmé la population. Les mesures concernant l'internement dans des camps situés dans d'autres communes[27] avaient suscité beaucoup d'inquiétude. Cette mesure ne fut pas écartée, même après la fin du conflit italo-grec : en janvier 1943, le préfet de Trieste envoya au ministère de l'Intérieur la demande d'éloignement de la province et d'internement de Felice Israel, « commerçant, citoyen hellénique, Juif[28] ». À cause de la situation particulière de la province, notamment les opérations de guerre et la montée du mouvement de la Résistance dans toute la région, la tension était si forte qu'elle avait dégénéré en violentes manifestations de milices fascistes. Le mécontentement venait aussi de la présence en ville

> d'un certain nombre de Juifs suspects, qui nous sont hostiles, qui sont libres d'exercer leurs activités (alors qu'il vaudrait mieux les éloigner, du fait également de l'importance militaire de la zone), et qui se sont montrés particulièrement dangereux[29].

Il faut rappeler que, dès le début du conflit italo-grec, ordre fut donné de fermer le consulat du royaume de Grèce à Trieste, un événement marqué par le suicide du consul Christo Nicolaidi. À partir de cette date, les « intérêts helléniques » furent représentés par le consulat suisse. Ce dernier fit une démarche auprès des autorités pour la réadmission à l'école juive de vingt-six élèves suspendus pendant un mois sur ordre du gouvernement, entre avril et mai 1941, vers la fin du conflit[30].

26 R. Préfecture de Trieste, communication réservée et urgente au ministère de l'Intérieur, Direzione Generale PS, Div. Affari Generali Riservati, sez. 3[a], dd. 04.11.1940, objet : sujets grecs, *ibid*.

27 Voir Carlo Spartaco Capogreco, *I campi del duce. L'internamento civile nell'Italia fascista (1940-1943)* (Les camps du Duce. L'internement civil dans l'Italie fasciste, 1940-1943), Turin, Einaudi, 2006.

28 Communication de la R. préfecture de Trieste au ministère de l'Intérieur, Direzione Generale PS, Div. Affari Generali Riservati, Roma, dd.12.01.1943 [le document porte à tort en tête l'année 1942, le timbre de réception du secrétariat du chef de la police porte la date du 13 janvier 1943], objet : Israel Felice fu Davide e fu Eleonora Vivante, né à Corfou (Grèce) qui résident via Revoltella n° 21, commerçant, citoyen grec, juif ; fasc. Israel Felice fu Davide, ACS, Min. Int., DGPS, AAGGRR, cat. A4 bis, busta 169.

29 *Ibidem*.

30 Consulat de Suisse, Trieste, objet : intérêts grecs, à son Excellence il Cav. Di Gran Croce dott. D. Borri, R. préfet de Trieste le 05.04.1941, avec annexe du 02.04.1941, requête d'intercession des parents d'élèves grecs, AST, Prefettura Gabinetto 1923-1954, busta 424. Sur cet épisode, voir Tullia Catalan, « La scuola ebraica di

Les mesures adoptées pour des raisons militaires furent revues au cours de la guerre, selon les orientations politiques des personnes, c'est-à-dire leur attachement ou pas « à l'Italie et au régime ».

1942-1943 : la période des attentes

Entre 1942 et 1943, les effets de la persécution antisémite avaient commencé à s'ajouter aux difficultés de la guerre, avec leurs répercussions sur la vie quotidienne. C'est dans ce contexte qu'il faut examiner les événements qui secouèrent Trieste au cours de l'année 1942 : des actes de violence commis contre les Juifs et la profanation de la synagogue[31]. À cette même époque le « Centre des études pour le problème juif » entrait en activité. Sous d'autres aspects, et cela peut sembler curieux, la situation des sujets grecs parut s'améliorer. À la fin de 1942, on commença à réviser les mesures liées au conflit avec la Grèce, qui s'était terminé avec l'armistice d'avril 1941. On décida d'examiner les dispositions économiques, comme la saisie des biens et l'arrêt des activités. En décembre 1942, le ministère des Finances sollicita les préfectures du royaume, en collaboration avec l'intendance de Finance, afin d'évaluer toutes les mesures

> appliquées aux personnes de nationalité grecque, afin de vérifier si et ce qui peut être révoqué, compte tenu des conditions particulières de chaque sujet du profil de son attachement à l'Italie et au régime, des distinctions de chaque famille, de la moralité, etc.[32]

Il reste encore à savoir si ces révisions furent appliquées aux Juifs grecs. On ne peut donc pas estimer le montant des réparations accordées avant l'occupation nazie. Il faut souligner le rôle joué alors par l'appareil administratif du régime, qui continua à rassembler des informations sur ce groupe et sur tous les Juifs de Trieste. En juillet 1942, on ajourna la liste des Juifs présents dans la province de Trieste dont les données remontaient au recensement de 1938. Il ne s'agissait pas d'une initiative locale puisque la révision avait lieu dans tout le royaume[33].

Trieste durante le leggi razziali (1938-1943) » (L'école juivre de Trieste à l'époque des lois raciales), in Ead., S. Dukic (éd.), *L'educazione spezzata. Scuole ebraiche a Trieste e Fiume durante le leggi razziali (1938-1943)* (L'éducation brisée. Les écoles juives à Trieste et Fiume à l'époque des lois raciales, 1938-1943), Trieste, La Mongolfiera, 2006, p. 69-71.

31 Sur les violences antijuives à Trieste, voir Silva Bon, *La persecuzione antiebraica a Trieste (1938-1945)* (La persécution antijuive à Trieste, 1938-1945), Udine, Del Bianco, 1972, p. 133-158 et 178-184.

32 Ministère des Finances, Comptabilité publique, Inspection générale des finances Div. IX, objet : biens ennemis. Biens appartenant aux personnes de nationalité grecque, confidentiel, 11.12.1942, Archivio di Stato di Rijeka, Prefettura, busta 1403 Sequestro beni ex nemici 1943-45. Le document était adressé à la préfecture royale et à l'Intendance des finances. Je remercie René Moehrle pour m'avoir signalé ce document.

33 Voir G., M. et G. Cardosi, *La giustizia negata. Clara Pirani, nostra madre, vittima delle leggi razziali* (La justice

Les listes de la préfecture de Trieste sont dactylographiées et suivent l'ordre alphabétique. On y trouve le nom et le prénom, la profession, la résidence et la date de déclaration d'appartenance à la « race juive ». Pour de nombreux Juifs de Corfou on emploie l'abréviation « temp[orairement] à » Trieste et « prov[enant de l'] étranger ». Ces définitions concernent sans nul doute tous ceux qui s'étaient vus contraints de quitter l'Italie en mars 1939, en tant que Juifs étrangers, ou les individus émigrés dans d'autres pays et ensuite rentrés dans le royaume d'Italie. Dans les listes, on mentionne également des informations erronées concernant des personnes résidantes à Corfou. Ces fausses données ne sont pas effacées, on les garde tout simplement. On ignore si ces registres ont été imprimés comme le prévoyait la circulaire, ou si le matériel est resté dans les bureaux de la préfecture. Les listes furent mises à jour sous l'occupation allemande, mais pas par ordre alphabétique. Sur les dernières pages, on nota les variations au sein de la population juive, en incluant les nouvelles naissances. Ces documents, avec les informations les plus détaillées et exactes, représentent l'un des produits les plus remarquables de la bureaucratie fasciste dans la province de Trieste[34].

1943-1945 Traqués et persécutés

Au cours de l'année 1943, la situation générale des Juifs – et pas seulement de ceux de Corfou – devint de plus en plus incertaine à cause des mesures antisémites et des restrictions imposées par la guerre. Des contrôles systématiques des fichiers auxquels toute la communauté juive était soumise conditionnaient la vie quotidienne. Entre le 25 juillet 1943, date de la chute du fascisme, et le 8 septembre suivant, jour de l'armistice, il y eut l'espoir d'un changement total. Pourtant, malgré ce tournant politique, les normes antijuives inchangées restèrent en vigueur. Peu après l'armistice, avec la création de la Zone d'opérations du Littoral adriatique contrôlée par les Allemands, les Juifs de la Vénétie Julienne subirent l'occupation[35]. À Trieste, les rafles de Juifs commencèrent à l'occasion des fêtes de Kippour,

niée. Clara Pirani, notre mère, victime des lois raciales), Varese, Arterigere Chiarotto Editore, 2005, p. 75. Pour les critères utilisés dans la définition juridique de « juif » et de « mêlé » utilisées dans l'ensemble de 1942. voir Michele Sarfatti, *Gli ebrei nell'Italia fascista*, *op. cit*., p. 168-180.

34 Les listes identifiées comme Liste des Juifs, Rubrica « A » e Elenco Misti, Rubrica « B », furent rédigées par la préfecture de la province de Trieste. La date est celle du 31 juillet 1942 – XX, où paraît la référence à la Circulaire R. Pref. Trieste dd. 14.81942.XX. Elles sont conservées à l'AST, Prefettura Gabinetto 1923-1954.

35 Cette définition se réfère au territoire formé par le Frioul, l'Istrie et l'ancienne province de Ljubljana qui, le 15 octobre, devint l'*Operationszone Adriatisches Küstenland* (OZAK). Voir Silva Bon, *La spoliazione dei beni ebraici. Processi economici di epurazione razziale nel Friuli Venezia Giulia 1938-1945* (La spoliation des biens juifs. Procès économiques de l'épuration raciale dans le Frioul-Vénétie julienne, 1938-1945), Gorizia, Grafica Goriziana, 2001, p. 54-56.

le 9 octobre 1943. Le 7 décembre, on organisa le premier convoi vers Auschwitz-Birkenau. Dans la ville, la déportation se poursuivit jusqu'au 24 février 1945[36]. Les familles des Juifs de Corfou essayèrent de se sauver en s'éloignant de leurs maisons, que les autorités fascistes identifiaient grâce à leurs fichiers détaillés et mis à jour[37]. Certains se cachèrent en ville, d'autres dans les environs ou dans d'autres régions italiennes grâce à des proches ou à des connaissances. Ceux qui ne furent pas capturés survécurent jusqu'à la libération, munis de faux papiers et avec l'aide de quelqu'un. Ceux qui se réfugièrent à l'étranger, malgré les difficultés, réussirent à sauver leur vie. Ceux qui n'arrivèrent pas à se cacher ou qui furent dénoncés furent capturés et emprisonnés dans les prisons de Trieste ou au *Polizeihaftlager*, le camp d'internement de la Risiera di San Sabba. Pour la plupart, ces étapes aboutissaient à la déportation et à l'extermination. Environ la moitié des sept cents Juifs déportés de Trieste venaient de Corfou : seul une dizaine revint. Ceux qui rentrèrent à Corfou, après la perte de la nationalité, furent arrêtés sur l'île le 9 juin 1944. Contraint ou choisi, ce retour à Corfou se révéla fatal : sur environ mille huit cents Juifs déportés, un dixième seulement survécut[38].

À partir de la mémoire des quelques survivants à la déportation et des nombreux témoignages des « rescapés » qui échappèrent à l'arrestation en se cachant, on découvre des détails peu connus. Certains sont restés dans la mémoire familiale, d'autres ont été divulgués ; parmi ceux-ci, on trouve l'une des premières arrestations à Trieste, celle de la famille Marcaria. C'est Ida, rescapée de la déportation, qui raconte la tragédie de sa famille. Sa mère, Anna Nacson, était née à Corfou en 1903. Ce long entretien est devenu un livre au titre prégnant, *Je ne pardonnerai jamais*[39]. Ida se souvient des hommes qui sont venus chez eux, Piazza della Borsa, le matin du 3 novembre 1943 :

36 Sur les déportations du Littoral adriatique, voir Marco Coslovich, *I percorsi della sopravvivenza. Storia e memoria della deportazione dall'Adriatische Kustenland* (Les parcours de la survie. Histoire et mémoire de la déportation du Littoral adriatique), Milan, Mursia, 1994, et Silva Bon, *La persecuzione antiebraica a Trieste*, *op. cit*.

37 Voir Silva Bon, *Gli ebrei a Trieste*, *op. cit.*, p. 318.

38 Une partie du film *Shoah* est dédiée à la déportation des Juifs de Corfou. Voir *Shoah*, de Claude Lanzmann, 4 dvd et un livre, Paris, Gallimard, 2002 ; dans ce volume, où sont retranscrits les dialogues enregistrés durant le tournage. Voir aussi Katherine Elizabeth Fleming, *Juifs de Grèce, XIXe-XXe siècle*, Paris, PUPS, 2010 (version originale anglaise : *Greece: A Jewish History* (La Grèce : une histoire juive), Princeton (NJ), Princeton University Press, 2008, pp. 110-113).

39 Aldo Pavia, Antonella Tiburzi, *Non perdonerò mai* (Je ne pardonnerai jamais) Portogruaro, Nuova Dimensione, 2006. Pour les données relatives aux membres de la famille, voir Liliana Picciotto, Liliana Picciotto, *Il libro della memoria. Gli Ebrei deportati dall'Italia (1943-1945). Ricerca della Fondazione Centro di Documentazione Ebraica Contemporanea* (Le livre de la mémoire. Les Juifs déportés d'Italie, 1943-1945. Recherche de la Fondazione Centro di Documentazione Ebraica Contemporanea), Milan, Mursia 2002, p. 429.

> Ce n'était pas des Allemands, ni des SS, c'était des Italiens, des fascistes. Quatre policiers, même pas en uniforme. En civil… […] Je sentis qu'ils nous connaissaient déjà, qu'ils savaient tout de ma famille. […] Ils n'avaient pas de temps à perdre et, bien évidemment, ce qu'ils étaient en train de faire, il fallait le faire très vite. Il est probable qu'ils ne voulaient pas être vus. Dès que nous fûmes prêts, nous descendîmes dans la rue. […] Je m'aperçus que, sur la place de la Borsa, ils cherchaient des yeux quelque chose qu'ils ne trouvaient pas. On avait l'impression qu'ils ne savaient pas comment nous transporter là où on devait nous emmener[40].

Les agents de police qui devaient conduire en prison les personnes arrêtées n'avaient pas de moyen de transport. Dans cette situation, le père Ernesto appela d'un geste deux taxis et ainsi toute la famille arriva à la prison Coroneo. Elle y resta jusqu'au 7 décembre 1943 et puis fut déportée au camp d'Auschwitz-Birkenau. La grand-mère maternelle qui avait échappé à l'arrestation fut accueillie à la maison de retraite de la Communauté juive, le Pio Albergo Gentilomo, où on l'arrêta avec les autres retraités le 20 janvier. La longue liste des arrestations concerne également les Juifs de Corfou qui se trouvaient à l'hôpital psychiatrique ou dans d'autres hôpitaux de la ville, et d'où ils furent enlevés dans des conditions dramatiques[41]. Quelques familles réussirent cependant à s'éloigner de la ville. D'autres, en revanche, tombèrent dans les mains de leurs bourreaux à l'intérieur de la gare. Parmi ces derniers Pacina Coen, Juive de Corfou, arrêtée en novembre 1943 à la gare, alors qu'elle essayait de rejoindre sa fille réfugiée en Toscane. Après avoir passé un mois à la prison du Coroneo, elle fut déportée à Auschwitz où elle fut tuée le jour même de son arrivée au camp[42]. Certains furent arrêtés suite à des dénonciations, même au sein de leur famille. Ce fut le cas de Marco Moise Mustacchi. Ce jeune menuisier avait été interné à Villa La Selva et, après la Libération, il était rentré à Trieste[43]. Ses compétences professionnelles lui permirent de travailler assez longtemps dans une menuiserie. En automne 1942, il eut un enfant, Sabatino, de Santa Raseni, une femme qu'il aimait mais qui n'était pas juive et qu'il ne pouvait épouser à cause des lois antisémites. Il se réfugia à Florence, mais dans la crainte

40 Aldo Pavia, Antonella Tiburzi, *Non perdonerò mai*, *op. cit.*, p. 29.
41 Voir Silva Bon, *Gli ebrei a Trieste*, *op. cit.*, p. 322-323.
42 Témoignage écrit de Laura Romano Radzik, nièce de Pacina, déposé au musée de la Communauté juive de Trieste Carlo e Vera Wagner, mai 2011 ; Liliana Picciotto, *Il libro della memoria*, *op. cit.*, p. 196.
43 Voir fasc. Mustacchi Marco Moise Mordekai di Sabato, ACS, cat. A16 PS 1941.

d'une dénonciation, il rentra à Trieste où il vécut caché. Le soir du 9 juin 1944, il sortit pour acheter du vin dans un restaurant où il rencontra un cousin de Santa qui le dénonça. Il fut immédiatement arrêté, et échappa ainsi au bombardement du 10 juin, première attaque dramatique lancée sur la ville. Sa maison fut détruite. Sa femme et son enfant se sauvèrent aussi car le soir de son arrestation, ne le voyant pas rentrer, ils étaient allés le chercher dans les casernes alentour. L'histoire de ce jeune homme finit dans le drame. Après la déportation à Auschwitz, il fut transféré à Sachsenhausen puis dans les usines souterraines du camp de Kaufering. Il mourut, comme tant d'autres déportés, quelques jours après la Libération[44]. Ceux qui restèrent à Trieste se sauvèrent avec beaucoup de difficulté et, jusqu'à la fin de la guerre, la ville connut des arrestations.

44 Voir le livre de Sabatino Mustacchi, *Il ritorno a casa di Marco Moise* (Le retour à la maison de Marco Moise) dans lequel il retrace l'histoire de son père et rapporte comment ses restes ne purent être transportés à Trieste avant 2003. Ce texte est disponible à l'adresse suivante : http://ilmiolibro.kataweb.it/schedalibro.asp?id=763801.



Les Juifs en Albanie sous l'occupation italienne

Carlo Spartaco Capogreco, Traduit de l'italien par Lanfranco Di Genio

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 313 à 333
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0313

LES JUIFS EN ALBANIE SOUS L'OCCUPATION ITALIENNE

par Carlo Spartaco Capogreco[1]

Traduit de l'italien par Lanfranco di Genio

Les historiens du judaïsme européen n'ont montré qu'un faible intérêt pour les Juifs présents en Albanie au cours de la Seconde Guerre mondiale – qu'ils soient résidents ou réfugiés d'autres pays. L'une des raisons principales de cette indifférence est la censure imposée par la dictature communiste après la Seconde Guerre mondiale, qui a empêché l'accès aux archives albanaises jusqu'au milieu des années 1990[2]. Lorsque, à l'ouverture des archives, les historiens ont commencé leurs recherches, un nouvel intérêt a remplacé ce « manque d'attention ». Il ne cesse d'ailleurs de croître[3], car les Juifs d'Albanie sont perçus (parfois excessivement) comme un « cas miniature extraordinaire[4] » de la persécution antisémite des années 1930 et 1940. Il est certain qu'en Albanie, les préjugés et l'hostilité semblent avoir été beaucoup moins accentués – voire absents – que dans le reste de l'Europe[5].

1 Professeur associé d'Histoire contemporaine, Université de Calabre.

2 On a refusé l'accès aux archives albanaises à Lucien Steinberg (1926-2008), historien et journaliste juif français qui, en 1968, en avait fait demande personnellement au dictateur Henver Hoxha. Voir Shaban Sinani, *Hebrenjtë në Shqipëri : prania dhe shpëtimi. Studim monografik* (Les Juifs et les Albanais : protection et salut. Étude monographique), Tirana, Naimi, 2009 (paru en anglais sous le titre *Albanians and Jews : the protection and salvation. A monographic study*, Tirana, Naimi, 2014), p. 51-52.

3 Aux Archives centrales d'État de la République d'Albanie à Tirana (Arkivi Qëndrori Shtetit të Republikës së Shqipërisë), on trouve environ cinq cent mille documents sur la présence juive en Albanie entre 1708 et 1969. Nevika Nika, directrice des Archives, a écrit, qu'en Albanie, la victoire de la démocratie a marqué une « nouvelle ère » aussi pour les archives qui, tout d'un coup, ont été prises d'assaut par les historiens locaux et étrangers. Nevila Nika et Liliana Vorpsi (dir.), *Guidebook. A reference to records about Jewish in Albania before, during and after Second World War* (Guide de référence des données sur les Juifs en Albanie avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale), Tirana, State Central Archives, 2006. Un guide bilingue (en italien et en albanais) est paru sur l'inventaire des archives (Bari, Editrice Progedit di Molfetta, 2006). Sur la réouverture des archives en Albanie après la chute du communisme, on peut consulter Shaban Sinani, *Hebrenjtë në Shqipëri*, *op. cit*., p. 52-53.

4 La citation est empruntée au titre du colloque organisé à Tirana les 20 et 21 mai 2008 par Yad Vashem, l'Université de Tirana et l'université Bar-Ilan de Tel Aviv : « Albania, the Albanians and the Holocaust: An Extraordinary Mini-Case in Context ». Le 27 janvier de la même année, à Paris, une conférence s'était tenue sur le thème « Albanie 1933-1944 : honneur de l'Homme. Un exemple pour l'Europe ». Une rencontre internationale a eu lieu à Bari, le 26 janvier 2010, sur le thème « Les Juifs en Albanie sous le fascisme. Une histoire qu'il faut reconstruire ». L'événement a été organisé par le Centre de documentation juive de Milan, l'Université de Bari et la région Puglia.

5 Sur le « sauvetage » des Juifs en Albanie, voir Apostol Kotani, *Hebrenjtë në Shqipëri gjatë shekujve*, Tirana, Eureka, 1996 ; Sarner Harvey, *Rescue in Albania: One Hundred Percent of Jews Rescued From Holocaust* (Sauvetage en Albanie : cent pour cent des Juifs savés de la Shoah), Cathedral City (Californie), Brunswick Press, 1997.

Après une description générale sur la condition des Juifs sous le régime de Ahmet Zog (1923-1939), cet essai se penche surtout sur la période de l'occupation italienne de l'Albanie, afin de montrer les différences entre l'antisémitisme d'État, en vigueur en métropole à partir de 1938, et celui que Mussolini aurait souhaité mettre en place à Tirana entre avril 1939 et l'été 1943. Se pose aussi la question des Juifs étrangers qui arrivèrent en Albanie dans les années 1930, chassés par les persécutions nazies, et de tous ceux qui, après l'occupation nazie fasciste de la Yougoslavie et son découpage, rejoignirent clandestinement le Kosovo et la Dibër (deux régions annexées à l'Albanie en 1941), pour échapper aux violentes persécutions raciales qui sévissaient en Serbie, en Croatie et en Macédoine.

Sous le régime de Ahmet Zog (1925-1939)

L'Albanie proclama son indépendance le 28 novembre 1912, après cinq siècles de domination turque. Dans les Balkans, durant l'entre-deux-guerres, les violentes oppositions religieuses et les politiques nationalistes des nouveaux États nés de cette « restructuration » anéantirent tous les progrès apportés par les réformes ottomanes du XIXe siècle. Ces dernières (le Tanzimât) avaient garanti l'égalité à tous les sujets de l'Empire[6]. En Albanie, cependant, les préjugés et l'hostilité envers les Juifs– même pendant les années noires de la Seconde Guerre mondiale – furent faibles, voire absents en comparaison des autres États chrétiens européens[7].

6 Voir Antonello Biagini, *Storia dell'Albania dalle origini ai giorni nostri* (Histoire de l'Albanioe, des origines à nos jours), Milan, Bompiani, 1998 ; Stefan Pollo et Artan Puto, *The History of Albania: from its Origin to the Present Day*, Londres et Boston, Routledge et Kegan Paul, [1974] 1981 (en français *Histoire de l'Albanie des origines à nos jours*, Roanne, Horvath, 1974) ; Harry N. Howard, *The Partition of Turkey. A Diplomatic History 1913-1923* (La partition de la Turquie. Une histoire diplomtatique, 1913-1923), New York, Fertig, 1966 ; voir Edouard Engelhardt, *La Turquie et le Tansimat ou Histoire des réformes dans l'Empire ottoman depuis 1826 jusqu'à nos jours*, vol. I, Paris, Cotillon & Cie, 1882 ; Bejtullah Destani, *Ethnic minorities in the Balkan States 1860-1971* (Minorités ethniques dans les Balkans, 1860-1871), 6 vol., Londres, Archive Editions, 2003 ; Moise Franco, *Essai Sur l'histoire des Israélites de l'Empire ottoman, depuis les origines jusqu'à nos jours*, Paris, Durlacher, 1897 (réédition : Charleston, Nabu Press (livre numérique), 2010) ; Esther Benbassa et Aron Rodrigue, *Histoire des Juifs sépharades. De Tolède à Salonique*, Paris, Seuil, 2002.

7 Laura Brazzo, « Dall'Impero agli Stati. Gli ebrei nei Balcani e in Albania fra la seconda metà dell'Ottocento e la vigilia della Seconda guerra mondiale » (De l'empire aux États. Les Juifs dans les Balkans et en Albanie de la seconde moitié au XIXe siècle et la veille de la Seconde Guerre mondiale), in Laura Brazzo et Michele Sarfatti (dir.), *Gli ebrei in Albania sotto il fascismo. Una storia da ricostruire* (Les Juifs en Albanie sous le fascisme. Une histoire à reconstruire), actes du colloque de Bari, 26 janvier 2010, Florence, La Giuntina, 2010, p. 13-60 (en particulier p. 13-21) ; Anna Baldinetti et Armando Pitassio (dir.), *Dopo l'Impero Ottomano. Stati-nazione e comunità religiose* (Après l'empire ottoma. États-nations et communautés religieuses), Soveria Mannelli, Rubbettino, 2006 ; Artan Puto, « La communauté juive en Albanie avant et durant la Seconde Guerre mondiale », in Ioannes K. Hassiotis (dir.), *The Jewish Communities of Southeastern Europe from the fifteenth century to the end of World War II* (Les communautés juives de l'Europe du sud-est, du XVe siècle à la fin de la seconde Guerre mondiale), Thessalonique, Institute for Balkan Studies, 1997.

Pour régler la question de son rapport avec les différentes religions du pays, l'Albanie indépendante choisit la séparation entre l'État et les communautés religieuses et, tant sous la république que sous la monarchie, il n'y eut jamais de religion officielle[8]. Dans le statut de 1914 le choix de la laïcité était clairement affirmé, et celui de 1928 confirmait qu'en Albanie, « il n'y a pas de religion officielle ». Ce principe survécut dans la Constitution du 3 juin 1939, promulguée sous l'occupation italienne[9]. La laïcité ne fut en outre jamais hostile aux différentes religions du pays. L'Albanie essaya, dans les limites du possible, de « concilier la laïcité avec la tolérance et le pluralisme confessionnel[10] ».

En mars 1925, l'ancien Premier ministre Ahmet Lekë Bej Zogu (1895-1961) fut élu président de la jeune République albanaise et, en septembre 1928, grâce à l'appui de l'Italie, il se proclama roi des Albanais sous le nom de Zog Ier. Son règne dura quatorze ans[11] et son gouvernement, en 1929, émit une loi qui reconnaissait les communautés religieuses pourvues d'un statut. Mais à l'époque, peu de religions en Albanie possédaient un statut juridique. Les Juifs, par exemple, n'avaient plus de communautés organisées depuis le XVIe siècle[12] – même si certaines sources parlent d'une « reconnaissance officielle » obtenue en avril 1937[13]. L'absence de statut (d'un rabbin officiel et de vraies synagogues) s'explique sans doute par leur effectif restreint : en 1923, on ne comptait que cent dix Israélites vivant entre Vlorë Elbasan et Gjirokastër. Au cours du recensement de 1930, leur effectif était évalué à deux cent quatre individus. Toutefois, malgré leur accroissement au sein d'un pays d'un million d'habitants, la présence juive en Albanie comptait parmi les plus faibles d'Europe[14]. En 1937, le gouvernement effectua un nouveau

8 Voir Roberto Morozzo Della Rocca, *Nazione e Religione in Albania* (Nation et religion en Albanie), Nardò, Besa, 2012 (1re édition : Bologne, Il Mulino, 1990) ; Giovanni Cimbalo, *Pluralismo confessionale e comunità religiose in Albania* (Pluralisme confessionnel et communautés religieuses en Albanie), Bologne, Bononia University Press, 2012 ; Costantin Simon, « Albania, un mosaico di religioni » (Albanie, une mosaïque de religions), *La Civiltà cattolica*, année 156, vol. IV, novembre 2005, n° 3730.

9 La Constitution du 3 juin 1939 naissait de la fusion entre la Charte albanaise (supprimée) de 1928 et celle alors en vigueur en Italie. Voir Giovanni Villari, « Il sistema di occupazione fascista in Albania », in Brazzo et Sarfatti, *Gli ebrei in Albania sotto il fascismo. Una storia da ricostruire*, *op. cit*., p. 96-97.

10 Giovanni Cimbalo, *Pluralismo confessionale e comunità religiose in Albania*, *op. cit*., p. 25, note 12. Cimbalo souligne ceci : « Le Statut constatait qu'en Albanie, au sein de l'islamisme, il y avait deux courants principaux dans l'organisation du culte : les sunnites et les bektachites. Dès la naissance de l'État indépendant, on ne pouvait qu'assurer le respect du pluralisme religieux. »

11 Voir Jason Tomes, *King Zog: self-made monarch of Albania* (Le roi Zog, un *self-made* roi d'Albanie), Londres, History Press, 2008 ; *Zogu I Mbreti i Shqiptareve*, Tirana, 2003 ; Bernd Jurgen Fischer, *King Zog and the Struggle for Stability in Albania* (Le roi Zog et la lutte pour la stabilité en Albanie), New York, Columbia University Press, 1984 ; John Samuel Swire, *King Zog's Albania* (Le roi Zog d'Albanie) Londres, Robert Hale, 1937.

12 Voir Ferit Duka, « Hebrews in Albania. The Communities of Vlore and Berat (XVIth-XVIIIth centuries) » (Les Juifs en Albanie. Les communautés de Vlote et de Berat, XVIe-XVIIIe siècle), *Studime Historike*, n° 2-3, 2002 ; Gilles Veinstein, « Une communauté ottomane, les Juifs d'Avlonya (Valona) dans la deuxième moitié du XVIe siècle », in Gaetano Cozzi, *Gli Ebrei a Venezia, secoli XIV-XVIII* (Les Juifs à Venise, XVe-XIXe siècle), Milan, Edizioni di Comunità, 1987.

13 Voir l'article « Albania » de l'*Encyclopedia Judaica*, vol. 2 (A-ANG), Jérusalem, 1971, p. 523-524.

14 Arkivi Qëndrori Shtetit të Republikës së Shqipërisë, Tirana (ci-après AQSH), fonds 132, année 1930, dossier 2, feuillet 1,

recensement, plus minutieux, afin de connaître les raisons de leur présence en Albanie. Leur nombre avait baissé, et l'on ne comptait plus désormais que cent quatre-vingt-quatorze Juifs : la plupart avaient la nationalité albanaise ou grecque et appartenait à la classe moyenne[15].

Les Juifs européens commencèrent à s'intéresser à l'Albanie au cours des années 1930 à cause des nouvelles législations antisémites qui, peu à peu, frappaient leurs communautés dans plusieurs pays européens. Le flux de réfugiés et d'émigrés juifs augmenta. Après avoir traversé l'Italie en train, ils se dirigeaient vers ce petit pays des Balkans dans l'espoir de poursuivre leur chemin vers d'autres pays plus lointains et plus sûrs[16]. La Société des Nations considéra aussi l'option albanaise, une nation avec qui elle avait collaboré, quelques années plus tôt, au sujet de « la question juive ». À Genève, on envisageait de créer un centre d'accueil pour les Juifs fuyant le régime nazi, à travers une « colonisation » accordée de concert avec les autorités albanaises. C'était une idée émise par Hermann Bernstein, en avril 1934. Ce dernier, journaliste et écrivain juif d'origine russe, avait été ambassadeur des États-Unis en Albanie entre 1930 et 1933[17]. Des négociations s'ouvrirent entre le gouvernement albanais, la Société des Nations et d'autres organisations internationales, mais l'idée fut écartée en raison des menaces d'occupation de l'Albanie venues d'Italie[18].

Recensement de 1930 : des 204 Juifs, 92 vivaient à Vlorë, 53 à Gjirokastër, 35 à Tirana, 11 à Shkodër et 10 à Kavajë. Voir Artan Puto, « La communauté juive en Albanie avant et durant la Seconde Guerre mondiale », *art. cit.*, p. 4.

15 AQSH, fonds 152, année 1937, dossier 109, feuillets 1, 3-37 (circulaire du 1er mars 1937 avec l'ordre de recensement, envoyée par le ministère de l'Intérieur à la préfecture de Tirana et les résultats de toutes les préfectures albanaises : 91 Juifs à Vlorë, 51 à Gjirokastër, 20 à Durrës, 13 à Tirana, 11 à Shkodër, 3 à Korçë et 2 à Berat). Voir aussi Michele Sarfatti, « Le condizioni degli ebrei in Albania fra il 1938 e il 1943 », in Brazzo et Sarfatti, *Gli ebrei in Albania sotto il fascismo. Una storia da ricostruire*, *op. cit.*, p. 128.

16 Voir Irene Grünbaum, *Escape through the Balkans: the Autobiography of Irene Grünbaum* (Fuir à travers les Balkans. Autobiographie d'Irene Grünbaum), traduit, édité et introduit par Katherine Morris, Lincoln (Nebraska), University of Nebraska Press, 1996, p. 40-130 ; Johanna Jutta Neumann, *Via Albania. A personal account* (Via l'Albanie. Un récit personnel) Haïfa, 1983 (manuscrit dactylographié en anglais et conservé au CDJC de Milan), p. 16-22.

17 Le consul Bernstein avait écrit un article dans *The Jewish Daily Bulletin* de New York. Il y eut ensuite l'intervention du député britannique William Rey, celle du haut-commissariat aux Réfugiés de la Société des Nations, James McDonal, et celles du sénateur américain Robert Reynolds et de l'entrepreneur londonien Leo Elton. Ce dernier se rendit en Albanie pour « tâter le terrain », et, à la fin du voyage, il rédigea un rapport détaillé, *Impressions of a visit to Albania with some observation upon the opportunities open to Jewish settlers in that country* (Impressions d'une visite en Albanie, avec des observations sur les opportunités ouvertes aux colons juifs dans ce pays). Ce rapport se trouve aux Archives pour l'histoire du peuple juif de Jérusalem (Yehouda Papaers, dossier p3/2550). Sur cette question, voir un article publié en Israël (Nir Hasson, « What if Albania had become the Jewish State ? », *Haaretz*, 25 juin 2009), voir AQSH, fonds 171, année 1935, dossier I-110, feuillets 5-6 (correspondance de la légation albanaise à Londres avec le ministère de l'Économie nationale, à la demande de Leo Elton) ; AQSH, *ibid.*, dossier I-221, feuillet 74 (demande d'asile en Albanie de la part des institutions juives allemandes pour les coreligionnaires persécutés).

18 Voir Sami Repishti, *The Jews in Albania. A story of survival*, in *The Holocaust. Essays and Documents* (Les Juis en Albanie. Une histoire de survie), édité par Randolph L. Braham, New York, Rosenthal Institute for Holocaust Studies, 2009 ; Shaban Sinani, *Hebrenjtë në Shqipëri prana dhe shpëtimi*, *op. cit.*, p. 60-66 ; Brazzo, « Dall'Impero agli Stati », *art. cit.*, p. 43-50. Dans le *Jews Daily Post* londonien, un ministre albanais écrivait ceci : « Les Juifs sont libres de venir en Albanie et d'investir leur argent dans l'agriculture et l'industrie… » La correspondance entre le consulat albanais à Rome et le ministère des Affaires étrangères de Tirana nous révèle que l'Italie était tout à fait opposée à ce projet : AQSH, fonds 151, année 1939, dossier 8 (21 février 1939). Voir aussi Archivio storico del ministero degli

Entre-temps, le 3 septembre 1938, le ministère de l'Intérieur albanais avait donné l'ordre de procéder à un nouveau recensement des Juifs. Leur effectif – à cause des récentes émigrations ou du fait du laxisme des préfectures dans la récolte des données[19] – fut encore inférieur (cent quatre-vingt-deux individus, dont trente et un arrivés récemment dans le pays[20]). Dès lors, à travers des mesures spécifiques, le gouvernement albanais rendit de plus en plus difficile l'entrée des Juifs dans le pays. La délibération n° 1098, du 24 septembre 1938, émise par le ministère des Affaires étrangères, transféra des municipalités au ministère de l'Intérieur les compétences relatives aux permis de travail délivrés aux étrangers. On interdit les nouveaux visas d'entrée avec le permis de travail aux Juifs étrangers. Il ne restait désormais qu'une seule possibilité pour entrer légalement dans le pays : le visa de tourisme[21].

Les lois antijuives albanaises et italiennes : une comparaison

En Italie, le 7 septembre 1938, le Conseil des ministres avait promulgué une disposition beaucoup plus sévère (le décret royal n° 1381 : « Les dispositions contre les Juifs étrangers ») qui, même si elle prévoyait des normes en apparence semblables aux normes albanaises, n'admettait, elle, aucune exception. Les normes italiennes – contrairement aux normes albanaises – prévoyaient l'expulsion, dans un délai de six mois, des Juifs entrés dans le royaume au cours des années précédentes. Elles empêchaient l'attribution de la nationalité et la révoquaient à tous les Juifs qui l'avaient obtenue après 1918[22]. À travers la comparaison des normes

Affari Esteri, Roma (ci-après ASMAE), série Affaires politiques 1931-1945 / Albania, busta 82/1938 (Telespresso n. 2286/840 della Legazione d'Italia a Tirana, firmato Jacomoni, al ministero degli Affari esteri del 9 Agosto 1938, « Rifugiati ebrei in Albania »).

19 C'est ce que pense Michele Sarfatti (« Le condizioni degli ebrei in Albania fra il 1938 e il 1943 », *art. cit.*).

20 Voir AQSH, fonds 152, année 1938, dossier 137, feuillet 1-14 (prospetto del 4 ottobre 1938 con i dati del censimento raccolti dalle Prefetture albanesi).

21 Voir Michele Sarfatti, « Le condizioni degli ebrei in Albania fra il 1938 e il 1943 », *art. cit*., p. 130-132.

22 Le décret royal n° 1381 marqua le début des persécutions contre les Juifs de la part du gouvernement fasciste. L'article 4 stipulait : « Les étrangers juifs qui, à la date de ce décret, se trouvent dans le royaume, en Libye et dans les territoires de l'Égée, et qui ont commencé leur séjour après le 1er janvier 1919, doivent quitter le territoire du royaume, de la Libye et des territoires de l'Égée, dans un délai de six mois à partir de la publication de ce décret ». Ce décret ne devint jamais une loi, mais ses dispositions furent reprises dans le décret (loi du 17 novembre 1938, n° 1728 : « Dispositions pour la défense de la race italienne »). Sur l'attitude de l'Italie fasciste envers les Juifs étrangers, émigrants et réfugiés, voir Klaus Voigt, *Il rifugio precario. Gli esuli in Italia dal 1933 al 1945* (Le refuge précaire. Les exilés en Italie de 1933 à 1945), vol. I, Florence, La Nuova Italia, 1993 (édition originale : *Zuflucht auf Widerruf : Exil in Italien, 1933-1945*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1989), p. 291-374 ; Michele Sarfatti, « La persecuzione degli ebrei stranieri in Italia, 1938-1945 » (La persécution des Juifs étrangers en Italie, 1938-1945), in Michele Battini et Marie-Anne Matard-Bonucci, *Antisemitismi a confronto: Francia e Italia. Ideologie, retoriche, politiche* (Antisémitismes comparés : La France et l'Italie. Idéologies, rhétoriques, politiques), Pise, Plus, 2010, p. 167-177.

des deux États, les lois albanaises octroyaient la nationalité au bout de cinq ans de résidence dans le pays, ou si on avait travaillé pour l'État pendant trois ans au moins. Toutefois, le roi avait le droit d'enfreindre ces dispositions en faveur de tous ceux qui avaient accompli des « tâches importantes » pour le pays. De surcroît, contrairement à l'Italie, ni le gouvernement du roi Zog, ni les gouvernements collaborationnistes nommés par le fascisme n'interdirent l'attribution de la nationalité ou nen la révoquèrent aux Juifs [23].

Le gouvernement albanais, en raison des menaces de l'Italie (qui suivait attentivement l'arrivée de réfugiés juifs en Albanie[24]), décida de durcir davantage encore les dispositions de la délibération n° 1381. Le 28 janvier 1939, le Conseil des ministres décida (avec un effet rétroactif remontant jusqu'à la date du 24 septembre 1936) que les visas de tourisme pour les Juifs n'excéderaient pas un mois. Exceptionnellement, on pouvait le prolonger de trente jours. Après ce délai, on procédait à l'expulsion. Ensuite, le gouvernement fixa à 250 francs or (plus tard, cette somme passa à 500) le montant à payer pour chaque membre d'une famille étrangère afin d'obtenir le visa touristique pour entrer en Albanie. En outre, chaque passeport devait indiquer l'État disponible à accueillir le « touriste » à la fin de son séjour[25].

C'est ainsi que le royaume d'Albanie, sous les pressions grandissantes de Rome, finit lui aussi par fermer ses frontières à l'immigration juive, comme l'avait déjà fait une bonne partie des États européens[26].

Cependant, il n'eut pas d'actes antisémites dans le pays, à l'exception d'un épisode particulier lié à des raisons corporatives et économiques[27]. L'absence

23 Voir Michele Sarfatti, *Le condizioni degli ebrei in Albania fra il 1938 e il 1943*, *op. cit.*, p. 131.

24 Le 15 décembre 1938, un responsable militaire italien à Tirana envoyait ce message : « Le nombre de Juifs en provenance des pays européens augmente chaque jour. Certains sont protégés par des hauts responsables du régime. Les autorités affirment qu'ils seront éloignés à la fin de leur permis de séjour ». (ASMAE, serie Affari politici 1931-1945, Albania, busta 82-1938, Telespresso n. 4626/13100 della Regia Legazione d'Italia al Ministero degli Affari Esteri, Notiziario Novembre 1938).

25 AQSH, fonds 152, année 1939, dossier 772, feuillets 1-2 (Circolare del ministero dell'Interno albanese alle Prefetture sull'applicazione della delibera del Consiglio dei ministri per il rilascio agli ebrei dei visti turistici mensili, dopo la verifica della loro situazione finanziaria). Voir aussi Artan Puto, « Hebrenjtë në Shqipëri në prag të Luftës së Dytë Botërore », in *Përpjekja*, n° 8, 1996, p. 74-89.

26 La Conférence des ambassadeurs avait attribué à l'Italie « des droits de contrôle » pour la « sécurité extérieure » de l'Albanie, qui comprenaient aussi l'octroi de visa d'entrée. Voir Mario Montanari (dir.), *Le truppe italiane in Albania (anni 1914-20 e 1939)* (Les troupes italiennes en Albanie, années 1914-1920 et 1939), Rome, Stato Maggiore dell'Esercito-Ufficio Storico, 1978, p. 254-278 ; Franco Gaeta, *Democrazie e totalitarismi dalla prima alla seconda guerra mondiale* (Démocraties et totalitarismes de la Première à la Seconde Guerre mondiale), Bologne, Il Mulino, 1982 ; Luca Riccardi, *Alleati non Amici. Le relazioni politiche tra l'Italia e l'Intesa durante la prima guerra mondiale* (Alliés mais pas amis. Les relations politiques entre l'Italie et l'Entente durant la Première Guerre mondiale), Brescia, Morcelliana, 1992 ; Roberto Morozzo della Rocca, « Italia e Albania nel '900 » (L'Italie et l'Albanie dans les années 1900), *Italia Contemporanea*, n° 218, mars 2000, p. 218-129 ; Renata Broggini et Anna Cappelli, *Antisemitismo in Europa negli anni Trenta. Legislazioni a confronto* (L'antisémitisme en Europe dans les années trente. Comparaison des législations), Milan, Franco Angeli, 2001.

27 En 1938, la Chambre du Commerce de Tirana sollicita le ministre de l'Économie nationale albanaise d'adopter des mesures afin de limiter l'arrivée de Juifs en Albanie. Voir Silvia Trani, « L'Unione fra l'Italia e l'Albania (1939-1943) », *Clio*, vol. XXX, n° 1, 1994, p. 155.

d'antisémitisme dans la société albanaise est confirmée par une note de la légation d'Italie à Tirana. Le 2 février 1939, la légation, qui avait reçu deux mois plus tôt un formulaire, informait le ministère de la Culture populaire qu'il n'existait en Albanie aucun mouvement, aucune association ni aucun livre ou magazine antisémite. On faisait remarquer que « dans les milieux culturels, on ne relève aucune compréhension du problème racial et que, par contre, le Juif est perçu comme un élément doué de remarquables qualités intellectuelles et sociales[28] ».

L'occupation et la fascisation de l'Albanie

L'Italie attaqua le royaume d'Albanie avec 30 000 hommes, appuyés par la marine et l'aviation, dans la nuit du 6 au 7 avril 1939, dans le cadre de sa politique d'expansion fasciste et pour agir comme « contrepoids » à l'occupation allemande de la Bohême et de la Moravie. Le roi Zog et le gouvernement albanais partirent en exil et le Pays des Aigles cessa d'exister en tant que nation indépendante. L'ancienne couronne de Skandenberg fut « donnée » au roi Vittorio Emanuele III comme « union personnelle » entre les deux couronnes. Il s'agissait de faire passer l'occupation militaire comme une libre union entre « deux nations sœurs et égales » .
Les Italiens commencèrent tout de suite à démanteler l'appareil étatique albanais, à partir de la constitution de 1928. À Tirana, l'ambassadeur et ancien ministre Francesco Jacomoni di San Savino fut nommé lieutenant général du roi. À Rome fut créé le sous-secrétariat d'État aux Affaires albanaises, qui devint ensuite l'Uffico Albania (Bureau d'Albanie). Cette institution permit au ministère des Affaires étrangères italien de diriger la vie politique albanaise à sa guise[29]. La capitale albanaise devint ainsi le chef-lieu d'une province italienne. Les sièges diplomatiques étrangers

28 ASMAE, Serie Affari Politici 1931-1945, Albania, busta 82 (1938), « Ebrei in Albania ». Lettre de la Délégation royale d'Italie à Tirana, envoyée le 2 février 1939 au ministère de la Culture populaire (Cabinet Bureau de la race) et pour information au ministère des Affaires étrangères.

29 Voir Giovanni Villari, « A Failed Experiment: The Exportation of Fascism to Albania » (Une expérience ratée : l'exportation du fascisme en Albanie), *Modern Italy*, vol. 12, n° 2, juin 2007, p. 157-171 ; Antonello Biagini, *Storia dell'Albania*, *op. cit*., p. 121-133 ; Antonella Ercolani, *L'Italia in Albania. La conquista italiana nei documenti albanesi (1939)* (L'Italie en Albanie. La conquête italienne dans les documents albanais, 1939), Rome, Libera Università degli Studi S. Pio V, 1999, p. 207-211 ; Silvia Trani, « L'unione fra l'Albania e l'Italia. Cenni storico-istituzionali » (L'union entre l'Albanie et l'Italie. Aperçu hitsorico-institutionnel), in Silvia Trani (dir.), *L'unione fra l'Albania e l'Italia. Censimento delle fonti (1939-1945) conservate negli archivi pubblici e privati di Roma* (L'union entre l'Albanie et l'Italie. Recensement des sources (1939-1945) conservées dans les archives publiques et privées de Rome), Rome, Ministero per i Beni e le Attività Culturali, 2007 ; Federico Eichberg, *Il fascio littorio e l'aquila di Skanderbeg. Italia e Albania 1939-1945* (Le faisceau de licteur et l'aigle de Skanderberg. L'Italie et l'Albanie, 1939-1945), Apes, Roma 1997.

furent fermés, et le Parlement remplacé par un Conseil supérieur corporatif fasciste selon le modèle de la Camera dei Fasci et des corporations en vigueur en Italie. Afin de compléter l'œuvre de fascisation de la société locale, un parti fasciste albanais (PFA), réparti en dix Fédérations provinciales fascistes, fut fondé selon le modèle italien. L'inscription au parti, selon l'article 7 de son statut, approuvé le 2 juin 1939, était interdite « aux appartenants à la race juive »[30]. Dans le nouveau statut de mai 1942, on modifia partiellement l'article : « Est interdite l'inscription au PFA des citoyens albanais appartenant à la race juive ». La discrimination, identique, s'inspirait de la législation antijuive en vigueur en Italie[31]. Au cours de l'occupation fasciste, l'Albanie n'adopta jamais des normes générales sur les obligations et les interdits concernant les Juifs.
En vérité, les occupants avaient prévu, même pour l'Albanie, une « législation raciale »[32]. Dans une note du sous-secrétaire aux Affaires albanaises du 26 mai de 1939, on lit : « Le sous-secrétariat entend faire adopter dans un court délai des mesures concernant les Juifs résidents en Albanie, le plus possible identiques à celles en vigueur en Italie[33] ». Mais ensuite (probablement à cause de leur méfiance vis-à-vis du registre de l'état civil local d'où dépendait le succès de l'opération discriminatoire), les Italiens préférèrent suspendre leur action si bien qu'il y eut un vide législatif, la définition juridique « appartenance à la race juive » n'étant même pas mentionnée. L'historien Morozzo Della Rocca note que le fascisme, « quoique fussent ses projets dans ce petit pays des Balkans, eut juste le temps de les esquisser. Le début de la guerre mondiale, le conflit avec la Grèce, les offensives de la résistance armée ont empêché toute planification de la politique italienne en Albanie[34] ». Il reste que, entre 1939 et 1943, le statut du PFA, fut le texte juridique majeur qui contenait quelques normes antijuives. De ce statut, il faut rappeler les articles 42 et 43 qui prévoyaient que ceux qui n'étaient pas inscrits au PFA ou en étaient expulsés ne pouvaient pas

30 Silvia Trani, *L'Unione tra l'Italia e l'Albania (1939-1943)*, *op. cit*., p. 154 ; Antonello Biagini, *Storia* dell'Albania, *op. cit*., p. 128 *sq*.
31 Parmi les documents des autorités italiennes à Tirana conservés aux archives de Tirana (Arkivi Qëndrori Shtetit të Republikës së Shqipërisë), on trouve l'esquisse d'un décret du 14 mai 1939 qui prévoyait un durcissement des dispositions antijuives italiennes du 7 septembre 1938, n° 1381, et une seconde esquisse inspirée au décret-loi du 17 novembre 1938, n° 1728 (Dispositions pour la défense de la race italienne). Le contenu de ces deux projets se trouve dans la contribution de Michele Sarfatti, « Le condizioni degli ebrei in Albania fra il 1938 e il 1943 », *art. cit*., p. 147-151.
32 ASMAE, Serie Affari Politici 1931-1945, Albania, busta 82 (1938), Sottosegretariato per gli Affari Albanesi, Ufficio I°, Appunto per la Direzione Generale Affari Generali Ufficio IV, protocollo n° 215802.
33 *Ibid*.
34 Roberto Morozzo Della Rocca, *Nazione e religione in Albania*, *op. cit*., p. 143. Voir aussi Davide Rodogno, *Il nuovo ordine mediterraneo*, *op. cit.*, p. 84-88.

participer à la vie publique[35]. Pour les Juifs d'Albanie, l'exclusion du parti s'accompagna d'autres mesures discriminatoires. On leur interdit l'accès à l'armée, la participation aux concours publics et, à quelques exceptions près, l'exercice des professions libérales, d'activités politiques et socio-culturelles[36]. Mais en général – contrairement à ce qui se passait dans les autres régions des Balkans annexées à l'Italie en 1941, où fut appliquée la législation antijuive italienne et où on ne créa aucun parti fasciste autochtone –,les Juifs ayant la nationalité albanaise furent moins touchés en Albanie que leurs coreligionnaires résidants en Italie[37].

En Albanie, à la veille de l'occupation italienne, une centaine de personnes environ, parmi les Juifs étrangers, avaient un permis de séjour périmé. La plupart vivaient dans les grandes villes ou dans des « chambrées » en location. Tout près du port de Durrës se trouvait un bâtiment (pendant l'été 1939, on en ajouta un second) que les locataires appelaient chaleureusement « Emigranten Heim ». Il s'agissait d'un abri temporaire où les familles juives – dans l'attente d'un visa pour des destinations extra-européennes – menaient une vie pénible, mais communautaire[38].

Le ministère de l'intérieur de Tirana procéda à un nouveau recensement des Juifs le 14 mai 1939 et donna l'ordre aux préfectures d'enregistrer toutes les familles. Tout individu né d'un père et d'une mère juifs était considéré comme juif indépendamment de la religion pratiquée. On compta trois cent vingt-cinq individus : cent quatre-vingt-cinq Albanais, soixante-cinq Grecs, soixante-sept Allemands et Autrichiens, cinq Hongrois, deux Polonais et un Tchèque. Comparé au recensement précédent, il y avait eu augmentation du nombre de Juifs albanais et de Juifs allemands-autrichiens. La plupart vivaient à Vlorë (cent un Juifs albanais et grecs), et les réfugiés (soixante-quinze au total selon les chiffres officiels, mais probablement étaient-ils plus nombreux) étaient installés entre Durrës et la capitale. En 1938, dix d'entre eux avaient obtenu la nationalité

35 Voir Silvia Trani, *L'Unione tra l'Italia e l'Albania (1939-1943)*, *op. cit*., p. 156.

36 L'Arkivi Qëndrori Shtetit të Republikës së Shqipërisë de Tirana possède beaucoup de documents de citoyens albanais « non aryens » éloignés de l'armée ou de l'enseignement. Mais les documents nous revèlent aussi des exceptions concernant des professionnels juifs qui purent pratiquer leur activité.

37 Michele Sarfatti, dans son essai « Le condizioni degli ebrei in Albania » (*art. cit*.), raconte l'histoire symbolique de Juifs allemands devenus citoyens albanais au bout de cinq ans de résidence dans ce pays, lesquels en tant que « sujets du roi d'Italie et d'Albanie », purent se déplacer librement en Italie.

38 « L'organisation était plus ou moins celle d'un système primitif de kibboutz », note dans ses mémoires Joanna Jutta Neumann (*Via Albania. A personal account*, *doc. cit*., p. 22-75). L'auteur, après avoir quitté l'Allemagne avec sa famille, le 23 février 1939, vécut en Albanie pendant toute la guerre. Elle offre un important témoignage sur la condition des réfugiés juifs dans ce pays. Sur le judaïsme albanais de cette époque et le nombre de communauté, voir Josef Rafael Jakoel, *Gli israeliti in Albania* (Les Juifs en Albanie), Tirana, 1990 (un texte important inédit conservé aux archives historiques de Yad Vashem à Jérusalem), cité très souvent par Sarfatti dans son essai « Le condizioni degli ebrei in Albania », *art. cit*.

albanaise[39]. Dans l'impossibilité de travailler à cause des lois antijuives, ils arrivaient à s'en sortir péniblement grâce à l'aide des organisations juives internationales comme le Joint (American Jewish Distribution Committee) et la Hias (Hebrew Immigrant Aid Society)[40].

L'Italie en guerre et l'internement des Juifs en Albanie

Au printemps 1940, alors que l'Italie se préparait à entrer en guerre, la Lieutenance du roi à Tirana poussa la Présidence du Conseil albanais à ordonner au Commandement supérieur des carabiniers royaux (ceux-ci, pendant la guerre, furent chargés de coordonner et d'unifier les unités de police) d'expulser, avant le 15 mai, les Juifs étrangers « pour des raisons politiques et de sécurité ». « Il faut que tous les citoyens étrangers de race juive se trouvant temporairement dans le territoire albanais, soient renvoyés dans leurs lieux de provenance, ou vers toute autre destination s'ils en ont reçu l'autorisation ». Le 10 mai 1940, en fait, le ministère de l'Intérieur ordonna d'envoyer « hors des frontières tous les citoyens étrangers de race juive ». Peu après, le ministère des Affaires étrangères italien interdit les visas d'entrée ou de transit par l'Italie aux Juifs polonais[41].
L'expulsion d'Albanie des Juifs étrangers ne fut, dans les faits, pas possible, à cause du refus des pays voisins à les laisser transiter sur leurs territoires et de l'impossibilité de les faire passer, en raison des normes en vigueur, par le royaume italien[42]. Par conséquent, afin de les contrôler au cours de la guerre, l'Italie recourut à l'internement civil. Au début, on avait envisagé de rassembler les Juifs dans un seul camp de concentration[43]. Ensuite, à la place du camp, on opta pour le *domicilio obbligato* (la résidence forcée). C'est le terme officiel qui était utilisé en Albanie pour indiquer cette mesure administrative.

39 AQSH, fonds 152, année 1939, dossier 60, feuillet 1, et *ibid.*, fonds 152, année 1937, dossier 109, feuillet 38 (Ordinanza del ministero dell'Interno albanese alle Prefetture del 14 maggio 1939 et « Appunto » senza data con tabella statistica dei dati ottenuti nel nuovo censimento ripartiti per provincia, età e nazionalità).

40 AQSH, fonds 163, année 1939, dossier 247, feuillets 1, 9, 12-27 (Renseignements de la légation italienne à Tirana et des consulats italiens en Albanie sur l'activité des Juifs arrivés des autres pays, leurs rapports avec les autorités locales et l'aide reçue).

41 AQSH, fonds 153, année 1940, dossier 79, feuillet 116 (Comunicazione della Luogotenenza generale di S.M. il Re Imperatore del 24 aprile 1940, firmato Parini); *ibid.*, feuillet 120 (Ordinanza alle Prefetture del ministero dell'Interno albanese del 10 maggio 1940, signé Maliq Bushati) ; *ibid.*, feuillet 102 (Comunicato della Luogotenenza generale di S.M. il Re Imperatore agli uffici provinciali del 29 maggio 1940, sulla sospensione visti di ingresso e transito Italia a ebrei e profughi polacchi).

42 AQSH, fonds 153, année 1941, dossier 160, feuillet 27 (Comunicazione del consigliere permanente di Polizia presso la Direzione centrale di Polizia della Presidenza del Consiglio dei ministri albanese al Comando Superiore dei Carabinieri Regi del 2 febbraio 1941, « Ebrei stranieri presenti in Albania »).

43 AQSH, fonds 153, année 1941, dossier 160, feuillet 70 (Comunicazione Luogotenenza Generale del Re in Albania a Direzione Centrale di polizia presso la Presidenza del Consiglio dei ministri albanese del 16 agosto 1941, « Ebrei stranieri presenti in Albania »).



Une baraque du camp de concentration de Kavajë (ou Kavaja), en Albanie, où furent internés par les autorités italiennes des centaines des Juifs de différentes nationalités, Albanie, 2012.
© Carlo Spartaco Capogreco



La « maison rouge », édifice loué dans le centre du village de Kavajë, où les autorités italiennes parquèrent des familles juives étrangères, soumises à la condition de l'« internement libre », Albanie, 2012.
© Carlo Spartaco Capogreco

En Italie, au cours de la même période, on l'appelait « internement libre » . Les Juifs de nationalité albanaise (à l'instar des Juifs italiens, de juin 1940 à juillet 1943) ne furent pas internés sauf dans certains cas, si on les soupçonnait d'être « dangereux »[44]. Les Juifs destinés à la résidence forcée furent surtout envoyés dans les villages de Berat, Kavajë, Shijak, Krujë, Lushnjë, Burrel et Dibër. Là, les Juifs, dans leur majorité, gardèrent le contact avec la population locale, du fait que dans certaines limites, les « internés libres » pouvaient circuler librement dans les rues du village.

En juillet 1940, les Juifs de l'Europe centrale « en attente de visa » furent enfermés. Ils logeaient à Tirana et à Durrës. Plus tard, ce fut le tour des Juifs grecs[45]. Le 27 juillet 1940, la Lieutenance générale ordonna au ministère de l'Intérieur albanais l'internement à Berat de vingt-six familles juives résidant à Durrës et à Tirana (au total cinquante-neuf personnes) et de trois familles juives vivant à Vlorë, Shkodër et Gjirokastër[46]. Mais la majorité des Juifs condamnés à la résidence forcée furent envoyés à Berat, petite ville byzantine d'environ quinze mille habitants dont la plupart étaient musulmans.

« Quand nous sommes arrivés dans ce village de montagne, les autorités locales nous ont assignés à résidence », se souvient Jutta Neumann, une Allemande de confession juive, lors de son arrivée au mois d'août 1940. Elle ajoute : « Les logements étaient en général extrêmement simples ; il n'y avait pas d'électricité dans les maisons. La plomberie était des plus rudimentaires et on n'avait jamais entendu parler de l'eau courante ![47] » Les internés, afin de subvenir à leurs besoins, recevaient de la Préfecture une aide de quelques leks par jour. De temps à autre, ils avaient la possibilité de quitter pour quelques jours le village où on les avait envoyés pour rendre visite à leurs proches, pour des visites médicales ou pour célébrer avec d'autres coreligionnaires les principales fêtes juives[48].

Avec l'attaque à la Grèce, le 28 octobre 1940, depuis la frontière de l'Albanie, l'Italie entraîna directement le pays dans la guerre mondiale. Son territoire, occupé en partie par les Grecs, se transforma en un front sur lequel se livraient

44 AQSH, fonds 152, année 1942, dossier 320, feuillets 1-2 (Corrispondenza del ministero dell'Interno con la Prefettura di Berat sull'internamento degli israeliti che svolgono propaganda contro il regime). Voir aussi Carlo Spartaco Capogreco, *I campi del duce. L'internamento civile nell'Italia fascista (1940-1943)* (Les camps du Duce. L'internement civil dans l'Italie fasciste, 1940-1943), Turin, Einaudi, 2004, p. 99-101.

45 AQSH, fonds 271, année 1940, dossier 170, feuillet 6-7 (Ordinanza del ministero dell'Interno albanese alle Prefetture sull'internamento degli israeliti cittadini stranieri che sono in attesa del visto per allontanarsi dall'Albania) ; *ibid.*, fonds 161, année 1940, dossier 955, feuillets 46-47 et 91-92 (Elenco degli israeliti di cittadinanza greca, internati a Kavaja e Valona).

46 AQSH, fonds 153, année 1940, dossier 79, feuillet 151, 154 (Da Regia Questura di Berat a Direzione Generale di Polizia, « Ebrei stranieri residenti in Albania assegnati alla provincia di Berat », 13 agosto 1940). Voir aussi Johanna Jutta Neumann, *Via Albania. A personal account*, *op. cit*., p. 31-32.

47 Johanna Jutta Neumann, *Via Albania. A personal account*, cit., p. 33.

48 AQSH, fonds 161, année 1940, dossier 955, feuillet 61 (Richiesta del direttore del campo di concentramento di Scutari alla Luogotenenza per il consenso a qualche giorno di permesso a 5 internati israeliti di cittadinanza greca). Voir aussi Johanna Jutta Neumann, *Via Albania. A personal account*, *op. cit*., p. 33.

des combats acharnés. Les Grecs résidents en Albanie furent enfermés dans le camp de concentration de Shiroka, érigé tout près de Shkodër[49]. Pendant la guerre, les Italiens construisirent plusieurs camps de concentration dont les principaux furent ceux de Kavajë, Shijak, Burrel, Durrës, Kukës, Klos, Prizren et Puke[50]. Certains furent édifiés pour contrer la révolte du Monténégro, en juillet 1941. Ces structures répressives avaient été conçues pour enfermer des civils slaves, des résistants, mais ce n'est que rarement que l'on y enferma des Juifs. Ce fut le cas, par exemple, de cent quatre-vingt-douze réfugiés (hommes, femmes et enfants, serbes pour la plupart), raflés au Monténégro en juillet 1941 et internés de façon temporaire au camp de concentration de Kavajë . Débarqués à Durrës le 29 juillet 1941 du navire *Kumanovo* qui était arrivé de Kotor le jour précédent, on les transporta en autocar au camp de concentration[51].

Cette structure concentrationnaire qui se trouvait à la périphérie de la petite ville albanaise était officiellement appelée « Camp de concentration des révoltés et otages monténégrins ». On y trouvait aussi des femmes, enfermées comme otages. C'est l'armée italienne qui gérait ce camp, entouré de barbelés et de tours, gardées par les militaires italiens. Les internés – environ mille cinq cents personnes – vivaient dans des baraques en bois où s'entassaient deux à trois cents personnes qui disposaient de lits superposés sur trois niveaux[52]. Les cent quatre-vingt-douze Juifs furent logés dans des locaux séparés de ceux des « révoltés » et leur traitement fut beaucoup moins sévère. Ils pouvaient communiquer avec l'extérieur et recevoir des aides. Ils écrivaient aux communautés juives d'Italie pour être soutenus, ou dans l'espoir d'obtenir des autorités fascistes un adoucissement de leur peine et d'être placés en régime d'« internement libre». Suite à leurs plaintes, la Delasem (Délégation pour l'assistance des émigrés juifs) s'adressa à M. Jacomoni, de la Lieutenance du roi, pour lui demander de contacter les autorités locales afin de subvenir aux besoins des Juifs internés[53]. Cependant, les cent quatre-vingt-douze réfugiés n'allaient pas rester là longtemps, puisqu'à Rome, l'Ufficio Albania

49 AQSH, fonds 161, année 1940, dossier 995, feuillet 61 (Appunto del direttore del Campo concentramento sudditi greci di Shiroka del 2 novembre 1940).

50 Voir Carlo Spartaco Capogreco, « Aspetti e peculiarità del sistema concentrazionario fascista. Una ricognizione tra storia e memoria » (Aspects et particularités du système concentrationnaire fasciste. Une reconnaissance à travers l'histoire et la mémoire), in Hans Mommsen *et alii*, *Lager, totalitarismo, modernità* (Camp, totalitarisme, modernité), Milan, Bruno Mondadori, 2002, p. 227.

51 Voir le parcours des Juifs venant de Cattaro et internés au camp de Kavaja est retracé in Carlo Spartaco Capogreco, « I profughi ebrei rastrellati in Montenegro nel luglio 1941 e il loro internamento in Albania e in Italia » (Les réfugiés juifs raflés au Monténegro en juillet 1941 et leur internement en Albaie et en Italie), in Brazzo et Sarfatti, *Gli ebrei in Albania sotto il fascismo. Una storia da ricostruire*, *op. cit*., p. 153-166.

52 Arhiv Vojnoistorijskog Institutaa, Belgrado, *Arhiva neprijteljskjedinica*, Br. Reg. 10/8-1-6, K. 316.

53 Carlo Spartaco Capogreco, « I profughi ebrei rastrellati in Montenegro… », *art. cit*., p. 161-162.

(ancien sous-secrétariat aux Affaires albanaises du ministère des Affaires étrangères) était mécontent de ce flux de Juifs en Albanie[54]. De sorte que, le 10 septembre 1941, le ministère de l'Intérieur italien annonça au Commandement suprême : « Le Duce a décidé que les cent quatre-vingt-douze Juifs […] pourront être envoyés quelque part au sud de l'Italie, pourvu qu'ils ne soient pas en contact avec le public et qu'ils s'engagent à quitter l'Italie dès qu'il le faudra[55]. »
Le départ eut lieu le 25 octobre 1941. Ils quittèrent le port de Durrës en direction de Bari, d'où on les emmena au camp de Ferramonti. Des cent quatre-vingt-douze réfugiés, cinq avaient décidé de rester en Albanie. À Ferramonti, qui se trouvait à la pointe extrême du sud de la Péninsule, un certain nombre d'entre eux demandèrent d'être envoyés au plus au nord comme « internés libres ». Leur demande fut acceptée et on les transféra. Mais pour beaucoup, ce choix fut fatal. En effet, après le 8 septembre 1943, ils se trouvèrent sur le territoire de la République sociale italienne. Six Juifs qui venaient de Kavaja/Ferramonti furent arrêtés et déportés dans les camps nazis[56].

La « Grande Albanie » et les Juifs du Kosovo

En avril 1941, les forces allemandes, italiennes, bulgares et hongroises attaquèrent le royaume de Yougoslavie qu'elles conquirent en quelques jours[57]. L'intervention allemande provoqua la chute de la Grèce qui, depuis des mois, avait contré l'attaque militaire italienne. Des forces albanaises participèrent à l'assaut des positions serbes au Kosovo et en Macédoine, et de la Grèce en Épire. Avec les accords de Vienne du 21 et 22 avril, l'Italie reçut quelques districts de la Çamëria grecque, les

54 Voir ASMAE, Sottosegretariato di Stato per gli Affari Albanesi, busta 66, fascicolo « Arrestati politici ed ebrei provenienti dalla Dalmazia », Da Presidenza del Consiglio dei Ministri a Sottosegretario per gli Affari Albanesi-Ministero Affari Esteri, 4 août 1941. *Ibid.*, Da Ufficio Albania a Luogotenenza generale del re di Tirana, 7 août 1941.

55 Archivio Centrale dello Stato, Roma, Ministero dell'Interno, Direzione Generale della Pubblica Sicurezza, Affari Generali e Riservati, Categoria A16, busta 8, fascicolo D17, Da Gabinetto del Ministero dell'Interno a Comando Supremo e, p.c., alla Direzione Generale della Pubblica Sicurezza e Direzione Generale Demografia e Razza, 10 septembre 1941.

56 Ces Juifs « kavajesi » arrêtés par la République sociale italienne furent déportés à Auschwitz : Robert Frost, né à Vienne le 19 février 1901, parti du camp de Fossoli le 16 mai 1944 avec sa femme Margarita Fuerst, née à Jajce le 28 mars 1902 ; Jacob Isakovic, né à Belgrade le 17 juin 1899, parti de Fossoli le 5 avril 1944 avec sa femme Rachele Scioamovic, née à Nis le 10 novembre 1913, et leur fils Josif, né à Belgrade le 10 mars 1938 ; Rudolf Marton, né à Sarajevo le 11 novembre 1916, parti de Fossoli le 5 avril 1944 (voir Carlo Spartaco Capogreco, « I profughi ebrei rastrellati in Montenegro… », *op. cit.*, p. 167).

57 Voir Stefano Bianchini, *6 Aprile 1941: L'Attacco alla Jugoslavia* (6 avril 1941 : l'attaque de la Yougoslavie), Settimo Milanese, Marzorati, 1993 ; Enzo Collotti et Teodoro Sala, *Le potenze dell'Asse e la Jugoslavia* (Les puissances de k'Axe et la Yougoslavie), Milan, Feltrinelli, 1974.

districts macédoniens de Debrar, Tetovo, Gostivar et Kicevo regroupés autour de la province de Dibrä, et le Kosovo, à l'exception de la région minière de Mitrovice que l'Allemagne unit à la Serbie occupée par ses troupes[58]. Le 28 juin 1941, on commença progressivement à annexer à l'Albanie des territoires à forte présence albanaise. Au milieu de chaleureuses manifestations de remerciement envers l'Italie, on assistait ainsi à la naissance de la « Grande Albanie » que la propagande fasciste avait depuis longtemps promise. Les Italiens laissèrent l'administration civile des « territoires libérés » aux Albanais, tout en gardant le contrôle militaire. Pour surveiller les nouveaux districts albanais, déchirés par de longues séquelles de violences entre Serbes et Albanais, on affecta deux divisions d'infanterie qui reçurent la lourde tâche d'empêcher de gigantesques nettoyages ethniques[59].

En Serbie, avant la guerre, à Belgrade en particulier, vivaient environ treize mille Juifs. Entre-temps, leur nombre avait augmenté à cause de l'arrivée de tous ceux qui fuyaient l'Europe centrale. Les Allemands, dans les zones qui se trouvaient sous leur contrôle, avaient commencé à les persécuter durement. On leur interdit de quitter leurs lieux de résidence, on les astreignit au travail obligatoire et on les enregistra, au moyen d'un recensement minutieux. On passa ensuite, de juillet 1941 à mai 1942, à leur élimination physique. La Serbie fut le premier territoire européen à connaître la Shoah[60]. Cependant, deux mille Juifs environ réussir à échapper au recensement raciste et tentèrent de passer dans les zones de l'ex-Yougoslavie, contrôlées par les Bulgares, les Hongrois ou les Italiens : la Dalmatie, le Monténégro, et notamment les territoires annexés à l'Albanie. Ces gens fuyaient comme ils le pouvaient, à pied, le long du Danube, parfois en train avec de faux documents grâce à l'aide de contrebandiers ou de fonctionnaires de la Légation italienne à Belgrade[61]. Environ deux cents d'entre eux arrivèrent au Kosovo où ils rencontrèrent

58 Une grande partie de la Macédoine fut annexée à la Bulgarie. Au Kosovo, pendant quelques semaines, la ville de Pristina fut occupée par les Allemands, puis, selon un nouvel accord, assignée à l'Italie.

59 L'annexion fut ratifiée le 12 août 1941 par le décret royal albanais n° 264. Voir Antonello Biagini, *Storia dell'Albania*, *op. cit.*, p. 130 *sq.* ; Noel Malcom, *Storia del Kosovo. Dalle origini ai giorni nostri* (Histoire du Kosovo, des origines à nos jours), Milan, Bompiani, 1999, p. 326-351 ; Lorenzo Salimbeni, « L'occupazione italiana del Kosovo nella Seconda Guerra mondiale » (L'occupation du Kosovo dans la Seconde Guerre mondiale), *Italia Contemporanea*, n° 251, juin 2008, p. 299-319.

60 Raul Hilberg, *La Destruction des Juifs d'Europe*, traduit de l'anglais par Marie-France de Paloméra et André Charpentier, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 1999, p. 589-598 ; Milovan Pisarri, « La Shoah in Serbia e Macedonia (1941-1943) » (La Shoah en Serbie et en Macédoine, 1941-1943), in Brazzo et Sarfatti, *Gli ebrei in Albania sotto il fascismo. Una storia da ricostruire*, *op. cit.*, p. 175-181.

61 Milovan Pisarri, « La Shoah in Serbia e Macedonia (1941-1943) », *art. cit.*, p. 192-193 ; AQSH, fonds 161, année 1942, dossier 430, feuillet 1 (Comunicazione del Presidente del Consiglio dei ministri albanese alla Luogotenenza del Re a Tirana del 13 gennaio 1943).

d'autres Juifs (vingt-cinq personnes échappées de Kovoska Mitrovica et quarante-cinq qui avaient été envoyées par les autorités yougoslaves à Kursumlija Banja et que les autorités allemandes avaient confiées à la communauté juive de Pristina). On ne connaît pas le nombre exact de tous ceux qui réussir à arriver dans la « Grande Albanie » (surtout dans les villes principales, comme Pristina et Prizren, où l'on pouvait compter sur des connaissances, mais aussi dans de petits villages), d'autant plus que ceux qui n'avaient pas de faux documents préféraient rester dans la clandestinité[62].

Dans les territoires yougoslaves rattachés à l'Albanie en 1941, vivaient depuis longtemps cinq cents Juifs environ qui obtinrent la nationalité albanaise, ce qui doubla presque la population juive nationale. Si bien qu'il fut possible, après des siècles, de reconstruire dans le Pays des Aigles une communauté organisée, celle des Juifs de Pristina. Avant la guerre déjà, ces derniers avaient créé un réseau clandestin de fuite, à travers lequel étaient passés de nombreux de réfugiés juifs[63]. Ceux qui étaient entrés dans ces territoires (outre ceux qui venaient directement de Serbie, certains avaient été en Macédoine ou venaient de la Croatie d'Ante Pavelic) étaient contrôlés par les autorités italiennes conscientes que ces persécutés ne disposaient que de faux documents. Au début, on ne prit aucune mesure de police d'autant que le bloc des frontières des Balkans empêchait toute expulsion. On laissait les Juifs s'installer où ils le voulaient, chez des familles serbes ou juives[64]. Cet état des choses changea à partir du mois de novembre et,

62 Témoignage d'Aleksandar Lebl recueilli par l'auteur le 13 novembre 1997 auprès du Jevrerjiski Muzei de Belgrade. Jennie Lebl, *Until the « Final Solution ». The Jews in Belgrade, 1521-1942* (Jusqu'à la « Solution finale ». Les Juifs à Belgrade, 1521-1942), Bergenfield (NJ), Avotaynu, 2008, p. 292-295 ; Milovan Pisarri, « La Shoah in Serbia e Macedonia (1941-1943) » (La Shoah en Serbie et en Macédoine, 1941-1943), in *Gli ebrei in Albania sotto il fascismo. Una storia da ricostruire*, *op. cit.*, p. 173-197 ; Jasa Romano, *Jevreji Jugoslavije 1941-1945. Zrtve genocida i ucesnici narodnooslobodilackog rata* (Les Juifs de Yougoslavie, 1941-1945. Les victimes du génocide et les membres de la lutte de libération nationale), Belgrade, Jevrejski Istorijski Muzej, 1980, p. 14, 152, 199. Dans une lettre de la communauté juive de Pristina du 19 janvier 1942 adressée à la Delasem de Gênes, on lit qu'à l'époque, il y avait « 80 réfugiés » juifs, dont la plupart étaient arrivés depuis plusieurs mois (cité in Davide Rodogno, *Il nuovo ordine mediterraneo*, *op. cit.*, p. 459-460). Selon la police allemande, en revanche, le nombre de Juifs échappés de Serbie s'élevait à deux cents individus (cité in Michele Sarfatti, « Tra uccisione e protezione. I rifugiati ebrei in Kosovo nel marzo 1942 e le autorità tedesche, italiane e albanesi » (Entre meurtre et protection. Les réfugiés juifs au Kosovo en mars 1942 et les autorités allemandes, italiennes et albanaises), *La Rassegna mensile di Israel*, vol. LXXVI, n° 3 (septembre-décembre 2010), p. 231, note 32).

63 AQSH, fonds 179, année 1941, dossier 15, feuillets 26-30 (tabella con la « Popolazione dei territori liberati-1941 »). Voir Milovan Pisarri, *La Shoah in Serbia e Macedonia (1941-1943)*, *op. cit.*, p. 190-193 ; Michele Sarfatti, « Tra uccisione e protezione », *art. cit.*, p. 224 ; Jasa Romano, *Jevreji Jugoslavije 1941-1945*, *op. cit.*, p. 152-154, 159, 199 ; Pavle Dzeletovic Ivanov, *Jevreji Kosova i Metohije*, Belgrade, Panpublik, 1988, p. 190 ; Noel Malcom, *Storia del Kosovo*, *op. cit.*, p. 329.

64 AQSH, Fototeka Opash Nr. Reg. 5917/A-VIII-11.Témoignage de Jasa Altaras, né à Belgrade le 1er janvier 1934 (source : United States Holocaust Memorial Museum, Waschington, Desig #525.303, W/S#59680, CD#0535). Voir aussi Giovanni Villari, « Il sistema di occupazione fascista in Albania », *op. cit.*, p. 116-118.

en janvier 1942, les Juifs qui venaient d'arriver au Kosovo furent arrêtés et internés par la préfecture de Pristina, d'abord dans un vieux bâtiment puis dans la prison de la ville[65].

Les conditions matérielles de cet internement n'étaient pas très dures[66]. Les familles étaient unies et recevaient un secours de 4 leks par jour. Voici le souvenir d'un de ces réfugiés qui, à l'époque, était enfant : « Si la vie en prison était désagréable pour les réfugiés, elle était bien meilleure que sous l'occupation allemande. Les réfugiés pouvaient rester en famille, chaque famille constituant un groupe que l'on mettait à part des autres prisonniers. Pendant la journée, ils pouvaient rester dans la cour de la prison, ce qui laissait de la place aux enfants pour jouer…[67] ». Toutefois, la survie de ces Juifs (les Italiens n'avaient pas encore pris de décision quant à leur avenir) devint de plus en plus précaire. En janvier 1942, la Lieutenance du roi à Tirana commença à envisager l'expulsion de ceux qui possédaient de faux documents[68]. Le mois suivant, les autorités allemandes de Serbie demandèrent aux Italiens de « rapatrier» les fugitifs, définis comme des « éléments anti-italiens » et des alliés des communistes et des révoltés[69]. Le 14 mars 1942, une grande partie de la ville fut cernée par les gendarmes qui saisirent un groupe de cinquante et un internés Juifs échappés de Serbie[70]. Le 17 mars, ils furent livrés aux Allemands qui, *via* Mitrovica, les envoyèrent en train jusqu'à Belgrade et les firent sans doute interner dans le camp de Sajmiste que les nazis avaient construit dans la banlieue de la capitale[71].

La rafle des cinquante et un Juifs de Pristina est connue depuis les années 1950[72], mais l'ancien lieutenant du roi à Tirana, Jacomoni di San Savino, l'a

---

65 Voir Jasa Romano, *Jevreji Jugoslavije 1941-1945*, *op. cit.*, p. 153-154 ; Michele Sarfatti, « Tra uccisione e protezione », *art. cit.*, p. 227 *sq*.

66 Le 31 octobre 1941, le Bureau des affaires civiles du Commandement des forces armées d'Albanie écrivait à la Lieutenance générale du Roi que, selon une enquête de la division « Puglie », les détenus de ce camp « ne reçoivent qu'une ration quotidienne de pain, alors que le haut-commissaire civil a ordonné à la préfecture de Pristina de donner aux internés des repas chauds, et du lait pour les enfants deux fois par semaine » (AQSH, fonds 179, année 1941, dossier 532, feuillet 17).

67 Témoignage de Jasa Altaras, *doc. cit*.

68 Voir Davide Rodogno, *Il nuovo ordine mediterraneo*, *op. cit*., p. 459-460.

69 Michele Sarfatti, *Tra uccisione e protezione*, *op. cit*., p. 231.

70 Voir Settimio Sorani, *L'assistenza ai profughi ebrei in Italia (1933-1947). Contributo alla storia della Delasem* (L'assistance aux réfugiés juifs en Italie, 1933-1947. Contribution à l'histoire de la Delasem), Rome, Carucci, 1983, p. 273-274.

71 Voir Jasa Romano, *Jevreji Jugoslavije 1941-1945*, *op. cit*., p. 153. Sur le camp de Sajmiste, voir aussi Christopher R. Browning, « The Final Solution in Serbia. The Semlin Judenlanger. A case study » (La Solution finale en Serbie. Le camp pour Juifs de Semlin. Une étude), *Yad Vashem Studies*, n° XV, 1983, p. 55-90 ; Milovan Pisarri, « Il campo della Fiera di Belgrado (1941-1942) » (Le camp de la Foire de Belgrade, 1941-1942), *DEP/Deportate-esuli-profughe, Rivista telematica di studi sulla memoria femminile*, n° 4, 2006, p. 49-62 ; Lazar Ivanovic et Miladen Vukmanovic, *Dani smrti na Sajmistu. Logor na Sajmistu, 1941-1944. godine* (Jours de mort a Sajmište. Le camp de Sajmište, 1941-1944), Dnevik, Novi Sad, 1969 ; pour une étude plus détaillée et une bibliographie plus complète, voir M. Koljanin, *Nemački logor na beogradskom Sajmištu 1941-1944* (Le camp de concentration allemand dans la zone marchande de Belgrade, 1941-1944), ISI, Beograd 1992.

72 Voir Zdenko Löwenthal (dir.), *Zlocini fasistickih okupatora i njihovih pomagaca protiv Jevreja u Jugoslaviji* (Les crimes des forces d'occupation fascistes en Yougoslavie), Belgrade, Savez jevrejskih opstina FNR Jugoslavije,

sciemment ignorée dans son témoignage, paru en 1965[73]. Or, grâce au travail et à l'effort de Michele Sarfatti qui a fouillé les archives, on sait que l'ordre de « livrer » un premier groupe de « Juifs passés par l'Albanie avec de faux documents » fut exécuté par les gendarmes (carabiniers) italiens sur la base d'un accord signé à Belgrade, le 11 mars 1942, entre la police allemande et le colonel des carabiniers Andrea. Il s'agissait d'un accord qui ne concernait pas directement la « question juive », mais était destiné à « contrer l'offensive communiste dans les Balkans ». Cet accord de réciprocité prévoyait le transfert aux Allemands de tous les Juifs internés à Pristina par les Italiens[74].
À la fin du mois de mars 1942, le gouvernement albanais (sous la pression des Juifs kosovars, choqués par l'expulsion des cinquante et un Juifs) commença à s'intéresser directement au sort des Juifs au Kosovo. Notamment, le ministère de l'Intérieur (dirigé par le chef du gouvernement collaborationniste de Tirana, Mustafa Kruja), décida, le 1er avril 1942, de libérer les internés de la prison de Pristina et de les emmener dans un « vrai camp de concentration » afin d'aider les femmes et les enfants. Cette mesure invitait les préfets à réaliser, en accord avec l'armée et les gendarmes italiens, un seul camp régional où l'on pouvait rassembler tous les Juifs : les nouveaux réfugiés et les Juifs kosovars considérés comme dangereux[75].
Jusqu'à la chute du régime fasciste, au Kosovo, il n'y eut plus de rafles de réfugiés juifs. On sait pourtant que les gendarmes les avaient déjà planifiées. On transporta en revanche peu à peu dans la « Vieille Albanie » ces internés, avec les Juifs kosovars « dangereux » (les hommes entre 15 et 65 ans)[76]. Au lieu du camp de concentration, ils furent assignés à la

1952, p. 132. Dans l'*Encyclopedia Judaica* (vol. II, A-ANG, Jérusalem, 1971, p. 523), on lit : « Les Italiens se soumirent à une demande des Allemands d'envoyer les réfugiés juifs de la prison de Pristina dans le territoire yougoslave annexé. Ces réfugiés furent transportés jusqu'à Belgrade et mis à mort. » Voir aussi Martin Gilbert, *Jewish History Atlas*, New York, Steimatzkt Ltd, 1965, p. 121.

73 Francesco Jacomoni di San Savino, *La politica dell'Italia in Albania nelle testimonianze del Luogotenente del Re* (La politique de l'Italie en Albanie dans les témoignages du lieutenant général du royaume), Cappelli, Bologna 1965. L'historien Enzo Collotti a défini ce texte comme « l'un des livres les plus mystificateurs écrits par un responsable du régime fasciste » (*Fascismo e politica di potenza. Politica estera 1922-1939* (Fascisme et politique de pouvoir. Politique extérieure, 1922-1939), La Nuova Italia, Firenze 2000, p. 408).

74 Michele Sarfatti, *Tra uccisioni e protezione*, *op. cit*.

75 AQSH, fonds 152-2, année 1942, dossier 319, feuillet 16 (Corrispondenza del ministero dell'Interno albanese col Comando generale dei Carabinieri e con le Prefetture di Berat, Durazzo, Dibra, Paja, Prishtina, Scutari, ect. Sur les mesures à adopter vers les israélites arrivés en Albanie à cause de la guerre). Le 30 mars 1942, le ministère de l'Intérieur avait donné l'ordre de transférer à Berat les Juifs kosovars, considérés comme dangereux, et de garder à la prison de Pristina les Juifs réfugiés (feuille 13). Sarfatti souligne que l'action du gouvernement albanais (qui laissait percevoir l'existence des divergences avec l'Italie en ce qui concerne la gestion locale des réfugiés) poussa les préfets à donner la priorité aux ordres albanais plutôt que suivre les ordres dus aux forces armées italiennes. (Voir Michele Sarfatti, « Tra uccisione e protezione », *art. cit.*, p. 237-238).

76 Le 1er août 1942, sur ordre du ministère de l'Intérieur albanais, on avait interné quatre-vingt-neuf Juifs kosovars de sexe masculin. (AQSH, fonds 152-2, année 1942, dossier 319, feuillets, p. 68-69). Voir Jasa Romano, *Jevreji Jugoslavije 1941-1945*, *op. cit*., p. 153 ; Michele Sarfatti, « Tra uccisione e protezione », *art. cit.*, p. 237-240.

résidence forcée dans de petits villages situés à l'intérieur de l'Albanie. Le premier départ eut lieu le 9 juillet 1942 : de Pristina, trente Juifs partirent pour Berat ; le 13 juillet, vingt-six autres se rendirent à Krujë et seize à Shijak[77]. Les jours suivants, un groupe de quinze Juifs fut emmené à Burel et dix-neuf internés furent transférés à Kavajë. Entre-temps, on organisa le transfert de vingt-sept réfugiés juifs internés à Prizren (d'abord en prison, ensuite en résidence forcée)[78]. Le groupe qui avait été envoyé à Kavaja se composait de cinq familles (Altaras, Borgers, Mandils et Ruchvargers), qui louèrent des appartements dans un immense immeuble rouge au centre-ville. Les Juifs étaient obligés de se rendre chaque jour à la préfecture, mais ils avaient la possibilité de se déplacer assez librement dans la ville de Kavajë . Cependant, les conditions de vie des « internés libres », par rapport à la première année de guerre, étaient devenues de plus en plus précaires. La Delasem de Gênes, dans une lettre du 9 juillet 1942 adressée aux communautés israélites italiennes, écrivait :

> Ils sont tous soumis à des conditions pénibles et ils ont besoin d'une aide immédiate. Il n'y a pas longtemps, on avait envoyé de l'argent à la communauté de Pristina pour les réfugiés qui s'y trouvent, mais ces sommes sont arrivées trop tard ou se sont perdues. On nous a informés que la communauté de Pristina est en train de disparaître et qu'une centaine de ses membres se trouvent à Berat. Pour éviter ces inconvénients, nous avons envoyé une subvention de 1 000 lires aux Juifs qui se trouvent à Berat, *via* le commandement des carabiniers, et nous espérons que cette fois notre aide arrivera à destination. En outre, étant donné que nous sommes en contact avec la Croix-Rouge albanaise de Tirana, nous avons demandé à cette institution de bien vouloir prendre en charge la distribution de ces fonds. Nous attendons maintenant une réponse pour aider ces malheureux qui nous lancent des appels déchirants[79].

Les sources disponibles ne nous permettent pas de connaître le nombre exact de Juifs (les réfugiés et les Kosovars) conduits dans la « vieille Albanie » entre le printemps 1942 et le printemps 1943. Mais selon la reconstitution

77 AQSH Tirana, fonds 153, année 1941, dossier 60, feuillet 60 (Telegramma della Questura di Prishtina a quelle di Berat e Durazzo e, per conoscenza, alla Direzione Generale di polizia di Tirana, 13 juillet 1942).

78 AQSH Tirana, fonds 152, année 1942, dossier 1775, feuillet 1 (Comunicazione del ministero dell'Interno albanese al Consigliere Permanente presso la Presidenza del Consiglio dei Ministri, 1er août 1942).

79 Lettre de la Delasem à l'UCII de Rome, signée par le délégué, l'avocat Valobra, in Settimio Sorani, *L'assistenza ai profughi ebrei in Italia (1933-1947)*, *op. cit*., Appendice n° 36, p. 273-274.

opérée par le professeur Shaban Sinani, en collaboration avec l'association Amitié Kosovo-Israël de Pristina, en croisant les données d'archives, les témoignages et d'autres documents, il estime à huit cent soixante personnes (quatre-vingt-quatorze individus et quatre-vingt-sept familles) le nombre de Juifs du Kosovo transférés internés en Albanie[80].

L'attitude de la population et le souvenir des réfugiés

En ce qui concerne l'histoire des Juifs en Albanie pendant la Seconde Guerre mondiale, la recherche historique n'en est qu'à ses débuts. Des données sont encore à collecter et des aspects importants à approfondir. Par exemple, éclairer le rôle joué par les autorités albanaises et italiennes pour permettre (ou pas) aux réfugiés juifs d'entrer en Albanie, puis dans la « Grande Albanie[81] ». Il en va de même pour l'histoire de la division SS « Skandenberg », formée de jeunes Albanais collaborationnistes qui, après le 8 septembre 1943, se rangèrent sous les ordres du Reich[82]. Cette histoire nécessite encore des recherches approfondies, faute desquelles, pour l'instant, on ne peut émettre de jugements complets et exhaustifs.
Néanmoins, les témoignages et les documents d'archives nous montrent que les réfugiés juifs entretinrent de bons rapports avec la population locale, ce que confirment de nombreuses déclarations faites des Albanais, comme celle de cet habitant de Berat : « Ma propre ville accueillit trente ou quarante familles juives qui venaient de Yougoslavie et du Kosovo envahis par les Allemands. Quelques familles d'ici les reçurent. C'est ce que fit la mienne… Mon père leur donna quelques chambres au second étage de notre maison. Ils se déplaçaient librement et on leur permit de percer une porte à l'arrière de la maison pour vivre de leur côté[83]. »
Tous les témoignages des Juifs qui ont vécu en Albanie à cette époque soulignent la « dette de gratitude » vers la population albanaise. Si bien qu'il

80 Voir Kosova-Israeli Friendship Association « Dr. Haim Abravanel », *List of Jews temporarily sheltered in Kosova, while on the way to Central Albania 1942-1943* (Liste des Juifs temporairement réfugiés au Kosovo, sur leur chemin vers l'Albanie centrale, 1942-1943), Prishtina, 2005 (http://www.kosovaisrael.org) ; Monika Stafa, « Hebrenjtë e Kosovës gjatë Luftës së Dytë Botërore », *Haemus plus*, 2013, p. 253-271 (http://en.calameo.com/read/000746173f1d9ad2bedfd).

81 Il paraît en effet que le roi Zog (une personnalité assez ambiguë et opportuniste), pour permettre l'entrée des Juifs en Albanie (et, à travers les consulats albanais à l'étranger, leur octroyer la nationalité), et à la suite d'une négociation avec le Joint, exigea le paiement d'une somme de 15 millions de dollars. Voir Silvia Trani, *L'unione tra Italia e Albania (1939-1943)*, *op. cit.*, p. 155.

82 En août 1944, la division SS « Skandenberg » prit en charge quarante et un Juifs du camp de Pristina destinés à la « Solution finale » (voir AQSH, fonds 153, année 1944, sossier 172, feuillets 20-26).

83 Témoignage autographe d'Orhan Frasheri (The Jewish Diaspora Museum, Tel Aviv, dossier 9933).

n'est pas étonnant que Yad Vashem ait accordé à soixante-trois Albanais le titre de « Justes parmi les Nations ». C'est aussi pourquoi, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, malgré les déportations des années 1943-1945, il y avait, en Albanie, plus de Juifs qu'avant le conflit[84].
« Dans un si petit village, les gens sont très gentils. Les Albanais, en général, sont très accueillants », a écrit une ancienne réfugiée juive[85]. Ces mots nous éclairent sur l'attitude des Albanais vers les Juifs, qui furent frappés et étonnés par leur comportement après les violences et les persécutions qu'ils avaient subies dans les autres pays européens.
La population albanaise était habituée depuis longtemps à la cohabitation avec d'autres religions. Elle se montra très généreuse et disponible vers les persécutés, tant avant qu'après l'occupation fasciste du pays. Elle garda cette attitude, même dans la période la plus noire, sous l'occupation nazie. À cette époque, pour les Juifs, trouver un abri et des amis signifiaient échapper à la mort, à la Shoah.
C'est donc avec une certaine fierté que l'écrivain albanais Ismail Kadaré, dans son ouvrage le plus célèbre, *Le Général de l'armée morte*, où il nous rappelle en des pages émouvantes les horreurs de la guerre, affirme : « Lavdi Zotit që hebrenjtë nuk ndiqeshin ne ketë vend » (Dieu soit loué que les Juifs n'aient pas été persécutés en ce pays)[86].

84 Comme le souligne Bernd Fischer, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, en Albanie, on comptait 1 800 Juifs (Bernd Fischer, « The Jews of Albania during the Zogist Period and The Second World War » (Les Juifs en Albanie sous le règne de Zog et pendant la Seconde Guerre mondiale), in James Pettifer et Mentor Nararko (dir.), *Strengthening Religious Tolerance for a Secure Civil Society in Albania and the Southern Balkans* (Renforcer la tolérance religieuse pour une société civile sure en Albanie et dans le sud des Balkans), Amsterdam, IOS Press, 2007, p. 95-101). Voir aussi Gerhard Grimm, *Albanien*, *Dimension des Völkermords. Die Zahl der jüdischen Opfer des Nationalsozialismus* (Albanie, dimension du génocide. Le décompte du sacrfcie juif du national-socialisme), édité par Wolfgang Benz, Munich, Oldenbourg, 1991, p. 229-240. En 1945, à la suite des accords signés entre les gouvernements albanais et italien avec les Alliés, des centaines de Juifs qui s'étaient réfugiés en Albanie pendant la guerre furent emmenés dans les Pouilles, dans le village de Tricase, près de Lecce. Voir Ercole Morciano, *Ebrei a Tricase porto (1945-1947)* (Les Juifs à Tricase Porto, 1945-1947), Lecce, Edizioni Grifo, 2009.

85 Johanna Jutta Neumann, *Via Albania, a personal account*, *op. cit*., p. 37. Dans les archives albanaises et israéliennes, on trouve de nombreux témoignages de « dette de gratitude » envers la population albanaise. Voir par exemple Yad Vashem Archives, The Central Archives for the Disaster and the Heroism, Jérusalem, dossier 03/5739, p. 6-7, 11.

86 Ismail Kadaré, *Gjenerali i ushtrise se vdekur*, Tirana, Onufri, 2001, p. 183. Il est curieux que cette phrase et le chapitre qui la contient – comme le fait remarquer Paolo Muner – soient absents de l'édition italienne du livre, publié par la maison d'édition Longanesi en 1963. Paolo Muner, « Giornata della Memoria e vuoti di memoria » (Journée de la mémoire et manques de la mémoire), *Albania News*, 26 janvier 2012.



Pas d'enfants à Auschwitz ?

Les sœurs Andra et Tatiana Bucci, les plus jeunes rescapées italiennes de la Shoah

Laura Fontana

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 335 à 353
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0335

PAS D'ENFANTS À AUSCHWITZ ?

LES SŒURS ANDRA ET TATIANA BUCCI, LES PLUS JEUNES RESCAPÉES ITALIENNES DE LA SHOAH

par Laura Fontana

« À Auschwitz, il n'y avait pas d'enfants »

Combien de fois, pendant un demi-siècle, Andra et Tatiana Bucci[1] ont entendu prononcer cette phrase péremptoire par les spécialistes de la Shoah et par les rescapés ! Une phrase qui sonnait comme une vérité irréfutable et qui les condamnait au silence. « Personne ne nous aurait crus car notre présence niait l'évidence ; il est vrai, Auschwitz était un lieu prévu pour le meurtre de masse, c'était l'enfer par excellence et, on le sait, il n'y a pas de place pour les enfants en enfer. Mais nous étions bien là, à côté des crématoires, et il ne fallait pas que l'on nous oublie dans cette tragédie[2]. »

> Si, à la rigueur, je peux accepter que les journalistes ignorent quasiment tout de la présence d'une minorité d'enfants à Auschwitz[3],

1 Andra est le diminutif d'Alessandra, Tatiana s'appelle Liliana Tatiana.

2 Entretien de Laura Fontana avec Tatiana Bucci, Pologne, 2015. De 2013 à 2015, j'ai eu le privilège de rencontrer plusieurs fois Andra et Tatiana Bucci, de les interviewer à Rimini, le 24 janvier 2014 et de les accompagner, en janvier 2015, lors d'un voyage de la mémoire à Auschwitz encadré par la ministre de l'Instruction Stefania Giannini. Ce furent des occasions précieuses pour les écouter et les interroger sur ce qu'elles avaient vécu. En particulier, j'entretiens avec Tatiana une correspondance régulière qui enrichit son témoignage de nouveaux détails importants.

3 Quelques historiens de la Shoah, comme Marcello Pezzetti, affirment que sur environ deux cent vingt mille enfants juifs déportés à Auschwitz, moins de cinquante étaient vivants à la libération. S'il est indéniable que la quasi-totalité des enfants juifs furent assassinés dans les chambres à gaz (car au-dessous de 16 ans, ils étaient déclarés inaptes au travail forcé, donc inutiles et voués à une mort immédiate avec la presque totalité des Juifs déportés), cette estimation me semble problématique, d'autant plus qu'elle ne s'appuie sur aucune recherche fiable menée dans les archives du musée d'Auschwitz. S'il paraît extrêmement difficile de déterminer précisément le nombre d'enfants qui ont survécu, les statistiques émanant du musée dressent un bilan de deux cent trente-deux mille enfants au-dessous de 16 ans, déportés à Auschwitz, dont deux cent seize mille Juifs. Selon les recherches de l'historienne polonaise Helena Kubica, probablement la meilleure spécialiste de cette question, le 27 janvier 1945, à l'arrivée de l'Armée rouge sur le site concentrationnaire, quatre cent quatre-vingt-quatorze enfants (âgés de moins de 14 ans) étaient encore en vie, dont deux cent quatre-vingt-deux Juifs et deux cent douze non juifs. Le nombre presque équivalent des enfants non juifs nous rappelle qu'Auschwitz regroupait à l'époque un réseau d'une quarantaine de camps de concentration et de travail forcé – outre le centre de mise à mort de Birkenau – où, à côté des Juifs à qui avait été épargnée une mort immédiate dans les chambres à gaz, on comptait des dizaines de milliers de femmes polonaises non juives, transférées après l'évacuation de leurs villages ou à l'occasion de rafles, souvent accompagnées de leurs enfants, dont la plupart étaient à peine adolescents. Il y eut aussi une minorité d'enfants juifs et tsiganes qui furent sélectionnés pour devenir l'objet d'expériences médicales pratiquées par le docteur Josef Mengele et ses collègues médecins de la SS, mais la plupart de ces enfants-cobayes ne survécurent pas. Voir Helena Kubica, « Les enfants et les adolescents au camp de concentration d'Auschwitz », in Tadeusz Iwaszko *et al.*, « Les détenus. La vie et le travail », 2e partie

observe Andra, ce qui me fait terriblement souffrir, c'est d'entendre cette phrase dans la bouche de ceux qui y furent déportés, comme ma sœur et moi, et qui ont survécu. Je me souviens qu'un jour, lors de la présentation du film *Memoria*[4], j'entendis une psychologue invitée à la tribune affirmer d'un ton catégorique qu'il était impossible que des enfants aient pu vivre dans le camp. Secouée par cet impératif, je bondis de ma chaise et je lui rétorquais : « Eh bien non, Madame, vous avez tout faux ! Regardez-moi, j'étais là, à Auschwitz, et j'en suis sortie, vous me voyez, je suis vivante ! ». Mais elle ne me crut pas et mit en doute ma parole. Et ce ne fut pas le seul épisode car encore, il y a à peine quelques années, j'étais aux États-Unis (où mes deux filles[5] se sont installées après leur mariage) et pendant la présentation d'un témoignage écrit par une rescapée d'Auschwitz, elle aussi psychologue, je m'aperçus que le numéro tatoué sur le bras de l'auteur était presque identique au mien. J'en déduis qu'elle devait être arrivée à Birkenau en même temps que notre famille. J'attendis avec émotion la fin de sa présentation pour l'approcher, me présenter et lui dire que j'avais moi aussi un numéro tatoué qui était presque identique au sien. Mais elle me regarda à peine, hochant la tête et se limitant à dire sèchement : « C'est absolument impossible ». Et moi, étonnée et blessée par son ton catégorique, je répliquai : « Mais pourquoi impossible ? Regardez mon bras, j'ai moi aussi un numéro tatoué comme vous. » Elle rétorqua : « Ça ne peut pas correspondre à la vérité. Vous êtes bien trop jeune pour revenir d'Auschwitz. » « Mais, Madame, moi, j'avais à peine 4 ans. J'ai été déportée avec ma sœur qui en avait 6 », fis-je remarquer. Elle me dévisagea froidement et me répéta : « C'est impossible, car il n'y avait pas d'enfants. » À ce moment-là, nous fûmes interrompues par les organisateurs, elle se leva et me fit un petit signe de tête, comme pour me dire que nous pourrions reprendre notre conversation plus tard. Mais je n'ai pas voulu la revoir, car je me serais mise en colère contre cette dame. En me disant « c'est impossible »,

du volume *Auschwitz 1940-1945 : les problèmes fondamentaux de l'histoire du camp*, sous la direction de Waclaw Dlugoborski et Franciszek Piper, Oswiecim, Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau, 2011.
La question des enfants à Auschwitz reste un terrain d'étude très peu exploré. Pour approfondir, voir Helena Kubica, « Children and Adolescents in Auschwitz », in *Auschwitz, 1940-1945*, Oswiecim, Auschwitz-Birkenau State Museum, 2000.

4 *Memoria* est un film documentaire réalisé par Ruggero Gabbai en 1997 qui présente quatre-vingt-dix témoignages des Juifs italiens déportés à Auschwitz. Le film est basé sur les interviews réalisées dans les années 1990 par Liliana Picciotto et Marcello Pezzetti.

5 Andra Bucci a deux filles, Tatiana et Sonia qui vivent aujourd'hui aux États-Unis. Le choix d'appeler sa fille aînée Tatiana révèle le lien très fort avec sa sœur.

> c'est un peu comme si elle avait voulu me faire mourir encore une fois, et je ressentis son refus de me croire comme une guerre très pénible entre victimes. Elle ne devait pas oser contester ma vérité, j'ai moi aussi mon numéro d'Auschwitz ![6]

Certes, le moins que l'on puisse dire à propos d'Andra et de Tatiana Bucci, c'est que leur histoire est à bien des égards surprenante, voire incroyable si l'on connaît l'histoire des enfants juifs dans la Shoah, et en particulier de ceux qui furent déportés à Auschwitz-Birkenau dont la quasi-totalité fut assassinée dans les chambres à gaz à l'arrivée[7]. Que deux petites filles de 4 et 6 ans, déportées comme juives, aient pu sortir pratiquement indemnes physiquement de l'horreur d'un camp de la mort constitue un miracle, ou plutôt une énigme sur laquelle les chercheurs ne peuvent que formuler des hypothèses.

Au-dessous de 15 ans[8], en effet, les enfants qui arrivaient dans le camp – seuls ou avec leurs familles – étaient déclarés « inaptes » au travail forcé, donc inutiles et voués à une mort immédiate avec la presque totalité des Juifs déportés. Si la grande majorité n'eut aucune chance de survivre un seul jour dans ce lieu de mise à mort, une petite minorité d'entre eux – essentiellement des adolescents âgés de 13 à 16 ans – réussit à passer au travers des mailles de la sélection. Souvent, ils mentirent sur leur âge grâce aux conseils bienveillants, à leur descente du train sur la rampe de Birkenau, des prisonniers qui connaissaient le sort que les nazis réservaient aux plus faibles ; parfois, le regard distrait du médecin SS sur la rampe d'arrivée ce jour-là les jugea plus adultes qu'ils n'étaient ; ce fut le cas d'Ida Grinspan, une Française, et de Liliana Segre, une Italienne, à peine âgées de 13 et 14 ans lorsqu'elles furent déportées à Auschwitz[9] en 1944. Plus jeunes encore (12 ans) étaient Edith Bruck[10], déportée avec sa famille d'un pauvre village

6 « Le impossibili bimbe di Auschwitz » (Les impossibles petites filles d'Auschwitz), interview menée par Antonello Catacchio, *Il Manifesto*, 6 juillet 2004, http://www.ecn.org/filiarmonici/baby-birkenau.html (consulté le 15 janvier 2016).

7 On rappelle que dans les centres de mise à mort comme Chelmno, Belzec, Sobibor et Treblinka, aucun enfant ne survécut. De même, dans les fusillades de masse perpétrées dans les territoires soviétiques à partir de l'été 1941, les enfants n'avaient aucune possibilité d'échapper au massacre.

8 D'après d'autres sources, ce sont les enfants de moins de 16 ans qui étaient envoyés dans les chambres à gaz dès leur arrivée.

9 Ida Grinspan fut déportée le 10 février 1944 de Drancy, et Liliana Segre le 30 janvier 1944 de Milan. Toutes les deux furent affectées au travail forcé dans des usines d'armement. Ida Grinspan, *J'ai pas pleuré*, avec Bertrand Poirot-Delpech, Paris, Robert Laffont, 2002 ; Liliana Segre, *Fino a quando la mia stella brillerà* (Quand mon étoile brillera enfin), avec Daniela Palumbo, Milan, Piemme, 2015 ; Emanuela Zuccalà, *Sopravvissuta ad Auschwitz. Liliana Segre, una delle ultime testimoni della Shoah* (Survivante à Auschwitz. Liliana Segre, l'un des terniers témoins de la Shoah), Rome, Paoline Editoriale Libri, 2005 ; Liliana Segre, *La memoria rende liberi. La vita interrotta di una bambina nella Shoah* (La mémoire rend libre. La vie interrompue d'une petite fille dans la Shoah), avec Enrico Mentana, Milan, Rizzoli, 2015.

10 Edith Bruck est aujourd'hui un célèbre écrivain et a été naturalisée italienne. Elle a écrit de nombreux romans.

hongrois en 1944, ou Sami Modiano[11] qui arriva de Rhodes à l'été 1944 avec son père et sa sœur, ou encore Karol Pila[12], pendant longtemps considéré comme l'un des plus jeunes survivants d'Auschwitz, qui y fut transféré en janvier 1944 depuis un ghetto polonais. Pour s'en tenir à la déportation des enfants juifs d'Italie, rappelons encore le destin d'Arianna Szörényi, elle aussi originaire de Fiume – comme Andra et Tatiana Bucci. Issue d'une famille juive hongroise mais naturalisée italienne, Arianna, âgée de 11 ans, était baptisée mais fut déportée à Auschwitz comme juive avec toute sa famille, suite à une délation. Sélectionnée avec un groupe de femmes considérées aptes au travail, elle fut ensuite transférée au *Kinderblock* (baraque des enfants), car trop jeune pour travailler[13].

Les jumeaux, quel que soit leur âge, les enfants présentant des anomalies physiques et une partie des enfants tsiganes devenaient les cobayes pour les expériences médicales du docteur Josef Mengele, mais rares furent ceux qui survécurent. Plus rarement, les enfants déportés à Auschwitz ne durent leur salut qu'à un heureux hasard.

Une histoire de sauvetage et de survie extraordinaire qui mérite d'être brièvement évoquée est celle du petit Italien Luigi Ferri, déporté de Trieste, qui arriva à Auschwitz le 3 juin 1944, après avoir été emprisonné pendant quelques jours à la Risiera de San Sabba, exactement comme les sœurs Bucci. Luigi n'avait que 11 ans et il n'aurait pas dû être déporté car il était considéré comme « aryen », étant le fils baptisé d'un père catholique qui était membre du Parlement et d'une mère d'origine juive. Mais lors de l'arrestation de sa grand-mère maternelle (juive), le petit garçon se trouvait chez elle et il refusa de la laisser seule, choisissant de la suivre dans son destin. À son arrivée à Auschwitz-Birkenau, Luigi Ferri fut séparé de sa grand-mère, envoyée immédiatement dans la chambre à gaz. Perdu dans la foule, semble-t-il, et dans la confusion liée à l'arrivée du convoi, Luigi se retrouva dans un groupe d'hommes adultes et il dut sa survie à un autre prisonnier, le médecin juif autrichien Otto Wolken, qui eut pitié de cet enfant abandonné dans un lieu de mort. Jusqu'à la libération, le docteur Wolken prit Luigi sous sa protection et risqua plusieurs fois sa vie pour le cacher dans différentes baraques, parfois en corrompant des officiers SS[14].

11 Sami Modiano, *« Per questo ho vissuto ». La mia vita ad Auschwitz-Birkenau e altri esili* (Pour cela j'ai vécu. Ma vie à Auschwitz et dans d'autres exils), Milan, Rizzoli, 2013.

12 Le Mémorial de la Shoah a confié à RFI la réalisation du documentaire « Karol Pila, l'enfant d'Auschwitz », qu'on peut voir en ligne à cette adresse : http://www.rfi.fr/emission/20140125-2-documentaire-evenement-karol-pila-enfant-auschwitz (consulté le 15 janvier 2016).

13 Son témoignage a été récemment publié en italien, sous le titre de *Una bambina ad Auschwitz* (Une petite fille à Auschwitz), Milan, Mursia, 2014.

14 Cette histoire est assez connue par les spécialistes du sujet, mais totalement ignorée par l'opinion publique

Si l'ordre de Himmler, le 26 novembre 1944, d'arrêter les gazages et de détruire les crématoires d'Auschwitz laisse théoriquement une chance de survie aux enfants déportés dans les derniers mois de l'année, en réalité le taux de mortalité reste effrayant car les enfants, plus faibles, ne peuvent supporter ni le froid ni la famine imposée.

Revenons maintenant à l'histoire des deux sœurs Bucci, les plus jeunes rescapées italiennes de la Shoah, qui représente un cas singulier dans l'histoire de la déportation des enfants.
Il convient d'abord de rappeler que, contrairement à la législation antisémite de l'Allemagne nazie, les lois antijuives promulguées en 1938 par le régime fasciste italien n'avaient pas introduit la catégorie de « métis » . Cette décision allait être lourde de conséquences dramatiques pour la plupart des enfants italiens nés de mariages « racialement mixtes », comme Andra et Tatiana Bucci, car la législation d'État les considérait tous de « race juive », et donc à inclure dans les mesures de persécution[15]. Néanmoins, le statut de ces enfants et de tous ceux qui étaient issus de mariages mixtes était fluctuant. Comme nous l'avons vu pour Luigi Ferri, le fait que son père (catholique) fût un membre du Parlement italien comptait bien plus pour le régime que sa religion (l'enfant avait été baptisé), raison pour laquelle il aurait pu éviter de suivre sa grand-mère à Auschwitz. Arianna Szörényi, comme Andra et Tatiana Bucci, était aussi baptisée, mais le certificat de baptême ne suffit pas à leur épargner à toutes trois la déportation de la Risiera de San Sabba, à Trieste, à Auschwitz-Birkenau.
Au moment de l'arrestation, le 28 mars 1944, la famille Bucci vit à Fiume (aujourd'hui Rijeka, en Croatie), au 15 de la rue Milano, dans une maison très modeste. À cette époque, la ville faisait partie de l'Italie nord-orientale[16]. Du côté maternel, c'est une famille nombreuse, composée de la grand-mère Rose Farberow, veuve de Moise Perlow (tous les deux originaires d'Ukraine), et de ses six enfants, Sonia, Gisella, Aaron Ernesto, Mira (mère

car, depuis 1945, on a perdu toutes les traces de Luigi Ferri. Voir par exemple Nikolaus Wachmann, *KL. A History of the Nazi Concentration Camps*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2015, p. 527, et Fondazione Centro di Documentazione Ebraica Contemporanea, Michele Sarfatti (dir.), « Il ritorno alla vita : vicende e diritti degli ebrei in Italia dopo la seconda guerra mondiale », Florence, Giuntina, 1998, p. 21. Luigi Ferri fut le premier Italien qui témoigna auprès de la commission d'enquête polonaise sur les crimes nazis, en février 1945, délivrant un récit très détaillé des conditions de vie et de mort dans le camp. Son sauveur, Otto Wolken, qui avait réussi à recenser les arrivées des convois et les gazages et à enterrer ces documents peu avant l'évacuation du camp, collabora très activement avec la justice.

15 À Auschwitz furent déportés sept cent soixante-seize enfants juifs italiens, dont vingt-cinq seulement ont survécu. Voir l'article de Bruno Maida dans ce numéro, p. 157-174, notamment p. 166 *sq*.

16 Fiume fut annexée par l'Italie en 1924, après la signature d'un traité avec la Yougoslavie et lorsque Benito Mussolini fut nommé chef du gouvernement. Cela signifia la fin de l'état libre de la ville.

d'Andra et de Tatiana, née en 1908), Paula et Giuseppe (Jossy)[17]. Au début du XXe siècle[18], les Farberow-Perlow, Juifs ashkénazes très attachés à la religion et aux traditions, avaient fui un pogrom déclenché sous l'Empire tsariste et ils s'étaient installés dans la région de Vydrynka[19], près de Kiev, en Ukraine. Quelques années avant la Première Guerre mondiale[20], les Farberow-Perlow quittèrent Vydrynka, où la vie pour les Juifs était marquée par la peur et les discriminations, afin de s'installer, après un long périple à travers l'Europe orientale, à Rijeka, ville cosmopolite au statut libéral et indépendant assez particulier, peuplée d'Italiens, de Croates et de Hongrois, un port franc où n'avait jamais sévi l'antisémitisme. Rosa et Moïse espéraient élever leurs enfants dans un climat de sérénité, à l'abri des persécutions. C'est donc à Rijeka-Fiume que grandirent les six enfants Perlow, apprirent un métier (Mira devint couturière, Gisela modiste) et formèrent à leur tour une nouvelle famille. Mira tomba amoureuse de Giovanni Bucci, un Italien de Fiume de religion catholique, et l'épousa. Ils eurent deux filles, Liliana Tatiana (née le 19 septembre 1937) et Alessandra (née le 1er juillet 1939), surnommée Andra. Curieusement, Gisella suivit l'exemple de sa sœur et épousa elle aussi un catholique, Eduardo De Simone, originaire de Naples où le couple s'installa. Le 29 novembre 1937 naquit leur fils Sergio.

En 1938, l'introduction des lois raciales tombe comme la foudre sur les communautés juives italiennes : les adultes perdent leur emploi, les enfants sont chassés des écoles publiques. La famille Perlow partage ce destin marqué par l'exclusion et l'humiliation. Le préfet de Fiume, Temistocle Testa, vétéran de la Marche sur Rome et fidèle du Duce, se distingue pour son zèle : non seulement il applique la législation antijuive avec une grande sévérité, mais il prend la responsabilité, le 20 juin 1940, d'arrêter trois cents Juifs de la région avec l'intention de les envoyer dans des camps d'internement. Une décision trop précipitée qui lui vaut une réprimande du ministère de l'Intérieur.

---

17 Jossy Perlow fut le seul, parmi les six enfants, qui naquit à Fiume.

18 La date exacte n'est pas connue.

19 Des recherches approfondies sont nécessaires pour vérifier exactement la localisation géographique de cette petite ville dont le nom est resté dans la mémoire familiale. Vydrynka est le nom d'un ruisseau près de Kiev, mais c'était plus probablement un *shtetl* situé dans la province russe de Mogilev Gubernia (aujourd'hui en Biélorussie) qui n'existe plus. Je remercie les archivistes du Mémorial de la Shoah de m'avoir aidée dans mes recherches, et tout particulièrement mon collègue Davide Mano.

20 Selon Mario De Simone, le fils de Gisella (née en 1904), sa mère à l'époque pouvait avoir 4 ou 5 ans ; le départ de Vydrynka se produisit donc probablement entre 1908 et 1909. Voir Titti Marrone, *Meglio non sapere*, Bari, Laterza, 2003, p. 23.

En 1940, lorsque l'Italie entre en guerre aux côtés de l'Allemagne, les Italiens sont enrôlés et doivent quitter leurs familles. Giovanni Bucci et Eduardo De Simone[21] font partie de ces millions d'hommes qui abandonnent leur foyer pour défendre la patrie.
À Naples, Gisella Perlow Bucci souffre terriblement de la solitude, surtout à cause des relations très tendues avec sa belle-famille qui ne cache pas son hostilité à l'endroit de cette femme juive (quoique Giselle ne pratique pas le judaïsme et que Sergio soit baptisé comme ses cousines Andra et Tatiana). C'est pour cette raison qu'en juillet 1943, Gisella – restée seule avec son enfant – prend la décision de quitter Naples avec Sergio, alors âgé de 5 ans, et de regagner la maison familiale à Fiume. Comment peut-on imaginer son destin ? Si elle avait attendu seulement quelques semaines, elle aurait assisté au débarquement des alliés anglo-américains dans l'Italie méridionale, événement qui allait signer la libération du fascisme pour la population et la vie sauve pour tous les Juifs de ces régions. Mais la maison natale représentait pour Gisella à la fois un refuge et une consolation dans ces moments difficiles. Mira, quant à elle, était déjà retournée vivre chez sa mère, peu après le départ en guerre de son mari, qui était marin[22].

L'été 1943 est une saison malgré tout très sereine, au moins pour les trois cousins Andra, Tatiana et Sergio, entourés par la chaleur de leur famille et qui passent leurs journées à la plage, à faire du vélo et à inventer de nouveaux jeux.
Des photos conservées dans les albums de famille témoignent de ces moments insouciants et fixent à jamais le bonheur de l'enfance. Ce sera le dernier été avant l'horreur d'Auschwitz qui engloutira leurs jeux et leurs rêves et détruira à jamais leur enfance, ainsi qu'une partie de leur famille.
En septembre 1943, le littoral adriatique[23] du Frioul à Fiume est occupé par l'Allemagne nazie, puis annexé au Reich. Les mesures vexatoires contre les Juifs de Fiume sont intensifiées et le régime nazi met rapidement en place la « Solution finale » avec la complicité active des fascistes italiens.

21 Edoardo De Simone, m'a raconté son fils Mario (frère de Sergio et né après la guerre), était maréchal de la marine militaire. Il fut fait prisonnier par les Allemands à l'automne 1943, lorsque son navire se trouvait à Crète. Il fut libéré en 1945, à la fin de la guerre.

22 Tatiana et Andra Bucci m'ont raconté qu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, le navire *Timavo* sur lequel travaillait leur père (employé de la compagnie maritime Lloyd de Trieste) naviguait dans les eaux territoriales anglaises en Afrique du Sud. Étant de nationalité italienne et donc considéré un ennemi, tout l'équipage fut fait prisonnier. Giovanni Bucci fut détenu dans le camp pour prisonniers de guerre italiens et allemands de Koffiefontein où il resta jusqu'à la libération pour ensuite retrouver sa femme Gisella et avoir un deuxième enfant, Mario.

23 Le « littoral Adriatique » (le nom est donné par l'occupant) comportait les provinces d'Udine, Gorizia, Pola, Trieste, Fiume, Lubiana ; les « Préalpes » Bolzano, Trente et Belluno.

Les déportations commencent dès le mois d'octobre et sont capturés en premier lieu les Juifs étrangers, les Russes, les Croates, les Polonais, qui tous s'étaient réfugiés à Fiume pour éviter de tomber aux mains des Allemands.
Si, à la veille de l'armistice de septembre 1943, une partie des Juifs de Fiume a déjà abandonné à la hâte la ville pour tenter de se mettre à l'abri dans des régions plus au sud, comme firent Aaron et Paula, oncle et tante d'Andra et Tatiana[24], la plupart reste, se cache ou se replie sur elle.
Le destin, pour les Perlow, a la forme de la délation. Il frappe à la porte de la famille d'Andra et Tatiana le soir du 28 mars 1944. Voici comment les deux sœurs se souviennent de ce moment terrible : « Ils[25] arrivèrent chez nous lorsque la nuit était tombée. Il faisait noir. Ma sœur et moi, nous étions couchées dans le grand lit parental. J'avais attrapé la varicelle et j'avais de la fièvre. Je me rappelle qu'il faisait encore très froid, bien que ce fût le mois de mars[26]. »

> Andra avait encore un peu de fièvre, tandis que moi je venais de me remettre de la varicelle. Nous entendîmes ces voix gutturales prononcer des phrases incompréhensibles. À nos oreilles, cela sonnait comme des gifles criées. Nous ne pouvions pas savoir à l'époque que nous les aurions entendues plusieurs fois, jusqu'à apprendre nous aussi à comprendre et à utiliser ces mots[27].

Andra et Tatiana ont des souvenirs fragmentés de toute leur enfance violée, leur mémoire a fixé des moments précis, comme des flash-back. Pourtant, ce sont des souvenirs très lucides qu'elles partagent et on garde l'impression d'une grande honnêteté dans leur témoignage, toujours délivré avec simplicité et pudeur ; elles semblent parfois désolées, voire gênées d'être incapables d'« en dire plus d'Auschwitz ». Si de nombreux rescapés ont nourri leurs récits de lectures et de réflexions postérieures à leur expérience, se laissant souvent influencer par ce qu'ils ont entendu, vu ou lu bien des années plus tard, Andra et Tatiana Bucci ne partagent pas cette tendance. Alors que leur narration ne procède pas de façon linéaire et chronologiquement précise

24 J'ai appris par Tatiana Bucci que son oncle Aaron (Ernesto) Perlow avec sa femme Carola Braun, leur fils Silvio de 6 ans, Paula, une autre tante et son cousin Mario, fils de tante Sonia, se cachèrent dans la province de Vicence, dans un village nommé Grisignano di Zocco. Une délation causa leur arrestation et leur déportation à Ravensbrück, en Allemagne, *via* Trieste (Risiera de San Sabba). Aucun ne survécut à la Shoah. Ils trouvèrent tous la mort à Bergen Belsen.
Le destin de ces membres de la famille Perlow a été vérifié par l'historienne Liliana Picciotto, des informations plus précises se trouvent sur le site du Cdec, www.cdec.it.

25 L'arrestation fut conduite par les Allemands.

26 Andra Bucci, in Titti Marrone, *Meglio non sapere*, *op. cit*., p. 35.

27 Tatiana Bucci, in *ibid*.

– comment pourraient-elles être capables de fournir un récit cohérent et complet de ce qu'elles ont vécu à 4 et 6 ans ? –, et conserve forcément de nombreuses lacunes, la force de vérité qui ressort de leurs paroles n'est pas moins efficace, car elle réside plutôt dans l'attitude qu'elles manifestent lorsqu'elles prennent la parole en public, comme si elles basculaient à chaque fois dans ce temps de l'enfance détruite.
En effet, chaque témoignage des sœurs Bucci ressort comme un dialogue très intense et presque fusionnel pendant lequel elles se regardent sans cesse – Andra surtout, la plus jeune, semble chercher le soutien de sa sœur aînée –, comme pour s'encourager mutuellement à ressasser encore une fois leur passé douloureux, dans l'espoir d'arracher au brouillard de leur mémoire un autre morceau de souvenir capable de composer une mosaïque qui semble toujours imparfaite. Parfois, c'est Andra qui se souvient mieux certains détails, parfois c'est sa sœur Tatiana, mais rarement chacune intègre-t-elle le récit de l'autre ou se rappelle la même chose de la même façon. Très souvent, après quelques minutes de témoignages, elles basculent tout d'un coup, et presque sans s'en rendre compte, dans le monde de leur enfance traumatisée, perdues dans leur dialogue entre sœurs presque jumelles au point que leurs voix semblent encore celles de deux fillettes. On ne peut rester indifférent à leur traumatisme et à la force de ce lien entre sœurs, comme si l'une voulait encore protéger l'autre, bien qu'aujourd'hui Andra et Tatiana soient deux dames très dynamiques, équilibrées et positives, surtout très épanouies dans leur vie de mères et de grands-mères.[28]

De cette année 1943 et de l'antichambre de l'enfer, parmi les souvenirs indélébiles qui les ont marquées le plus, d'après leurs récits, demeure sans doute l'image de leur grand-mère, Rosa, en larmes et à genoux face à « un homme avec un long manteau noir et des bottes », le suppliant d'avoir pitié des enfants de la maison et de ne prendre que les adultes. Sans doute Rosa avait-elle vécu trop de persécutions dans sa vie pour ne pas comprendre ce qui allait se passer.
Ce soir-là, huit personnes sont arrêtées dans la maison de la rue Milano : la grand-mère Rosa, ses trois filles Mira, Gisella et Sonia, son fils Giuseppe (appelé Jossy), les trois enfants Tatiana et Sergio (6 ans) et la plus petite, Andra (4 ans). Après une brève incarcération dans la Risiera de San Sabba (« nous nous rappelons seulement du noir, maman ne pleurait pas, tatie Gisella non plus, maman nous serrait par la main comme pour nous consoler »), les Perlow sont

28 Andra a un petit-fils, Joshua, Tatiana en a trois : Luca, Alessandro et Chiara.

transférés en train vers Auschwitz-Birkenau, entassés dans des wagons de marchandise, voyage qui dura quelques jours. Si Andra ne garde presque aucun souvenir de ce trajet, la mémoire de Tatiana a fixé des images de ce périple :

> Du voyage dans ce wagon de marchandises, je n'ai qu'un souvenir très flou. Je me rappelle que nous étions entassés, serrés les uns contre les autres, on ne pouvait pas bouger ni rester debout, maman veillait à nous tenir à ses côtés. Je ne peux pas dire combien de temps le voyage dura, j'ignore combien de jours et combien de nuits nous avons passé dans ce wagon, si je ferme les yeux, je revois le noir dans le wagon, seulement le noir. En revanche, je me souviens beaucoup mieux de notre arrivée à Auschwitz, de la sélection, du parcours à travers le camp, les cheveux tondus, la queue devant une petite table, et nous, toutes nues pour le tatouage du numéro de matricule sur notre bras gauche, tout cela est très clair dans ma tête. Même maintenant, pendant que je rédige ce bref récit, tout me fait souffrir. Je repense à maman, à combien elle doit avoir souffert dans ces moments terribles, se faisant terriblement de souci pour nous, toutes petites et sans défense. Nous sommes restés presque un an dans le camp, mais je n'ai aucun souvenir de l'été passé à Auschwitz, dans ma mémoire il n'y a que le froid, la neige, et les jeux que nous faisions à nous tirer des boules de neige avec les autres enfants dont je ne me rappelle pas les visages, car à l'époque et tout au long de notre séjour en Angleterre après la guerre, mon seul point de repère était ma sœur. Je ne la quittais jamais, et elle ne me quittait pas. Nous partagions le même lit superposé, elle en haut, moi en bas. Pendant cette année, nous avons oublié notre langue, l'italien, car nous étions, ma sœur, notre cousin Sergio et moi, les seuls enfants italiens, donc nous n'utilisions presque plus l'italien[29].

Le convoi 25T franchit le portail du camp d'Auschwitz-Birkenau le 4 avril 1944[30]. « Je crois, affirme Andra à chaque témoignage, que nous sommes arrivées à l'aurore car il ne faisait pas noir complètement. »

29 Andra Bucci, « Voci della memoria. Testimonianza e racconto della deportazione » (Voix de la mémoire. Témoignage et récit de la déportation), interview parue dans le journal *L'Unità*, 27 janvier 2005. Voir aussi Titti Marrone, *Meglio non sapere*, *op. cit*.

30 Titti Marrone écrit par erreur que le convoi arriva à Auschwitz le 29 mars. C'est impossible vu que l'arrestation eut lieu à Fiume le 28 mars au soir.
Les détails de la déportation de la famille Perlow sont conservés dans les archives du CDEC, Centre de documentation juive contemporaine de Milan. Il est possible d'en consulter une partie en ligne, à l'adresse suivante (consultée le 17 janvier 2016) : http://digital-library.cdec.it/cdec-web/persone/detail/person-7262/bucci-tatiana-liliana.html?persone=%22Bucci%2C+Tatiana+Liliana%22 (et en choisissant les noms des différents membres de la famille).

À l'arrivée du convoi, l'ouverture des portes du wagon est marquée, d'après les bribes de souvenirs d'Andra, par une explosion de cris et d'aboiements des chiens ; quelqu'un intime l'ordre de sauter à bas du train. Propulsés dans un monde inconnu et brutal, les trois enfants se serrent près de leurs mères, dans la confusion totale et dans la peur d'être séparés. Aussitôt, en effet, on sépare les hommes des femmes et des enfants. Commence alors ce que les SS appellent « la sélection », entre les déportés jugés « aptes » au travail forcé et ceux jugés « inaptes » et promis à une mort immédiate : les enfants et les adolescents au-dessous de 16 ans, tout comme les vieillards, les infirmes et ceux qui semblent trop âgés ou trop faibles pour travailler, sont dirigés, en camion, vers les chambres à gaz. Mais en général, c'est la quasi-totalité des Juifs qui est assassinée dès l'arrivée, car Birkenau – on le sait – était un centre de mise à mort immédiate. Andra et Tatiana voient leur grand-mère Rosa et leur tante Sonia partir sur un camion et ce sera la dernière image qu'elles conserveront d'elles.

Pourquoi les SS laissèrent-ils en vie les trois petits Italiens ? On ignore la raison pour laquelle des enfants de 4 et 6 ans comme Andra, Tatiana et Sergio passent la sélection et restent dans la « bonne file », celle de ceux qui sont immatriculés comme prisonniers de Birkenau alors que les statistiques d'Auschwitz montrent que l'écrasante majorité des enfants de moins de 14 ans fut assassinée à son arrivée. Les deux sœurs prétendent que ce fut leur ressemblance physique qui abusa le médecin SS qui supervisait les sélections le jour de l'arrivée de leur convoi. Effectivement, si l'on regarde leurs photos des années 1930, cette ressemblance était vraiment frappante, c'était d'ailleurs la mode de l'époque pour de nombreuses familles de coiffer et d'habiller frères et sœurs de la même façon. À lire ou à écouter le récit de la plupart des rescapés d'Auschwitz, ce médecin présent sur la rampe à leur arrivée était sans aucun doute le docteur Josef Mengele – évidemment, à l'époque, aucun d'entre eux ne pouvait le savoir. Tatiana aussi le raconte : « On nous prit pour des jumelles, donc nous étions de la "marchandise" importante pour Mengele, et c'est la raison pour laquelle nous ne fûmes pas séparées. Pour eux, nous étions des objets d'étude intéressants, car nous étions de surcroît issues d'un mariage entre un catholique et une Juive, nous avions du "sang mixte"[31]. »

31 Tatiana Bucci, « Io bambina nell'abisso di Auschwitz. Ora il terrorismo per la religione minaccia tutti » (Moi, enfant dans l'abîme d'Auschwitz. Aujourd'hui, le terrorisme au nom de la religion nous menace tous), interview menée par Simona Casalini, *La Repubblica*, 27 janvier 2015, article disponible en ligne, à l'adresse suivante : http://www.repubblica.it/speciali/cultura/giorno-memoria-edizione2015/2015/01/25/news/intervista_tatiana_bucci-105719052/ (consultée le 7 janvier 2016).

Si cette raison semble plausible, elle n'explique pas entièrement la sélection de Sergio De Simone (lui aussi baptisé), à moins de formuler l'hypothèse que les trois enfants furent choisis comme cobayes pour les expériences médicales du camp. Lorsque les trois petits Italiens deviennent des prisonniers de Birkenau, le camp est habité par quelques centaines d'enfants qui ne resteront pas en vie longtemps, à cause du froid, des conditions sanitaires catastrophiques et de la malnutrition. Seuls les enfants-cobayes reçoivent un traitement à peine meilleur dans le but de les tenir en bonnes conditions avant d'être utilisés par les médecins nazis du camp[32].

Andra, Tatiana et Sergio sont dirigés avec leurs mères à pied vers le camp de Birkenau où tout le monde doit passer la procédure dite de l'immatriculation. Les SS séparent les hommes des femmes, aussi le petit Sergio reste-t-il seul au milieu d'un groupe d'hommes adultes pendant tout le processus qui le transformera en prisonnier du camp.

Parfois, surtout si un traumatisme est vécu à l'âge de l'enfance, l'oubli peut être bénéfique et avoir l'effet d'un baume qui apaise la douleur et la tient à distance de sécurité pour permettre à la personne blessée de se protéger et de survivre. Ainsi, les deux sœurs oublièrent-elles l'étonnement et l'humiliation de se voir toutes nues à côté de leur mère et de leur tante et d'une multitude de femmes inconnues également toutes nues qui ont dû défiler devant les SS et les surveillants de la baraque pour se doucher et se présenter en file indienne devant une table pour le tatouage. Elles racontent cette étape rapidement, avec pudeur.

Mira donne l'exemple et tend son bras la première, probablement pour rassurer ses filles. Elle deviendra la prisonnière numéro 76482. Andra recevra le numéro 76483 et sa sœur Tatiana le numéro 76484[33]. À chaque témoignage public, on demande aux sœurs Bucci si elles ont pleuré à ce moment-là et leur réponse est surprenante et déchirante à la fois tant elle montre combien ces enfants s'étaient rapidement accoutumées à la désolation d'un camp où régnaient le froid, la misère et la mort.

---

32 Il convient de rappeler que ce n'est qu'à la fin de l'année 1943 que des baraques sont réservées aux bébés et enfants au-dessous de 2 ans. La sélection d'enfants juifs pour les expériences médicales commence vers la moitié de la même année. À la même période, les femmes non juives sont autorisées à accoucher, mais aucun effort ne sera accompli par la direction du camp pour assister et nourrir correctement ces bébés dont la plupart ne resteront en vie que quelques semaines. Les enfants du secteur des familles juives déportées de Teresienstadt, y compris les nouveau-nés, ne sont pas assassinés mais laissés mourir d'épuisement jusqu'à la liquidation totale de ce secteur en mai 1944, un mois après l'arrivée de nos trois petits Italiens. Ce destin tragique fut aussi celui des enfants tsiganes qui furent envoyés dans les chambres à gaz avec tous les habitants du *Zigeunerlager* (camp pour Tsiganes de Birkenau) au début du mois d'août 1944. Source : musée d'Auschwitz, www.auschwitz.org. Sur le destin des enfants

33 Gisella Perlow était probablement plus loin dans la file, puisque son numéro de matricule fut le 76516. Source, CDEC Centre de documentation juive contemporaine de Milan, http://digital-library.cdec.it/cdec-web/.

> En vérité, je ne me souviens pas d'avoir ri ou pleuré, à Auschwitz. Et je ne me rappelle même pas le jour précis où maman ne vint plus nous voir, mais lorsque ceci se produisit, eh bien, je crois que je n'ai pensé à rien. D'ailleurs, elle avait tellement changé, sans cheveux, tellement amaigrie et enlaidie que ce n'était point consolant pour nous de la retrouver. Je me sens mal aujourd'hui à y songer, mais ce n'était pas un beau moment de la journée lorsqu'elle venait nous voir. Un jour, tout simplement maman ne se montra plus[34], je ne pensai à rien mais je savais intuitivement qu'elle devait être morte et jetée dans les tas de cadavres qu'on voyait partout dans le camp[35].

Effectivement, Mira Bucci peut voir plusieurs fois ses filles, le soir après le travail et le retour à Birkenau. Elle se rend régulièrement à la baraque des enfants avec sa sœur Gisella[36] pour de courtes visites qui avaient le but de leur apporter un peu de réconfort et de chaleur[37]. Avec une intuition extraordinaire, Mira répète sans cesse à ses filles « N'oubliez pas. Vous vous appelez Alessandra et Liliana[38] Bucci, vous êtes juives ». Ce sera grâce à cette femme courageuse et déterminée, à sa lucidité, que les deux sœurs ne perdront jamais leur identité.
Si au fur et à mesure, Andra et Tatiana rejettent la vision de cette mère devenue une femme effrayante de laideur et apprennent à s'en séparer sur le plan émotionnel et psychologique – d'autant plus que la surveillante de leur baraque ne fait que leur répéter de faire attention et de ne pas la laisser s'approcher car elle risquait de leur transmettre les poux et les maladies –, Sergio, quant à lui, reste attaché de façon viscérale à sa maman.

> Tatiana et moi, nous avions grandi au milieu d'une famille nombreuse, avec notre grand-mère maternelle toujours présente, nos oncles et nos tantes, nos parents ; et surtout, nous étions tout le temps ensemble, comme deux jumelles. Mais notre cousin Sergio, lui, avait toujours vécu dès sa naissance en symbiose avec sa maman. Tatie

34 Lorsque Mira et Gisella furent affectées à un commando de travail externe au camp, elles ne purent plus aller voir leurs enfants.
35 Tatiana Bucci, in Titti Marrone, *Meglio non sapere*, *op. cit*., p. 46, et Laura Fontana, interview d'Andra et de Tatiana Bucci, Rimini, 24 janvier 2014.
36 Gisella Bucci fut affectée au *Kanada*, un entrepôt où tous les objets et vêtements des victimes étaient confisqués et triés. Cette appellation de Kanada vient, semble-t-il, des détenus du camp qui l'associaient à la richesse de ce pays imaginé.
37 Cette autorisation à voir leurs enfants détenus dans une baraque séparée dans le camp représente un autre aspect exceptionnel de l'histoire.
38 Tatiana raconte que dans le camp, sa mère, curieusement, l'appelait par son premier prénom alors que tout le monde l'avait toujours appelée Tatiana.

> Gisella le couvait, l'embrassait souvent, elle ne faisait que répéter « Mon petit Sergio, qu'il est beau cet enfant. Comment pourrait-on faire du mal à un enfant aussi beau ? »[39]

À Birkenau, Andra, Tatiana et Sergio font partie d'un groupe d'environ trois cents enfants juifs de toutes les nationalités qui habitent la baraque numéro 31[40], un bâtiment grisâtre entouré de barbelés et sans chauffage. Les conditions de vie sont sommaires car les enfants sont livrés à eux-mêmes, sans aucun repère, ni assistance particulière, surtout sans les moyens de comprendre le monde dans lequel ils se trouvent. S'ils sont mieux nourris que la plupart des détenus du camp et peuvent sortir de la baraque pendant le jour pour improviser des jeux sans jouets, ils souffrent terriblement du froid. Ainsi s'exprime Andra : « Je ne me souviens pas d'avoir fait la queue pour manger, ou me laver, ou pour aller aux toilettes. Si je ferme les yeux, je me revois dans la baraque des enfants, avec ma sœur et Sergio, nous sommes tout le temps ensemble, nous nous tenons par la main, et je ressens ce froid terrible. […] Je vois de la boue, que de la boue… et puis la neige, beaucoup de neige[41]. » À Birkenau, les enfants apprennent à comprendre et à s'exprimer en allemand, l'allemand du camp de concentration. Leur enfance s'effondre dans un monde sans adultes auxquels poser des questions.

L'interprétation mise en avant par de nombreux spécialistes du camp d'Auschwitz, ainsi que par des rescapés, d'après laquelle les enfants de la baraque 31 devaient servir de « réservoir » où les médecins SS pouvaient puiser pour trouver de nouveaux cobayes semble tout à fait vraisemblable. Selon plusieurs sources, les petits doivent se présenter régulièrement au cabinet du docteur Mengele pour effectuer des prises de sang et des examens préparatoires. Les archives du camp, presque entièrement détruites par les nazis à la veille de l'évacuation, conservent le document d'une visite à la gorge de Sergio De Simone, effectuée le 14 mai 1944. Ce

39 Andra Bucci interviewée par la journaliste Titti Marrone, Titti Marrone, *Meglio non sapere*, *op. cit*., p. 13 et 57. Voir aussi Maria Pia Bernicchia, *Chi vuole vedere la mamma faccia un passo avanti. I 20 bambini di Bullenhuser Damm. Una carezza per la memoria* (Que celui qui veut voir sa mère fasse un pas en avant. Les 20 enfants du Bullenhuser Damm. Une caresse pour la mémoire), Milan, Proedi, 2014, p. 180.

40 À Birkenau, il y eut plusieurs baraques destinées aux enfants et, pour les retrouver dans la carte du site actuel, il faut tenir compte du fait qu'à la mi-1944, toutes les baraques reçurent une nouvelle numérotation en raison de l'agrandissement du camp en vue de l'arrivée massive des Juifs de Hongrie. La baraque 31 devint la baraque numéro 1. Je remercie l'historienne Jadwiga Pinderska-Lech du Musée d'Auschwitz qui m'a fourni cette information. Sur la présence de ces enfants dans les différentes baraques, on dispose aujourd'hui de nombreuses sources. Voir par exemple Ella Lingens, femme médecin autrichienne qui fut emprisonnée à Birkenau, « Prisoners of Fear », Londres, Gollancz, 1948. Je remercie aussi Michele Andreola, guide italien du Musée d'Auschwitz, de m'avoir aidée à vérifier toutes les informations sur les enfants.

41 Andra Bucci in Titti Marrone, *Meglio non sapere*, *op. cit*., p. 48.

document, exceptionnel car il constitue une preuve du sort de ces enfants, est signé par Mengele et mentionne le prisonnier numéro 179614, numéro attribué à Sergio[42].
Pour un groupe de trois cents enfants, un seul adulte est chargé de veiller à l'ordre et au respect des règles : une surveillante que tout le monde appelle « Blockowa ». Si Andra et Tatiana, pendant leur détention dans l'enfer de Birkenau, n'ont pas eu à subir de sévices, c'est en grande partie car cette femme s'est montrée à plusieurs reprises compatissante et protectrice, jusqu'à leur donner des vêtements chauds en laine – ceux d'autres enfants juifs assassinés dans les chambres à gaz – et un peu plus de pain. Ces deux fillettes plutôt jolies et en bonne forme lui rappelaient-elles ses propres filles, voire l'image de l'enfance, de la famille, de la maison quittée pour s'engager du côté des bourreaux ? On ignore la réponse. Andra et Tatiana ont tout oublié de leur protectrice, son nom, sa couleur de cheveux, son accent. Mais elles n'oublieront jamais le jour où le destin décida une fois encore de leur sort, à l'automne 1944.

Ce jour-là, la Blockowa appelle les sœurs Bucci et leur confie que des hommes viendront à la baraque pour demander à tous les enfants qui parmi eux veut retrouver sa maman. « On vous dira de sortir du rang si vous acceptez cette proposition, mais il ne faut surtout pas y répondre ni l'accepter. » La surveillante ne donne pas plus d'explications aux fillettes, mais encore une fois, Andra et Tatiana ne se posent pas de questions, elles ont déjà appris à se suffire à elles-mêmes dans le camp, et surtout à vivre au jour le jour, sans désirer revoir cette femme loqueteuse, la tête rasée, qui ne ressemble plus à leur maman. Elles informent tout de suite leur cousin de cette consigne.
Quelques heures plus tard, au matin du 27 novembre, des hommes en uniforme noir se présentent effectivement à la baraque des enfants et posent la question : « Qui parmi vous veut revoir sa maman ? Qu'il sorte du rang. » Ce n'est que bien des années plus tard qu'Andra et Tatiana pourront rendre intelligible cet événement et reconstruire ces événements tragiques : ce jour-là, le docteur Mengele effectuait une sélection en recourant à ce piège, afin de choisir vingt enfants-cobayes à envoyer à son collègue Kurt Heissemeyer, en service au camp de concentration de Neuengamme, près de Hambourg en Allemagne. Heissemeyer avait réclamé des enfants pour pratiquer des expériences médicales sur la tuberculose.

42 Voir la recherche effectuée par Maria Pia Bernicchia, *Chi vuole vedere la mamma*, *op. cit.*, p. 81.

Si les sœurs Bucci ne tombent pas dans le piège, à leur surprise, elles voient leur cousin Sergio faire partie des enfants qui acceptent avec enthousiasme et l'innocence de leur âge de retrouver leur maman. Les SS choisissent en tout vingt enfants, dix garçons (dont Sergio De Simone) et dix filles, qui connaîtront tout le même destin horrible[43].
Mais comment concevoir qu'un enfant de 6 ans ne croie pas un adulte qui lui promet de le sortir de cet enfer de solitude et détresse pour le ramener chez sa mère ?
« La dernière image que j'ai de mon cousin est sa main qu'il agite avec joie et confiance pour nous faire au revoir, après être monté dans un camion avec les autres. Aujourd'hui, je me sens terriblement coupable, car ma sœur et moi, nous avons pu survivre mais lui non, nous n'avons pas pu le protéger », s'émeut Andra, peut-être la plus fragile des sœurs[44].
Andra et Tatiana restent à Birkenau jusqu'à la libération, le 27 janvier 1945, lorsque les soldats russes franchissent le portail du camp. Si on leur demande quels sont leurs souvenirs ce de jour, elles répondent encore une fois avec simplicité et franchise, sans ajouter de détails dont elles ont eu connaissance par des lectures ou des témoignages postérieurs : « Nous ignorions que notre libération arriva le 27 janvier car dans nos souvenirs, dans le camp, il n'y a pas de dates, mais je me rappelle que le contexte changea d'un jour à l'autre. Par exemple, la couleur des uniformes qui était verte et non plus noire, c'était celle des Russes même si je ne le savais pas à l'époque. Et je revois l'image d'un soldat assis sur un véhicule militaire qui avait une planche en bois sur ses jambes sur laquelle il coupait des tranches de saucisson avec un couteau, qu'il nous distribuait[45]. »

Dans les jours qui suivent la libération[46], en février 1945, Andra et Tatiana sont dirigées vers un camp pour réfugiés à Prague où elles apprennent rapidement la langue tchèque, tout en oubliant – tout aussi vite – leur langue maternelle.

---

43 Transférés à Neuengamme, la vingtaine d'enfants –Sergio De Simone était le seul Italien – furent soumis à des expériences médicales pour leur inoculer le bacille de la tuberculose. Dans la nuit du 20 au 21 avril 1945, alors que les troupes anglaises étaient aux portes de la ville, les enfants furent tous tués dans l'école de Bullenhuser Damm, utilisée comme annexe du camp. Ce crime resta impuni et tomba dans l'oubli jusqu'au début des années 1980, quand le journaliste allemand Günther Schwarberg publia ses recherches. En 1979, les parents des victimes ont fondé l'Association des Enfants de Bullenhuser Damm et en 1980, un mémorial a été érigé sur le lieu où se trouve encore aujourd'hui l'école du massacre. Gisella Perlow n'apprendra le sort tragique de son fils Sergio qu'en 1984.

44 Andra Bucci, « La maniera del ricordo » (La manière du souvenir), interview filmée de Sergio Zavoli à Andra et Tatiana Bucci, 2007. L'interview peut être vue en ligne, à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=Oz0AwTNw_c8&index=19&list=PLiATMM87l_rF-S3quTFBTBhy5VR540Brj (consulté le 19 janvier 2016).

45 *Ibid*.

46 Dans le célèbre film tourné par les soldats russes à la libération d'Auschwitz, où l'on voit des enfants montrer leur bras tatoué, Andra et Tatiana Bucci ne se sont pas reconnues. Elles ne se souviennent pas d'avoir été filmées.

Elles ne gardent pas de souvenirs particuliers de ce court séjour. Ce n'est qu'en Angleterre, au manoir de Weir Courtney, à Lingfield, dans le Surrey, qu'Andra et Tatiana retrouvent enfin leur enfance et se découvrent à nouveau deux filles de leur âge, capables de rire et de jouer avec l'insouciance de la préadolescence. Dans cette grande villa mise à disposition par un riche Anglais, des enfants juifs orphelins de toutes les nationalités sont accueillis avec chaleur et compétence par un groupe d'éducateurs et de psychologues. Face aux traumatismes et aux oublis de ces petites victimes de la guerre et de la Shoah, la directrice, Alice Goldberg, invente une date de naissance pour chaque enfant afin de pouvoir organiser sa fête d'anniversaire et lui donner un peu de joie. En particulier, Andra et Tatiana – qui, 70 ans plus tard, évoquent ces neuf mois de bonheur à Lingfield comme un vrai paradis – s'attachent à Martha (Manna) Weindling Friedmann, qui devient pour elles comme une nouvelle maman.

Entre-temps, Mira Perlow Bucci, qui a retrouvé son mari, ne cesse de multiplier les efforts pour retrouver ses filles. Par le biais de la Croix-Rouge, elle y parvient à la fin de 1946.

> Un jour, une éducatrice nous montra une photo et nous demanda si nous reconnaissions ces personnes. C'était la photo de mariage de maman et papa, celle qui était encadrée sur la table de nuit dans la chambre de notre mère et qu'elle nous faisait embrasser tous les soirs pour envoyer un baiser à papa, qui était parti à la guerre. Donc nous la connaissions très bien et sans aucune hésitation nous répondîmes que c'était papa et maman[47].

Le voyage de retour en Italie est préparé comme un moment de fête, car Andra et Tatiana sont couvertes de cadeaux et au centre de l'attention de tout le foyer. À leur descente du train à Rome, toute la communauté juive est là pour les accueillir, au milieu d'une foule en fête rassemblée pour le retour des fillettes. En revanche, les retrouvailles avec leur famille, et en particulier avec leur mère sont marquées par le désarroi et l'angoisse. Qui était cette femme presque inconnue ? Comment quitter leur accompagnatrice de Lingfield, mais surtout le souvenir de la chaleur de Manna qui les avait accueillies et protégées de leurs souvenirs horribles ? Encore une fois, Mira Perlow saura faire preuve de patience et d'amour,

47 Tatiana Bucci, « La maniera del ricordo », interview filmée citée.

sans brusquer ses filles et probablement en cachant sa déception pour cet accueil plutôt froid.
Le temps et l'amour petit à petit guérissent les blessures d'Andra et Tatiana qui retrouvent leur vie quotidienne, l'école, les jeux, les rêves et les projets.

> Nous n'avons jamais parlé de Birkenau avec notre mère, ni d'ailleurs maman ne nous a jamais dit un mot de son expérience dans le camp et cela fut un bien car nous avons pu grandir plus sereines, surtout moins obsédées par Auschwitz[48].

Tatiana tient à préciser de n'avoir jamais rêvé d'Auschwitz, alors que sa sœur révèle qu'elle fait de très fréquents cauchemars qui la replongent dans le camp, pendant lesquels elle crie, gémit et surtout parle avec une petite voix d'enfant. Ce sont ses propres filles qui le lui ont raconté plusieurs fois[49].
Pendant des décennies, Andra et Tatiana, comme d'ailleurs la plupart des rescapés, n'ont pas parlé de leur déportation. Elles ont fondé leur propre famille et essayé d'oublier.
Mais peut-on vraiment oublier l'expérience extrême du camp de concentration ? C'est une question cruciale qui a fait débat dans la littérature mémorielle et à laquelle les rescapés ont répondu négativement à l'unisson. Si nombreux sont ceux qui ont essayé de se libérer de leurs souffrances par la plume, les sœurs Bucci n'ont pas écrit – jusqu'à présent – leur témoignage. Leur histoire fut publiée pour la première fois par la journaliste Titti Marrone en 2003[50].
Peu de temps après, Andra et Tatiana retournent à Auschwitz avec des groupes de lycéens – d'abord avec la région Toscane qui organise un train de la mémoire en 2005, pour le 50e anniversaire de la libération du camp –, puis avec de nombreuses institutions qui les sollicitent pour transmettre leur mémoire aux jeunes.
Depuis 2005, les sœurs Bucci multiplient les témoignages dans les écoles de toute l'Italie, sans jamais oublier de raconter le destin tragique de leur petit cousin Sergio, condamné à mort pour avoir cru à la parole d'un adulte et exprimé son désir de revoir sa maman.

48 Tatiana et Andra Bucci, *ibid*.
49 Titti Marrone, *Meglio non sapere*, *op. cit*.
50 Les sœurs Bucci furent interviewées la première fois le 25 avril 1996 par Marcello Pezzetti au nom du CDEC de Milan. L'interview se déroula entre Milan et Auschwitz et elle est conservée dans les archives en ligne, à cette adresse : http://digital-library.cdec.it/cdec-web/audiovideo/detail/IT-CDEC-AV0001-000023/andra-e-tatiana-bucci.html (consulté le 19 janvier 2016).

> Tu sais Laura, m'écrit Tatiana dans l'une de ses lettres, c'est moi qui ai gagné, moi, pas les nazis. Ma plus belle victoire ce sont mes trois petits enfants, Luca, Alessandro et Chiara. En octobre dernier, j'étais en Pologne avec des amis belges[51] et nous avons visité le musée d'Art contemporain de Cracovie qui présentait une exposition sur Auschwitz vue par les artistes contemporains. J'ai été sidérée par une vidéo qui montrait des jeunes danser à Auschwitz avec un rescapé très âgé (leur grand-père), au rythme du tube *I will survive* de Gloria Gaynor[52]. À la fin du tournage, le rescapé s'exclame : « Je n'aurais jamais pensé de revenir ici, 60 ans après, pour danser avec mes petits-enfants. »
> Et bien, c'est quelque chose qui me ronge depuis que j'ai vu cette vidéo et je t'avoue que je rêve de pouvoir moi aussi danser bientôt cette musique là-bas, avec Luca, Alessandro et Chiara.

Un hymne farouche à la vie qui n'enlève rien à la tragédie vécue par la grande famille Perlow-Bucci, dont les deux tiers furent engloutis dans la Shoah.

51 Tatiana Bucci habite depuis longtemps à Bruxelles.

52 Le rescapé s'appelle Adolek Kohn, c'est un Juif polonais réfugié en Australie. Il fut filmé à l'âge de 89 ans par sa fille, Jane Korman, une artiste australienne, en 2010, entre Auschwitz, Theresienstadt, Dachau et d'autres lieux de mémoire. Le film dans lequel Adolek danse devant les fours crématoires avec ses petits-enfants, arborant un tee-shirt blanc barré du mot « Survivor », suscita de vives polémiques.
La vidéo est disponible en ligne, à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=gZB1FPNgL-c

Les archives italiennes au Mémorial de la Shoah

Davide Mano

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 355 à 357
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0355

LES ARCHIVES ITALIENNES AU MÉMORIAL DE LA SHOAH

Le Mémorial de la Shoah conserve plusieurs collections d'archives couvrant l'histoire des Juifs d'Italie sous le fascisme, sous l'occupation nazie et pendant la guerre civile. Si de nombreux documents ont été transmis au CDJC par le *Centro di Documentazione Ebraica Contemporanea* de Milan (CDEC), une partie non négligeable a été remise par des donateurs privés.
La documentation se compose notamment de reproductions d'archives officielles émanant de l'État italien : de la présidence du Conseil des ministres, du secrétariat particulier de Benito Mussolini, du ministère de l'Intérieur et du ministère des Affaires étrangères. Ces archives évoquent les deux phases de la Shoah en Italie illustrées par l'historien Michele Sarfatti : la première de septembre 1938 à juillet 1943, marquée par les lois raciales sous le fascisme et l'exclusion des Juifs de la vie publique italienne, et la seconde de septembre 1943 à avril 1945, marquée par les rafles, les exécutions et les déportations nazies.
En ce qui concerne la première phase de la Shoah en Italie, une partie importante des documents dont dispose le Mémorial se focalise sur la situation des Juifs dans l'Allemagne hitlérienne et sur l'histoire du racisme d'État italien. La montée de l'antisémitisme nazi est au centre des collections émanant des archives du ministère des Affaires étrangères : à travers les rapports d'ambassadeurs et de consuls ressort la vision qu'avaient les hommes d'État italiens de la politique antijuive allemande et de la propagation de l'antisémitisme en Europe[1]. Quant aux documents émanant du secrétariat particulier, de la correspondance secrète de Mussolini et de la présidence du Conseil des ministres, ils reflètent les processus de mise en place de la question juive et de formulation des lois raciales sous le fascisme[2]. Ils évoquent également les graves conséquences de la législation raciste sur la vie des Juifs, à travers les cas spécifiques de citoyens italiens et étrangers exclus de l'espace public, des institutions d'État, de l'école, de l'armée, des universités ou des professions libérales[3].

1 *Ministère des Affaires étrangères,* CDL (1933) ; CDLI (1934-1935) ; CDLII (1938-1941).
2 *Archives centrales de l'État,* CDLVI (1930-1943) ; Presse raciste, CDLVIa (1938-1941).
3 *Archives centrales de l'État,* CDLXXV (1938-1943) ; CDLXXIV (1938-1945).

Les archives italiennes dont dispose le Mémorial se focalisent également sur la situation des réfugiés juifs en Italie et ailleurs ; en particulier, le fonds de Paolo Veziano, remis par lui-même, réunit une très riche documentation sur l'histoire des réfugiés juifs à la frontière franco-italienne[4]. Une autre partie des collections émanant du ministère des Affaires étrangères concerne les tractations italo-allemandes pour l'internement des Juifs croates dans des camps en zone militaire italienne, mesures qui auraient retardées le programme nazi de déportation des Juifs croates[5].
La documentation concernant la seconde phase de la Shoah en Italie reflète l'aggravation de la situation des Juifs italiens et étrangers sous l'occupation nazie, comme en témoigne la création du camp de transit de Fossoli sous autorité italienne, et du camp de concentration de la Risiera di San Sabba sous autorité nazie[6]. Des arrestations, exécutions et déportations de Juifs sont aussi facilitées par la République sociale Italienne (dite République de Salo)[7]. Quant au déchaînement de la guerre civile, des rapports et témoignages relatifs à la participation des Juifs italiens dans la Résistance sont accompagnés de quelques dossiers consacrés à leur engagement hâtif dans le mouvement antifasciste[8].
En ce qui concerne l'immédiat après-guerre, les archives italiennes conservées au Mémorial retracent notamment l'histoire du *Comitato Ricerche Deportati Ebrei* (CRDE), organisation juive créée en septembre 1944, au lendemain de la libération de Rome[9]. Le processus de reconstruction mémorielle dans l'Italie d'après-guerre est aussi bien évoqué dans les dossiers rassemblant des mémoires et des allocutions délivrées lors des premières commémorations ; des coupures de presse offrent un regard supplémentaire sur le débat italien autour du fascisme, de la Shoah et des criminels de guerre[10]. Enfin, grâce à des dons d'archives privées[11], le Mémorial dispose de papiers et témoignages personnels qui constituent un complément essentiel à la documentation officielle.

4 *Ministère des Affaires étrangères,* CDLII (1938-1943) ; CDXLV (1943) ; Fonds Paolo Veziano, MDCLXIV (1938-1945).
5 *Ministère des Af*faires étrangères, CDLII (1941-1942) ; CDLI (1941-1943).
6 *Occupation nazie,* CCCLXXX (1944) ; Camps d'internement, CDLVII (1944-1948).
7 *Archives centrales de l'Etat,* CDLVI (1943-45) ; CDLXXIV (1943-45) ; *République sociale italienne*, CDXLV (1943-1945).
8 *Antifascisme et résistance juive,* CDLVII (1915-1945).
9 *Comitato Ricerche Deportati Ebrei*, CCCLXXX (1945-1948) ; CDLVII (1953). Voir aussi LXX, *Fonds Pays étrangers*, dossier Italie (1946-1948) ; *Fonds Mémorial de la Shoah*, boîte 136 (années 1950). À partir de 1953, la mission du CRDE a été reprise par le CDEC de Milan.
10 *Témoignages*, CDLVII (1945-1963) ; *Occupation nazie*, CDXLV (1945) ; *Coupures de presse*, CCCLXXX (1945-1947).
11 *Documents originaux,* DCCVII, dossier 27 ; *Fonds Justes – Sauvetage*, CMLXXIV, documents concernant Andrea Schivo ; *Papiers personnels*, CMLXXV, dons.

Instruments indispensables pour étudier l'histoire de la Shoah en Italie, ces collections d'archives seront bientôt enrichies de nouvelles acquisitions. En effet, le Mémorial de la Shoah vient de lancer des partenariats avec plusieurs centres d'archives historiques en Italie, dont des archives d'État et des archives communautaires juives, dans le but de faciliter aux chercheurs l'accès à des sources importantes et complexes qui demandent à être étudiées davantage.

Davide Mano
Service des Archives du Mémorial



Justice et vengeance ?

Un appel à la responsabilité intellectuelle des écrivains survivants du *Progrès* (1945-1947)

Clara Royer

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 359 à 381
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0359

JUSTICE ET VENGEANCE ?
UN APPEL À LA RESPONSABILITÉ INTELLECTUELLE DES ÉCRIVAINS SURVIVANTS DU *PROGRÈS* (1945-1947)

par Clara Royer[1]

À l'été 1945, l'écrivain hongrois Béla Zsolt (1895-1949), l'un des mille six cent quatre-vingt-quatre Juifs sauvés par le train Kasztner[2], quittait la Suisse pour revenir dans une Budapest en ruines[3]. C'est dans la capitale de la nouvelle Hongrie « démocratique », occupée par les Soviétiques, qu'il lança le 1er octobre le journal *Le Progrès* (*Haladás*) au nom du parti hongrois radical (*Magyar Radikális Párt*, MRP), soit une gauche bourgeoise non marxiste. Le parti avait été relancé clandestinement en novembre 1944, du temps de la dictature des nationaux-socialistes hongrois (le parti des Croix fléchées, au pouvoir du 15 octobre 1944 à la fin du siège de Budapest en janvier 1945), à l'initiative d'Imre Csécsy (1893-1961), un intellectuel proche du sociologue Oszkár Jászi (1875-1957), ministre des Minorités nationales dans le bref gouvernement républicain de 1918 de Mihály Károlyi (1875-1955). Comme lui, une grande partie des intellectuels radicaux avaient été, dans leur jeunesse, membres du Cercle Galilée, une association étudiante fonctionnant à Budapest avant la Première Guerre mondiale et étroitement liée au premier mensuel de sciences sociales de Hongrie, *Vingtième Siècle* (*Huszadik Század*, 1900-1919), fondé par Jászi. Csécsy avait dirigé entre 1934 et 1939 la revue qui en prolongeait l'esprit et la pensée politique, *Notre siècle* (*Századunk*, 1926-1939).

En réunissant autour de lui de vieux amis, journalistes et écrivains avec lesquels il partageait des idées analogues et qui avaient eux aussi, pour une grande part, échappé à l'extermination, Zsolt associa à l'hebdomadaire de

1 CEFRES (USR 3138 CNRS-MAEDI).

2 Rezsö Kasztner (1906-1957), activiste sioniste de Cluj, cofonda le Comité de secours et de sauvetage des Juifs à Budapest en 1942. Pendant les déportations des Juifs de Hongrie en 1944, il négocia le sauvetage de Juifs moyennant des camions avec l'envoyé de Himmler, le colonel Kurt Becher. Le 30 juin, le « train Kasztner » partit de Budapest avec mille six cent quatre-vingt-quatre Juifs et arriva dans un camp à Bergen-Belsen, puis gagna la Suisse. Après la guerre, en Israël, Kasztner fut traduit en justice pour collaboration avec les nazis, mais il fut assassiné avant la fin du procès. Sur Kasztner, voir Anna Porter, *Kastner's Train: the True Story of an Unknown Hero of the Holocaust*, New York, Walker & Co, 2008.

3 Sur l'état physique et moral de Budapest en 1945, voir article d'Éva Standeisky, « Erkölcsök 1945-ben » (Morales en 1945), *Mozgó Világ*, 2006, n° 2, p. 15-31. Consultable en ligne à l'adresse suivante : http://www.mozgovilag.hu/standeisky-eva-erkolcsok-1945-ben/.

nombreux intellectuels socialistes, et cela, aux dépens de Csécsy et des siens, bien que, dans le premier numéro du *Progrès*, les deux hommes aient proclamé dans des éditoriaux parallèles une même posture éthique pour leur parti : indépendant, non aligné avec le gouvernement de coalition, et donc d'opposition[4]. Dans son programme, le MRP rejetait les distinctions de classe et s'engageait à défendre la propriété privée, la réforme agraire ou encore l'entreprise privée[5]. Mais il resta marginal au sein des rapports de forces de la vie politique de l'après-guerre. S'y engager signifiait en effet s'exclure du pouvoir, partagé entre les quatre principaux partis du Front national d'indépendance hongrois (*Magyar Nemzeti Független Front*) formé depuis la fin 1944 par le parti communiste (MKP), le parti social-démocrate (SzDP), le parti national paysan (NPP) et le parti indépendant des petits propriétaires (un cinquième parti, le Parti démocrate bourgeois, d'orientation libérale, n'eut que deux députés après les élections de novembre 1945). Le MRP resta toujours un petit parti, ne séduisant qu'un électorat composé de petits bourgeois et d'intellectuels, principalement à Budapest, même si, en 1947, il parvint à obtenir six mandats au Parlement[6].

L'entrée de Zsolt au MRP en août 1945 donna une autre ampleur au rayonnement intellectuel du parti. Avant la guerre, cet écrivain était célèbre pour les articles sans compromis qu'il publiait dans les quotidiens de la gauche libérale et dans l'hebdomadaire littéraire dont il avait la rédaction en chef, *La Plume* (*A Toll*, 1921-1939). On le considérait, à l'instar de Sándor Márai, comme un écrivain « bourgeois », mais on l'avait également affublé du surnom de « journaliste des VIe et VIIe arrondissements », soit deux des arrondissements de Pest qui constituaient, dans l'imaginaire collectif, le dit quartier juif[7].

Or, en revenant en Hongrie, Zsolt retrouva une vie littéraire budapestoise qui pouvait paraître présenter une forte continuité avec celle de l'avant-guerre. Ainsi, l'historien Ignác Romsics[8] relève que la presse littéraire

4 Imre Csécsy, « A pártatlanok pártja » (Le parti des sans-parti) et Béla Zsolt, « Miért járunk külön utakon? » (Pourquoi nous allons sur des chemins distincts ?), *Haladás*, 1er octobre 1945, p. 1.

5 Voir Lajos Izsák, « A polgári ellenzéki pártok Magyarország nemzetközi helyzetéröl, külpolitikai lehetöségéröl, 1944-1947 » (Sur la situation internationale et les possibilités de politique intérieure des partis bourgeois d'opposition), *Századok*, 1990, n° 5-6, p. 757-758.

6 D'après le témoignage laissé par son journal (Archives de la Bibliothèque nationale Széchenyi, fonds Csécsy), Mátyás Rákosi, le secrétaire du parti communiste, avait exprimé au printemps 1945 ses réticences auprès d'Imre Csécsy à l'idée de légaliser le parti radical, en soulignant qu'il ne serait jamais qu'un petit parti d'« intellectuels amis » impuissants à agir. Voir János F. Varga, « A Radikális Párt delegációja Rákosi Mátyásnál » (La délégation du Parti radical chez Mátyás Rákosi), *História*, 1980, n° 2.

7 Sur l'engagement politique de Zsolt avant la guerre, voir Clara Royer, « Le "journaliste des VIe et VIIe arrondissements" de Pest ? L'engagement hongrois de Béla Zsolt (1895-1949) », in Daniel Baric, Tristan Coignard et Gaëlle Vassogne (dir.), *Identités juives en Europe centrale. Des Lumières à l'entre-deux-guerres*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2014, p. 157-175.

8 Dans *Magyarország története a XX. század* (Histoire de la Hongrie au XXe siècle), Budapest, Osiris, 2002, p. 329.

retrouva les lignes de partage d'avant-guerre : un pôle réuni à Debrecen (capitale provisoire de la Hongrie en voie de libération) autour de la revue *Les Hongrois* (*Magyarok*) revendiqua l'héritage de la littérature moderne incarnée par la revue moderniste *Occident* (*Nyugat*, 1908-1941) ; le mensuel *Réponse* (*Válasz*, 1934-1938) fut ressuscité en 1946 par une partie de ses premiers animateurs marqués par une orientation pro-paysanne ; et *Le Progrès*, tout en constituant la revue du MRP, reprit l'esprit et les auteurs des revues dites urbaines d'antan, *La Plume* et *Argument* (*Szép Szó*, 1936-1939), qui avait été fondé contre *Réponse* par le poète Attila József (1905-1937) et deux intellectuels juifs hongrois proches de Zsolt, Ferenc Fejtő (1909-2008) et Pál Ignotus (1901-1978). Et lorsque le conflit entre deux camps littéraires d'une même génération d'écrivains se réactiva, l'illusion de la continuité en fut renforcée.

En effet, de janvier 1946 à la fin de l'année 1947, soit en l'espace de cent deux numéros, *Le Progrès* attaqua les écrivains de *Réponse* dans pas moins de quatre-vingt-un articles. Parmi ceux-ci, vingt-six ciblèrent l'écrivain Péter Veres (1897-1970), désormais président du parti national paysan ; douze s'en prirent individuellement à l'écrivain László Németh et sept au poète Gyula Illyés, les deux chefs spirituels du *Réponse* d'avant-guerre. Ces intellectuels qui se revendiquaient comme *népi* (« du peuple[9] ») avaient en grande majorité rejoint le NPP. Avant la guerre, ils avaient été unis, par-delà leurs diverses affiliations politiques, par un but commun : l'amélioration de la condition paysanne. Celle-ci devait passer avant tout par une réforme agraire dans une Hongrie maintenant un système semi-féodal de grandes propriétés (un tiers des surfaces cultivables appartenaient à un millier de grands propriétaires), inaccessibles aux « trois millions de mendiants[10] » que constituait la paysannerie petite et sans terre. Cette réforme devait être acquise quel que fût le régime politique, et l'on avait vu en 1935 Németh, Illyés et d'autres écrivains *népi* essayer d'influencer dans un sens favorable à cette réforme le Premier ministre Gyula Gömbös, qui essayait pour sa

9 Faute d'équivalent satisfaisant en français, le terme hongrois est conservé. La traduction traditionnelle par « populiste » pose problème pour qualifier un mouvement créé et porté par des écrivains, et qui ne saurait donc être anti-intellectuel comme c'est le cas en France depuis la crise boulangiste. D'autre part, le terme de « paysan » ne rend pas compte de la présence essentielle d'écrivains dont les origines sociales n'étaient pas paysannes, mais urbaines et bourgeoises, à l'instar du rédacteur en chef de la première *Réponse*, György Sárközi (1899-1945), poète d'origine juive converti au catholicisme qui mourut au camp de Balf (en Hongrie). C'est sa femme, Márta (1907-1966), elle aussi d'origine juive et fille de l'écrivain et dramaturge Ferenc Molnár, qui relança la revue en 1946.

10 Ces « trois millions de mendiants » représentent sous la plume de l'économiste György Oláh les petits paysans et paysans sans terre dans un ouvrage de 1928 dénonçant la paupérisation des campagnes ; l'expression est devenue un slogan-phare des écrivains *népi* dans les années 1930.

part d'appliquer en Hongrie les idées du fascisme italien[11]. Tentative vaine que ce « Nouveau Front de l'Esprit », aussitôt violemment dénoncé par les écrivains urbains (*urbánusok*), leurs anciens amis. Pour ceux-ci, la priorité de cette réforme sur l'acquisition d'un régime démocratique était impensable, et ils critiquaient chez leurs confrères l'idée que la paysannerie constituât l'essence de la « magyarité » – cela, bien souvent, aux dépens de Budapest et de ses symboliques, ce qui impliquait un rejet vis-à-vis des hommes de lettres issus de l'assimilation juive, pourtant depuis plusieurs générations des acteurs essentiels du développement culturel hongrois[12]. En effet, depuis 1934, année qui avait vu László Németh prendre violemment à partie dans la presse des écrivains juifs en stigmatisant leur rôle jugé trop important dans la culture hongroise, la ligne de front entre les deux camps littéraires s'était accentuée[13].

Or cette polémique d'après-guerre révèle à quel point la vie littéraire n'affichait qu'une trompeuse continuité. D'une part, le milieu littéraire avait perdu soixante-douze écrivains[14] – assassinés dans les camps, dans les marches forcées ou au « service du travail[15] » au sein de l'armée hongroise, qui, à partir de 1940, ne concernait plus que les hommes juifs, et dont beaucoup, placés dans des compagnies de travail juives, se retrouvèrent en Ukraine après l'entrée en URSS des troupes hongroises. Ce sort avait été celui de Zsolt, qui y avait passé dix-neuf mois en 1941-1943. Mais si le reste du personnel littéraire s'était maintenu, les années 1938-1945 les avaient profondément changés : pour les écrivains survivants du *Progrès*, traversés par des traumatismes auxquels l'écriture ne semblait plus toujours apporter

11 Sur cet épisode, l'étude de référence reste celle de Miklós Lackó, *Válságok-választások* (Crises et réponses), Budapest, Gondolat, 1975, p. 52-170. Sur la carrière et l'idéologie de Gömbös, József Vonyó, *Gömbös Gyula és a jobboldali radikalizmus. Tanulmányok* (Gyula Gömbös et le radicalisme de droite. Études), Pécs, Pannónia, 2001.

12 Il faut insister sur le fait que les écrivains juifs de Hongrie ont été de plus en plus nombreux à adopter le hongrois comme langue d'écriture, une tendance qui se développe au lendemain de la fraternisation au sein des légions *honvéd* lors de la guerre d'indépendance contre la maison Habsbourg en 1848-1849, au point que dans la génération littéraire de l'entre-deux-guerres, il ne restait qu'un seul écrivain d'expression yiddish, le poète József Holder (1893-1945), né dans une famille hassidique près de Sighetu Marmatiei (en hongrois Máramarossziget). Pour une synthèse en français sur l'assimilation littéraire des écrivains juifs de Hongrie et le rôle essentiel qu'ils jouèrent dans les développements de la littérature hongroise à partir de la deuxième moitié du XIX[e] siècle, voir Clara Royer, *Le Royaume littéraire. Quêtes d'identité d'une génération d'écrivains juifs de l'entre-deux-guerres. Hongrie, Slovaquie, Transylvanie*, Paris, Honoré Champion, 2011.

13 Sur le conflit *népi*-urbain et l'enjeu de la « question juive » dans la division de cette génération littéraire, voir Clara Royer, « Un engagement paradoxal ? Écrivains juifs et *népi* dans la Hongrie de l'entre-deux-guerres », in Cylvie Claveau, Stanislaw Fiszer et Didier Francfort (dir.), *Cultures juives. Europe centrale et orientale, Amérique du Nord*, Paris, Le Manuscrit, 2012, p. 367-415.

14 Chiffre donné par Ignác Romsics, *op. cit.*, p. 320.

15 Le 1[er] juillet 1939 fut instauré sur la base du décret 5070/1939 ce service du travail (*munkaszolgálat*, ou *musz*), qui concernait alors les hommes juifs et non juifs. Les recrutés, dont l'uniforme porte la lettre « M » pour les distinguer, accomplissaient des tâches d'intérêt général à caractère militaire ou civil. Le 23 août 1940, le ministère de la Défense réglemente le *musz* de sorte à ce que seuls les hommes juifs y soient recrutés. Les moins jeunes, y compris les malades, qui ne pouvaient être envoyés dans les compagnies au sein des troupes militaires, exécutaient des travaux d'intérêt général (assèchement des marais, défrichement, etc.).

de catharsis (certains renoncèrent même à la création littéraire), il s'agissait de rompre avec le passé de l'ère Horthy (comme on qualifie les années 1920-1944, du nom du régent Miklós Horthy) et de la guerre.

Or la polémique qui se déchaîna dans les pages du *Progrès* n'a pas été interprétée comme une rupture : on y a vu au mieux la reprise des vieux conflits intellectuels d'avant-guerre[16], au pire l'expression d'un désir de revanche de la part des intellectuels survivants et, plus encore, de celui qui était considéré comme la tête pensante de la revue, Béla Zsolt. Le seul article à ce jour ayant étudié la polémique déclenchée par les écrivains survivants du *Progrès* est signé d'un journaliste affilié au parti d'extrême droite MIÉP (Parti de la vie et de la justice)[17]. Il se contente de cataloguer les « attaques » dans l'hebdomadaire afin de prouver le caractère odieux et moralement condamnable du seul Zsolt, alors que la polémique fut relayée par une dizaine d'auteurs urbains, et qu'un László Bóka, issu d'une famille protestante, ancien résistant et intellectuel socialiste, y contribua par onze articles, soit autant que ceux signés personnellement par Zsolt. Analyser cette division du champ littéraire hongrois après la guerre nécessite de prendre en considération des facteurs trop souvent négligés : le traumatisme des écrivains survivants, mais aussi leur engagement en vue d'une Hongrie démocratique d'une part et, d'autre part, la position ambivalente (pour user d'un euphémisme) d'écrivains *népi* sollicités comme partenaires politiques par les partis de gauche, et essentiellement le parti communiste, au lendemain de la guerre[18]. Il ne s'agit pas ici de réhabiliter le désir de vengeance, même si ce concept ne devrait pas être monopolisé par l'historiographie d'extrême droite, mais de sonder l'appel (vain) de ces intellectuels survivants à la prise de responsabilité collective, à laquelle peu d'intellectuels hongrois des autres courants politiques et idéologiques osèrent s'affronter.

16 Ainsi que le manifeste, par exemple, une anthologie d'articles extraits de la presse d'avant et d'après-guerre qui propose les textes phares de la querelle entre écrivains urbains et *népi* : Péter Sz. Nagy (éd.), *A népi-urbánus vita dokumentumai 1932-1947* (Les Documents du débat *népi*-urbain, 1932-1947), Budapest, Rakéta, 1990.

17 Zoltán Szöcs, « Szennyez az emléke is », *Havi Magyar Fórum*, juin 2009. Consultable à l'adresse suivante : http://www.eredetimiep.hu/fuggetlenseg/2009/junius/12/22.htm.

18 Phénomène très bien analysé par l'historienne de la culture Eva Standeisky dans *Gúzsba kötve. A kulturális elit és a hatalom* (Pieds et poings liés. L'élite culturelle et le pouvoir), Budapest, 1956-os Intézet, Állambiztosági Szolgálatok Történeti Levéltára, 2005.

« Moins vite avec la réhabilitation[19] ! »

« Tout est-il à vendre ? » s'indignait Béla Zsolt en commentant les justifications alimentaires avancées par le poète József Erdélyi (1896-1978) pour expliquer, au cours de son procès ouvert en 1947 à Budapest, ses écrits antisémites dans la presse d'extrême droite et son engagement auprès des Croix fléchées pendant la guerre[20]. Ce membre du groupe *népi* était un poète reconnu et plusieurs fois primé ; mais il s'était rendu tristement célèbre pour avoir réclamé justice pour l'affaire de Tiszaeszlár – un procès pour crime rituel qui eut lieu en 1883 à la suite de la disparition, la veille de la Pessah 1882, dans le village de Tiszaeszlár, d'une jeune servante chrétienne, Eszter Solymosi ; le procès avait abouti à l'acquittement des treize accusés juifs – dans son poème « Le sang d'Eszter Solymosi », publié dans le journal antisémite d'extrême droite *L'Aube* (*Virradat*) en 1937[21]. Or, comme l'a démontré Éva Standeisky[22], le procès du poète fut bâclé, et les collaborateurs du *Progrès* ne s'y trompèrent pas : dans un article intitulé « Le jugement invisible », l'écrivain Miklós Gyárfás (1915-1992), appelé à devenir un prolifique auteur de comédies, décrivit un procès aux allures de « matinée littéraire », au cours duquel accusation et défense rivalisèrent à coups de citations de l'œuvre de l'accusé : « Dans cette atmosphère académique, on en venait progressivement à croire que *l'audience n'avait pas d'autre but de nous montrer qui connaissait le mieux les poèmes de József Erdélyi*[23]. » À ses yeux, la trahison de la liberté par le poète, « bagatellisée » par le procès, n'en était pas moins grande. Condamné à trois ans de prison, Erdélyi fut libéré dès 1948 par grâce présidentielle, et le même Gyárfás, alors en charge de la rubrique « Vie littéraire » dans la revue, écrivit un nouvel article. Le ton, plus mesuré (« la sagesse de la démocratie ne connaît pas la vengeance »), était signe du changement de l'atmosphère politique, et pour contourner la censure, Gyárfás n'arpenta que le terrain poétique :

19 Bóka László, « Lassabban a rehabilitációval! », *Haladás*, 11 juillet 1946, p. 3.
20 Zsolt Béla, « Minden eladó? », *Haladás*, 29 mai 1947, p. 1.
21 Sur l'Affaire Tiszaeszlár, on pourra lire la chronique engagée de l'écrivain Gyula Krúdy, récemment parue en français : *L'Affaire Eszter Solymosi*, traduit du hongrois par Catherine Fay, Paris, Albin Michel, 2013. Pour une étude en anglais, voir Andrew Handler, *Blood Libel at Tiszaeszlár*, New York, Columbia University Press, 1980 et en hongrois, la récente monographie d'histoire sociale de György Kövér, *A tiszaeszlári dráma* (Le Drame de Tiszaeszlár), Budapest, Osiris, 2011.
22 In Éva Standeisky, *Gúzsba kötve*, *op. cit.*, p. 335-350.
23 Miklós Gyárfás, « A láthatatlan ítélet », *Haladás*, 22 mai 1947, n° 21, p. 3. C'est Gyárfás qui souligne.

> *L'affaire du poète est autre chose.* Car celui qui l'a reniée un jour peut retrouver la liberté, mais la liberté ne peut pas revenir à un poète qui l'a oubliée. Nul pardon, nul décret supérieur, nulle réévaluation esthétique ne peut l'y aider[24].

Erdélyi fut réhabilité en 1955.

Erdélyi est le cas emblématique de l'épuration littéraire de l'après-guerre. En réalité, bien peu d'écrivains furent appelés à comparaître devant les tribunaux. Certes, en septembre 1945, on jugea les écrivains d'extrême droite Lajos Kádár (1898-1982) et Lajos Nagy Dövényi (1906-1964), qui avaient abondamment publié dans la presse croix-fléchée ; le second en particulier s'était adonné à la mythologisation antisémite de Tiszaeszlár dans sa pièce *Les Innocents* (*Ártatlanok*) – celle-ci avait été jouée alors que la Hongrie était occupée par la Wehrmacht (depuis le 19 mars 1944) au théâtre Mádach à l'été 1944, puis au lendemain du putsch des Croix fléchées, en octobre. Dövényi fut condamné à mort le 14 octobre 1945, mais sauvé par grâce présidentielle en janvier 1946. Le metteur en scène de la pièce, Ferenc Kiss, fut aussi condamné le 27 novembre 1945 à huit ans de travaux forcés pour avoir mené au théâtre Madách une politique culturelle « antisémite et anticommuniste ». Mais en dehors des chefs de la presse d'extrême droite comme Ferenc Rajniss (1893-1946), qui fut exécuté en tant que ministre de l'Éducation et des Cultes dans le gouvernement croix-fléchée de Ferenc Szálasi, on ne trouvera pas en Hongrie d'affaire Brasillach. Ainsi, un Géza Féja (1900-1978), lui aussi éminent écrivain du groupe *népi*, et qui s'était compromis pendant la guerre par ses articles racistes, ne fut inquiété que le temps d'une brève journée de détention (le 15 mars 1945) grâce à l'intervention du parti national paysan (et de Veres) en sa faveur. Le Comité national, créé par décret du gouvernement provisoire de Debrecen et composé des représentants des quatre partis du Front d'indépendance, de juristes et d'experts, avait reçu entre autres pour tâche d'examiner la conduite des journalistes pendant la guerre – d'après *Le Progrès*, Féja fut dispensé de tout examen[25].

La censure elle-même ne s'abattit pas lourdement sur ces écrivains compromis. Au début de 1947, László Bóka dénonçait une « censure à deux vitesses » qui n'empêchait guère des László Németh et des Lőrinc

24 Miklós Gyárfás, « A költö nem térhet vissza » (Le poète ne peut pas revenir), *Haladás*, 15 juillet 1948, p. 5. C'est Gyárfás qui souligne.

25 Voir l'article indigné publié par la rédaction du *Progrès* à ce sujet : « Féja Géza mentes az igazolás alól! » (Géza Féja dispensé d'examen !), *Haladás*, 13 juin 1946, n° 22, p. 7.

Szabó (1900-1957) de publier leurs œuvres dans la presse *népi*[26]. À la fin de l'année, Bóka, Zsolt et l'écrivain Aurél Kárpáti (1884-1963) démissionnèrent de la Société des écrivains (reformée en avril 1945) pour protester contre l'admission du poète Lőrinc Szabó qui, comme Bóka l'exprima dans une lettre publique, n'avait « pas seulement trahi la pensée progressiste et la morale de l'écrivain, mais n'a pas fait un geste ou un pas vers la démocratie depuis la libération[27] ». Comme l'explique Eva Standeisky, « indifférent à la politique, Lőrinc Szabó ne s'était de fait jamais identifié à l'Allemagne fasciste où il prit part aux manifestations culturelles officielles, mais son rôle en Allemagne put paraître, à raison aux yeux des persécutés et des exclus, comme une manifestation de sympathie[28] ».

Plus généralement, *Le Progrès* fut l'un des rares journaux à dénoncer les apories du système judiciaire de l'après-guerre. Ainsi, les séances à huis clos des tribunaux populaires constitués par décret du 22 janvier 1945, alors que les combats se poursuivaient toujours à l'ouest du pays, et qui traitaient des affaires de crimes de guerre, paraissent à la jeune journaliste Zsuzsa Szegő (1926 ?-1963, elle épouse en 1953 le poète György Faludy) un obstacle à la prise de conscience par la société hongroise de sa responsabilité : la justice négligeait les gens ordinaires au profit de criminels en guise de nouveaux boucs émissaires. Cette institution judiciaire fut particulièrement critiquée par la revue au moment des deux procès qui instruisirent les affaires de pogroms de l'année 1946 (Kunmadaras, Miskolc). Après ce qu'il qualifiait de « trente ans de régime contre-révolutionnaire », Zsolt estimait que la justice populaire allait à contresens d'une rééducation démocratique de la Hongrie : les membres des tribunaux populaires – qui n'avaient de populaire que le nom, puisqu'ils étaient présidés par des juges professionnels, et comptaient un délégué de chaque parti membre du gouvernement de coalition – étaient plus préoccupés de leurs intérêts politiques que de l'élévation du peuple[29].

Le Progrès publia des comptes rendus réguliers sur les procès des criminels de guerre qui se déroulaient à l'Académie de musique de la place Liszt à Budapest. Or nombreux furent les contributeurs à exprimer leur déception et leur amertume face au manque de catharsis collective qu'ils en avaient espérée[30]. Les exécutions s'intégrèrent bientôt dans la routine de la vie

26 László Bóka, « Kétféle cenzura » (Une censure à deux vitesses), *Haladás*, 2 janvier 1947, p. 3.
27 Encadré anonyme dans le n° 52 de *Haladás*, 25 décembre 1947, p. 10.
28 Éva Standeisky, « Erkölcsök 1945-ben », *art. cit.*
29 Béla Zsolt, « Kunmadaras », *Haladás*, 30 mai 1946, n° 20, p. 1-2. Même dénonciation dans « Miskolc, vagy a vesztett illúziók » (Miskolc ou les illusions perdues), 8 septembre 1946, n° 30, p. 1-2. Le quotidien communiste répondit à ces critiques : Gyula Kállay, « Antiszemitizmus, vérvád, népmozgalom » (Antisémitisme, crime rituel, mouvement populaire), *Szabad Nép*, 9 juin 1946, p. 3.
30 Voir cet article du survivant István Bródy qui, en assistant à l'exécution de Bárdossy, note avec stupéfaction

budapestoise, entre l'inflation et les négociations de paix en cours à Paris, comme l'exprime dans un article de la rédaction cette remarque désabusée :

> Nous imaginions que le dossier, la responsabilisation, les représailles seraient plus solennels. Que la nation tout entière y prêterait attention, en retenant son souffle. Que non seulement les coupables qui ont dû rendre des comptes s'effondreraient à l'heure de vérité, mais aussi leurs complices actifs et passifs parmi nous, qui, par nécessité, jouissent de l'irresponsabilité collective[31].

Or, alors qu'il observe les répercussions de l'exécution de László Bárdossy (1890-1946), c'est Zsolt qui a le souffle coupé en constant le vif émoi suscité par la sentence. Bárdossy, qui autorisa le massacre de milliers de Juifs dans la Novi Sad occupée par les troupes hongroises en 1941[32], avait collaboré sous l'occupation allemande avec le gouvernement pronazi de Döme Sztójay, puis avec le gouvernement de Ferenc Szálasi. Mais, analysait Zsolt, parce que Bárdossy appartenait à la noblesse et parce que la décision judiciaire le concernant bouleversait les traditions, son exécution s'accompagna d'un « deuil invisible » qui menaçait de faire du criminel de guerre un « héros et martyr ». Les craintes de Zsolt n'étaient pas infondées, et elles ont une résonance aujourd'hui, comme l'expliquent les chercheuses Andrea Pető et Ildikó Barna : « Dans la mémoire collective les criminels de guerre et les victimes du stalinisme ont fusionné. Mais sur le plan familial, individuel, tous ceux qui comparurent devant le tribunal populaire apparurent comme victimes, indépendamment de la raison pour laquelle ils comparaissaient : en tant que criminel de guerre, que soûlard ayant insulté les Juifs ou en tant qu'opposant idéologique conscient aux communistes[33] ».

l'absence de rédemption de la scène et décrit le « rôle » que le condamné joue en public : « Naplóm arról a napról, amelyiken Bárdossyt kivégezték » (Journal du jour où l'on a exécuté Bárdossy), *Haladás*, 12 janvier 1946, n° 2, p. 3.

31 « Szálasiék az akasztófán » (Les Szálasi sur l'échafaud), *Haladás*, 14 mars 1946, n° 9, p. 1.

32 Novi Sad, capitale de la Voïvodine multiculturelle et ville du royaume de Hongrie, aujourd'hui en Serbie du nord, faisait donc partie de la Yougoslavie, que la Hongrie alliée à l'Allemagne nazie contribua à envahir en 1941.

33 Ildikó Barna et Andrea Petö, *A politikai igazságszolgáltatás…*, *op. cit.*, p. 131.

« … apprendre aux analphabètes de la démocratie le sain alphabet de la démocratie[34] ». *Le Progrès* face à une société démoralisée

L'indignation témoignée par les écrivains du *Progrès* face à cette épuration lacunaire ne se comprend qu'à la lumière de leurs craintes pour l'avenir démocratique du pays. Cet avenir, jugeaient-ils, ne pouvait se construire que sur la base d'un assainissement de la société hongroise. Leurs inquiétudes sur le système judiciaire hongrois sont donc liées à un enjeu crucial politiquement – celui de la rééducation de la société hongroise, qui vit encore selon les codes du passé. Ces intellectuels survivants en appelaient ainsi à rompre définitivement avec le système scolaire corrupteur, révisionniste et antisémite de l'entre-deux-guerres[35]. Et l'une des étapes importantes du conflit littéraire déclenché par *Le Progrès* se noua dans cette question, lorsqu'un Institut d'éducation populaire (*Népi Müvelödési Intézet*) fut confié à Gyula Illyés par le ministre de l'Éducation, le poète Dezső Keresztury (1904-1996), afin d'améliorer l'éducation à la campagne[36]. Aux yeux du jeune poète Gábor Antal (1922-1995), la nouvelle institution était un lieu d'antisémitisme culturel et politique, puisqu'elle accueillait parmi ses membres des hommes qui avaient œuvré à la diffusion d'idées antisémites dans les écoles pendant la guerre[37].

Car, comme ailleurs dans l'Europe de l'après-guerre, l'antisémitisme en Hongrie ne disparut pas avec la libération des camps. Dans la seule année 1946, la revue publia quarante-quatre articles, signés par une dizaine de contributeurs, sur ce que Zsolt appelait (de façon contradictoire) le « néo-antisémitisme » : un antisémitisme quotidien, qui se révélait dans les conversations privées comme dans les mouvements de foule. Commentant le procès de l'ancien Premier ministre Béla Imrédy (1891-1946), le socialiste d'origine juive Dezső Király (1896-1966), alors aussi rédacteur en chef du journal satirique politique *La Gueule libre* (*Szabad Száj*), rapporta une conversation de couloir qu'il avait entendue : « Cet Imrédy a vendu notre

34 Dans Béla Zsolt, « Kunmadaras », *Haladás*, 30 mai 1946, n° 20, p. 1-2.

35 Une analyse relativement pertinente, comme l'a montré la sociologue Ildikó Szabó dans *Nemzet és szocializáció. A politika szerepe az identitások formálódásában Magyarországon 1867-2006* (Nation et socialisation. Le rôle du politique dans la formation des identités en Hongrie 1867-2006), Budapest, L'Harmattan, 2009.

36 Keresztury a été aussi attaqué par *Le Progrès* : pour ses propos antisémites à propos des dirigeants d'origine juive dans le gouvernement d'après-guerre (Remete Gáspár [Miksa Fenyő], « Levelék a Thelemei apátságból – Melyben Hilarios testvér Zsolt Bélával polémizál és az "átnévélés" problémájáról mond figyelemreméltó dolgokat » (Lettres de l'abbaye de Thélème – dans laquelle frère Hilarios polémique avec Béla Zsolt et dit des choses dignes d'attention sur le problème de la « rééducation »), *Haladás*, 31 octobre 1946, n° 42, p. 4), mais surtout, en l'accusant d'avoir fait le salut hitlérien à ses élèves lorsqu'il était lecteur de hongrois à l'université de Berlin (« Heil Keresztúry ! », 7 novembre 1946, n° 43, p. 5). Keresztury intenta un procès pour diffamation à Zsolt en 1947, mais ce dernier ne fut pas poursuivi grâce à son immunité parlementaire.

37 a. g. [Gábor Antal], « Kultúrbotrány! » (Scandale culturel !), *Haladás*, 8 août 1946, p. 5.

pays aux nazis […] — À quoi tu t'attendais avec un Juif pareil[38] ? » Imrédy, qui avait fait voter la première loi antijuive limitant les activités économiques ouvertes aux Juifs (loi 15 de 1938), avait dû démissionner en mai 1939 après que la presse avait trouvé un aïeul juif dans son arbre généalogique…

Le Progrès commenta aussi largement les pogroms qui se produisirent tant en Hongrie qu'en Pologne et en Slovaquie après la guerre. En France, on retient le pogrom de Kunmadaras du 21 mai 1946 (deux morts) comme le symbole des violences antisémites en Hongrie après la guerre[39]. Mais de même que le pogrom de Kielce s'inscrivait dans une série d'épisodes violents en Pologne[40], Kunmadaras fait partie d'un cycle complexe, dans lequel le retour des survivants, l'inflation et le marché noir, le mythe du « crime rituel » et les tactiques politiques du parti communiste, mais aussi la culpabilité des non-Juifs jouent leur rôle. Kunmadaras fut précédé de violences antijuives notamment à Ózd et Sajószentpéter (en février), Szegvár (en mars), Budapest (le 4 mai 1946[41]), et il fut suivi par d'autres à Makó (où la synagogue fut incendiée en juin), ou encore à Miskolc (du 29 juillet au 1er août 1946, deux morts)[42]. Or, dans son commentaire sur Kunmadaras, Béla Zsolt rend compte de la haine qui a accueilli les survivants revenus au pays, signe d'un avenir sombre pour une Hongrie qui n'aurait pas encore coupé les ponts avec le fascisme. Derrière le plaidoyer en faveur de la permanence d'une communauté juive en Hongrie, son éditorial offre donc l'image d'une communauté juive hongroise dont la sécurité est un test de démocratie[43].

Une telle rhétorique se rapproche fortement de l'interprétation de la Shoah au lendemain de la guerre. Ainsi, la revue consacra vingt-neuf articles aux écrivains victimes des persécutions entre son lancement et la fin 1947, sans faire de distinction entre les écrivains juifs et non juifs. Il s'agissait sans doute pour ces survivants d'en finir avec la frontière mentale entre les Juifs et les autres Hongrois. C'est bien un credo assimilationniste qu'exposait la

38 Király Dezsö, « Pillanatképek a nagy perröl », *Haladás*, 17 novembre 1945, n° 8, p. 2.

39 Pour une analyse pertinente du pogrom de Kunmadaras, voir Péter Apor, « The Lost Deportations and the Lost People of Kunmadaras: A Pogrom in Hungary, 1946 », *Hungarian Historical Review* 2, n° 3, 2013, p. 566-604.

40 Ainsi que l'analyse dans sa thèse Audrey Kichelewski, *Les Survivants. La place des Juifs dans la société polonaise (1944-1949)*, thèse soutenue à l'université Paris I-Sorbonne, 2010.

41 Sur ce pogrom spécifique, provoqué par la rumeur de la disparition d'une fillette de quatre ans répandue par un personnage qui avait commis des exactions antijuives pendant la guerre, voir Andrea Petö, « About the Narratives of a Blood Libel Case in Post Shoah Hungary », in Louis Vasvari, Steven Totosy de Zepetnek (dir.), *Comparative Central European Holocaust Studies*, West Lafayette, Purdue University Press, 2011, p. 240-253. Elle analyse la culpabilité et la peur des non-Juifs dans le déclenchement du pogrom, ainsi que les raisons pour lesquelles l'accusé fut relâché par le tribunal populaire qui jugea l'affaire.

42 Des accusations de « crime rituel » continuèrent de surgir dans les années suivantes : de nouveau à Szegvár en mai 1948, à Hajdúnánás en septembre 1948, le dernier cas, d'après János Pelle, encore en 1954 à Törökszentmiklós. János Pelle, « Az utolsó hazai vérvádak » (Les derniers libelles de sang en Hongrie), *História*, 1995, n° 7.

43 Béla Zsolt, « Kunmadaras », *art. cit.*

revue, dans l'espoir que le lecteur non juif s'approprie lui aussi les récits d'extermination publiés par la revue (quarante-quatre articles, la moitié sur les camps, l'autre sur les politiques antijuives allemande et hongroise, mais aussi quatre feuilletons littéraires, dont le témoignage sur ses négociations avec les nazis par Rezső Kasztner, intitulé « Le Grand Marché humain »).

« Les Souabes[44] ? »

De fait, la polémique contre les écrivains *népi* fut lancée dans le sillage de la décision par le gouvernement d'expulser la population « souabe » de Hongrie par l'adoption du décret du 22 décembre 1945. Si le SzDP avait exprimé ses doutes sur la justice d'une telle mesure, le NPP, notamment par les voix de deux écrivains *népi*, le sociologue Ferenc Erdei (1910-1971), ministre de l'Intérieur jusqu'aux élections de novembre 1945, et Imre Kovács (1913-1980), vice-président du NPP, l'avait quant à lui exigée et avait initié en ce sens dès le printemps 1945 une campagne de presse relayée par le parti communiste[45]. Toutefois, l'application de la décision de Potsdam en Hongrie fut tout aussi liée aux exigences de Moscou, transmises par la Commission de contrôle interalliée en Hongrie présidée par le maréchal soviétique Vorochilov[46]. En tant que porte-parole des radicaux, Zsolt condamna clairement cette expulsion dans plusieurs articles : faire d'une population tout entière un bouc émissaire ne pouvait que pousser, craignait-il non sans raison, la société hongroise à négliger l'examen de ses propres responsabilités[47].
C'est dans un éditorial intitulé « Les Souabes » que Zsolt attaqua Péter Veres pour la première fois : celui-ci s'était vu confier la direction du Conseil national de redistribution des titres de propriétés (*Országos Földbirtokrendezö Tanács*), qui, bien sûr, profitait de l'expulsion des Souabes

44 Béla Zsolt, « A svabok ? », *Haladás*, 5 janvier 1946, n° 1, p. 1-2.
45 Ainsi Imre Kovács avait-il déclaré fièrement que le parti national paysan s'était exprimé de la façon « la plus radicale sur la question souabe », cité in Julianna Horváth, Éva Szabó, László Szücs et Katalin Zalai, *Pártközi értekezletek. Politikai érdekegyeztetés, politikai konfrontáció 1944-1948*, Budapest, Napvilág Kiadó, 2003, p. 56. Voir aussi Jean-Léon Muller, *L'Expulsion des Allemands de Hongrie 1944-1948. Politique internationale et destin méconnu d'une minorité*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 65-67.
46 Pour Jean-Léon Muller, si la volonté des dirigeants tchécoslovaques et polonais fut claire quant à l'expulsion de la population germanique de leurs territoires respectifs, la détermination des dirigeants hongrois est moins évidente d'autant qu'ils craignaient des mesures identiques à l'égard des minorités hongroises dans les pays voisins, et en particulier en Tchécoslovaquie. Voir *ibid.*, p. 137-140.
47 Béla Zsolt, « Boldogtalan új esztendö » (Triste Nouvel An), *Haladás*, 29 décembre 1945, p. 1-2. C'était une remarque pertinente, car la « question juive » et le « problème allemand » sont étroitement liés dans les discours racistes hongrois depuis l'entre-deux-guerres, comme l'a montré Krisztián Ungváry dans « Antiszemitizmus és németellenesség – A kétfrontos harc » (Antisémitisme et germanophobie – un combat sur deux fronts), in László Karsai, Judit Molnár (dir.), *Küzdelem az igazságért. Tanulmányok Randolph L. Braham 80. születésnapjára* (La Lutte pour la vérité. Études en l'honneur des 80 ans de Randolph L. Braham), Budapest, Mazsihisz, 2002, p. 747-748.

de Hongrie, ceux-ci étant majoritairement des ruraux (et, pour l'essentiel, des petits et moyens propriétaires). Zsolt rappelait que Veres avait donné des conférences auprès de l'organisation de jeunesse d'extrême droite Turul avant la guerre et écrit dans le journal croix-fléchée *Nous sommes seuls* (*Egyedül Vagyunk*). L'antisémitisme avéré de l'écrivain, estimait-il, se confirmait dans sa façon de gérer la réforme agraire, puisqu'elle ne prenait pas en compte les propriétaires juifs qui avaient été dépouillés de leur terre au moment des lois antijuives, et empêchait les Juifs en général d'acquérir des terres.

Pour les contributeurs du *Progrès*, en effet, la majorité des écrivains *népi* continuait de nourrir des formes d'antisémitisme. Ce soupçon était loin d'être infondé. En 1945 encore, dans une enquête sur « la question juive » après la guerre publiée par la revue populaire *L'Observateur illustré*, Imre Kovács opérait une distinction entre les bons et les mauvais Juifs (argumentation proche de celle de Németh avant guerre), et prônait une réconciliation fondée sur l'aveu réciproque des « erreurs » du passé ; quant à Illyés, il niait l'existence d'une « question juive » dans la Hongrie de l'après-guerre, et réduisait le débat à une affaire d'agitation politique[48]. » D'autres affichèrent une solidarité avec leurs collègues les plus compromis : ainsi, Veres défendit László Németh, « qui dans son âme sensible a vécu, a souffert tous les problèmes, tous les maux de la magyarité. Il a commis des erreurs, mais il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne commettent pas d'erreurs[49]. »

« Féja prit peur en me voyant[50] » : vengeance et traumatisme

Face à une justice biaisée qui épargnait des écrivains ayant trahi l'idéal démocratique, et conscient de l'antisémitisme rampant dans la Hongrie de l'après-guerre, Béla Zsolt transforma *Le Progrès* en cour de justice symbolique. En attaquant certains écrivains, les colonnes de la revue accueillirent des « preuves », des témoignages, des entretiens proches de l'interrogatoire, tout en déployant une rhétorique judiciaire forte. Ainsi, lorsqu'elle entendit dire que Géza Féja envisageait de diriger un collège paysan à Békéscsaba,

48 « Az új antiszemitizmus » [Le nouvel antisémitisme], *Képes Figyel*ö, 22 septembre 45, n° 4. Sur l'ambiguïté d'Illyés face aux Juifs, voir Clara Royer, *Le Royaume littéraire*, *op. cit.*, p. 407-409, et Pál Ács, « Fattyazás » [Dépiautement], *Beszél*ö, 2009, n° 11 – http://beszelo.c3.hu/cikkek/fattyazas.

49 D'après le compte rendu d'une conférence littéraire des écrivains *népi* dans le quotidien communiste : « Irók az idök sodrában. Népi írók vitadélutánja » [Dans le tourbillon des temps. Après-midi de débats des écrivains *népi*], *Nép Szabad*, 12/05/1946, p. 7.

50 Ágnes Fedor, « Újabb népi irót ítél két hasáb betüre » [Deux colonnes jugent de nouveau à la lettre l'écrivain *népi*], rubrique « *Le Progrès* vengeur » (*A bosszúálló "Haladás")*, 3/04/1946, n° 12, p. 3.

l'écrivain Agnès Fedor (1909-1990), qui avait vu sa carrière de journaliste brisée par les lois antijuives et avait survécu à la guerre à l'aide de faux papiers (ce qu'elle évoquera en 1947 dans son roman *Un carnaval singulier*), décida de rendre visite à l'écrivain *népi*. Dans l'article qu'elle tira de cette rencontre, elle met en scène le dialogue pénible entre deux personnes, dont l'une vient demander des comptes à l'autre : « J'étais à Békéscsaba et je lui ai parlé. Je voulais lui demander : se sent-il vraiment le mieux placé pour éduquer les nouvelles générations paysannes dans une Hongrie démocratique ? » Et était-il conscient que des inspecteurs militaires avaient fait le tour des cafés du Danube pour trouver de nouvelles recrues juives pour le travail forcé à la suite de la publication de son article intitulé « Negresco » à l'été 1942, dans lequel il avait exigé qu'on interdît aux Juifs de fréquenter les promenades au bord du Danube, « au motif que lui, Géza Féja, un beau soir, n'avait pas trouvé de table » ? Fodor se faisait ici juge et procureur, traçant le portrait féroce d'un écrivain malade, craintif, à l'argumentation bancale et odieuse, qui prétend avoir fustigé non pas les écrivains « juifs », mais les « mauvais écrivains ». Elle reproduisit son plaidoyer dérisoire : oui, il avait attaqué des Juifs dans ses articles, mais seuls ceux qui vivaient « dans le luxe » ; oui, il était « coupable », mais seulement d'avoir écrit dans la presse, un « genre propice à immortaliser les mouvements d'humeur fugaces » ; et si les Allemands n'avaient pas occupé la Hongrie, « il ne serait rien arrivé aux Juifs ».

L'article de Fodor fut publié dans une rubrique nouvelle intitulée « *Le Progrès* vengeur ». Or celle-ci disparut à jamais dès la semaine suivante. Cette rétractation est significative. Récemment, l'historien américain Keith Lowe a affirmé la nécessité de prendre en compte les phénomènes de vengeance pour comprendre la démoralisation extrême qui accabla l'Europe de l'après-guerre. Abordant la question de la revanche des prisonniers juifs, il écrit :

> La question de savoir si les Juifs se prêtèrent ou non à des actes de vengeance demeure en tout cas un sujet extrêmement sensible. À l'époque, la plupart d'entre eux furent prompts à écarter cette tentation, […] ils ne voulaient pas sombrer dans la même ornière morale que les nazis. Aujourd'hui, pourtant, certains Juifs minimisent l'existence de cette vengeance pour des raisons légèrement différentes : ils s'inquiètent de la manière dont le monde pourrait percevoir leurs actes[51].

51 Keith Lowe, *L'Europe barbare 1945-1950*, traduit de l'anglais par Johan Frederik Hel Guedj, Paris, Perrin, 2013, p. 212.

Or les survivants de la revue étaient conscients de ce que le thème de la « revanche juive » (*zsidó bosszú*) était un argument antisémite de longue date qui n'avait pas attendu les camps pour être conçu. László Németh, qui lors de la polémique de 1934 avait évoqué la « sensibilité juive » de certains écrivains qui, selon lui, « grinçaient les dents » en songeant à l'époque où ils « dominaient » la littérature hongroise, avait prononcé un discours lors d'une réunion littéraire *népi* à Szárszó en 1943, soit avant les déportations en Hongrie, dans lequel il avait déclaré que les lois antijuives avaient servi la cause des Juifs « assoiffés de vengeance » et « dépourvus d'autocritique » aux dépens des « hommes de culture pudiques » (ce qui a permis à d'aucuns de faire de Németh au mieux un prophète persécuté, sinon, un incompris[52]). Il est toutefois évident que l'inimitié personnelle entre certains écrivains du *Progrès* et les écrivains *népi* a joué un moteur dans leur conflit d'après-guerre. Interrogé sur Zsolt en 2004, Fejtő le décrivit ainsi : « Un excellent polémiste, mais il ne connaissait pas de mesure. Il voyait des racistes partout. […] Il a même attaqué Illyés[53]. » Cette rancœur mutuelle était déjà un secret de polichinelle à l'époque, puisqu'avant même que la polémique ne soit lancée dans *Le Progrès* en janvier 1946, celui qui deviendrait la figure intellectuelle de proue du parti communiste, Márton Horváth (1906-1987), l'évoquait dans le quotidien communiste. Selon lui, lorsqu'ils s'étaient parlés à la prison du boulevard Margit où ils étaient tous deux internés en 1943, il avait vu la « haine » envahir Zsolt au sujet d'écrivains *népi*[54].

Mais cette inimitié ne se comprend pas sans le sentiment de trahison qui habitait la plupart des écrivains survivants, ni le traumatisme qui les accablait chacun de façons diverses. Pour rester sur le cas de Zsolt, celui-ci publia dans *Le Progrès* à partir de 1946 son témoignage sur les années de guerre intitulé *Neuf valises*. Cette lecture, comme celle d'une partie de ses articles, révèle à quel point Zsolt était moralement ébranlé : par la déportation de sa mère à l'âge de 72 ans[55], par son enfermement

52 La démonstration d'Imre Monostori (« Szárszóról – hatvan év után. Egy fejezet a Németh László "problémák" történetéből: a szárszói beszéd » (Szárszó soixante ans après. Un chapitre de l'histoire des « problèmes » de L. Németh : le discours de Szárszó), *Kortárs*, 2002, n° 12, p. 1-17), qui réhabilite en partie le discours de Szárszó de László Németh en expliquant que Németh ne faisait que trouver « naturelle » la « soif de revanche » des Juifs, s'écroule une fois que ce discours est réinscrit dans l'ensemble des commentaires antisémites produits par Németh à partir des années 1930. Pour un article faisant de Németh un martyr persécuté, voir Péter László, « Hajsza Németh László ellen » (La campagne contre László Németh), *Kortárs*, 2003, n° 2, p. 102-103.

53 Clara Royer, « Beszélgetések Fejtő Ferenccel » (Entretiens avec Ferenc Fejtö), *Múlt és Jöv*ö, Budapest, 2008, n° 2-3, p. 162.

54 Márton Horváth, « Irodalmi vita » (Débat littéraire), *Szabad Nép*, 16 décembre 1945, n° 217, p. 2.

55 Voir son article « Az anyám keze » (La main de ma mère), publié dans le journal hongrois de New York *Az Ember* (L'Homme), et republié dans *Képes Figyel*ö (L'Observateur illustré), 29 septembre 1945, n° 5, dans lequel il imagine la main de sa mère sortir du train qui l'emmène vers la mort.

dans le ghetto d'Oradea (Nagyvárad, la Transylvanie du Nord ayant été « restituée » à la Hongrie aux dépens de la Roumanie par le dit second arbitrage de Vienne en 1941), dont le récit est sans cesse interrompu par les visions hallucinées de sa vie en Ukraine. Dans ce texte, Zsolt livre un autoportrait en intellectuel épuisé, en qui l'instinct de survie l'emporte sur les valeurs morales[56]. Cet épuisement, qui se traduisit par un état de santé déplorable[57], transparaît dans son écriture même : ainsi, un dernier roman, inachevé et médiocre, qu'il publia en feuilleton dans *Le Progrès* en 1948, confirme la fin de son inspiration littéraire[58]. Il n'est pas le lieu ici de faire le décompte des traumatismes des écrivains qui publiaient dans la revue. Mais ils doivent être pris en compte pour comprendre la vision du monde qui est la leur après l'extermination juive.

« À l'Ouest, il n'y a pas plus grand péché que la trahison des intellectuels[59] »

La rigueur avec laquelle *Le Progrès* en appela à une plus grande justice dans le champ littéraire hongrois s'appuya sur le modèle de l'épuration littéraire française, dont les complexités ne furent certes pas perçues en Hongrie. La revue radicale ne fut pas la seule à commenter les épurations de la vie culturelle française[60]. Mais elle seule compara en un sens défavorable au champ littéraire hongrois la justice appliquée aux écrivains des deux pays. Ainsi, Zsolt, qui se défendait d'être un partisan de la peine de mort, estimait toutefois qu'elle servait de mise en garde aux comportements antidémocratiques, ou, comme il le déclara à propos de Bárdossy :

> László Bárdossy devait mourir de la balle châtiante de la démocratie pour qu'il devienne clair à tous ceux qui, dans l'avenir, assumeront

56 C'est dans sa relation avec sa femme Agnès que Zsolt explore cette facette sombre de sa psychologie dans le ghetto. *Neuf valises*, traduit du hongrois par Chantal Philippe, Paris, Seuil, 2010, en particulier p. 255-259.

57 Zsolt, qui avait contracté le typhus en Ukraine, passa la majorité de l'année 1947 dans un sanatorium de Budapest, puis en 1948, à Davos en Suisse. Voir la lettre que lui adresse Mihály Károlyi le 21 janvier 1948 en lui recommandant de fumer moins (Zsolt fumait des cigarettes à la chaîne) et de respirer le bon air suisse : *Károlyi Mihály levelezése* (Correspondance de M. Károlyi), 1945-1949, vol. 5, édité par Tibor Hajdu, Budapest, Napvilág, 2003, p. 457.

58 Béla Zsolt, *Halál Budapesten* (La Mort à Budapest), *Haladás*, du 15 avril au 19 août 1948 (n° 16-34).

59 Sándor Szombati, « Nyugaton legnagyobb bün az intellektuális árulás », 8 mai 1947, n° 19, p. 1.

60 Voir par exemple dans le quotidien communiste : « Halállal vagy börtönnel lakolnak a hazaáruló francia írók, akik barátkoztak a hitlerizmussal » (C'est par la mort ou la prison qu'expient les écrivains français traîtres à la patrie, qui se sont acoquinés avec l'hitlérisme), *Szabad Nép*, 6 décembre 1945, n° 209, p. 3.

une part de responsabilité dans le sort de la nation hongroise, que personne ne peut fuir ses responsabilités[61].

L'importance du modèle français dans l'élaboration de la figure de l'intellectuel en Hongrie au tournant du siècle a été bien analysée par l'historiographie hongroise[62]. Or ce modèle avait été cristallisé par l'affaire Dreyfus, très commentée alors en Hongrie dans les cercles progressistes et de la modernité littéraire, notamment par Endre Ady (1877-1919), l'un des poètes phares de la revue *Occident*. C'est vers ce modèle que se tournèrent à nouveau les écrivains survivants qui revendiquaient l'héritage éthique et intellectuel d'*Occident*, à l'instar de l'un de ses cofondateurs, le Juif hongrois Miksa Fenyő (1877-1972), qui publia des lettres dans *Le Progrès* sous le masque d'un moine du cloître de… Thélème. Dans sa huitième lettre, d'une ironie très enracinée dans l'esprit des Lumières françaises, il fit mine de « prendre la défense des écrivains, en disant que les ouvriers de l'esprit ont le même droit que les autres d'être lâches, planqués, laquais du pouvoir, agitateurs, indifférents, en un mot, ignobles[63] ». Les attaques du *Progrès* (un article consacré au poète, trois autres citant son nom) contre le poète Lőrinc Szabó ne s'expliquent pas autrement : c'est bien pour son indifférence à la chose politique (qui eut dans sa vie pour autre nom l'opportunisme), et son individualisme égoïste, que les écrivains urbains exigeaient qu'il rendît des comptes.
Le modèle français était donc tant esthétique qu'intellectuel. Or, en Hongrie, l'intellectuel par excellence était l'écrivain, qui jouait un rôle de guide de la nation depuis le romantisme en particulier, de façon similaire à d'autres cultures d'Europe centrale[64]. Les intellectuels de l'après-guerre, en s'engageant politiquement, renouaient bien tous avec cette figure « héroïque » de l'écrivain engagé au service de son peuple, dont les grands relais en Hongrie étaient Sándor Petőfi (1822-1849), le poète romantique mort sur le champ de bataille lors de la guerre d'indépendance

61 Zsolt, « Levél Macartney professzorhoz, aki Hóman szabadonbocsátását kérte » (Lettre au Pr Macartney qui a demandé la grâce pour Hóman), *Haladás*, 21 février 1946, n° 6, p. 1.
62 Voir notamment Eszter Balázs, *Az intellektualitás vezérei: viták az irodalmi autonómiáról a Nyugatban és a Nyugatról, 1908-1914* (En tête des intellectuels : débats sur l'autonomie littéraire dans *Occident* et sur *Occident*, 1908-1914), Budapest, Napvilág, 2009.
63 Gáspár Remete, « Levelék a Thelemei apátságból – nyolcadik levél », *Haladás*, 14 novembre 1946, n° 44, p. 8.
64 Sur l'engagement de l'écrivain d'Europe centrale et son rôle de prophète (*vates*) ou de porte-parole de son peuple, et pour ne citer ici que des travaux comparatistes, voir Michel Maslowski, Didier Francfort et Paul Gradvohl (éd.)., *Culture et identité en Europe centrale : canons littéraires et visions de l'histoire*, Paris, Institut d'études slaves, 2011 ; et en anglais, Marcel Cornis-Pope et John Neubauer (éd.), *History of the Literary Cultures of East-Central Europe. Junctures and Disjunctures in the 19th and the 20th Centuries*, vol. I, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 2004.

contre les Habsbourg, et Endre Ady. Mais après la guerre, cette tradition de l'engagement fut à nouveau mesurée à l'aune de la responsabilité de l'intellectuel : lorsque Féja protestait de son « devoir » (*kötelesség*) d'écriture, Fodor répondait en remettant en question son « droit » à l'écriture (*jog*)[65].

À l'été 1946, László Faragó, un important journaliste socialiste qui se revendiquait aussi comme urbain, et dont la belle-fille était morte dans le ghetto de Budapest, signa un pamphlet intitulé *La Trahison des clercs, la responsabilité des clercs* (*Irástudók árulása, irástudók helytállása*). Ce pamphlet, dont l'esprit reste proche de celui du *Progrès*, stigmatisait toute une série d'écrivains et fut retiré de la circulation sur la décision des deux partis socialistes[66]. L'essai était bien sûr inspiré du texte de Julien Benda, traduit par Rónai en 1945 aux éditions Anonymus, mais commenté en Hongrie déjà depuis un débat d'ampleur ouvert en 1928 dans la revue *Occident*.

Pour Faragó, nombreux étaient les écrivains qui avaient trahi la littérature : parmi eux, Sándor Márai (1900-1988), pourtant écrivain urbain proéminent avant la guerre. Lorsque celui-ci publia son roman *Divorce à Buda*, Faragó publia une « nécrologie » (d'après le mot de Fejtő[67]) qui dénonçait la « trahison passive » de l'écrivain prometteur qui n'avait jamais pris publiquement fait et cause pour les persécutés : « Sa responsabilité est mille fois plus grande parce que son talent était cent fois supérieur », expliqua Faragó. Márai avait déçu, et il ne s'agissait pas ici pour *Le Progrès* de rallier la rhétorique antibourgeoise des communistes en clouant Márai au pilori[68]. Ainsi, deux ans plus tard, un autre survivant du train Kasztner et ancien ami de Márai, Aladár Komlós (1892-1982), commenta le récit de son voyage à l'Ouest que Márai publia sous le titre du *Rapt de l'Europe* (*Európa elrablása*, 1947) en condamnant son éloge tendancieux de la patrie « orientale » hongroise qui menaçait de le faire glisser dans le « touranisme »[69].

65 Opinion partagée par plus d'un collaborateur du *Progrès* : voir András Mihály Rónay, « Elöszó Féja Géza új regényéhez » (Avant-propos au nouveau roman de Géza Féja), *Haladás*, 8 mai 1947, n° 19, p. 11.

66 Voir la préface de Péter Agardi dans László Faragó, *A demokrácia kilátásai. Egy politikus írástudó gondolataiból* (Les Perspectives de la démocratie. Extraits des pensées d'un clerc politique), Jemnitz János et Székely Gábor (éd.), Budapest, Magyar L. Alapítvány, 1998, p. 49-50.

67 Voir son témoignage dans László Faragó, *A demokrácia kilátásai*, *op. cit*., p. 20-21.

68 Ce que fit Horváth, quant à lui, en commentant le journal de Márai des années 1943-1944, en lui reprochant son manque d'engagement sous l'occupation allemande. H. M., « Márai naplója » (Le journal de Márai), *Szabad Nép*, 2 décembre 1945, n° 206, p. 4.

69 Soit un partisan d'une idéologie issue de l'ethnologie et instrumentalisée par l'extrême droite hongroise de l'entre-deux-guerres, selon laquelle les Magyars sont des descendants des Huns et les membres d'une famille linguistique ouralo-altaïque comprenant des peuples d'Asie centrale, de Turquie, etc. Aladár Komlós, « Irodalmi Élet » (Vie littéraire), *Haladás*, 19 juin 1947, n° 25, p. 8.

Survivants contre antisémites ?

Ce dernier exemple, qui cite un écrivain de tradition urbaine comme Márai, permet de nuancer les contours donnés à la division de la vie littéraire hongroise. Or il serait faux de penser que les écrivains survivants constituèrent un front uni contre les écrivains non juifs entachés par l'antisémitisme, ou que *Le Progrès* ait été une revue « juive ». Ainsi, lorsque Fejtő exprimait sa désapprobation sur la querelle spécifique à Zsolt et Illyés, il rejoignait de fait une position proche de celle de László Bóka, l'un des contributeurs non juifs de la revue qui, lors de la querelle autour de l'Institut d'éducation populaire, essaya de réconcilier les deux hommes en tâchant de leur prouver que leur éthique politique dérivait d'un même fonds commun d'idées politiques – entre autres, l'octobrisme, comme on a appelé l'idéologie associée au bref gouvernement Károlyi en 1918[70]. Par ailleurs, parmi les intellectuels juifs de gauche, certains restèrent loyaux au camp *népi* malgré leur engagement marxiste : ainsi, lorsque Rónai attaqua László Németh dans *Le Progrès*, le poète d'origine juive Zoltán Zelk (1906-1981) attaqua le journaliste dans le quotidien socialiste[71].

Mais il est vrai que *Le Progrès* fut perçu comme une plate-forme juive, malgré les protestations de ses contributeurs[72] – sans doute par crainte de paraître jouer le jeu de la « dissimilation ». Mais le fait que des survivants socialistes aient publié dans *Le Progrès* de façon plus fréquente que dans les organes de presse à leur disposition laisse à penser qu'ils trouvaient dans la revue radicale un espace plus libre d'expression. C'est ce dont témoigna indirectement le poète juif hongrois György Faludi (1910-2006) qui écrivit, lorsqu'il se fâcha avec la revue de Zsolt, que *Le Progrès* n'avait de bon que sa défense des Juifs de Hongrie et n'avait aucun sens politique pour le reste[73]. Ce fut même le cas d'un lecteur communiste qui, perturbé par une explosion d'antisémitisme dans une revue communiste, écrivit au *Progrès* pour s'en plaindre[74].

Or, *Le Progrès* fut le journal qui publia le plus sur les thématiques juives, à raison d'au moins un article par semaine, tandis que les périodiques

70 László Bóka, « Mi a kultúrbotrány ? » (Qu'est-ce que ce scandale culturel ?), *Haladás*, 5 septembre 1946, p. 7.

71 Zoltán Zelk, « Hozzászólás », *Szabadság*, 29 mars 1946, p. 2.

72 István Bródy, « Temessük el! » (Finissons-en !), *Haladás*, 8 février 1946, p. 2. En 1947, il y eut un débat entre Jenő Katona, le chef du bureau de presse du parti des petits propriétaires, dans *Politika* et le survivant Mihály András Rónai, contributeur régulier du *Progrès* sur « la tache jaune morale » que représenterait la revue radicale.

73 Dans « Ave atque vale », *Búcsú a Haladástól* (Adieu au *Progrès*), 26 août 1947, p. 5 (numéro parodique signant la rupture des écrivains socialistes avec la revue radicale au moment des élections législatives de 1947).

74 Károly Posta, « "Judeodemokrata". Levél a Haladás-hoz » (« Judéo-démocrate ». Lettre au *Progrès*), *Haladás*, 15 mai 1947, n° 20, p. 3. Posta se plaignait des discours antisémites publiés dans la revue communiste *Tovább*.

des autres partis étaient loin de faire de même. C'est sans doute une évidence, mais il faut rappeler que notre perception actuelle de la Shoah est bien différente de celle de l'après-guerre. Dans le champ culturel hongrois, il faudra attendre les poèmes de János Pilinszky, et plus encore la réévaluation de l'œuvre d'Imre Kertész à partir des années 1980, pour comprendre le tournant fondamental qu'a incarné « l'Holocauste » dans la culture européenne. Les contemporains des survivants étaient davantage préoccupés par la reconstruction, le nouvel ordre mondial et les réformes. En outre, ce qui est plus spécifique à l'Europe centrale, il était facile pour l'opinion publique de minimiser la portée de la Shoah en Hongrie alors que des hommes et des femmes, perçus comme juifs (bien qu'ils n'en fissent pas cas), étaient au sommet du pouvoir et de la culture, à l'instar d'une grande partie de l'élite communiste en Hongrie (comme Rákosi, György Lukács, etc.)[75].

Le Progrès et le Parti communiste

Or, si les écrivains du *Progrès* s'indignèrent de l'absence de justice et d'épuration de la vie culturelle – une vie culturelle dont plusieurs acteurs occupaient désormais des positions de responsabilité dans la vie publique –, leur analyse n'était pas partagée par les acteurs culturels gravitant autour des partis au pouvoir. Ainsi, le quotidien communiste *Le Peuple libre* condamnait certes l'absence générale d'engagement des écrivains hongrois sous l'occupation allemande, mais estimait qu'en général, les écrivains n'avaient pas hurlé avec les loups[76]. Et lorsque Zsolt attaqua Veres, les organes officiels des deux partis marxistes vinrent à la rescousse de ce dernier[77].

Selon Eva Standeisky, le parti communiste espérait de l'alliance avec le parti paysan une amélioration de sa popularité, et aurait pour cela détourné l'attention de l'opinion publique des écrivains compromis sur le parti des petits propriétaires, dont l'aile droite fut stigmatisée comme fasciste. Au

75 Paul Gradvohl, « Juifs et communisme en Hongrie », in Cylvie Claveau, Stanislaw Fiszer et Didier Francfort (dir.), *Cultures juives…*, *op. cit.*, p. 99-116.

76 Dezsö Vozári, « Századszor is: az író felelösségéröl » (Et cent fois s'il le faut : de la responsabilité de l'écrivain), 8 septembre 1945, p. 3.

77 « L. », *Szabad Nép*, 23 mars 1946, p. 29; József Révai, « Ködösítés » (Écran de fumée), *Szabad Nép*, 21 mars 1946 ; Gyula Antalffy, « Zsidótörvény a demokráciában? » (Une loi juive dans la démocratie ?), *Szabadság*, 24 mars 1946, p. 1. Voir aussi Zsolt, « Még egyszer és utoljára: Veres Péter: Válasz a "Szabad Népnek", a "Szabadságnak" és a "Szabad Szó"-nak » (Encore une bonne fois pour toutes, Péter Veres. Réponse aux *Szabad Nép*, *Szabadság* et *Szabad Szó*), *Haladás*, 28 mars 1946, p. 1.

début de 1946, seize de ses députés furent contraints à la démission[78]. L'appel à la justice des écrivains du *Progrès* s'avéra à la fois une source d'embarras et une opportunité pour le MKP. Car si les communistes défendirent Veres et les siens, ils étaient toutefois enclins à leur montrer leurs erreurs. À la tête de ce numéro de séduction, le philosophe György Lukács (1885-1971) qui, au cours de plusieurs conférences tenues en commun avec les écrivains *népi* tels Ilyés, Veres et Erdei, ne cessa de souligner le besoin d'unité culturelle et de démocratisation de la vie littéraire, et modéra ses éloges par des critiques : il condamna l'exclusivisme paysan, l'absence de sensibilité littéraire envers le prolétariat et l'engouement dangereux pour une « troisième voie » (un concept formulé par Németh avant la guerre)[79]. Le but était donc clair : il s'agissait de rallier les écrivains *népi* tout en leur prouvant la supériorité de l'idée marxiste de la littérature, et donc, de les faire renoncer à leur idéologie.

Cette stratégie communiste put susciter l'amertume des écrivains survivants, qui avaient par ailleurs à cœur de réhabiliter les figures littéraires bannies dans les années précédentes, à l'instar du mécène Lajos Hatvany (1880-1961), personnalité majeure de la scène culturelle moderne du début de siècle – ce même Hatvany que László Németh avait attaqué en 1934 en le décrivant comme le type du Juif « étranger », dont « le plus grand péché est l'origine ». La querelle de l'après-guerre comportait en effet également une dimension littéraire majeure. C'est pour cela que Komlós qui, pendant la guerre, avait dirigé un almanach juif-hongrois pour continuer de faire vivre une littérature persécutée, l'annuel *Ararat*, mais se tenait à l'écart des débats polémiques, prit la plume pour défendre l'appartenance d'un écrivain du XIXe siècle au camp des urbains, alors que les écrivains *népi* le revendiquaient comme l'un des leurs : « Non, ne renonçons pas à Tolnai. Il est à nous. Il n'a jamais été le pionnier du fascisme, mais d'une Hongrie démocratique[80]. »

Mais cette réhabilitation des grandes figures urbaines se heurta au discours dominant qui n'était guère en faveur de valeurs jugées bourgeoises. Dès la fin 1946, László Faragó écrivait avec amertume que Hatvany ne serait pas reconnu pour ses mérites, alors que perdurait le règne d'écrivains s'adonnant

78 Éva Standeisky, « Erkölcsök 1945-ben », *art. cit.*

79 Voir « Meg kell teremteni a magyar irodalom igazi egységét – mondta Lukács György elvtárs az MKP politikai akadémiáján » (Il faut créer la vraie unité littéraire hongroise – a dit le camarade György Lukács au cours de l'académie politique du MKP), *Szabad Nép*, 6 mars 1946, n° 54, p. 2 ; « Írók vitája a debreceni kulturhéten » (Le débat des écrivains à la semaine de la culture de Debrecen), *Szabad Nép*, 3 juillet 1946, p. 4. Voir aussi le compte rendu du débat entre l'intellectuel communiste Tibor Barabas et Péter Veres dans « Írók az idök sodrában. Népi írók vitadélutánja », *art. cit*.

80 Aladár Komlós, « Tolnai Lajos perében » (Au procès de Lajos Tolnai), rubrique « Vie littéraire » (*Irodalmi Élet*), *Haladás*, 12 juin 1947, n° 24, p. 8.

à « l'esprit croix-fléchée et *népi-völkisch* ». Or force était de constater dès 1947 que les écrivains juifs hongrois qui avaient incarné une littérature urbaine, moderne et bourgeoise, celle de la Budapest 1900, n'étaient pas portés aux nues par l'idéologie marxiste – l'attaque de Lukács contre Ferenc Molnár, incarnation de la tradition littéraire juive-hongroise de la capitale, en 1947, en fut un symbole clair – que Béla Zsolt interpréta (avec une certaine lucidité) comme un « pogrom moral[81] ».

La lutte contre les écrivains *népi* servit de sédiment à l'union entre les écrivains survivants du *Progrès*. Mais cette union explosa à la mi-1947, lorsque Zsolt accepta de faire alliance avec un socialiste dissident, Károly Peyer, sur les listes du parti radical[82]. L'hypervigilance des survivants du *Progrès* ne s'exerça en effet pas de la même façon selon les partis de la coalition. L'ambivalence des dirigeants communistes sur les Juifs hongrois ne fut jamais commentée (ou même, peut-être, perçue), alors que ceux-ci, qui par ailleurs craignaient la mauvaise réputation du « judéo-bolchevisme », déployaient une rhétorique antibourgeoise qui, comme l'a montré Éva Standeisky, était clairement antijuive[83]. Pour un Zsolt, l'antisémitisme se réduisait à une conséquence du fascisme – ce qui est surprenant, puisqu'il avait évoqué l'antisémitisme de l'extrême gauche dans un roman de 1926[84]. Mais après 1945, la vision du monde de Zsolt se bornait à deux pôles : le fascisme et l'antifascisme, ou, pour le citer, « le comportement social et l'antidémocratisme[85] » – ce qui explique en grande partie sa cécité vis-à-vis de la gauche communiste. Et il lui était sans doute impossible de réagir au fait que les dirigeants communistes promouvaient de fait les écrivains *népi*, dont l'antisémitisme ne faisait que peu de doutes.
L'année 1948 marqua la fin des illusions : le MRP s'aligna de plus en plus sur les positions du MKP, sans toutefois renoncer à publier quelques articles sur Israël ; la qualité littéraire de l'hebdomadaire se dégrada. Surtout, la fin de l'année 1948 vit avorter une possible réconciliation entre les deux camps, lorsque le sociologue *népi* István Bibó (1911-1979) publia dans *Réponse* un

81 Béla Zsolt, « Molnár Ferenc és akiknek nem kell » (Ferenc Molnár et ceux à qui il ne manque pas), *Haladás*, 26 juin 1947, p. 1-2. Réponse à l'article de Lukács, « Egy rossz regény margójára » (En marge d'un mauvais livre), *Fórum*, 1947, n° 6, p. 461-465.
82 Sur cette crise, voir l'article de János F. Varga, « A Magyar Radikális Párt és az 1947-es választások » (Le MRP et les élections de 1947), *Történelmi szemle*, 1981, n° 2, p. 227-244.
83 Voir son *Antiszemitizmusok* (Antisémitismes), Budapest, Argumentum, 2007.
84 *Házassággal végződik* (Ça se finit en mariage), p. 311-312.
85 Béla Zsolt, « Rejtely nélkül » (Sans mystère), *Haladás*, 17 novembre 1945, n° 8, p. 1.

long essai sur « La question juive en Hongrie après 1944[86] », salué par la revue urbaine[87]. Dans cet essai, Bibó posa clairement, pour la première fois, la question de la responsabilité de la société hongroise dans l'extermination des Juifs de Hongrie. Mais en cette veille de la prise du pouvoir par les communistes, la question n'était plus d'actualité. Elle ne serait plus posée avant le milieu des années 1970, et le dialogue ouvert par l'écrivain juive Mária Ember et le dramaturge non juif György Száraz[88].

86 Dans *Misère des petits États d'Europe de l'Est*, traduit du hongrois par Georges Kassai, Paris, Albin Michel, 1993.
87 Dezsö Kiss, « Antiszemitizmus 1948-ban » (L'antisémitisme en 1948), *Haladás*, 9 décembre 1948, p. 3.
88 Clara Royer, « D'une épingle à cheveux retrouvée », in Luba Jurgenson et Alexandre Prstojevic (dir.), *Des témoins aux héritiers. L'écriture de la Shoah et la culture européenne*, Paris, éditions Petra, 2012, p. 159-180.



David Cesarani : comment devient-on historien de la Shoah ?

Fabien Théofilakis

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 383 à 390
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0383

HOMMAGES

DAVID CESARANI :
COMMENT DEVIENT-ON HISTORIEN DE LA SHOAH ?

Le 26 octobre 2015, la nouvelle tombe : à 58 ans, David Cesarani, l'un des principaux représentants de l'histoire juive moderne et expert mondialement reconnu de la Shoah, père de deux enfants, est décédé des suites d'une opération liée à une tumeur cancéreuse. Son œuvre qui a déjà marqué de son empreinte les études sur la Shoah est une œuvre désormais inachevée.
Ce 26 octobre, je suis à l'United States Holocaust Memorial Museum (USHMM), à Washington (D.C.), à quelques pas du bureau que David Cesarani y a occupé en 2008-2009 comme professeur invité afin de mener une recherche sur les « héritages de l'Holocauste » pour un ouvrage sur l' « émergence » de la Shoah comme thème de recherche universitaire et objet d'intérêt populaire croissant à partir des années 1980. Il y revenait notamment sur le procès Eichmann – a-t-il finalement été cet événement tournant ? –, ce procès qui justifiait ma présence comme chercheur junior à l'USHMM en 2015 et avait motivé nos discussions par mail comme notre rencontre à Paris.



David Cesarani.
© Royal Holloway College, Londres.

Bien que je n'eusse aucune relation proche avec David Cesarani que j'ai davantage *fréquenté* à travers ses travaux sur Adolf Eichmann et l'historiographie de la Shoah, sous le choc, je me sentais dans l'obligation de réagir. Membre du comité de rédaction de la *Revue d'histoire de la Shoah*, j'ai pensé que l'hommage le plus respectueux était de partir de la lacune – en termes scientifiques, mais aussi humains et institutionnels – que le décès de David Cesarani provoquait. Façon de souligner les apports majeurs de son œuvre, de rappeler que l'historien (de la Shoah) est un homme dans la cité, et, *in fine*, d'éclairer la structuration d'un champ historiographique, né et devenu autonome pendant sa carrière, les *Holocaust Studies*. J'ai donc proposé à des historiens travaillant, à travers le monde, sur cet objet d'étude, selon des perspectives parfois divergentes, avec des sensibilités différentes, appartenant à des générations successives, de dire en quoi David Cesarani et son œuvre les avaient influencés.
Je tiens à remercier les collègues qui ont accepté, puis livré, dans les pages qui suivent, leur vision de David Cesarani – comme lecteur, comme collègue, comme ami, etc. : Ben Barkow, qui le fréquenta en tant que directeur adjoint de la Wiener Library for the Study of the Holocaust & Genocide à Londres dans les années 1990 ; Christian Gerlach, enseignant-chercheur à l'université de Berne, lecteur assidu et critique de la biographique d'un nazi peu ordinaire, Adolf Eichmann ; Alexander Korb, directeur du Stanley Burton Centre for Holocaust and Genocide Studies à Leicester, où il enseigne l'histoire européenne et a côtoyé David Cesarani depuis son arrivée au Royaume-Uni en 2010 ; Mark Roseman, historien britannique qui fut collègue de David Cesarani en Angleterre avant d'être nommé professeur à l'université d'Indiana (États-Unis) où il dirige le Borns Jewish Studies Program ; Dan Stone, son collègue et ami au Royal Holloway, l'un des sept collèges de l'université de Londres.
Dans un article paru en 2015 – « Autobiographical Reflections on Writing History, the Holocaust and Haidressing »[1] –, où il cherchait à savoir pourquoi il en était venu à consacrer sa vie professionnelle à la destruction des Juifs d'Europe, alors que rien, n'écrivait-il, le prédestinait à arpenter un tel champ, David Cesarani précisait :

> Mon approche de la Shoah n'est pas le résultat d'une fascination pour l'histoire allemande. Je ne cherchais pas une réponse à la vénérable

1 Christopher Browning, Susannah Heschel, Michael R. Marrus, Milton Shain (éds.), *Holocaust Scholarship. Personal Trajectories and Professional Interpretations*, New York, Palgrave Macmillan, 2015, p. 67-83. Je remercie Jan Lamberg de m'avoir communiqué ce texte.

> question « Pourquoi l'antisémitisme ? » ou « Pourquoi l'Allemagne ». Mon point de départ fut toujours mon impression d'être un étranger en Angleterre et le ressentiment qu'un chapitre de l'histoire de ma vie semblait si peu pertinent à la société dans un ensemble qu'elle le rend invisible. Alors qu'elles avaient une valeur intrinsèque considérable, pour moi les études sur l'Holocauste furent toujours un adjuvant pour refaçonner la société, la culture et la politique britanniques[2].

David Cesarani, né onze ans après la fin de la Shoah, le 13 novembre 1956, à Londres, dans le monde de la boutique, n'a de contacts qu'épisodiques avec le judaïsme et pas de rapport direct avec la Shoah. Ses deux parents sont certes juifs, mais son père – un émigré italien sympathisant communiste – s'intéresse davantage à la patrie des prolétaires qu'à l'État d'Israël ; sa mère, d'origine polonaise, entretient surtout un rapport culturel avec les coutumes juives. C'est davantage à l'école, en tant que membre de la minorité juive, qu'il prend conscience de cette différence. La guerre des Six-Jours (1967) et surtout celle du Kippour (1973) suscitent une vive prise de conscience politique qui l'amène à partir comme travailleur volontaire dans un kibboutz. Il en revient jeune activiste sioniste et le reste, de son propre aveu, pendant cinq ans. Cette envie de savoir et de comprendre, qu'il satisfait par la lecture, le conduit à l'histoire du nationalisme juif. En 1976, il commence une licence d'histoire à l'université de Cambridge, puis part suivre un master en histoire juive à l'université de Columbia, à New York.

C'est là qu'il mène un travail sur les Arabes palestiniens dans l'idéologie du sionisme américain de 1890 à 1940, réalisé sous la direction d'Arthur Hertzberg, l'un des grands penseurs contemporains du judaïsme. S'il lit bien *Eichmann à Jérusalem* d'Hannah Arendt dans un séminaire d'historiographique, il est en fait « intéressé par le futur juif, non par le passé juif[3] ». À son retour en Angleterre, il décide donc de travailler sur l'histoire du sionisme : il s'inscrit en doctorat à Saint Antony's College, à Oxford, pour lequel il étudie la communauté britannique juive de l'entre-deux-guerres. En 1983, il est le premier Montague Burton Fellow en études juives à l'université de Leeds, où il rend compte, mais en tant qu'enseignant, du sort des Juifs durant les années 1930 et 1940. Sa première publication universitaire porte d'ailleurs sur la politique antisioniste et l'antisémitisme politique en Angleterre après la Première Guerre mondiale[4]. En 1986, il enseigne au Queen Mary College

2 *Ibid.*, p. 80.
3 *Ibid.*, p. 74.
4 David Cesarani, « Anti-Zionist Politics and Political Anti-semitism in England, 1920-1924 », *Pattern of Prejudice*,

de l'université de Londres. Le jeune historien croise alors les projets du vice-président du Congrès juif mondial, Greville Janne, qui s'intéresse aux criminels de guerre nazis ayant échappé à la justice après 1945. Celui-ci demande à David Cesarani de vérifier dans les archives britanniques si le Royaume-Uni a servi de refuge comme les États-Unis, le Canada ou l'Australie. À sa grande surprise, les fonds fournissent quantité de preuves : le rapport qu'il produit fait grand bruit et transforme le jeune historien en « expert de l'Holocauste », lui fournissant la matière de sa première monographie, *Justice Delayed: How Britain Became a Refuge for Nazi War Criminals* (1992).

Ce positionnement aide à sa nomination au poste de directeur de la Wiener Library à Londres, le plus ancien centre d'archives sur l'Holocauste du pays. Désormais, il doit, il veut travailler sur le nazisme et sa politique antijuive. Il prend alors conscience de l'absence de toute sensibilisation à la Shoah et d'enseignement de l'Holocauste à l'université, et plus encore à l'école. Le constat vaut avant tout pour son parcours d'historien juif : il part à la recherche de ses ancêtres polonais, remonte – et relit – l'histoire familiale. Mais David Cesarani utilise également sa notoriété universitaire et sa popularité dans les médias pour, comme l'a rappelé Olivia Marks-Woldmann à la tête de l'Holocaust Memorial Day Trust, faire en sorte que « tout le monde dans la société soit interpellé par les difficiles leçons que contient l'Holocauste. Il travailla étroitement avec les survivants pour les encourager à partager leurs témoignages et œuvra sans relâche pour être sûr que le récit de leurs expériences soit entendu[5] ». L'une de ses plus tangibles réalisations est l'institution, en 2001, d'un Holocaust Memorial Day, célébré le 27 janvier au Royaume-Uni. En 2005, il est distingué par la reine dans l'ordre de l'Empire britannique pour « services rendus dans l'éducation sur la Shoah et ses conseils au gouvernement en vue d'établir » une telle commémoration. Cette reconnaissance ne l'empêcha pas de s'interroger sur les dérives de l'instrumentalisation de la Shoah à des fins politiques.

En 2000, il est élu professeur d'histoire moderne juive à l'université de Southampton, puis en 2004, Research Professor à la Royal Holloway Faculty, ce qui lui laisse du temps pour ses recherches et publications. David Cesarani est l'auteur de plus d'une douzaine de monographies qui en font l'un des principaux historiens de l'histoire juive contemporaine, aussi bien la vie des Juifs aux XIXe et XXe siècles anglais que sur la Shoah. Après *Justice Delayed*, il

1989, 23 (1), p. 28-45.

5 Justin Cohen, « Holocaust historian and "towering academic" David Cesarani dies, 58 », *JewishNews*, 25 octobre 2015, http://www.jewishnews.co.uk/tributes-to-towering-academic-holocaust-historian-david-cesarani-dies-at-58/, consulté le 13 janvier 2016.

publie, en 1994, *The Jewish Chronicle and Anglo-Jewry, 1841-1991*, une étude sur le plus vieux journal juif d'Angleterre. En 1996, il publie *The Holocaust*, puis, en 1999, une biographique enthousiaste mais sans concession sans concession d'Arthur Koestler (*Arthur Koestler : The Homeless Mind*). En 2004, il revient sur les rapports des Juifs avec la gauche dans *The Left and the Jews: The Jews and the Left.* En 2009, il prend prétexte du meurtre d'un jeune activiste sioniste aux mains des forces britanniques dans les derniers jours de la Palestine mandataire pour analyser le rapport de forces entre autorités britanniques sur le départ et autorités juives à la vieille de la proclamation de l'État d'Israël. Ce sera *Major Farran's Hat: Murder, Scandal and Britain's War Against Jewish Terrorism, 1945-1948*.

Entre-temps, il a publié son œuvre majeure, *Eichmann: His Life and Crimes* (2005). Il signe, avec cet ouvrage fondé sur l'étude de sources inédites et un considérable travail sur la littérature secondaire, la première biographie démystificatrice d'Adolf Eichmann, apportant une réfutation de la thèse de la banalité du mal d'Hannah Arendt appliquée à celui qui eut en charge l'émigration forcée des Juifs, puis leur « évacuation » à l'Est vers les centres de mise à mort immédiate. Il démontre que, loin d'être un « petit rouage dans la machine à exterminer » – comme l'accusé se présente lui-même dans sa cage de verre à Jérusalem – qui obéit aux ordres sans motivation antisémite propre, l'officier SS partageait le credo national-socialiste qui conduisit à la destruction physique des Juifs d'Europe. Il réfute à l'inverse les interprétations qui surévaluent le rôle d'Eichmann dans le génocide contre le peuple juif. L'ouvrage connaît un accueil international : il est publié aux États-Unis sous le titre *Becoming Eichmann: Rethinking the Life, Crimes, and Trial of a « Desk Murderer »* (2006), en France sous le titre *Adolf Eichmann* (Tallandier, 2010), et en allemand, *Adolf Eichmann: Bürokrat und Massenmörder* (2004). C'est pour ce livre que David Cesarani reçoit, en 2006, le National Jewish Book Award. Il s'apprêtait à publier deux volumes qui devraient paraître à titre posthume en 2016, *Final Solution: The Fate of the Jews, 1933-1949* et *Disraeli: The Novel Politician*, reflet de ses deux ancrages historiographiques.

David Cesarani occupait une place centrale dans le champ des études de l'histoire de la Shoah, mais cela ne voulait pas dire que ses thèses étaient nécessairement consensuelles. Sous des apparences très pondérées et son doux regard, il aimait provoquer, bousculer, discuter. Sans doute un héritage de sa première expérience israélienne. C'est là, racontait-il dans une interview accordée à *The Guardian* en 2004, qu'il a reçu sa première leçon de révisionnisme historique : « On nous avait dit que le tas de ruines au sommet

de la colline était un château de croisés. Ce n'est que bien plus tard que j'ai découvert qu'il s'agissait d'un village arabe [Qaqun] qui avait été détruit pendant la guerre des Six-Jours. » Et de conclure : « L'étude de l'histoire est enveloppée de demi-vérités[6]. »

Baruch dayan emet

Fabien Théofilakis, Université de Montréal,
Centre canadien d'études allemandes et européennes

6 « David Cesarani: The making of a defiant moderate », *The Guardian*, 2004; consultable en ligne à l'adresse http://www.theguardian.com/education/2004/oct/12/academicexperts.highereducationprofile?INTCMP=SRCH.



Hommage à David Cesarani

Ben Barkow

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 391 à 394
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0391

HOMMAGE À DAVID CESARANI[1]

L'époque de David Cesarani à la Wiener Library fut, à bien des égards, une histoire en deux temps. Il en fut nommé directeur de l'éducation à l'automne 1989, puis directeur en 1992. Il donna sa démission en 1995 pour enseigner l'histoire juive moderne à Manchester – il y fut d'ailleurs le premier professeur de l'International Holocaust Remembrance Alliance. Il revint à la Bibliothèque un an plus tard, lorsque la direction fut associée à une chaire de l'université de Southampton. Il démissionna pour la seconde fois, définitivement cette fois-ci, en 2000.

À l'arrivée de David, la Wiener Library vivait de grands changements. Peu auparavant, Joan Stiebel – qui avait été la secrétaire particulière d'Otto Schiff au CBF [Central British Fund] dans les années 1930 et avait aidé les réfugiés à gagner le Royaume-Uni – renonça à recueillir des fonds. Lord Callaghan démissionna peu après de ses fonctions de président de la collecte en faveur de la Bibliothèque. Quelques mois auparavant, Bernard Krikler, qui avait travaillé pendant 25 ans à la Bibliothèque, quitta son poste de codirecteur, laissant Walter Laqueur assumer seul la direction de l'institution. Ce dernier continua cependant à s'absenter une grande partie de l'année pour enseigner et se livrer à la recherche à Washington. La Bibliothèque émergeait lentement de la catastrophe de la fin des années 1970 et des années 1980 lorsque, faute de fonds, une grande partie des collections furent transférées à l'université de Tel Aviv. C'était une vénérable institution, mais elle avait besoin d'une énergie et d'une gestion que seule une nouvelle génération était susceptible d'apporter. David possédait à profusion ces deux qualités, mais il lui fallut travailler dur pour naviguer dans les eaux agitées du changement de générations, et son inexpérience en matière de gestion du personnel fut parfois flagrante. Il était le troisième directeur de la Wiener Library, et le premier à n'avoir pas de racines parmi les Juifs allemands. Il était brillant, extrêmement ambitieux et quelque peu pressé.
Tout au long de son mandat, la principale personne avec laquelle David fut en relation était Ernst Fraenkel, le président de la Bibliothèque. Après une carrière très réussie dans le monde des affaires, Ernst avait été nommé trésorier de l'institution à la fin de l'année 1986. Il en devint président

1 Ce texte d'hommage, ainsi que tous ceux qui suivent, a été traduit par Claire Drevon.

en 1990. De Berlin, il était arrivé au Royaume-Uni dans le cadre d'un *Kindertransport*, bien que sa famille fût originaire de Breslau, également ville natale de Walter Laqueur. Déterminé à laisser sa marque dans l'institution, Ernst avait commencé par fonder le prix Fraenkel d'histoire contemporaine, qui devint l'un des prix littéraires les plus convoités parmi les historiens. Il soutint fermement David, dont il partageait la détermination à redonner à la Bibliothèque son dynamisme et son aura de centre intellectuel de premier plan.

L'une des premières victoires de David à la Bibliothèque – et probablement sa plus grande réalisation avec nous – consista à prendre la tête d'un important colloque international sur le thème *The Final Solution: Origins and Implementation* (La Solution finale : origines et mise en œuvre), qui se déroula du 18 au 29 février 1992 et réunit un panel d'orateurs brillants. On y trouvait aussi bien des représentants de la vieille génération comme Shmuel Krakowski, Henry Friedlander, Avraham Barkai et Yehuda Bauer, que de jeunes intellectuels comme Christopher Browning, Richard Breitman, Jonathan Steinberg, Dina Porat, Omer Bartov et Dalia Ofer. Ce fut une occasion remarquable qui, du même coup, améliora l'image de la Bibliothèque dans le monde. Par la suite, David édita les communications prononcées lors de cet événement dans un volume intitulé *The Final Solution: Origins and Implementation*, qui devint un ouvrage de référence. L'un des résultats les plus concrets de cette conférence fut que la Bibliothèque attira l'attention de quelques grandes fondations qui l'avaient soutenue et qui continuèrent à financer d'autres activités. Entre autres talents, David était doué pour réunir des fonds.

Sous sa direction, d'autres ateliers et d'innombrables conférences publiques de haut niveau furent organisés, faisant de la Wiener Library un centre très actif pour quiconque s'intéressait à l'Allemagne nazie et à la Shoah.

Dans la première période de son mandat de directeur se déroula un autre colloque qui donna lieu à un nouveau livre sur la Shoah en Hongrie, en 1944. Parmi les participants, on trouvait notamment Randolph Braham, Asher Cohen, Robert Rozett, Yehuda Bauer, Dina Porat et Maria Schmidt – laquelle devint par la suite un personnage extrêmement controversé dans le déroulement de la culture mémorielle de la Shoah en Hongrie, adoptant des positions jugées insupportables par David.

Le départ de David en 1995 marqua un tournant déterminant dans sa carrière universitaire puisque son installation à Manchester lui procura sa première chaire. S'il demeurait le moindre doute, il fut alors évident qu'à l'avenir, il

s'orienterait vers l'université. Comment une anomalie singulière comme la Wiener Library – de loin la meilleure collection du Royaume-Uni sur son sujet, mais entièrement en dehors des structures universitaires – pouvait-elle entrer dans ses projets, voilà qui n'est guère clair. La question pourrait n'avoir aucune importance si, pendant la majeure partie du temps qu'il résida à Manchester, David n'avait pas négocié avec le conseil d'administration de la Bibliothèque en vue de lier sa direction à un poste de professeur et de revenir au sein de l'institution. Ce vœu se réalisa par la suite, lorsqu'un partenariat fut officiellement accepté par l'université de Southampton.

La seconde période de David à la Bibliothèque fut plus agitée que la première. Jongler avec les priorités et les exigences de ses deux employeurs d'une part, et ses propres ambitions de l'autre constituait une véritable gageure ; en outre, les tensions au sein de la Bibliothèque s'intensifièrent, tandis que les administrateurs avaient de plus en plus le sentiment que le nouvel accord favorisait l'université au détriment de la Bibliothèque (en toute justice, l'université partageait ce sentiment). Il s'occupait de moins en moins de la gestion courante, une grande partie du travail de relations publiques étant effectué par un jeune intellectuel très doué de Southampton, Jo Reilly.

L'un des grands sujets à cette époque, c'était la préparation d'une demande de subvention adressée à l'Heritage Lottery Fund (fondation affectant les fonds de la loterie nationale du Royaume-Uni à divers projets). C'était Ernst Fraenkel qui avait eu cette idée en vue d'apporter un nouveau financement à l'institution, et il tenait beaucoup à ce que la Bibliothèque tente d'obtenir une subvention. Bien qu'il dirigeât théoriquement ce projet, David ne disposait pas du temps nécessaire pour effectuer le travail pratique, ce qui conduisit à d'autres tensions avec le conseil d'administration. C'est alors que j'ai été nommé adjoint de David, nomination qu'il dut, à mon avis, considérer comme un mal nécessaire plutôt que comme quelque chose de souhaitable. Il est révélateur qu'en mai 1998, lorsque la Bibliothèque fut informée que la subvention lui avait été accordée, David se trouvait hors du pays, prenant la parole à la conférence de Stockholm sur la Shoah, organisée par le Premier ministre Goran Persson afin de promouvoir l'enseignement de la Shoah (qui donna naissance à ce qui est aujourd'hui l'Alliance internationale pour la mémoire de la Shoah). D'aucuns estimaient que le succès remporté par David dans sa carrière le contraignait à quitter la Wiener Library.

Les choses atteignirent un point critique en l'an 2000, lorsque David prit six mois de congé sabbatique, ne revenant que pour de brefs séjours. Il donna finalement sa démission pour entreprendre une carrière de professeur

à plein temps à Southampton et réaliser un projet financé par le Heritage Lottery Fund sur les Juifs dans les villes maritimes. Je fus nommé directeur suppléant et, en octobre de l'année suivante, confirmé dans ce poste.

En réfléchissant à l'époque de son mandat à la Bibliothèque, il me semble évident que David avait à cœur la prospérité de cette institution, mais dans les années qui précédèrent l'an 2000, il n'envisageait pas pour elle d'avenir viable en tant qu'entité indépendante. À mon avis, il avait le sentiment qu'elle devait être intégrée à l'université de Southampton, un peu comme l'avait été la Bibliothèque Parkes, et que ses efforts investis dans la collecte de fonds pour se maintenir seraient mieux employés à financer la recherche. Son incapacité à en convaincre le conseil d'administration (en partie du fait de mon opposition) le persuada probablement d'y renoncer.

Après son départ, les relations entre David et la Bibliothèque furent plutôt fraîches. Les choses changèrent en 2011, lorsque nous emménageâmes dans notre nouveau bâtiment de Russell Square. Invité à notre réception de lancement, David se montra extrêmement aimable, reconnaissant que nous avions réussi un exploit en nous installant dans un endroit aussi magnifique. Dès lors, il s'y rendit régulièrement, y enseignant dans le cadre de son travail pour Royal Holloway, et il se mit peu à peu à nous considérer comme un associé à part entière pour de futurs projets. Il eut la magnanimité de reconnaître que, grâce à d'importantes collectes de fonds, comme il n'avait jamais voulu en entreprendre, la Bibliothèque était parvenue à se préparer un avenir viable et passionnant, avec un pied dans l'université et l'autre dans le vaste monde.

La perte de David est une tragédie pour la Bibliothèque – comme elle l'est pour le monde intellectuel et pour l'enseignement de la Shoah au Royaume-Uni. Personne n'est de taille à le remplacer. Il allait apporter probablement sa contribution la plus significative dans les dix prochaines années, et la perspective de continuer sans lui constitue une immense gageure.

En décembre 2015, Daniel, le fils de David, a rejoint le personnel de la Bibliothèque.

Ben Barkow
Directeur de la Wiener Library for the Study
of the Holocaust and Genocide, Londres, Royaume-Uni



En souvenir de David Cesarani

Christian Gerlach

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 395 à 396
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0395

EN SOUVENIR DE DAVID CESARANI

Lorsque j'ai appris le décès si prématuré de David Cesarani, j'ai accepté d'écrire quelques mots à sa mémoire et j'ai pensé à son livre sur Eichmann. Je n'avais pas souvent rencontré David, et nous étions en désaccord sur certains sujets. Si nous avions eu si peu d'occasions de nous rencontrer, c'était en partie parce que, il y a plus d'une dizaine d'années, j'avais plus ou moins abandonné le domaine de l'étude de la Shoah.

Paru en 2006 aux États-Unis sous le titre *Becoming Eichmann: Rethinking the Life. Crimes, and Trial of a Desk Murderer*[1], cet ouvrage constituait la première biographie sérieuse de l'homme en question. En soi, c'était déjà un exploit. Il s'agit d'un livre sobre, démystifiant comme doivent l'être les récits historiques, bien qu'il porte sur un individu souvent traité de façon simplificatrice non seulement dans des ouvrages journalistiques à sensation, mais aussi dans des travaux universitaires sérieux sur l'extermination des Juifs d'Europe. David Cesarani entendait éviter tout sensationnalisme ; en reprenant son livre, je me suis rendu compte qu'il aspirait à présenter des arguments et des estimations sophistiqués, résistant ainsi à la tentation d'écrire un best-seller. Ce faisant, il insistait pour que son protagoniste « ne définît jamais lui-même la politique, mais ne fît que la mettre en pratique », et ce au lieu d'exagérer le rôle d'Eichmann, comme d'aucuns en sont coutumiers.

Dans ce livre, David Cesarani ne s'est guère attaché à théoriser ses méthodes ou son approche. L'axe principal de l'ouvrage est le procès d'Eichmann. Non seulement le chapitre sur cet épisode est de loin le plus long de *Becoming Eichmann* – il constitue un quart du texte de base –, mais les notes sont elles aussi remplies de références au procès, aux procès des collaborateurs d'Eichmann et aux écrits autobiographiques de l'homme. Les travaux universitaires publiés (quoiqu'utilisés de façon sélective dans les langues autres que l'anglais) représentent l'autre pilier de la documentation de ce livre. David Cesarani était très au fait de l'historiographie, et la grande maîtrise qu'il en avait lui permit de ne pas reproduire les erreurs commises par d'autres sur le sujet. Souvent – et ce tout au long du livre, pas seulement dans la partie traitant du procès –, David confronta les récits intéressés d'Eichmann aux documents historiques.

1 Boston, Da Capo Press ; paru en français sous le titre *Adolf Eichmann*, traduit de l'anglais par Olivier Ruchet, Paris, Tallandier, 2010, 556 pages. (*N.d.T.)*

Ce qui ne l'empêcha pas, à plusieurs reprises, de préciser si ces récits d'Eichmann étaient exacts ou comprenaient des éléments exacts.
Plus je relisais le livre, plus je m'interrogeais pour savoir quel en était l'objet. En général, les intellectuels mentionnent Eichmann dans le cadre de débats soit sur la prise de décision de l'extermination des Juifs, soit sur la nature des bourreaux nazis et du système dans lequel ils agirent. Ces deux thèmes ne sont pas au centre du livre, le premier encore moins que le second. David a lui-même écrit qu'il s'agissait d'une « étude de cas sur un "criminel" ». Mais il est fort peu question d'autres « criminels », ou de comparaisons entre eux et Eichmann. Comme le montre son titre (aux États-Unis [et en France]), le livre décrit la façon dont un homme devient un assassin. En résumé, dans le contexte de ce qui a été écrit sur Eichmann, il est remarquable que David se soit vraiment intéressé à cet homme en tant qu'individu et non en tant que non-individu (ce que d'autres ont souvent fait en traitant de ce dernier). Au lieu d'un personnage schématique, David a décrit Adolf Eichmann comme un homme, en dépit ou à cause de ses activités meurtrières. Contrairement à bien d'autres auteurs, il le considère avec sérieux. À mon avis, c'est ce qui explique toute la conception de son étude, ainsi que les références aux aspects psychologiques ou le fait que le livre met en relief, entre autres, des questions demeurées sans réponse sur le personnage. David Cesarani s'abstient de qualifier Eichmann de personnalité complexe ; c'est pourtant l'impression qui ressort de son livre, en contradiction avec l'interprétation donnée par nombre d'intellectuels, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de ce qui s'est passé.
Certes, l'approche humaine du livre est riche d'enseignements sur l'auteur. Mais est-il permis d'aborder un tel sujet en évoquant la mémoire d'un bon collègue ? David Cesarani lui-même se demandait s'il était acceptable de dédier son livre sur Eichmann à la mémoire d'un collègue, Tim Reuter, directeur du département d'histoire de l'université de Southampton, ce qui serait un « étrange mode de commémoration ». David évoqua également « tous les paradoxes d'un tel hommage ». Cependant, à la mémoire d'un intellectuel aussi passionné par ce domaine que l'était David Cesarani, il est inutile de recourir au paradoxe de l'utilisation d'un tel livre pour faire son éloge.

Christian Gerlach
Professeur d'histoire contemporaine et du temps présent,
Institut historique, université de Berne, Suisse



David Cesarani, un intellectuel fascinant

Alexander Korb

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 397 à 399
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0397

DAVID CESARANI, UN INTELLECTUEL FASCINANT

Éminent intellectuel britannique, spécialiste d'histoire juive, David Cesarani, chercheur et professeur d'histoire au Royal Holloway College de l'université de Londres, est décédé à l'âge de 58 ans.
Lorsque j'ai vu David pour la dernière fois, c'était par l'intermédiaire de Skype. J'étais l'examinateur extérieur du cursus de MA d'études de la Shoah qu'il dirigeait. Je me trouvais en voyage dans l'Oregon lorsque la rencontre a été fixée, et j'ai réglé ma caméra dans le hall d'un motel. La réunion du conseil d'administration a commencé, David en a lu l'ordre du jour et, soudain, a éclaté de rire. Il venait d'apercevoir un élan empaillé qui montait la garde près du lobby de l'hôtel, derrière moi, et il était tout égayé de voir les bois se dresser derrière ma tête. Cette anecdote illustre bien le caractère jovial et le grand cœur de David Cesarani, son aptitude à associer professionnalisme et bonne humeur, son sens des détails, tout ce qui faisait de lui un *Mensch*, un type vraiment bien.
David Cesarani, principal spécialiste de l'histoire juive et de la Shoah en Grande-Bretagne, de réputation mondiale, a assumé les plus hautes fonctions dans l'université britannique, occupant en dernier lieu la chaire d'histoire du Royal Holloway College de l'université de Londres ; il a grandement contribué à façonner l'enseignement de la Shoah dans le Royaume-Uni et au-delà. Son érudition ne couvrait pas seulement un champ étonnamment vaste, qu'il s'agisse de l'histoire des Juifs de Grande-Bretagne ou d'histoire israélienne, d'histoire intellectuelle ou d'histoire de la Shoah ; il adoptait toujours les normes d'analyse les plus élevées, et son esprit critique lui permettait de reconsidérer les idées reçues dans chacun de ses livres. Dans *The Jewish Chronicle and Anglo-Jewry 1841-1991* (1994), il remettait en cause l'hypothèse selon laquelle l'assimilation des Juifs dans la société anglaise, si elle finit par être couronnée de succès, se serait opérée en douceur. Sa biographie d'*Arthur Koestler* (1998) montrait à quel point il avait compris ce fascinant sujet, sans toutefois dissimuler les côtés sombres et misogynes du personnage. Dans le volume *After the Holocaust* (2012) dont il dirigea la rédaction, il reconsidérait le mythe du silence des Juifs immédiatement après la Shoah en procédant à l'examen de nombreux textes en yiddish et en polonais. Sa lecture critique de Hannah Arendt dans sa biographie d'Adolf Eichmann (2002) constitue une voix importante, stimulante et indispensable dans la controverse en cours sur

la « banalité du mal ». Et, précisément parce que je n'étais pas entièrement d'accord avec sa très virulente critique de l'analyse de Hannah Arendt, je sais quel plaisir c'était de discuter et de polémiquer avec lui. À mon avis, *Eichmann* était son livre récent le plus influent, dans lequel il démontait habilement le mythe entourant le personnage, rejetant la diabolisation de sa personnalité et procédant à une évaluation critique de son rôle en tant que responsable essentiel de la Shoah. David démontrait ainsi avec brio qu'il nous faut véritablement prendre au sérieux les criminels et les étudier dans leur contexte historique, en tant qu'individus dotés d'une personnalité, si nous voulons mieux comprendre pourquoi des êtres humains deviennent des bouchers, qu'il s'agisse de la Shoah ou d'autres cas de génocides ; en ce sens, il souhaitait toujours faire reculer les limites intellectuelles des connaissances sur la Shoah au-delà des limites traditionnelles par voies de comparaisons. Je serai triste, mais je suis impatient de lire les deux prochains ouvrages : une biographie de Disraeli, et une histoire sur la longue durée de *The Final Solution: the Fate of the Jews 1933-1949.*

Nous pleurons la perte d'un intellectuel passionnant, mais nous portons surtout le deuil de la voix d'un fascinant intellectuel désormais réduite au silence. Cesarani était un Juif britannique qui lutta contre l'antisémitisme, dans son pays et dans le monde entier, qui était profondément attaché à Israël, tout en le critiquant s'il le jugeait nécessaire. La radicalisation du discours et l'aggravation de la situation en Israël et dans les territoires palestiniens le désespéraient, mais sans jamais le rendre cynique. Au Royaume-Uni, où nombre d'universitaires ont souvent franchi la limite entre le militantisme en faveur des droits de l'homme et les sous-entendus de l'antisionisme et de l'antisémitisme, il était inévitable qu'il soit confronté à des conflits. Parce qu'il s'engageait publiquement, il fit l'objet d'attaques par des néonazis ou des antisionistes dans d'innombrables blogs et débats en ligne ; inutile de lire ces insultes et ces calomnies. Il faut seulement préciser qu'il les ignora avec une grande dignité.

David Cesarani illustrait parfaitement l'image de l'intellectuel connu du public, doté d'un sens exceptionnel de la morale et de la vérité. Évitant toujours les cimes morales, il comprenait en profondeur la politique de l'histoire et de la mémoire. Loin de se cacher dans la tour d'ivoire universitaire, il recherchait l'engagement dans la société et luttait contre les préjugés et le fanatisme. Son combat public a eu un remarquable impact, entre autres pour l'instauration d'une journée de commémoration de la Shoah (Holocaust Memorial Day) au Royaume-Uni. Ce combat, à lui seul, a constitué une percée pour la mémoire

officielle de la Shoah, comme en témoigne le fait que l'Ordre de l'Empire britannique lui fut décerné en 2005. De mon point de vue d'Allemand, les cérémonies de la journée de commémoration de la Shoah au Royaume-Uni semblent parfois ritualisées et superficielles. J'ai toujours voulu lui demander de me dire comment la Grande-Bretagne se souvient de la Shoah, et de me préciser ce qu'il pensait de l'évolution actuelle.

David était abrupt, mais également pragmatique. « Hitler, c'était le Diable, et Auschwitz, c'était l'Enfer », déclara-t-il un jour pour résumer notre définition du mal d'aujourd'hui. Conscient de la nature quelque peu simpliste de cette formule, il ajouta : « Ce n'est peut-être pas le meilleur moyen, mais la Shoah, sans nul doute, est devenue un absolu moral dans un monde où peu de gens croient encore en Dieu. » Ainsi, tout en comprenant les défauts de la mémoire de la Shoah aujourd'hui, optimiste comme il l'était, il aurait mis en relief ses aspects positifs.

« Vous aurez toujours Leicester », me dit un jour David, adaptant la célèbre réplique du film *Casablanca* pour tenter de m'encourager. Maintenant qu'il est parti, sa famille et ses amis ont besoin d'un réconfort que les livres ne peuvent donner. Mais le monde intellectuel aura toujours David Cesarani, et puisera en lui l'inspiration qu'il nous a léguée.

Alexander Korb, directeur du Centre Stanley Burton
d'études de la Shoah et du génocide,
chercheur invité à Yad Vashem, Jérusalem



David Cesarani – avec gratitude

Dan Stone

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 403 à 405
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0403

DAVID CESARANI – AVEC GRATITUDE[1]

Avec le décès de David Cesarani, nous avons perdu un intellectuel de haut rang, notre principal porte-parole en matière d'éducation de la Shoah au Royaume-Uni et un ami. David était un homme d'une énergie sans limites, et sa mort prématurée est d'autant plus affligeante que de nombreux projets demeureront désormais inachevés. Nombreux sont ceux qui ont déjà retracé le parcours de David et sa carrière, depuis ses études à Cambridge jusqu'à ses fonctions de directeur de la Wiener Library (Londres) assumées très jeune, et ses travaux de professeur au Royal Holloway. Je souhaiterais proposer ici quelques réflexions plus personnelles.

La première fois que j'ai rencontré David, c'était dans le cadre de ses travaux. Ses premiers articles sur le sionisme et l'antisionisme en Grande-Bretagne, par exemple sa contribution sur l'antisémite conservateur William Joynson-Hicks ou sa collaboration avec Tony Kushner sur l'anti-aliénisme, furent déterminants pour mes propres recherches sur l'extrême droite britannique. Une recherche originale en archives associée à une analyse en profondeur de la lénifiante conception dominante de l'histoire judéo-anglaise rend ces articles passionnants et extrêmement utiles pour la compréhension du rôle des Juifs et de l'antisémitisme dans la culture britannique. Son intérêt de plus en plus soutenu pour l'histoire de la Shoah dans les années 1990 ne fut pas moins significatif. David joua un rôle déterminant dans l'évolution de ce qu'on appelle aujourd'hui la « prise de conscience de la Shoah » en Grande-Bretagne. Ses travaux sur les criminels de guerre et sa participation active à l'exposition sur la Shoah à l'Imperial War Museum (Londres) ne furent que deux exemples de la façon dont l'intelligence critique de David et son intrépide détermination à dire la vérité portèrent leurs fruits. On imagine mal le panorama de l'éducation de la Shoah en Grande-Bretagne, tel qu'il se présente aujourd'hui, sans l'intervention de David. Grâce à son travail, un jeune chercheur britannique dans les années 1990 pénètre plus facilement dans le monde des études de la Shoah qu'auparavant.

David fut avant tout un érudit. Ses monographies – sur l'histoire du Jewish Chronicle, sur Arthur Koestler, sur Adolf Eichmann et sur le commandant Farran – témoignent de l'étendue de ses centres d'intérêt

1 Article publié dans *Holocaust Studies*, vol. 21, n° 4, 2015.

et de sa capacité à maîtriser plus d'un domaine. Chacune d'elles était novatrice, provocante et stimulante. Chacune se fondait sur une recherche originale et une compréhension en profondeur, non seulement des débats intellectuels existants, mais des raisons pour lesquelles les sujets qu'il étudiait revêtaient une telle importance dans les débats nationaux et internationaux. Ses monographies traitaient de thèmes sérieux mais il écrivait avec simplicité, sans prétention, tout en guidant le lecteur d'une main sûre dans des aspects complexes. Sa présentation de l'ouvrage *Major Farran's Hat* devant le séminaire de recherche du département d'histoire du Royal Holloway en fut une parfaite illustration : son public pleurait de rire alors que le débat était d'un sérieux et d'une rigueur absolus et que le sujet était tout simplement fondamental pour la compréhension du pandémonium qu'est aujourd'hui le Moyen-Orient.

David aida de nombreuses personnes. Son savoir-faire en matière de réseau de relations était légendaire, sa capacité à obtenir des subventions impressionnantes. Mais il trouvait du temps pour tous ceux qui le sollicitaient, comme le diront ses nombreux étudiants de maîtrise ou doctorants. À plusieurs reprises dans ma carrière, il m'a apporté son aide, qu'il s'agisse de faire publier un travail ou de me proposer d'enseigner à ma place lorsque j'étais en congé pour mes recherches – il n'a jamais joué le rôle du professeur trop grand pour enseigner ou pour accepter de remplir d'importantes fonctions administratives dans le département – ou de lancer mon livre, *The Historiography of the Holocaust*. À l'origine, ce devait être un livre en coédition, puis David se consacra à d'autres projets, mais l'ouvrage n'aurait jamais existé sans son apport initial.

Les différents ne manquaient pas entre nous. À mon avis, le livre de David sur Eichmann était plus proche de la position de Hannah Arendt qu'il ne voulait l'admettre, et nous avons souvent débattu en vain de tels ou tels ouvrages. Mais sur les grands principes, nous étions d'accord, et son dévouement pour le Centre de recherches sur la Shoah (Holocaust Research Centre) et le cursus de Master of Arts (MA) sur la Shoah au Royal Holloway, tout comme son soutien à la recherche, étaient source d'inspiration. Il ne verra pas la publication de son dernier grand ouvrage, *Final Solution: The Fate of the Jews 1933-1949*, et c'est désolant.

Bien des gens étaient sensibles à l'énergie hors du commun de David. Il le savait et était ouvert à tous. Nombreux sont ceux qui se sont sentis diminués par son décès. David aimait parler. Il s'exprimait dans le cadre de conférences, à la radio, à la télévision ; il aimait discuter dans des groupes

de travail, avec des étudiants, avec des collègues. Il aimait prendre la parole dans les réunions du département. Pour avoir travaillé en étroite coopération avec David pendant plus de dix ans au Royal Holloway, je sais qu'il est inutile de préciser qu'un véritable gouffre est désormais creusé au cœur du Centre de recherche sur la Shoah. Ce qui me manquera le plus, ce sont les coups frappés à la porte de mon bureau par David lorsqu'il voulait de me parler d'un livre qu'il venait de lire, d'une nouvelle subvention à la recherche qu'il venait d'obtenir, ou simplement bavarder à bâtons rompus ou décharger sa bile. David Cesarani avait une personnalité singulière ; il nous manquera cruellement. Poursuivons les conversations et les débats dans lesquels il se plongeait avec tant de plaisir et une énergie sans cesse renouvelée ; ce sera le meilleur moyen de rendre hommage à ses réalisations et de perpétuer son souvenir.

Dan Stone
Professeur d'histoire moderne, Royal Holloway,
université de Londres, Royaume-Uni
Coéditeur du *Journal of Genocide Research*



Note de lecture

Antoine Burgard

Dans Revue d'Histoire de la Shoah 2016/1 (N° 204), pages 407 à 413
Éditions Mémorial de la Shoah

ISSN 2111-885X
DOI 10.3917/rhsho.204.0407

NOTE DE

LECTURE

Adara GOLDBERG

Holocaust Survivors in Canada. Exclusion, Inclusion, Transformation, 1947-1955

Winnipeg, University of Manitoba Press, 2015, 300 pages, 24,95 CAD

L'historiographie de la Shoah au Canada est singulière tant elle pourrait parfois être réduite à un seul ouvrage, *None is too many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948* d'Irving Abella et Harold Troper, paru en 1983[1]. Son impact a été tel qu'il a longtemps été laissé sans suite, une faiblesse de l'historiographie canadienne d'autant plus criante face à l'ampleur de la production et l'intensité des débats chez son voisin étatsunien[2]. Véritable onde de choc – et ce bien au-delà de la seule sphère académique – la publication de l'ouvrage à quatre mains a donc durablement ébranlé un pays qui faisait de son internationalisme et son humanitarisme précoces un des piliers de sa mythologie nationale. En dénonçant d'une part l'intransigeance coupable du gouvernement libéral, l'antisémitisme latent au sein de l'administration, l'apathie du Canada anglais et l'hostilité marquée du Canada français, et en soulignant d'autre part les divisions de la communauté juive et la faiblesse de ses représentants, les deux auteurs ont initié une profonde reconsidération de l'histoire juive et de l'histoire nationale canadiennes.

En étudiant l'intégration des 35 000 rescapés juifs ayant immigré au Canada après la guerre, Adara Goldberg reprend, près de trente ans plus tard, les propos d'Abella et Troper mais en prolonge l'analyse à la période allant de 1947 à 1955. Si *Holocaust Survivors in Canada* délaisse en grande partie la question de l'hostilité canadienne à l'immigration juive, l'auteur prend position dans une des controverses historiographiques les plus vives en histoire juive et en histoire de la Shoah : la question de l'accueil des survivants par les milieux juifs nord-américains installés avant la guerre. Depuis le milieu des années 1980, le récit « triomphaliste » de l'intégration des survivants a été violemment remis en question au profit de l'idée d'un « silence » et d'une marginalisation des rescapés et de leurs mémoires, avant le virage radical du procès Eichmann et des guerres israélo-arabes successives[3]. En affirmant d'emblée qu'« au-delà des réceptions dans les gares et les YMHA[4] et les dons de vêtements de seconde main, les Juifs canadiens ont accueilli les nouveaux arrivants sans véritable enthousiasme » (p. 2), Goldberg s'inscrit clairement dans le

1 Irving Abella et Harold Troper, *None is too many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, Toronto, Lester and Orpen Dennys Publishers, 1983.

2 Pour une synthèse de cette historiographie, voir Aristide Zolberg, *A Nation by Design, Immigration Policy in the Fashioning of America*, Cambridge et New York, Harvard University Press, Russell Sage Foundation, 2008, p. 270-292. Je remercie Laura Hobson-Faure pour cette référence.

3 Voir notamment Peter Novick, *L'Holocauste dans la vie américaine*, Paris, Gallimard, 2001 (1999) ; Tom Segev, *Le Septième Million. Les Israéliens et le Génocide*, Paris, Liana Levi, 1993 (1991).

4 *Young Men's Hebrew Association*.

sillon de cette historiographie dominante depuis les années 1990. Elle reprend donc les principales conclusions de Beth Cohen pour les États-Unis ou de Franklin Bialystok pour le Canada[5], c'est-à-dire l'incapacité des juifs nord-américains à comprendre et à répondre aux besoins des survivants, et rejette celle, principalement défendue par Hasia Diner, remettant en question cette incapacité[6].

Si son positionnement est classique, l'ouvrage de Goldberg, par sa volonté de casser l'image des survivants comme un « groupe monolithique » (p.235), comble de nombreux vides historiographiques et mémoriels majeurs et ce, bien au-delà de l'après-guerre. Son premier chapitre constitue une introduction constructive à l'histoire juive canadienne tout en jetant un éclairage nouveau sur les expériences encore mal connues des 5000 juifs ayant immigré au Canada entre 1933 et 1945[7].

Les trois chapitres suivants analysent les parcours des principales catégories de survivants : les jeunes adultes venus dans le cadre de programmes professionnels spécifiques et les enfants et adolescents, pour la plupart orphelins arrivés avec le *War Orphans Project*, programme organisé par le *Canadian Jewish Congress* (CJC), alors principale organisation juive canadienne. Les reconstitutions de trajectoires, nombreuses, font ressortir la diversité d'expériences d'intégration de ces survivants.

L'originalité principale de l'ouvrage réside cependant dans ses derniers chapitres. Par son ambition constante de confronter le tabou de la hiérarchisation et de l'exclusion de certaines mémoires, Goldberg s'intéresse ainsi à des sous-groupes peu étudiés : les communautés hassidiques et ultra-orthodoxes, les individus ayant progressivement abandonné leur identité juive ou encore ceux ayant immigré en Israël avant de rejoindre le Canada. L'analyse de ces « transmigrants » (p. 168) est particulièrement pertinente et permet de nuancer la linéarité des récits de migrations qui font souvent de l'arrivée au Canada une évidence. La lecture de ce chapitre soulève cependant une des interrogations classiques de l'histoire de l'immigration. Le cadre national de cette étude ne gomme-t-il pas le caractère résolument transnational des trajectoires des survivants ? En effet, parmi ces 35 000 individus, combien ont continué leur migration, la plupart du temps vers les États-Unis ou Israël ?

Le dernier chapitre de l'ouvrage est également novateur, toujours grâce aux efforts de son auteur de sortir d'une lecture stéréotypée et monolithique, et met en avant les différences de genre des expériences d'intégration. Pour Goldberg, « partir du postulat particulièrement réducteur que l'identité féminine se construit uniquement autour de la maternité a amené à sous-estimer leurs responsabilités

5 Beth B. Cohen, *Case Closed: Holocaust Survivors in Postwar America*, New Brunswick, Rutgers University Press, 2007 ; Franklin Bialystok, *Delayed Impact. The Holocaust and the Canadian Jewish Community*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2000.

6 Hasia R. Diner, *We remember with reverence and love: American Jews and the myth of silence after the Holocaust, 1945-1962*, New York, New York University Press, 2009 ; dans une certaine mesure, voir pour la France, François Azouvi, *Le mythe du grand silence : Auschwitz, les Français, la mémoire*, Paris, Fayard, 2012.

7 Ce chiffre est avancé par Abella et Troper, ce qui en fait « sans doute le pire bilan de tous les pays pouvant potentiellement accueillir des réfugiés » (voir Irving Abella et Harold Troper, *None is too many*, *op. cit.*, p. xxii).

multiples en tant qu'épouse, ouvrière, travailleuse qualifiée et mère » (p.239). Elle comble ici une lacune étonnante de l'historiographie juive canadienne.
À travers sa démarche, Goldberg rend donc toute sa complexité au « grand récit » de l'intégration des survivants au Canada et se démarque d'une histoire principalement écrite du point de vue des travailleurs sociaux et des organisations mobilisés dans la prise en charge de ces nouveaux arrivants. Si l'on peut regretter une certaine faiblesse dans la compréhension du contexte québécois, cependant peu surprenante au vu de l'isolement persistant entre recherches francophone et anglophone en études juives canadiennes, *Holocaust Survivors in Canada* est un ouvrage essentiel pour la synthèse qu'il propose et surtout pour les perspectives qu'il ouvre sur une période clé de l'histoire juive et de l'histoire de l'immigration du Canada.

1) Pourquoi avez-vous choisi ce sujet ? Et quelle était votre hypothèse de départ ?[8]
Depuis mon enfance passée à Toronto, dans l'Ontario, la Shoah, moment décisif de l'histoire, suscite ma curiosité. C'est la lecture de romans pour la jeunesse, découverte saisissante pour moi, qui m'a mis en contact pour la première fois avec la Shoah. Et pourtant, la Shoah – les nazis, l'idéologie raciale, les camps de concentration, et le massacre de six millions de Juifs – m'a paru de l'ordre de l'onirique, de l'incompréhensible. À l'école primaire, un projet scolaire sur Hannah Senesh[9] a complètement changé ma perception. Le nazisme décrit comme un mythe et la « guerre contre les Juifs » qui jaillissaient autrefois des pages de mes romans sont devenus plus clairs. Et j'ai voulu en savoir davantage.
Ma passion m'a conduit directement au Centre Strassler d'études sur la Shoah et le génocide, à l'Université Clark (Worcester, Massachussetts), premier établissement à proposer un doctorat en histoire de la Shoah. Tout en envisageant diverses options de recherche pour ma thèse, un professeur a fait remarquer le gouffre béant en matière de documentation sur les rescapés de la Shoah au Canada. Il existait bien au Canada, comme le révélait la recherche, une politique du « aucun, c'est encore trop » (*none is too many*) à l'égard des réfugiés juifs européens.
Quelques travaux également portaient sur une poignée de thèmes spécifiques, notamment une analyse du Projet des orphelins de guerre, un plan d'immigration parrainé par le Congrès juif canadien. Ce qui semblait manquer, cependant, c'était une étude exhaustive des 35 000 rescapés de la Shoah (et les personnes à leur charge) établis au Canada au cours de la décennie qui suivit la Seconde Guerre mondiale. Pourquoi avaient-ils choisi le Canada pour recommencer leur vie ? Comment les Canadiens avaient-ils réagi devant les besoins uniques en leur genre des rescapés et devant les traumatismes de leur passé ? Comment ont évolué les relations entre les rescapés, les Juifs canadiens et la population en général ?

8 Interview réalisée les 18 et 30 novembre 2015.
9 Hannah Senesh (1921-1944), née en Hongrie, a été formée et envoyée en Europe par l'armée britannique pour aider les communautés juives locales. Elle est une des principales figures historiques israéliennes.

Mon hypothèse de départ était naïve et reflétait le discours dominant triomphaliste des rescapés de la Shoah au Canada. Je m'imaginais qu'après la guerre, avec la libéralisation de la politique canadienne d'immigration, les communautés juives du pays – qui avaient fait pression sur le gouvernement du Premier ministre Mackenzie King tout au long des années 1930 et 1940 pour accorder l'asile aux réfugiés – accueilleraient les rescapés à bras ouverts, avec compassion et bienveillance. Et si, dans certains cas, cette hypothèse fut confirmée, l'étude révéla que, pour les rescapés, les conditions d'après-guerre furent bien plus nuancées et bien plus complexes que je ne l'avais prévu.

2) À partir de quel type d'archives avez-vous travaillé ?
Avez-vous recouru une méthodologie spécifique au cours de vos travaux ?
Élaboré à partir des travaux réalisés dans des archives ainsi qu'autour des tables de cuisine des rescapés de la Shoah, *Holocaust Survivors in Canada: Exclusion, Inclusion, Transformation, 1947-1955* mêle diverses sources, entre autres, des dossiers d'une organisation communautaire juive, les archives d'institutions juives, des récits oraux et des interviews contemporaines. Les travaux de recherche comprennent des documents entreposés dans les archives d'institutions – Service des archives du Congrès juif canadien, Comité des charités (Montréal), les Archives juives de l'Ontario (Toronto), la Bibliothèque municipale juive (Montréal), la Bibliothèque et les archives du Canada (Ottawa), et le centre d'éducation sur la Shoah à Vancouver – des collections privées, des projets d'histoire orale et des sources littéraires. J'ai également mené des entretiens avec plus d'une centaine de rescapés de la Shoah, d'anciens employés des communautés, des dirigeants religieux et des intellectuels qui m'ont donné un aperçu de leurs expériences en la matière ou de leur compréhension du sujet. J'avais pour objectif de procéder à une analyse convaincante et décisive de la réinsertion du rescapé, de son intégration et de son acculturation, du point de vue, non pas des législateurs, mais des « nouveaux Canadiens » eux-mêmes.

3) Pourriez-vous préciser les grands mouvements ou les conclusions de vos travaux sur la compréhension/l'étude de la Shoah ? En quoi correspondent-ils ou modifient-ils l'historiographie contemporaine ?
Holocaust Survivors in Canada constitue la première analyse intellectuelle exhaustive des débuts de l'intégration du rescapé de la Shoah et de son expérience de son établissement au Canada. Ce livre remet en cause les grilles analytiques du discours historique communément admis en intégrant le vécu particulier de sous-groupes de rescapés de la Shoah ignorés jusqu'à présent par l'analyse intellectuelle critique, notamment : les nouveaux arrivants ultra-orthodoxes qui mirent au point une infrastructure religieuse et des institutions éducatives au service des Juifs autochtones aussi bien que des Juifs nés à l'étranger ; les convertis qui

choisirent d'abandonner le judaïsme et la vie juive dans leur pays d'adoption ; et les transmigrants israéliens dont le voyage au Canada comprenait des haltes dans l'État juif en émergence.

Mes travaux mettent à jour d'innombrables expériences et une grande diversité dans les groupes de rescapés de la Shoah. En outre, les rescapés ont connu des degrés divers de « réussite » dans le processus de leur intégration. Réfléchir à la réaction du pays devant la réinsertion d'un groupe de réfugiés à un moment de changement colossal, c'est capter un aperçu d'un débat plus vaste sur l'identité canadienne, le rôle des associations à vocation sociale, ainsi que sur la politique à l'égard de l'immigration et des réfugiés.

Antoine Burgard[10]

10 Université du Québec à Montréal, université Lumière-Lyon II. Boursier 2015-2016 de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.